

ÉCOLE DOCTORALE ED 519

EA 2310

THÈSE présentée par

Cédric HOUNNOU

Soutenue : le 30 mai 2024

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Sciences de l'information et de la communication**

**Les discours politiques à l'ère des médias sociaux.
Le cas du développement durable au Bénin**

THÈSE dirigée en cotutelle par :

M. Philippe VIALLO

Professeur, Université de Strasbourg

M. Samuel DJENGUE

Professeur, Université d'Abomey-Calavi

RAPPORTEURS :

Mme Elise LE MOING-MAAS

Professeur, IHECS, Bruxelles

M. Charles MOUMOUNI

Professeur, Université Laval

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme Laurence FAVIER (PRESIDENTE)

Professeur, Université de Lille

M. Bernard COULIBALY

MCF HDR, Université de Haute-Alsace

Résumé

Cette thèse de doctorat explore les discours politiques à l'ère des médias sociaux au Bénin. Elle s'est notamment focalisée sur le cas des objectifs du développement durable (ODD) relatifs à la pauvreté et à l'environnement. L'étude se propose d'analyser le contenu des discours politiques et de mettre en évidence les stratégies de communication mises en œuvre par la classe politique béninoise sur ces plateformes numériques. Le travail convoque deux approches théoriques. D'une part, le constructivisme dans sa dimension sémio-discursive a permis l'analyse des discours de l'élite politique ainsi que les enjeux de leur mise en circulation sur les médias sociaux au Bénin. D'autre part, une analyse multimodale met en lumière le lexique, la grammaire et la syntaxe des images mises au service de la communication politique. Au terme de l'analyse du corpus construit à deux échelles, la thèse a abouti à mettre en évidence, dans un premier temps, que la dimension sociale est plus sollicitée dans les discours de l'élite politique béninoise au détriment de la dimension environnementale. Dans un deuxième temps, il en ressort que les acteurs politiques béninois ne sont pas encore totalement entrés dans la logique des médias sociaux. La verticalité de la communication reste largement dominée dans leur stratégie de communication sur les plateformes socionumériques. Enfin, dans un troisième temps, l'analyse de la communication par l'image, sur les médias sociaux, a révélé des stratégies de communication parfois divergentes, parfois convergentes chez les acteurs politiques béninois.

Mots clés : Discours politique, médias sociaux, pauvreté, environnement, imagerie politique

Abstract

This doctoral dissertation explores political discourses in the age of social media in Benin. In particular, she dwelt on the case of the Sustainable Development Goals (SDGs) relating to poverty and the environment. The study aims to analyze the content of political discourses and highlight the communication strategies implemented by the Beninese political class on these digital platforms. The work calls upon two theoretical approaches. On the one hand, constructivism in its semio-discursive dimension has allowed the analysis of the discourses of the political elite as well as the challenges of their circulation on social media in Benin. On the other hand, a multimodal analysis sheds light on the lexicon, grammar and syntax of the

images used in political communication. At the end of the analysis of the corpus constructed at two scales, the thesis led to highlight, firstly, that the social dimension is more solicited in the discourses of the Beninese political elite to the detriment of the environmental dimension. Secondly, it appears that Beninese political actors have not yet fully embraced the logic of social media. The verticality of communication remains largely dominated in their communication strategy on socio-digital platforms. Finally, in a third phase, the analysis of image-based communication on social media revealed communication strategies that are sometimes divergent, sometimes convergent among Beninese political actors.

Keywords: Political discourse, social media, poverty, environment, political Imagery.

Pour

Claude-Bryan et Claud-Evan

Remerciements

Le risque dans les remerciements, c'est d'oublier les personnes les plus précieuses. C'est pourquoi ceux-ci s'adressent à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail de recherche.

Plus particulièrement, les remerciements sont adressés :

- A monsieur Philippe Viallon, qui malgré ses nombreuses charges a accepté de diriger cette thèse. Il a été un directeur de thèse attentif, disponible, patient et aimable. Sa rigueur, sa tolérance, sa clairvoyance et ses connaissances m'ont permis de comprendre et d'adopter les règles et les exigences de l'écriture scientifique. Je suis très reconnaissant pour la motivation et l'encouragement qu'il n'a cessé de me donner tout au long de ces années de thèse. A tous points de vue, Philippe Viallon est un humaniste et un éducateur hors-pairs.
- A monsieur Samuel Djengue, qui a accepté sans protocole de co-diriger cette thèse en cotutelle. Je lui témoigne plus particulièrement ma gratitude pour son précieux soutien moral et matériel. Il a été pour moi durant tout le parcours de la réalisation de ce travail de recherche, un directeur de thèse disponible, un éducateur aimable et un conseiller.
- Aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer cette thèse.
- Aux enseignants de l'Ecole doctorale des Sciences sociales et humaines–Perspectives européennes de l'Université de Strasbourg.
- Aux enseignants de l'Ecole doctorale pluridisciplinaire « Espaces Cultures et Développement » de l'Université d'Abomey-Calavi.
- Aux membres de la Chaire Unesco de Strasbourg.
- Aux équipes enseignantes et administratives de l'université de Lorraine (Nancy) qui m'ont accueilli dans mes fonctions d'ATER.
- Aux membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, Campus numérique d'Abomey-Calavi.
- Au directeur du Laboratoire LISEC.
- Aux membres du Comité de suivi de thèse à Strasbourg, Alain Kiyindou et Etienne Damome.

- Aux membres du Comité de suivi de thèse au Bénin, Maxime da Cruz et Dominique Bada.
- A Jacqueline Oloumonmi, femme de vertus.
- A ma mère, Antoinette Yéhouédé, mon feu père Claude Christophe Hounnou, ma tante Sidonie Ahouandjinou, mes frères et sœurs du Bénin et de la Côte d'Ivoire.
- A Uriel Agbédja.
- A Carole Fagadé.
- A Julie Brusq.

Sommaire

Résumé	2
Abstract	2
Dédicace	4
Remerciements.....	5
Liste des tableaux.....	8
Liste des figures	9
Liste des images	12
Liste des abréviations	15
INTRODUCTION GENERALE	19
Problématique	21
Question de recherche	23
Cadre théorique.....	26
Corpus et approche méthodologique	30
Plan de la thèse.....	36
PREMIERE PARTIE : MISE EN CONTEXTE THEORIQUE.....	38
Chapitre 1 : Définir le discours politique	39
Chapitre 2 : La légitimité des médias.....	79
Chapitre 3 : Le développement durable: concept et dimensions.....	100
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSIONS.....	126
Chapitre 4 : typologie des discours politiques	128
Chapitre 5 : Médias sociaux et présence politique en ligne	150
Chapitre 6 : Discours politiques sur la pauvreté et l'environnement	189
Chapitre 7 : Imagerie politique et médias sociaux	238
CONCLUSION GENERALE	296
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	299
ANNEXES.....	319
TABLE DES MATIERES	406

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste nominative des entreprises de Talon	60
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées dans le corpus	148
Tableau 3 : Nombre d'abonnés Facebook de Talon, Zinsou, Ajavon et Yayi.....	156
Tableau 4 : Nombre d'abonnés X de Talon, Zinsou, Ajavon et Yayi	161

Liste des figures

Figure 1 : Répartition de populations et différents départements du Bénin	71
Figure 2 : Répartition par genre	72
Figure 3 : La population du Bénin.....	72
Figure 4 : La population urbaine et rurale du Bénin	73
Figure 5 : Répartition de l'économie béninoise par secteurs d'activité	75
Figure 6 : Le Bénin en chiffres	76
Figure 7 : L'évolution de l'ODD 1.....	104
Figure 8 : L'évolution de l'ODD 2.....	106
Figure 9 : L'évolution de l'ODD 3	108
Figure 10 : L'évolution de l'ODD 4	109
Figure 11 : L'évolution de l'ODD 6	112
Figure 12 : L'évolution de l'ODD 8	214
Figure 13 : L'évolution de l'ODD 10.....	116
Figure 14 : L'évolution de l'ODD 11.....	117
Figure 15 : L'évolution de l'ODD 12.....	119
Figure 16 : L'évolution de l'ODD 13.....	120
Figure 17 : L'évolution de l'ODD 15.....	122
Figure 18 : L'évolution de l'ODD 16.....	123
Figure 19 : L'évolution de l'ODD 17.....	125
Figure 20 : Fréquences et rangs des occurrences du discours de Patrice Talon	129
Figure 21 : CDH 1 du corpus de Patrice Talon	130
Figure 22 : CHD 2 du corpus de Patrice Talon	130
Figure 23 : Graphe des similitudes des classes du discours de Patrice Talon	132

Figure 24 : Nuage des mots du discours de Patrice Talon.....	133
Figure 25 : Fréquences et rangs du discours de Lionel Zinsou	134
Figure 26 : CDH du corpus de Lionel Zinsou.....	134
Figure 27 : Classes de mots du discours de Lionel Zinsou	135
Figure 28 : Analyse des similitudes.....	135
Figure 29 : Nuage des mots du discours de Lionel Zinsou	139
Figure 30 : Fréquences et rangs du discours de Boni Yayi.....	139
Figure 31 : CDH du corpus de Boni Yayi.....	140
Figure 32 : Classe des mots du discours de Boni Yayi.....	141
Figure 33 : Analyse des similitudes.....	142
Figure 34 : Nuage de mots du discours de Boni Yayi.....	143
Figure 35 : Graphique des fréquences du discours de Sébastien Ajavon	144
Figure 36 : CHD du corpus de Sébastien Ajavon	145
Figure 37 : Classe des mots du discours de Sébastien Ajavon	146
Figure 38 : Analyse des similitudes.....	148
Figure 39 : Nuage des mots du corpus de Sébastien Ajavon	149
Figure 40 : CHD des commentaires (discours de Patrice Talon)	172
Figure 41 : Interaction entre Patrice Talon et les internautes	176
Figure 42 : Nuage des mots des commentaires (discours de Patrice Talon)	177
Figure 43 : CHD des commentaires (discours de Sébastien Ajavon)	180
Figure 44 : CHD des commentaires (Boni Yayi)	185
Figure 45 : Extrait du concordancier sur la forme « gouvernance »	191
Figure 46 : Extrait du concordancier sur la forme « démocratie ».....	196
Figure 47 : Extrait du concordancier sur la forme « éducation ».....	198

Figure 48 : Extrait du concordancier sur la forme « sociale »	199
Figure 49 : Extrait du concordancier sur la « paix »	201
Figure 50 : Extrait du concordancier sur la « formation ».....	203
Figure 51 : Graphique de l'utilisation du mot « social »	204
Figure 52 : Graphique de l'utilisation du mot « gouvernance ».....	206
Figure 53 : Graphique de l'utilisation du mot « démocratie ».....	210
Figure 54 : Graphique de l'utilisation du mot « enseignant ».....	211
Figure 55 : Graphique de l'utilisation du mot « sociale »	212
Figure 56 : Graphique de l'utilisation du mot « gouvernance ».....	214
Figure 57 : Graphique de l'utilisation du mot « enseignant ».....	219
Figure 58 : Graphique de l'utilisation du mot « sociale »	222
Figure 59 : Graphique sur l'expérience de vie au Bénin de 2016 à 2020	226
Figure 60 : Croissance annuelle du PIB	227
Figure 61 : Graphe du mot « environnement » (Patrice Talon)	230
Figure 62 : graphe du mot « climat » (Patrice Talon).....	232
Figure 63 : graphe du mot « environnement » (Boni Yayi).....	235
Figure 64 : graphe du mot « climat » (Boni Yayi).....	236

Liste des images

Photo 1 : Patrice Talon en visite de terrain	244
Photo 2 : Patrice Talon et des femmes	245
Photo 3 : Tournée de reddition des comptes.....	246
Photo 4 : Célébration de la fête de l'indépendance	247
Photo 5 : Communion entre Patrice Talon et des femmes	248
Photo 6 : Patrice Talon et son épouse.....	249
Photo 7 : Patrice Talon et les rois du Bénin.....	250
Photo 8 : Patrice Talon au stade de l'Amitié de Cotonou	251
Photo 9 : Patrice Talon à bord d'un véhicule	251
Photo 10 : Des footballeurs au domicile de Talon.....	252
Photo 11 : Patrice Talon aux côtés des enfants à Noël.....	253
Photo 12 : Patrice Talon et Mahamadou Issoufou.....	255
Photo 13 : Patrice Talon et Macky Sall	256
Photo 14 : Patrice Talon et Marc Christian Kaboré.....	257
Photo 15 : Patrice Talon et Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud.....	258
Photo 16 : Patrice Talon et Kersti Kaljulaid	258
Photo 17 : Patrice Talon et Muhammadu Buhari.....	259
Photo 18 : Patrice Talon et Gianni Infantino.....	260
Photo 19 : Patrice Talon et le maire de la ville de Porto-Novo	261
Photo 20 : Patrice Talon et Candide Azannā.....	262

Photo 21 : Patrice Talon et le maire de la commune d'Abomey-Calavi	262
Photo 22 : Patrice Talon à la fête de l'indépendance	265
Photo 23 : Patrice Talon au 56 ^e sommet de la CEDEAO	266
Photo 24 : Patrice Talon au 60 ^e anniversaire de l'indépendance du Bénin	267
Photo 25 : Patrice Talon à une réunion avec des élus	268
Photo 26 : Patrice Talon aux côtés des ministres	269
Photo 27 : Vœux de nouvel An de Lionel Zinsou	273
Photo 28 : Lionel Zinsou en boubou béninois	274
Photo 29 : Lionel Zinsou en boubou béninois	275
Photo 30 : Reconnaissance de défaite de Lionel Zinsou	276
Photo 31 : Lionel Zinsou aux côtés d'un roi	277
Photo 32 : Lionel Zinsou aux côtés des musulmans	278
Photo 33 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon	279
Photo 34 : Soutien à Patrice Talon	280
Photo 35 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon	281
Photo 36 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon	282
Photo 37 : Critique de la gouvernance	283
Photo 38 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon	283
Photo 39 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon	284
Photo 40 : critique de la gouvernance politique	284
Photo 41 : Sébastien Ajavon au milieu des populations	285

Photo 42 : Photo de profil de Boni Yayi	287
Photo 43 : Photo de profil de Boni Yayi	288
Photo 44 : Boni Yayi critique la gouvernance.....	289
Photo 45 : Boni Yayi et François Hollande.....	290
Photo 46 : Boni Yayi et Olusegun Obasanjo.....	291
Photo 47 : Boni Yayi et des personnalités nigériennes.....	292
Photo 48 : Boni Yayi au Nigéria.....	293
Photo 49 : Boni Yayi au milieu des populations	294
Photo 50 : Photo de couverture de Boni Yayi.....	295
Photo 51 : Photo de couverture de Boni Yayi.....	296

Liste des abréviations

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AFH	: Agence foncière de l'habitat
ATER	: Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATRAL	: Agence de transit et de logistique
B2C	: Indice du commerce électronique entre entreprises et consommateurs
Bad	: Banque africaine de développement
BC	: Bénin Control
BOAD	: Banque ouest-africaine de développement
CADHP	: Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CAJAF	: Comptoir Ajavon et Fils
CCB	: Campagne cotonnière du Bénin
CCE	: Certificat de Conformité Environnementale
CEDEAO	: Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENA	: Commission électorale nationale autonome
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CePED	: Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable
CFA	: Communauté financière en Afrique
CHD	: Classification hiérarchique descendante
CMR	: Comité Militaire Révolutionnaire
CNDD	: Commission Nationale de Développement Durable
CNRTL	: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
CNUCED	: Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COMON	: Comptoir mondial de négoce

CRIET	: Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme
DESB	: Diplôme d'études ès sciences bancaires
DAT	: Délégation à l'Aménagement du Territoire
DEA	: Diplôme d'études appliquées
DEPONAT	: Déclaration de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
ENPLT	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
FAI	: Fournisseurs d'accès Internet
FCBE	: Forces Cauris pour un Bénin Emergeant
FIAT	: Fonds d'Incitation à l'Aménagement du Territoire
FMI	: Fonds Monétaire International
FNE	: Fonds National pour l'Environnement
GAFAM	: Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft
GIE	: Groupement d'intérêt économique
GSMA	: Global System for Mobile Communications
ICA	: Industries cotonnières associées
IDH	: Indicateurs du développement humain
IDI	: Indice de Développement d'Internet
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique du pays
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
MCI	: Millenium Challenge Account
NEPAD	: Champion du programme agricole de l'Union africaine
NRI	: Indice de préparation au réseau
ODD	: Objectifs du développement durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	: Organisations des producteurs

OQLF	: Office Québécois de la Langue Française
ORTB	: Office de Radios et Télévision du Bénin
OSD	: Orientations Stratégiques de Développement
PADEAR	: Projet Eau potable et de l'assainissement en milieu rural
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PAHZ	: Programme d'Aménagement des Zones Humides du Bénin
PAMR-Mono	: Projet d'appui au monde rural dans le Mono
PBF	: Projet Bois de Feu
PBGDE	: Programme Biodiversité et Gestion Durable de l'Environnement
PC2D	: Programme de croissance pour le développement durable
PCGPN	: Programme de Conservation et de Gestion des Parcs Nationaux
PDRT	: Programme de développement des racines et tubercules
PDU	: Parti Dahoméen de l'Unité
PGFTR	: Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains
PGTRN	: Programme de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles
PHPA	: Projet d'hydraulique pastorale et agricole
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays les moins avancés
PND	: Plan national de développement
PNGDRN	: Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PUASA	: Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire
PVI	: Programme de vérification des importations
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation

RSN:	: Réseaux sociaux numériques
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la réduction de la pauvreté
SDG	: Sustainable Development Goals
SDI	: Société de distribution inter-continentale
SFP	: Société de financement et de participation
SGI	: Société de gestion et d'intermédiation
SHB	: Société des huileries de bohicon
SNDD	: Stratégie Nationale de Développement Durable
SODECO	: Société de développement du coton
SRP	: Stratégie de réduction de la pauvreté
SRPI	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérieure
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UA	: Union Africaine
UBA	: Unites Bank of Africa
UEMEO	: Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	: Union Mondiale pour la Nature
USL	: Union sociale libérale

Introduction générale

L'importance des médias dans le fonctionnement de la société n'est plus à démontrer. Ils exercent une influence considérable et représentent un pouvoir indéniable dans la société mondiale. Le rôle des médias se manifeste à travers leur capacité à fixer les modes de pensée des individus (Gallot, 2015). Dans tous les domaines de la vie humaine, les médias sont sollicités. Dans le contexte politique, Blais et Crête (1982) montrent que cette influence des médias est plus déterminante dans la conquête du pouvoir. Ils exercent une influence croissante sur l'opinion publique et constituent un élément plus qu'essentiel de la communication pour les hommes politiques. Derville souligne que :

« L'influence des médias peut aller bien au-delà du simple conditionnement ponctuel des réponses du public à tel ou tel programme politique, à tel ou tel slogan ou à telle ou telle campagne de communication. De façon bien plus diffuse, et sur la longue durée, les médias peuvent augmenter le niveau d'information des individus, modifier le stock de connaissances dont ils disposent, influencer la façon dont ils appréhendent le monde et dont ils raisonnent, etc., et ainsi façonner leur vision du monde, construire la réalité dans laquelle ils vivent » (Derville, 2017, p. 44).

Il est donc normal de soutenir que les médias jouent un rôle déterminant dans les sociétés politiques, non pas tant dans la mesure « où ils sont indépendants du pouvoir politique, mais dans la mesure même où ils participent à l'exercice de ce pouvoir, ou en tout cas, l'accompagnent » (Martin, 1978, p. 129). Allant dans le même sens, Charaudeau (2013, p. 76) renseigne que « la conquête du pouvoir est première dans l'ordre du politique ». Les médias constituent alors pour les hommes politiques un tremplin pour conquérir et exercer le pouvoir politique. Dans le face-à-face entre peuple et politiques, souligne Charaudeau (*op., cit*) « se jouent plusieurs parties : la façon dont se construisent les opinions, les stratégies de persuasion que les politiques mettent en scène, les valeurs qui sont débattues sur fond d'imaginaire social marqué par l'histoire d'un pays ».

Avec l'émergence du Web 2.0 en 2004, qui désigne le nouvel Internet (Severo, 2013), les médias sociaux (Kaplan et Haenlein, 2010) et plus particulièrement les réseaux sociaux du Web grand public ne cessent de connaître un succès exponentiel auprès des internautes (Roblyer et al., 2010). En attendant de revenir plus amplement sur la différence entre les réseaux et médias sociaux, il faut souligner que les deux concepts sont complémentaires et partagent bien des caractéristiques. Les médias sociaux utilisent les réseaux sociaux pour diffuser l'information. Viallon et Trestini (2019, p. 256) renseignent à ce sujet que « les

médias sociaux se caractérisent fondamentalement par deux particularités qui sont l'immédiateté et la participation ».

Les médias sociaux sont alors considérés comme des plateformes d'échanges et d'interactions entre un ensemble de personnes, de groupes ou d'entités sociales (Karoui, 2012). Selon les chiffres de GoGlobe.com sur le réseau X, précédemment Twitter, près de 350 000 nouveaux Tweets et 100 nouveaux comptes sont comptabilisés chaque minute (Badouard, 2021). Le réseau social Facebook revendique un milliard de connexions par jour, 510 000 commentaires et 700 000 nouveaux comptes enregistrés chaque minute. De la même manière, en 2020, 500 heures de vidéos sont déposées par minute sur la plateforme YouTube (Viallon et Gardère, 2020). Au-delà de la sphère privée, l'intérêt pour les plateformes de réseaux sociaux est aujourd'hui transposé dans le domaine politique. La montée en puissance des médias sociaux, notamment les wikis, les sites de partage de contenus, les communautés en ligne et les réseaux sociaux, offre un espace plus large aux politiques (Viallon et Trestini, 2019) dans leurs stratégies de persuasion et de conquête des électeurs. Les médias sociaux sont perçus aujourd'hui comme un outil indispensable à la pratique et à la modernisation de la communication politique. Ils ont joué un rôle crucial dans différents événements internationaux qui ont marqué le champ des sciences sociales et politiques, « allant de la campagne électorale de Barack Obama en 2008 jusqu'aux soulèvements populaires du printemps arabe en 2011 » (Ben Mansour, 2017, p. 3). L'expression politique en ligne (Greffet, 2016), comme principal moyen de conquête du pouvoir, prend tout son sens grâce aux médias sociaux, qui sont considérés en politique comme un moyen de communication de proximité. Depuis les années 2000, les campagnes web ont connu une croissance remarquable dans le paysage électoral des démocraties établies. Toutefois, il faut souligner qu'il n'y a toujours pas un large consensus sur leurs effets sur les électeurs lors des joutes électorales. Gibson, Rommele et Williamson (2014) soutiennent que ce défaut de consensus réside non seulement dans les différences entre les systèmes politiques des pays, mais aussi dans les différents types d'élections et surtout le rythme de l'innovation technologique. Dans la littérature scientifique, plusieurs études se sont intéressées aux questions relatives à la compétition électorale dans les médias sociaux. Il s'agit entre autres de Bastien et Greffet (2009) ; Gibson et Ward (2012) ; Lilleker et al. (2011) ; Ward, Gibson (2009). Chen et Smith (2010) montrent que sur ce terrain s'affrontent les cyberoptimistes et les cyberpessimistes. Ben Mansour (2017) souligne que les premiers

soutiennent que ces nouvelles technologies ont le pouvoir de revitaliser la démocratie représentative au moment où elle connaît des difficultés. Les seconds craignent que les TIC deviennent un moyen de domination et de contrôle.

Les enjeux sociétaux, en l'occurrence la problématique du développement durable, prennent aussi une place importante avec l'émergence des médias sociaux. Les acteurs, à travers les usages qu'ils en font, visent de plus en plus à mettre en œuvre « les politiques économiques efficaces qui soient, en même temps, socialement équitables et écologiquement tolérables » (Brunel, 2018, p. 41) pour les générations actuelles et futures. En attendant de revenir sur la notion du développement durable, l'on peut déjà retenir de la définition que le développement durable à trois composantes que sont la durabilité écologique, le développement économique et la justice sociale. A ces trois dimensions traditionnelles, Riffon et Tremblay (2016), cités par Joumard (2019, p. 2074) proposent « une typologie à six dimensions » : écologique, sociale, économique, éthique, culturelle et de gouvernance. Aujourd'hui, l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) associe le territoire comme septième composante du développement durable¹

Dans les jeunes démocraties comme celle du Bénin où l'usage des médias sociaux en contexte politique prend, de plus en plus, de l'ampleur, les stratégies de communication autour des offres et projets politiques, observées au début des années 1990, sont en constante mutation.

Problématique

Depuis la conférence des forces vives de la Nation du 28 février 1990 (Adamon, 1995), les Béninois ont découvert une autre ambiance de la compétition électorale et ont, de ce fait, « renoué avec un État de droit, respectueux des droits de la personne » (Adélakoun, 2008, p. 23). L'un des principaux fondements d'un système démocratique crédible est l'organisation des élections régulières, pacifiques et transparentes. Dès lors, la vie politique du Bénin a été marquée par l'organisation effective d'échéances électorales, notamment des élections présidentielles, législatives, communales et locales. L'animation de la vie politique n'a donc jamais fait défaut dans le paysage politique au Bénin depuis ces trente dernières années. Toutefois, il convient de souligner qu'au lendemain de cette conférence nationale qui a

¹Manuel d'utilisation GADD-A - Grille d'analyse de développement durable — Institut de la Francophonie pour le Développement Durable.

permis l'instauration de la démocratie, le discours politique dans sa conception et dans son exécution n'était pas confronté aux exigences des médias sociaux. A partir de 2013, la parole et les images interagissent désormais pour aller à l'assaut d'un grand nombre de sympathisants et d'électeurs, et ce grâce à l'apparition des médias sociaux numériques.

Par conséquent, la classe politique a fini par se convaincre que l'Internet et le web social sont des éléments majeurs à intégrer dans la stratégie de conquête du pouvoir public (Maherzi, 2012). D'un point quasiment nul en 1990, une étude de l'Unesco sur les indicateurs de l'universalité de l'internet au Bénin révèle que le nombre d'abonnements internet a atteint plus de cinq millions en 2018. Au Bénin, les médias sociaux ont pris véritablement leur envol dans l'animation de la vie politique en 2015 avec l'organisation des élections législatives. L'utilisation des médias sociaux a atteint un niveau si élevé que le pouvoir législatif a tracé des balises pour encadrer son utilisation dans le cadre des législatives du 26 avril 2015. Adamon (2015, p. 91) renseigne que la loi n° 2013-06 du 25 novembre 2013 qui définit et organise le Code électoral en République du Bénin stipule en son article 54 ce qui suit :

« Au cours de la campagne électorale et jusqu'à la proclamation des résultats par la Cour Constitutionnelle, il est formellement interdit à tout opérateur de réseau de téléphonie mobile agissant comme "mass média" de mettre à la disposition du public ou d'une partie du public, de diffuser, de relayer ou de communiquer des informations de toute nature relatives à la campagne électorale, aux candidats, aux partis politiques ou alliances de partis politiques impliqués dans la campagne des élections législatives ».

Par ailleurs, l'utilisation des médias sociaux en politique a été particulièrement remarquable en 2016 au cours de l'élection présidentielle. A titre illustratif, les principaux candidats avaient tous un compte X (Twitter). En effet, Lionel Zinsou comptabilisait 3962 followers sur X, alors qu'Abdoulaye Bio Tchané en était à 4 672, Pascal Koupaki à 2 461, Patrice Talon à 174 et Sébastien Ajavon à 542.² La société civile s'est aussi fortement mobilisée sur les médias sociaux au cours de ces élections. Animé par la plateforme électorale des organisations de la société civile du Bénin, le site Vote229.org (du nom du hashtag de l'élection #vote229) est resté très actif le jour du scrutin. Il a publié dix recommandations à suivre sur les réseaux sociaux le jour du scrutin. Un séminaire avec pour thème « Présidentielle Bénin : les pièges à éviter sur les réseaux sociaux le jour du scrutin » a même

²Jeune Afrique : « Présidentielle au Bénin : le match des réseaux sociaux », publié le 03 mars 2016, consulté en ligne le 19 novembre 2020.

été organisé le 27 février avec le soutien de l'ambassade des États-Unis.³ Le pays dispose aussi depuis 2017 d'un écosystème numérique dynamique avec un cadre juridique construit autour de la loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin.⁴ Le discours des hommes politiques essaie alors de se conformer aux réalités des médias sociaux. Face à la diversité des problèmes sociétaux, les discours politiques ne manquent pas de proposer des solutions afin d'emporter l'adhésion des citoyens. L'un des défis majeurs pour les acteurs politiques et les pouvoirs publics au Bénin, comme dans beaucoup d'autres pays africains, est l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Les offres et les projets politiques ainsi que les stratégies de communication vont en grande partie dans ce sens. Partant de ce constat, l'étude tente de répondre à la question de recherche suivante :

Question de recherche

Comment les objectifs du développement durable, en l'occurrence la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de l'environnement sont-ils abordés dans les stratégies de communication de l'élite politique béninoise sur les médias sociaux ?

Hypothèses

Le point de départ des hypothèses gravite autour d'un objectif général qui se résume à déterminer les stratégies de communication et de mise en circulation des discours de l'élite politique béninoise dans les médias sociaux. L'étude est motivée par trois hypothèses. La première est intitulée : « **Les médias sociaux constituent, pour la classe politique un espace d'expression, de contournement des médias traditionnels, une agora dans laquelle les discours s'affrontent en faveur de la lutte contre la pauvreté** ». Ici, on postule que les médias sociaux offrent une alternative d'expression à la classe politique. Grâce à ces plateformes, les acteurs politiques se libèrent des contraintes d'accès aux médias traditionnels, souvent contrôlés par les pouvoirs publics, et peuvent exprimer leurs opinions sur les enjeux de la société. Dès lors, dans l'espace public numérique, les discours politiques s'affrontent (Wolton, 1989). La plupart de ces discours vont dans le sens de l'équité sociale qui renvoie à la promotion d'une société démocratique, saine, sûre et juste, fondée sur

³Jeune Afrique : « Présidentielle au Bénin : le match des réseaux sociaux », publié le 03 mars 2016, consulté en ligne le 19 novembre 2020.

⁴La loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin a été voté par les députés de la huitième législature le mardi 13 juin 2017.

l'intégration sociale et la cohésion. Dans une telle société, les droits fondamentaux, l'égalité entre hommes et femmes, de même que la lutte contre la discrimination sont respectés. Il apparaît dans ce contexte que l'amélioration des conditions de vie des citoyens et, par la même occasion, la réduction de la pauvreté devient un enjeu majeur des projets politiques et des stratégies de communication (Degryse et Pochet, 2009) des professionnels de la politique.

De ce point de vue, l'équité sociale est proche de la justice sociale, qui renvoie à l'égalité des droits et des devoirs de base pour les citoyens et une possible acceptation d'inégalités socio-économiques que si et seulement si elles engendrent des avantages pour tous en particulier pour les plus défavorisés (Rawls, 1987). Ces deux principes définissent la devise du Bénin qui défend la trilogie « Fraternité, Justice, Travail ». Pour Adair (1991, p. 83), « la justice sociale vise essentiellement à définir les règles d'accès des individus aux biens sociaux qui relèvent de la structure de base de la société ». Il s'agit « d'une part des droits et des libertés qui relèvent des institutions politiques et d'autre part des avantages, notamment les revenus et la richesse résultant des structures socio-économiques ». Chaque personne doit avoir « un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base égales pour tous compatible avec un même système de libertés pour tous » (Rawls, 1987, p. 287). Pour finir sur cette notion, Adair (1991) retient à ce propos que les libertés fondamentales dans une société sont les libertés politiques et civiques, « ...d'éligibilité, les libertés d'expression, de réunion, de pensée et de conscience, la protection de la personne, le droit de propriété personnelle » (*op. cit*, p. 84). Le volet social est l'un des trois piliers du développement durable que Brunel (2018, p. 41) définit comme étant « la mise en œuvre des politiques économiques efficaces qui soient, en même temps, socialement équitables et écologiquement tolérables pour les générations actuelles et futures ». Ainsi, les sous-hypothèses seraient, d'une part, que les médias sociaux sont un espace public, accessible à tous les acteurs politiques béninois et que, d'autre part, ils permettent à ces acteurs politiques de mettre en œuvre leurs stratégies de communication autour des enjeux relatifs à la lutte contre la pauvreté (ODD 1).

La deuxième hypothèse, quant à elle, suppose que « **Les enjeux environnementaux sont faiblement prises en compte dans sa prise de parole de l'élite politique béninoise à travers les médias sociaux** ». D'emblée, on postule qu'au Bénin et dans beaucoup d'autres africains au sud du Sahara, ce qui intéresse l'opinion publique, les médias et les acteurs politiques, c'est l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Ainsi, dans l'arène publique

numérique, ces trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique (Wolton, 1989) focalisent leur attention sur les offres politiques et les stratégies de communication qui priorisent la lutte contre la pauvreté des citoyens. La préservation de l'environnement, qui est une question non moins importante aux yeux des Nations Unies, a tendance à être appréhendée par l'élite politique béninoise comme un enjeu de demain et non un défi du présent. A partir de cela, il est judicieux d'analyser la place qu'occupe effectivement l'environnement dans les discours de l'élite politique béninoise pour infirmer ou confirmer cette hypothèse. Il s'agit de l'ODD 13 qui « lutte contre le changement climatique » ; l'ODD 14 qui s'occupe de la « préservation de la vie aquatique » et l'ODD 15, qui s'intéresse à la « restauration de l'écosystème terrestre ».

Il convient de souligner que la protection de l'environnement est un pilier fondamental du développement durable. En effet, la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en juin 1992 (Kiss et Doumbe Bill, 1992), a adopté des principes nécessaires, qui servent d'orientation et de guide pour les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'une approche intégrée des politiques de développement. Elle a également abouti à l'adoption de « l'Agenda 21 » et à la signature de Conventions et d'Accords (Châtaigner et Caron, 2017). Ces conventions présentées en vingt-sept (27) fondements. Le premier point stipule que : « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature ».

La troisième et dernière hypothèse présume que « **Les acteurs politiques béninois ne sont pas encore totalement entrés dans la logique des médias sociaux qui se caractérisent par l'horizontalité et la spontanéité des interactions. La verticalité de la communication reste encore largement dominante dans les stratégies de communication sur les médias sociaux** ». A ce niveau, il convient d'analyser la relation qui existe entre l'élite politique béninoise et leurs citoyens dans l'espace public numérique. La forme de communication la plus utilisée par les hommes politiques béninois dans les médias sociaux serait la communication du haut vers le bas. Les réseaux sociaux numériques sont encore utilisés comme des médias traditionnels, du haut vers le bas. La possibilité d'interagir avec les internautes n'est pas encore entrée dans les habitudes et les pratiques de communications de l'élite politique.

Depuis les années 2010, les médias sociaux ont complètement révolutionné les modes de communication. La participation citoyenne, dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre politique, est devenue un enjeu majeur des stratégies de communication en contexte politique. L'horizontalité qu'offrent les médias sociaux est abordée par Huron et Spieth (2019, p. 74) en ces termes :

« Les médias sociaux permettent notamment d'avoir une meilleure connaissance des fans et des followers, de les avertir par une communication interactive et à jour et de les amener à s'engager, en leur donnant un rôle ».

Ils offrent également la possibilité d'utiliser efficacement les ressources (temps et moyens) et d'évaluer plus rapidement le statut du consommateur afin de mieux le prendre en compte (Abeza et al., 2013 ; Brodie et al., 2011). Ces atouts s'inscrivent dans une posture tournée vers le marketing relationnel. Ainsi, Eagleman (2013) et Pronschinske et al., (2012) montrent que le développement de la relation et de la promotion sont favorisés par l'affichage et le partage de contenu avec les consommateurs ainsi que par l'échange et l'interaction facilitée par les réseaux sociaux numériques.

Le cadre théorique

Les sciences de l'information et de la communication (SIC) s'intéressent à une communication sociale qui entre dans un processus de création de signification entre des humains (Averbeck-Lietz, Bonnet et Bonnet, 2014) et de restitution des dimensions de la communication humaine. Elles permettent d'appréhender les visions de la communication qui fondent les échanges quotidiens entre les individus. Dacheux (2009, p. 9) voit à travers les SIC la mise « à distance » de deux visions de la communication. La première vision conçoit la communication comme une source de d'intercompréhension et un tremplin pour la construction du lien social (Wiener, 1971 ; Breton, 1992 ; Wolton, 1997 ; Habermas, 1997). A cette appréhension, s'ajoute celle pour qui la communication fait appel à la publicité, au marketing et aux relations publiques. Même si ces trois concepts sont liés, il est important de souligner qu'ils ne sont pas à confondre. Pour ce qui est des relations publiques, par exemple, il existe quatre différents modèles (Grunig et Hunt, 1984) : le modèle de la propagande, le modèle de l'information du public, le modèle bidirectionnel asymétrique et le modèle bidirectionnel symétrique ou de l'excellence. Le dernier modèle est le paradigme le plus dominant des relations publiques et le plus adapté aux médias sociaux (Charest, Lavigne et Moumouni, 2015). De ce point de vue, la communication apparaît comme un art de

manipulation, de séduction au service des individus (Chaumely et Huisman, 1991 ; Charaudeau, 2009 ; Muchielli, 2000). Les deux visions de communications évoquées ramènent à la logique de l'Ecole de Palo Alto pour qui « toute communication présente deux aspects : le contenu et la relation, tels que le second englobe le premier » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1991, p. 52). Sur le plan épistémologique, plusieurs modèles permettent d'analyser les SIC en général et plus particulièrement les médias sociaux en particulier. Au nombre des approches, figurent, entre autres le *Gatekeeping*, le structuralisme, le constructivisme, la théorie de Granovetter, les *cultural studies*, la sémiologie, *etc.* Du fait que les messages produits sur les médias sociaux sont des messages multi-systèmes sémiologiques dans lesquels écrit, son, images fixes et animées se mélangent, il est donc nécessaire d'avoir une approche globale. L'étude fait le choix de deux modèles épistémologiques, à savoir le constructivisme (Bateson, 1981 ; Watzlawick, 1992 ; Lamizet et Silem, 1997 ; Noyer et Delforce, 1999) et la sémiologie (Barthes, 1964 ; Gourévitch, 1998 ; Jadoulle, Delwart et Masson, 2002 ; Viallon, 2006).

Le constructivisme

Lamizet et Silem (1997, p. 152) définissent le constructivisme comme « un courant épistémologique [...] qui s'intéresse au processus à travers lequel les individus construisent la réalité individuelle, familiale, politique, sociale, idéologique. » Bateson (1981), dans son approche systémique et Watzlawick (1988), dans sa vision d'une réalité « inventée », ont posé les bases de cette vision du monde. Chaque individu se construit ainsi une réalité qui ne correspond pas forcément à celle que les autres ont construite et c'est la source de nombreux problèmes de communication. Cette individualité, décrite par les auteurs, se constate à travers les médias sociaux où chaque individu se positionne, dans l'espace public numérique, en fonction de son regard des choses et du monde. Les causes de ces différences de construction viennent de la culture, du sexe, de l'éducation, ou tout simplement de la psychologie des individus. Viallon et Gardère (2020, p. 245) explicitent davantage cette vision individuelle de la communication et de ses enjeux en ces termes :

« Les médias sociaux sont un exemple original de la construction d'une réalité. A la fois, ils fonctionnent en vase clos : clic après clic, les internautes se construisent un monde qui leur ressemble, qui leur plaît, les moteurs de recherche mémorisent leurs intérêts et modulent leurs offres en fonction, les commerçants leur envoient des messages adaptés, les individus ont petit à petit l'impression que le monde leur ressemble sans avoir conscience que c'est un miroir qui leur renvoie l'image d'un monde qu'ils se sont eux-mêmes construit ».

Le lien entre le constructivisme et l'analyse des médias sociaux est aussi abordé par Delforce et Noyer (1999) ; Toullec et Simon (2017). Partant du principe de la socio et de la sémio-discursive, les auteurs considèrent l'horizontalité des médias sociaux comme un élément contextuel déterminant les conditions d'intervention et de participation discursives sur les réseaux sociaux numériques (RSN). Ainsi, les discours et les projets politiques relèveraient essentiellement des représentations de chaque acteur politique en fonction de ses expériences personnelles et de sa vision du monde. De ce point de vue, en fonction du positionnement et des enjeux politiques, la construction de la réalité sociale est observée dans la conception et la mise en circulation des discours des acteurs politiques. Par ailleurs, les interactions des internautes suscitées par les discours de l'élite politique béninoise relèvent principalement du domaine de la construction. L'internaute, par son commentaire, décline sciemment ou non ses représentations et ses connaissances sur l'offre politique. Merah (2017) renseigne que les internautes puisent toujours leurs interprétations et représentations dans les différents discours sociaux qui circulent dans la société. En outre, Massou, Mpondo-Dicka et Pinède (2022) proposent d'analyser les médias sociaux en mettant l'accent sur les cadres sociaux et les enjeux de sens du message, qui, au regard de son caractère multimodal, doit être interprété dans une approche qui intègre à la fois le texte, le son et les images.

La critique qu'on peut formuler à l'encontre du constructivisme est le risque du relativisme dès lors où toutes les opinions se valent. Même en sciences, Latour (1992) affirme que les connaissances scientifiques ne sont pas des vérités absolues, mais des constructions sociales, résultat des interactions entre chercheurs. Du moment où l'émission d'informations n'est pas contrôlée par une structure compétente, chacun peut dire ce qu'il veut. Kitching (2008, p. 27) porte aussi des réserves et montre que « les constructivistes adoptent habituellement implicitement une perspective déterministe de la langue qui contraint sévèrement les esprits et l'utilisation des mots par des membres des sociétés ». Il prétend que ces esprits ne sont pas simplement construits par la langue, mais ils sont littéralement « déterminés » par celle-ci ». Mariyani-Squire (1999, p. 110) abonde dans le même sens et soutient que « même si le constructivisme social devait être vrai, il n'y a rien de particulièrement libérateur, à savoir que les entités sont des constructions sociales. Considérer que la nature est une construction sociale n'apporte pas nécessairement d'avantage politique si, en tant qu'agent politique, on se voit systématiquement coïncé, marginalisé et soumis par une construction sociale.

L'approche sémiologique

La sémiologie (Barthes, 1964) dans son adaptation au contexte numérique (Viallon, 2006 ; Toullec et Simon, 2017) permet d'analyser les discours sur les médias sociaux. La sémiologie étudie le processus de signification, c'est-à-dire la production, la codification et la communication de signes. Elle englobe tous les types de signes. Il ne s'agit pas seulement des mots, mais aussi des symboles et des images. La théorie de Barthes est basée sur l'étude des connotations dans *Mythologies* (1957) et *Eléments de sémiologie* (1964). Elle considère la langue comme un système de signes qui reflète les opinions de la société. Partant de ce postulat, il fonde son analyse sur le fait que le discours connotatif oriente vers une bonne interprétation du message :

« Au niveau du message « symbolique », le message linguistique guide non plus l'identification, mais l'interprétation, il constitue une sorte d'étau qui empêche les sens connotés de proliférer soit vers des régions trop individuelles (c'est-à-dire qu'il imite le pouvoir projectif de l'image), soit vers des valeurs dysphoriques ; [...] » (Barthes, 1964, p. 44).

La connotation est un concept primordial dans la création d'un message visuel. Les connotations étant plurielles et subjectives, le *designer* graphique doit toujours veiller à choisir ses signes iconiques et plastiques en tenant compte des connotations pertinentes pour la cible du message. Dans ce travail, les images sont analysées selon la grille d'analyse proposée par Jadoulle, Delwart, Masson (2002) et complétée par (Viallon, 2006). En effet, Jadoulle, Delwart, Masson ont élaboré un outil d'interprétation articulé en quatre étapes. Le premier niveau de l'outil est la lecture affective de l'image. Elle est dirigée par les trois questionnements suivants : quelles sensations, impressions ou souvenirs l'image provoque-t-elle ? Quelles questions ou hypothèses surgissent en la regardant ? Quelles inférences peut-on en faire ? La deuxième étape de l'outil consiste à faire une critique externe et interne de l'image. Pour l'essentiel, il faut chercher à identifier l'auteur et son commanditaire, déterminer la nature de la source, c'est-à-dire vérifier si l'image est la version originale et authentique ou une copie reproduite et modifiée. Il y a aussi l'analyse du matériel utilisé et la technique pour repérer la date. A ce niveau, l'outil est orienté aux détails présentés sur l'image afin de déceler des informations relatives aux personnages et aux objets représentés, en suivant le premier plan, le plan moyen et l'arrière-plan de l'image. L'analyse peut chercher à associer ces informations à une époque, à un lieu, et éventuellement, à une classe sociale. La quatrième et dernière étape de l'outil de lecture

consiste à interpréter le sens de l'image. Au terme des critères d'analyse, les auteurs proposent la synthèse finale qui vise à rassembler tous les résultats et tirer des conclusions afin d'infirmer ou de confirmer les premières impressions. Partant de cet outil d'interprétation, les auteurs intègrent la dimension numérique de l'image dans le message. Ils proposent 25 critères pour la lecture de l'image dans une situation de communication. L'étude retiendra amplement sur cette grille des auteurs dans la seconde partie du travail.

Le corpus et l'approche méthodologique

Le corpus

Le corpus englobe, à la fois, les textes et les images. La constitution du corpus de référence dans ce travail a consisté au recensement des discours publiés par l'élite politique béninoise sur les médias sociaux Facebook et X (Twitter). Deux raisons justifient le choix des deux médias sociaux. En premier lieu, il y a leur déploiement qui semble être plus important que les autres plateformes. Facebook et Twitter sont les médias sociaux les plus utilisés. Au Bénin, malgré le fort taux d'analphabétisme du pays (65,60% pour les personnes âgées de plus de 15 ans)⁵, l'usage des deux médias sociaux se généralise, de plus en plus, au sein de toutes les couches de la société. En 2019, Facebook compte un million vingt mille d'utilisateurs, suivis de X (Twitter) qui détient 20 mille personnes inscrites⁶. En second lieu, il y a le déploiement de ces deux médias sociaux sur le plan international. Aux Etats-Unis, on rappelle encore du phénomène Obama en 2008. Produit de l'américanisation, le réseau social Facebook « est celui où Obama a enregistré l'utilisation la plus nouvelle et la plus réussie en termes électoraux » (Naddaf, 2016, p. 199). Depuis lors, les acteurs politiques du monde et ceux du Bénin essaient de mettre l'utilisation des médias sociaux au cœur de leur stratégie de communication.

L'étude prend en compte quatre hommes politiques béninois en fonction de critères bien définis. En effet, c'est autour d'eux que gravite l'animation de la vie politique de 2016 à 2021. Ce sont les candidats ayant occupé les trois premières places au terme de la proclamation des résultats du premier tour de l'élection présidentielle par la Commission électorale nationale

⁵Programme d'Appui à la gestion décentralisée de l'Alphabétisation au Bénin (PAGEDA)

⁶We are Social, Digital, Rapport de janvier 2019, <https://datareportal.com/reports/digital-2019-benin> consulté le 16 décembre 2020.

autonome⁷. Il s'agit de Patrice Talon, vainqueur de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 avec 65,67% des suffrages⁸, actuel président de la République du Bénin ; Lionel Zinsou, arrivé deuxième au terme de l'élection et Sébastien Ajavon, classé troisième du scrutin⁹. En plus de ces trois hommes politiques, l'étude s'est intéressée à Boni Yayi, l'ancien président de la République du Bénin, qui a précédé l'actuel chef de l'Etat. Mentor de Lionel Zinsou en 2016, il est un acteur majeur de la politique béninoise pour avoir exercé deux mandats consécutifs en tant que président de la République de 2006 à 2016. Puisque la constitution ne lui permet pas d'exercer un troisième mandat à la tête du pays, il ne lui était pas possible d'être candidat à cette élection présidentielle.¹⁰ Toutefois, il n'est pas resté inactif dans l'animation de la vie politique depuis 2016 où il a transmis le pouvoir à son successeur.

La recherche couvre la période allant du 19 février 2016¹¹ au 31 décembre 2020. Ce choix se justifie pour plusieurs raisons. En effet, il n'est pas superflu de rappeler qu'au Bénin l'utilisation des médias sociaux a atteint un niveau élevé au milieu des années 2010. Déjà en 2015, ces plateformes numériques ont été fortement utilisées pendant les élections législatives. Les pouvoirs publics sont même allés jusqu'à « encadrer cette utilisation par une loi » (Adamon, 2015, p. 26) pour anticiper sur les risques de la généralisation de l'usage de ces plateformes. De ce fait, les principaux acteurs politiques ont fait leur apparition sur ces médias sociaux comme le témoigne, en 2015, la création de la page Facebook de Boni Yayi, de Patrice Talon, de Sébastien Ajavon et de Lionel Zinsou. Par conséquent, en 2016, pendant l'élection présidentielle, tout au long de la campagne électorale lancée officiellement par la Commission électorale nationale autonome (CENA) le 19 février 2016, l'élite politique béninoise a intégré les réseaux sociaux numériques dans leur stratégie de communication durant la campagne électorale. Ainsi, En plus de la télévision, de la radio et de la presse écrite, les projets politiques sont aussi fortement mis en circulation sur les plateformes numériques.

⁷Commission nationale en charge de l'organisation des élections en République du Bénin. Elle est institution constitutionnelle.

⁸« Second tour de l'élection présidentielle de 2016 - Résultats des votes au plan national » [archive], sur cour-constitutionnelle-benin.org, 25 mars 2016, consulté le 16 août 2020.

⁹« La Cour Constitutionnelle a calmé les esprits » [archive], sur gouv.bj, 14 mars 2016 (consulté le 15 décembre 2019).

¹⁰« Thomas Boni Yayi: « Mon nom ne figurera dans aucun bulletin » [archive], sur RFI, 10 juin 2015 (consulté le 15 décembre 2019).

¹¹La Commission électorale nationale autonome annonce sur son compte Twitter que « la campagne électorale est ouverte pour 15 jours à compter du vendredi, 19.02 à zéro heure ».

La date du 19 février 2016 est donc, de ce point de vue, appropriée comme point de départ de la constitution du corpus de l'étude. Ensuite, le Bénin a organisé entre février 2016 et décembre 2021 quatre différentes élections constitutionnelles, notamment la présidentielle de mars 2016, les législatives de mai 2019, les municipales et communales de mai 2020 et la présidentielle de 2021. Dans le but de mener l'étude sur un seul quinquennat de cinq ans d'animation de la vie politique, la constitution du corpus s'arrête à la date du 31 décembre 2020.

Le choix de l'angle des objectifs du développement durable s'explique par le fait que le Bénin est un pays en développement. Dans ce contexte, les défis auxquels le pays est confronté sont essentiellement d'ordre social, économique et, dans une certaine mesure, environnemental. De ce fait, l'actualité politique est, en grande partie, marquée par des discours sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Cette réalité du terrain politique, qui assure la pluralité et la disponibilité des discours politiques, permet de collecter des données adéquates pour l'analyse. Selon les objectifs poursuivis, « le corpus peut donner naissance à une pluralité de corpus » (Comby et Mosset, 2016, p. 23). Ainsi, dans ce travail de recherche, le corpus est construit à partir d'une échelle à deux niveaux. Pour Lévy (2013, pp. 308-309), « parler d'échelle, c'est justement admettre qu'autre chose que la taille change quand change la taille ». Ainsi, l'étude prend en compte, d'une part, un échantillon global de 657 publications sur Facebook dont 355 pour Patrice Talon, 90 pour Boni Yayi, 175 pour Sébastien Ajavon, 37 pour Lionel Zinsou, et, d'autre part, sur la même période, 300 *tweets*, sur X, répartis comme suit : 00 pour Patrice Talon, 90 pour Boni Yayi, 175 pour Ajavon Sébastien et 35 Lionel Zinsou. Par ailleurs, une cinquantaine d'images sont recensées et analysées pour l'ensemble des quatre acteurs politiques. L'objectif, ici, est de répertorier la typologie des discours politiques abordés dans les médias sociaux ainsi que les stratégies de communication, tant par le message linguistique que par l'image, mises en œuvre. La seconde échelle est qualitative. Elle analyse plus finement les discours sous l'angle des objectifs du développement durable relatifs à la pauvreté et à l'environnement. A ce niveau, l'étude se focalise sur les publications faites sur le réseau social Facebook. En effet, le constat fait, à partir du corpus, est que sur X (Twitter), ce sont les mêmes publications de Facebook qui sont reprises par les quatre acteurs politiques. Ainsi, l'analyse retient 405 publications dont 200 pour Patrice Talon, 60 pour Boni Yayi, 120 pour Sébastien Ajavon et 25 pour Lionel Zinsou. De même, la communication politique ne peut exister en dehors de l'opinion

publique. C'est pourquoi vingt mille commentaires, rédigés par des internautes, ont été collectés à partir des comptes Facebook sélectionnés, puis analysés. Deux critères ont permis de sélectionner les commentaires. Il s'est agi d'abord de vérifier et d'écarter les commentaires émis avec un faux compte Facebook. A cet effet, pour que le commentaire soit recensé, l'internaute devrait émettre son avis à partir de son propre compte Facebook à travers lequel on peut accéder à des informations personnelles relatives à son identité, en l'occurrence son nom, son prénom et sa photo de profil. Le second critère a consisté à recenser uniquement les commentaires qui donnent un avis explicite sur l'offre politique ou sur la stratégie de communication mise en œuvre par l'élite politique. Ainsi, un nombre représentatif de 5000 commentaires ont été retenus pour chacun des quatre hommes politiques sur la période allant de 2016 à 2020, soit au total 20 000 commentaires pour le corpus.

Approche méthodologique

Le besoin d'une analyse de discours dans le contexte politique, social, économique et environnemental, avec un ensemble de données textuelles et iconiques, demande une interprétation plus vaste. C'est pourquoi la démarche méthodologique de l'analyse du corpus est une méthode mixte à deux échelles. Une première quantitative permet d'analyser les stratégies de communication de l'élite politique béninoise à travers les médias sociaux. Il s'agit de questionner la dimension sociotechnique de mise en relation des acteurs politiques et du public dans la production et de la circulation des discours en ligne (Rebillard et Smyrnaio, 2019). Ainsi, la première tâche a été le recensement systématique des publications de chaque acteur pour en tirer les conclusions qui s'imposent. Compte tenu de la densité des discours proposés au cours de cette période, la collecte est faite au moyen de l'outil de « recherche avancée » proposé par la plateforme qui permet de consulter les publications des messages et images publiés directement sur le compte Facebook et Twitter des quatre hommes politiques choisis dans le cadre de cette recherche.

La seconde échelle est qualitative, conçue dans le sens qu'elle permet de faire ressortir de nouvelles données et de les traiter de façon qualitative, contrairement aux devis quantitatifs qui soumettent leurs données à des épreuves statistiques (Deslauriers, 1982). Elle devrait permettre, dans un premier temps, d'identifier et de catégoriser la nature des messages publiés entre 2016 à 2020 sur les médias sociaux ; dans un deuxième temps, montrer comment les discours sur la pauvreté et sur l'environnement sont mis en circulation sur les

médias sociaux, puis, dans un troisième temps, analyser les interactions relevant des usages des médias sociaux dans l'espace public numérique entre acteurs politiques et citoyens.

Considérant que les discours de l'élite politique et les commentaires des internautes s'inscrivent dans une dynamique narrative et argumentative des activités et des expériences, il apparaît que l'analyse de contenu et l'analyse du discours sont plus appropriées dans ce contexte. Pour mener l'analyse, il est important de décrire « la nature du support matériel » utilisé pour l'analyse, « le mode d'inscription des thèmes » et « le type de démarche de thématisation » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 239). Fortin et Gagnon (2016, p. 364) renseignent que « [ce] type d'analyse consiste à traiter le contenu des données de manière à en découvrir les thèmes saillants et les tendances qui s'en dégagent ». Et à Délorme (2021, p. 107) de préciser que « le processus d'analyse s'effectue en fragmentant les données narratives en plus petites unités afin d'être en mesure de se soumettre au codage ». Pour assurer la fiabilité des données analysées, l'étude fait le choix des discours et commentaires textuels porteurs du sens (Vo Thanh et Kirova, 2018 ; Wattanacharoensil et al., 2017).

Le corpus est ensuite soumis à la méthode d'analyse dénommée « la netnographie », ou encore « l'ethnographie virtuelle » (Bouchez, 2019) qui est une méthode d'enquête qualitative qui utilise le contenu publié sur internet comme source de données en s'appuyant principalement sur des communautés virtuelles de consommations (Bernard, 2004). Kozinets (1998), cité par Délorme (2021, p. 112) définit la netnographie comme étant

« [A] written account resulting from fieldwork studying the cultures and communities that emerge from on-line, computer mediated, or Internet based communications, where both the field work and the textual account are methodologically informed by the traditions and techniques of cultural anthropology. »

C'est donc une méthode d'enquête qualitative qui utilise le contenu publié sur internet comme source de données en s'appuyant principalement sur des communautés virtuelles de consommations (Bernard, 2004). Elle s'intéresse aux communautés virtuelles qui, par définition, sont des groupes de personnes qui partagent des intérêts communs de nature culturelle ou autres se regroupant sur le web afin de discuter et partager en communauté (Kozinets, 1998).

L'analyse est réalisée à l'aide du logiciel IRaMuTeQ sous forme de textes, mots et phrases. Après l'extraction des discours et des commentaires, on a procédé au rétablissement de leur homogénéité entravée par des erreurs orthographiques et syntaxiques. Le corpus est par la

suite analysé de manière lexicométrique à l'aide de la méthode Reinert (1987). Lebart et Salem (1988, p. 183) définissent la lexicométrie comme un « ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques sur le vocabulaire d'un corpus de textes ». Le développement d'internet et le phénomène du big data rendent d'autant plus pertinent l'usage de ce type d'outil (Barats, Leblanc et Fiala, 2013). Pour y parvenir, le logiciel libre IRaMuTeQ, développé par Pierre Ratinaud et qui procède de la même façon que la méthode Alceste (Roy, Garon, 2013), a permis de procéder à un découpage du texte en plusieurs types d'unités textuelles, au sein du corpus global : des unités aléatoires découpées mécaniquement (morceaux de phrases de taille similaire) et des unités initiales.

Une analyse du discours et des stratégies de communication, ne saurait être menée, à l'ère des médias sociaux, sans une approche sémiologique. L'approche sémiologique se concentre sur le message délivré, le fait qu'il soit constitué de signes renvoyant à d'autres réalités, d'où son caractère potentiellement très polysémique. Le travail de Barthes (1964) sur les affiches publicitaires est à cet égard exemplaire dans la manière dont le texte est relié à image.

En effet, dans ce travail, par le biais de la sémiologie, on se donne pour tâche d'expliquer, voire de dévoiler le sens des images utilisées (Hénault, 2008) dans les discours de l'élite politique béninoise. Pour construire une interprétation plausible et crédible du message véhiculé, l'étude s'inscrit dans l'approche proposée par Barthes (*op. cit.*). Elle prend appui sur les vingt-cinq critères de lecture des images proposés par Viallon (2006). Pour l'essentiel, il s'agit de la première impression, les hypothèses de départ, la nature du document, l'émetteur, le récepteur potentiel, le contrat de communication le champ, le hors-champ et le cadre, le hors-cadre, l'échelle des plans, les angles de prise de vue : standard, plongée, contre-plongée, la composition : perpendiculaire, parallèle à l'action, multi-focale, la quantité et type d'informations, la répartition des informations : avant-arrière-plan, le mouvement interne réel-simulé, la couleur, l'éclairage, les personnages, les codes statiques et codes cinétiques lents, les regards, la proxémique, la kinésique, le montage, les trucages, le son, la langue, la relation texte/son-image, les modes de distanciation : humour, satire, le temps, la synthèse finale.

Le plan de la thèse

La thèse comprend deux grandes parties. La première partie, intitulée « mise en contexte théorique », définit les notions clés du sujet selon la littérature scientifique. Cette phase permet de cerner le concept du discours politique et de comprendre comment il s'est adapté à l'émergence du numérique. Ainsi, cette première partie du travail est subdivisée en trois chapitres qui font l'état des lieux du discours politique, des médias sociaux et du développement durable. Le premier chapitre présente les spécificités du discours politique et rappelle les méthodologies contemporaines d'analyse de discours. Le chapitre débouche sur une brève présentation de la vie politique béninoise depuis les indépendances à nos jours.

La communication politique est avant tout une interaction entre les acteurs politiques, les médias et l'option publique. C'est pourquoi le deuxième chapitre du travail étudie les médias en général et les médias sociaux en particulier. Il présente l'historique de ces nouveaux supports numériques d'information et retrace la pluralité de leur dénomination, à savoir « réseaux sociaux, réseaux sociaux numériques, médias sociaux, plateformes » (Viallon, Gardère, 2020, p. 6).

Le troisième chapitre définit le concept du développement durable élaboré lors de la conférence de Rio en 1992 (Kiss, Doumbé, 1992). Par ailleurs, il présente brièvement chacun des dix-sept objectifs contenus dans l'Agenda 21 (Caron, Châtaigner, 2017) pour les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Bénin qui fait l'objet de cette étude.

La deuxième partie de ce travail traite de l'analyse des données et comporte quatre chapitres. Le premier chapitre se propose de mettre en évidence l'ensemble des thématiques abordées dans les discours de l'élite politique béninoise à travers les médias sociaux. Le deuxième chapitre analyse les spécificités des usages politiques des médias sociaux au Bénin. Les audiences des discours de l'élite politique béninoise ainsi que les interactions avec les citoyens dans l'espace public numérique sont prises en compte dans ce chapitre. Ce qui importe, ici, est d'analyser les manières et les modes d'usage des médias sociaux en contexte politique au Bénin. Le troisième chapitre met en lumière comment la question spécifique de la pauvreté et de l'environnement est abordée dans les discours des hommes politiques béninois. Il s'agit de mettre en évidence les stratégies utilisées par la classe politique béninoise pour communiquer sur les ODD 1, 13, 14 et 15. Le quatrième et dernier chapitre

fait une analyse sémiologique des images utilisées par les hommes politiques sur les réseaux sociaux numériques. Il s'agit de mettre en lumière les stratégies de communication non verbale, mises en œuvre par chacun des hommes politiques du corpus. Ainsi, le lexique, la grammaire et la syntaxe des images politiques à travers les médias sociaux seront analysés. La conclusion générale de la thèse présente la substance des résultats.

PREMIÈRE PARTIE

Mise en contexte théorique

Chapitre 1 : Définir le discours politique

Ce chapitre présente le concept de discours politique. L'enjeu d'une telle présentation réside dans le fait que plusieurs facteurs s'entremêlent pour expliquer les enjeux du discours dans le contexte politique. Dans ce chapitre, il sera passé en revue, dans un premier temps, les différents enjeux et définitions du discours politique et, dans un second temps, une brève présentation du paysage politique béninois sera faite.

1.1. Le discours, une notion polysémique

Pour permettre d'appréhender le concept, Maingueneau (1976, p. 11) propose quatre définitions du discours qui se résument comme suit :

« Le Discours : synonyme de la parole saussurienne, surtout en linguistique structurale. Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet. Au sens harrissien, discours désigne des suites de phrases considérées du point de vue des règles de leur enchaînement. Discours, suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à « énoncé », qui exclut de telles conditions. »

D'emblée, la notion du discours est très large et comporte plusieurs niveaux d'analyse. Siegel (2019, p. 2) a essayé de circonscrire les contours de la compréhension du discours en mettant en exergue cinq éléments :

« Le discours en tant qu'événement langagier, où dans toute énonciation un locuteur cherche à influencer un auditeur en quelque manière ; le discours est un énoncé ou ensemble d'énoncés en situation de communication. Ceci impliquant que l'étude du discours est indissociable de l'analyse des facteurs comme l'énonciateur, son destinataire ou allocutaire, l'espace-temps de la communication, l'intention communicative de l'énonciateur, le thème du discours et un savoir commun, partagé, se rapportant aux données référentielles, culturelles ; le discours dans l'emploi situationnel des données « potentielles » du langage ; le comme un ensemble de stratégies discursives lorsque, notamment, sont réunies des conditions attenantes à une situation d'incertitude liée soit au comportement imprévisible d'un partenaire, soit à une ignorance au moins partielle de la structure de la situation, et où il existe un but qui est visé consciemment ou non par le locuteur, autant que des règles du jeu en présence ; le discours, dans son déroulement, qui permet de construire simultanément un champ discursif et un système de relations » (Siegel, 2019, p. 2).

Il apparaît de ces différentes définitions que le discours est une notion vraiment polyvalente et polysémique. Elle est à la fois d'ordre grammatical, logique, rhétorique, communicationnel, etc. En effet, le discours, loin d'être un simple art oratoire permettant la persuasion, constitue non seulement une expression de la personnalité de celui qui le prononce, mais également une exposition des caractéristiques culturelles, indiquant le milieu, le niveau de vie et

l'histoire sociale de ceux à qui il est destiné. Dans la théorie de l'énonciation, Benveniste (1966) soutient que le discours réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation. Dans cette approche, « discours » s'oppose à « récit » d'histoire qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité. Benveniste (1966, pp. 129-130) pose ainsi l'opposition langue/discours en ces termes : « avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours ».

De ce point de vue, pour le spécialiste de la pragmatique du discours, analyser un discours n'est pas qu'un « *textualcriticism* » ou « *close reading* », c'est aussi et surtout « *how word is action* » et/ou tout simplement comment « dire c'est faire ». L'analyse de discours est perçue par Dominique Maingueneau (1998, p. 10), comme : « (...) l'analyse de discours est ce que je fais, par opposition à ce que font les autres ». L'auteur voit en cette définition un sens large proche de la définition donnée par Dijk (1985), pour qui l'analyse de discours serait « l'étude des énoncés effectifs dans des situations effectives ». L'analyse du discours peut aussi être assimilée à une interaction orale, une analyse conversationnelle.

Ces définitions ne traduisent pas dans la réalité ce qu'est l'analyse de discours, mais elles orientent sur les diverses méthodes disciplinaires qui permettent à chacune des disciplines de se partager un objet unique et riche : le discours. Or, le discours n'est pas que conversation ou simple énoncé pour que son analyse prenne ces formes définitoires. Des formes qui réduisent et limitent véritablement la discipline d'analyse de discours. Le discours, un élément de langage ; un élément de l'argumentation ou encore un élément de langage relationnel et actionnel (Lokonon, 2015).

1.2. Méthodologies contemporaines d'analyse du discours

Cette section de la thèse fait la synthèse de quelques-unes dont la méthodologie automatisée de l'analyse du discours, la linguistique énonciative, l'analyse conversationnelle, l'analyse sociolinguistique, la dimension communicationnelle.

1.2.1. La méthodologie automatisée de l'analyse du discours

Cette approche, grâce au développement des technologies de l'information et de la communication, connaît un nouveau développement et consiste à procéder à une analyse des constances sémantiques à l'intérieur du discours. Avec cette approche, on peut parler d'une

« idéologisation » des productions verbales ou écrites. Son précurseur Pêcheux (1969) en a fait une analyse de séquence, une formation d'hyper domaine et une détermination d'un trajet discursif en vue de la comparaison des fils argumentatifs contenus dans une production verbale. C'est une fréquence et une statistique qui sont facilement dressées.

1.2.2. La linguistique énonciative

Développée par Benveniste (1966 ; 1970), cette méthodologie considère le discours comme un élément de la langue et s'intéresse aux conditions de sa production. Le locuteur est décrit comme susceptible d'une analyse. Il parle « des instances du procès d'énonciations » (je-tu/vous-nous), « les référents » (il-elle/ils-elles), « les indications temporelles » (le moment où est prononcé le discours). A ce niveau, Kerbrat-Orecchioni (2004) développe davantage ces paradigmes verbaux. Elle parle de localisateurs montrant une opposition entre simultanéité/ antériorité/postériorité/neutralité.

1.2.3. L'analyse conversationnelle

La conversation est appréhendée dans le sens de Goffman (1987, p. 20) comme étant :

« La parole qui se manifeste quand un petit nombre de participants se rassemblent et s'installent dans ce qu'ils perçoivent comme une courte période coupée des laches matérielles ; un moment de loisir ressenti comme une fin en soi [...] ».

Il s'agit donc d'une méthode qui fait de la conversation un élément de recherche. Bien qu'étant une spécificité de l'école anglo-saxonne, avec comme précurseur Mickael Lef, ce domaine par essence est transdisciplinaire et prend en compte plusieurs théories. Néanmoins, on peut retenir comme spécificités prioritaires autour desquelles cette démarche tourne :

- la question de la situation de la communication ;
- la question de la compétence communicative ;
- la question de la structure hiérarchique de la conversation ;
- l'analyse dynamique de la conversation ;
- la conversation comme jeu de langage.

C'est avec Kerbrat-Orecchioni que cette méthode prend une forme courageuse dans le monde francophone. Elle parle du traitement du discours en interaction. L'analyse, à ce niveau, doit tenir compte des membres de l'échange, de leurs productions, de la manière de gérer les tours de parole, etc., et de leurs interprétations. Dans ce cadre, Kerbrat-Orrechioni (2004)

développe le principe de « l'éclectisme méthodologique », un principe qui contribue à l'analyse « du pugilat verbal du siècle ».

1.2.4. L'analyse sociolinguistique

Contrairement à ce que l'on pense, cette méthode fait appel non seulement à la langue, mais elle prend surtout en compte la nécessité d'apporter, par l'analyse du discours, d'autres réponses qui ne sont pas que linguistiques aux faits ou phénomènes notés dans un texte. On peut dire de cette démarche qu'elle permet la mise en évidence des unités linguistiques avec les structures sociales et l'établissement d'une relation qu'on peut dire de « cause à effet ».

Elle prend en compte :

- une entrée lexicale de l'étude, c'est-à-dire l'indexation des unités, le calcul des fréquences de termes spécifiques, dégagement des termes pertinents, établissement de chaînes d'équivalence, analyse des phénomènes d'énonciation ;
- une entrée automatique de l'étude ;
- une entrée formelle et sémantique, à savoir : le système énonciatif, les embrayeurs et le but communicatif ;
- les rituels sociaux avec Bourdieu (1982) où l'argumentation analysée à travers la rhétorique, la syntaxe, l'interaction ou autre, ne révèle que l'autorité de l'énonciateur, porteur du discours.

1.2.5. La dimension communicationnelle

On se trouve, ici, à un moment crucial pour l'analyse de texte où il est utile de retenir que la question principale que se pose le chercheur est : quels sont en réalité les éléments de la communication verbale ? Une manière de montrer qu'en dehors des éléments de structure analysés et développés, on doit rechercher aussi la finalité d'un texte, pour ne pas dire ce à quoi sert l'agencement des mots. Si aujourd'hui, plusieurs auteurs s'occupent de cette question, il est vrai que le mérite revient à Jakobson (1963) même si sa théorie a eu droit à des réquisitoires sévères de la part d'autres chercheurs. On retient de façon globale que, pour Jakobson, la production verbale véhicule six (6) éléments ou facteurs que sont : le destinataire, le message, le destinataire, le contexte, le contact et le code ; à chacun de ces éléments, souligne-t-il correspond une fonction :

- élément destinateur correspondant à la fonction expressive de la langue : le locuteur exprime ses sentiments et cela permet de voir son attitude par rapport à ce dont il parle);
- élément message, la fonction poétique : c'est l'évidence de la matérialité des signes, ce qui permet au locuteur de donner une couleur esthétique à son texte ; ici entrent en ligne de compte, le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix, le style, etc. ;
- élément destinataire, on a la fonction conative : ce qui permet au locuteur à travers son message de laisser l'allocataire auto-agir sur lui-même ou s'auto influencer ; les traces se retrouvent souvent dans l'usage de verbes performatifs, de l'impératif comme temps linguistique et surtout dans ce que les « pragmaticiens » de discours décrivent par "acte de langage" ; comme le sujet, les personnes, les faits, des choses sans lesquelles la communication ne saurait être réelle ou possible ;
- à l'élément contact, la fonction phatique : elle permet au locuteur d'établir, de maintenir ou de rompre le contact physique et psychologique avec l'allocataire dans la communication ;
- et enfin à l'élément code la fonction métalinguistique : cela consiste à utiliser un langage pour expliquer ce même langage ou un autre langage, il impose pourtant que le locuteur et son allocataire partagent le même savoir des choses pour ne pas entraîner d'autres problèmes liés au problème de l'interprétation et du décodage ou encore de piège d'encodage préparé intentionnellement par le destinateur.

On comprend donc que la pensée de Charaudeau (2007, p. 2) s'inscrit dans la dynamique de l'interdépendance des éléments constituant une situation de communication :

« (...) Dans le meilleur des cas (bien que faussement), le langage est considéré comme un instrument au service de l'activité communicative des hommes, dans le pire des cas, on s'en méfie parce qu'il masquerait la réalité sociale. Pourtant, s'il y a communication et information dans les sociétés humaines, c'est bien par le fait langagier lui-même, non point comme instrument extérieur (comme on prendrait un marteau pour enfoncer un clou), mais comme ce qui fonde ces activités ».

Toutes ces méthodologies ont leur importance et font découvrir un pan de l'histoire du discours. Mais, dans le cadre de l'étude, il s'avère nécessaire d'adopter quelques-unes de ces approches qui permettent de rester dans le versant relationnel et interactionnel du discours.

Néanmoins, c'est le lieu de préciser que malgré cette diversité de méthodologies, les questions demeurent invariables et répondent à des objectifs précis. Elles sont au nombre de cinq : Quoi ? Qui ? Comment ? Pourquoi ? Où ? Pour chaque réponse trouvée, les mêmes

questionnements reviennent pour combler la soif de la recherche qui ne se lasse guère de poser des hypothèses pour y apporter des réponses. C'est ainsi que tous reconnaissent aujourd'hui que le discours soit dit par une personne, ou qu'il fasse l'objet de plusieurs acteurs, son caractère « dialogal » ne saurait disparaître ou être réfuté. C'est pour dire que même si les locuteurs ont utilisé le monologue, ce monologue a une visée dialogique, car produit en situation médiatique ; en ce sens qu'il convoque un tiers, à qui est destiné le message. Le discours politique ne saurait être politique s'il n'exprime pas, s'il ne crée pas l'émotion et s'il ne construit pas les relations en vue de permettre au cadre participatif de rendre compte des pensées, des actions et des intentions de l'énonciateur dirigeant.

On s'aperçoit alors que le discours, sous toutes ses formes (récits, dialogues, textes de presse, etc.), occupe, dans les recherches et les débats en sciences de l'information et de la communication, une place centrale. Le discours est l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme « acte effectif et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie », Achard (1995, p. 10). Pour Maingueneau (1998, p. 37), le discours peut désigner « des énoncés solennels ou se référer à des paroles sans effet, ou encore désigner n'importe quel usage restreint de la langue : le discours politique, le discours polémique, le discours des jeunes, etc. ». Adam (1990, p. 23) définit la notion du discours comme « un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée ».

Il ressort que l'analyse du discours revêt plusieurs dimensions à la fois linguistique, communicationnelle, sociologique, sémantique et sémiologique, etc. Ce qui intéresse dans la présente étude est la dimension communicationnelle qui permet de mettre en lumière les stratégies de communication et les interactions suscitées par les discours.

1.3. Le discours politique

Ghiglione (1989, p. 69) définit le discours politique comme un discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire. Pour l'auteur, le discours politique est un lieu de combat entre les citoyens et l'État, entre les forces politiques, entre l'État et les forces politiques. C'est par son biais que les citoyens tentent de définir et redéfinir la situation sociale et politique. Le texte politique,

à la différence des autres textes, a une signifiante qui porte sur la particularité de l'énonciateur, de l'énonciataire, et de l'énoncé ; dans chacun de ces compartiments se retrouve pratiquement le lien entre le porteur du message, celui à qui le message est destiné et le message lui-même. C'est tout simplement « un jeu de lecture en miniature, d'exploitation ligne par ligne, idée par idée, objectif par objectif » (Lokonon, 2015, p. 29). Leff (1992, p. 381) parlera de « *textualcriticism* » ou « *close reading* », une approche qui permet de considérer l'argumentation et le style comme des éléments inextricablement liés dans une production discursive et construisant une relation entre l'orateur et l'auditeur. Ainsi, pour l'auteur, « contrairement au texte poétique, le discours politique n'a pas vocation à attirer l'attention sur le travail formel qui l'engendre : il a bien plutôt tendance à le camoufler, à le cacher en effaçant les traces ».

De ces différentes définitions, il se dégage que le discours politique est au carrefour de plusieurs disciplines. Il est un terrain propice pour la linguistique de corpus, pour l'analyse du discours, mais aussi pour les sciences de l'information et de la communication. Le discours politique implique des acteurs et un espace public. Bonnafoos et Tournier (1995, p. 68) y voient un « espace public où l'on se parle ». Il représente donc une interaction entre des interlocuteurs, qui a lieu dans un contexte ou dans une situation de communication. Dans ce contexte, le discours politique prend un statut théorique de discours spécialisé, s'il y a lieu d'appeler discours spécialisé un discours particulier d'un domaine donné contenant un lexique souvent considéré comme opaque par les personnes non initiées.

Pour Le Bart (1998, p. 7), le discours politique « est celui que tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions (Amossy et Koren, 2010, p. 14). Il englobe l'ensemble des techniques utilisées par les politiques dans le but d'accéder au pouvoir et de le conserver (Guigo, 2022). Il comprend également d'autres situations qui touchent à la vie politique, y compris le journalisme politique. Il existe une étroite relation entre le discours politique et son contexte qui correspond à la situation de communication (Maingueneau, 2010) et l'espace social d'apparition (Amossy, 2000), tout comme entre les participants, la culture et l'époque.

Sous l'angle d'interaction, le discours politique implique des messages, multimodaux ou non, produits par les hommes politiques, qui traitent des questions d'intérêt pour les citoyens. Cette définition prend ses bases dans quatre des éléments principaux de toute communication (qui parle, à qui l'on parle, de quoi l'on parle et comment ce qui est dit est

transmis ?). Il va de soi que le discours politique se caractérise, avant tout, par des stratégies argumentatives et persuasives. De ce point de vue, Lerat, (1995, p. 17) signale que le discours politique apparaît surtout spécifique par ses techniques rhétoriques. Pour lui, il est le terrain privilégié de l'argumentation, le siège où l'on met en place une stratégie discursive permettant la mise en évidence des thèses présentées et auxquelles il faut adhérer. Le discours politique se trouve donc parsemé d'arguments reliés par un fil conducteur, et dont le seul but est de persuader et de convaincre. Il fait appel aux techniques rhétoriques afin de faire adhérer le public aux thèses développées. L'organisation discursive du discours politique dépend donc du public, de la situation de communication et du contenu du discours lui-même. Il serait difficile d'affirmer que tout discours politique présente une structure bien établie, d'où la flexibilité de ce domaine spécialisé. Le contenu du discours restreint ou donne libre voie au locuteur politique pour établir une stratégie discursive. Les sujets traités, les acteurs, tout comme le lieu de production du discours politique, représentent les bases principales de toute stratégie discursive. Le locuteur politique doit tenir compte de tous ces facteurs au moment de concevoir une stratégie de présentation de ses arguments. On entend généralement par discours politique tout discours prononcé dans un contexte politique (des discours parlementaires, conférences du parti politique, etc.) par des sujets politiques dans le cadre de leurs fonctions, avec toutes les particularités que le contexte et les interlocuteurs exigent.

Par ailleurs, le discours politique est perçu comme relevant de la pratique langagière qui entraîne un développement discursif devant un public qui appartient donc au domaine politique et qui a comme objectif principal « la transmission des idées, mais surtout la mise en œuvre d'une stratégie argumentative qui a comme résultat l'adhésion du public » (Hernandez-Bayter, 2014, p. 44). Lagunilla (1999, p. 45) met l'accent sur la composante sociale du discours qui serait « un ensemble d'énoncés prononcés dans un but précis et qui se construit à l'intérieur de la société ». Comme l'indique Benveniste (1996), le discours se réfère à la mise en fonctionnement de la langue. En tant que pratique sociale, il se doit d'être présent dans tous les domaines de la société, que cela soit le discours scientifique ou le discours politique.

Wolton (1989, p. 36) préfère parler de la communication politique qui, selon lui est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion

publique au travers des sondages ». Dans cet environnement d'affrontement permanent, caractérisé par la conquête et la gestion du pouvoir, les acteurs politiques essaient d'établir ou de renouer le lien social avec le corps électoral par l'action (Musso et Vuchic, 1988), de nourrir la conscience et la connaissance du citoyen sur des questions d'intérêt national afin de leur permettre de comprendre le monde, de connaître les enjeux auxquels la société est confrontée et de prendre des décisions éclairées (Nadeau et Bastien, 2003). Ainsi, les campagnes électorales et autres moments de la compétition électorale constituent des moments privilégiés où les acteurs politiques déroulent des stratégies de communication pour faire adhérer le maximum d'électeurs à leur projet politique.

Le contenu du discours politique est constitué d'un certain nombre d'éléments qu'il serait utile de passer en revue. Au nombre de ceux-ci figurent la source, la nature des arguments et le mode de diffusion. Par source, Lagunilla (1999, p. 47) entend « le dispositif mis en place et qui se trouve être à l'origine du discours politique ». Ce dispositif correspond à la situation d'énonciation et fait référence au lieu et au moment de production du discours, ainsi qu'aux acteurs présents. En effet, le lieu de production est l'endroit où le discours est prononcé ; il correspond, dans le cas du discours politique, à un endroit où se légitime la parole politique et où l'on prend des décisions concernant le bien-être de la communauté. Par exemple, le discours politique peut se produire dans un cadre institutionnel (Guespin, 1976) et donc dans des endroits où l'on discute des affaires de la communauté. Il peut s'agir d'un discours prononcé lors de séances au parlement, lors de débats, lors de réunions du parti, lors de conseils, lors d'une allocution télévisée ou tout simplement lors de toute intervention du locuteur politique. Cet espace public d'échanges, à l'intérieur ou à l'extérieur du champ politique, représente alors l'espace où l'on légitime tous les participants du discours politique. C'est dans ce lieu d'énonciation que le locuteur et les interlocuteurs accèdent à un degré de spécialité requis par le domaine, par exemple politique. Mais c'est également l'endroit d'échanges entre les interlocuteurs et le locuteur, pour se reconnaître et se donner un rôle dans l'échange. Cet espace de persuasion correspond ainsi à la scène publique où se met en évidence le processus argumentatif de persuasion mis en place par le sujet politique. Il faut tout de même signaler que cette scène publique n'est pas homogène. Charaudeau (1995, p. 15) précise qu'« il peut s'agir d'un discours interne ou externe, dépendant des intervenants et de l'espace de production ». Dans ce cas, le discours politique se doit d'être flexible et adaptable aux exigences de l'auditoire et du lieu de production.

Ces rôles dans l'échange politique prennent place si les conditions requises qui contraignent l'échange ou qui le délimitent sont réunies dans sa définition du « discours ». Ceci revient à dire que dans le discours politique, le lieu d'échange est chargé de la mise en place d'un système de contraintes qui déterminent la production et les intervenants à partir du point de vue politique et social de ceux-ci. D'ailleurs, les locuteurs politiques se doivent d'utiliser un langage politique, donc un lexique politique qui caractérise le domaine spécialisé. Un lexique qui, pour certains, se révèle opaque et surtout ambigu, mais pour d'autres, les locuteurs politiques, est clair, le plus clair pour faire très simple et faciliter la transmission de l'information à la communauté. Cependant, l'utilisation d'un tel lexique spécialisé représente une arme à double tranchant, deux fonctions qui pourraient éventuellement sembler opposées. Dans un premier temps, le lexique politique permet de différencier le discours politique du discours général et des autres discours spécialisés. Il permet également de repérer, caractériser et de faire participer les spécialistes du domaine et ensuite de maintenir à l'écart ceux qui ne sont pas spécialistes. Ce qui, de prime abord, pourrait être interprété comme un aspect restrictif par rapport à l'auditoire général. Les citoyens n'ont pas un accès complet au lexique politique et donc au sens particulier de la terminologie utilisée. Dans un deuxième temps, c'est le lexique politique qui permet aux sujets politiques de représenter les citoyens qui les élisent, mais aussi de transmettre une information aux citoyens, qui à leur tour, ont besoin de connaître comment les élus gèrent les affaires de la communauté. Dans ce cas, la fonction du lexique politique est de rendre les choses simples aux citoyens non spécialisés. Cette adaptation du discours politique par rapport au public et par rapport au lieu de production nous renvoie au cadre institutionnel et à l'adaptation du lexique politique par rapport à ce cadre particulier. Ainsi, le discours politique peut être classé par rapport à son lieu de production comme un discours institutionnalisé et un discours moins institutionnalisé (Le Bart et Teillet, 2004).

Le moment de production du message politique est tout aussi important. Lagunilla (1999) en aborde. Pour caractériser la temporalité, l'auteur postule que le discours politique soit prononcé pendant la campagne électorale, au début d'un mandat présidentiel ou la fin de celui-ci, le moment lui impose une forme, un contenu et un lexique donné. Le critère temporel contribue à la définition d'un style de discours tout au long d'une période déterminée. La temporalité est en amont et en aval de l'actualité politique. Elle peut permettre de mettre en

évidence une image du locuteur politique en trois temps : le candidat, le président et l'ex-président.

Cet aspect de la temporalité permet dans cette étude de classer et de caractériser les discours politiques au long de l'histoire des discours politiques au Bénin sur une période de cinq ans, c'est-à-dire de 2016 à 2020. En outre, la dimension chronologique de la communication politique permet, dans cette étude, une comparaison des discours portant sur différents sujets abordés ainsi que les stratégies mises en œuvre par l'élite politique béninoise.

En ce qui concerne les acteurs de production du discours politique, ils sont à étudier de deux façons : soit en tant que personnes intervenant dans le processus de création et de production du discours, soit en tant qu'êtres discursifs participant à ce processus. Il faut signaler que ces entités discursives correspondent à l'énonciateur, le locuteur et l'interlocuteur. Dans ce cas, on retiendra les notions relatives à la théorie énonciative et à la notion de polyphonie. M. Bakhtine a emprunté la notion de polyphonie à la musique pour l'appliquer à l'étude littéraire de l'œuvre de Dostoïevski qu'il présente dans Bakhtine (1970). Il introduit la notion de « voix » faisant référence à la dissociation entre la « voix » de l'auteur et la « voix » de ses personnages. Il attribue à ces « voix » une caractéristique particulière, la résonance. Ces voix s'entrecroisent pour créer le son.

Quant à la polyphonie, elle fait référence à un dispositif qui doit être mis en relation avec la langue. Dans ce cas, la polyphonie correspond à la situation de communication et à la mise en scène de plusieurs entités énonciatives différentes qui peuvent avoir un lien avec le locuteur ou non (Ducrot, 1984). D'ailleurs, la théorie énonciative propose une approche basée sur l'interdépendance de l'émetteur politique et de son récepteur. Autrement dit, plusieurs entités interviennent lors d'une énonciation ; le sujet parlant n'est pas le seul responsable des positions prises lors de l'émission d'un énoncé. Tout énoncé correspond donc à une mise en relation d'une diversité d'instances : le sujet parlant, le locuteur, l'énonciateur, mais aussi l'interlocuteur (Ducrot, 1984, p. 84).

Le locuteur politique correspond à l'entité désignée et parfois auto désignée comme représentant des interlocuteurs politiques que sont les citoyens. Le locuteur politique est chargé d'exercer des fonctions dans le domaine politique relatif à la communauté. Il peut accéder au statut d'entité discursive politique seulement lors de ses échanges avec ses interlocuteurs. C'est grâce à ce dialogue entre les êtres discursifs que le locuteur peut trouver

une certaine légitimité. Par ailleurs, c'est dans ces échanges que les deux entités vont construire chacune une image, l'une de l'autre, à travers le discours. Il s'agit, dans ce cas, d'un jeu de miroirs où le locuteur politique, à travers ses discours, renvoie une certaine image de lui à ses interlocuteurs, tout en tenant compte de l'image qu'il renvoie d'eux.

Comme on a pu le souligner, la relation entre les différents acteurs entrant en jeu dans la production du discours politique est bilatérale et réciproque. Ils sont en interaction constante et ne peuvent pas être caractérisés de façon séparée. Si le locuteur politique s'appuie sur le destinataire pour établir sa stratégie communicative, il faut également signaler que son existence et sa présence dépendent également de celles des interlocuteurs-citoyens. Que la communication soit faite en contexte numérique ou non, on ne peut parler de locuteur politique que si et seulement s'il est reconnu et légitimé par les interlocuteurs-citoyens. Il s'agira de construire une image non seulement en fonction d'un allié, les interlocuteurs-citoyens, mais aussi en fonction d'un adversaire, les interlocuteurs-adversaires ou opposants du locuteur politique. L'image construite de l'adversaire joue un rôle important dans la construction de l'image du locuteur politique. Il se doit de se démarquer de son adversaire et de mettre en évidence ce qui le rapproche des interlocuteurs. L'image de l'adversaire fonctionne comme un filtre-miroir qui met en relief les caractéristiques du locuteur politique et des interlocuteurs citoyens. On pourrait parler avec Lagunilla (1999) des prismes qui reflètent chacun à son tour une image de l'autre. Le locuteur politique reflète l'image que de lui peuvent avoir les interlocuteurs. Les interlocuteurs se construisent une image du locuteur politique à partir de ce qu'il dit et en le comparant avec l'image hors discours qu'ils avaient de lui. Mais ils construisent également une image de l'adversaire à partir de ce que le locuteur politique renvoie. Finalement, le locuteur politique, dans sa course à la légitimation, se doit d'utiliser un discours et un lexique, à la fois fermé et ouvert. Comme le signale Le Bart (1998, p. 28) : « quiconque veut être entendu se doit de s'exprimer dans la langue légitime, celle qui fait illusion (et impression) auprès de tous, ceux qui la parlent comme ceux qui ne la parlent pas ». Le locuteur politique se doit de savoir utiliser cette parole politique quand il s'adresse à ses interlocuteurs : ses homologues, ses adversaires ou ses concitoyens. A propos de cette idée de discours interne et externe, qui s'adresse à deux publics différents : d'une part, les homologues politiques et de l'autre, les citoyens. Ceci demande une adaptation du lexique de la part du locuteur politique par souci de clarté et de transparence.

Le locuteur politique doit donc savoir manier ces allers-retours à l'intérieur de son discours, non pas pour parler comme son interlocuteur, mais plutôt pour parler comme l'interlocuteur souhaite l'entendre parler. Ainsi, le locuteur politique doit bien réfléchir et peser ces allers-retours qui peuvent lui être bénéfiques, mais qui risquent, tout de même, de lui causer la non-adhésion de ses interlocuteurs, faute d'effectivité de sa stratégie communicative.

Dans ce contexte d'étroites relations entre les acteurs d'une communication politique, l'interlocuteur joue un rôle central dans la réception du message et l'atteinte de l'objectif de l'homme politique. L'interlocuteur politique est le destinataire immédiat du discours politique, qu'il se trouve physiquement présent ou pas dans la situation d'énonciation. Le locuteur politique s'adresse toujours à un interlocuteur politique et représente l'entité essentielle d'une communication politique. C'est à partir de ses caractéristiques particulières que le locuteur politique met en place différentes stratégies discursives, à savoir : la construction d'une image par le discours et l'emploi de valeurs partagées, entre autres.

L'interlocuteur politique peut être défini comme la cible des différentes stratégies discursives utilisées. Il se retrouve au centre de la scène politique. L'interlocuteur politique représente par conséquent l'objectif à atteindre de tout discours et de toute stratégie mise en place. Le locuteur politique se doit de puiser dans ce que l'interlocuteur politique lui offre pour la constitution d'une stratégie adéquate, comme l'emploi d'un système de croyances communes qui pourrait, éventuellement, faciliter la communication. Or l'interlocuteur politique vise à représenter une entité politique plus vaste, ce qui veut dire qu'il fait référence à l'ensemble des citoyens et à leur bagage culturel commun qui leur permet de se constituer en ensemble, en communauté et donc de vivre en société. Le locuteur politique fait en conséquence allusion à la masse, au collectif social, fondé sur les membres de cette société se reconnaissant au nom de « l'être ensemble » qui caractérise leur communauté culturelle. (Charaudeau, 2000, p. 44). C'est cette participation à une vie de communauté, le partage d'un imaginaire collectif et l'appartenance au système démocratique qui permettent la constitution d'une identité nationale chez l'interlocuteur politique.

Dans le discours politique, la stratégie argumentative est tout aussi importante et à prendre au sérieux. En effet, les arguments correspondent aux idées exposées et constituent le contenu de celui-ci. Charaudeau (2000, p. 30) affirme que le contenu d'un discours n'est pas vraiment politique, que le discours ne l'est pas non plus, et que c'est la situation de communication qui joue un rôle important. Il montre que ce n'est pas le discours qui est

politique, mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise. Ainsi, l'ensemble des arguments présents dans un discours ne sont politiques que s'ils se trouvent dans une situation de communication politique. C'est le lieu d'énonciation, les intervenants et le moment d'énonciation qui définissent le statut politique de la communication. Or, on pourrait, éventuellement, dire qu'il n'y a pas de contenu politique sans situation de communication politique. Les propos tenus sans les conditions requises pour que le dispositif de communication politique ait lieu n'ont aucune fonctionnalité et donc aucune portée. D'un autre côté, la situation de communication politique qui contient des propos non-politiques perd de la véracité et donc de la légitimité à cause du relâchement dans le contenu. Ce qui revient à dire que ces deux traits caractéristiques entretiennent une relation bilatérale et complémentaire.

Finalement, ce n'est pas le contenu qui rend un discours politique plus efficace qu'un autre. C'est plutôt le poids des propos tenus dans un discours particulier qui lui confère une certaine acceptation chez le public. Autrement dit, ce sont les échanges et les relations du locuteur politique et des interlocuteurs dans un lieu et à un temps politique qui nous permettent de parler d'un contenu, d'un réseau d'arguments dits politiques. Néanmoins, le discours politique est considéré comme un discours spécialisé, en partie grâce à son contenu. C'est le sujet spécialisé et donc le domaine restreint de ce sujet qui donne aussi un sens politique au discours politique. Ce qui revient à dire que le locuteur politique se doit de parler politique à ses interlocuteurs, dans un contexte politique. Ainsi, la situation de communication et les propos tenus par le locuteur politique caractérisent le discours politique.

La mise en circulation du discours politique est en pleine mutation avec l'émergence des techniques de l'information et de la communication. Les moyens de circulation de l'information employés pour la diffusion d'un discours politique correspondent à un modélisateur de la parole politique. Le discours politique trouve sa place et un terrain de circulation grâce à différents moyens adaptés à son contexte. Comme l'indiquent Amossy et Koren (2010, p. 14), le discours politique trouve sa place dans une pluralité de moyens de diffusion : « une pluralité de situations allant de l'orateur face à son auditoire, du débat parlementaire ou télévisé et du journalisme politique à la parole participative sur le Net [...] ».

Dans un premier temps, le discours politique peut être mis en circulation par des moyens très institutionnalisés : parmi ces moyens, on peut compter les textes parlementaires, les

bilans de fin d'année, les textes écrits ou oraux pour la formation interne et/ou externe, les tracts, les affiches de campagne électorale, les professions de foi, les meetings de campagne, les séances d'information générale, les débats télévisés, entre autres. Dans ce cas, le moyen de diffusion impose au discours politique une certaine rigidité et prévisibilité.

Dans un deuxième temps, le discours politique peut être diffusé par des moyens moins institutionnalisés ; parmi eux, on peut retrouver la diffusion dans les différents médias : la télévision, les interviews télévisées, les articles de presse, les conférences et séminaires hors contexte politique et finalement, et tout dernièrement, les réseaux sociaux : sites Internet, les plateformes socionumériques, etc. Ces moyens de diffusion correspondent à une approche moins formelle et institutionnelle du locuteur politique. D'une part, respectant un cadre institutionnel, ils présentent une certaine rigidité et d'autre part, en fonction du moyen de diffusion utilisé, ils autorisent un certain relâchement du locuteur politique. Après avoir mentionné les différents moyens de circulation de l'information du discours politique, il faut signaler que le locuteur politique doit respecter un ordre chronologique pour la diffusion de l'information. Il se doit d'organiser l'information dans des unités de temps logiques qui permettent à l'interlocuteur de suivre la progression de l'information ; il faut signaler également que le moyen utilisé pour la diffusion de l'information conditionne le choix du lexique utilisé, donc le discours politique. Autrement dit, le discours politique doit s'adapter aux influences et conditions de chaque mode de circulation. Ces adaptations peuvent avoir lieu au niveau du lexique, mais aussi au niveau de l'organisation interne du discours et des stratégies discursives employées. Il apparaît que la légitimité des médias est très importante dans la communication politique. Elle se caractérise par la mise en récit de l'actualité politique. La circulation de l'information se fait par plusieurs moyens. La présente étude s'intéresse au mode de diffusion numérique que constituent les médias sociaux.

1.4. Présentation du paysage politique béninois

Ancienne colonie de la France, le Bénin fait partie des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il a accédé à l'indépendance le premier août 1960. Selon l'institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), la population béninoise a atteint depuis 2019 11 884 127 habitants (contre 11 496 140 habitants en 2018). Elle est composée de plus de 50 % de femmes et de plus de 49 % d'hommes d'après les données de l'année 2018. En 2015, le taux de pauvreté national est de 40 %. Plus de 47 % de la population vivent dans les villes en 2018.

Il faut souligner que le pays est caractérisé par un nombre élevé de personnes non scolarisées. Chez les individus de 15 ans et plus, le taux d'alphabétisation s'élève à 42,36 % en 2018.

Il existe très peu de travaux connus sur l'histoire et la description du paysage politique du Bénin. Le gouvernement du Bénin à travers son site Web, présente quelques spécificités de l'histoire politique du pays¹². On retient que la terre de l'actuel Bénin était occupée par plusieurs royaumes. Les plus en vue sont ceux de *Danxomè* (Abomey), *Xogbonou* (Porto-Novo), *Allada*, *Nikki*, *Kouandé* et *Kandi*. Les premiers souverains d'Abomey et de Porto-Novo sont issus de la migration Adja-Fon, venue du Togo voisin (Tado). Les autres peuples proviennent de l'actuel Nigéria, Niger ou Burkina Faso. Ainsi, le pays était un foyer de civilisations anciennes et brillantes, bâties autour de ces royaumes : des cités-États. Ces entités politiques, bien structurées, étaient pourvues de centres urbains fonctionnels. Elles avaient développé un commerce local, basé dès le XVIIe siècle sur la traite des esclaves, puis sur celle du palmier à huile après l'abolition du commerce négrier en 1807.

Cette économie de traite a favorisé l'installation, le long de la côte surnommée « Côte des esclaves », de comptoirs commerciaux contrôlés par les Anglais, les Danois, les Portugais et quelques Français. En 1704, la France est autorisée à construire un port à Ouidah tandis qu'en 1752, les Portugais découvraient Porto-Novo.

En 1863, le premier protectorat français est établi avec le roi Toffa de Porto-Novo qui recherche de l'aide face aux prétentions du roi d'Abomey et aux attaques des Anglais implantés à Lagos. La même année, *Glèlè*, roi d'Abomey, autorise les Français à s'établir à Cotonou. Quelques années plus tard, en 1882, le souverain du royaume de Porto-Novo signe un nouvel accord de protectorat avec la France qui envoie un « résident français » chargé d'assister le roi.

En 1894, les Français, vainqueurs des rois locaux, ont créé la colonie du Dahomey. Le territoire prend le nom du royaume le plus prépondérant et le plus résistant à l'occupation étrangère : Danxomè avec son légendaire roi Béhanzin.

¹²Gouv.bj est le site officiel du gouvernement du Bénin. Il présente des informations dans tous les domaines du pays.

Proclamée République le 4 décembre 1958, le Bénin a accédé à la souveraineté internationale le premier août 1960, sous le nom du Dahomey. Le pays est connu pour « l'exemplarité » de son processus démocratique entamé en février 1990, à la suite de la Conférence nationale des forces vives. Depuis lors, plusieurs élections présidentielles, législatives et locales ont sanctionné la dévolution du pouvoir politique. En quinze ans, le libéralisme politique a généré trois alternances au sommet de l'État.

Il a connu véritablement deux vagues de démocratisation, couronnées d'élections dont sont issus les gouvernants. La première remonte à l'aube de l'indépendance avec les élections générales de décembre 1960. Cette période reste marquée par l'inachèvement du mandat du président de la République, balayé par un coup d'État militaire en 1963. En outre, la vie politique souffrait du monolithisme, car très rapidement le nouveau président a inspiré la fusion des partis politiques en un seul officiel : le Parti Dahoméen de l'Unité (PDU). La deuxième vague de démocratisation est en cours depuis février 1990. Sa spécificité est qu'elle s'inscrit dans la durée et permet une stabilité des institutions démocratiques.

Plus globalement, l'histoire politique contemporaine du pays peut être séquencée en trois temps majeurs : le temps de l'instabilité politique, le temps militaro-marxiste et le temps du Renouveau démocratique. Le temps de l'instabilité politique marqua les douze premières années de l'indépendance. Une série de coups d'État se suivait jusqu'en 1970, valant au pays le nom « d'enfant malade de l'Afrique ». L'acte fondateur de cette instabilité est le putsch du colonel Christophe Soglo qui renversa le 28 octobre 1963 Hubert Maga, le père de l'indépendance, démocratiquement élu. En effet, avec la nouvelle Constitution adoptée en novembre 1960, les élections générales, tenues le 11 décembre suivant, ont consacré le maintien d'Hubert Maga au pouvoir. Mais profitant des troubles sociaux dans le pays, l'armée prit le pouvoir en 1963. Trois mois après, la gestion du pays fut confiée à un gouvernement civil.

Sourou Migan Apithy devint président de la République et Justin Ahomadégbé son Premier Ministre et vice-président. Une nouvelle Constitution fut adoptée par référendum le 5 janvier 1964. Mais ces deux dirigeants du gouvernement n'arrivaient pas à accorder leurs violons. Le premier décembre 1965, l'armée les força à démissionner. Pour autant, les civils conservaient le pouvoir à travers le président de l'Assemblée nationale, Taïrou Congacou. Peu satisfait de sa gouvernance, Christophe Soglo, devenu général, propulsa à nouveau

l'armée au-devant de la scène. Le 22 décembre 1965, il se proclama président de la République de facto. Il fut renversé à son tour par les jeunes officiers militaires le 17 décembre 1967. Le Commandant Maurice Kouandété, cerveau du coup d'État, confia trois jours après les destinées du pays au chef de l'Armée, le lieutenant-colonel Alphonse Alley.

En mai 1968, des élections présidentielles sont organisées par les officiers afin de remettre à nouveau le sceptre du Dahomey à une autorité civile. Cependant, les trois leaders politiques traditionnels du pays qu'étaient Hubert Maga, Sourou Migan Apithy et Justin Ahomadégbé ne sont pas autorisés à se présenter. Ils appelaient alors au boycott de ces élections.

En leur absence, un inconnu fut porté par le peuple. Seulement, le candidat élu, le docteur Basile Adjou Moumouni gênait les intérêts des militaires. Fonctionnaire international de l'Organisation mondiale de la Santé en poste à Brazzaville, le chef de l'État élu n'était pas du sérail politique et ne rassurait pas les militaires. Ces derniers nourrissaient certainement des inquiétudes quant au maintien de leurs privilèges. Ce faisant, les militaires prétextaient de la faible participation pour annuler le résultat de ces élections. Dans la foulée, face aux pressions, le 17 juillet 1968, ils installèrent un civil de rechange à la Présidence.

Le nouveau chef de l'État, ancien élu à l'Assemblée de l'Union française, était en réalité le quatrième ténor politique du pays. Habitué de la vie politique dahoméenne, il faisait le consensus au sein du Comité Militaire Révolutionnaire (CMR). Les vieux démons habitant toujours l'Armée, elle s'invitait à nouveau sous les feux de la rampe. Le colonel Maurice Kouandété éjecta Emile Zinsou du pouvoir le 12 décembre 1969. Comme à son habitude, il ne dirigea pas le pays. Il en confia la gestion à un autre officier, le lieutenant-colonel Paul Emile de Souza. Les militaires s'engagèrent en mai 1970 à quitter la tête de l'Exécutif. Pour conjurer le sort de l'instabilité, une nouvelle formule fut trouvée : une présidence tournante fut instaurée. Elle consistait en la formation d'un gouvernement dirigé à tour de rôle par les trois principaux acteurs politiques civils : Maga, Apithy et Ahomadégbé. Les trois leaders politiques du pays, solidement ancrés électoralement dans une région, devaient se succéder à la magistrature suprême tous les deux ans. À la fin du mandat d'Hubert Maga en mai 1972, Justin Ahomadégbé prit le relais. Mais la formule ne fit pas longtemps recette. Le 26 octobre 1972, l'Armée s'empara à nouveau du pouvoir, avec le chef de Bataillon Mathieu Kérékou. Il balaya ce triumvirat, raillé comme un « monstre à trois têtes ». C'est le début du deuxième temps politique fort du pays.

Le deuxième temps, militaro-marxiste, s'étale sur cette prise de pouvoir à la Conférence nationale de février 1990. En 1975, le gouvernement militaire opéra des choix stratégiques et idéologiques décisifs. La République du Dahomey est rebaptisée République populaire du Bénin. Elle proclama son adhésion à l'économie socialiste d'orientation marxiste-léniniste. Le pays fut drapé d'une chape dictatoriale. Plusieurs opposants sont assassinés, torturés et exilés. À partir du milieu des années 1980, le pouvoir est acculé par une conjoncture économique sans précédent et qui dérive d'une série de facteurs : la morosité internationale, la gabegie, la concussion et l'impéritie.

En banqueroute, l'État cessa de payer les salaires. Face à cette situation nourrie par les idéologues du Parti communiste du Dahomey, la rue gronda par des manifestations protestataires. Désarmée, la junte militaro-marxiste se résigna à opérer des réformes politiques, économiques et sociales. Le six décembre 1989, elle abandonna le socialisme comme orientation idéologique de l'État et convoqua une Conférence nationale. De plus, les condamnés politiques furent amnistiés et pouvaient rentrer pour participer à ces « États généraux » annoncés pour le mois de février. Le temps du Renouveau démocratique, consacré par cette mémorable conférence des forces vives de la Nation, est toujours en cours en 2024. Du 19 au 28 février 1990, la Conférence nationale réunit plus d'un demi-millier de délégués des différentes composantes du pays à l'hôtel PLM Alédjo sous la présidence de Monseigneur Isidore de Souza.

Deux principales décisions en sont issues. La première instaura le libéralisme économique et politique, la démocratie et l'État de droit. La deuxième nomma un Premier ministre pour seconder le général Mathieu Kérékou maintenu à la présidence, mais vidé de l'essentiel de ses prérogatives. Un vent de renouveau démocratique enveloppa le Bénin. Le Premier ministre nommé par la Conférence nationale, Nicéphore Soglo, administrateur de la Banque mondiale, est chargé de conduire le gouvernement de la période transitoire. Ce gouvernement a pour mission de mettre en œuvre les principales mesures devant conduire à l'adoption d'une nouvelle Constitution et à l'organisation des élections générales. Contrairement aux autres expériences transitoires des pays de la sous-région, les deux acteurs principaux de cette période, le président Mathieu Kérékou et le Premier ministre Nicéphore Soglo, ont su jouer loyalement leur partition et accorder leurs violons pendant les douze mois de sa durée.

Le 11 décembre 1990, une nouvelle loi fondamentale, celle de la Cinquième République, fut promulguée après son adoption par voie référendaire. Elle reflète bien les décisions de la Conférence nationale. Elle a pour trame la démocratie et l'État de droit. Elle opte pour un régime républicain présidentiel avec séparation des trois pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Trois mois plus tard, les élections législatives et présidentielles sanctionnent la fin de la période de transition. La nouvelle Assemblée nationale, monocamérale, est élue pour quatre ans. Elle est présidée par Maître Adrien Houngbédji, avocat et ancien exilé politique. Au deuxième tour des présidentielles, Nicéphore Soglo triomphe de Mathieu Kérékou. Mais en 1996, il dut céder son fauteuil présidentiel à Mathieu Kérékou au terme des élections présidentielles. Cinq ans plus tard, les Béninois accordent à nouveau leur confiance au général Mathieu Kérékou.

En 2006, en l'absence de Mathieu Kérékou et de Nicéphore Soglo, le jeu politique devient plus ouvert. Le premier tour des élections s'est tenu le 5 mars 2006. Vingt-six candidats briguaient la magistrature suprême : des habitués et de nouveaux venus. Parmi eux, Adrien Houngbédji et Bruno Amoussou, tous deux anciens ministres de Kérékou et anciens présidents de l'Assemblée nationale. Contre toute attente, c'est Boni Yayi, dépeint par ses adversaires comme l'émanation d' « une génération spontanée en politique », qui ravit la vedette à ces derniers. Il emporta la décision finale avec plus de 75% des suffrages exprimés. L'année suivante, ses partisans réunis au sein des Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) gagnèrent les législatives. Dans la foulée, le président de l'Assemblée nationale élu, Mathurin Nago est issu de ce mouvement.

Deux principaux acteurs émergent alors au sein de la classe politique béninoise : le président de la République Boni Yayi et son challenger du 2nd tour, Adrien Houngbédji, qui fait office de principal opposant au régime. En 2011, Boni Yayi est réélu pour un nouveau mandat de cinq ans à la Présidence de la République, et ce, dès le premier tour des élections présidentielles. En mars 2016, le peuple béninois porte son choix sur le président Patrice Talon à l'issue du deuxième tour de la présidentielle devant son challenger Lionel Zinsou. Le six avril 2016, le président Patrice Talon prête serment et prend les rênes du pouvoir. Depuis l'accession au pouvoir de Patrice Talon en 2016, le paysage politique du Bénin est essentiellement composé de deux camps. D'un côté, il y a Patrice Talon et ses nombreux soutiens qui forment la mouvance au pouvoir. De l'autre côté, il y a les opposants au régime de Patrice Talon. Sébastien Ajavon, Boni Yayi, Lionel Zinsou représentent les grandes figures de l'opposition.

1.5. L'élite politique béninoise de 2016 à 2021

Cette sous-section de l'étude présente quelques éléments pertinents sur le parcours des quatre hommes politiques qui font l'objet de cette étude.

1.5.1. Patrice Talon

Patrice Talon est né le premier mai 1958 à Ouidah au Bénin. Il est un homme d'affaires et homme d'État béninois, président de la République depuis le 6 avril 2016¹³. Patrice Talon a fait fortune dans la filière des intrants agricoles dans les années 1980, puis de l'égrenage du coton au Bénin au cours des années 1990 et 2000¹. Soutien principal à l'élection du président béninois Boni Yayi en 2006, il entre progressivement en disgrâce avec ce dernier à partir de 2011. Les démêlés qu'il a avec le chef de l'État Boni Yayi ont fini par le contraindre à l'exil en 2012. Il figure au quinzième rang des plus grandes fortunes d'Afrique subsaharienne francophone dans le classement *Forbes*¹⁴ de 2015. Son patrimoine y est estimé à 401 millions de dollars. Il remporte l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Son adversaire, Lionel Zinsou, alors premier ministre de Boni Yayi, reconnaît sa défaite le soir même de l'élection. Il est investi président de la République du Bénin le 6 avril 2016 à Porto-Novo.

Né d'un père cheminot natif de Ouidah et d'une mère issue de la famille Guèdègbè d'Abomey, Patrice Talon est marié à Claudine Gbènagnon, née à Porto-Novo, avec qui il a eu deux enfants du nom de Lionel et Karen Talon¹⁵. Après un baccalauréat série C obtenu à Dakar au Sénégal, il entre à la faculté des sciences de l'université de la même ville. En deuxième année de maths-physique, Patrice Talon, qui depuis l'enfance est obsédé par les avions, réussit au concours de pilote de ligne d'Air Afrique et est envoyé à la base aérienne de Digne, en France, pour la visite médicale. C'est à ce niveau que malheureusement son rêve d'enfance se brise puisqu'il est recalé pour « inaptitude moteur ». Il s'installe alors à Paris, où ses aptitudes dans les affaires (qu'il pratiquait depuis le collège avec des petits trafics de pièces détachées

¹³http://www.beninactu.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1754:coton-patrice-talon-grand-vainqueur-du-duel-avec-letat&catid=36:une [archive] Site Bénin Actu, article consulté le 16 août 2020.

¹⁴Classement Forbes des Africains subsahariens francophone les plus riches - <http://oeildafrique.com/> - Août 2020 [archive].

¹⁵« Bénin : Patrice Talon, le président de la rupture ? » [archive], sur rfi.fr, 22 mars 2016, consulté le 16 août 2020.

au Nigeria) lui ouvrent très rapidement les bonnes portes. Il entre en 1983 dans l'activité de négoce des emballages et des intrants agricoles. Il crée en 1985 la Société de distribution inter-continentale (SDI), qui fournit des intrants agricoles aux producteurs de coton. En 1990, à la suite des recommandations de la Banque mondiale dans le cadre de l'accord de libéralisation économique mis en place dans les États ouest-africains, le Bénin était appelé à se désengager de la filière de la production de coton ; Patrice Talon gagne alors le marché d'implantation de trois usines d'égrenage de coton au Bénin. Il devient ainsi un acteur incontournable du coton béninois malgré l'installation progressive de plusieurs concurrents privés, nettement moins bien organisés.

Depuis 1985, Patrice Talon a mis en place progressivement un tissu industriel d'envergure sous la coupole de la holding SFP (Société de financement et de participation) basée au Bénin. Cette holding est majoritaire dans les filiales béninoises et se présente comme suit :

Tableau 1 : Liste nominative des entreprises de Patrice Talon en 2016

Année de création	Raison sociale	Sigle	Description
1985	Société de distribution intercontinentale	SDI	Première société de Talon. Spécialisée dans la distribution d'intrants agricoles (engrais, herbicides, pesticides). Présence nationale et sous-régionale (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Mali, Sénégal).
1990	Industries cotonnières associées	ICA	Société (forme GIE) chapeautant les premières usines d'égrenage du groupe (CCB à Kandi, ICB à Ouassa Pehunco et SOCOBE à Bohicon) puis deux usines rachetées par la suite à des opérateurs privés (IBECO à Ketou et SCN à Ndali).

1997	Société des huileries de Bohicon	SHB	Obéissant à la logique d'intégration du secteur, les sociétés cotonnières du groupe Talon pour transformer en huile végétale les graines de coton issues de l'égrenage des usines ont participé à hauteur de 25 % aux côtés du groupe SIFCA au capital de la SHB avant de racheter en 2006 les parts des Ivoiriens et devenir majoritaire.
1998	Agence de transit et de logistique	Atral	Société spécialisée dans le transit avec pour objectif celui d'optimiser les opérations d'importation et d'exportations des autres sociétés du groupe.
2003	SIGIB – Novotel	SIGIB	Actionnaire majoritaire à Novotel Bénin.
2008	Société de développement du coton	Sodéco	Issue du rachat de 10 usines appartenant à la Sonapra, la société nationale.
2011	Bénin Control	BC	Société chargée de la conduite de la réforme du PVI.

Tableau 1 : liste nominative des entreprises de Talon. Source : Equipe de communication de Patrice Talon

Il faut rajouter les sociétés d'envergure de la Côte d'Ivoire, notamment AFCHEM SOFACO, l'un des plus gros distributeurs ivoiriens de produits phytosanitaires, la SEAP CI, une usine de fabrication d'engrais à San Pedro.

En outre, le groupe détient des parts minoritaires dans la Société de gestion et d'intermédiation (SGI BENIN), la SERHAU SEM et UBA BENIN. Les sociétés de Talon sont réputées pour leur gestion moderne, leur régularité vis-à-vis des impôts et la stabilité des employés dont les salaires sont souvent nettement au-dessus de la moyenne nationale. La

logique d'intégration de l'homme d'affaires qui veut contrôler de bout en bout sa chaîne de production (les intrants, l'égrenage de coton, l'importation, l'exportation et même la production des produits dérivés avec les huiles de SHB) a fréquemment dérangé et lui vaut des attaques en règle de ses concurrents.

Des affaires à la politique

Le premier client de la première société de Patrice Talon fut la Société sucrière de Savè, contrôlée par le gouvernement communiste de l'époque. Depuis lors, l'homme d'affaires a vu son business indirectement lié avec l'État béninois, conséquence de l'envergure des filières où ses activités sont déployées. En 1990, le président Nicéphore Soglo libéralise la filière coton, ce qui permet à Patrice Talon de se faire une place dans le secteur. La prospérité de ses usines attise très tôt les convoitises et de nouveaux opérateurs économiques, souvent encouragés par le président Mathieu Kérékou obtiennent à leur tour des licences d'installation d'usines. Ses concurrents, en complicité avec des personnalités politiques de l'époque, tentent d'évincer Patrice Talon de la filière, mais celui-ci gagne tous les procès engagés contre lui. La filière coton devient très vite pléthorique et très mal organisée sous Kérékou. Cependant, de très bons cours du coton génèrent des profits colossaux en 2004. Mais leur effondrement brutal en 2005 provoque la faillite de la plupart des opérateurs du secteur. Contraint de fermer, l'opérateur économique Séfou Fagbohoun cède son usine à Patrice Talon, qui en fait la SCN et Mathieu Adjovi lui cède à son tour IBECO. La MCI de Martin Rodriguez croule sous les procès et les dettes et ne sera opérationnelle qu'avec un coup de pouce de l'État. Pendant ce temps, les entreprises de Patrice Talon, qui ont sagement passé des provisions aux temps des vaches grasses, continuent à survivre. Elles rachètent les concurrents et s'étendent à d'autres secteurs. ATRAL est créé pour éviter de passer par de longues chaînes d'intermédiaires nécessaires aux procédures d'import et export. Un port sec est créé à Allada pour faciliter l'emportage des balles de coton. L'usine HYDROCHEM est opérationnelle pour la fourniture accélérée d'engrais chimiques. La SHB réutilise les graines résultant de l'égrenage du coton pour en faire de l'huile végétale. En 2008, Patrice Talon obtient auprès du gouvernement de son ami Boni Yayi le rachat des dix usines d'égrenage encore sous contrôle étatique, ce qui fait du groupe Talon de facto un quasi-monopole de la filière coton avec 15 usines sur 18 au total. En 2011, indépendamment de la filière coton, Patrice Talon obtient du gouvernement le juteux marché du programme de vérification des importations (PVI). Mais à peine les activités du PVI démarrent, les relations se brouillent

entre l'homme d'affaires et le président Boni Yayi. Ce dernier l'accuse soudainement de mauvaise gestion non seulement dans le PVI mais dans toutes ses affaires, alors même que Patrice Talon est le soutien financier du président¹⁶.

Le PVI est brutalement retiré sans dédommagement à Patrice Talon, la SODECO est réquisitionnée par l'État et il est reproché à Patrice Talon d'avoir fraudé sur les subventions d'engrais de la campagne 2011. Les démêlés s'accumulent et à la suite de fuites l'informant d'un projet d'enlèvement, Patrice Talon est contraint de s'enfuir et de se réfugier à Paris. Le président Boni Yayi l'accuse alors d'avoir fomenté depuis son exil un coup d'État visant à l'empoisonner. Patrice Talon rétorque qu'il n'en est rien et qu'en réalité Boni Yayi cherche à lui nuire depuis qu'il a refusé de supporter sa tentative de réviser la Constitution béninoise aux fins d'obtenir un troisième mandat. Il est soupçonné d'avoir commandité un assassinat contre le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi¹⁷. Il est sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Après avoir été arrêté à Cotonou puis remis en liberté sous caution, la justice française a été saisie d'une demande d'extradition formulée par la justice béninoise. En février 2013, il est soupçonné à nouveau d'avoir participé à une tentative de coup d'État déjouée, à l'encontre du président Thomas Boni Yayi¹⁸, et pour laquelle un second mandat d'arrêt international est émis contre lui¹⁹. Le 13 mars 2013, la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Paris²⁰ a estimé que la demande d'extradition déposée par les autorités béninoises était recevable. La chambre s'est réunie le 17 avril 2013 pour statuer au fond. Le 22 mai 2013, la Cour d'appel de Paris a renvoyé au 18 septembre 2013 une nouvelle audience au sujet de la demande d'extradition de Patrice Talon, après avoir demandé aux avocats du Bénin des compléments d'information²⁴. Lors de l'audience du 18 septembre, la Cour a annoncé qu'elle examinerait au fond la demande le 23 octobre 2013. En 2015, l'affaire

¹⁶« Bénin : Patrice Talon, le président de la rupture ? » [archive], sur rfi.fr, 22 mars 2016 (consulté le 15 août 2020).

¹⁷<http://www.rfi.fr/Afrique/20121206-france-interpellation-paris-patrice-talon-homme-affaire-beninois-boni-yayi> [archive] Article du site de la radio RFI publié le 6 décembre 2012 (consulté le 16 août 2020).

¹⁸« Bénin : selon les autorités, Patrice Talon serait lié à une nouvelle tentative de coup d'État – Jeune Afrique », Jeune Afrique, 4 mars 2013 (lire en ligne [archive], consulté le 15 août 2020).

¹⁹« Un nouveau mandat d'arrêt contre Patrice Talon » [archive], sur 24haubenin.info (consulté le 16 août 2020).

²⁰http://www.caparis.justice.fr/index.php?rubrique=10977&ssrubrique=11057&article=24928#bas_5 [archive]

est classée, il peut rentrer au Bénin et se lancer en politique, avec des idées telles que le mandat présidentiel unique et la consolidation de la république²¹, et le surnom de « compétiteur né »²². Candidat à l'élection présidentielle de 2016, il se présente comme candidat de la rupture et de la justice. Il s'engage à ne briguer qu'un seul mandat de cinq ans (il souhaite inscrire cette limitation dans la constitution). Au premier tour, il est arrivé en seconde position, juste derrière le Premier ministre sortant, Lionel Zinsou. Le soir du 20 mars, grâce notamment au soutien de l'homme d'affaires Sébastien Ajavon, arrivé troisième au premier tour, Patrice Talon remporte le second tour de la présidentielle (65,37 % contre 34,63 %), Lionel Zinsou ayant reconnu sa défaite.²³

1.5.2. Lionel Zinsou

Lionel Zinsou est né le 23 octobre 1954 à Paris. Il est un économiste franco-béninois, ayant fait carrière notamment comme banquier d'affaires puis comme président-directeur général du fonds d'investissement européen *PAI Partners*. Il a été Premier ministre du Bénin de juin 2015 à avril 2016. Fondateur et *Managing Partner* de *SouthBridge*, société de conseil financier et stratégique dédiée au continent africain, il est également président du think-tank français d'obédience sociale-libérale, *Terra Nova*.

Lionel Zinsou est né d'un père originaire du Bénin, médecin de Léopold Sédar Senghor, et d'une mère française²⁴. Il est aussi neveu de l'ancien président de la République, Émile Zinsou²⁵. Élève brillant, il fait ses études secondaires en France au lycée Buffon, en CPGE au lycée Louis-le-Grand, puis aux Écoles Normales Supérieures de Saint-Cloud et de la rue d'Ulm. Il passe l'agrégation de sciences économiques et sociales, puis étudie pendant deux ans l'histoire économique à la London School of Economics²⁶. En juin 2015, il est

²¹« Patrice Talon invité RFI DU 24 août 2015 » [archive], sur lautrefraternite.com, 26 août 2015 (consulté le 15 août 2020).

²²« En attendant les chiffres de la CENA, le terrain révèle certaines évidences » [archive], sur pluspresfm.net, 7 mars 2016 (consulté le 15 août 2020).

²³« Bénin : Patrice Talon, le président de la rupture ? » [archive], sur rfi.fr, 22 mars 2016, consulté le 15 août 2020.

²⁴Pierre Cochez, « Marie-Cécile Zinsou, une jeune mécène en Afrique », *La Croix*, 1er octobre 2010 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

²⁵Emmanuel Leroueil, Nicolas Simel Ndiaye, Tite Yokossi, « Lionel Zinsou, le parcours atypique d'un Franco-Béninois » [archive], *Terangaweb*, 2011, consulté le 16 août 2020.

²⁶« Lionel Zinsou, le parcours atypique d'un franco-béninois. - Terangaweb | L'Afrique des idées » [archive], sur [Terangaweb | L'Afrique des idées](http://Terangaweb.com) (consulté le 16 août 2020).

nommé Premier ministre du Bénin²⁷. Fin novembre, les premières lampes solaires du plan « Lumière pour Tous » sont distribuées ; à terme, quatre millions d'élèves recevront des lampes solaires. Le 26 décembre, alors qu'il se rend à la fête traditionnelle de la Gaani à Djougou, son hélicoptère s'écrase sur le stade de football municipal, alors en travaux ; aveuglé par la poussière, le pilote touche un muret et l'hélicoptère chute de cinq mètres. Deux des six passagers sont blessés. Indemne, le Premier ministre poursuit sa visite²⁸.

Le 26 novembre 2015, les Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE, parti au pouvoir) le désignent comme candidat à l'élection présidentielle de 2016²⁹. Cela crée un désaccord entre les ténors du parti. Il fait appel à Fabrice Sawegnon, publicitaire ivoirien, pour sa campagne électorale. À l'issue du premier tour de la présidentielle 2016, il termine premier avec 27,11 % des voix³⁰. Il échoue face à Patrice Talon au second tour (34,63 % contre 65,37 %). Le 2 août 2019, il est reconnu coupable de faux et de dépassement de fonds de campagne par le tribunal de première instance de Cotonou³¹. Il est condamné à 5 ans d'inéligibilité, à 6 mois de prison avec sursis et à une amende de 50 millions de francs CFA²⁴. Il dénonce une machination de l'État pour l'empêcher d'être candidat aux prochaines élections.

1.5.3. Sébastien Germain Ajavon

Sébastien Germain Ajavon, né le 19 janvier 1965 à Cotonou, est un homme d'affaires et homme politique béninois. Sa notoriété dans les affaires et sa solidarité envers les citoyens lui donnent une très grande réputation et de popularité dans le pays. Il fut le président directeur général de la société CAJAF (Comptoir Ajavon et Fils), créé en 1992, et de COMON

²⁷« Bénin : Lionel Zinsou nommé premier ministre, Abiola vice-premier ministre » [archive], lanouvelletribune.info, 18 juin 2015 (consulté le 16 août 2020).

²⁸Hermann Boko, « Bénin : Lionel Zinsou sort indemne du crash de son hélicoptère » [archive], lemonde.fr, 28 décembre 2015, consulté le 16 août 2020.

²⁹« Bénin : le Premier ministre Lionel Zinsou désigné candidat à la présidentielle par le parti au pouvoir », *Jeune Afrique*, 27 novembre 2015, consulté le 16 août 2020.

³⁰Cour constitutionnelle du Bénin, « Proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 6 mars 2016 » [archive], sur <http://www.cour-constitutionnelle-benin.org> [archive], 2016 (consulté le 16 août 2020).

³¹Le Monde avec AFP, « Lionel Zinsou, ex-premier ministre, interdit d'élection pour cinq ans au Bénin », *Le Monde*, 2 août 2019, consulté le 16 août 2020, [archive].

(Comptoir mondial de négoce), créé en 1998³². Le 3 janvier 2016, Sébastien Ajavon s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle béninoise de 2016³³ et termine 3^e (sur 33 candidats) avec 23,03 % des voix³⁴. Le 24 mars 2018, il lance le parti politique Union sociale libérale (USL)³⁵ en vue des élections législatives prévues pour 2019. Le 28 octobre 2016, Sébastien Ajavon est interpellé par les forces de l'ordre, accusé de trafic de stupéfiants après la découverte de 18 kilos de cocaïne dans un conteneur destiné à sa société au port de Cotonou³⁶. Après huit jours de garde à vue³⁷, le 4 novembre 2016, il est relaxé et libéré, et dénonce dans la presse le « complot politique »³⁸ organisé contre lui. Ces suspicions qui sont démenties aussitôt par l'entourage de l'homme d'affaires prennent de nouvelles tournures avec l'évocation de vouloir délocaliser son entreprise dans un autre pays à la suite de cette mésaventure³⁹. Mais en réalité, il s'agissait d'une mission au Burkina Faso⁴⁰ le 9 janvier 2017 pour le compte du patronat béninois dont il est toujours le président. Sébastien Ajavon saisit la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples⁴¹, pour atteinte « à son droit à la liberté, à son droit à la propriété, à son droit à un procès équitable, ainsi qu'à son droit à la présomption d'innocence », l'accusation demande à l'État béninois de payer des préjudices moraux et commerciaux et des dommages et intérêts à hauteur de 550 milliards de francs

³²Edmond D'Almeida, « Bénin : quatre choses à savoir sur Sébastien Ajavon, candidat à la présidentielle » [archive], sur jeuneafrique.com, 5 janvier 2016, consulté le 16 août 2020.

³³Édouard Djogbénou, « Déclaration de candidature de Ajavon : Gbadamassi et Saley rejoignent la troupe » [archive], sur beninwebtv.com, 3 janvier 2016, consulté le 16 août 2020.

³⁴Cour constitutionnelle du Bénin, « Proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 6 mars 2016 » [archive] [PDF], sur cour-constitutionnelle-benin.org, 2016, consulté le 16 août 2020.

³⁵« Bénin : Sébastien Ajavon lance son parti politique – JeuneAfrique.com », JeuneAfrique.com, 25 mars 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

³⁶« Bénin : comparution en flagrant délit devant le tribunal pour Sébastien Ajavon » [archive], sur Rfi.fr, 4 novembre 2016, consulté le 16 août 2020.

³⁷« Sébastien Ajavon : « Le pouvoir béninois a voulu m'humilier » », Le Monde.fr, (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

³⁸« Invité Afrique - Sébastien Ajavon: «Je suis totalement innocent, [...] il s'agit d'un coup monté!» », RFI, 18 octobre 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

³⁹« Le président du patronat de la République du Bénin, Sébastien G. Ajavon en visite au Burkina Faso », aOuaga.com, (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

⁴⁰« Le président du patronat de la République du Bénin, Sébastien G Ajavon en visite au Burkina Faso », aOuaga.com, {{Article}} : (lire en ligne [archive], consulté le 02 juin 2020).

⁴¹« Bénin : Les avocats d'Ajavon dénoncent le non-respect des règles basiques en droit », La Nouvelle Tribune, 4 octobre 2018 [archive], consulté le 16 août 2020.

CFA (830 millions d'euros). Le procès eut lieu le 18 mars 2018 à Arusha ⁴², en Tanzanie, au siège de la Cour. En février 2017, il porte plainte contre X⁴³ également à Cotonou aux fins de découvrir qui, en définitive, a introduit les produits illicites dans le conteneur destiné à son entreprise. Le 23 mars 2018, Sébastien Ajavon fait aboutir son nouveau projet politique⁴⁴ en créant un parti politique dénommé l'Union sociale libérale⁴⁵ (USL). Le 26 septembre 2018, par exploit d'huissier, le procureur spécial le convoque ainsi que les trois autres personnes qui comme lui avaient été relaxées le 4 novembre 2016. Le procureur spécial, Gilbert Togbonou, est nommé à cette Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET)⁴⁶, une cour créée en juillet 2018 et installée le 27 août suivant. Après une première convocation pour le 4 octobre 2018⁴⁷, ce fut le 18 octobre suivant que le procès eut lieu en l'absence de Sébastien Ajavon. Il a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme⁴⁸. Le président du tribunal, Édouard Ignace Gangny, requiert également le paiement d'une amende d'une valeur de 5 millions de francs CFA. Dénonçant un « coup monté »⁴⁹, il décide de demander l'asile politique à la France⁵⁰, où il vit en exil depuis plusieurs semaines. Selon ses avocats, de très graves violations⁵¹ ont été observées lors de cet épisode judiciaire qu'ils qualifient de « justice d'exception ». Dans le même temps, un mandat d'arrêt

⁴²« Adjavon demande la protection de la Cour Africaine », BBC News Afrique, 9 mai 2018, [archive], consulté le 16 août 2020.

⁴³« Plainte d'Adjavon dans l'affaire cocaïne au Bénin: Comment le parquet bloque la procédure », La Nouvelle Tribune, 28 août 2017 (lire en ligne [archive], consulté le 03 juin 2020.

⁴⁴« Bénin : Sébastien Ajavon lance son parti », BBC News Afrique, 25 mars 2018, [archive], consulté le 16 août 2020.

⁴⁵« Bénin : L'Union nationale des magistrats (UNAMAB) désapprouve la création de la CRIET », La Nouvelle Tribune, 27 octobre 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 03 juin 2020.

⁴⁶« Convocation de Ajavon à la CRIET : Une manœuvre pour contrer la Cour d'Arusha », POINT MEDIA, 1er octobre 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020.

⁴⁷« Au Bénin, l'opposant Sébastien Ajavon ne se rendra pas à son procès », Le Monde.fr, {{Article}} : (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020.

⁴⁸« Au Bénin, l'opposant Sébastien Ajavon condamné à vingt ans de prison pour trafic de cocaïne » [archive], sur lemonde.fr [archive], 19 octobre 2018, consulté le 16 août 2020.

⁴⁹« Bénin - Dossier cocaïne: le conseil de l'ordre des avocats en appui aux avocats de Ajavon », Benin Web TV, 18 octobre 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020.

⁵⁰« Bénin: Sébastien Ajavon demande l'asile politique en France » [archive], sur rfi.fr [archive], 20 octobre 2018, consulté le 03 juin 2020.

⁵¹« Bénin : Les avocats d'Adjavon dénoncent le non-respect des règles basiques en droit », La Nouvelle Tribune, 4 octobre 2018 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020.

international est lancé à son encontre. Séverin Quenum, ministre béninois de la Justice, enjoint, sans succès, à la France de le faire respecter⁵².

1.5.4. Boni Yayi

Thomas Boni Yayi est né le premier juillet 1952 dans une famille musulmane à Tchaourou, dans le nord du Bénin⁵³. Il appartient à trois ethnies influentes du Bénin : Nagot (de la famille des Yorubas) par son père, Peulh et Bariba du côté de sa mère. Il est détenteur d'une maîtrise en Sciences économiques de l'université nationale du Bénin, d'un diplôme d'études ès sciences bancaires (D.E.S.B) et un diplôme d'études appliquées (DEA, option finances) de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar au Sénégal. Il détient également un doctorat de 3^e cycle de l'université d'Orléans en France (1986) et un doctorat d'État ès sciences économiques de l'université de Paris IV Dauphine (1991). En 2009, il devient le premier titulaire du grade de Docteur honoris causa de l'université Gaston-Berger de Saint-Louis du Sénégal⁵⁴. En 2013, l'université Paris-Dauphine en France lui décerne sa Médaille d'Or afin d'honorer son parcours académique, professionnel et politique. Boni Yayi commence sa carrière en 1975 à la Banque commerciale du Bénin avant de la poursuivre en 1977 au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest dans laquelle il a occupé divers postes au Sénégal jusqu'à sa nomination en 1992 par le Président Nicéphore Soglo comme membre de la cellule macroéconomique et conseiller technique du Président de la République aux affaires monétaires et bancaires⁵⁵. En 1994, il est nommé Président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), une institution financière régionale basée à Lomé, au Togo. Il occupera ce poste jusqu'en 2006. Au cours de ses deux mandats à la tête de la BOAD, Boni Yayi a réussi à réorganiser la direction de la Banque et à attirer de nouveaux actionnaires à travers le monde (Inde, Chine...), ce qui a permis une augmentation des projets de développement dans les 8 États membres que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Thomas Boni Yayi est

⁵²Carole Assignon, « France : Sébastien Ajavon fait une demande d'asile » [archive], sur www.dw.com [archive], 19 octobre 2018, consulté le 16 août 2020.

⁵³« Le candidat indépendant Yayi Boni remporte la présidentielle au Bénin », *Le Monde*, 23 mars 2006 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

⁵⁴« Le Président Yayi Boni - Le 1er Docteur Honoris Causa » [archive], sur allafrica, 24 février 2009, consulté le 16 août 2020.

⁵⁵« Tout savoir sur Thomas Boni Yayi – Jeune Afrique » [archive], sur JeuneAfrique.com, consulté le 16 août 2020.

candidat indépendant à l'élection présidentielle béninoise de 2006, soutenu par une coalition de mouvements et de petits partis politiques. Son slogan est « Ça peut changer ! Ça va changer ! Ça doit changer ! ». Alors président en exercice de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Boni Yayi se présente en tant que dirigeant du parti Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE)⁵⁶. Inconnu du grand public, il fait partie des 26 candidats au poste de président de la République.

Le 5 mars 2006, il arrive en tête du premier tour avec 35,60 % des voix. Le 19 mars, lors du second tour, il remporte l'élection avec 74,50 % face à Adrien Houngbédji⁵⁷. Le premier mandat de Boni Yayi à la tête de la présidence béninoise a été marqué notamment par une plus grande place laissée à la société civile, la jeunesse, notamment les femmes à travers les microcrédits, la gratuité de la césarienne, la gratuité de la scolarité chez les filles. En avril 2011, Boni Yayi est réélu à la tête du Bénin avec 53,14 % des voix dès le premier tour⁵⁸, face à Adrien Houngbédji, candidat de la coalition de l'Union fait la Nation. Il est élu Président de l'Union africaine de janvier 2012 à janvier 2013, puis choisi comme champion du programme agricole de l'Union africaine / NEPAD et élu Président de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en octobre 2013. Il a également été élu Président du bureau de coordination des Pays les moins avancés (PMA) de 2013 à 2015. Au cours de ces diverses fonctions, il s'est engagé dans la résolution de plusieurs foyers de tension et de crises électorales en Côte d'Ivoire (2010), au Mali (2012), en Sierra Leone (2012), au Ghana (2012), en République centrafricaine (2012), au Burkina Faso (2014) et au Burundi (2015). Lors de la crise au Mali [archive] en 2012, il a tiré la sonnette d'alarme en tant que Président de l'Union Africaine, en se rendant dans toutes les capitales des pays membres du Conseil de Sécurité, au G8 et au G20. Il a lancé un appel à l'OTAN pour qu'elle participe à la coalition internationale qui devait être formée pour aider le Mali à reconquérir le nord du pays. À Paris, le Président François Hollande a été réceptif, ce qui a débouché sur l'opération Serval.

⁵⁶Mayrargue Cédric, « Yayi Boni, un président inattendu ? », Politique africaine, 2006.

⁵⁷« Le candidat indépendant Yayi Boni remporte la présidentielle au Bénin », Le Monde, 23 mars 2006 (lire en ligne [archive], consulté le 16 août 2020).

⁵⁸Boni Yayi officiellement reconduit à la tête du Bénin [archive], La Croix, 22 mars 2011, consulté le 16 août 2020.

En 2013, il aurait échappé à une tentative d'empoisonnement et de coup d'État⁵⁹. Il accorde son pardon en 2014⁶⁰. En 2016, Yayi est nommé au Conseil d'administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie⁶¹. Son expérience démocratique est sollicitée à plusieurs reprises par la CEDEAO et l'Union africaine depuis 2016. Il est chef de la mission d'observation électorale de l'Union africaine en Guinée équatoriale en avril 2016 et au Mali en juillet 2018, ainsi que Chef de la mission d'observation de la CEDEAO lors des élections présidentielles au Cap-Vert en octobre 2016 et au Sénégal en mars 2019. Il est également à la tête de l'alliance Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE), qu'il a créée⁶². Le 23 juin 2019, après avoir vu sa résidence assiégée par la police pendant deux mois et devenu opposant de son successeur Patrice Talon, il quitte le pays, dans un contexte de dérive autoritaire et d'exil des autres opposants⁶³. Il démissionne de l'alliance Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE) le 05 avril 2020⁶⁴.

1.5.5. L'essentiel à connaître sur le Bénin

La République du Bénin est située en Afrique de l'Ouest, dans la zone tropicale entre l'Équateur et le tropique du Cancer, bordée au nord par le Niger, au nord-ouest par le Burkina Faso, à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigeria et au sud par le golfe de Guinée. Porto-Novo est la capitale officielle et administrative de la République du Bénin. Cotonou est sa capitale politique et économique ainsi que la ville la plus peuplée du pays avec plus de 800 000 habitants.

La figure ci-dessous de la Direction générale de l'économie et de l'institut géographique national du Bénin, présente la répartition des populations et des différents départements du Bénin.

⁵⁹« Bénin : Boni Yayi échappe à un coup d'Etat » [archive], sur Afrik.com, 4 mars 2013, consulté le 16 août 2020.

⁶⁰<http://www.gouv.bj/actualites/marina/boni-yayi-accorde-son-pardon-patrice-talon-et-consorts-lire-lintegralite-de-son-discours> [archive], consulté le 16 août 2020.

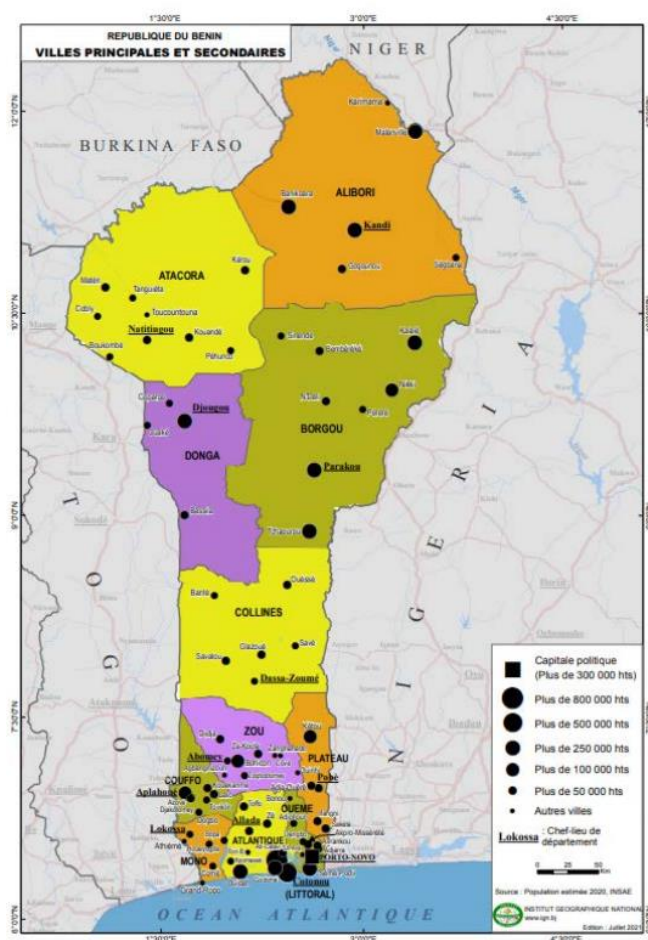
⁶¹« Bénin : Boni Yayi nommé membre d'un Conseil d'administration à l'Unesco » [archive], sur La Nouvelle Tribune, 24 octobre 2016, consulté le 16 août 2020.

⁶²Bénin : plusieurs mois après la fin de son dernier mandat, Boni Yayi n'a pas tout dit [archive], Jeune Afrique, 1er septembre 2016, consulté le 16 août 2020.

⁶³Le Point, magazine, « L'ex-président du Bénin Boni Yayi à Lomé après deux mois de crise politique » [archive], sur Le Point, consulté le 03 juin 2020.

⁶⁴« FCBE : l'intégralité de la lettre de démission de Boni Yayi » [archive], sur 24haubenin.info, 30 juillet 2020, consulté le 30 juillet 2020.

Figure 1 : Répartition des populations et des départements du Bénin

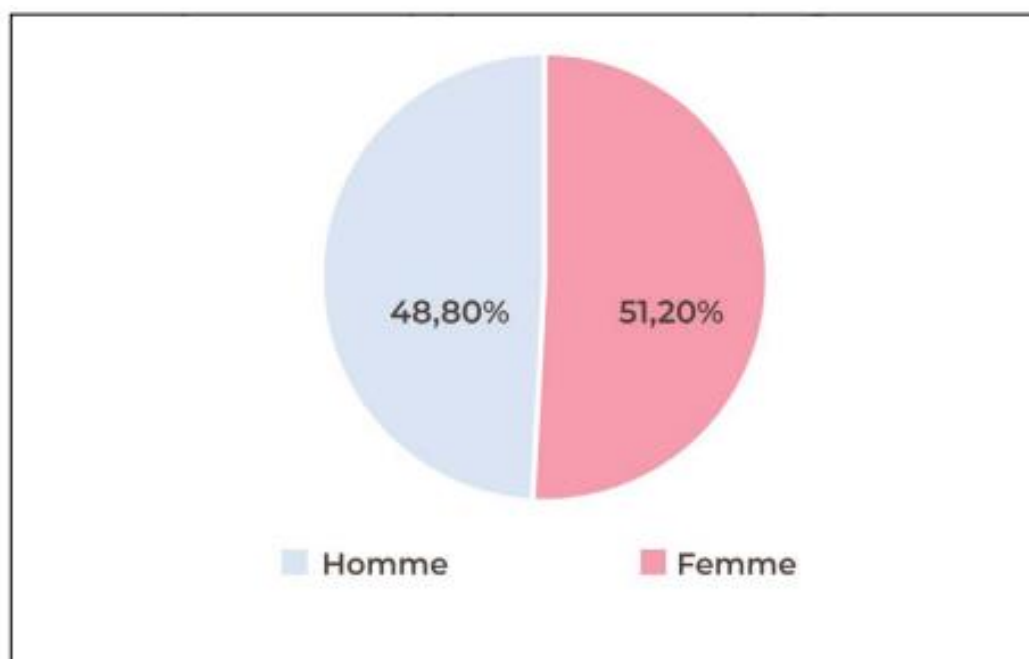


Source : République du Bénin, Direction générale de l'Economie et Institut géographique national

1.5.1. L'organisation politique et administrative

Selon les données du gouvernement, le Bénin est divisé en 12 départements, eux-mêmes divisés en 77 communes. Afin d'assurer la mise en œuvre effective de son programme de gouvernance économique, le Gouvernement a adopté en juin 2016 une nouvelle carte des chefs-lieux des 12 départements du Bénin. Les municipalités sont dotées d'une personnalité juridique et bénéficient d'une autonomie financière. Le budget de chaque commune est adopté par un vote du conseil municipal. Le maire est chargé d'autoriser le budget de sa commune. Les trois plus grandes villes du Bénin (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) ont un statut particulier défini par la loi. Les 74 autres communes ont un statut ordinaire. Une population majoritairement jeune et rurale.

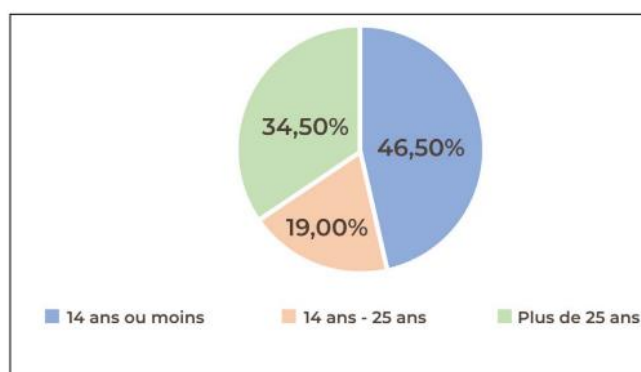
Figure 2 : Répartition de la population béninoise par genre



Source : Gouvernement du Bénin, 2021.

La population béninoise est en pleine progression. L'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) estime, en 2020, la population à 12 220 528 personnes. Le taux de croissance annuel de la population pour la période 2020-2030 est estimé à 2,3 %. La population béninoise est particulièrement jeune. D'après les chiffres du dernier recensement de 2013, près de 65,5 % de sa population avait moins de 25 ans et 46,5 % avait moins de 14 ans. En 2020, la population ayant moins de 25 ans s'établissait à 7 814 455 personnes d'après les projections de l'INSD, soit une augmentation de près de 1 261 815 personnes entre 2013 et 2020.

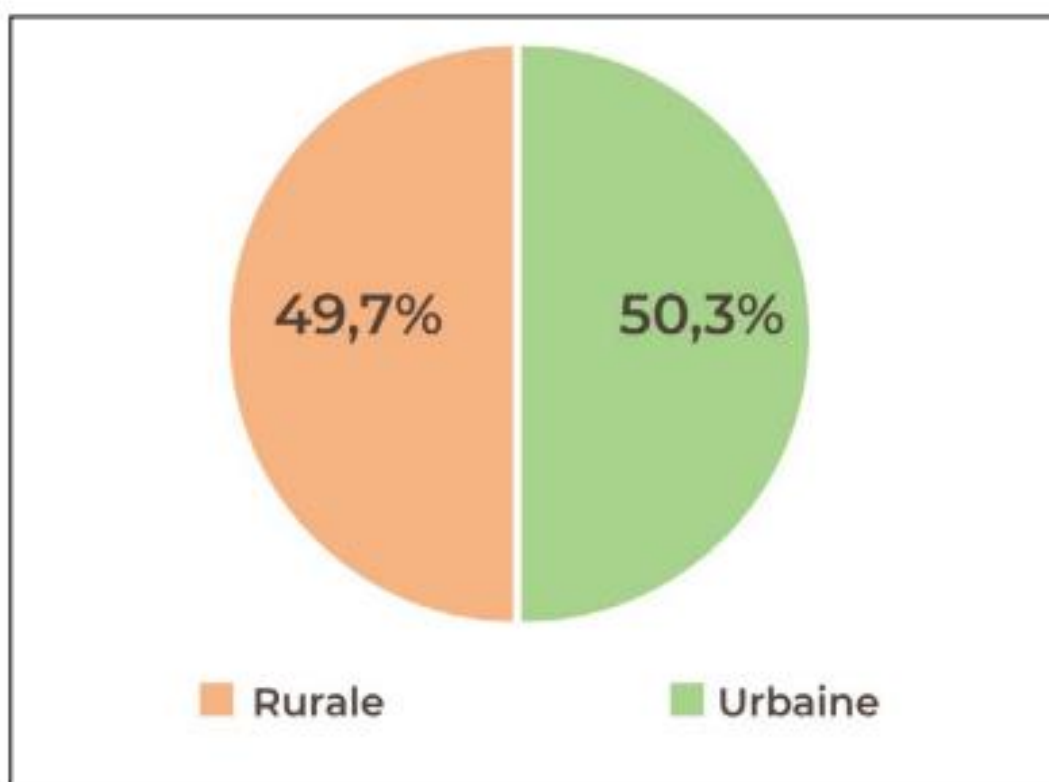
Figure 3 : La population du Bénin. Source : Gouvernement du Bénin, 2021



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

Selon les projections démographiques de l'INSD, la majorité de la population béninoise vit dans les zones rurales (50,30 %), la population urbaine représentant 49,70 % de la population totale.

Figure 4 : La population urbaine et rurale du Bénin.



Source : Gouvernement du Bénin, 2021.

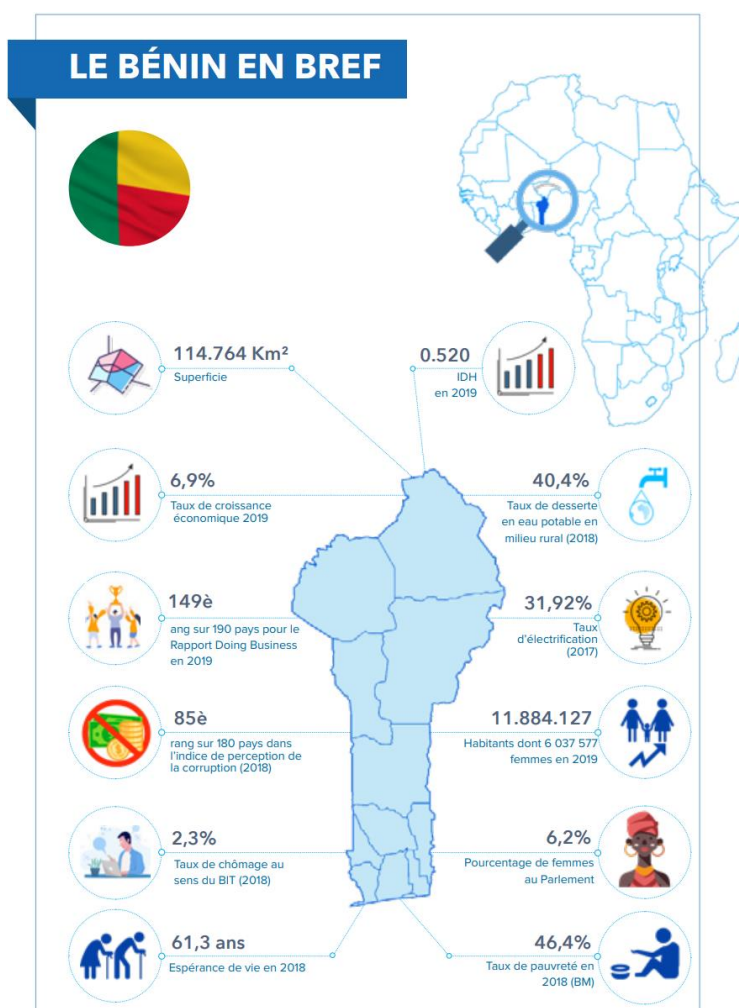
En 2020, les deux plus grandes villes, Cotonou et Abomey-Calavi, étaient composées respectivement de 829 089 et de 801 365 habitants. Le taux d'urbanisation était estimé à environ 49,70 % en 2020, contre 38,90 % en 2002. Selon les projections de l'INSD, d'ici l'an 2030, plus de la moitié de la population béninoise sera urbaine, avec un pourcentage de 57,30 %. D'après les chiffres de l'institution, les indicateurs de développement humain sont en progrès. Le Bénin a connu une amélioration de son indice de développement humain au cours des trente dernières années, passant de 0,35 en 1990 à 0,52 en 2018. Il faut le rappeler. L'IDH est développé par le PNUD et constitue une mesure synthétique du progrès à long terme dans trois dimensions fondamentales du développement humain : le niveau de vie, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation des personnes âgées de 15 ans et

plus. En 2018, le Bénin s'est classé à la première position parmi les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) devant la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Cette augmentation de l'IDH du pays résulte des progrès réalisés par le pays sur les trois composantes de l'indice. Entre 1990 et 2019, le Bénin a enregistré des gains significatifs en matière d'espérance de vie à la naissance, de scolarisation (en particulier des moins de 15 ans), et a connu une hausse régulière de son produit intérieur brut par habitant en prix constants. Selon le FMI, le PIB du Bénin est passé de 2,195 USD en 1990 à 3,258 USD en 2020, soit une progression de presque 50 %.

1.5.5.2. La structure économique béninoise

Avec un PIB estimé à 9,008 milliards de FCFA en 2020 (13,7 milliards d'euros) pour une population de 12,2 millions d'habitants (INSD, 2021), le Bénin est entré dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) avec un PIB/habitant de 1,033 euros au cours de la même année. L'augmentation rapide et soutenue de la croissance du PIB réel sur la période 2015-2020 résulte de l'amélioration continue des ressources productives du pays, notamment : l'amélioration de la gouvernance publique qui a permis de créer un environnement favorable à l'investissement privé et à la croissance économique ; la hausse de la production de coton et d'autres produits agricoles depuis 2016 ; l'augmentation de l'activité dans le secteur de la construction en lien avec la mise en œuvre du Programme d'actions du gouvernement ; l'amélioration continue de l'approvisionnement en électricité ; les tendances favorables dans le secteur de l'agro-industrie ; le dynamisme du port de Cotonou et ses effets sur les activités de services, notamment le commerce et le transport. L'économie béninoise est dominée par le secteur tertiaire, qui représentait en moyenne environ 48,4 % du PIB nominal sur la période 2015-2019. Le secteur tertiaire béninois comprend le commerce, les activités d'hébergement et de restauration, les activités bancaires, la santé, les activités liées à l'éducation, les transports et les télécommunications, l'administration publique et les autres services commerciaux. La part du secteur primaire, principalement composée de l'agriculture vivrière et d'exportation (dont la production de coton, de noix de cajou et d'ananas), ainsi que de l'élevage, de la chasse, de la pêche, et de l'exploitation, représentait en moyenne environ 27,40 % du PIB sur la période 2015-2020, tandis que celle du secteur secondaire, principalement articulée autour des secteurs des industries agro-alimentaires et autres industries manufacturières, de l'énergie et de la construction, représentait en moyenne 15,70 % sur la même période.

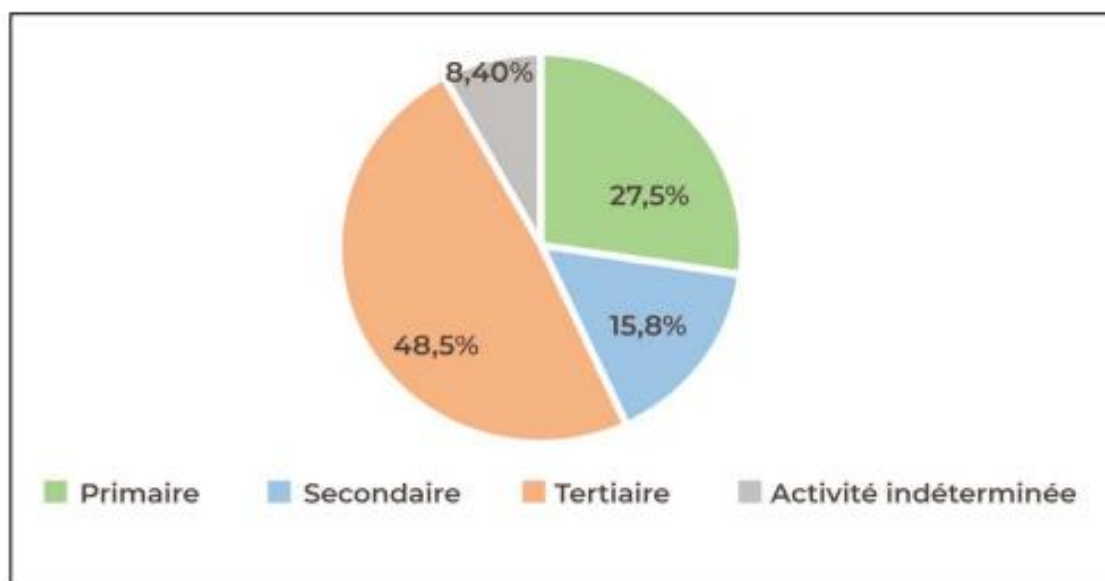
Figure 5 : Répartition de l'économie béninoise par secteurs d'activité.



Source : Institut national de la statistique et de la démographie, 2021

Selon les chiffres avancés par le PNUD (2019), le Bénin a enregistré de solides performances économiques entre 2016 et 2019 avec une croissance moyenne du PIB réel de 5,5 %. Malgré la pandémie de la COVID-19, le taux de croissance moyen du PIB réel s'est établi à 3,8 % en 2020 et devrait atteindre 6 % en 2021, d'après la dernière « staff visit » du Fonds monétaire international à Cotonou au premier trimestre 2021.

Figure 6 : Le Bénin en chiffres. Source. PNUD, 2019



Source : Gouvernement du Bénin, 2021.

1.5.5.3. Quelques données sur les TIC au Bénin

Selon Kiyindou (2019, p. 40) dans le rapport d'évaluation du développement de l'internet au Bénin, « la République du Bénin développe aujourd'hui un véritable écosystème du numérique qui s'appuie principalement sur l'Internet ». Aujourd'hui, la capacité Internet internationale du Bénin est de 775 mégabits par seconde sur le Câble SAT3 et 40 gigabits par seconde sur le câble ACE. Cette capacité est redistribuée grâce à : un maillage national en fibre optique, un point d'échange Internet, des opérateurs de téléphonie mobile offrant de l'Internet mobile et une dizaine de fournisseurs d'accès Internet (FAI). Le rapport renseigne que les politiques mises en place ont permis le développement des infrastructures d'accès à Internet et l'émergence d'un groupe d'acteurs très actifs. Ces politiques prennent appui sur de nombreuses structures techniques (Opérateurs Télécom, Fournisseurs d'Accès Internet, Fournisseurs de Services, agence du Numérique, Agence Béninoise des Services Universels des Communications Électroniques et de la Poste, Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, etc.).

Le Bénin compte 5 456 810 abonnés Internet en 2018 (Rapport Arcep, 2018). Selon l'Association des développeurs du Bénin et des codeurs, reprise par Kiyindou (2019, p. 41),

on y compte entre cinq cents et six cents développeurs. Ils sont formés dès le plus jeune âge dans des lieux comme Blolab, un laboratoire de fabrication numérique.

48,02% de la population du Bénin dispose d'un abonnement Internet. En 2017, l'Indice de développement d'Internet (IDI) du Bénin est de 1,94, plaçant ainsi le pays au 161^e rang mondial (sur 176), derrière le Togo, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. L'indice de connectivité mobile de la GSMA mesure les performances de 163 pays représentant 99% de la population mondiale par rapport aux catalyseurs clés de l'adoption de l'Internet mobile : infrastructure, accessibilité financière, état de préparation du consommateur, contenu et services. Ces données peuvent aider l'industrie de la téléphonie mobile et les autres parties prenantes à comprendre où concentrer l'action pour favoriser une adoption accrue de l'Internet mobile.

En 2017, où la population béninoise était de 11,5 millions d'habitants selon les données de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique du pays (INSAE-Bénin)⁶⁵, 33% de la population utilise l'internet⁶⁶. En mars 2019, ils sont 27% de la population à utiliser une connexion mobile 3G et 4G⁶⁷. Le rapport établi par l'agence *We are social* en janvier 2019 montre que le téléphone mobile est devenu le dispositif le plus utilisé au Bénin, non seulement dans le cadre de la communication, mais aussi pour des besoins d'accès à l'internet. Bien que le taux de pauvreté à l'échelle nationale soit passé de 34,80 % à 40,10 % entre 2001 et 2015 au Bénin, le taux d'abonnement à la téléphonie mobile a considérablement augmenté et atteint 78,5 % de la population en 2019⁶⁸. C'est un fait significatif, si l'on considère le pourcentage d'abonnement à la téléphonie mobile au cours de l'année précédente, soit 2018, qui est de 64⁶⁹.

⁶⁵INSAE/Bénin,<https://www.insae-bj.org/statistiques/indicateurs-recents/43-population><https://www.insae-bj.org/statistiques/indicateurs-recents/43-population> consulté le 13 avril 2019.

⁶⁶Internet World Stats, « Internet Users Statistics for Africa, (Africa Internet Usage, 2019 Population Stats and Facebook Subscribers) » <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm>, consulté le 23 octobre 2020.

⁶⁷We are Social, Digital. Rapport de janvier 2019,<https://datareportal.com/reports/digital-2019-benin><https://datareportal.com/reports/digital-2019-benin> consulté le 23 octobre 2020.

⁶⁸Donnée de la Banque Mondiale, <https://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=BEN><https://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=BEN> consulté le 23 octobre 2020.

⁶⁹We are Social, We are Social, Digital. Rapport de janvier 2019, <https://wearesocial.com/global-digital-report-2019>, op. cit.

L'indice de connectivité mobile du Bénin pour l'année 2017 est de 37,326. L'indice de préparation au réseau (NRI) 2016 du Forum économique mondial apprécie la mesure dans laquelle une économie utilise les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la compétitivité et le bien-être. Quant à l'indice de préparation au réseau, le Bénin est 128e sur le plan mondial sur 139 pays avec un indice de 2,9 en 2016. En 2017, l'indice du commerce électronique par individu utilisant Internet du Bénin est de 20,1 (138e rang mondial), et celui des personnes ayant un compte bancaire est de 38%. En effet, le Bénin, à l'instar des pays en développement, est d'une faible inclusion financière. La base de données Global Findex indique une progression de l'inclusion financière, mais aussi la persistance de fortes disparités. En effet, si 38% des Béninois disposent en 2017 d'un compte bancaire, l'écart entre hommes et femmes est de 20 points et celui entre les riches et les pauvres est de 1130.

Chapitre 2 : La légitimité des médias

Ce chapitre aborde la légitimité des médias et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans un premier temps, il présente les médias traditionnels avant de retracer l'historique et l'évolution des médias sociaux en contexte politique. Dans un second temps, le chapitre fait une rapide incursion sur la société béninoise avant de présenter le fonctionnement des TIC et des médias sociaux dans le pays.

2.1. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) « ont marqué de leur empreinte tout le XXe siècle, comme en témoigne l'ample littérature qui porte sur le développement industriel, économique, politique et culturel » (Méadel, 2019, p. 29). Les TIC constituèrent deux domaines distincts qui furent étudiés séparément jusqu'aux années 1970. La naissance de l'expression « Technologies de l'Information et de la Communication » et de son acronyme TIC reflète la convergence de ces deux domaines d'études. Plus précisément, dans les années 1990 et 2000, on a parlé de « convergence technologique » pour montrer comment les TIC relient, d'une part, des moyens d'informer et, d'autre part, les moyens de communiquer (comme le téléphone, la radio, la télévision, etc.) sur une plateforme unique, qu'est l'Internet.

Pour Anderson (2010, p. 35), « les TIC regroupent un grand nombre de technologies. Elles désignent ainsi l'ensemble des outils électroniques permettant le recueil, l'enregistrement, le stockage, le partage et la diffusion des informations ». Basque (2005) souligne qu'une définition générale de l'expression TIC relève d'une tâche difficile, car, chacun des concepts qui la composent, à savoir : technologies, information et communication comporte sa part d'ambiguïté. De plus, selon cet auteur, ces concepts prennent un sens donné selon les domaines d'étude dans lesquels ils se retrouvent. Il ressort de cette appréhension que proposer une définition des TIC qui fait l'unanimité n'est pas aisé. Mastafi relève que malgré l'utilisation de plus en plus fréquente de l'acronyme « TIC » qui désigne « technologies de l'information et de la communication », l'unanimité n'est absolument pas faite sur la définition à lui attribuer. L'auteur trouve que ce problème n'est pas nouveau, ainsi, pour lui :

« Depuis la fin des années 1970, l'entrée de l'ordinateur à l'école a été accompagnée par l'utilisation de périphériques comme les imprimantes, les lecteurs de disquettes,

les scanners, etc. Aussi, les termes « informatique » et « technologie de l'information » furent utilisés pour désigner les différents ordinateurs et leurs périphériques. Puis, lorsque l'Internet, le courrier électronique et les outils de recherches sur le Web sont devenus accessibles au grand public, est apparu le nouveau terme TIC » (Mastafi, 2019, p. 3).

La définition des « TIC » proposée par Basque (2005, p. 34) paraît assez large et à notre avis semble avoir déjà apporté une solution aux ambiguïtés évoquées par Mastafi (2019). Ainsi, l'expression renvoie à :

« Un ensemble de technologies fondées sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel, qui, lorsqu'elles sont combinées et interconnectées, permettent de rechercher, de stocker, de traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes, images vidéo, etc.), et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines » (Basque, 2005, p. 34).

Cette appréhension des TIC de Basque est proche de celle de l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui définit les Technologies de l'Information et de la Communication comme :

« Un ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information »⁷⁰.

Pour mieux cerner la notion des « TIC », il est nécessaire de présenter quelques caractéristiques et les fonctions de ces technologies.

- Quelques caractéristiques des TIC

Les Technologies de l'Information et de la Communication sont généralement caractérisées par les trois éléments suivants :

- 🔊 le texte,
- 🖼️ l'image et
- 🔊 le son.

De façon spécifique, les technologies pour s'informer et pour communiquer sont, en premier lieu, caractérisées par l'interactivité et la convergence⁷¹. L'interactivité et la convergence

⁷⁰Cf. le site du grand dictionnaire, http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8349341, consulté le 27 février 2020.

⁷¹Josiane Basque, *op. cit*

permettent à l'utilisateur d'être proactif dans le processus de communication. Mais, une des caractéristiques fondamentales est aussi la continuité, la permanence. Millerand (2002) abonde dans le même sens et soutient qu'avec les TIC, non seulement l'utilisateur est actif, mais il est aussi présent de manière continue. Cette présence continue amène à parler de la naissance d'une « nouvelle posture de relation aux outils de communication » (Jouët, 1993, p. 117).

Il faut ajouter à l'interactivité, la convergence et la continuité une autre caractéristique, l'hypertexte, développée par Combiere et Pesez (1999, p. 143). L'hypertexte désigne un système d'information qui met en relation le texte avec son contexte. L'hypertexte selon les auteurs est :

« Un texte dont les mots sont porteurs d'informations supplémentaires (hyper = au-dessus). Certains mots sont des points de liaison (parfois appelés hyperliens) avec d'autres éléments d'information : autres textes, illustrations, séquences vidéo, sons, ces éléments se trouvant sur le même support informatique ou sur d'autres, le réseau Internet par exemple ».

De cette définition, il ressort que les utilisateurs ont des possibilités et des facilités de s'informer. En définitive, ce qui fait la force majeure des TIC, renseigne Paquenseguy (1998), réside dans leurs capacités à connecter, à permettre aux individus de rester connectés et à montrer par là même une polyvalence des outils et une multiplication de l'offre à la fois. Pour ce faire, Paquenseguy (*op. cit.*) identifie quatre principaux traits qui font que les TIC sont :

- « ouvertes », c'est-à-dire dotées de plusieurs fonctionnalités qui peuvent totalement en changer les utilisations, les représentations et les potentialités⁷²,
- conçues pour fonctionner à la fois seules et en s'agréant à d'autres TIC pour former un dispositif qui reste personnel, qu'il soit dispositif technique (l'équipement de l'individu et ses connexions) ou social (auquel cas, il repose en partie sur la gamme d'usages contenue dans l'objet technique)⁷³,

⁷²Jouët, J. parle de gamme d'usages pour désigner cette même caractéristique des TIC d'être des dispositifs technologiques ouverts.

⁷³Ce fut aussi l'opinion de Madeleine, Akrich, dans Akrich, M., « Du genre aux genres : vers la dénaturalisation d'une catégorie sociale ? » dans Chabaud Rychter, D. et Gardey, D. L'engendrement des choses : des hommes, des femmes et des techniques, Editions des archives contemporaines, 2002, pp. 47-48, accessible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122128/document>.

- liées, grâce à leurs fonctionnalités techniques, aux conditions socio-économiques d'exploitation (conditions d'accès au réseau Internet fixe, forfaits ou à la téléphonie mobile),
- disposées à obliger l'émetteur, l'expéditeur à tenir compte de façon conséquente du contexte technico-économique de son interlocuteur.

➤ Les principales fonctions des TIC

De manière générale, on attribue aux TIC quatre principales fonctions. Elles jouent le rôle de :

-  médias,
-  artefact cognitif,
-  système symbolique et
-  médiation.

La fonction de « médias », encore désignée par « médias interactifs », renvoie à la distribution, la diffusion ou la communication d'informations ou de messages (écrits, sonores ou audiovisuels). Toutefois, elle renvoie aussi à la fonction de traitement et implique de ce fait des processus cognitifs. A travers cette capacité, les TIC interpellent la cognition rendant ainsi la notion de « médias » très complexe. MacLuhan pense, à ce propos, que les médias constituent des extensions, non seulement physiques, mais également psychiques de l'homme⁷⁴. Les fonctions de médias et d'artefacts cognitifs sont donc étroitement liées.

La fonction « d'artefact cognitif » renvoie au stockage et au traitement d'informations ou de messages (écrits, sonores ou audiovisuels). On parle d'artefact cognitif pour désigner un instrument, un outil ou un dispositif qui est « conçu pour conserver, exposer et traiter l'information dans le but de satisfaire une fonction représentationnelle »⁷⁵. Parlant d'artefact cognitif, Norman met en évidence la relation entre une action envisagée et l'environnement dans lequel elle est envisagée. Il souligne que, dans beaucoup de cas, notre capacité à accomplir une tâche donnée est liée à l'environnement et aux possibilités ou opportunités d'action qu'elle nous offre. Ainsi, nous agissons sur l'environnement pour l'organiser et, en retour, cet environnement nous offre un ensemble de ressources pour la structuration et

⁷⁴McLUHAN M., *The Medium is the Message: An Inventory of Effects*, New York, Bantam Books, 1967, p. 26.

⁷⁵Donald, N., "Cognition in the Head and in the World: An Introduction to the Special Issue on Situated Action", in *Cognitive science*, vol.17, January, 1993, pp. 1-6, accessible sur https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1207/s15516709cog1701_1.

l'exécution de nos actions⁷⁶. L'action ne peut donc être perçue séparément de l'environnement dans lequel elle s'exerce. Alors, les usages des TIC dépendent fortement des possibilités ou opportunités d'action qu'elles nous offrent en tant que dispositif de l'information et de la communication, mais aussi de la capacité de l'utilisateur à mettre en œuvre les offres de l'outil technique.

La fonction symbolique est relative à un ensemble. Un système est dit symbolique quand il est composé d'un ensemble de symboles. Dans sa définition la plus élémentaire, un système symbolique désigne « un ensemble d'éléments (de symboles) qui font référence à un domaine spécifique et qui sont interreliés selon certaines règles syntaxiques ou conventions »⁷⁷. A l'image de systèmes des langues, les TIC en tant que médias interactifs se distinguent des autres médias par le système symbolique qu'elles utilisent. Ainsi, les trois fonctions précédemment détaillées sont étroitement liées.

La fonction de médiation s'observe entre l'homme et son environnement. En effet, au regard des médias traditionnels, les technologies ont fondamentalement des caractéristiques qui offrent une possibilité de relation. La médiation est liée à l'idée de lien ou d'intersection. Chaduc et al. (1999) définissent le médiateur comme « tout élément qui s'intercale entre deux autres et en modifie les relations »⁷⁸. On attribue aux TIC la fonction de médiateur dans la mesure où elles constituent des moyens de mettre en commun des personnes, des idées et des objets. En un mot, les fonctions des TIC entretiennent une forte relation de corrélation entre elles. Il est difficile de les distinguer l'une de l'autre.

2.1.1. L'information et la communication

➤ L'information

Pour les linguistes, l'information est un fait du langage, alors que la communication est un fait de transmission et de partage. L'information constitue un phénomène humain et social. A en croire Charaudeau (2011), l'information est, dans une définition empirique minimale, « le fait qui consiste, pour quelqu'un qui possède un certain savoir, à transmettre celui-ci, à l'aide d'un

⁷⁶Norman, D.A., *Things that make us smart*, New, York, Addison, Wesley, 1993a; Lave, J., *Cognition in practice, Mind mathematics and culture in every life*, Cambridge NJ, Cambridge, university Press, 1988.

⁷⁷Olson, 1974 ; Salomon, 1979/1994.

⁷⁸Chaduc, M.-T., Larralde, P. et de Mecquenem, I. (1999). *Les grandes notions de pédagogie*. Paris : Bordas, p. 242.

certain langage, à quelqu'un d'autre qui est censé ne pas posséder ce savoir »⁷⁹. Dans le cadre de cette étude, le savoir est différent de la connaissance. Il est considéré comme le contenu de l'information ou la substance qui occasionne l'acte d'informer. Nous restons donc fidèles au sens que lui confère Charaudeau, ci-dessus cité. On utilise l'expression, le plus souvent, pour exprimer le fait qu'on ait apporté quelque chose de nouveau à quelqu'un.

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) définit l'expression dans un sens plus large. Ce centre présente ainsi l'expression « faire savoir quelque chose à quelqu'un » comme le fait « d'informer quelqu'un de quelque chose, faire connaître, faire part de, etc. ». Mais, les analyses de ce centre vont encore plus loin. Au-delà de la notification, d'un simple fait, il s'agit « d'avertir, de communiquer, de diffuser, de divulguer, d'aviser, d'annoncer, d'apprendre, de mander (litt.), de dénoncer (vieilli), de signifier, de prévenir »⁸⁰.

On s'aperçoit à travers la définition du CNRTL que l'information sous-entend la générosité et l'ignorance. La générosité évoque, généralement, la décision volontaire d'un individu de mener une action donnée envers un autre individu. Elle est la « qualité d'une personne généreuse, d'un cœur généreux, grandeur d'âme, oubli de soi » ou encore la « qualité de celui (celle) qui est enclin(e) à s'occuper des autres sans préoccupation d'intérêt personnel »⁸¹.

L'ignorance caractérise le destinataire de l'information. En effet, c'est pour ce dernier que l'information est mise en forme. Car, le destinataire est d'office considéré comme un être privé de l'information qu'il allait recevoir. L'ignorance fait état de quelqu'un qui ne connaît pas l'existence de quelque chose. Pour le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, l'ignorance est « l'état de celui qui n'est pas informé, (n'est pas) au courant de quelque chose, qui n'a pas entendu parler de quelque chose »⁸².

Dans la pratique, les individus ne croient pas en toutes les informations qui leur parviennent. La croyance ou non en une information ne relève pas d'un phénomène évident chez les individus. En effet, les individus croient en une information selon deux critères que sont :

⁷⁹Patrick, Charaudeau, « Chapitre 1. L'information comme acte de communication », dans Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours, sous la direction de Charaudeau Patrick. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Médias-Recherches », 2011, p. 21-28. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/les-medias-et-l-information--9782804166113-page-21.htm>, consulté le 24 janvier 2021.

⁸⁰<http://www.cnrtl.fr/definition/savoir>, consulté le 24 janvier 2021.

⁸¹<http://www.cnrtl.fr/definition/savoir>, site du CNRTL, consulté le 24 janvier 2021.

⁸²<http://www.cnrtl.fr/definition/savoir>, site du CNRTL, consulté le 24 janvier 2021.

d'un côté, la position sociale de l'informateur, le rôle qu'il joue dans la situation d'échange, la représentativité dans le groupe et de l'autre, le degré d'engagement qu'il manifeste face à l'information qu'il a lui-même transmise. Doté de l'un de ces statuts, l'informateur a de la notoriété ; il est placé « au-dessus de tout soupçon » et est considéré comme digne de foi, toujours selon le CNRLT.

De même, si l'informateur est un témoin, il est considéré comme un être véridique. Car, son rôle ne peut se résumer qu'à celui de « porteur de vérité ». Sa seule parole doit constituer ce qu'il a vu et entendu. S'il s'agit d'informateur pluriel, il est considéré comme un organisme de renforcement et de confirmation de la vérité parce qu'il permet une pluralité qui, après des confrontations, de témoignages et d'opinions contraires, permet au sujet qui s'informe de se construire une vérité moyenne (Charaudeau et Ghiglione, 1997). L'individu peut être aussi confronté à une source d'information qui représente un organisme spécialisé. Ce type d'informateur se présente également comme une instance digne de foi. Mais, pour être consommée, l'information doit contenir aussi l'engagement de l'informateur. Il ne suffit pas pour l'informateur d'être digne de foi pour que l'individu croit en l'information. Celui-ci doit lire à travers l'informateur son degré d'engagement. On parle précisément ici d'une attitude psychologique de la part de l'informateur. Elle permet d'identifier la valeur de vérité de l'information. C'est ce qui conduit l'informateur à défendre ou à critiquer l'information. Mais, pour que l'engagement soit perceptible par l'informé, il faut qu'elle soit marquée de manière discursive. On peut distinguer trois cas qui peuvent se présenter selon que l'informateur explicite ou pas son engagement dans l'information :

☒ Dans le premier cas, l'informateur explicite son engagement à travers des marques d'élocutions. Il prouve la véracité de son information. Il insiste sur son adhésion au regard de ce qu'il dit (« je suis sûr que, je suis persuadé que, je jure que... »). Cet engagement est marqué par la *conviction* et non l'*évidence*.

☒ Dans le deuxième cas aussi, l'informateur explicite son engagement. Mais, il exprime dans son discours la *distance*. Il emploie des expressions pour marquer la réserve, le doute, l'hypothèse et parfois la *suspicion*.

☒ Dans le troisième cas, l'informateur n'explicite pas son engagement. Le discours contient ici des marques « délocutives », d'*effacement*, etc.

Avec les outils numériques, l'information tend à être subordonnée à l'ouverture et à la propagation. Elle n'est plus le message. Son enjeu est « sa capacité à circuler rapidement, chacun devenant acteur et producteur de formes de savoirs ». L'information est devenue plus flexible, individuelle, temporaire, « intelligente » ou stratégique et, l'intensification des échanges accroît par ailleurs le besoin de standardiser les procédures et les formats pour assurer leur compatibilité.

La question de l'information, sa forme, son contenu, sa circulation et sa flexibilité sont des sous-problématiques inhérentes à notre étude. Elles relèvent des problématiques qu'il nous semble pertinentes d'étudier et d'approfondir au travers des SIC, à l'ère du déploiement accru des TIC dans les sociétés. C'est justement pour cette raison qu'un dispositif de l'information et de la communication est abordé dans ce cadre.

➤ **La communication**

La communication est le fait de communiquer. Communiquer, c'est avant tout transmettre, partager, échanger. Pour Melot (2001), lorsque l'on communique, inévitablement, l'on transmet, l'on partage, l'on échange. Il fait remarquer que le rapport entre la communication, la transmission, le partage ou l'échange est évident, même s'il peut paraître discret, silencieux, voire inconscient. Dans ce même sens, Escarpit (1991), dans son ouvrage intitulé *Théorie générale de l'information et de la communication*, définit la communication comme un processus qui permet le partage d'informations entre les individus. Selon lui, la communication est « un acte, un processus, une machinerie », et... l'information est un produit, « une substance, une matière ». Picard (1995), de son côté, préfère insister sur le fait que la communication est essentiellement l'action de mise en commun. On partage, avec l'auteur, cette appréhension de la notion de la communication. En comparaison à l'information qui peut être perçue comme « une connaissance inscrite (enregistrée) sous forme écrite (imprimée ou numérisée), orale ou audiovisuelle sur un support spatio-temporel », la communication désigne l'acte de partage : « communiquer, ce n'est pas échanger des informations, mais partager du sens à l'aide de signaux diversifiés, verbaux et non verbaux » (Picard, 1995, p. 95). Il est essentiellement question d'une mise en commun. Par ailleurs, l'information ne peut être désignée ainsi, si et seulement si elle comporte une signification pour le receveur (sinon elle n'est qu'un bruit).

Akoun (2001) défend le rôle organisateur de la communication dans la société. Pour lui, l'intérêt de la communication est d'établir et de maintenir des liens entre les acteurs de la société et selon les besoins de ceux-ci. En ce sens, la communication permet d'organiser un espace social de consensus, une communauté productrice d'identités partagées, une communauté ecclésiale.

Par la suite, des auteurs ont essayé d'aborder l'aspect relationnel dans le processus de la communication, en y introduisant les effets retour, le *Feed-back*. Ainsi, dans le processus de la communication, le récepteur réagit et envoie en retour d'autres informations à l'émetteur qui peut devenir à nouveau récepteur. Ce processus est susceptible de se répéter tout au long de la conversation. Ces approches dites systémiques des communications se focalisent plutôt sur des relations entre les acteurs et sur la signification des échanges. Il s'agit des modèles inductifs et interprétatifs qui proposent une modélisation des échanges.

Il existe des enjeux qui orientent les échanges chez les individus en situation de communication. Pour Mucchielli (1995) par exemple, les enjeux de la communication sont l'information, le positionnement social, la mobilisation (persuasion), le relationnel (facilite la prise de contact et les relations) et le normatif (la ritualisation, les normes éducatives...). On peut dire que les objectifs de la communication reviennent entre autres à créer le lien avec l'autre, à persuader pour modifier des attitudes et les comportements de l'autre, à découvrir l'autre et le monde extérieur et à se distraire grâce au jeu.

Avec les technologies, la communication homme-machine permet d'échanger des messages à distance avec des inconnus dans un espace « immatériel » bien qu'étant seul face à l'écran. Avec ces technologies, communiquer ne veut plus simplement dire transmettre, mettre en relation ou mettre en commun. Il faut que l'émetteur dispose d'un certain nombre d'aptitudes et de compétences liées au traitement, à la création, à la diffusion de l'information, à l'acquisition et à la transmission des connaissances afin de rester connecté et de « coordonner », en temps réel, sur la toile. Ces aptitudes et compétences sont devenues nécessaires à l'internaute et à l'utilisateur des outils nouveaux liés à l'information et à la communication pour établir et pour maintenir des liens entre les acteurs de la société. Mais, elles sont aussi devenues essentielles pour organiser l'espace social de consensus et pour créer une communauté productrice d'identités partagées, c'est-à-dire une communauté ecclésiale selon les besoins.

A partir de tous ces points de vue que nous avons évoqués, nous pouvons soutenir que communiquer signifie également socialiser, organiser et interagir. C'est précisément dans cette logique d'idée que nous inscrivons la notion de la communication.

2.2. Les réseaux sociaux, un concept ancestral

Le mot « réseau » est ancien et l'histoire de ses usages décrit un long parcours (Mercklé, 2016, p. 7). Etymologiquement, il renvoie au latin *rétis* qui signifie « ouvrage formé d'un entrelacement de fils » (Bantman, 2004, p. 18). Pour la plupart des ouvrages d'introduction à l'analyse des réseaux sociaux (Wasserman et Faust, 1994 ; Lazega, 1995 ; Degenne et Forsé, 2004 ; Mercklé, 2011 ; Scott, 2012), l'existence des réseaux sociaux est aussi ancienne que l'humanité. En réalité, depuis que les humains se sont regroupés pour utiliser les compétences de chacun pour le plus grand profit du groupe, ils ont formé des réseaux sociaux. La famille, les ami(e)s, les villages, les entreprises forment des réseaux sociaux (Viallon et Trestini, 2019, p.145). Se basant sur les approches historiographiques développées par Lemerrier (2005), Mercklé (2013, p. 187) rappelle l'hypothèse que « les réseaux sociaux avaient existé par exemple en France depuis le XIXe siècle en Italie au XVe siècle (Padgett et Ansell, 1993) et même dans la Rome antique (Alexander et Danowski, 1990) ou encore le Néolithique méditerranéen (Brysbaert, 2014). Bantman (2004, p. 18) soutient aussi que la notion de réseau n'est pas très innovante. Pour l'auteur, déjà au XVIIe siècle, on parle du réseau janséniste. De même, ajoute-t-il, « la philosophie des Lumières au XVIIIe siècle assura la diffusion de ces écrits sous forme de réseau. On parle également des réseaux opérationnels du Komintern en 1930 ». On trouve aussi une extension de ce terme pour désigner les réseaux de résistance pendant la seconde guerre mondiale (Bantman, 2004).

Il apparaît donc que la notion de réseaux sociaux, même si elle est très en vogue de nos jours, a toujours existé et ne peut être associée au développement des technologies de l'information et de la communication. La paternité de la découverte des réseaux sociaux est accordée à John Arundel, pour avoir été le premier à utiliser le terme « réseau social » (Wellman, 1982, p. 22). Pour Mercklé (2013), Barnes est le premier « à faire de la notion de réseau social un usage non plus seulement métaphorique, mais à la fois empiriquement fondé et proprement analytique ». Ainsi, dans son ouvrage *Principles of Anthropology*, Barnes (1942, p. 284) décrit les relations sociales en ces termes :

« Chaque individu a un certain nombre d'amis, et ces amis ont leurs propres amis ; certains de ses amis se connaissent les uns les autres, et d'autres non. Il me semble approprié de parler de réseau pour désigner cette sphère sociale. L'image que j'ai en tête est celle d'un ensemble de points qui sont reliés par des lignes. Les points de cette image sont des individus, ou parfois des groupes, et les lignes indiquent quelles sont les personnes qui interagissent les uns avec les autres » (Barnes, 1942, p. 284).

Il faut tout de même reconnaître avec Mercklé (2013, p. 194) que John Barnes n'est pas le premier à parler de « réseaux sociaux ». Déjà dans la première moitié du XXe siècle, « les exemples ne manquent pas de recours à la notion de réseau pour traduire certaines propriétés du monde social ». Ainsi donc, Émile Durkheim, dans la quatrième leçon de *Pragmatisme et sociologie* (1913-1914) fait aussi référence au terme en ces mots : « Le monde est fait d'un nombre incalculable de réseaux qui unissent les choses et les êtres les uns aux autres ». La transitivité des relations sociales décrites par Barnes se retrouve aussi chez Durkheim quand il explique que « les hommes sont enserrés dans de vastes réseaux de relations sociales ». Il suppose que « A connaît B, que B connaît C, que C connaît D ». Partant de ce principe d'interconnexion, l'auteur postule qu'un « message peut être transmis de A à D ». Latour (1985) théorise la dimension sociale des réseaux sociaux qui constituent, selon lui, de puissants moyens de construction de la réalité sociale.

Le terme « réseaux sociaux » est aussi utilisé par Jacob Moreno, considéré comme l'un des précurseurs les plus importants de l'analyse des réseaux (Mercklé, 2013, p. 194). Moreno (1954 [1934], p. 244) considère en effet dans le chapitre des *Fondements de la sociométrie* consacré aux « courants psychologiques », que ces courants, faits de sympathies et d'hostilité, « ne franchissent pas au hasard les lignes du groupe et parfois même celles de la collectivité, ils dépendent de structures plus ou moins permanentes qui réunissent les individus en de larges réseaux. »

2.3. Les réseaux sociaux aujourd'hui

Le développement des technologies de l'information et de la communication a donné un aspect tout autre aux « réseaux sociaux ». Pour Viallon et Trestini (2019, p. 145), « deux caractéristiques sont réellement nouvelles pour les réseaux sociaux issus de la culture numérique : d'une part, les outils sont là pour susciter, développer et/ou entretenir ces réseaux ; d'autre part, l'espace et le temps qui peuvent mettre à mal les réseaux sociaux traditionnels sont défiés par la technologie ». Les auteurs (*ibid*, p. 145) décrivent la relation de la technique et des réseaux sociaux en ces termes :

« Les Smartphones qui nous accompagnent dans tous nos déplacements permettent le contact permanent en temps réel ou différé avec les membres du réseau. On a donc à faire à un double usage : soit la technique crée le réseau, soit le réseau constitué va utiliser la technique pour faciliter les échanges. Il apparaît que les relations sociales sont aujourd'hui soutenues et entretenues par la technique » (Viallon et Trestini 2019, p. 145).

Parlant des multiples avantages qu'offre la transition traditionnelle au numérique des réseaux sociaux, Lespinas et al. (2013) parle d'un espace métrique avec un niveau de distance mesurable physique. Pour eux, le monde est entré dans un nouvel espace de vie digital qui entraîne la suppression de barrières spatio-temporelles, la mutation de l'identification de l'individu et de nouveaux processus d'interactions.

Plusieurs travaux ont tenté de définir la notion des réseaux sociaux. Cette section de la thèse en retient quelques-uns. La définition des réseaux sociaux, selon Boyd et Ellison (2007, p. 29), fait systématiquement référence aux réseaux sociaux numériques. Pour les auteurs :

« Est considéré comme réseau social, tout service internet qui permet à ses utilisateurs de créer des profils publics ou semi-publics en son sein ; d'articuler ces profils avec des listes d'utilisateurs avec lesquels ils sont connectés et de naviguer, à travers ces listes de contacts, les leurs et celles des autres » (Boyd et Ellison, 2007, p. 29).

Et à Dagnogo (2018) d'ajouter que les réseaux sociaux combinent au moins trois fonctions. Ainsi, ils constituent d'abord un support de l'identité, ensuite ce sont des moyens de sociabilité sur la base de critères d'affinité et enfin, ils sont les médias réticulaires de communication interpersonnelle ou intergroupe. Pour Guesmi et Rallet (2012), cité par Boboc, Gire et Rosanvallon (2015, p. 22), un réseau social numérique peut être défini au travers de trois dimensions : « il est libre d'accès (les utilisateurs sont libres de s'y inscrire ou non), les interactions se font sur le mode d'une coordination décentralisée, ses productions sont accessibles à tous les participants ». Pour Barnes (1954) :

« Un réseau social est constitué à la fois par un ensemble de personnes liées entre elles et par la force de ces liens. On peut aussi dire qu'un réseau social est un ensemble d'individus liés entre eux par des liens caractérisés par un degré de familiarité variable qui va de la simple connaissance aux liens familiaux les plus étroits ».

Dans la même logique, Zanman (2012, p. 58) rappelle la définition proposée par Boyd et Ellison (2007), qu'il décrit de la manière suivante :

« We define social network sites as web-based services that allow individuals to (1) construct a public or semi-public profile within a bounded system, (2) articulate a list of other users with whom they share a connection, and (3) view and traverse their list of connections and those by others within the system. »

La notion de « réseaux sociaux numériques » définie comme telle, semble exclure du champ de définition un certain nombre de sites, qui même étant issus du Web 2.0 n'entretiennent pas une relation entre « amis ». C'est ce que montre Thelwall (2009), pour qui « *Wikipedia is a prominent example of a successful web 2.0 site that does not incorporate the core social network features* ». Toutefois, Zanman (2012, p. 59) souligne que Wikipédia en tant que « réseau social numérique permet l'implication d'utilisateurs dans un groupe ou une communauté d'intérêts ».

Pour mieux appréhender la notion, Viallon et Trestini (2019, p. 154) renseignent que les chercheurs pensent les réseaux sociaux de deux manières. Les auteurs expliquent que l'école de Manchester (Barnes 1954) a créé le concept « réseau social ». Elle met l'accent sur la signification de la relation, sur les sens des relations personnelles. L'école de Harvard, cette université qui a formé le créateur du plus grand réseau social Facebook, Mark Zuckerberg, quant à elle conçoit, d'une part, les relations sociales en termes de nœuds, ce sont les acteurs sociaux, et, d'autre part, de liens, ce sont les interactions entre ces nœuds.

Sur un autre registre, Boyd et Ellison (2007) définissent les sites de réseaux sociaux comme « des services Web » permettant aux utilisateurs d'effectuer des actions. Ces sites de réseaux sociaux permettent aux utilisateurs d'effectuer essentiellement trois actions que sont :

- ☛ créer un profil public ou semi-public dans un système lié,
- ☛ énoncer une liste d'autres utilisateurs avec lesquels ils partagent une connexion, et
- ☛ consulter et parcourir leur liste de connexions et celles établies par d'autres personnes au sein du système.

La nature et la nomenclature de connexion à ces sites peuvent varier d'un site à l'autre⁸³. Ces possibilités offertes à l'utilisateur constituent une part importante dans les usages de l'internet. Elles ont contribué à ce que l'on a appelé le tournant du « Web 2.0 » qui ne traduit que les pratiques d'internet marquées par l'habileté de l'internaute, sa capacité à participer à la production de contenu et à se mettre en relation avec les autres internautes. Contrairement au « Web 1.0 », on peut retrouver sur la fiche personnelle de l'utilisateur son réseau relationnel.

⁸³Danah, Boyd, Nicole, Ellison, dans *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(2008) 210–230 © 2008 International Communication Association, p. 211.

Pour Domenget (2012), l'une des caractéristiques des réseaux sociaux numériques réside dans la recommandation. En effet, les utilisateurs vont partager avec leurs contacts les contenus qu'ils ont eus à consommer. La force de Facebook réside notamment dans l'automatisation de ces actions de partage de contenus entre le réseau de l'utilisateur. Pour Degenne (2011), les réseaux « socionumériques » sont des supports de communication comme le téléphone ou Internet, ce sont des outils de médiation. Ce sont des formes sociales composés de relations ou d'interactions entre des personnes.

Par ailleurs, l'auteur interpelle sur le risque de confusion des outils de médiation et des réseaux eux-mêmes. A cet effet, il écrit ce qui suit :

« On ne parle pas de la même chose. Ce qui est en jeu ce sont les pratiques et les relations qui se développent grâce à ces nouveaux outils, on peut étudier les réseaux sociaux qui se constituent autour des plateformes socionumériques comme on peut étudier les relations qui prennent forme grâce au téléphone ou grâce à Internet. On peut étudier comment Internet ou le téléphone contribuent à la formation ou à l'entretien des réseaux sociaux. De même, on pourra étudier comment les plateformes comme Facebook ou YouTube contribuent à la formation ou à l'entretien de réseaux sociaux » (Degenne, 2011, p. 40).

Dans le domaine du marketing, Kaplan et Haenlein (2010) ont défini les médias sociaux numériques, en tenant compte de la production et de l'échange de contenus. Ainsi, les médias sociaux numériques sont définis comme « un groupe d'applications Internet qui se fondent sur l'idéologie et la technologie du Web 2.0 et qui permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs » (Kaplan et Haenlein, 2010, p. 211). Mais, ces deux professeurs vont encore plus loin dans leur effort de définir les médias sociaux. Ils distinguent cinq types de médias sociaux que sont :

- ⇒ les projets collaboratifs,
- ⇒ les blogs et micro-blogs,
- ⇒ les communautés de contenu,
- ⇒ les sites de réseaux sociaux,
- ⇒ les mondes de jeux virtuels et les mondes sociaux virtuels.

Pour mieux comprendre les médias sociaux, on peut se référer à Stenger et Coutant (2013), qui soulignent une dynamique sociale à laquelle renvoie le qualificatif même de réseaux sociaux. Pour les auteurs, ce qualificatif sous-entend une dynamique sociale spécifique qu'il

est nécessaire de préciser clairement. Pour atteindre cet objectif, ils proposent de considérer quelques caractéristiques principales qui distinguent ces médias sociaux en ligne. Les médias sociaux sont donc des médias qui :

- reposent sur le principe d'expression et de participation de masse qui conduit les internautes-utilisateurs à produire l'essentiel du contenu de ces sites,
- permettent à n'importe quel internaute de participer avec des outils et applications d'une grande simplicité d'usage,
- ont un coût de participation (quasi) nul pour les internautes, mais qui a un prix (Douplitzky, 2009) ou peut être considéré comme un contrat (Benavent, 2009) qui implique en contrepartie le traçage, le profilage et l'exploitation des données publiées,
- proposent un contenu évoluant en permanence, dans une logique de flux, constitué de témoignages, commentaires (en réaction aux précédents contenus), d'appréciations/jugements (évaluations, notations...) et de partage de documents/ressources (image, texte, son, vidéo...),
- sont le fruit de la rencontre de l'usage, de la technologie, de stratégies économiques et de leurs constructions progressives et qui
- constituent le support de pratiques et de normes sociales très variées (Coutant et Stenger, 2013, p. 109).

Dans un autre registre, Zamman (2012, p. 67) soutient qu'il est possible de définir les réseaux sociaux en trois infrastructures :

- une infrastructure informationnelle qui s'inscrit dans un système enchevêtré d'une autre structure.
- une infrastructure qui s'étend au plan international affectant toutes les sphères d'activités.
- une infrastructure invisible aux usagers, le support se cachant derrière ses usages, ses applications, son design, d'où surgissent les problèmes techniques de connexion, les normes d'échange de données, etc. de plus, les réseaux sociaux numériques reposent sur un ensemble de protocoles de communication entre ordinateurs, une série de normes techniques.

2.4. La dichotomie médias et réseaux sociaux ?

Kaplan et Haenlein (2010, p. 61) définissent les médias sociaux comme « un groupe d'applications en ligne qui fondent sur l'idéologie et la technique du Web 2.0 et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs. Une telle définition rend difficile la possibilité de différencier les réseaux des médias sociaux et favorise une

prolifération des terminologies. Cette prolifération d'appellations est soulignée par Viallon et Gardère (2020, p. 6), qui renseignent que « plusieurs expressions désignent ces nouveaux supports numériques d'information : réseaux sociaux, réseaux sociaux numériques, médias sociaux, plateformes, etc. ». Et à Stenger (2012, p.77) de compléter d'autres termes : « Web 2.0, Web communautaire, Web participatif, médias participatifs et parfois même réseaux communautaires ». Pour contourner cette imprécision, Wolton (2013) recommande l'appellation « réseaux sociaux numériques » pour marquer la différence avec « les réseaux anciens ». Mais l'expression a l'inconvénient d'être longue et même son acronyme RSN ne s'est pas imposé dans les communautés scientifiques et professionnelles. Les médias sociaux restent donc la seule expression qui semble faire l'unanimité. En effet, le terme regroupe non seulement les plateformes, mais aussi les forums et blogs en tout genre ainsi que les sites web. Cette appellation offre plusieurs avantages. Le premier est qu'elle correspond à une pratique professionnelle de fait : les organisations utilisent de manière complémentaire leurs sites internet et les réseaux sociaux numériques pour communiquer.

Parmi les expressions qui servent à désigner les nouveaux médias, l'appellation réseaux sociaux est la plus utilisée, mais c'est sans doute celle qui est la plus imprécise (Viallon et Gardère 2020, p. 6). Les réseaux sociaux n'ont pas attendu le numérique pour exister. Depuis que les individus se sont organisés pour se répartir les tâches de la vie ou pour pratiquer ensemble des activités, ils ont constitué des réseaux sociaux : la famille, les amis, les collègues, les associations (Dolbeau-Bandin, Lochon et Krebs, 2017 ; Kiyindou, 2011) et des communautés forment des réseaux sociaux. Les auteurs tirent la conclusion qu'il y a donc un abus de langage à parler de réseaux sociaux pour désigner uniquement les plateformes numériques, car ces réseaux sociaux originels continuent à exister, même si leur fonctionnement a été profondément modifié par la technique.

En réalité, les réseaux et les médias sociaux sont complémentaires et partagent bien des fonctionnalités. Les médias sociaux utilisent les réseaux sociaux pour diffuser l'information. Mais ils se caractérisent fondamentalement par deux particularités : l'immédiateté et la participation. Viallon et Trestini (2019, p. 256) révèlent que ces deux caractéristiques issues de la culture numérique, sont, d'une part, les outils qui sont là pour susciter, développer et/ou entretenir ces réseaux ; d'autre part l'espace et le temps qui peuvent mettre à mal les réseaux sociaux traditionnels sont défiés par la technologie. En effet, le principal avantage des médias sociaux est l'immédiateté :

« Nul besoin d'attendre le journal télévisé de 20 heures ou le journal quotidien papier pour avoir une information. Elle est immédiatement disponible, soit par la plateforme elle-même, soit par un ami qui la partage. Par ailleurs, à la différence du journal papier ou télévisé, inutile de s'encombrer de toutes les nouvelles pour accéder à celle requise. Le réseau social est sélectif et ne porte à la connaissance de l'internaute que les informations pertinentes par rapport à ses centres d'intérêts. Cela contribue à une forte baisse de culture générale des populations. Or, dans un monde de l'immédiateté et de la profusion d'informations, il est impossible de tout voir et tout savoir. Les médias sociaux ont donc fait le choix de la quantité et de l'immédiateté à la qualité » (Viallon et Gardère, 2020, p. 17).

Outre la simultanéité, les médias sociaux permettent la participation, la possibilité de réagir. Le lecteur peut devenir contributeur, donner son avis, poser des questions et interagir. Publier des réactions à chaud de profane sur des sujets complexes qui font vite dégénérer des débats de fond et café du commerce pose un réel problème déontologique pour les pratiques journalistiques et la réglementation qui encadre le numérique en général. Sans compter que l'anonymat peut révéler la lâcheté de certains qui « expriment des idées dans des formes qu'ils n'auraient pas employées en d'autres circonstances, mais aussi des stratégies de dénigrement ou d'endoctrinement » (Viallon et Gardère, 2020, p. 18).

Au-delà des problèmes d'appellation, le succès de ces communautés virtuelles est indiscutable, confirment les auteurs. Ils renseignent que Facebook revendique plus d'un milliard de connexions par jour en 2017 ; la même année, chaque mois, 1,5 milliard d'utilisateurs regardent des vidéos sur YouTube ; LinkedIn dit avoir plus de 100 millions de comptes. Les chercheurs que nous sommes aimerait pouvoir vérifier tous ces chiffres, mais pour l'instant, il faut croire les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) Viallon et Trestini (2019, p. 257). Dominique Cardon constatait, quelques années plus tôt, que les internautes consacrent plus de temps aux réseaux sociaux qu'à leur messagerie (Cardon, 2011).

Par ailleurs, plusieurs typologies des médias sociaux ont été développées selon leur usage et leur finalité. Elles ne se définissent pas par des critères exclusifs. Car, les outils évoluent, voire se copient les uns et les autres, et telle application qui a été mise à sa création dans une catégorie pour sa fonction première peut ajouter de nouvelles fonctionnalités et se trouver à cheval sur deux catégories. Thelwall (2009) en a proposé une classification. L'auteur distingue, en travaillant sur la socialisation, le réseautage et la navigation (sociale), d'une part, les outils avec les outils de discussion et les outils de publication, et, d'autre part, les RSN de contact et les RSN de contenu.

2.5. La catégorisation des réseaux sociaux

L'objectif de cette sous-partie de la thèse est de présenter les médias sociaux selon qu'ils se présentent sous la forme d'outils de discussion, de publication ou de réseaux sociaux numériques, de contact, de contenu ou encore de mélanges de genres. Cette sous-section prend appui sur le travail de Thelwall (2009) repris par Viallon et Trestini (2019).

2.5.1. Les Outils de discussion

Ils comprennent les systèmes de messagerie instantanée comme WhatsApp, Messenger, Telegram, les systèmes de VOIP (Voice Over Internet Protocole) comme Skype, Yahoo Messenger ou Viber et les forums de discussion. Ce sont les fonctionnalités de mise en relation qui sont essentielles. Les applications n'arrêtent pas de les enrichir en jouant sur le mode de communication (écrit ou oral), sur le type de messages (texte, photo ou vidéo), sur la temporalité (en temps réel ou décalé). Elles débordent sur les autres catégories d'outils décrits plus bas en fonction de leur volonté d'entrer en concurrence avec eux ou pas selon la stratégie de leur propriétaire.

2.5.2. Les outils de publication

Les blogs, appelés autrefois weblogs, sont des lieux virtuels de publications et d'articles personnels autour d'un sujet qui tient à cœur à l'auteur et qui sont mis en ligne de manière chronologique. Les jeunes ont vu dans cet outil une forme moderne du journal intime. Beaucoup d'entre eux en ont créé un, même s'ils finissent par le laisser dormir quelques années plus tard. Quelques internautes ont accédé à la notoriété en prodiguant des conseils de beauté (Enjoy Phoenix), en commentant les jeux vidéo (Squeezie) ou en postant régulièrement des vidéos d'humour (Norman). Ils ont largement contribué à une image positive du net, ouvert aux « sans nom », qui donne sa chance à chacun, bref, qui permet de rêver. Textes, documents en tous genres, remarques des visiteurs s'y retrouvent. Si les blogs ne soulèvent pas de remarques particulières de la part des spécialistes, car la subjectivité de leur auteur est affichée, les wikis et notamment Wikipédia sont en revanche l'objet de très nombreuses critiques.

En 2005, une première étude (Gilles) parue dans la revue Nature montrait que l'encyclopédie en ligne et la très renommée Britannica faisaient à peu près jeu égal. Depuis, les faiblesses de Wikipédia ont été supprimées et les chercheurs sont à peu près tous d'accord pour reconnaître la scientificité des articles, ne serait-ce que parce qu'ils font eux-mêmes partie

des plus importants contributeurs ? Ce sont les fonctionnalités de mise en relation qui sont essentielles. Les applications n'arrêtent pas de les enrichir en jouant sur le mode de communication (écrit ou oral), sur le type de messages (texte, photo ou vidéo), sur la temporalité (en temps réel ou décalé). Elles débordent sur les autres catégories d'outils décrits plus bas en fonction de leur volonté d'entrer en concurrence avec eux ou pas selon la stratégie de leur propriétaire.

2.5.3. Les réseaux sociaux numériques de contact

Ils se répartissent en deux catégories, même si là encore les frontières sont floues et mouvantes : d'une part, ce sont ceux liés à la vie privée et d'autre part ceux liés à la vie professionnelle. Dans la première sous-catégorie, Facebook est le leader incontesté. Il revendique plus d'un milliard de connexions par jour (Viallon et Trestini, 2019). Même si l'on a pu dire qu'il était le plus grand cimetière du monde en faisant allusion aux comptes dormants, c'est la norme de la catégorie. Ses deux piliers sont le « j'aime » et « l'ami », même si de nouvelles fonctionnalités sont régulièrement rajoutées. La puissance de Facebook est un outil de diffusion sans pareil qui donne la possibilité de proposer une partie des informations en public et une autre en privé. Les entreprises ont vite compris l'intérêt qu'elles auraient à investir cet espace virtuel. Elles ont des « pages », supports de communication plus réactifs, plus interactifs, plus conviviaux que leur site internet.

Twitter est également un réseau social de contact, mais comme Facebook, il peut aussi être considéré comme un réseau social de contenu. Sa limite de 140 caractères qui a longtemps fait son ADN a été augmentée à 280 en 2017. Mais la brièveté et la rapidité restent des caractéristiques du média social avec le retweet et l'hashtag qui est en train de devenir le symbole des thèmes à la mode et de la pensée qu'il faut avoir au moment M.

Un genre particulier de réseau socionumérique de contact concerne le monde professionnel. Le géant américain LinkedIn ou le français Viadeo sont les plus connus en France. S'ils permettent surtout à des individus de faire leur autopromotion professionnelle, les entreprises apprécient l'avantage qu'elles peuvent aussi en tirer et font souvent faire à leurs collaborateurs un travail de communication et de travail de leur image de marque.

2.5.4. Les réseaux socionumériques de contenu

Empiétant sur la catégorie précédente, les réseaux socionumériques de contenu se différencient par le type de documents stockés. Pour la vidéo, YouTube, propriété de Google,

et Dailymotion, une des rares entreprises françaises du domaine, sont les plus connues. Ils connaissent un franc succès : si en 2011, YouTube enregistrerait 48 heures de dépôt de vidéos chaque minute, en 2019, le nombre a été multiplié par dix. En 2015, YouTube disait avoir six milliards d'heures de vidéo en stock. La facilité avec laquelle on peut enregistrer une vidéo avec un Smartphone est l'une des raisons de cette abondance. C'est une formidable mémoire de l'activité humaine qui se met en place, même si on peut critiquer le coût environnemental de ce stockage de mémoire et se questionner sur l'intérêt de laisser des traces aussi banales sur le web (Viallon et Gardère, 2020).

Les photos ont aussi leurs réseaux sociaux dédiés, même si Facebook est déjà une photothèque impressionnante : ce sont Instagram, propriété de Facebook, Pinterest ou Flickr. Les particuliers et les entreprises s'y retrouvent et la plupart du temps gratuitement pour les internautes. Comme pour la vidéo, le numérique a accru de manière exponentielle la production photographique, que ce soit par son coût résiduel nul ou par la mobilité offerte par les Smartphones. D'autres contenus peuvent être aussi échangés : de la musique, des livres. Le problème des droits d'auteur se pose dès lors. Différentes possibilités sont offertes aux internautes. D'abord, certains auteurs ont pu renoncer à leurs droits. C'est le cas des chanteurs qui se satisfont de la vente des CD issus de leurs concerts. Ensuite, c'est une partie qui est offerte et l'autre est payante : les chanteurs mettent en ligne leurs succès anciens. Enfin, le paiement est la règle soit à la pièce, soit par abonnement (Deezer ou Spotify) ou encore en temps passé à regarder de la publicité.

2.5.5. Le mélange des genres

Le mélange de ces deux dimensions essentielles, espace et temps, amène une troisième évolution, le mélange des genres, notamment celui des sphères privée et publique. Pour Serge Tisseron, psychanalyste, « extimité » est un nouveau sentiment qui rend floue la frontière entre ce qui est de l'ordre de l'intimité, de la personne et du social, du groupe. Née avec la télé réalité dont les caméras montrent des personnes qui racontent les détails de leur vie intime, sentimentale et sexuelle, cette désinhibition, souvent autant émotionnelle que motrice, bouleverse les règles, et n'est pas sans poser un problème surtout quand elle concerne des adolescents en période de construction psychologique.

Un autre aspect important qui contribue au succès des médias sociaux est la dimension horizontale qui fait croire que tout le monde est au même niveau. L'internaute peut s'abonner

au compte de telle vedette, il rentre dans sa vie intime (ou ce qu'elle veut bien en dire), un sentiment d'égalité s'installe. Cette égalité existe bel et bien dans une telle association où tous les membres reçoivent les informations de tous, où chacun peut connaître la réaction de chacun, un système horizontal de diffusion de l'information qui permet une apparente démocratie. Elle devient un leurre quand on compare la notoriété : le compte X (Twitter) de Barack Obama est suivi par plus de 100 millions de personnes, celui d'un individu lambda aura quelques dizaines d'abonnés. Il se développe aussi chez les jeunes un nouveau besoin, celui d'être célèbre. Le quart d'heure de célébrité évoqué en son temps par Andy Warhol devient un besoin pour beaucoup d'adolescents. Le risque est évidemment que l'idée pour accéder à cette célébrité ne soit pas la meilleure et de nombreux jeunes sont dépassés par les conséquences d'une mise en ligne d'une vidéo.

Chapitre 3 : Le développement durable : concept et dimensions

Ce troisième et dernier chapitre de la première partie définit et présente les dix-sept objectifs du développement durable. Il présente par ailleurs les engagements ainsi que les actions prévues par le Bénin dans ce cadre.

3.1. Définir le développement durable

Pour mieux appréhender le concept du développement durable, il nous paraît important de définir d'abord le concept du développement. En effet, souvent, certaines personnes ont tendance à confondre croissance et développement, bien qu'ils expriment différentes réalités, mais complémentaires. La croissance participe au développement, mais elle ne peut à elle seule être le développement. La croissance, engendrant l'accumulation de richesses, est, par conséquent, quantitative et non nécessairement qualitative. La preuve est que certains pays sous-développés accumulent beaucoup de richesses et ont même un PIB par habitant comparable à celui des Etats-Unis d'Amérique sans pour autant être développés. Au-delà de la croissance et de l'accumulation des richesses qui sont des aspects quantitatifs, il existe d'autres aspects à prendre en compte pour parler du développement. Il s'agit, notamment, des aspects relatifs à la qualité de la vie, à la politique, aux libertés fondamentales, aux droits de l'Homme, à la santé pour tous, à l'éducation pour tous, à la sécurité et à la culture. Will (1994, p. 866) soutient que le développement n'est pas que quantitatif. Pour lui, les processus de développement n'impliquent pas seulement un accroissement de la productivité et des échanges, une meilleure répartition des revenus et une plus grande sécurité, en bref une prospérité accrue et mieux partagée, et dans ce cas, on est au plus fondé parler de développement quantitatif. Khoi (1992) souligne que le développement implique aussi des changements dans les mentalités et les attitudes intellectuelles, dans les rapports entre les hommes, dans l'organisation sociale et politique. Huang (1980) tente d'expliquer davantage et parle de mutation qualitative. Pour lui, c'est indiscutablement cette double aune du quantitatif et du qualitatif que se mesure aujourd'hui la condition des nations sur une échelle allant du non-développé au développé en passant par le sous-développé, à moins qu'on admette éventualité de progressions négatives et qu'on parle de développement du sous-développement.

Pour revenir au concept du développement durable, il faut préciser qu'il implique de nouveaux paramètres. En effet, l'enjeu du développement durable n'est plus une accumulation de richesses pour satisfaire uniquement les besoins présents, mais de garantir un mieux-être pour les générations actuelles et futures à la fois.

Le terme développement durable est largement utilisé aujourd'hui et s'est imposé dans le vocabulaire international et dans les politiques de coopération depuis 1992. Selon un repère chronologique proposé par Brunel (2018, p. 42), on retient que l'esprit du concept serait consacré depuis le Sommet de Stockholm, en 1972, sur l'environnement humain « Une Seule Terre », où les liens entre la croissance économique et la protection de l'environnement sont mis en exergue pour la première fois, notamment en ces principes 12, 13 et 14 :

« Intégrer les mesures de préservation de l'environnement dans la planification du développement ; adopter une conception intégrée et coordonnée dans la planification du développement qui soit compatible avec la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement dans l'intérêt des populations ; concilier les impératifs du développement et la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement ».

Le Sommet suggère un plan d'actions contre le sous-développement fondé sur un transfert significatif de ressources techniques et financières en faveur des pays sous-développés. Un nouveau concept naît : l'éco-développement, fondé sur l'utilisation judicieuse des ressources humaines et naturelles à l'échelle locale et régionale. Il prône la recherche d'harmonie entre l'homme et la nature, entre les objectifs économiques et sociaux du développement, puis une gestion écologique prudente des ressources et du milieu.

En 1980, à la suite de l'élaboration, par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), de la stratégie mondiale de conservation, le concept de développement durable émerge. Désormais, il met plus l'accent sur la nécessité d'une conservation des ressources naturelles et de leur biodiversité comme base de développement pour éviter que ce dernier soit destructeur, et fait aussi référence aux générations futures auxquelles il faut laisser un patrimoine naturel suffisant. Mais, c'est la Commission Brundtland, instaurée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1983 et chargée de rédiger un rapport sur l'Environnement et le Développement, rapport publié en 1987 (« Our Common Future » ou qui signifie en français « Notre Avenir à Nous Tous »), qui a consacré clairement le concept de développement durable comme étant : « un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Tout en adoptant cette définition, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio de Janeiro en 1992 a souligné le fait que le développement et l'environnement forment un seul enjeu et recommandé en conséquence une politique qui permette d'assurer à tout être humain son développement adéquat, tout en protégeant en même temps l'écosystème et les espèces en voie de disparition. En clairs, il s'agit, en outre, de programmer un modèle de société plus égalitaire, réduisant les niveaux de consommation inutiles, disposant de techniques de production non toxiques, qui encourage l'adoption de sources d'énergies alternatives aux énergies fossiles et qui débouche sur une série de mesures qui exigent des décisions d'ordre politique et économique, etc.

Lanmafankpotin, (2015) renseigne que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement complète la définition en ces termes :

« Le développement Durable est un processus dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements et l'orientation du développement technologique et du changement institutionnel sont compatibles aussi bien avec les besoins présents que futurs » (Lanmafankpotin, 2015, p. 49).

En définitive, les générations actuelles, en prélevant dans la nature des ressources pour leurs besoins, en inventant des machines, des techniques, des procédés et des mécanismes socioéconomiques et culturels, doivent penser avec amour, générosité et respect aux générations futures. Le développement durable oblige l'homme à veiller à ce que ses comportements actuels n'aient aucun effet négatif sur la vie et la survie à la fois de ceux qui l'entourent et de ceux qui naîtront. Par voie de conséquence, la nature devra, tout en étant utilisée, être enrichie avant d'être léguée aux générations futures. De là, il apparaît que le développement durable nécessite un esprit collectif de solidarité et d'amour dans l'action.

3.2. Contenus et engagements des objectifs du développement durable

Les Objectifs de développement durable qui ont succédé aux Objectifs du Millénaire pour le Développement sont intervenus en 2015. Au nombre de dix-sept, ces objectifs intègrent les exigences non remplies de l'ancien agenda et se focalisent sur un développement global, à long terme et durable à l'horizon 2030. Cette fois, ces objectifs n'interpellent pas seulement les pays en développement et les pays émergents, mais aussi les pays industrialisés⁸⁴. Ils

⁸⁴www.unicef.ch

couvrent les principaux enjeux de développement tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'éducation, etc. Les objectifs du développement durable, tels qu'élaborés par l'ensemble des délégués de 193 pays, se présentent comme suit⁸⁵ :

3.2.1. ODD 1 : « éliminer la pauvreté »

L'objectif des Nations Unies, à travers l'ODD 1, est de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, à l'aune de 2030. Pour l'instant, cet idéal de société est loin d'être une réalité. On recense encore plus de 700 millions de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté et n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux. L'Asie du Sud et l'Afrique de l'Ouest sont les deux régions où vivent les personnes les plus pauvres du monde avec moins de 1,90 dollar par jour. Néanmoins, la pauvreté est aussi présente dans toutes les autres régions de la planète. Les pays à revenu intermédiaire, comme la Chine, l'Inde, la République d'Indonésie et le Nigéria « abritent près de la moitié des personnes vivant dans la pauvreté ». De même, plus de 30 millions d'enfants grandissent dans la pauvreté dans les pays les plus riches du monde⁸⁶. Face à cette réalité, chacun des 193 pays réunis au sein des Nations Unies entend mener des actions sur le plan national pour l'atteinte de cet ultime commun qu'est la réduction de la pauvreté. Pour ce qui concerne le Bénin, le gouvernement, à travers le ministère du Développement et de la coordination de l'action gouvernementale, retient les actions suivantes à mener d'ici 2030 :

« Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays. Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. Faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la micro finance. Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes. Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de

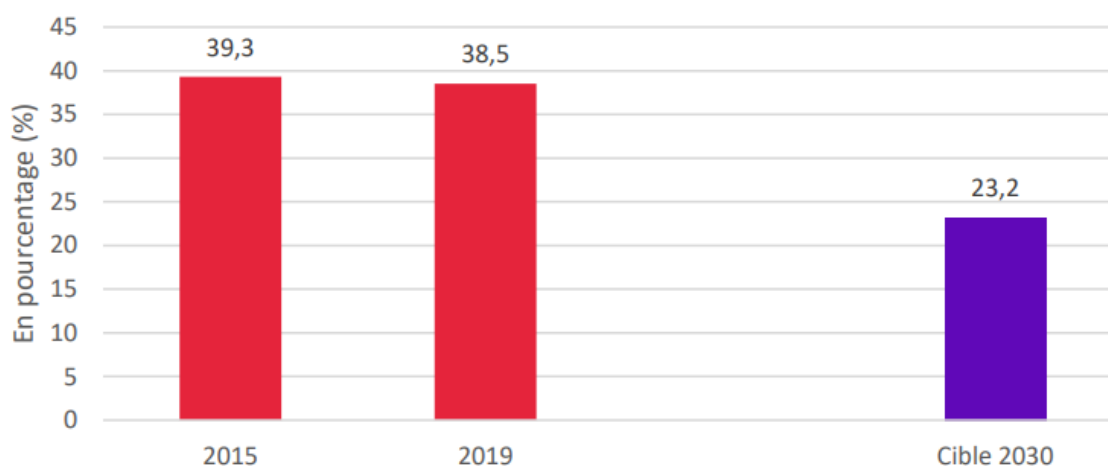
⁸⁵www.agenda-2030.fr

⁸⁶Objectif de Développement Durable - Éliminer l'extrême pauvreté et la faim (un.org)

développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté. »⁸⁷

Selon les chiffres du gouvernement, le Bénin stagne en matière de lutte contre la pauvreté. Les performances connaissent une timide évolution. De 39,30 % en 2015, le pourcentage est passé à 38,50 % en 2019 pour un objectif global fixé à 23,20 % en 2030.

Figure 7 : Evolution de l'ODD 1 au Bénin



Source : EHCVM 2019, INStaD

3.2.2. ODD 2 : « combattre la faim »

Le deuxième objectif du développement durable vise à éradiquer la faim et la malnutrition dans le monde, à l'horizon 2030. Pour y arriver, les Nations Unies suggèrent aux Etats de garantir l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour l'ensemble de la population. Dans ce contexte, il apparaît que la faim ne peut pas être effectivement réduite si la pauvreté ne l'est pas. La responsabilité des pouvoirs publics est fortement sollicitée dans la mise en place durable de systèmes de production durable à grande échelle et dans le bon fonctionnement des marchés alimentaires⁸⁸.

S'alignant derrière les orientations des Nations Unies, le gouvernement du Bénin a élaboré un plan national d'actions qui s'étend à 2030 et couvre les domaines comme la malnutrition,

⁸⁷SIG ODD (gouv.bj)

⁸⁸ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable (agenda-2030.fr)

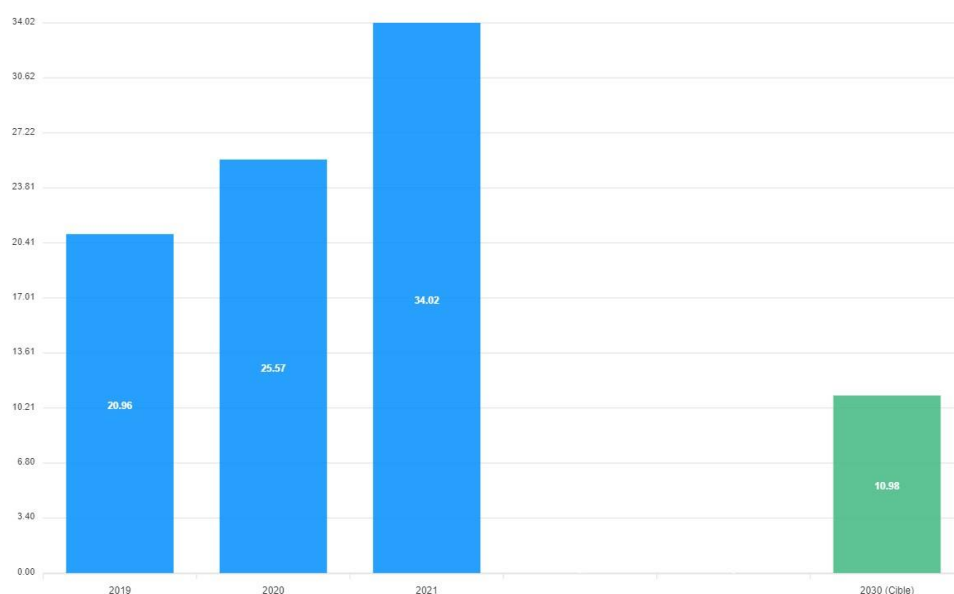
l'agriculture, le fonctionnement des marchés agricoles. Les mesures contenues dans le plan d'action qui concernent la lutte contre la faim se résument comme suit :

« Eliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées. Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles. Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés. Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du cycle de négociations de Doha pour le développement. Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires. »⁸⁹

Les statistiques renseignées par le gouvernement sur l'évolution de l'ODD 2 au Bénin se présentent comme suit. L'indice global en 2019 est de 20,96% contre 25,57% en 2020 et 34,02% en 2021. En 2030, le gouvernement envisage d'atteindre un indice global de 10,98%. Ces statistiques sont représentées dans le tableau ci-après.

⁸⁹SIG ODD (gouv.bj)

Figure 8 : Evolution de l'ODD 2 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.3. ODD 3 : « Encourager le bien-être grâce aux soins de santé »

« Encourager le bien-être grâce aux soins de santé » consiste pour les Etats à permettre à tous les citoyens, sans discrimination, de vivre en bonne santé. Ici, toutes les classes d'âges ainsi que tous les groupes socioprofessionnels sont concernés. Le Bénin s'aligne derrière les ambitions des Nations Unies. A l'instar des autres pays membres, le Bénin entend, d'ici 2030 concrétiser les actions suivantes :

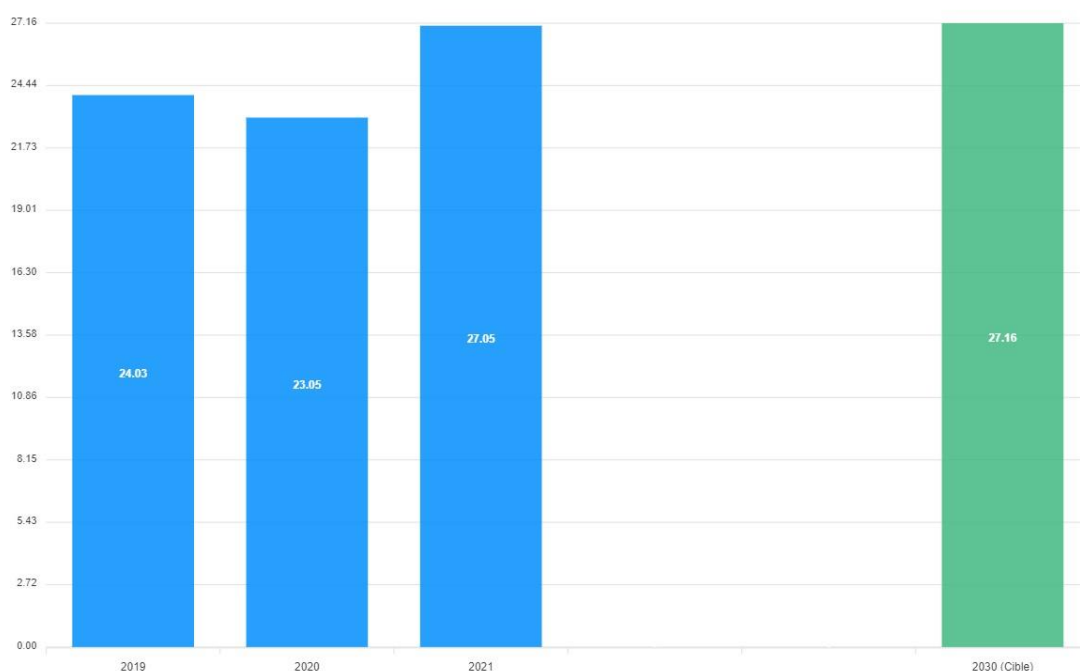
« Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. Eliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus. Mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles. Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être. Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux. Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention -cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac. Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au

commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments. Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.⁹⁰ »

L'évolution du taux de réalisation de l'ODD 3 est quelque peu satisfaisante selon le gouvernement béninois. Les chiffres officiels publiés en 2019, montrent que l'objectif de 27,16 taux d'indice ciblé en 2030 est presque atteint. En effet, en 2021, le taux d'indice s'élevait à 27,05% contre 23,05% en 2020 et 24,03% en 2019.

⁹⁰SIG ODD (gouv.bj)

Figure 9 : Evolution de l'ODD 3 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.4. ODD 4 : « Une éducation de qualité pour tous »

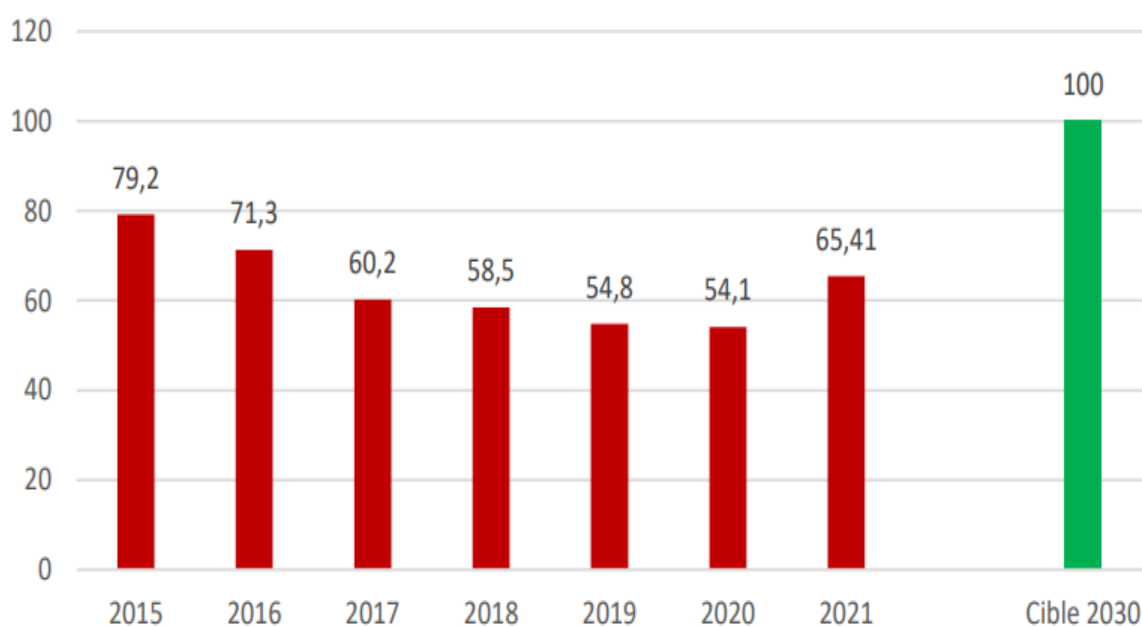
Orienté vers l'éducation, le quatrième objectif du développement durable entend améliorer, à tous, l'accès à l'éducation et accroître les taux de scolarisation à tous les niveaux. La réduction de la pauvreté et de la faim ne peut être effective sans l'accès à une éducation inclusive et équitable pour tous. Les engagements du Bénin s'inscrivent dans les orientations proposées par les Nations Unies et s'articulent autour de six points contenus dans l'action du gouvernement. Elle priorise tant l'éducation des filles que celle des garçons. L'accent est aussi mis sur les formations techniques et professionnelles, afin de garantir l'accès à l'emploi à un plus grand nombre de personnes. Par ailleurs, le Bénin envisage d'investir dans le recrutement et la formation des enseignants qualifiés pour redynamiser et améliorer le système éducatif béninois :

« Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles. Augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. Eliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et

les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle. Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace. Augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement. Accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. »⁹¹

En ce qui concerne l'évolution de l'ODD 4 au Bénin, les données publiées par le ministère des Enseignements Maternel et Primaire montrent que la proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire est passée de 79,20% en 2015 à 71,30% en 2016. Ce taux a ensuite baissé progressivement de 60,20% en 2017 à 58,50% en 2018 puis 54,80% en 2019 pour s'établir à 54,10% en 2020⁹².

Figure 10 : Evolution de l'ODD 4 au Bénin



Source: DPAF/MEMP

⁹¹SIG ODD (gouv.bj)

⁹²Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf (gouv.bj)

3.2.5. ODD 5 : « L'égalité entre hommes et femmes »

Le cinquième objectif du développement durable vise à œuvrer pour l'égalité entre les sexes et à lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles. Les actions envisagées par le Bénin dans ce sens s'inscrivent dans la droite ligne de ce qui est proposé par les Nations Unies. Les résultats attendus à l'horizon 2030 pour le Bénin se présentent comme suit :

« Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité. Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne. Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes. Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent. »⁹³

Le taux de réalisation financière des interventions en lien avec l'ODD 5 par le Bénin est établi à 65,20 % en décembre 2021.⁹⁴

3.2.6. ODD 6 : « Eau propre et assainissement »

Le sixième objectif du développement durable ambitionne de permettre à tous les citoyens un accès équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. De même, dans cet objectif, les Nations Unies veulent construire un monde dans lequel la gestion durable des ressources est mieux gérée afin que le nombre de personnes victimes de la rareté de l'eau soit réduit. Ici, une attention particulière est mise sur la gestion frontalière ainsi que sur la

⁹³SIG ODD (gouv.bj)

⁹⁴Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf (gouv.bj)

coopération internationale entre pays autour de la problématique de l'eau. Le Bénin s'inscrit dans cette démarche et s'engage à l'horizon de 2030 :

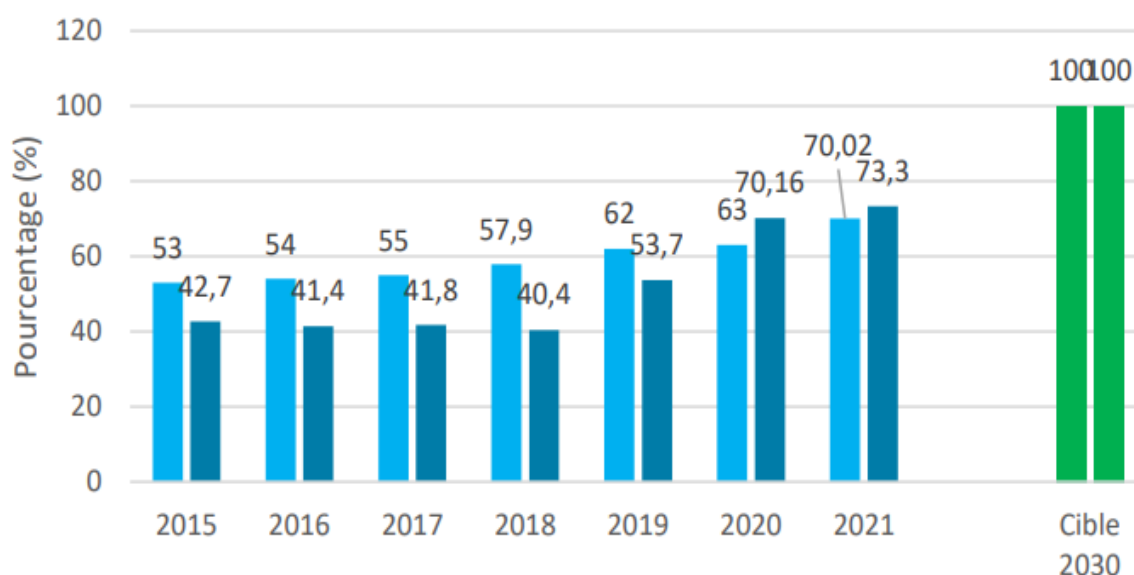
« Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. Faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce. Assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient. Développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités usées, des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées le recyclage et les techniques de réutilisation. Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. »⁹⁵

Le rapport de suivi des ODD publié par le gouvernement en 2021⁹⁶ renseigne que le taux de desserte en eau potable en milieu urbain et en milieu rural au Bénin connaît une constance progression depuis 2015. La cible envisagée en 2030 est d'atteindre une couverture de 100% d'accès à l'eau potable. En 2021, le taux de réalisation de cet objectif par le Bénin s'élève à plus de 70% comme le montre la figure ci-après.

⁹⁵SIG ODD (gouv.bj)

⁹⁶Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf (gouv.bj)

Figure 11 : Evolution de l'ODD 6 au Bénin



Source : DPAF/MEM

3.2.7. ODD 7 : « énergie propre à d'un coût abordable »

Le septième objectif du développement durable place l'énergie est au centre des défis majeurs auxquels les Etats sont confrontés. Le développement de tous les secteurs d'activité et surtout l'atteinte des autres ODD dépendent en grande partie de la disponibilité de l'énergie. Les Nations Unies suggèrent, à cet effet, que les Nations élaborent des actions dans le sens. De son côté, le Bénin, dans son plan d'action en faveur de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, s'engage à œuvrer pour un accès universel à l'énergie, l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation accrue des énergies renouvelables. Ces engagements se présentent comme suit :

« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. Renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie. Développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier

des pays les moins avancés, des petits Etats insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide. »⁹⁷

Selon les données officielles publiées par le gouvernement, le taux de réalisation de l'ODD 7 en 2021 est de 80,12% contre un taux total de 100% envisagé en 2030.⁹⁸

3.2.8. ODD 8 : « travail décent et croissance économique »

Cet objectif du développement durable entend œuvrer pour réduire la population mondiale vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté en réduisant le taux de chômage dans le monde. Les Nations Unies veulent améliorer les conditions de travail afin que l'emploi ne soit pas une porte ouverte à la pauvreté et à la précarité. A l'instar des autres, le Bénin s'engage en faveur de la productivité du travail, de la réduction du taux de chômage et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens⁹⁹. L'ensemble des engagements contenus dans l'ODD 7 en faveur du travail décent et de la croissance économique se présente comme suit :

« Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro- entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale. Elaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux. Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail. »¹⁰⁰

En termes de bilan des actions mises en œuvre en faveur de l'ODD 8, le Bénin affiche un taux d'exécution financière de 38,18%¹⁰¹. Le taux d'indice global en 2019 était de 12,31% contre un taux de 5,75% en 2020 puis 7,75% en 2021. L'objectif ciblé pour 2030 est d'atteindre un

⁹⁷SIG ODD (gouv.bj)

⁹⁸Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf (gouv.bj)

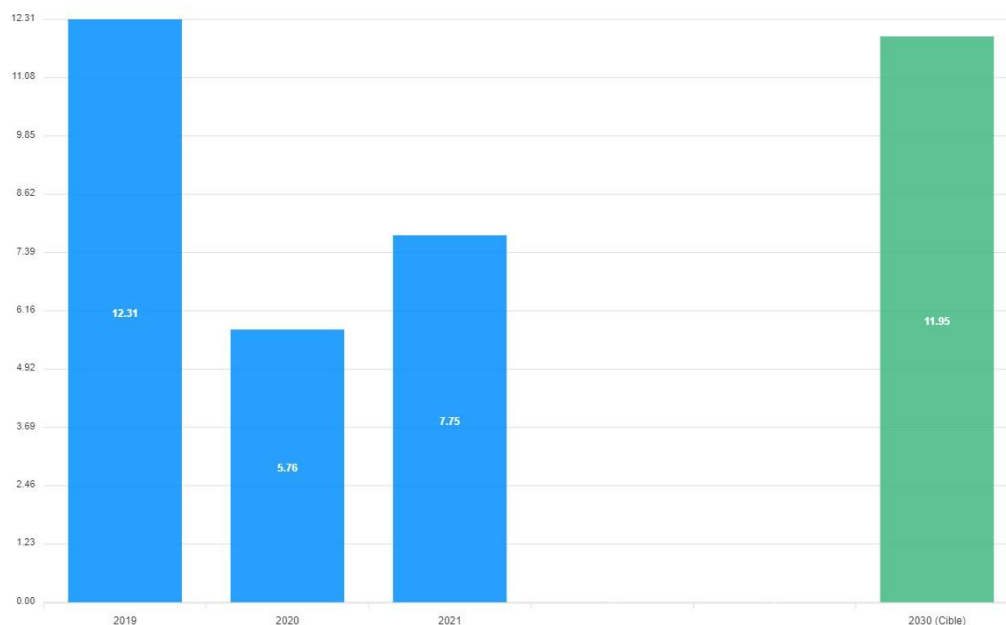
⁹⁹www.agenda-2030.fr

¹⁰⁰SIG ODD (gouv.bj)

¹⁰¹Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf (gouv.bj)

taux d'indice global de 11,95. La figure suivante présente l'évolution de l'ODD 8 depuis 2019 à 2021.

Figure 12 : Evolution de l'ODD 8 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.9. ODD 9 : « industrie innovante et infrastructure »

Le neuvième objectif du développement durable met l'accent sur les investissements dans l'infrastructure afin d'assurer l'autonomisation des communautés dans les pays. Ils concernent le transport, l'irrigation, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication. Le Bénin s'inscrit dans la totalité des actions suggérées par les Nations Unies. Au nombre de ces actions, les pays doivent :

« Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche - développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030. Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apportée aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement. Soutenir les activités de recherche -développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et

à l'ajout de valeur aux marchandises. Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici 2030. »¹⁰²

En ce qui concerne les actions concernant l'ODD 9, Le Bénin a enregistré un taux d'exécution financière de 34,46% en 2021.¹⁰³

3.2.10. ODD 10 : « inégalités réduites »

Le dixième objectif du développement durable vise à réduire les inégalités et les disparités au sein des pays quant à l'accès aux services de santé et à l'éducation. La logique des Nations Unies est de faire en sorte que la richesse générée par croissance économique soit équitablement répartie au sein des populations. Dans ce sens, il est recommandé que les politiques devraient être universelles, en prêtant attention aux besoins des populations défavorisées et marginalisées¹⁰⁴. Sur le plan national, les objectifs du Bénin sont les mêmes que ceux des Nations Unies. Il se décline en cinq axes majeurs :

« Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national. Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière. Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce. Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux. Faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %. »¹⁰⁵

Les statistiques publiées par le gouvernement béninois en 2021 renseignent sur l'évolution de l'ODD 10. On note que le taux d'indice est 22,93% de 2019 à 2021, contre 12,63% envisagés en 2030.

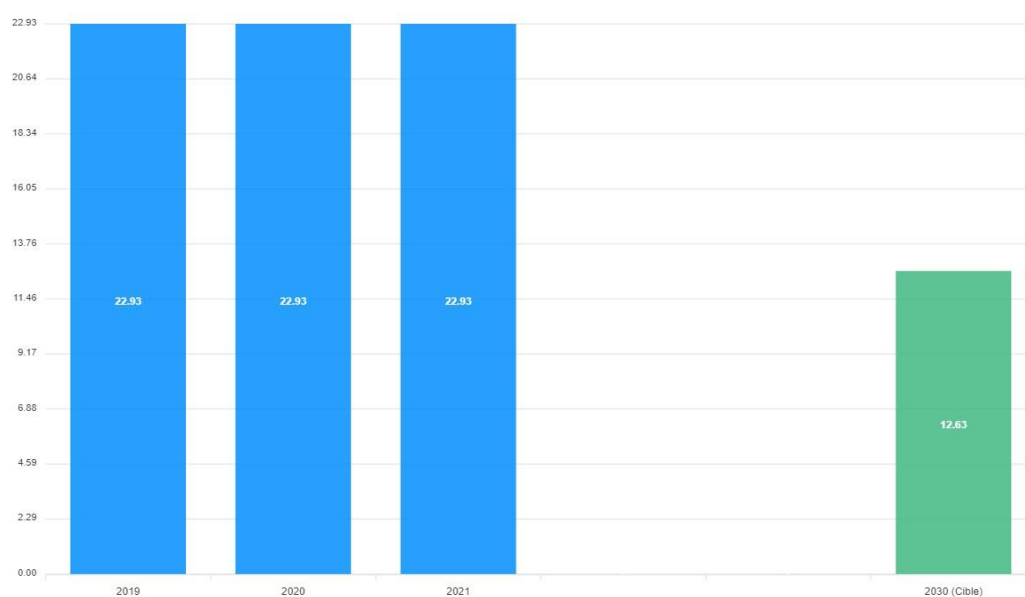
¹⁰²www.agenda-2030.fr

¹⁰³[Rapport_Suivi_ODD_2021.pdf \(gouv.bj\)](#)

¹⁰⁴www.agenda-2030.fr

¹⁰⁵www.agenda-2030.fr

Figure 13 : Evolution de l'ODD 10 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.11. ODD 11 : « villes et communautés durables »

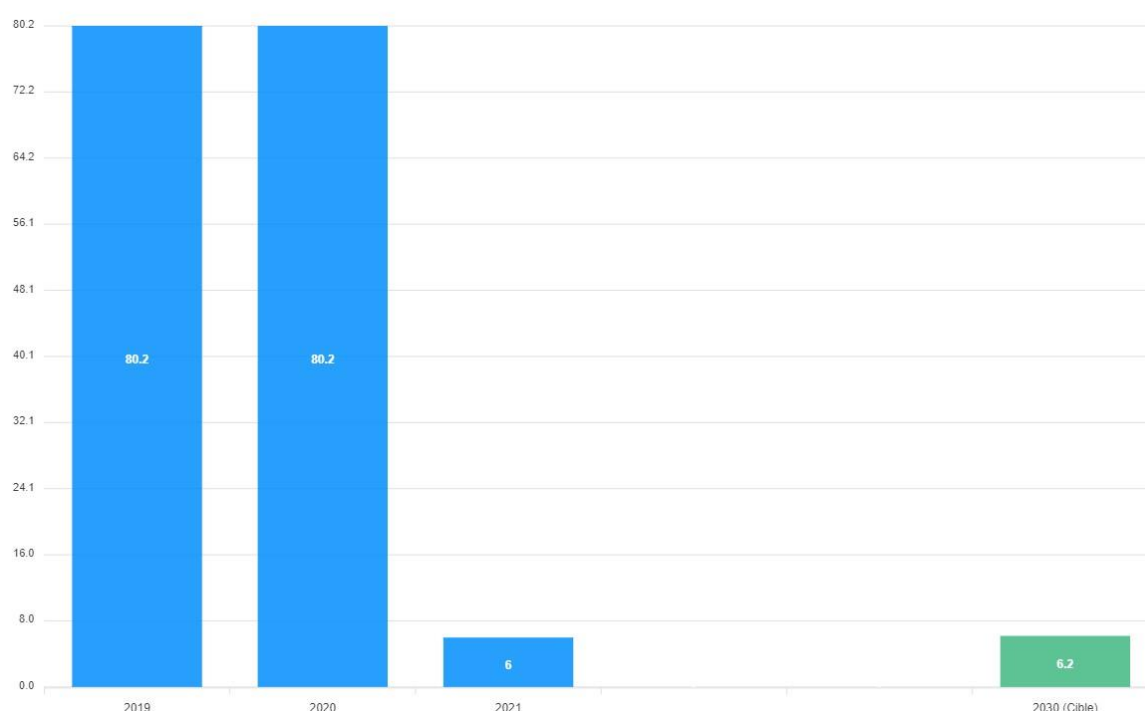
Le onzième objectif du développement durable s'intéresse aux villes. Elles représentent de véritables espaces pour les idées, le commerce, la culture, la science, la productivité, le développement social. Ici, les Nations Unies souhaitent faire que les villes, à l'horizon 2030, continuent de générer des emplois et de la prospérité, sans grever les sols et les ressources naturelles. Pour y arriver, les Etats doivent mener des actions contre un certain nombre de problèmes tels que le surpeuplement, le manque de fonds pour faire fonctionner les services de base, l'insuffisance de logements adéquats, des infrastructures dégradées et l'augmentation de la pollution de l'air. Le Bénin s'inscrit dans cette dynamique et entend mener des actions pour atteindre les objectifs fixés dans l'agenda 2030.

« Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis. Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays. Réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable. Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale. Accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des

changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015 -2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux. Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux. »¹⁰⁶

Le rapport sur le suivi de la mise en œuvre des objectifs du développement durable au Bénin indique un taux de réalisation qui avoisine les 80 % pour l'ODD 11. En 2021, le taux d'indice s'élève à 6% contre une estimation ciblée à 6,2% en 2030.

Figure 14 : Evolution de l'ODD 11 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.12. ODD 12 : « consommation et production responsables »

Le douzième objectif du développement durable concerne la consommation et la production durables. Les orientations des Nations Unies visent à susciter l'utilisation des ressources et de l'énergie de manière efficace et à la mise en place des infrastructures durables. Elles ambitionnent aussi, d'ici 2030 d'assurer à tous l'accès aux services de base, des emplois verts

¹⁰⁶www.agenda-2030.fr

et décents et une meilleure qualité de la vie. Sur ce terrain, conformément aux actions définies par l’agenda 2030, le Bénin a intégré des actions cibles dans son plan d’action :

« Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales. Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature. Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s’orienter vers des modes de consommation et de production plus durables. Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l’impact sur le développement durable d’un tourisme durable, créateur d’emplois et valorisant la culture et les produits locaux. Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l’élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l’environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées. »¹⁰⁷

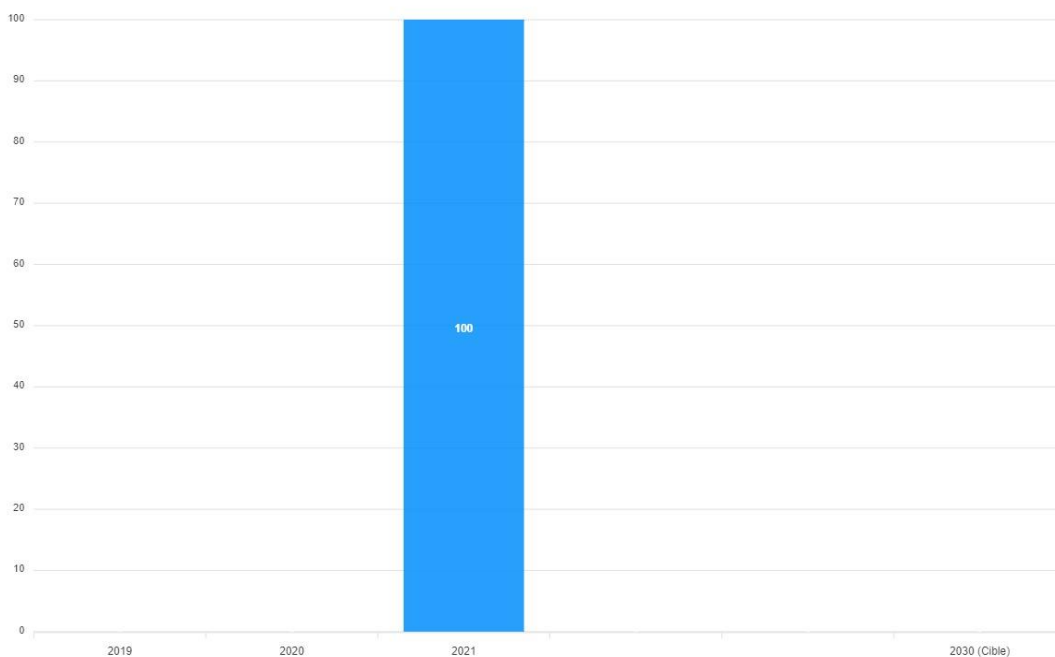
Le Bénin est bien avancé dans l’atteinte de l’ODD 12. Les données officielles, publiées dans le rapport de suivi des ODD, indiquent que le taux d’indice de réalisation de 100% en 2021. Dans le domaine de la consommation et de la production responsable, le Bénin a atteint l’objectif ciblé pour 2030.¹⁰⁸

La figure ci-dessous présente l’évolution de l’ODD 12

Figure 15 : Evolution de l’ODD 12 au Bénin

¹⁰⁷www.agenda-2030.fr

¹⁰⁸SIG ODD (gouv.bj)



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.13. ODD 13 : « stopper les changements climatiques »

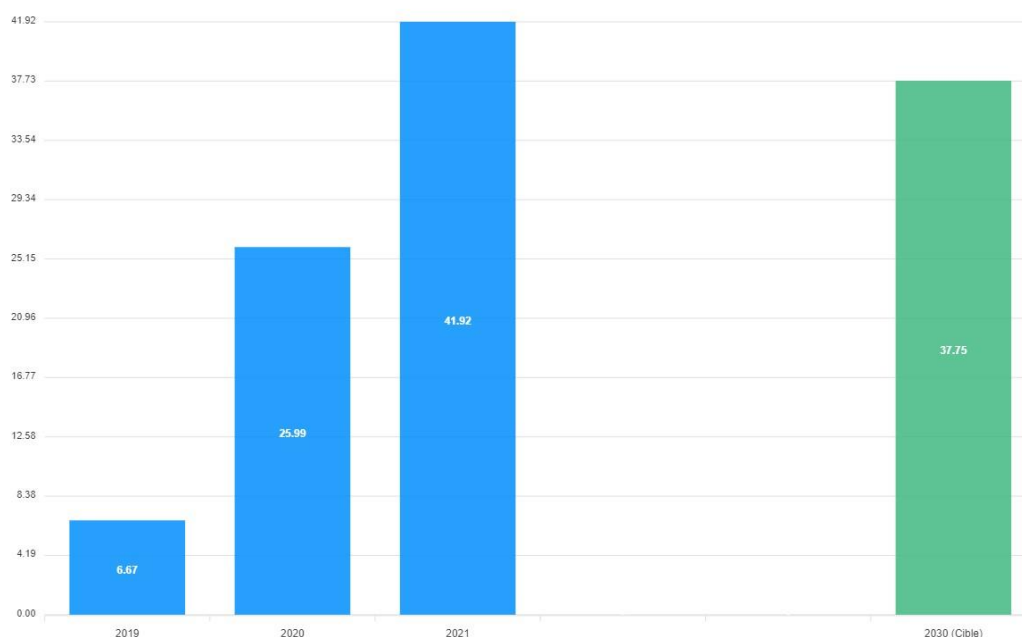
Le treizième objectif du développement durable milite en faveur de la sauvegarde de l'environnement. L'accent est mis sur les solutions pouvant permettre de stopper les affres du changement climatique. Les conséquences du changement climatique touchent à la fois les pays pauvres que les pays riches ; les Nations Unies font de cet ODD un défi mondial qui va au-delà des frontières des pays. Pour y arriver, il est demandé aux pays de mettre en œuvre les actions suivantes :

« Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention -cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires. Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés. »¹⁰⁹

¹⁰⁹www.agenda-2030.fr

Le Bénin a intégré ces actions dans son plan d'action en faveur des objectifs du développement durable. Le rapport sur le suivi de réalisation des ODD montre que des progrès sont réalisés dans l'atteinte du taux d'indice envisagé pour 2030 qui s'élève à 37,75%. A la date de décembre 2021, le taux d'indice était déjà de 41,92% contre 25,99% en 2020 et 6,67 % en 2019.

Figure 16 : Evolution de l'ODD 13 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

3.2.14. ODD 14 : « vie aquatique »

Dans la dynamique de la protection de l'environnement, le quatorzième objectif du développement durable vise à protéger les ressources maritimes. Il s'agit pour les Etats de mettre en œuvre des mesures contre la détérioration des eaux côtières due à la pollution et l'acidification des océans. Les Nations Unies souhaitent une plus grande protection des aires maritimes afin que la lutte contre la surpêche, la pollution marine et l'acidification des océans soit efficace. Le Bénin s'inscrit dans cette logique de protection des ressources maritimes. La politique du gouvernement dans ce sens est déclinée en cinq axes prioritaires :

« Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans. Préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles. Approfondir les connaissances scientifiques,

renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés. Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés. Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources. »¹¹⁰

3.2.15. ODD 15 : « vie terrestre »

La lutte contre le changement climatique est au cœur du quinzième objectif du développement durable. En effet, la lutte contre la pauvreté passe impérativement par la protection de la biodiversité, le renforcement de la gestion des ressources naturelles et l'accroissement de la productivité des terres. Le Bénin, en accord avec les deux accords internationaux, a élaboré et mis en œuvre une politique pour promouvoir l'utilisation des ressources de manière équitable. Dans ce cadre, six mesures sont envisagées, à l'horizon 2030 :

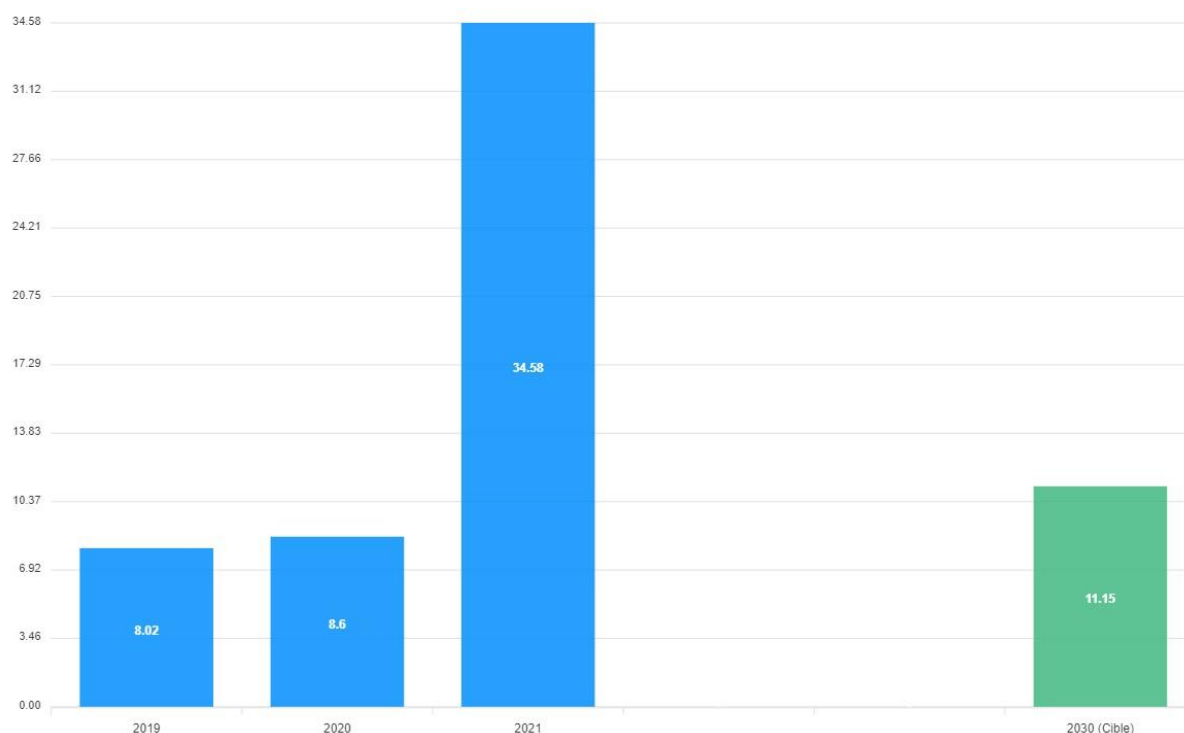
« Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux. Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial. Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres. Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement. Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement. Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance. »¹¹¹

L'état des lieux de la mise en œuvre de ces mesures est présenté dans le graphe ci-après fourni par le gouvernement béninois.

¹¹⁰SIG ODD (gouv.bj)

¹¹¹SIG ODD (gouv.bj)

Figure 17 : Evolution de l'ODD 15 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

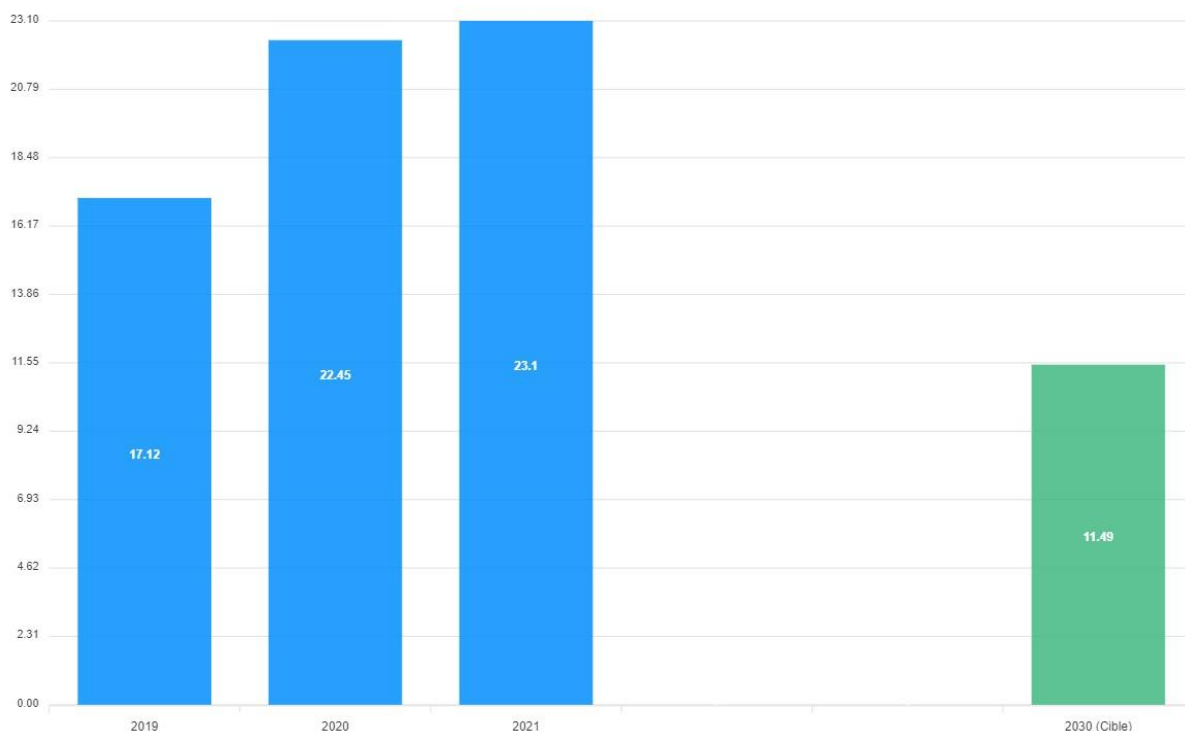
3.2.16. ODD 16 : « paix, justice et institutions efficaces »

Le seizième objectif du développement durable entend faire la promotion de la paix, de l'accès à la justice pour tous et de la mise en place d'institutions efficaces et responsables à tous les niveaux de gouvernance. A cet effet, il est recommandé aux Etats de mettre en place un cadre qui favorise la lutte contre les menaces d'homicide, la violence contre les enfants, la traite des êtres humains et la violence sexuelle est importante pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable. La protection des droits individuels des citoyens implique que les pouvoirs publics mettent en place des réglementations plus appropriées aux réalités d'aujourd'hui. Le Bénin a retenu cinq cibles prioritaires dans sa politique en faveur de la paix et de la justice :

« Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Promouvoir l'Etat de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice. Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux. Garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances. »

L'évolution du taux de réalisation de l'ODD 16 est présentée dans le rapport de suivi des ODD au Bénin. Il se présente comme suit :

Figure 18 : Evolution de l'ODD 16 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin

3.2.17. ODD 17 : « partenariats pour la réalisation des objectifs »

Le dix-septième et dernier objectif du développement durable envisage de renforcer des partenariats mondiaux dans tous les domaines de gouvernance pour l'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2030. Le Bénin s'est aussi engagé dans cette direction en remaniant l'examen et le suivi des cadres, des règlements et des structures d'incitation. Des actions sont également élaborées pour renforcer les mécanismes nationaux de surveillance, en particulier les institutions supérieures de contrôle et la fonction de vérification correspondant à la législature. L'ensemble des mesures contenues dans la politique de mise en œuvre de l'ODD 17 se présente comme suit :

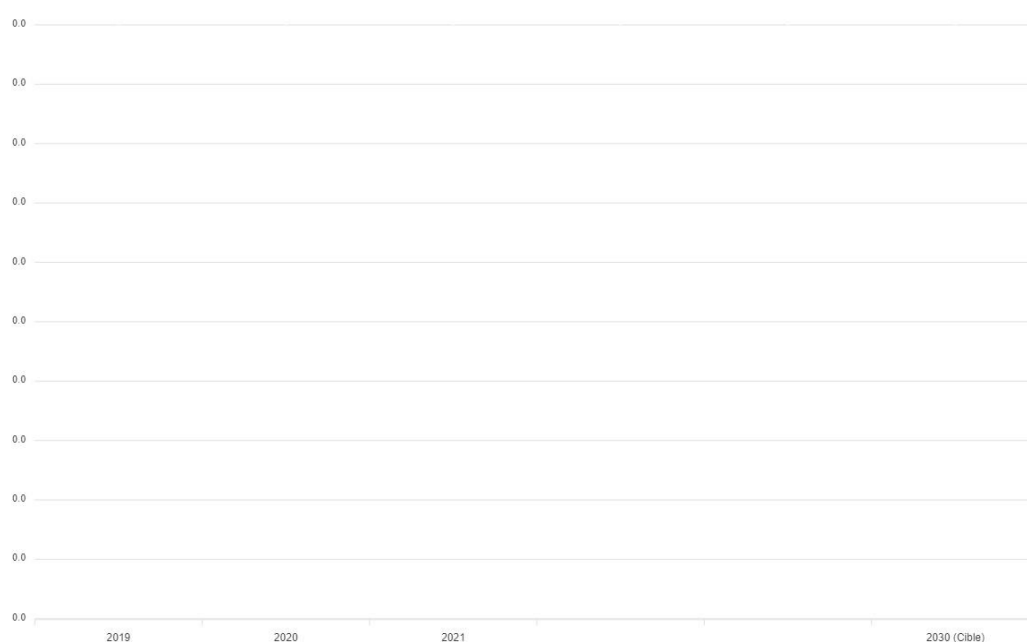
« Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes. Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux

pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés. Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement. Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés. Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés. Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies. Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord. Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications. Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales. Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés. Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques. Renforcer la cohérence des politiques de développement durable. Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable. Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable. Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats publics-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière. Apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays. Tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière

de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement. »¹¹²

L'évolution du taux de réalisation de l'ODD 17 n'est pas rendu disponible à la date du 23 novembre 2023.

Figure 19 : Evolution de l'ODD 17 au Bénin



Source : Gouvernement du Bénin, 2021

Au regard de ce qui précède, le moins qu'on puisse dire est que le Bénin s'est résolument engagé pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Le gouvernement a mis en œuvre une politique pour l'atteinte de chacun des ODD. Ce chapitre permet de comprendre que des actions sont mises en œuvre dans ce sens. Cette étude part de ces actions envisagées pour analyser leur mise en discours par l'élite politique. Si les statistiques officielles du gouvernement montrent que des actions sont menées en faveur des ODD, il convient alors d'analyser comment les acteurs politiques communiquent sur ces actions envisagées et mises en œuvre. Ainsi, les stratégies de communication à travers les médias sociaux qui mettent en lumière la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de l'environnement seront abordées dans la deuxième partie de l'étude. Ces stratégies de communication concernent à la fois le discours textuel que l'image.

¹¹²SIG ODD (gouv.bj)

DEUXIEME PARTIE

RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

Cette partie présente est consacrée aux résultats, à l'analyse et à la discussion. Le travail consiste à mettre en lumière les stratégies de communication utilisées par l'élite politique béninoise pour communiquer sur les ODD relatifs à la pauvreté et à l'environnement. Les deux premiers chapitres présentent successivement la typologie des discours et les spécificités de la présence politique en ligne sur les médias sociaux. Dans un premier temps, il s'agit de déterminer et de catégoriser les thématiques abordées par l'élite politique béninoise au cours du quinquennat 2016-2020 dans les médias sociaux. Dans un second temps, une comparaison des spécificités de la présence politique en ligne à travers les médias sociaux permet de mettre en lumière les indicateurs tels que le nombre de « j'aime », les *likes*, les commentaires et le mode de communication des acteurs politiques béninois. Le troisième chapitre analyse les discours sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et de la sauvegarde de l'environnement. Le quatrième et dernier chapitre fait une analyse sémiologique des images utilisées par les hommes politiques béninois dans leur discours.

Chapitre 4 : Typologie des discours

4.1. Typologie des discours

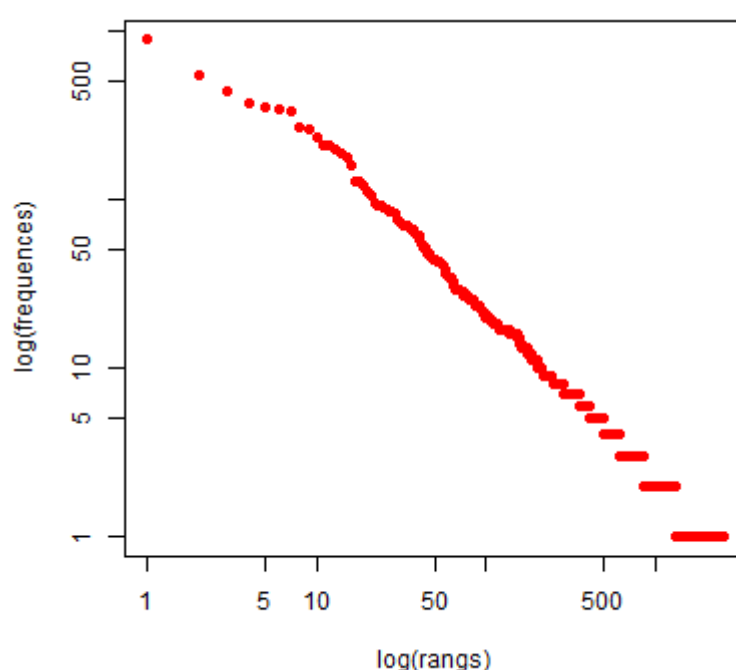
L'analyse exercée sur le corpus, grâce au logiciel IRaMuTeQ (Interface R pour les analyses multidimensionnelles des textes et questionnaires), permet de mettre en évidence des éléments significatifs du discours de chacun des quatre personnalités politiques. IRaMuTeQ dispose des fonctionnalités classiques en matière d'analyse lexicométrique. Il met en exergue, à l'intérieur d'un corpus, les « mondes lexicaux » traduisant l'existence des représentations des sujets (Reinert, 1999). Pour Kalampalikis (2003), le logiciel assure la cartographie des principaux lieux communs d'un discours. Selon Guyot-Téphanie et al., (2022, p.13) « IRaMuTeQ procède à la lemmatisation du lexique, transformant les différentes déclinaisons des noms, verbes et substantifs en lemmes. Ces derniers vont ensuite être classés en deux catégories : d'une part les formes banales, c'est-à-dire les mots-outils (déterminants, pronoms, adverbes, etc.), d'autre part les formes pleines ou actives (noms, verbes, adjectifs, etc.), qui sont porteuses de sens et sur lesquelles va se concentrer l'analyse ». Il faut souligner par ailleurs que le logiciel IRaMuTeQ fonctionne également sur le principe du découpage des textes d'un corpus, en segments de texte qui permettent d'aboutir à l'analyse des similitudes, à la méthode de Reinert et à l'analyse des spécificités. Guyot-Téphanie et al., (2022, p.14) expliquent que « la première représente les réseaux de co-occurrence des principales formes pleines. La deuxième met en œuvre la méthode Alceste, laquelle repose sur classification hiérarchique descendante débouchant sur l'identification des mondes lexicaux. Enfin, la troisième permet de mesurer, à partir d'analyses factorielles des correspondances, l'influence de variables qualitatives sur la distribution du lexique ». Dans la présente étude, IRaMuTeQ a permis d'identifier, de catégoriser et de comparer, à partir des classes¹¹³, les thématiques abordées par chaque acteur politique du corpus.

¹¹³Une classe est composée d'une suite de mots, nommés des « formes » permettant d'associer le lexique à un registre précis. Il est à noter qu'une « même forme peut être présente dans plusieurs classes, d'une part selon les éventuelles ambiguïtés homographiques, d'autre part et de façon plus fondamentale, selon les thématiques dans lesquelles elle apparaît » (Ratinaud, Marchand, 2015).

4.1.1. Patrice Talon

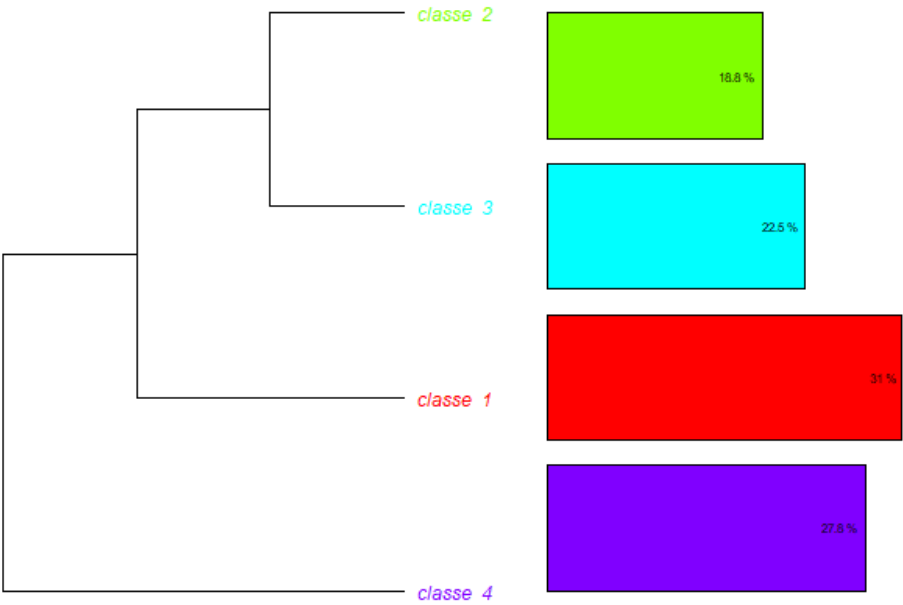
La classification hiérarchique descendante (CHD) appliquée sur le corpus est une classification simple sur segments de textes, avec 10 classes en fin de première phase et un seuil minimal de 13 segments par classe. Les statistiques du discours de Patrice Talon se présentent en 355 textes répartis en 2288 segments, 80723 occurrences et 8505 formes. La figure ci-dessous présente en schéma les occurrences et les formes.

Figure 20 : Statistique des fréquences et rangs des occurrences du discours de Patrice Talon



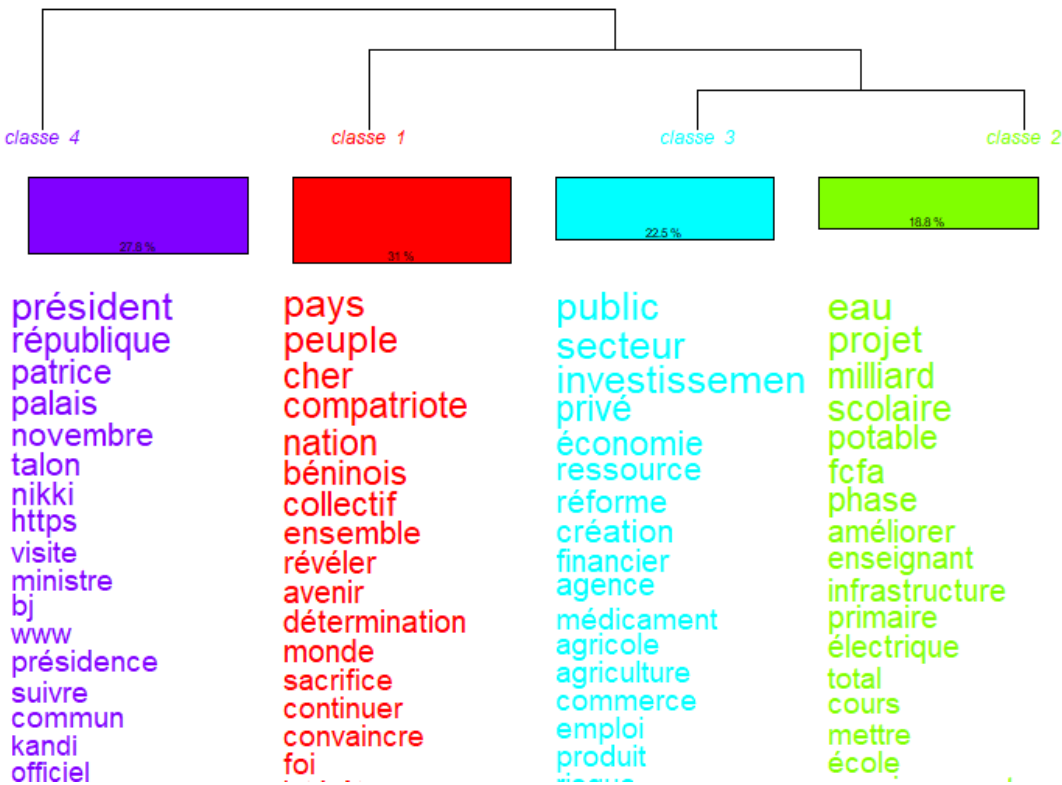
Le discours de Patrice Talon s'articule autour de quatre classes. La première est la classe 2. Elle occupe un pourcentage de 18,80 % des occurrences et partagent des caractéristiques communes avec la classe 3 qui fait 22,50% des occurrences. La troisième est la classe 1 ; elle fait 31 % sur l'ensemble des occurrences du corpus et la quatrième est la classe 4 avec un pourcentage de 27,80%. Ces quatre classes se matérialisent à travers la figure ci-dessous.

Figure 21 : CDH du corpus de Patrice Talon



Le deuxième dendrogramme proposé par le logiciel qui permet d’observer de plus près les spécificités de chaque classe.

Figure 22 : Classification descendante hiérarchique du corpus de Patrice Talon



Le dendrogramme ci-dessus expose les classes composant le corpus et le lexique de chacune des classes. Cette analyse met en évidence les thématiques abordées dans chacune des classes qui se regroupe en quatre groupes. La première classe est la deuxième (classe 2). Elle renvoie à la gouvernance sociale et économique. Représentant 18,80% des mots du discours de Patrice Talon, on a, en effet, à faire à une classe qui regroupe des thèmes de l'éducation, de l'eau, du développement et de la lutte contre la pauvreté, de l'économie. On peut considérer que dans cette classe, la gestion du pouvoir est perçue comme un défi de « satisfaction des besoins » des populations.

La deuxième classe est la classe 3. Abordant essentiellement les réformes économiques et sociales, elle traite des secteurs d'activités économiques et du bien-être social. Elle s'appuie sur des occurrences telles que « investissement », « réformes », « amélioration », « agriculture », « tourisme », « énergie », « privé », « économie », « commerce », *etc.*

La troisième classe est la classe 1. On retient qu'il s'agit dans cette classe d'un appel, à l'endroit du peuple, pour résister aux difficultés sociales et économiques. En effet, les réformes entreprises dès son accession au pouvoir font que le bien-être et le pouvoir d'achat sont quelque peu mis à l'épreuve. Cet appel à la résilience se manifeste à travers des occurrences telles que « épreuves », « surmonter », « acharné », « difficulté », « courage », « foi », « détermination », « défi », « effort », « engagement », « ensemble », « conscience », « responsabilité », « avenir », *etc.*

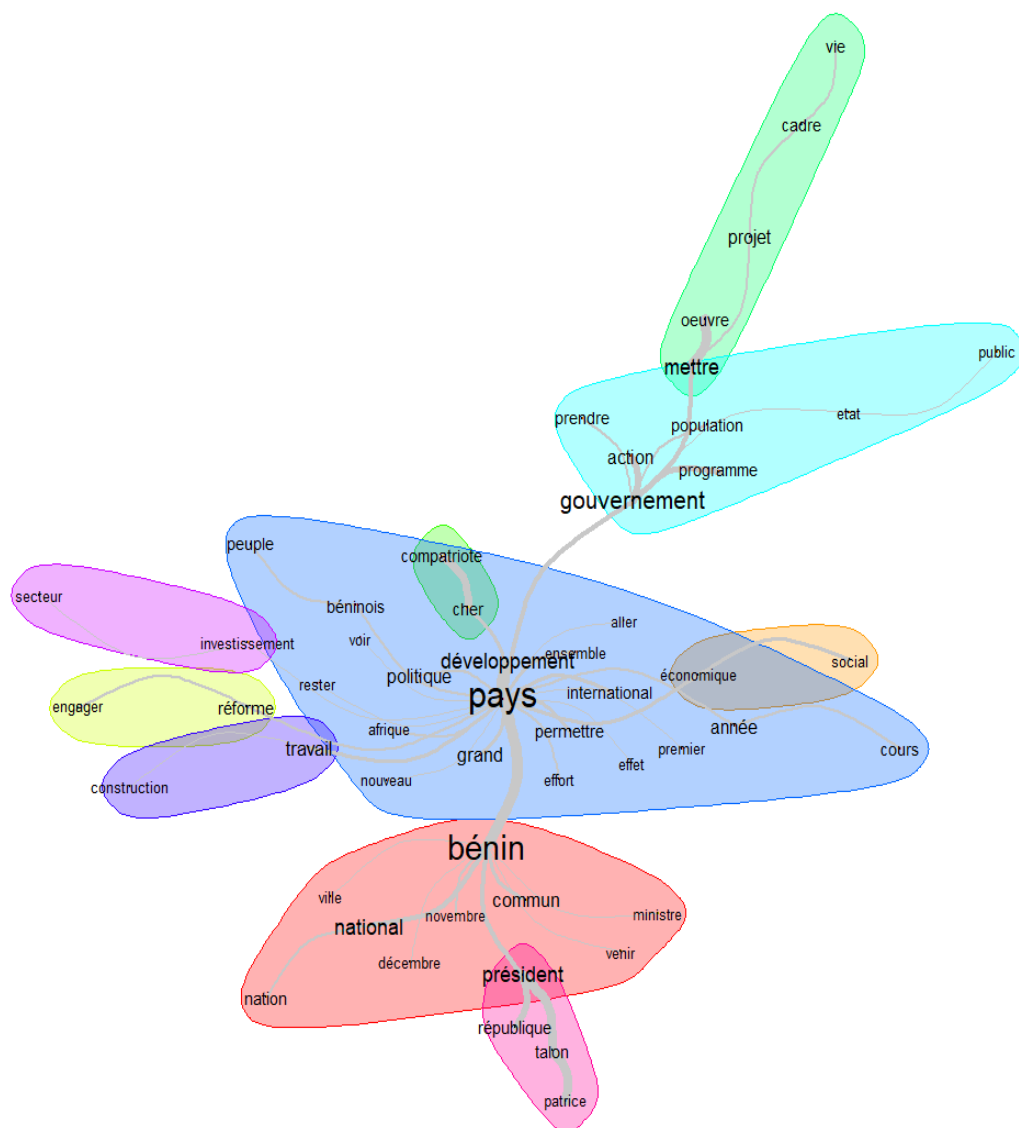
La quatrième classe de la classification est la classe 4. Elle traite de la politique étrangère et des activités du chef de l'Etat. On y voit les voyages, les visites, les partenariats extérieurs et les audiences du président de la République. Cette classe s'articule autour du champ lexical de la diplomatie publique qui ressemble à :

« Un ensemble de discours et de pratiques par lesquels les Etats cherchent à influencer des opinions publiques étrangères d'une manière discrète ou secrète sur des questions précises, ainsi qu'à améliorer l'image de leur pays sur la scène internationale (Zhong et Lu, 2013, p. 543) ».

Ici, il s'agit beaucoup plus d'une communication politique orientée vers la politique étrangère menée par le président Patrice Talon. Cette classe s'articule autour des formes : « président de la République », « visite officielle », « tournée européenne », « recevoir », « sommet », « accueil », *etc.*

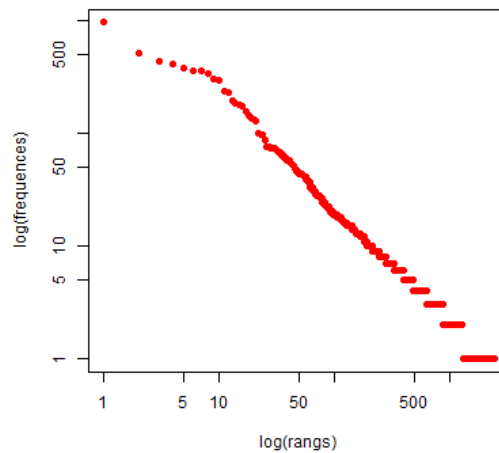
Par ailleurs, l'analyse révèle quelques similitudes dans la classification hiérarchique descendante. On note une certaine cohérence dans la cohabitation des classes du corpus. Le graphe des similitudes ci-dessous montre que la gouvernance économique et sociopolitique évoquée dans les quatre classes pourrait être résumée en quelques points. En effet, sous la houlette du président de la République, les réformes politiques, économiques et sociales engagées par le Bénin et les initiatives de développement avec les partenaires internationaux permettent au gouvernement de mettre en œuvre son programme d'action pour améliorer les conditions de vie des populations.

Figure 23 : graphe des similitudes des classes du discours de Patrice Talon



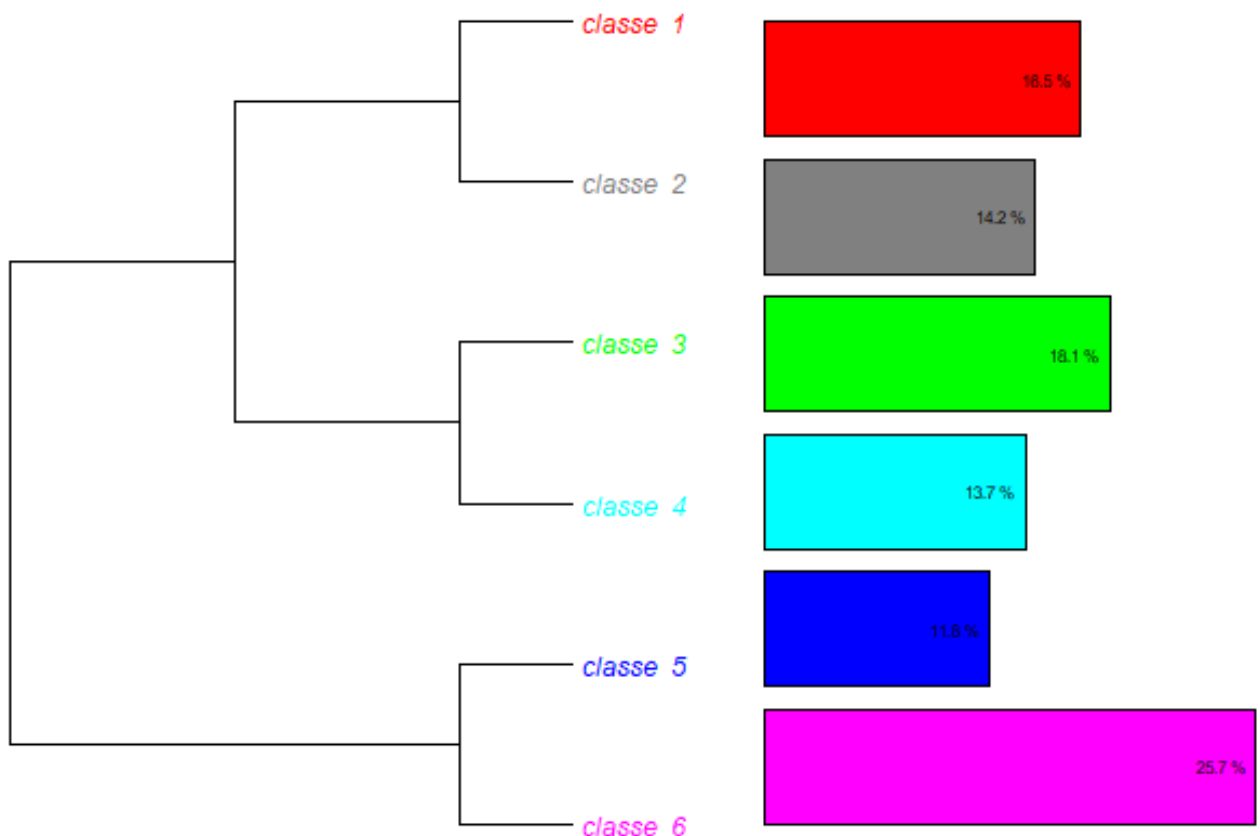
Le nuage des mots ci-dessous, issu des classes, présente l'ensemble des occurrences utilisées dans le corpus. Il faut souligner que « le nuage de mots est un outil d'analyse statistique qui

Figure 25 : fréquences et rangs du discours de Lionel Zinsou



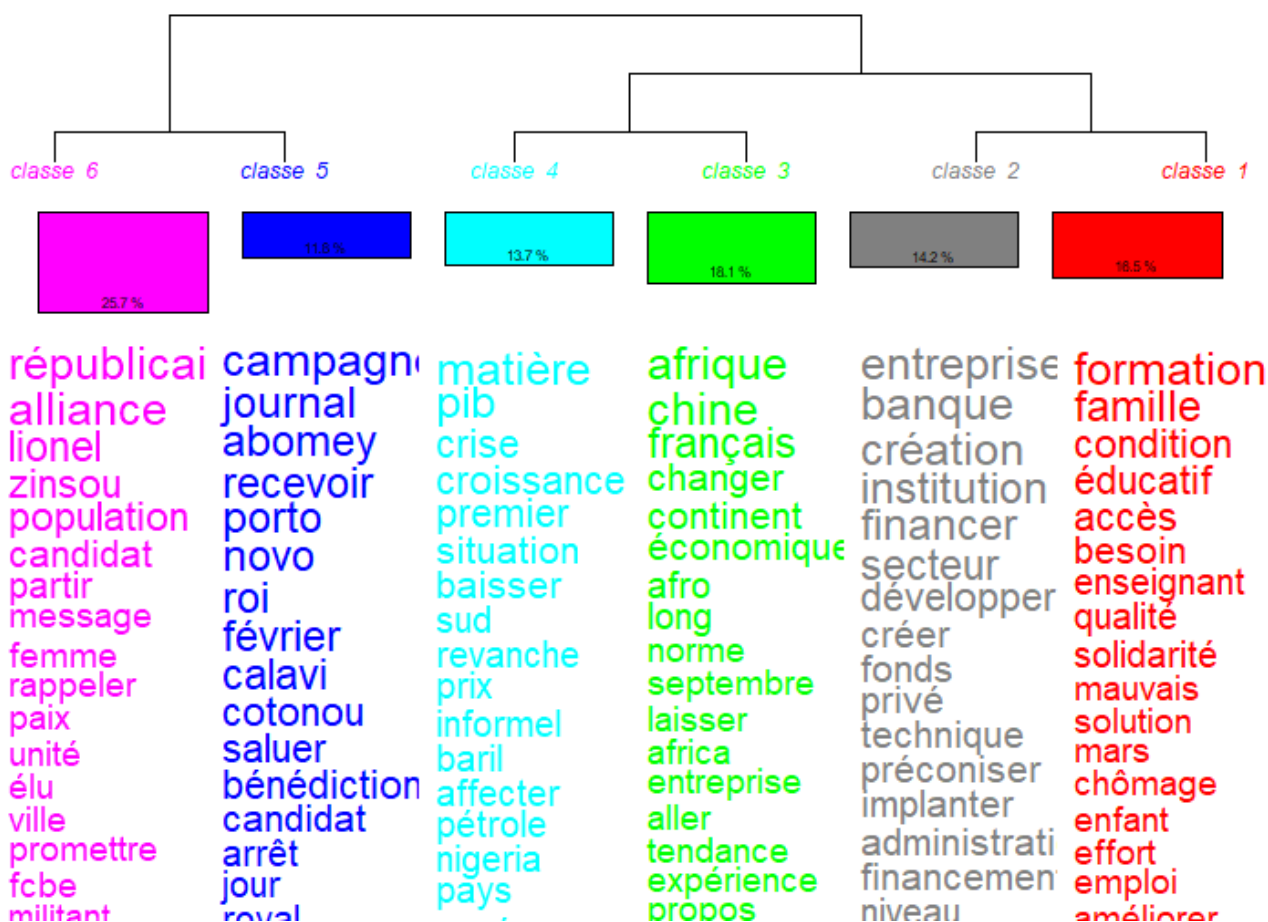
L'analyse permet d'organiser le discours de Lionel Zinsou en six classes qui occupent respectivement 22,70%, 18,10%, 17,40%, 13,80%, 13,70% et 12,20% des occurrences. Les classes peuvent être regroupées en trois catégories. Le dendrogramme ci-après montre comment se présentent ces différentes classes.

Figure 26 : CDH du corpus de Lionel Zinsou



Les spécificités des thématiques abordées dans chacune des six classes sont mieux perceptibles dans le dendrogramme proposé ci-dessous.

Figure 27 : Présentation des classes du discours de Lionel Zinsou



Le premier groupe de classe réunit les classes 6 et 5 qui font référence aux élections, à la paix et à la démocratie.

Dans la classe 6, il s'agit d'une classe propre à la campagne électorale. Ainsi, l'on retrouve des énoncés qui font état de la mobilisation des électeurs. L'on y retrouve aussi des énoncés qui ont trait aux promesses électorales, aux engagements en faveur de la paix et de l'unité, ainsi que des énoncés sur le genre. Orientée vers la persuasion politique, cette classe aborde des thématiques de paix, de démocratie, de bien-être social, de la promotion de la femme, du développement, etc.

La classe 5 quant à elle, fait état de la caution morale des autorités religieuses sur le projet politique de Lionel Zinsou. Alors que les chefs traditionnels exercent une grande influence sur les choix en politique au Bénin, Lionel Zinsou cherche à gagner la sympathie de ces

derniers. Les formes suivantes illustrent l'analyse : « roi », « bénédiction », « royal », « recevoir », « Abomey », « Porto-Novo ».

Le deuxième groupe de classe contient les classes 4 et 3 qui traitent du développement et de la coopération internationale.

La classe 3 aborde essentiellement la vision de Lionel Zinsou de la gouvernance économique. Les secteurs d'activités (primaires, secondaires et territoires) sont mis en avant. Cette classe est fondée sur des formes telles que « matières premières », « PIB », « croissance », « baril », « pétrole », « informel », « baisser », « endetté », « pétrole », « gaz », « investir », « choc », « rente », « conjoncture », etc. On retient dans cette classe les thèmes du développement et de la croissance économique.

Dans la classe 4, il s'agit des éléments qui indiquent la coopération internationale. Lionel Zinsou expose sa vision de politique étrangère. Les accords de partenariat à nouer avec les autres pays du monde pour le développement du Bénin. On a à faire dans cette classe avec un vocabulaire diplomatique : « Afrique », « Chine », « français », « contient », « économiquement », « norme », « marché », « sommet », « perspective », « monde », « échange », etc. La politique étrangère peut être considérée comme le thème central abordé dans cette classe.

Le troisième et dernier groupe de classe contient les classes 2 et 1 relatives aux réformes économiques et sociales ainsi qu'au bien-être social.

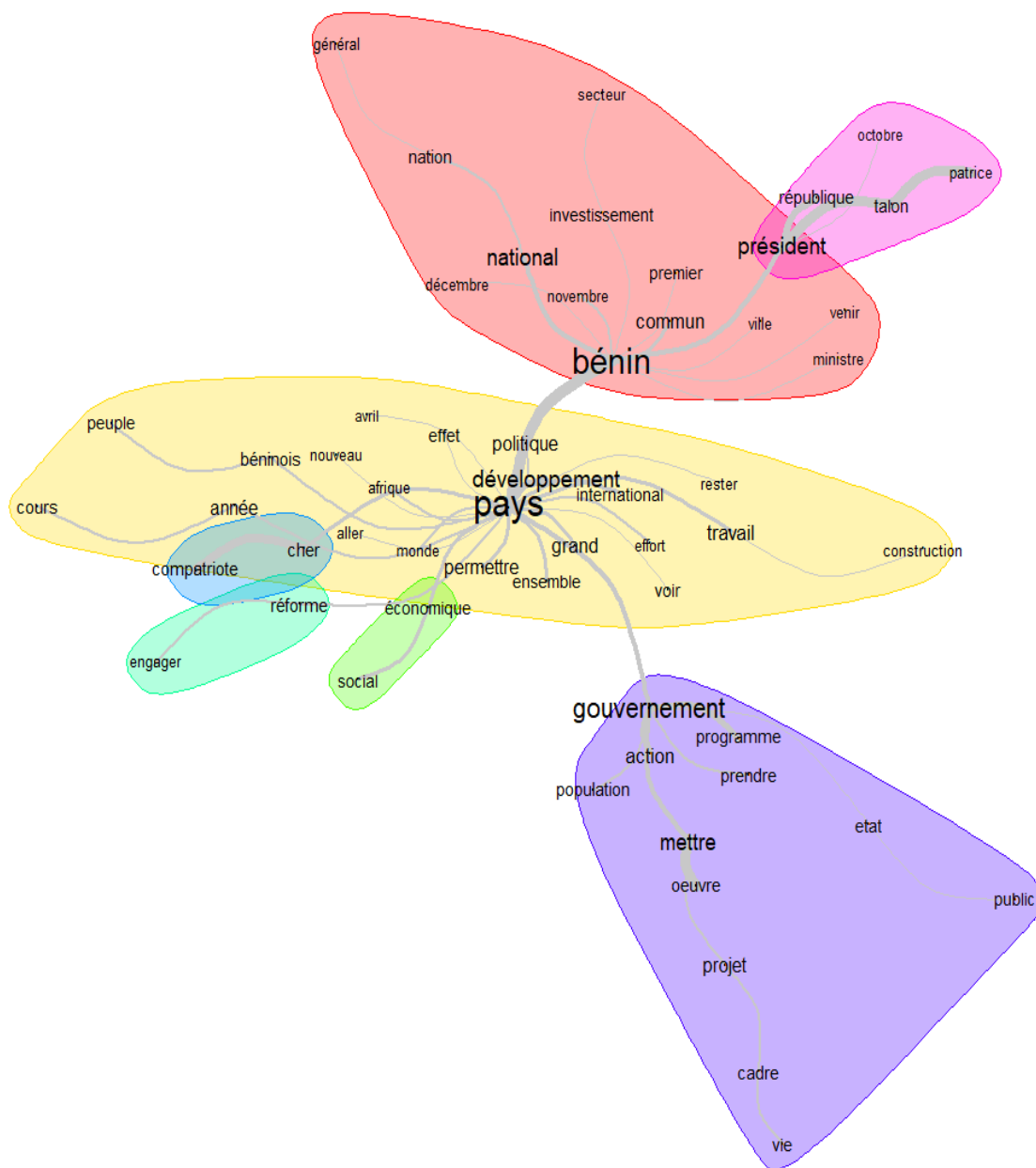
La classe 2 traite des réformes économiques à mettre en œuvre pour le développement du Bénin. On note la présence des verbes et des expressions relatives aux finances. Il s'agit des formes comme : « création », « institution », « financer », « développer », « créer », « préconiser », « implanter », « fonds privés », « bénéficiaire », « accompagner. »

La classe 1 traite de l'éducation, du système éducatif, de l'emploi, du tissu social. Elle est organisée autour des expressions telles que : « électricité », « accès », « orientation », « solidarité », « enseignement », « formation », « éducatif », « amélioration », « aide », « vivre », « moyen », etc.

L'analyse des similitudes des classes issues du discours de Lionel Zinsou peut être catégorisée en deux parties. Il y a d'abord sa vision des réformes qu'il faut entreprendre tant au niveau politique, économique que social pour amorcer le développement du Bénin. Il y a aussi dans son discours des suggestions au président de la République pour améliorer sa

gouvernance et favoriser l'essor économique et le bien-être des populations. Le graphe ci-dessous montre les similitudes qui existent entre les classes présentées.

Figure 28 : Analyse similitudes



On y voit un lien entre le développement et les sacrifices à consentir par les citoyens pour comprendre les réformes politiques et économiques engagées. On y voit aussi une corrélation entre la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement de Patrice Talon et les investissements à faire pour amorcer le développement du Bénin.

Figure 29 : Nuage des mots du discours de Lionel Zinsou

espace secrétaire entamer
 démocratique

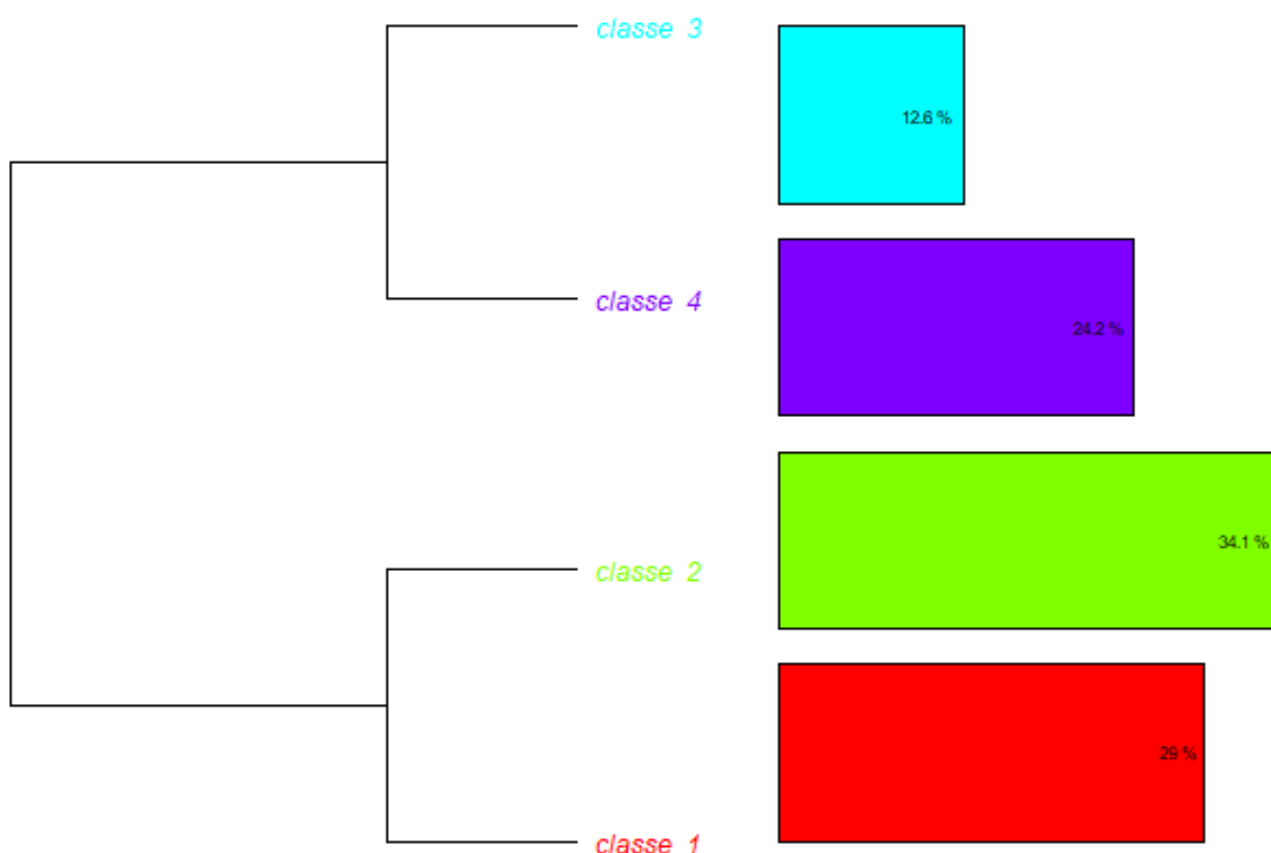
es du discours de

Figure 30 : fréquences et rangs du discours de Boni Yayi



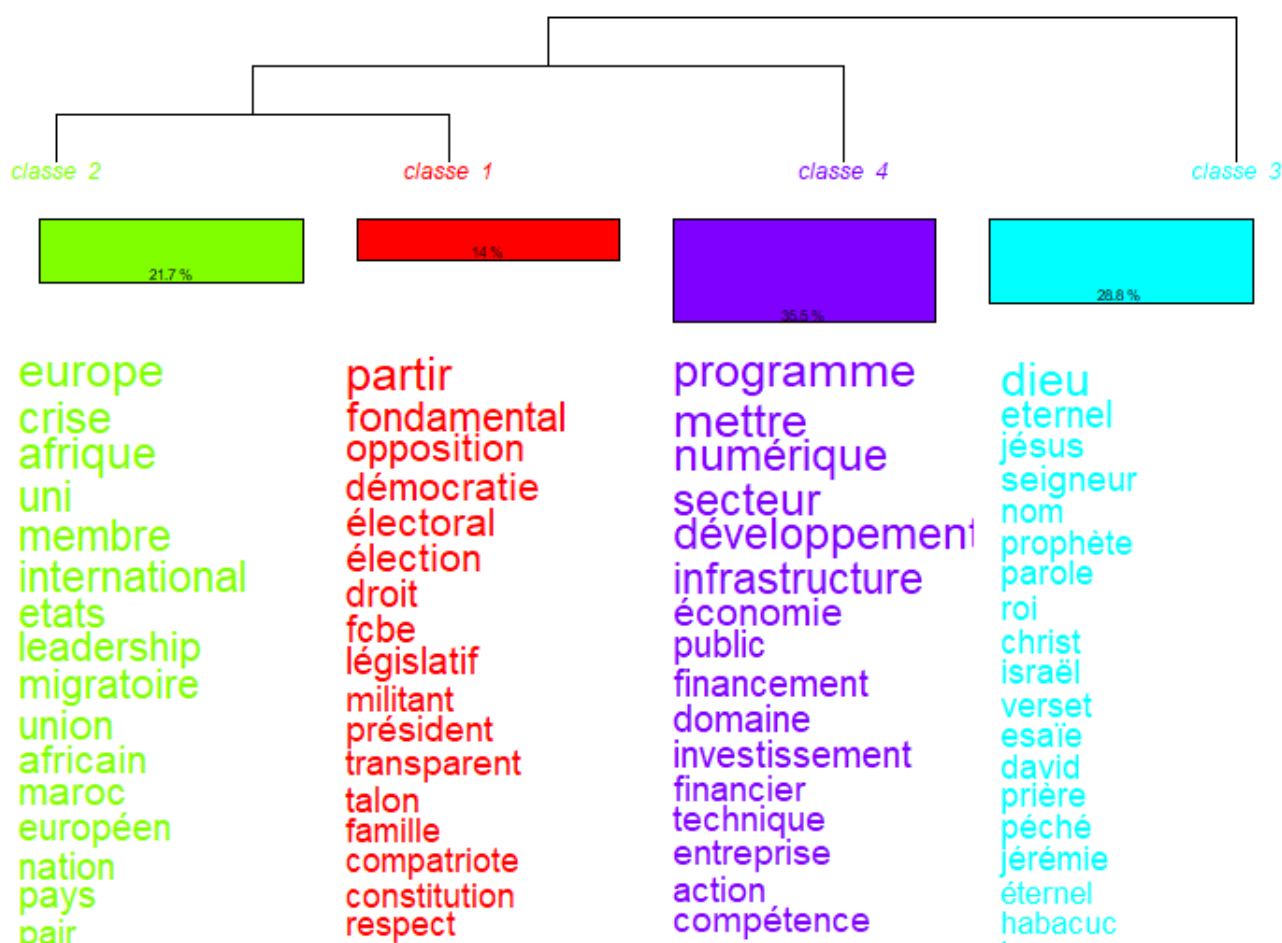
L'analyse du corpus montre que le discours de Boni Yayi s'articule autour de quatre classes. La première est la classe 4 avec un pourcentage de 34,20% des occurrences, la deuxième est la classe 3, avec 12,60 % des occurrences, la troisième est la classe 2 qui représente 34,10,7% des occurrences. La classe 1 est la quatrième avec un pourcentage de 29% des occurrences. Le dendrogramme ci-après illustre les quatre classes du corpus.

Figure 31 : CDH du corpus de Boni Yayi



Les thématiques abordées dans le corpus sont mieux appréhendées à travers le dendrogramme relatif à la classification hiérarchique descendante. On remarque que les quatre classes du corpus sont organisées en trois blocs de groupe.

Figure 32 : Les classes de mots du corpus de Boni Yayi



Classe 4 : Il s'agit, de manière générale, dans cette classe du développement économique. L'intérêt, ici, est de mettre en lumière les réalisations et les acquis obtenus durant les dix années d'exercice du pouvoir d'Etat de 2006 à 2016. Boni Yayi suggère l'orientation qu'il faut adopter pour l'essor économique. Cette classe s'organise autour des formes telles que : « programme », « développement », « infrastructure », « financement », « financier », « investissement », « financier », « ressources », etc.

Classe 3 : Elle traite de la foi en Dieu, de la place de Dieu dans la vie de l'homme en général et de l'homme politique en particulier. Ce discours semble être en harmonie avec la personnalité de Boni Yayi, qui, au cours de ses dix ans d'exercice de pouvoir, a toujours revendiqué comme étant un homme de Dieu. Occupant 28,8% du corpus, Dieu a une place importante dans le discours de Boni Yayi. Les expressions ci-après, extraites des occurrences, illustrent cet état de chose : « Dieu », « éternel », « Jésus », « seigneur », « prophète »,

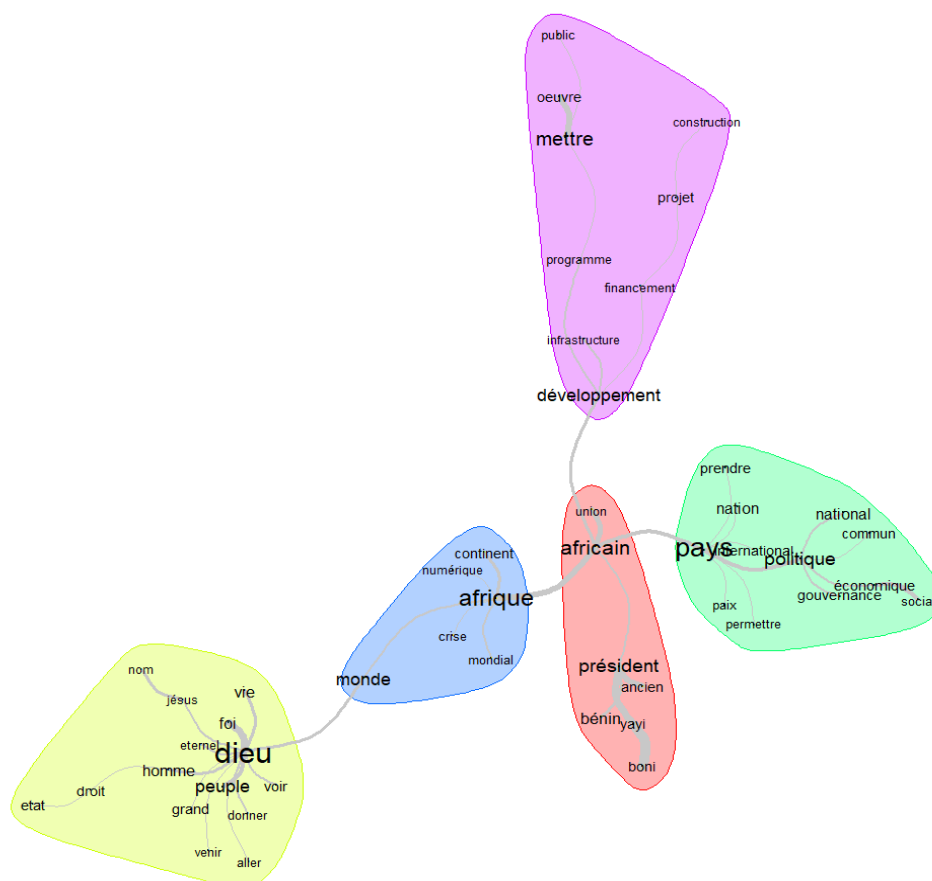
« parole », « Christ », « Israël », « verset », « David », « Pierre », « péché », « Jérémie », « éternel », « roi », « iniquité », « Joseph », « genèse », « prière », « berger », brebis », etc.

Classe 2 : Elle traite des questionnements autour de la politique étrangère, de la crise sanitaire et de la migration internationale. On retient que cette classe aborde la question de la pandémie de Covid-19 et de l'immigration internationale. Les occurrences qui fondent cette classe sont les suivantes : « Europe », « crise », « Afrique », « leadership », « migratoire », « réfugié », « affecté », « frontière », « sommet », « forum », « dialogue », « CEDEAO », « humanité », « contrer », etc.

Classe 1 : Elle aborde la question du respect des principes démocratiques. Il s'agit du contexte électoral. La participation de toutes les forces politiques aux élections libres et transparentes, le respect de la constitution, des droits de l'homme, caractérisent les enjeux de cette classe. Les expressions suivantes, extraites des occurrences : « opposition », « démocratie », « électoral », « législatif », « droit », « législatif », « militant », « transparent », « constitution », « librement », « exclusion », « scrutin », « liberté », « droit », donnent des précisions sur cette classe.

Les similitudes observées contribuent à mieux les comprendre, les liens entre les classes.

Figure 33 : Analyse des similitudes

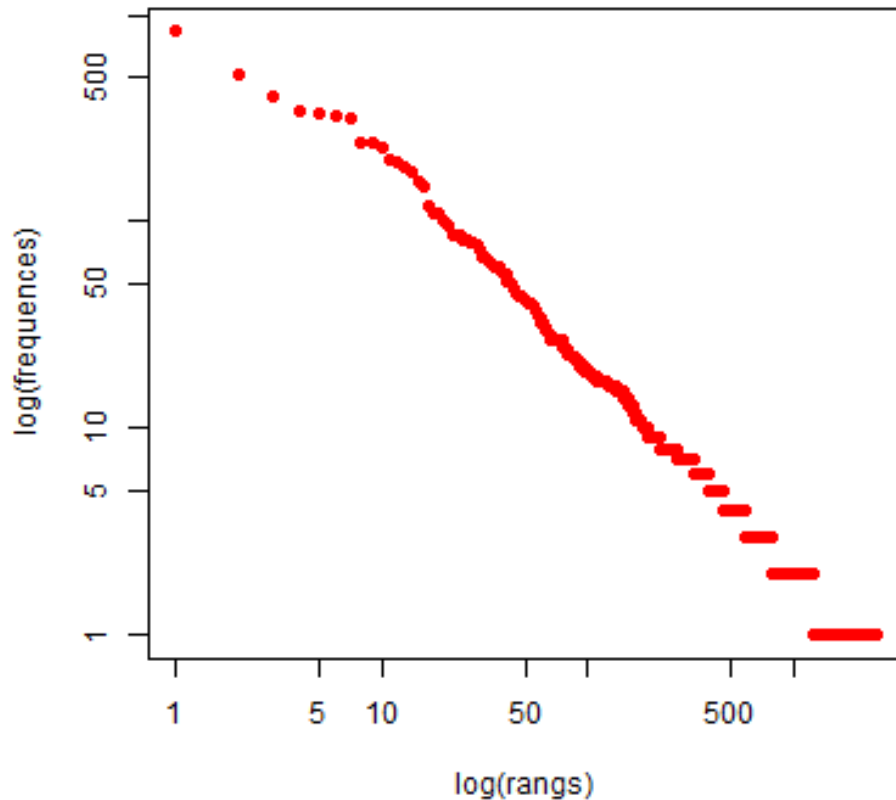


Le nuage de mots ci-après permet de représenter les fréquences des formes du discours de Boni Yayi conformément à leur taille.

[illegible]

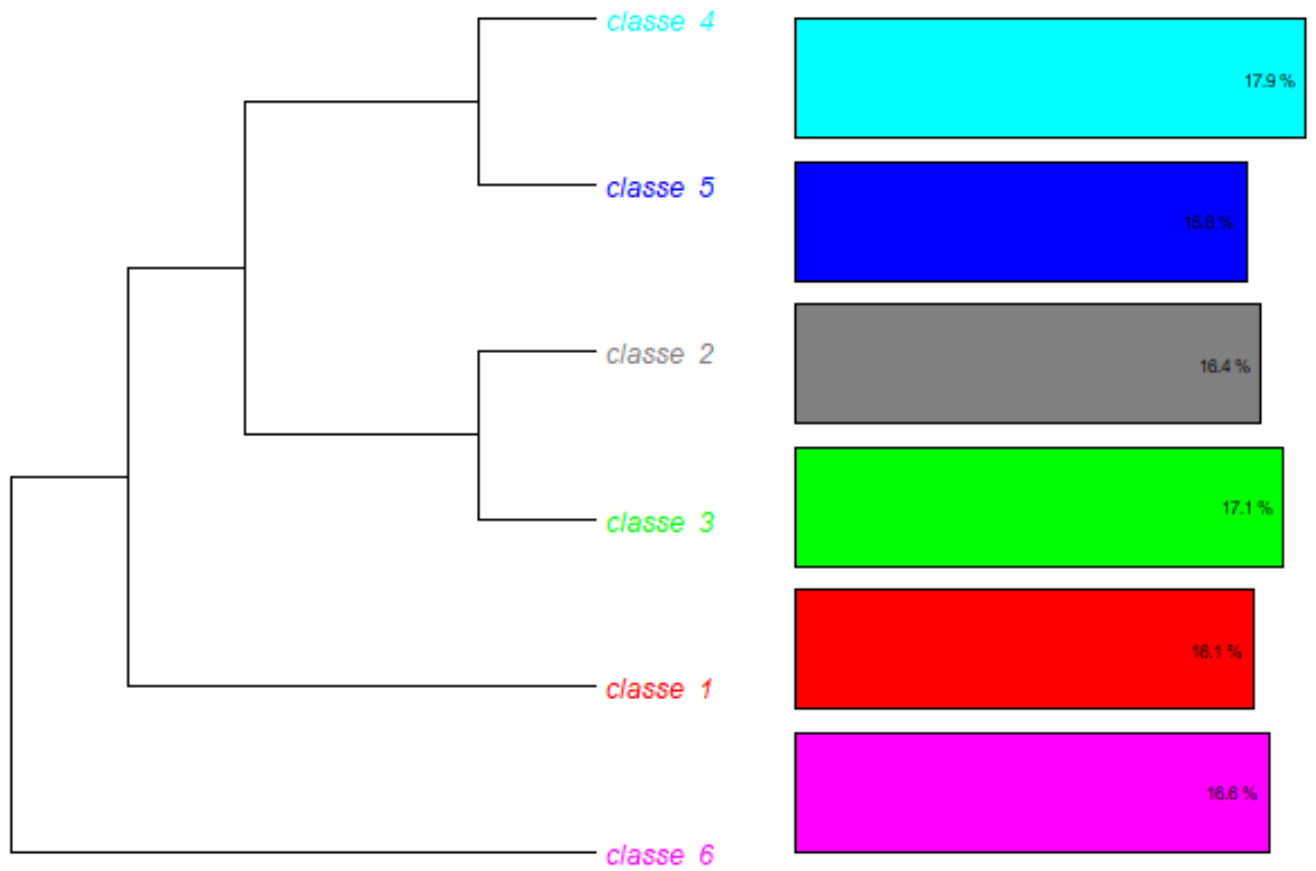
Les statistiques du discours de Sébastien Ajavon se présente en 90 textes répartis en 14920 segments, 14920 occurrences et 2524 formes. La figure ci-dessous présente en schéma les occurrences et les formes.

Figure 35 : Graphique des fréquences



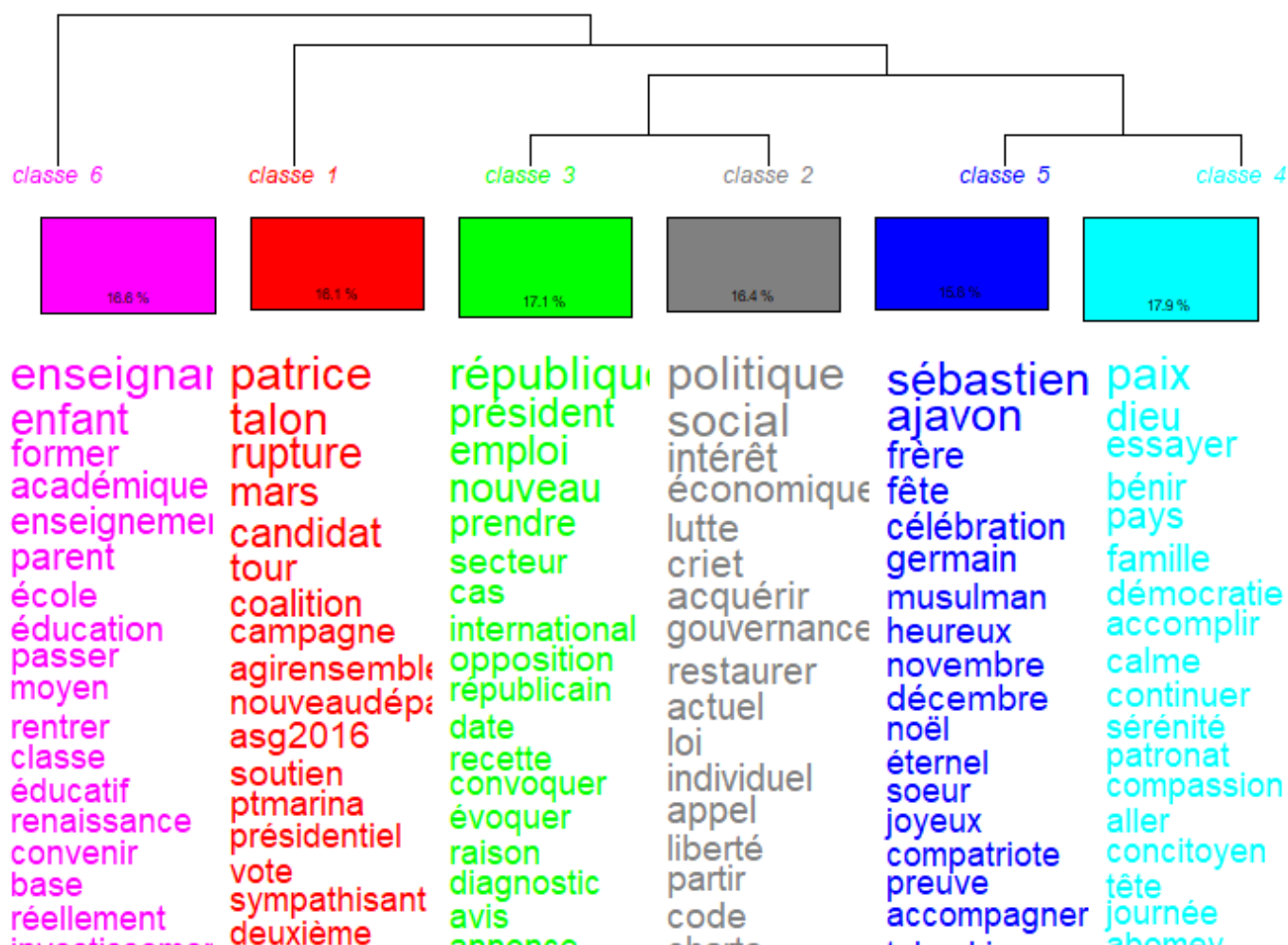
Le discours de Sébastien Ajavon est structuré en six classes et s'organise en quatre blocs de groupe. La première est la classe 6, avec 18,80% des occurrences, la deuxième est la classe 6, avec 18,10 % des occurrences, la troisième est la classe 4, qui représente 17,90% des occurrences. La classe 3 vient en quatrième position avec un pourcentage de 17,10% des occurrences. La cinquième est la classe 2, qui occupe 16,40% des occurrences et la cinquième est la classe 5, avec 15,80% des occurrences. Les six classes du corpus se présentent dans le dendrogramme ci-après.

Figure 36 : CHD du corpus de Sébastien Ajavon



La classification hiérarchique descendante (CHD) proposée par le logiciel laisse apercevoir les thématiques abordées dans le corpus. Le dendrogramme qui en ressort montre des thèmes recouvrant à la fois l'actualité politique, sociale et économique.

Figure 37 : Les classes de mots du discours de Sébastien Ajavon



Classe 6 : Elle traite de l'éducation en général et du système éducatif en particulier. Il s'agit de la mise en lumière de la vision de Sébastien Ajavon de l'école béninoise contenue dans son projet de société à l'élection présidentielle de 2016. Cette classe est organisée autour des formes telles que : « enseignant », « enfant », « académique », « école », « parenté », « éducation », « renaissance », « compétence », « construction », « formation » « technique » « enseignant » « école », etc.

Classe 1 : Elle aborde les enjeux de la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2016. On retient de cette classe la mobilisation des électeurs d'une part et le soutien de Sébastien Ajavon à Patrice Talon dans le cadre du second tour de l'élection présidentielle. Les expressions ci-après extraites des occurrences l'illustrent : « Patrice Talon », « rupture », « candidat », « tour », « coalition », « campagne », « soutien », « vote », « sympathisants »,

« déclaration », « mandat », « victoire », « investiture », « quinquennat », « cérémonie », « triompher », « électoral », « ami », « agir ensemble », « engagement », « remercier », etc.

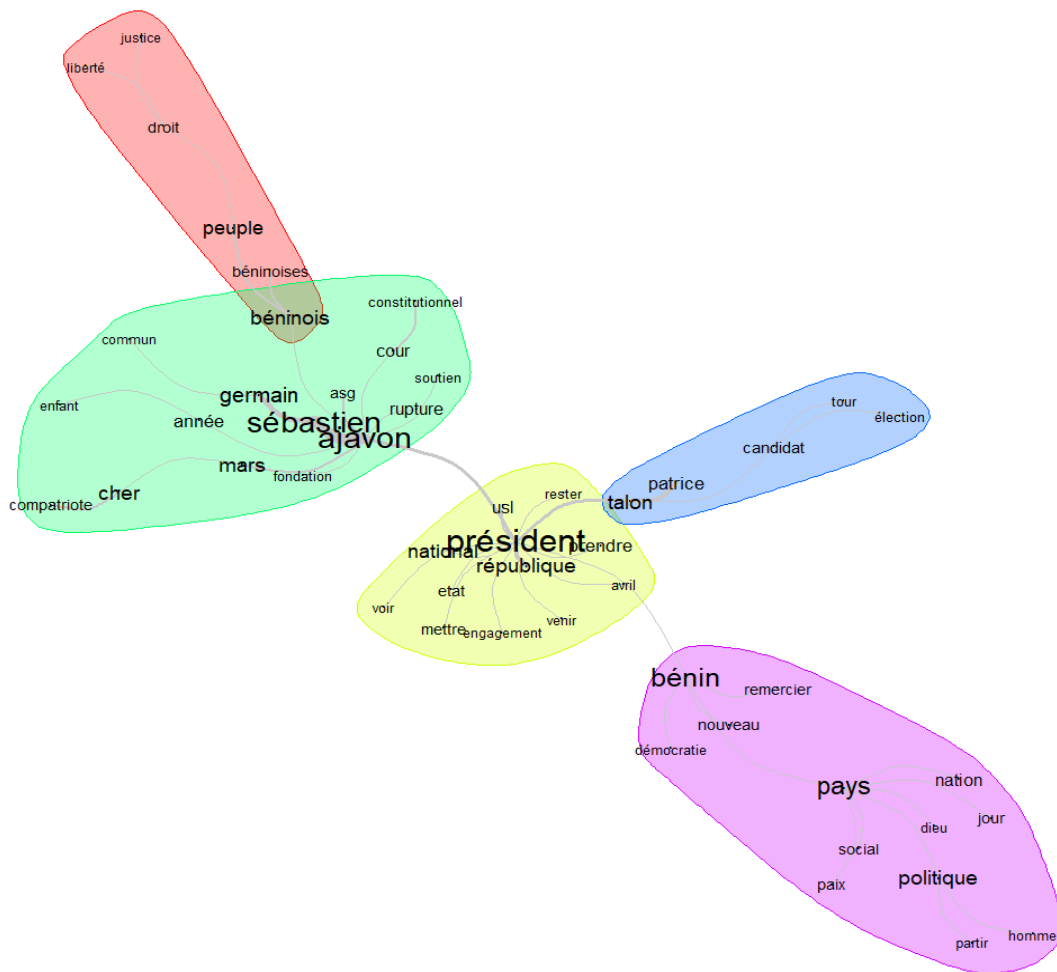
Classe 4 : Dans cette classe, il s'agit de la paix, de la justice et de la démocratie. Elle fait état de la possibilité de construire un pays où le respect des principes démocratiques et de paix est respecté. En effet, après avoir défendu son projet de société lors de la campagne électorale de 2016 et ayant fini à la troisième position après les résultats définitifs, Sébastien Ajavon a soutenu Patrice Talon au second tour, qui partage avec lui les valeurs de paix et de démocratie. Les occurrences ci-dessous fondent cette classe : « paix », « démocratie », « calme », « sérénité », « gouvernance politique », « réfugié », « républicain », « opposition », « liberté », « restaurer », « justice », « communauté », « droit », « social », « détenu », « garde-à-vue », « dictature », etc.

Classe 3 : On note une certaine évolution dans le discours dans cette classe. Contrairement à la classe 4, on note ici un vocabulaire de contestation, de réplique et d'opposition. Il est évoqué dans cette classe la gouvernance politique et économique du président Patrice Talon. Sous la coupole du parti Union sociale libérale (USL), Sébastien Ajavon critique dans cette classe les choix politiques et économiques du gouvernement. Cette classe est organisée autour des expressions : « président de la République », « Talon », « diagnostic », « recette », « emploi », « opposition », « décision », « institution », « risque », « USL », « liberté », « droit », « détenu », « garde-à-vue », « dictature », etc.

Classe 5 : Il s'agit dans cette classe de la solidarité envers les confessions religieuses. Les messages qui composent cette classe viennent en soutien aux musulmans et aux chrétiens à l'occasion de la célébration du Ramadan ou de la nativité du Christ : « célébration », « frère », « fête », « sœur », « musulman », « chrétien », « Aïd », « Tabaski », « Noël », « célébration », « fraternité », etc.

Classe 2 : Appartenant au même bloc de groupe que la classe 3, cette classe aborde plus en détails la gestion du pouvoir politique et économique par le gouvernement. Elle dénonce le manque de liberté, de démocratie et de prospérité économique. Quelques formes, extraites des occurrences, l'illustrent : « politique », « social », « intérêt », « économique », « lutte », « loi », « appel », « liberté », « code », « risque », « USL », « entreprise », « droit », « charte », « autorité », « lutte », « démocratique », « restaurer », « manière », etc.

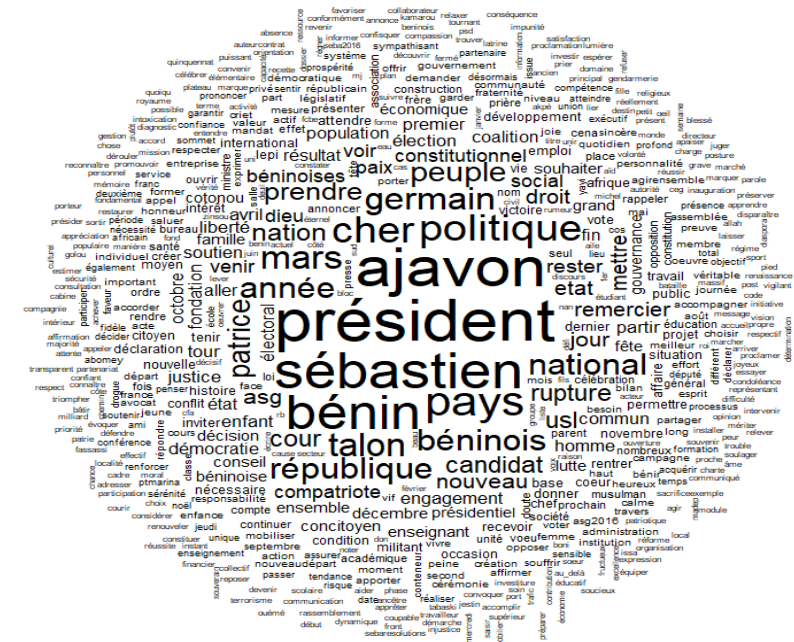
Figure 38 : Analyse des similitudes



L'analyse des similitudes montre davantage la relation conflictuelle entre Sébastien Ajavon et le Président de la République. Ce conflit se ressent dans le discours sur la gouvernance politique et sociale. On note une dénonciation du non-respect de la justice, de la liberté et de la démocratie au Bénin.

Le nuage de mots ci-après du corpus relatif au discours de Sébastien Ajavon est présenté à travers la figure ci-dessous.

Figure 39 : Nuage des mots du corpus de Sébastien Ajavon



A la suite de la classification hiérarchique descendante (CHD) proposée par le logiciel, les thématiques les plus récurrentes abordées dans le discours de chacune des quatre personnalités politiques du corpus sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : récapitulatif des thématiques abordées dans le corpus

Personnalités politiques	Thématiques abordées
Patrice Talon	La gouvernance, la démocratie, la lutte contre la pauvreté, la politique étrangère, l'éducation, la santé, l'économie, le tourisme, l'emploi, le chômage.
Lionel Zinsou	La paix, la démocratie, le bien-être social, le genre, le développement, la religion, la croissance économique, la coopération internationale, l'éducation.
Sébastien Ajavon	L'éducation, la campagne électorale, la paix, la démocratie, la solidarité religieuse, la gouvernance

Boni Yayi	Le développement économique, la foi en Dieu, la politique étrangère, la démocratie, la paix, la gouvernance.

Une brève analyse des similitudes révèle que les discours des personnalités politiques du corpus présentent des thématiques communes. En effet, les questions liées à l'éducation, à la paix, à la démocratie, au développement économique et à la gouvernance traversent le corpus. Dans un contexte numérique marqué par l'usage grandissant des médias sociaux, les acteurs politiques essaient d'adapter leurs discours aux exigences et codes des plateformes sionumériques. La diffusion des messages et la présence en ligne sont devenues une nécessité pour la réalisation de leur projet politique.

Chapitre 5 : Médias sociaux et présence politique en ligne

Ce chapitre analyse la présence de l'élite politique béninoise sur les médias sociaux et les stratégies mises en œuvre pour contrôler l'opinion. L'analyse est organisée à trois niveaux. D'abord, le niveau structural identifie la structure, l'ensemble et les sous-ensembles d'acteurs à l'intérieur du système. Ensuite, le niveau relationnel s'intéresse aux sous-ensembles qui peuvent être reconstitués à partir d'une mesure de la cohésion ou de la densité des relations entre acteurs. Enfin, le niveau individuel analyse les mesures de centralité ou de prestige d'un acteur (groupe) mais également la capacité de diffusion du groupe. Ce type d'analyse regroupe la taille du groupe, le nombre d'amis de l'administrateur principal, le nombre de groupes auxquels l'administrateur appartient, les groupes associés (Mercanti-Guérin, 2010). Ici, les stratégies de présence en ligne de l'élite politique béninoise sur les réseaux sociaux en général, et en matière de développement durable, en particulier, se fera à partir des principes relatifs à la taille et à l'audience, l'écho donné aux publications et l'engagement de l'audience des quatre acteurs politiques pris en compte par l'étude.

5.1. L'analyse des médias sociaux : approche de définition

Proposer une définition à l'analyse des réseaux sociaux amène à penser « avant tout une boîte à outils permettant de visualiser et modéliser les relations sociales comme des nœuds (les individus, les organisations...) et des liens (relations entre ces nœuds) » (Mercanti-Guerin, 2010, p. 32). Dans ce sens, Mazzoni (2006) distingue cinq avantages de l'analyse des réseaux, appliquée aux réseaux sociaux numériques. Selon lui, elle permet de :

« Mesurer les interactions entre membres et la structure de la communauté, de travailler sur des réseaux complets puisque les communautés en ligne ont des frontières identifiables et le traçage des interactions en est facilité. Identifier la centralité des différents membres et donc d'évaluer l'importance de chaque individu au sein du réseau. Evaluer la connexité, c'est-à-dire la présence de composants séparés structurant le réseau permettant de se rendre compte de sa fragilité ou au contraire de sa force. Différencier des zones au sein des réseaux dont certaines constituent des sous-groupes (cliques, n-cliques) où la notion de « voisinage préférentiel » revêt une importance capitale » (Mazzoni, 2006).

L'analyse des stratégies mises en œuvre par l'élite politique béninoise pour marquer la présence en ligne s'intéresse aux indicateurs relatifs aux abonnés, la typologie du public, aux

likes, aux, « partages », à l'engagement, à la fréquence des publications, aux commentaires et aux images.¹¹⁴

5.1.1. Les abonnés sur X et Facebook

Les abonnés d'une page sur les réseaux sociaux numériques donnent des indices de sa popularité et de sa portée. En effet, « le nombre de contacts confère une certaine notoriété à ceux qui affichent des scores élevés » (Balagué et Fayon, 2012, p. 50). Chaque média social a sa façon de désigner les liens sociaux entre les individus.

Sur Facebook, on utilise les termes « abonnés » et « amis » pour désigner les interactions entre les personnes. Les « amis » sont destinés aux relations étroites. Cette proximité entre les individus fait penser à de liens forts définis par Granovetter comme étant la résultante de la « combinaison de la quantité de temps, l'intensité de l'émotion, l'intimité (confiance mutuelle) et les services réciproques qui caractérisent le lien » (Granovetter, 1973, p.1361). Il apparaît que les amis sur Facebook sont dans une relation similaire aux membres rapprochés d'une famille. Cela sous-entend que les amis en question forment une famille dans laquelle tous les membres se connaissent de près ou de loin. Pour ce qui concerne les « abonnés » sur Facebook, ils sont comme un pont qui permet aux publications d'atteindre un public assez large. L'abonné suit et interagit avec la page. Les publications de cette page apparaissent, de ce fait, dans son fil d'actualité¹¹⁵. Pour ce qui est du réseau social X, précédemment Twitter, le mot « amis » n'apparaît pas. C'est le terme « abonnés » qui est utilisé pour désigner les liens sociaux. Les messages destinés aux abonnés se limitent à 140 mots exceptés les photos, vidéos, les GIFs (Balagué, Fayon, 2012).

Crosbie (2002) soutient que les nouvelles technologies changent les stratégies de communication. Aujourd'hui, les stratégies de présence en ligne sont en perpétuelle mutation. Quoniam et Lucien (2009, p. 15) avancent que les réseaux sociaux numériques expriment « le passage de l'interactivité à l'interaction et représente la construction de réseaux qui ne se basent plus sur l'échange d'informations, mais sur le partage du savoir ». De ce fait,

¹¹⁴ Comment faire une vraie analyse de vos réseaux sociaux ? - Insaniam

¹¹⁵ Facebook : Tout comprendre sur les "Fans" vs. "Abonnés" - Agitées du Bocage (agiteesdubocage.com)

l'information produite est distribuée d'une manière horizontale « *many to many* », c'est-à-dire entre émetteurs et récepteurs.

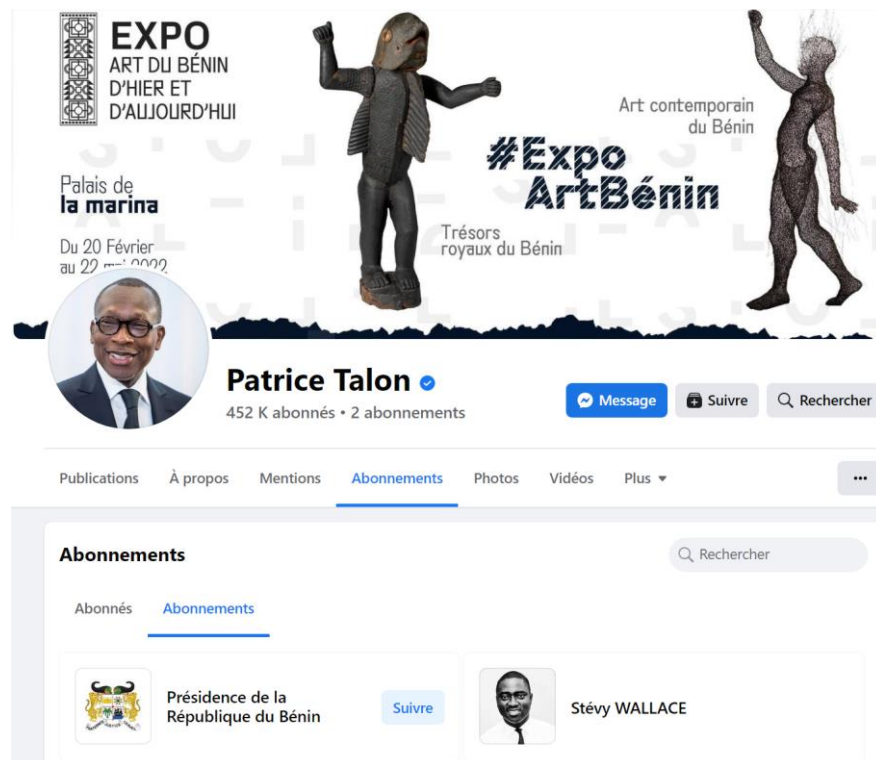
Ce préalable sur le concept d'abonnés et d'amis permet d'analyser l'activité ainsi que les interactions sur la page Facebook et Twitter de Patrice Talon, Lionel Zinsou, Sébastien Ajavon et Boni Yayi.

5.1.1.1. La page d'accueil Facebook

La page d'accueil correspond à l'interface proposée par la plateforme et son organisation est ainsi « la même pour tous les comptes Facebook » (Sandré, 2019, p. 123). Toutefois, elle peut être personnalisée en fonction de la préférence, du nom du compte, du statut, des photos de profil et de couverture, des rubriques, de la présentation des sections « à propos » affichées sur l'accueil.

Sur la page d'accueil du compte Facebook de Patrice Talon, certifiée par un badge bleu, on y retrouve dans la colonne de gauche, la photo de profil, le nom, et les rubriques ; dans la colonne de droite, le statut, le nombre d'abonnés, la présentation de soi ; la photo de couverture en haut et le mur des publications au centre. Le nom Patrice Talon est celui de la page. Il est sans abréviation et le statut choisi pour la présentation de soi est « personnalité publique ». La page compte 452 000 *followers* à la date du 20 mai 2023. La photo de couverture de la page, en format vertical et en plan rapproché, sans retouche, montre Patrice Talon en un lieu unique. En termes de type et de quantité d'informations, on y voit Patrice Talon s'afficher seul sur la photo en dessous d'un décor artistique, représentant le patrimoine culturel du Bénin « d'hier et d'aujourd'hui ». Le blanc et le noir sont les deux couleurs de l'image. Le choix de ces couleurs peut émaner des considérations essentiellement esthétiques, du fait du contexte artistique associé à la page. A propos du code cinétique, décrit par Chedid (2003) regroupant la posture, l'attitude, les mimiques faciales et les gestes ainsi que le code statique (le style vestimentaire), on voit Patrice Talon très souriant, en costume et cravate noire sur une chemise blanche. La page s'est abonnée à deux autres pages, en l'occurrence celle de la Présidence de la République et de Stévy Wallace, le responsable de la stratégie digitale de la Présidence de la République au moment de l'étude.

Capture d'écran 1 : Page Facebook de Patrice Talon (capture d'écran du 02/06/2022)



Lionel Zinsou compte 43 000 abonnés sur sa page Facebook, à la date du 22 mai 2023. La page, certifiée par un badge bleu, est représentée par son nom et son prénom, sans abréviation. Le statut de Lionel Zinsou est « Homme politique ». La page est représentée par une photo de profil et une photo de couverture. Sur la photo de profil, en format vertical et en plan rapproché (PR), on voit Lionel Zinsou apparaître seul. Vêtu d'une chemise rouge, qui fait penser au courage et à la persévérance de son parcours politique, Lionel Zinsou affiche un léger sourire. Pour ce qui est de la photo de la page de couverture, elle est en format horizontal et en plan rapproché ; le lieu n'est pas le même que celui de la photo de profil. La photo exprime des informations, une certaine proximité avec les populations. On y voit Lionel Zinsou au milieu d'une foule, qui exprime ses liens étroits avec le peuple et son appartenance sociale. Ici, Lionel Zinsou se présente comme l'homme du peuple. Lionel Zinsou, Vêtu de blanc, signe de pureté dans la culture béninoise, la stratégie de communication derrière la photo de couverture pourrait être interprétée comme le signe du rassemblement et de l'union pour faire face aux défis politiques, sociaux et économiques.

Capture d'écran 2 : Page Facebook de Lionel Zinsou (capture d'écran du 02/06/2022)



Pour ce qui est de la page Facebook de Sébastien Ajavon, elle est aussi certifiée par un badge bleu et compte 370 000 *followers* à la date du 22 mai 2023. Les informations sur le statut indiquent que Sébastien Ajavon est un « homme politique ». On y voit la même photo sur le profil et sur la page de couverture. La photo se présente en format vertical en plan rapproché sur le profil ; sur la couverture, elle est en format horizontal. Vêtu d'un costume à rayures blanches et grises, sous une chemise blanche, Sébastien Ajavon affiche un léger sourire. Sur le profil comme sur la photo de couverture, il apparaît seul dans un même lieu.

Capture d'écran 3 : Page Facebook de Sébastien Ajavon (capture d'écran du 02/06/2022)



La page Facebook de Boni Yayi compte 395 000 abonnés à la date du 22 mai 2023. Elle est aussi certifiée par un badge bleu. On y voit une photo de profil et une photo de couverture. Sur la photo de profil, en format vertical et en plan rapproché, Boni Yayi apparaît seul dans un costume bleu, sur une chemise blanche et une cravate bleue, assortie d'un chapeau noir. Les mimiques sur son visage montrent les bras croisés, les yeux fixés dans l'avenir et un visage non souriant. La photo du profil fait penser que Boni Yayi est préoccupé, voire triste. Néanmoins, pour ce qui est de la photo de la page de couverture, elle est en format horizontal et aussi en plan rapproché ; le lieu n'est pas le même que celui de la photo de profil. Boni Yayi s'affiche au milieu de femmes, d'hommes et d'enfants avec qui, il s'efforce d'interagir. Cette mise en scène du public fait penser que Boni Yayi se présente comme protecteur de toutes les couches de la société. Il est vêtu d'un habit traditionnel de couleur blanche, signe de pureté dans la culture béninoise.

Capture d'écran 4 : Page Facebook de Boni Yayi (capture d'écran du



La récapitulation du nombre d'abonnés de la page Facebook des quatre hommes politiques du corpus se présente comme suit.

Tableau 3 : récapitulatif du nombre d’abonnés Facebook de Talon, Zinsou, Ajavon et Yayi

Hommes politiques	Patrice Talon	Lionel Zinsou	Sébastien Ajavon	Boni Yayi
Nombre d’abonnés Facebook	452 000	43 000	370 000	395 000

Il ressort de ces statistiques que Patrice Talon est l’homme politique ayant le plus d’abonnées et celui qui génère plus d’interactions relation sociale sur Facebook. Il est suivi de Boni Yayi en deuxième position, de Sébastien Ajavon en troisième position et de Lionel Zinsou en quatrième position.

5.1.1.2. Les abonnés X (Twitter)

Le compte X (*Twitter*) de Patrice Talon est certifié. Créé en octobre 2016, il compte 33 400 abonnés à la date du 22 mai 2023. La photo de profil et de la couverture sont les mêmes que celles de sa page Facebook. On y voit des informations sur le statut de Patrice Talon : « président de la République du Bénin », « président en exercice de l’UEMOA ».

Capture d’écran 5 : Compte Twitter de Patrice Talon (capture d’écran du 02/06/2022)



Lionel Zinsou compte 14 100 abonnés sur sa page certifiée X. Le compte se présente sous la forme d'une photo de profil et d'une photo de couverture. Sur la photo de profil, en format vertical et en plan rapproché, on voit Lionel Zinsou apparaître seul. La photo est la même que sur son profil Facebook. Pour ce qui est de la photo de la page de couverture, elle est en format horizontal et en plan rapproché : le lieu n'est pas le même que celui de la photo de profil. On y voit Lionel Zinsou au milieu d'un groupe de jeunes, souriants. Ici, Lionel Zinsou se positionne comme appartenant et comprenant les aspirations des jeunes. La présence des jeunes sur la photo de couverture s'explique par le fait que X est un réseau social de jeunes entre 25 et 34 ans. Ils représentent la plus grosse part d'audience sur X (*Twitter*) avec un pourcentage de 38,50% (Statista, 2022).

Capture d'écran 6 : Compte Twitter de Patrice Talon (capture d'écran du 02/06/2022)



Pour ce qui est du compte X de Sébastien Ajavon, il est créé en septembre 2015 et certifié par un badge bleu. Il rassemble 6 857 abonnés à la date du 22 mai 2023. Sur le profil, on y voit diverses informations sur son statut allant « d'homme politique béninois » au « candidat à l'élection présidentielle de 2016 au Bénin » et à « homme d'affaires, président du Conseil national du Patronat ».

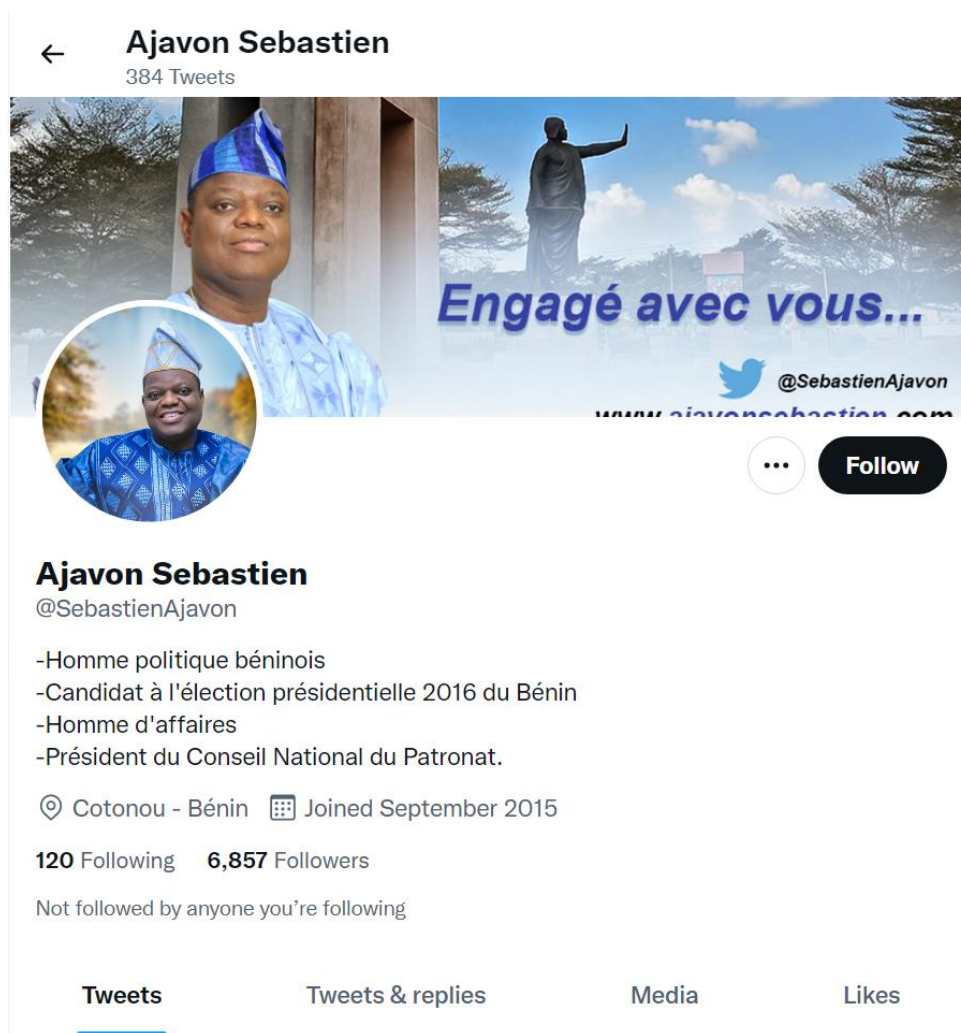
Une photo de profil et une photo de couverture définissent la page. Sur la photo de profil, en format vertical et en plan rapproché, Sébastien Ajavon, souriant, est vêtu d'un ensemble traditionnel de couleur bleue. La photo de la page de couverture est en format horizontal et aussi en plan rapproché ; Sébastien Ajavon est vêtu d'un accoutrement traditionnel béninois de couleur bleue, il apparaît seul sur la photo. La couleur bleue est significative chez Sébastien Ajavon. C'est la couleur portée par son parti politique et ses soutiens à l'élection

présidentielle de 2016. Tout au long de la campagne présidentielle, Ajavon Sébastien se présente comme porteur d'une « vague bleue »¹¹⁶.

La photo de la couverture du compte présente l'image de l'emblématique roi Béhanzin avec son célèbre geste de la main, brandi contre l'impérialiste européen au royaume de Dahomey, actuel Bénin. Cette image du roi Béhanzin « incarne le courage et la résistance, sans rémission, face à l'aventure coloniale » (Ibitowa, 2014, p. 85). A cet effet, dans un documentaire diffusé en juin 2012 sur la *Deutsche Welle*, Rodrigue Guézodjè note que « le roi Béhanzin aura marqué l'histoire par la courageuse et célèbre résistance qu'il a menée contre la colonisation française, très attaché à la liberté des peuples et à la coexistence des cultures ». En intégrant cette image, Sébastien Ajavon s'inscrit dans la lutte contre l'impérialisme en 2016. Il s'agit d'une lutte orientée contre Lionel Zinsou qui était le candidat officiel de Boni Yayi, à l'élection présidentielle. Cette candidature est perçue dans l'opinion comme un coup de force venu de la France pour imposer un chef de l'Etat au Bénin. Ainsi, « engagé » avec le peuple, Sébastien Ajavon a mené la lutte pour que Lionel Zinsou ne remporte pas l'élection présidentielle.

¹¹⁶ Raoul Mblog, « Bénin : Sébastien Ajavon, le « Roi du poulet » qui brigue la présidence » disponible sur lemonde.fr, consulté le 6 juin 2022

Capture d'écran 6 : Compte Twitter de Sébastien Ajavon (capture d'écran du 02/06/2022)



Le compte X de Boni Yayi est créé en janvier 2010. Il est certifié et réunit 7804 abonnés à la date du 22 mai 2023. Le descriptif de la page donne des précisions sur son parcours politique et académique. Boni Yayi est un « homme politique, ancien président du Bénin et de l'Union africaine (UA) ». Il est titulaire d'un « doctorat de 3^e cycle à l'université d'Orléans en 1986 et d'un doctorat ès sciences économiques à l'université Paris IV Dauphine en France ». La photo de profil du compte est en format vertical et en plan rapproché, Boni Yayi, apparaît seul dans un costume bleu, une chemise blanche et une cravate rouge. Les couleurs de la photo de profil respectent des critères esthétiques que significatifs. Le regard fixé, Boni Yayi est souriant sur la photo. La photo de la page de couverture s'inscrit dans un autre registre. Elle est en format horizontal et aussi en plan rapproché ; le lieu n'est pas le même que celui de la photo de profil. Boni Yayi s'affiche devant un auditoire assez grand, réuni dans une salle. Il pourrait s'agir de

l’une des communications qu’il donne au cours de ses nombreuses consultations en Afrique, en Europe et en Asie.

Capture d’écran 8 : Compte Twitter de Boni Yayi (capture d’écran du 02/06/2022)



La configuration des abonnés de l’élite politique béninoise sur le réseau social X se résume dans le tableau ci-après.

Figure 4 : Tableau récapitulatif du nombre d’abonnés Twitter de Talon, Zinsou, Ajavon et Yayi

Hommes politiques	Patrice Talon	Lionel Zinsou	Sébastien Ajavon	Boni Yayi
Nombre d’abonnés Twitter	33400	14100	6857	7804

Il ressort de ces chiffres que Patrice Talon est l'homme politique béninois ayant le plus d'abonnés sur X. Il est suivi de Lionel Zinsou en deuxième position, puis de Boni Yayi en troisième position et enfin de Sébastien Ajavon qui arrive en quatrième. On constate que le nombre d'abonnés sur X (Twitter) est bien moindre par rapport à Facebook. Le faible lien social entretenu par l'élite politique avec leurs abonnés pourrait s'expliquer par le fait qu'au Bénin, c'est le réseau Facebook qui s'affiche comme le réseau social le plus utilisé avec 1,20 million d'utilisateurs. Twitter n'est utilisé que par 20 000 personnes dans l'ensemble du pays¹¹⁷.

5.1.2. Les *likes* et les « j'aime »

Le *like* ou le « j'aime » est un outil qui permet de mesurer l'engagement d'une communauté en ligne. Il est un instrument de mesure du lien social entre les acteurs du contrat de communication, perçu, dans le sens de Charaudeau (1995) comme un environnement codé dans lequel se réalise un acte de communication entre plusieurs personnes qui se reconnaissent l'un l'autre grâce à des traits identitaires, ce qui les définit en tant que sujets de cet acte et permet de s'entendre sur les modalités de cet acte communicatif. Dans ce contexte, Candel et Gomez-Mejia (2016, p. 8) pensent que le *like* ou le « j'aime » « est un objet social ». Dans le discours en général et dans le discours politique en particulier, tous les signes ont une signification et une visée de communication. Barthes (1975, p. 120), le martèle : « tout dans l'écriture concourt à le faire passer pour un moyen de l'expression des opinions, prédilections et préférences personnelles ». Dès lors, Candel et Gomez-Mejia (2016) tirent la conclusion selon laquelle les *likes* sont porteurs de sens et que leur volume pourra ainsi être traduit comme une quantité sur une échelle de l'assentiment et de l'affection ou un système de votes, adhésions, taux d'engagement, crédit et attention. Pour analyser l'adhésion des *followers* et des abonnés autour des discours de l'élite politique béninoise sur les réseaux sociaux numériques, les publications sur Facebook et sur X (Twitter) sont simultanément juxtaposées à celles de X pour mesurer le taux des likes sur les deux médias sociaux. Ce travail devrait aboutir à déterminer le réseau social qui enregistre le plus d'engagement entre Facebook et X. Après cette comparaison de statistiques, l'étude va essayer de déterminer les sujets qui suscitent le plus l'adhésion des *followers*. En absence de publication, sur le réseau

¹¹⁷We are Social, Digital in 2019, Rapport de Janvier 2019, <https://datareportal.com/reports/digital-2019-benin> (consulté le 06 juin 2022).

social X, de la part de Patrice Talon et de Lionel Zinsou, sur la période allant de 2016 à 2020, l'étude présente les statistiques des deux autres acteurs politiques : Boni Yayi et Lionel Zinsou.

5.1.2.1. Boni Yayi

La mention *like* ou « j'aime » suscitée par les publications de Boni Yayi se présente comme suit. On note que les publications faites sur Facebook suscitent plus d'engouement que celles publiées sur X. Pour toucher du doigt la fréquence du *like* ou du « j'aime », on a considéré des publications mises en ligne le même jour sur Facebook et sur X sur un même sujet entre 2016 et 2020. Le constat montre que sur X, on note très peu de *likes* alors que ce n'est pas le cas sur Facebook. Les copies d'écran suivantes illustrent la situation.

Capture d'écran 9 : Tweet du 07/06/22
07/06/22



Capture d'écran 10 : Post Facebook du



Sur cette copie d'écran, on remarque que cette publication sur la rencontre de Boni Yayi avec Joe Biden, alors Vice-président des Etats-Unis, en date du 8 novembre 2020, n'a pas suscité le même engouement des internautes sur les deux médias sociaux. En effet, pendant que la publication a reçu 12 000 « j'aime » sur Facebook, elle n'a reçu que 20 *likes* sur X.

Capture d'écran 11 : Post Facebook du 07/06/22



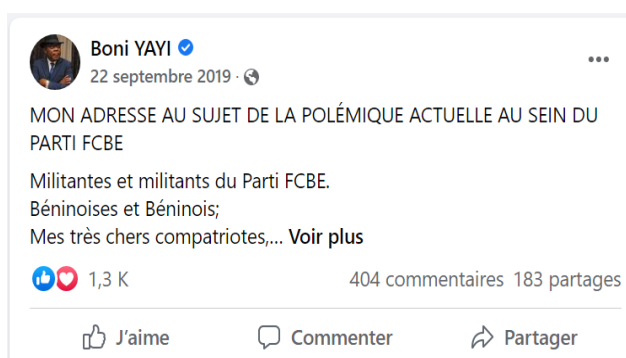
Capture d'écran 12 : Tweet du 07/06/22



Il en est de même pour cette publication sur la gouvernance politique publiée, le 5 avril 2020, sur Facebook et X. Alors qu'elle est à 4 100 « j'aime » sur Facebook, la publication n'a suscité que 24 *likes* sur X. Cet échantillon de quatre publications permet de tirer une première conclusion que tout au long de l'année 2020, l'engagement social suscité par les publications de Boni Yayi sur les médias sociaux, est beaucoup plus remarquable sur Facebook que sur X.

Le même constat est fait en 2019 sur les publications faites sur les deux réseaux sociaux. Twitter enregistre de très faibles taux d'adhésion comme le montrent les captures d'écran ci-après.

Capture d'écran 13 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 14 : Tweet du



La publication date du 22 septembre 2019 sur les deux médias sociaux. Le contenu est le même, mais sur Facebook, on a 1300 j'aime contre 16 *likes* sur X. Le même constat se fait avec la publication suivante, en date du 18 avril 2019, présentée en copie d'écran. Elle a recensé 4 000 j'aime sur Facebook contre 40 *likes* sur X.

Capture d'écran 15 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 16 : Tweet du 07/06/22



La situation est identique en 2018. Les publications enregistrées sur X reçoivent peu d'engouement des internautes. Comme le montrent les deux images ci-dessous, sur un même sujet de gouvernance publié à la fois sur Facebook et sur X (Twitter), le 26 mai 2018, la publication a enregistré 1500 j'aime sur Facebook contre 24 likes sur X.

Capture d'écran 17 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 18 : Tweet du 07/06/22



La faible présence des internautes sur X se remarque aussi en 2017 et en 2016 dans les publications de Boni Yayi. Comme le montrent les quatre images ci-dessous, les publications Facebook suscitent plus d'adhésion que celles publiées sur X.

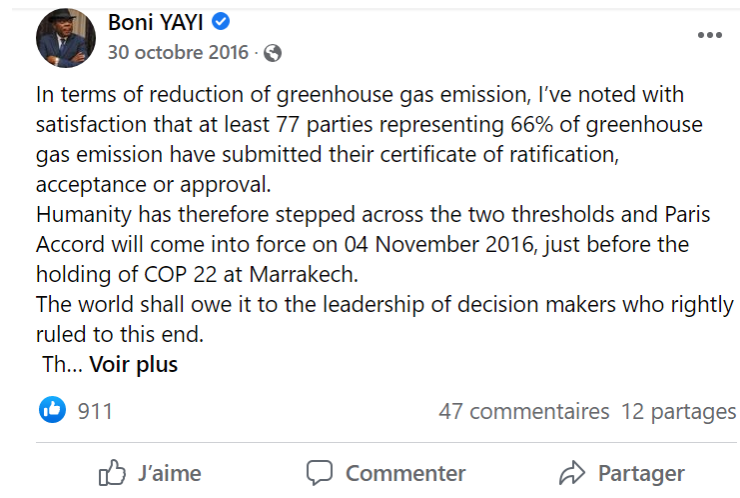
Capture d'écran 19 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 20 : Tweet du 07/06/22



Capture d'écran 21 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 22 : Tweet du 07/06/22



5.1.2.2. Lionel Zinsou

La mention *like* ou « j'aime » suscitée par les publications de Lionel Zinsou se présente comme suit. On note que les publications faites sur Facebook suscitent plus d'engouement que celles publiées sur X. Pour toucher du doigt la fréquence du *like* ou du « j'aime », comme dans le cas de Boni Yayi, on a aussi considéré des publications mises en ligne, le même jour, sur Facebook et sur X, entre 2016 et 2020. Le constat est pareil. Il montre que sur X, on note très peu de *likes* contrairement sur Facebook. Les copies d'écran suivantes illustrent la situation.

Capture d'écran 24 : Tweet du 07/06/22



Capture d'écran 23 : Post Facebook du 07/06/22



Sur cette copie d'écran, on remarque que dans cette publication en date du 10 juin 2020, Lionel Zinsou aborde, dans une tribune, l'affaire de l'assassinat de Georges Floyd. Il s'agit d'une affaire de racisme et de violence policière ayant conduit à la mort d'un afro-américain de 46 ans. Le policier auteur des faits a été reconnu coupable, par la justice américaine d'homicide involontaire, de meurtre du au deuxième et troisième degré. Il lui est reproché d'avoir écrasé, pendant près de dix minutes, de son genou le cou de la victime, soupçonnée de frauder avec un faux billet de 20 dollars¹¹⁸. Pendant que la publication a obtenu 18 000 « j'aime » sur Facebook, elle n'a reçu que 84 *likes* sur X. Il en est de même pour cette publication sur la gouvernance politique publiée le même jour sur les deux médias sociaux. Alors que le texte est à 4 100 « j'aime » sur Facebook, elle est à 24 *likes* sur X. Ces statistiques

¹¹⁸Mort de George Floyd : l'Amérique « soulagée » par un verdict historique (lemonde.fr)

confirment que, sur l'année 2020, les publications de Lionel Zinsou suscitent plus d'interactions sur Facebook que sur X.

Le même constat est fait en 2019 sur les publications faites sur les deux médias sociaux. X enregistre de très faibles taux d'interaction, contrairement à Facebook, comme le montrent les captures d'écran ci-après.

Capture d'écran 25 : Post Facebook du 07/06/22 Capture d'écran 26 : Tweet du 07/06/22



Capture d'écran 27 : Post Facebook du 07/06/22 Capture d'écran 28 : Tweet du 07/06/22



Le faible intérêt constaté chez les acteurs politiques et les internautes béninois sur X se constate davantage dans les statistiques de Lionel Zinsou sur l'année 2017 et 2018. On note que sur cette période, aucune publication n'a été faite sur X contrairement à Facebook où il compte une cinquantaine de publications. Pour ce qui est de l'année 2016, le même constat sur le faible taux d'interaction est visible sur les deux réseaux sociaux numériques.

Capture d'écran 29 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 30 : Tweet du 07/06/22



Capture d'écran 31 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 32 : Tweet du 07/06/22



Capture d'écran 33 : Post Facebook du 07/06/22



Capture d'écran 34 : Tweet du 07/06/22



En définitive, on retient que la présence en ligne de l'élite politique béninoise sur les médias sociaux se fait essentiellement sur Facebook. Le réseau social X connaît une très faible utilisation dans le contexte politique. Sébastien Ajavon et Patrice Talon, jusqu'en 2020, ont, tous deux, une présence presque nulle sur le média social X. Si Lionel Zinsou et Boni Yayi y communiquent, on note, tout de même, une fréquence de publication et d'interaction très moindre par rapport à Facebook. C'est pourquoi, pour analyser les commentaires, l'étude fait l'option de ne considérer que ceux suscités par les publications sur Facebook.

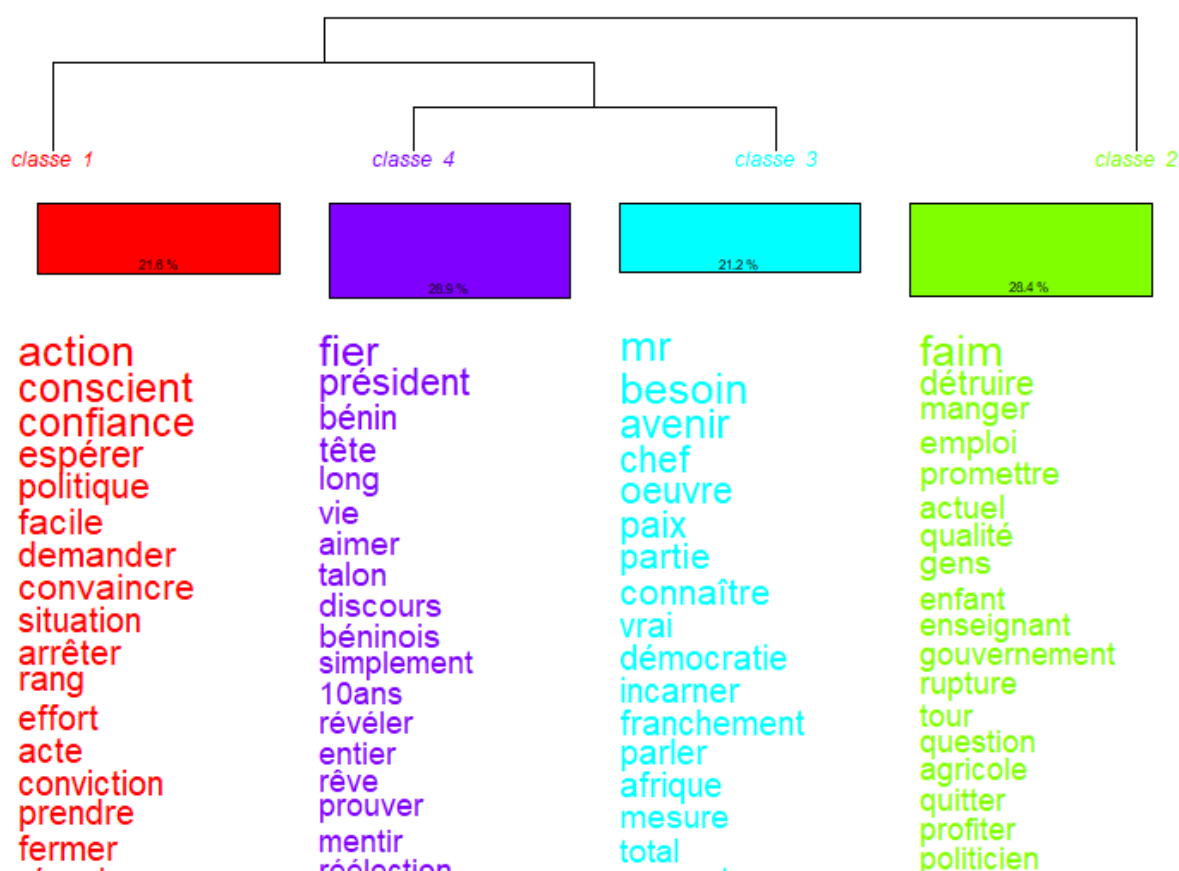
5.1.3. Les commentaires

Proche du *like*, cet indicateur permet aux membres d'une communauté, de mieux interagir et surtout d'exprimer diverses sortes d'engagement. En effet, « plus un visiteur passe de temps et interagit dans un média social, plus on considère qu'il s'engage, puisqu'il est probable qu'une proximité virtuelle débouche sur une relation solide et durable » ([Jotikasthira](#), 2019, p. 30). Chez les Organisations à but non lucratif (OBNL), par exemple, les *likes* et les commentaires peuvent mener à une forme d'engagement plus « sérieuse » vis-à-vis de l'organisation. Dans le domaine de la communication politique, les commentaires des internautes mettent en évidence la légitimité de l'opinion publique à s'exprimer publiquement sur la politique au travers de leurs perceptions (Wolton, 1989). Ici, les citoyens se positionnent dans l'espace public, au travers du langage en contexte numérique, pour identifier et répercuter les problèmes existentiels auxquels ils sont confrontés. Habermas (1997, p. 378) préfère désigner par « problèmes sociaux » les problèmes relatifs aux conditions de vie au sein de la société. Pour lui, l'espace public « résonne des expériences biographiques sur lesquelles se répercutent, à l'échelle de la société, les faux frais extériorisés (et les perturbations internes suscitées) par les systèmes d'action fonctionnellement spécialisés, y compris par l'appareil d'État lui-même dont les fonctions de régulation sont requises par les systèmes fonctionnels complexes ». En contexte numérique et des médias sociaux, l'étude fait le choix d'une analyse qualitative des commentaires afin de faire ressortir l'évolution et la nature de l'opinion publique entre 2016 et 2020 sur les discours de l'élite politique béninoise.

5.1.3.1. Patrice Talon

La classification hiérarchique descendante (CHD) proposée par IRaMuTeQ permet de regrouper, en quatre classes, les commentaires sur le discours de Patrice Talon. Elles occupent respectivement 28,90% (classe 4), 28,40 (classe 2), 21,60% (classe 1) et 21,20% (classe 3) des occurrences. De 2016 à 2020, les commentaires analysés sont évolutifs en fonction de l'actualité politique. D'abord, dès l'arrivée au pouvoir de Patrice Talon en 2016 jusqu'à l'année 2017, ce qui ressort des avis des internautes est l'espoir et des encouragements (classe 1). Ensuite, dès 2018 et 2019, les commentaires exprimés montrent une certaine désillusion et une déception face aux actions et aux discours de Patrice Talon (classe 2). Enfin, en 2020, la confiance est restaurée. La majorité des internautes expriment de la fierté et du soutien à Patrice Talon et l'encouragent à briguer un second mandat à la tête du pays (classe 3 et 4). Le dendrogramme ci-après montre comment se présentent ces différentes classes.

Figure 40 : Classification hiérarchique descendante (CHD)



5.1.3.1.1. Un début de mandat marqué par l'espoir

L'arrivée au pouvoir de Patrice Talon en 2016 a suscité beaucoup d'espoir chez les internautes citoyens. Ils l'expriment à travers les commentaires. Le recours à l'option « concordancier » proposée par IRaMuTeQ permet de mettre en lumière cet aspect abordé par les commentaires. L'analyse des occurrences à fréquence élevée dans la classe 1 montre que la forme « espoir » apparaît dans 95 segments de texte (ST), « confiance » apparaît dans 86 ST, « réussir », apparaît dans 50 ST. A titre illustratif, on peut observer quatre contextes pour chacune des formes « espérer » et « confiance » :

Forme « espérer »

**** *Commentaire sur l'année 2016

prenez conscience et concentrez-vous à réussir votre mandat et nous vous porterons en triomphe comme vous l'**espérez** il met en place progressivement le plan d'action du gouvernement qui rentrera dans sa phase active d'ici à là

**** *Commentaire sur l'année 2017

nous **espérons** toujours ces changements positifs pour notre cher pays mais surtout le changement des mentalités car elles ne font que nous faire reculer je vous encourage dans tous vos projets pour le Bénin les actions sont mieux et plus convaincantes

**** *Commentaire sur l'année 2017

l'effort de ne pas décevoir les Béninois je compte sur vous dans l'espoir j'**espère** que vous ne décevrez pas la nation Béninoise juste on vous demande de ne pas nous décevoir la jeunesse compte sur votre leadership

**** *Commentaire sur l'année 2016

j'ai confiance en vous car vous avez et de l'ambition je suis patient et j'attends les réalisations ne changez pas et surtout tenez vos promesses **espérons** que le vôtre accomplira son mandat à l'image de celui de Barack Obama

Forme « confiance »

**** *Commentaire sur l'année 2016

j'ai **confiance** en votre équipe pour vous seconder au quotidien et je suis certain que petit à petit vos efforts seront couronnés de succès toute la jeunesse Béninoise a le regard tourné vers vous

**** *Commentaire sur l'année 2016

malgré tout j'ai **confiance** que vous pourrez la redresser vous incarnez l'espoir de tout un pays le peuple vous encourage

**** *Commentaire sur l'année 2017

je vous fais encore **confiance** et je suis très sûr que vous allez changer ce pays le Bénin connaît actuellement les douleurs de l'enfantement nous sommes tous conscients que le processus d'accouchement d'une vision ne se fait pas sans douleur

****** *Commentaire sur l'année 2017**

il y a un prix à payer je suis convaincu que le meilleur reste à venir j'ai **confiance** tu arriveras qui a réussi en affaires doit inévitablement réussir en politique

5.1.3.1.2. La désillusion et des critiques à l'aune de 2018 et 2019

L'espoir suscité par l'offre politique de Patrice Talon, au début du mandat, a laissé la place à la désillusion, à l'amertume et aux critiques des internautes au cours des années 2018 et 2019. L'analyse des commentaires renseigne que ces mécontentements sont dus à la gouvernance politique en l'occurrence la gestion des élections législatives et communales de 2019 qui sont jugées « non inclusives » à cause de l'exclusion des partis de l'opposition. Des internautes dénoncent aussi l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. Les occurrences à fréquence élevée dans la classe 2 montrent que la forme « faim » apparaît dans 110 segments de texte (ST), « peuple » apparaît dans 80 ST, « pauvre » apparaît dans 23 ST.

Forme « faim »

****** *Commentaire sur l'année 2018**

mais sachez surtout que les enseignants vacataires meurent de **faim** nous avons besoin de votre médiation gouvernement de la honte

****** *Commentaire sur l'année 2018**

pour on a vu les travaux mais honnêtement le peuple a **faim** très **faim** écouter le cri des peuples et que

****** *Commentaire sur l'année 2018**

c'est nous qui vous avons amené au pouvoir mais pourquoi vous restez insensible à nos pleurs monsieur le président la **faim** est la première cause de mortalité dans notre pays et votre peuple a **faim**

****** *Commentaire sur l'année 2018**

tu licencies les gens que tu appelles de faux fonctionnaires mais tu ne lances pas les concours pour en créer les vraies ta rupture se fout pas mal de notre nature ton peuple à **faim** et tu trouves du plaisir à changer ton image

Forme « pauvreté »

****** *Commentaire sur l'année 2018**

soyons sérieux c'est les **pauvres** populations qui en paient le prix unissons nous laissons la haine et aidons nous les uns les autres cessez votre comme le mien n'est pas bon pour toi sera la même chose

****** *Commentaire sur l'année 2018**

desserrez un peu l'étai sur le plan économique en l'occurrence les réformes qui assèchent davantage la poche des jeunes il y en a qui touchent plus les jeunes au chômage et les plus **pauvres**

****** *Commentaire sur l'année 2019**

a quand l'éveil de la conscience de ce clan illumine dans le faux le mensonge l'hypocrisie la méchante et j'en passe nous sommes dans une dépendance et votre gouvernance de ruse et de rage n'a pas pitié des **pauvres** dans cet état d'esclavage moderne

****** *Commentaire sur l'année 2018**

de la chèvre ou des deux ou trois planches de légumes le gars-là est malin hein trop les **pauvres** ménages ont faims actu lui il parle de programme alimentaire jusqu' en 2030, si vous tombez dans son piège c'est tant pis

5.1.3.1.3. La restauration du contrat de confiance en 2020

Après la vague de critiques et de dénonciations des internautes notée en 2018 et 2019, l'analyse des commentaires révèle que le contrat de confiance entre Patrice Talon et les internautes a été restauré en 2020, vers la fin de son premier mandat de cinq ans. On note une abondance de messages de félicitations, de remerciements et d'encouragements dans les commentaires. Certains avis vont jusqu'à souhaiter explicitement un second mandat pour Patrice Talon à la tête du pays. Les occurrences à fréquence élevée dans les classes 3 et 4 montrent que la forme « meilleur » apparaît dans 97 segments de texte (ST), « fier » apparaît dans 90 ST, « aimer » apparaît dans 80 ST, « réélection » apparaît dans 75 ST. A titre illustratif, on peut observer quelques contextes d'apparition pour chacune des formes « fiers » et « réélection ».

Forme « fière »

****** *Commentaire sur l'année 2020**

vraiment le Bénin a enfin trouvé son président l'homme d'ambition de travail et de non-tolérance talon restera gravé à jamais dans nos cœurs je suis enfin **fière** d'être béninois ce que je veux

****** *Commentaire sur l'année 2020**

les Béninois vivent les changements qui sont palpables aujourd'hui contrairement aux poses de premières pierres d'avant le Bénin évolue et nous sommes **fiers** des discours assez bien structurés avec de bons mots et de belles phases

****** *Commentaire sur l'année 2019**

vous êtes juste la personne idéale pour gérer notre cher pays grâce à vous nous sommes **fiers** d'être béninois l'heure du développement a enfin sonné vraiment vous êtes l'homme qu'il faut pour notre

pays le Bénin

****** *Commentaire sur l'année 2019**

bravo notre messie Talon notre champion notre boss le choix des Béninois nous sommes **fiers** de toi beaucoup de love pour toi allons y seulement

Forme « réélection »

****** *Commentaire sur l'année 2020**

monsieur le président ne reculez pas derrière ce farouche combat contre la corruption l'injustice et l'impunité je soutiens votre **réélection** merci encore mon élu tu ne cesses de combler l'attente de nous qui avons à cœur l'évolution de notre patrie

****** *Commentaire sur l'année 2020**

vous avez le mérite de vos succès qui assure votre **réélection** en 2021

****** *Commentaire sur l'année 2020**

vous faites la fierté du Bénin et de tous les Béninois ne tomber surtout pas dans le piège du compromis pour la **réélection** pour abandonner les réformes salutaires ayant abouti à la révélation de notre pays

Par ailleurs, l'un des éléments qui ressort de l'analyse des commentaires est que le modèle de communication entre Patrice Talon et les internautes sur les réseaux sociaux numériques reste largement vertical. L'horizontalité qui caractérise les médias sociaux (Cardon, 2011 ; Richaud, 2017 ; Viallon et Gardère, 2020) est très partiellement pratiquée par Patrice Talon. En effet, sur une moyenne de cinq mille commentaires collectés et analysés, sur une période de cinq ans, on ne note qu'une seule réponse aux réactions exprimées par les internautes. La figure ci-après témoigne de la seule interaction enregistrée.

Figure 41 : Seule interaction entre Patrice Talon et un internaute (Capture en date du 07/06/2022)

vouent un grand respect à Lionel Zinsou dès le lendemain de l'élection présidentielle de 2016. Ceci se justifie par le fait que juste après la proclamation des résultats provisoires de l'élection, Lionel Zinsou a reconnu sa défaite, sans attendre les résultats définitifs des instances chargées de l'organisation du scrutin, en l'occurrence la Cour constitutionnelle. Ce geste qualifié de « patriotique » a marqué les internautes. Ensuite, face aux mécontentements suscités par la gouvernance politique de Patrice Talon en 2019, la majorité des internautes ont exprimé leur regret de n'avoir pas élu Lionel Zinsou à la présidence de la République en 2016. Enfin, en 2020, l'analyse des commentaires a noté un désaccord entre les internautes et Lionel Zinsou. Ceci s'explique par le fait qu'en 2020, Patrice Talon avait réussi à changer la tendance au sein de l'opinion publique. Les critiques avaient laissé place aux encouragements. C'est dans ce contexte que les positions politiques de Lionel Zinsou avaient été contestées par les internautes pour qui Patrice Talon reste l'homme qu'il faut pour le Bénin. Par ailleurs, de façon plus générale, on note une absence totale d'horizontalité dans les échanges entre Lionel Zinsou et les internautes. Sur l'ensemble des commentaires, Lionel Zinsou n'a répondu à aucun des messages. Son mode de communication est resté vertical de 2016 à 2020.

Pour illustrer ces quatre éléments issus de l'analyse, les occurrences à fréquence élevée dans les classes 1 et 2 montrent que la forme « démocratie » apparaît dans 97 segments de texte (ST), « regretter » apparaît dans 80 ST, « patriote » apparaît dans 60 ST, « voter » apparaît dans 65 ST. A titre illustratif, on peut observer quelques contextes d'apparition pour chacune des formes « regretter » et « élection ».

Forme « regretter »

****** *Commentaires sur l'année 2016**

rien à dire vous êtes vraiment un vrai démocrate et mieux un vrai patriote je suis vraiment fier de vous et je ne **regrette** pas de vous avoir soutenu voilà une réelle preuve de maturité

****** *Commentaires sur l'année 2016**

un chic type quel fair-play du courage je souffre pour cette défaite j'aimerais changer les choses pour que vous soyez mon président ils ne savent pas la change qu'ils ont perdu en ne vous votant pas mais ils vont **regretter** un jour

****** *Commentaires sur l'année 2019**

je crois maintenant que les Béninois tirent une grande leçon de vie à travers la situation politique actuelle et réalisent à quel point un mauvais choix peut avoir de l'impact sur toute une génération le

peuple béninois **regrette** amèrement aujourd'hui

****** *Commentaires sur l'année 2019**

le béninois ne voit pas plus loin que le bout de son nez tout ceci était prévisible maintenant les voilà entrain de **regretter** jusque-là le peuple béninois ne vit que ce qu'il mérite

Formes « élections »

****** *Commentaires sur l'année 2020**

vous aurez ça le jour où le coq va pousser les dents quand les **élections** approchent lui il devient béninois et quand ça finit et qu'il perd il va se cacher dans son vrai pays

****** *Commentaires sur l'année 2020**

pourquoi juste après les **élections** de 2016 il n'a plus attendu pour mener le combat avec son peuple il va directement en France et maintenant il donne conseil à talon tu crois que l'autre a ton temps

****** *Commentaires sur l'année 2020**

la belle preuve c'est que quand les **élections** sont terminées il est reparti dans son vrai pays et maintenant il se prépare pour revenir parce que les **élections** sont proches

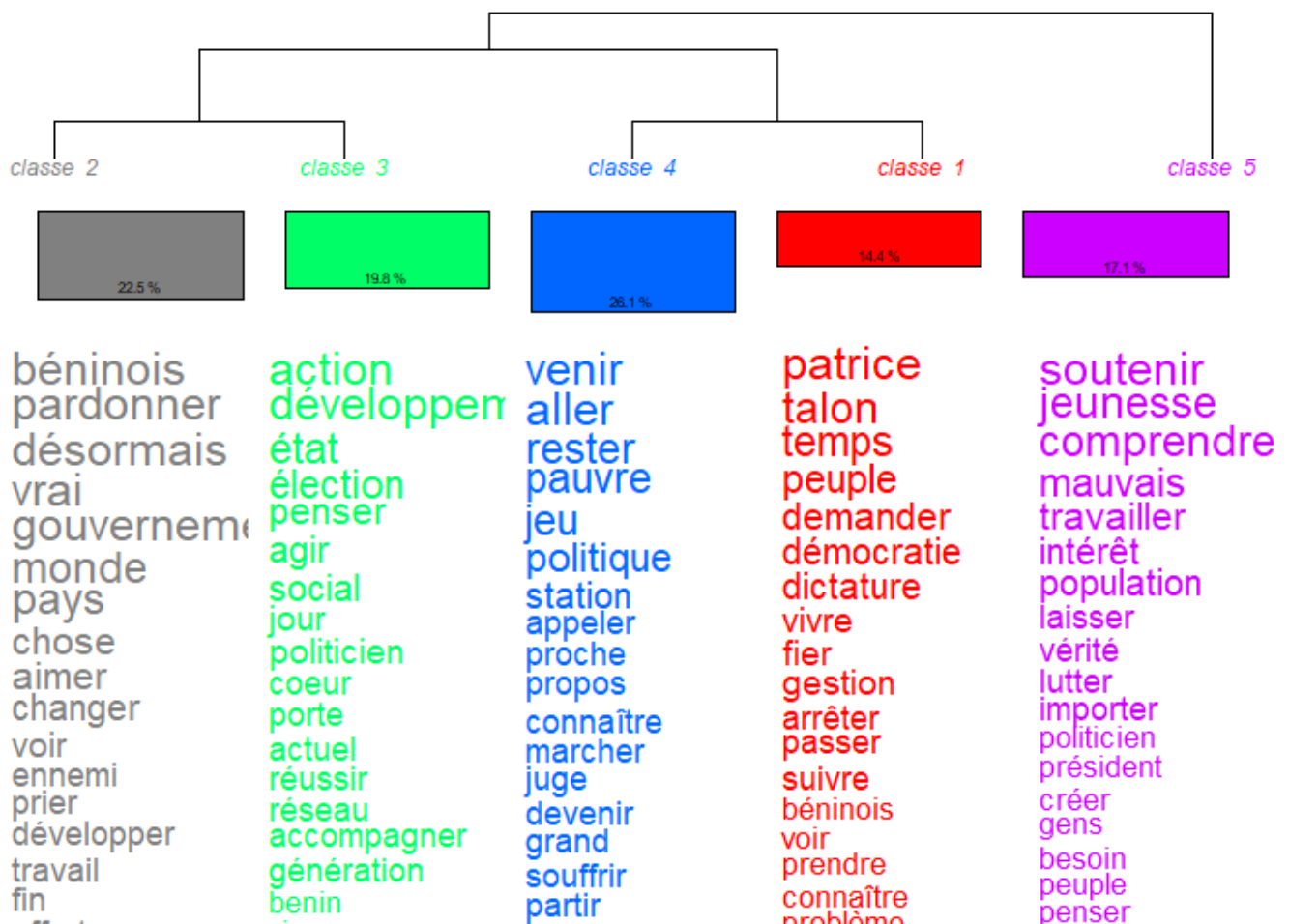
****** *Commentaires sur l'année 2020**

Patrice Talon est l'homme qu'il faut pour le Bénin. Il a notre soutien. Ce que vous dites est de nul et nul effet

5.1.3.3. Sébastien Ajavon

La classification hiérarchique descendante (CHD) regroupe les commentaires des internautes autour du discours de Sébastien Ajavon en cinq classes avec respectivement 26,10 % (classe 4), 22,50 % (classe 2), 19,80 % (classe 3), 17,10 % (classe 5) et 14,40 % (classe 1) des occurrences. Les classes sont présentées en trois catégories et regroupent les classes 2 et 3 d'une part, les classes 4 et 1 d'autre part, et enfin, la classe 5. La classification hiérarchique descendante des commentaires se présente à travers la figure ci-dessous.

Figure 43 : Classification hiérarchique descendante (CHD) des commentaires



5.1.3.3.1. Des messages d'encouragements

D'abord, de 2016 à 2017, l'analyse révèle que les commentaires tournent autour des messages d'encouragements face aux actions sociales entreprises, à titre personnel, par Sébastien Ajavon contre la pauvreté. Pour l'essentiel, ces actions concernent surtout l'éducation avec la construction des salles de classes au profit des écoles publiques (Classe 3). Par la même occasion, les internautes lancent un appel au pardon, à l'unité d'action avec le gouvernement, afin que le développement puisse être priorisé au-dessus des incompréhensions et les discordes politiques (classe 2). Pour illustrer cet aspect de l'analyse, les occurrences à fréquences élevées des deux classes 2 et 3 montrent que la forme « sociale » apparaît dans 85 segments de texte (ST), « développer » apparaît dans 73 ST, « agir » apparaît dans 50 ST, « accompagner » apparaît dans 47 ST. A titre illustratif, on peut observer quelques contextes d'apparition pour les formes « sociale » et « développement ».

Forme « sociale »

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

revenez sur votre ancienne page qu'est le **social** continuez toujours à penser aux jeunes diplômés sans-emplois je sais que vous avez beaucoup d'opportunités et de créativité

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

sans sa contribution ils ne seront pas là aujourd'hui il aime le peuple par ses actions **sociales** nous sommes de cœur avec vous

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

nous aimons votre implication dans le social depuis plusieurs années continuer à œuvrer dans le social aux côtés du gouvernement pour la lutte contre la pauvreté

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous avez construit des écoles. Grâce à vous, beaucoup d'enfants sont sortis de l'ignorance soyez-en remerciés pour votre **social**

« Forme développer »

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

le développement passera par l'effort de nous tous il faut à tout prix taire les divergences pour **développer** le Bénin

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

l'heure du développement a sonné. Nous comptons sur vous ensemble avec patrice Talon pour **développer** ce pays qui a déjà trop souffert

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

les Béninois ont placé en mis un grand espoir vous ne devez pas nous décevoir travaillez avec le gouvernement pour **développer** le pays vous pouvez le faire

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

on ne peut pas **développer** le Bénin dans la discorde. Nous vous demandons pardon unissez vos forces pour le défi commun

5.1.3.3.2. La radicalisation des positions

Dès 2018 et 2019, la discorde entre Patrice Talon et Sébastien Ajavon atteint son plus haut niveau ; le contact entre les deux hommes est entièrement rompu. Dans une affaire de drogue, Sébastien Ajavon est condamné par la justice béninoise à vingt ans d'emprisonnement. Tout son patrimoine a été saisi par l'Etat et ses comptes bancaires gelés. Il est contraint à l'exil politique en France. Dès lors, sa position politique s'est complètement radicalisée. Il basculera définitivement dans l'opposition politique à Patrice Talon. L'analyse montre que les internautes n'ont pas vraiment suivi Sébastien Ajavon dans son nouveau positionnement politique. La plupart des internautes estiment que Sébastien Ajavon est comptable de la situation politique qu'a traversée le Bénin entre 2017 et 2018, marquée par l'organisation des « élections jugées non inclusives », le manque de démocratie, la chute drastique du pouvoir d'achat, etc. (classe 1). De même, les commentaires analysés dénoncent le choix de Sébastien Ajavon de s'exiler du Bénin. Les internautes affirment qu'il aurait fallu qu'il reste au Bénin pour affronter le système politique qu'il a contribué à élire et installer au sommet de l'Etat. C'est pourquoi, en réponse aux appels à manifester contre le régime de Patrice Talon, les internautes y opposent, dans les commentaires, un non catégorique. Ils estiment que cette mobilisation n'est nullement envisageable dans un contexte où les innocents se feraient tuer dans des manifestations pour un homme politique vivant paisiblement en exil (Classe 4). A titre illustratif, l'analyse des occurrences des classes 1 et 4 montre que la forme « Patrice Talon » apparaît dans 123 segments de texte (ST), « peuple » apparaît dans 114 ST, « demander » apparaît dans 90 ST, « politique » apparaît dans 76 ST. A titre illustratif, on peut observer quelques contextes d'apparition des formes « peuple » et « développement ».

Forme « peuple »

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous faites partie de ceux qui nous ont créé ce problème car vous avez demandé en son temps que le **peuple** vote pour lui

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous êtes les partisans de tout ce que nous vivons aujourd'hui si le **peuple** se retrouve dans cette situation aujourd'hui c'est par votre faute est vous que le **peuple** a suivi pour élire Talon et maintenant comment nous sommes

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous êtes le principal acteur de ce que nous vivons actuellement avec la complicité des vieux

démons qui vous ont enfermé dans les quatre murs pour que vous laissez passer Talon vous pouvez corriger le tir en appelant le **peuple** à voter pour les Fcbe

****** *Commentaire sur Sébastien Ajavon**

car si nous en sommes là aujourd'hui **peuple** souffrant la famine c'est bien parce que ces anciens-là ont passé leur temps à faire partager le gâteau sinon l'argent du contribuable à leur proche parent

« Forme politique »

****** *Commentaire sur Sébastien Ajavon**

même si vous êtes objet d'un jeu **politique** il faut rester au pays pour subir ce n'est pas de cette façon Nelson Mandela a laissé un héritage durable aux sud-africain

****** *Commentaire sur Sébastien Ajavon**

la différence entre vous et Talon c'est qu'il maîtrise mieux le terrain **politique** que vous d'ailleurs vous l'avez dit une fois la **politique** ce n'est pas ma chose

****** *Commentaire sur Sébastien Ajavon**

n'impliquez pas la pauvre population dans vos manœuvres **politiques** qui va se révolter marcher dans la rue se faire tuer pour sa famille pendant que vous vous pavanez en Europe et au finish nous pondre des accords avec celui que nous avons tous décidé de combattre

****** *Commentaire sur Sébastien Ajavon**

vous êtes aussi comptable de cette situation et qu'on le veuille ou non c'est votre quinquennat voire décennie aussi ton post empreint de critique **politique** mais le pays va mieux aujourd'hui sous talon ?

5.1.3.3.3. Le désamour et le désintérêt des internautes exprimés en 2020

L'année 2020 marque une rupture des relations entre Sébastien Ajavon et les internautes. Les commentaires analysés montrent que la nouvelle posture politique d'opposant de Sébastien Ajavon ne passe pas chez les internautes. On note des critiques, très acerbes, de l'ensemble des publications faites par Sébastien Ajavon, au cours de cette année. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que Patrice Talon ait réussi à restaurer la confiance de l'opinion publique. On a souligné plus haut dans les classes (3 et 4) relatives à l'analyse des commentaires que la majorité des internautes expriment leur fierté et leur soutien à Patrice Talon et l'encouragent à briguer un second mandat à la tête du pays (classe 3 et 4) lors de l'élection présidentielle de 2021. Par voie de conséquence, les internautes affirment ne pas être prêts à soutenir Sébastien Ajavon dans sa ligne politique. Les jeunes internautes

affirment aussi comprendre que sa nouvelle posture politique est guidée par ses intérêts personnels et non ceux du Bénin. A titre illustratif, l'analyse des occurrences de la classe 5 montre que la forme « soutenir » apparaît dans 119 segments de texte (ST), « jeunesse » apparaît dans 95 ST, « comprendre » apparaît dans 84 ST, « mauvais » apparaît dans 78 ST, « intérêt » apparaît dans 68 ST. A titre illustratif, on peut observer quelques contextes d'apparition des formes « jeunesse » et « intérêt ».

Forme « jeunesse »

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

pourquoi inciter la **jeunesse** à la révolte vous n'avez pas besoin d'être président pour travailler pour ce pays la violence ne résout aucun problème elle ruine l'espoir et l'avenir d'un peuple

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous faites rire mais je comprends qu'en tant que politicien vous voulez bien tirer profit de cette situation ayez honte heureusement toute la **jeunesse** sait aujourd'hui que vous visez tous vos intérêts

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous ne pouvez pas continuer à manipuler la jeunesse de cette manière. Patrice Talon dirige mieux le pays toute la **jeunesse** conscience prête à travailler avec lui pour sa réélection en 2021.

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

la **jeunesse** a compris que vous êtes le problème 10 ans pour Patrice Talon on le soutient il sera encore président en 2021

Forme « intérêt »

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

ça me fait pitié votre cas en exil vous utilisez le peuple pour vos **intérêts** personnels nous ne voulons plus l'engagement des politiciens qui ne pensent qu'à leurs **intérêts**

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

et nous acceptons payer ce prix pour nos frères et la génération futur il sera orgueilleux de penser à ces propres **intérêts** même si Talon fera 20 ans je le soutiendrai

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

vous ne pensez qu'à vos **intérêts** personne ne vous soutiendra à cette aventure machiavélique

**** *Commentaire sur Sébastien Ajavon

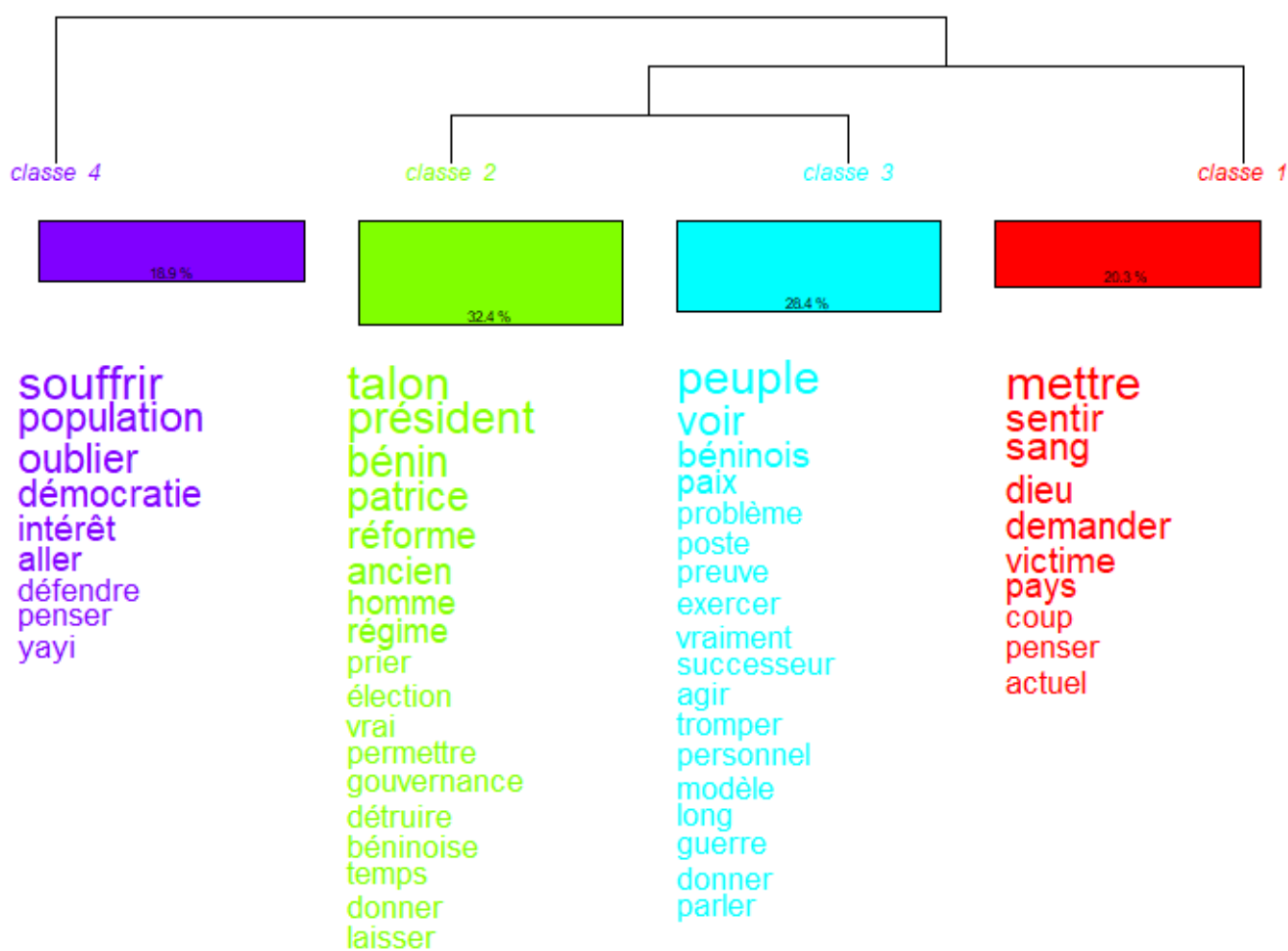
vous faites pitié on a compris que vous mettez vos **intérêts** au-dessus de ceux du Bénin Talon doit rester au pouvoir encore pour cinq ans au minimum.

L'analyse des commentaires souligne la verticalité de la communication. En effet, sur les cinq mille commentaires analysés, aucune interaction n'est intervenue entre Sébastien Ajavon et les internautes. A l'instar de Lionel Zinsou et Patrice Talon, on note aussi, du côté de Sébastien Ajavon que l'horizontalité qui caractérise l'usage des médias sociaux n'est pratiquée par Sébastien Ajavon. L'usage des réseaux sociaux numériques est similaire à l'usage des médias traditionnels avant l'avènement du Web 2.0 où la communication est à sens unidirectionnel.

5.1.3.4. Boni Yayi

Les commentaires analysés sont regroupés en quatre classes qui occupent respectivement 32,40% (classe 2), 28,40% (classe 3), 20,30% (classe 1) et 18,90% (classe 4) des occurrences. Les spécificités thématiques des quatre classes sont présentées dans la figure ci-dessous.

Figure 44 : Classification hiérarchique descendante (CHD)



5.1.3.4.1. L'accalmie entre 2016 et 2017

Au lendemain de la passation de pouvoir entre Patrice Talon et Boni Yayi en 2016, ce dernier s'est mué dans un silence. Les publications enregistrées au cours de ces deux années concernent l'actualité internationale et surtout des messages de prières à l'endroit des Béninois (classe 1). Les commentaires des internautes sont allés dans le même sens que le discours. En effet, au cours de ces deux années, on note que l'opinion publique est restée neutre. Les citoyens ont semblé respecter Boni Yayi dans sa retenue face à l'actualité. On dénombre très peu de publications ainsi que de commentaires au cours de cette période. Comme on peut le constater dans l'extrait du concordancier ci-après, en lieu et place des critiques, les internautes ont formulé des prières ainsi que de bons vœux à l'endroit de l'ancien président de la République.

Extrait de concordancier

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2016

vous êtes ancien président du **Bénin** donc plein pouvoir de parler et de donner des conseils donc ne les laisser par continuer dans les mêmes erreurs nous prions pour vous et que le seigneur tout puissant vous comble de sa grâce

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2017

le silence est l'arme la plus redoutable

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2017

bonne retraite à vous le président le plus social que le **Bénin** n'a pas su en son temps j'aurais aimé votre silence et vos brèves sorties au pays par des visites rendues par ici et par là et ne rien dire sur vos 10 ans de pouvoir

Il est important de souligner qu'aucune connexion ne s'est établie entre Boni Yayi et les internautes au cours des années 2016 et 2017. Aucun échange, aucune réponse, aucune horizontalité ne s'est constituée dans la communication. Si l'espace public, sur les médias sociaux et plus particulièrement sur Facebook, ressemble à une agora dans laquelle tout citoyen a la possibilité de s'exprimer sur l'actualité, le mode de communication, comme c'est le cas aussi chez les autres acteurs politiques béninois, est largement vertical. L'usage des médias sociaux en contexte politique prend, certes, de l'ampleur au Bénin, toutefois, l'élite politique est très partiellement entrée dans la logique des médias sociaux en ce qui concerne leur fonctionnement.

5.1.3.4.2. Indignation et critiques entre 2018 et 2020

Après deux années de silence sur la gouvernance de son prédécesseur, Boni Yayi s'est fortement investi dans l'animation de vie politique et sociale à partir de l'année 2018. On l'a souligné, les enjeux des élections législatives de 2019, communales de 2020 et présidentielles de 2021 expliquent cet engagement de l'ancien président de la République. En effet, face à « l'exclusion » de l'opposition à l'élection de 2019, Boni Yayi a explicitement mobilisé ses soutiens pour manifester contre « des élections exclusives ». Cet appel à manifester a occasionné des pertes en vies humaines à Cotonou et dans d'autres villes du Bénin. L'analyse montre que les internautes n'ont pas apprécié la posture de Boni Yayi face à ces événements (classes 2 et 3). D'une part, les commentaires dénoncent l'apologie de la violence dont fait preuve l'ancien président de la République dans ses publications. D'autre part, les internautes estiment que l'accession de Patrice Talon à la magistrature suprême relève, en grande partie, de la responsabilité de Boni Yayi, qui n'a rien fait pour empêcher la victoire de Patrice Talon en 2016 face à Lionel Zinsou. Ainsi, dans l'ensemble, les perceptions, dans l'espace public numérique, font état de ce que le manque de démocratie et les mauvaises conditions de vie dénoncées par les citoyens entre 2018 et 2019, ne seraient jamais arrivées, si Boni Yayi n'avait pas permis à son ancien ami de devenir président de la République.

Deux concordanciers en l'occurrence « souffrir » et « peuple » permettent de corroborer cette opinion des internautes.

Concordancier « souffrir »

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2019

c'est nous population qui **souffrons** de vos conflits d'intérêts voilés sous le nom de démocratie

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2020

je dirais que c'est vous qui nous avez laissés dans la main du cafard et le peuple **souffre** fort il tiendra compte de vos critiques et souhaits pour parfaire son second quinquennat pour le bonheur de tous

**** *Commentaires discours Boni Yayi 2019

pensons donc aux populations vulnérables qui **souffrent** déjà trop et évitons de mener les actions qui vont aggraver leur sort a la jeunesse béninoise je conseillerais de faire beaucoup attention les enfants des politiciens béninois ne luttent jamais

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2018**

arrêtez de jouer avec l'âme et l'avenir du **peuple** et surtout de la jeunesse c'est vrai la démocratie nous en donne le loisir la liberté d'expression et celle d'opérer nos choix sans contraintes

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2019**

aucune guerre civile la honte on veut évoluer vous défendez vos intérêts vous allez en **souffrir** et vous ne pouvez rien faire on est fatigué des vieux au lieu de se mettre ensemble pour envoyer de bonnes ondes à leur successeur

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2020**

le travail ne fait que commencer les opposants préparez-vous à écrire de long discours sur facebook pendant 5 ans encore vous n'allez pas seulement en **souffrir** mais en mourir de chagrin mais malheureusement pour vous

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2019**

si talon s use du pouvoir du peuple pour intimider torturer **souffrir** le peuple c'est du fait que le peuple oublie son identité en votre temps nous avons tant crié et murmuré et diffamé votre personne

Concordancier « peuple »

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2019**

le **peuple** se rappelle comme si c'étaient hier les malheurs qui ont truffé cette période vous êtes disqualifié pour donner des leçons de bonne gouvernance aux béninois et surtout pas dans la forme où vous vous exercez actuellement

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2019**

veuillez le laisser agir selon sa guise le du **peuple** exercé par le **peuple** et pour le **peuple** est souveraine est indivisible non représentatif inaliénable et inviolable

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2020**

le **peuple** dont vous parlez est victime de cette guéguerre qui est entre vous et votre successeur je trouve que vous devez régler vos problèmes personnels et laisser le **peuple** en dehors de vos querelles

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2020**

si le **peuple** avait balayé vous les deux il y aurait plus de la paix réglez vos problèmes personnels et laissez le **peuple** en dehors de ça ne vous servez pas du **peuple** pour régler vos comptes

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2018**

mais cessez de nous distraire le pouvoir oui mais le mieux-être du **peuple** d'abord à court moyen et long terme faites ce que vous désirez au **peuple** qui se mûrit de jour en jour d'aviser en son temps

****** *Commentaires discours Boni Yayi 2019**

non vous ne pouvez pas tromper le **peuple** plus d'une fois on a compris la paix et la paix ce que je vous demande humblement c'est vraiment dommage de voir des hommes qui entre temps étaient des modèles faire preuve aujourd'hui de leur bassesse intellectuelle

Au regard de ce qui précède, la communication politique dans le contexte béninois, est abondante dans les médias sociaux en général et sur Facebook en particulier. Les acteurs politiques tentent par diverses stratégies de mobiliser l'opinion publique au travers des plateformes socionumériques. Toutefois, les conditions ne sont pas encore entièrement remplies pour la mise en œuvre optimale de la logique des médias sociaux fondée sur l'instantanéité et l'horizontalité des échanges. Les médias sociaux sont utilisés de façon verticale, comme les médias traditionnels.

Chapitre 6 : Discours politiques sur la pauvreté et l'environnement

Ce chapitre du travail analyse finement les discours liés aux objectifs du développement durable (ODD) relatifs à la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de l'environnement. Pour l'essentiel, il est question, dans un premier temps, d'analyser dans les discours de l'élite politique béninoise, la place l'ODD N°1 qui milite pour « zéro pauvreté » dans le monde, puis dans un second temps, la place des ODD 13, 14 et 15 relatifs à la sauvegarde de l'environnement dans lesdits discours.

6.1. Discours sur la pauvreté

L'analyse s'intéresse aux occurrences liées à la gouvernance politique, sociale et économique. Il s'agit d'une analyse du contenu du message en fonction des unités de signification. Ce type d'analyse fait partie des fondamentaux de l'analyse quantitative avec une entrée lexicale. Duchastel et Armony (1993) postulent que ces unités condensent la particularité du message, reflètent certains invariants thématiques ou, encore, traduisent le propos central du discours. La discrimination intertextuelle et la discrimination intratextuelle sont les deux stratégies utilisées à cet effet.

La discrimination intertextuelle consiste à répertorier dans le corpus des mots distinctifs d'un discours par rapport à un autre. Elle permet d'apprécier la singularité du contenu du discours et d'analyser son originalité par rapport à d'autres discours (Chapelle, Couvreur et Pagano, 1992). Pour ce qui concerne la discrimination intratextuelle, il s'agit des mots « visés », des mots qui contribuent à particulariser le discours en fonction du contexte (Hubert et Labbé, 1990).

Pour ce faire, il convient d'appréhender la définition et les dimensions de la pauvreté. En la matière, l'étude fait référence au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et à la Banque mondiale. En effet, le PNUD, dans un rapport intitulé *Vaincre la pauvreté humaine* (2000), propose une définition du mot « pauvreté ». Trois expressions sont retenues pour clarifier le concept. Il s'agit de « l'extrême pauvreté », « la pauvreté générale » et « la pauvreté humaine ». On retient du rapport que :

« Une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]. Une personne vit dans la

Pour analyser la pauvreté dans sa complexité, elle associe des domaines comme la santé, l'éducation, la vulnérabilité, le manque de parole et le manque de pouvoir¹¹⁹. Ainsi, l'analyse de la place de la pauvreté dans le discours de l'élite politique béninoise se fera autour des questions de la démocratie, de liberté, d'éducation et du bien-être social.

L'étude procède à une analyse de contenu à partir des occurrences du corpus. L'analyse de contenu peut être caractérisée « comme une technique objective, systématique et quantitative qui, à l'aide d'un système catégoriel, cherche à produire des inférences entre le texte et son contexte de production » (Gauthier, 1995, p. 355). Dans cette partie, en l'absence du recours aux occurrences « pauvreté » et « faim », les éléments statistiques lexicographiques de l'analyse du discours de Patrice Talon sont tournés vers les formes « gouvernance », « démocratie » et « social ».

La forme « gouvernance » apparaît 76 fois dans le discours de Patrice Talon. Les occurrences montrent que le discours sur la gouvernance est quelque peu abondant, en termes de fréquence, par rapport à d'autres thématiques.

[illegible]

190

Le discours politique ne saurait exister sans cette assurance des jugements, des appréciations, sans la garantie des promesses (Hernández, 1983). L'analyse des occurrences liées à la gouvernance montre que le discours de Patrice est marqué par la présence du verdictif, du promissif et du comportatif. Ziane (2003) souligne que le verdictif conduit à porter un jugement, l'exercitif à affirmer une influence ou un pouvoir, le promissif à assumer ou exercer une obligation, le comportatif à faire une promesse ou à déclarer une intention. Ces caractéristiques qui fondent la parole de Patrice Talon sur la gouvernance, de son statut d'homme politique et de président de la République.

- **Le verdictif**

La parole de Patrice Talon sur la gouvernance est tributaire de son statut d'homme politique et de président de la République. Le verdictif apparaît dans son jugement (Makerova, 2008) vis-à-vis de l'état du pays dont il a hérité en 2016 après sa victoire à l'élection présidentielle. En effet, une partie des occurrences montre que juste après 2016 jusqu'à 2020, les jugements de Patrice Talon portent essentiellement sur « la mauvaise gouvernance du Bénin » sous le règne de son prédécesseur. Pour l'essentiel, l'analyse relève qu'il s'agit de la corruption, de l'impunité, du sous-développement, du clientélisme politique qui, selon lui, caractérise la classe politique avant son élection. Il met aussi en relief les efforts de son gouvernement pour corriger ces tares. Le concordancier ci-après sélectionne quelques jugements du discours de Patrice Talon.

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB20052019**

elle était redoutée parce qu'inévitablement elle remettrait en cause les acquis des acteurs d'un multipartisme débridé que nous avons cultivé depuis bientôt 30 ans et qui est la cause principale d'une mauvaise **gouvernance** source de notre sous-développement

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB23032017**

l'éthique de la parole donnée le respect des engagements pris devant le peuple font partie intégrante des valeurs démocratiques et de la bonne **gouvernance** respecter les engagements solennellement pris devant le peuple c'est respecter le peuple

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

tout ceci a eu pour effet de favoriser en lien avec l'amélioration de la **gouvernance** une meilleure mobilisation des ressources intérieures et de valoir à notre pays des appréciations positives de la part des bailleurs de fonds et des institutions internationales spécialisées

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

au plan de la **gouvernance** après des années de pilotage à vue la culture de la rigueur prônée par le gouvernement permet d'entrevoir le rétablissement progressif du respect de la chose publique

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB31072020**

les résultats déjà perceptibles de plus en plus appréciés et salués à l'international traduisent la pertinence de l'option en faveur d'une vision claire pour le développement de notre pays et d'une **gouvernance** rigoureuse dans tous les secteurs débarrassés de la corruption des détournements et de la prévarication

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

l'une des preuves les plus éloquentes de ce que nous sommes sur la bonne voie c'est le classement 2018 de l'indice Mo Ibrahim de la **gouvernance** en Afrique liant l'un des baromètres de l'état du continent

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB31072020**

cette rigueur dans la **gouvernance** associée aux efforts de chacun a permis à notre pays depuis le début de cette année

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

nos compatriotes retrouvent de la fierté quant à la qualité de la représentation de notre pays dans les rencontres internationales la qualité de la **gouvernance** la pertinence des prises de position du Bénin lui valent ce regain d'intérêt.

- **L'exercitif**

L'exercitif est un principe qui consiste à affirmer une influence ou un pouvoir. Le discours de Patrice Talon est surtout axé sur ce modèle. En effet, son statut de président de la République fait qu'il incarne le pouvoir d'Etat. Or, on sait que l'Etat est par essence une instruction de légifération et de contraintes. Dans la littérature scientifique, l'Etat est perçu comme :

« Un ensemble d'institution interdépendante, relativement différencié, légitime, autonome, sur un territoire donné, reconnu comme tel par les autres Etats, disposant d'une capacité administrative pour diriger la société, établir des règles contraignantes (légiférer), établir les droits de propriété et garantir les échanges, extraire et concentrer des ressources, organiser le développement économique, et protéger les citoyens » (King et Le Galès, 2011, p. 453).

De ce point de vue, dans l'exercice de sa fonction, le président de la République est appelé à exercer son pouvoir d'influence. En la matière, le Bénin fait partie des systèmes politiques qui accordent un très grand pouvoir au chef de l'Etat. Dans la loi n°2019-40 du 7 novembre

2019, qui révisé celle 90-32 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin. Quatre articles déclinent les attributs du président de la République du Bénin¹²⁰.

Article 54 :

« Le Président de la République est le détenteur du pouvoir exécutif. Il est le Chef du Gouvernement et à ce titre, il détermine et conduit la politique de la Nation, exerce le pouvoir réglementaire, dispose de l'Administration et de la Force armée, et est responsable de la Défense nationale. Il nomme, après avis consultatif du bureau de l'Assemblée nationale, les membres du Gouvernement ; il fixe leurs attributions et met fin à leurs fonctions. Les membres du Gouvernement sont responsables devant lui. Les fonctions de membre du Gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de tout emploi public, civil ou militaire, et de toute activité professionnelle. Les actes du Président de la République autres que ceux prévus aux articles 60 et 115 sont contresignés par les Ministres chargés de leur exécution. »

Article 55 :

« Le Président de la République préside le Conseil des Ministres. Le Conseil des Ministres délibère obligatoirement sur les décisions déterminant la politique générale de l'État ; les projets de lois ; les ordonnances et les décrets réglementaires. »

Article 56 :

« Le Président de la République nomme trois des sept membres de la Cour constitutionnelle. Après avis du Président de l'Assemblée nationale, il nomme en Conseil des Ministres le Président de la Cour suprême ; le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ; le Grand Chancelier de l'Ordre national. Il nomme également en Conseil des Ministres les membres de la Cour suprême ; les ambassadeurs ; les envoyés extraordinaires ; les magistrats ; les officiers généraux et supérieurs ; les hauts fonctionnaires dont la liste est fixée par une loi organique. »

Article 57 :

« Le Président de la République a l'initiative des lois concurremment avec les membres de l'Assemblée nationale. Il assure la promulgation des lois dans les quinze jours qui suivent la transmission qui lui en est faite par le Président de l'Assemblée nationale. Ce délai est réduit à cinq jours en cas d'urgence déclarée par l'Assemblée nationale. Il peut, avant l'expiration de ces délais, demander à l'Assemblée nationale une seconde délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette seconde délibération ne peut être refusée. Si l'Assemblée nationale est en fin de session, cette seconde délibération a lieu d'office lors de la session ordinaire suivante. Le vote pour cette seconde délibération est acquis à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale. Si, après ce dernier vote, le Président de la République refuse de promulguer la loi, la Cour constitutionnelle, saisie par le président de l'Assemblée nationale, déclare la loi exécutoire si elle est conforme à la Constitution. »

Ainsi, dans la mise en œuvre de son programme politique, Patrice Talon fait preuve d'affirmation d'influence. Il communique sur les réformes entreprises pour une lutte efficace contre la pauvreté. Comme on peut le constater dans les occurrences ci-après, les formes qui

¹²⁰Le Président du Bénin dans la Constitution | Présidence de la République du Bénin (presidence.bj)

concernent l'exercitif sont celles qui traitent des réformes politiques dans le but d'améliorer la gouvernance.

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB10102019**

a ce propos je ne doute pas que le sens du devoir vis-à-vis de la République prévaudra lors des échanges et que sera préservé l'essentiel l'impérieuse nécessité de réformer nos pratiques politiques et partisans afin d'améliorer la **gouvernance** générale du pays.

****** *PatriceTalon_gouvernance politique PTFB06042018**

mais surtout l'exigence de l'effort collectif qui les porterait je le savais parce que la volonté de réformer a longtemps manqué à la **gouvernance** de notre pays.

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

elle a aussi et surtout permis d'achever la réforme de la chambre de commerce et d'industrie du Bénin pour promouvoir une gestion saine de cette institution vitrine de notre commerce dans un cadre nouveau de **gouvernance** consulaire

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

dans tous les cas nous le savons tous maintenant le gouvernement est décidé à garder le cap et à assainir définitivement la **gouvernance**

****** *Patricetalon_politique PTFB31122020**

il est heureux de constater que nous avons vaincu nos démons et réussi à opérer des réformes difficiles visant à changer nos habitudes nous avons réussi à instaurer une **gouvernance** qualitative des affaires publiques axée sur l'éthique et la responsabilité

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB22122017**

ces différentes réformes sont soutenues par la fermeté de mon gouvernement vis-à-vis de la mal **gouvernance** c'est pourquoi toute faute avérée est immédiatement sanctionnée d'abord par la suspension de son auteur puis sa mise à disposition de la justice pour répondre de ses actes

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB10102019**

l'intérêt n'est-il pas élevé de réformer notre modèle pour l'adapter à nos besoins de bonne **gouvernance** à travers l'instauration de règles contraignant à la constitution de grands ensembles politiques sains animateurs exclusifs de la compétition politique

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB01082016**

ce challenge est aussi le fondement des réformes politiques institutionnelles et administratives que j'entends mettre en œuvre pour conforter la démocratie et permettre la bonne **gouvernance**

****** *PatriceTalon_gouvernance PTFB27122019**

aussi voudrais je dans la perspective des élections municipales et communales de l'année prochaine inviter les acteurs politiques à poser les diagnostics les plus justes et à soumettre aux populations les propositions les plus pertinentes pour améliorer la **gouvernance** locale et impacter effectivement le développement à la base

- **Les comportatifs**

Les comportatifs sont des actes de discours liés à des attitudes ou à des événements d'ordre social comme les excuses, les salutations, les félicitations, les promesses (Le Performatif, 1997). Dans les stratégies de communication utilisées dans le discours de Patrice Talon, on note des promesses sur l'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale. On remarque aussi une certaine autosatisfaction des résultats produits par les réformes entreprises. Le concordancier ci-après, extrait du discours de Patrice Talon, en témoigne.

**** *PatriceTalon_gouvernance PTFB22122017

la réforme en cours des corps et organes de contrôle de l'ordre administratif dans notre pays permettra de renforcer l'indépendance le professionnalisme la spécialisation des inspecteurs pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de gendarmes de la bonne **gouvernance**

**** *PatriceTalon_solidarité PTFB31122018

il ne fait donc l'ombre d'aucun doute que des réponses sociales pertinentes seront apportées à de nombreuses préoccupations au cours de la nouvelle année parce que nos actions de redressement de l'économie nationale et de la **gouvernance** seront davantage couronnées de réussite

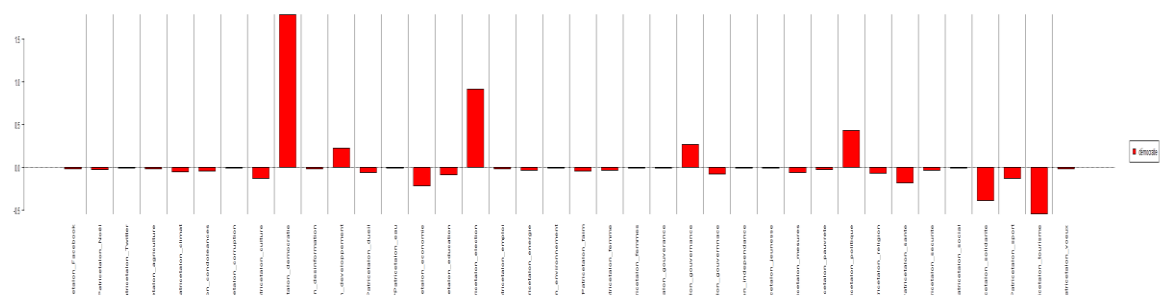
**** *PatriceTalon_gouvernance politique PTFB16012018

c'est à cette conscience de la rigueur dans la **gouvernance** à la tête de l'état que je convie chacun au cours de cette année 2018

Forme « démocratie »

La forme « démocratie » apparaît 23 fois dans les occurrences. Tout comme la gouvernance, le discours de Patrice Talon sur la démocratie se situe entre le verdictif, le promissif et le comportatif. Le discours est centré sur l'action et tente tout au long du corpus de porter un jugement négatif sur le manque de liberté et de démocratie avant son accession au pouvoir ; d'exercer une influence pour mener et faire passer des réformes politiques ; de projeter de belles perspectives pour le peuple.

Figure 46 : Extrait du concordancier sur la forme « démocratie »



****** *PatriceTalon_démocratie PTFB23032017**

les modifications proposées renforcent elles la **démocratie** préservent-elles nos libertés permettent-elles une meilleure reddition de comptes organisent-elles mieux la vie politique favorisent-elles le développement économique et social ainsi que l'épanouissement individuel et collectif

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB19032016**

c'est l'heure de nous mettre ensemble pour renforcer notre jeune **démocratie** et impulser une véritable dynamique économique tous pour le nouveau départ le nouveau départ

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB27122019**

puis à la protection des droits humains et des enfants en particulier participent de la consolidation de l'état de droit et de la **démocratie** dans notre pays mesdames et messieurs les députés sur le plan socioéconomique

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB01082016**

ce challenge est aussi le fondement des réformes politiques institutionnelles et administratives que j'entends mettre en œuvre pour conforter la **démocratie** et permettre la bonne gouvernance

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB20122020**

le constat est de la même portée en ce qui concerne notre **démocratie** qui expurgée de ses travers nous permet désormais de ne plus laisser une minorité initiée et privilégiée prendre en otage tout le peuple innocent et mal informé

****** *PatriceTalon_démocratie PTFB23032017**

pour ma part j'ai inscrit mon mandat dans une perspective de transition qualitative qui donne à construire davantage la nation davantage l'Etat davantage la **démocratie** et davantage la bonne gouvernance

****** *Patricetalon_démocratie PTFB20052019**

il doit au nom du peuple voter des lois qui renforcent la **démocratie** et soutiennent le développement socioéconomique procéder au contrôle méthodique et rigoureux de l'action du gouvernement pour l'amener à faire mieux et toujours plus au service de l'Etat et des populations

****** *Patricetalon_démocratie PTFB29122020**

ce sera alors la fête de la **démocratie** plus que jamais au service du développement durable de notre cher pays il apparaît donc clairement que la nation béninoise s'affirme ose et réalise des prouesses au mérite commun de l'ensemble de notre peuple

****** *Patricetalon_démocratie PTFB29122020**

ces pratiques qui n'honorent pas la **démocratie** sont désormais révolues et cela ne vous empêche pas de vous acquitter admirablement de votre mission au contraire vous travaillez plus que par le passé

L'éducation est peu présente dans le discours. Elle apparaît seulement 12 fois dans la parole politique de Patrice Talon.

Thème	Nombre de leçons
jeux, facebook	0
malgache_critique	0
malgache_culture	0
jeux_democratie	0
jeux_duel	0
jeux_jeux_sau	0
jeux_education	10
jeux_election	0
jeux_electrification	0
jeux_gouvernance	0
jeux_justice	0
jeux_jax	0
jeux_politique	0
jeux_religion	0
jeux_smerciements	0
jeux_sante	0
jeux_solidaire	0
jeux_soulen	0
jeux_sport	0
jeux_vosue	0

**** *PatriceTalon_éducation PTFB22122017

**** *PatriceTalon éducation PTFB22122016

**** *PatriceTalon éducation PTFB22122016

**** *PatriceTalon_éducation PTFB22122020

**** *PatriceTalon éducation PTFB03102016

puisse l'abnégation au travail être notre leitmotiv au quotidien durant cette nouvelle

année académique afin qu'ensemble nous fassions de l'éducation un levier important du développement de notre pays

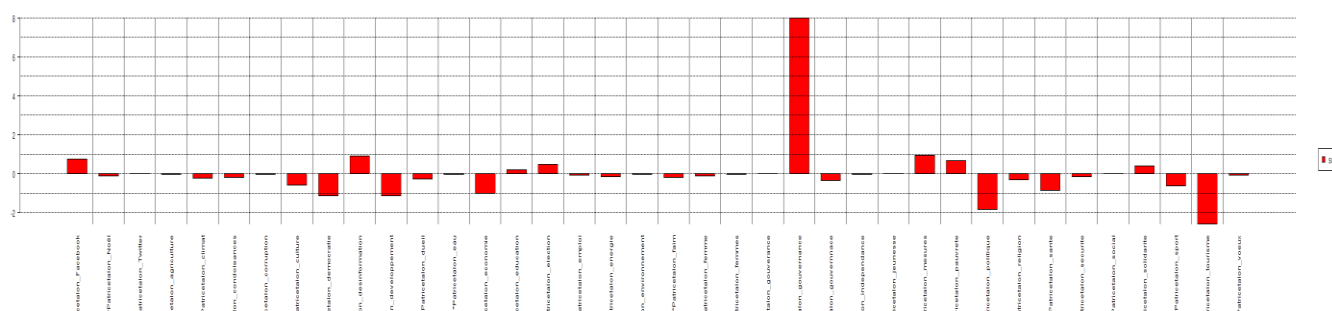
**** *PatriceTalon_éducation PTFB27092016

27 septembre 2020 demain lundi 28 septembre 2020 c'est la rentrée scolaire 2020 2021 en cette occasion mon gouvernement est heureux d'avoir avec tous les acteurs de l'éducation nationale et tous les partenaires sociaux

Forme « sociale »

La forme « sociale » apparaît 86 fois dans les occurrences. En matière de gouvernance sociale, le domaine de la santé et du bien-être constitue un champ de pratiques sociales (Jetté, et al., 2000).

Figure 48 : Extrait du concordancier sur la forme « sociale »



A l'analyse, on note que le discours de Patrice Talon sur la gouvernance sociale met essentiellement l'accent sur les actions du gouvernement pour améliorer les conditions de vie des citoyens béninois et, in fine, réduire la pauvreté. Les occurrences montrent que ces actions concernent la construction des logements sociaux, les travaux routiers, l'assainissement des finances, le respect des libertés individuelles, la paix, la santé, l'éducation, l'égalité des chances et la lutte contre la corruption. On a, à faire, à un discours de responsabilité, de décision et de bilan.

**** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB27092016

celui de la volonté inébranlable d'aller toujours vers le progrès économique et social pour un bien-être durable c'est fort de cette conviction que depuis le 6 avril 2016 notre pays sous l'impulsion de mon gouvernement

**** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB27122019

1049 logements économiques et sociaux sur les 20 000 prévus et que le site de Ouèdo à Abomey-Calavi sera dans quelques semaines le théâtre de grands mouvements d'engins et de milliers d'ouvriers pour la concrétisation des 11000 logements prévus pour y être érigés

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB31122018**

il ne fait donc l'ombre d'aucun doute que des réponses **sociales** pertinentes seront apportées à de nombreuses préoccupations au cours de la nouvelle année parce que nos actions de redressement de l'économie nationale et de la gouvernance seront davantage couronnées de réussite

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB22122016**

le gouvernement poursuivra l'extension du réseau routier bitumé par l'exécution de grands chantiers routiers des travaux de construction d'entretien et de réhabilitation des pistes rurales la sauvegarde du patrimoine routier et la promotion de logements économiques et **sociaux**

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB23032017**

les modifications proposées renforcent-elles la démocratie préservent-elles nos libertés permettent elles une meilleure reddition de comptes organisent-elles mieux la vie politique favorisent-elles le développement économique et **social** ainsi que l'épanouissement individuel et collectif

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB22122016**

nous avons besoin de rester unis dans la paix et la cohésion **sociale** pour relever les défis qui s'imposent à notre pays afin d'assurer à nos enfants un avenir meilleur

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB31072017**

de la mise en place d'un nouveau système de santé pouvant garantir des soins de qualité d'un nouveau mécanisme de protection **sociale** surtout en faveur des populations vulnérables de la modernisation de la gestion des déchets dans l'agglomération du grand Nokoué

****** *PatriceTalon_gouvernance sociale PTFB27122016**

ainsi en plus des investissements structurants en cours pour améliorer et moderniser l'éducation la santé la sécurité l'administration et le cadre de vie les mesures **sociales** fortes engagées tout au long de l'année parlant précisément de l'Arch il est désormais effectif à travers ses volets assurance maladie et micro crédit dont la phase pilote se déroule bien en attendant sa généralisation mais déjà nos compatriotes les plus démunis qui en bénéficient se réjouissent de sa portée **sociale**

****** *PatriceTalon_gouvernance sociopolitique PTFB22122017**

mais au plan **social** l'action de mon gouvernement vise à assurer l'égalité des soins de qualité et des avantages **sociaux** c'est la raison d'être du projet d'assurance pour le renforcement du capital humain dont les premières prestations seront perceptibles vers la fin de l'année 2018

En définitive, on note que le discours de Patrice Talon relatif à la lutte contre la pauvreté est indirect, il prend des chemins détournés de la gouvernance, de la démocratie et du social. La stratégie utilisée est axée sur la mobilisation du peuple. Cette stratégie de ralliement se caractérise dans le discours par les marques de l'énonciation. Tremblay (2005) rappelle que l'un des volets les plus intéressants de l'analyse de l'énonciation est celui qui concerne

l'inscription du locuteur dans son discours. C'est-à-dire la manière dont le locuteur fait référence à lui-même par l'usage de certains lexèmes. L'analyse relève un très grand nombre de recours de la première personne du pluriel contre celui de la deuxième personne du pluriel. En effet, le pronom personnel « nous » est utilisé 606 fois, l'adjectif possessif « notre » 712 fois alors que le « je » est utilisé 399 fois.

De ce fait, Amossy (2010, p. 156) postule que « la relation du « je » au « nous » comporte de toute évidence des enjeux sociaux et politiques ». Patrice Talon dans son discours marque une volonté de fédérer le peuple autour de son action contre la pauvreté. La stratégie de mobilisation grâce au pronom « nous » et à l'adjectif « notre » prend appui sur d'autres occurrences telles que l'adjectif qualificatif « cher » utilisé 103 fois pour susciter une émotion, un sentiment d'appartenance. Dans le corpus, l'adjectif « cher » est associé 210 fois aux occurrences « peuples » et « populations » puis 110 fois à l'occurrence « nation ». Il en ressort donc que l'objectif de Patrice Talon est d'avoir un grand nom de soutien autour de sa gouvernance politique, économique et sociale.

A l'opposé, Patrice Talon mise sur sa personnalité ainsi que son projet politique à travers le pronom « je » (Ali, 2017) afin de mettre en œuvre ses promesses et déployer ses efforts pour améliorer, lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations.

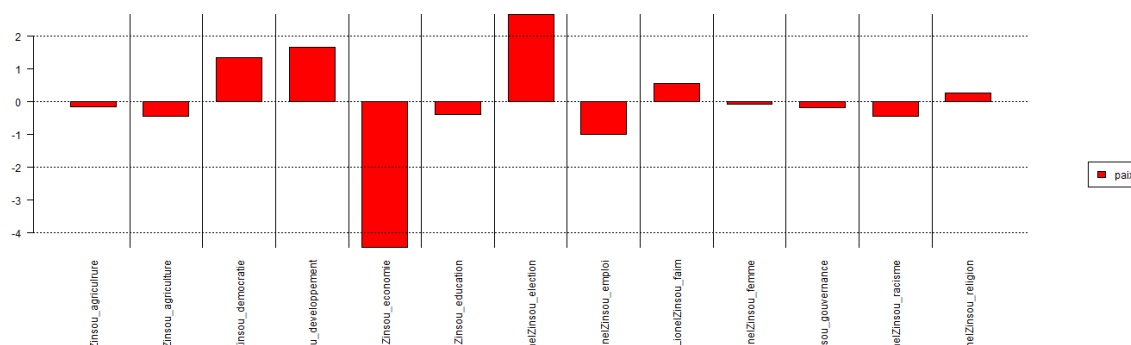
6.1.2. La place de la pauvreté dans le discours de Lionel Zinsou

Diverses stratégies sont utilisées par Lionel Zinsou pour aborder la pauvreté. Les occurrences qui abordent la pauvreté dans le discours portent sur la paix, l'éducation et les conditions de vie des populations.

6.1.2.1. La paix dans le discours de Lionel Zinsou

La forme « paix » apparaît trente fois dans le discours de Lionel Zinsou.

Figure 49 : Extrait du concordancier sur la « paix »



On constate que la parole de Lionel Zinsou sur la pauvreté prend par la thématique de la paix. Elle est construite sur l'exhortation et le rassemblement de la classe politique et des citoyens pour une stabilité durable. En effet, malgré son positionnement politique d'opposant, on note qu'aucun message de Lionel Zinsou ne critique pas la gouvernance politique de Patrice Talon. Le concordancier du mot « paix » montre que le discours de Lionel Zinsou en faveur de la pauvreté se situe entre l'appel à l'unité et à la réconciliation nationale.

****** *LionelZinsou_élection LZFB22122017**

il a salué l'esprit de **paix** et de concorde qui a été partagé tout au long de la campagne enfin le candidat a demandé à ses partisans de se mobiliser pour voter dans la **paix** et la sérénité

****** *LionelZinsou_agriculture LZFB26022016**

il a exhorté à travailler pour la **paix** et l'unité nationale

****** *LionelZinsou_démocratie LZFB12072019**

je m'exprime ici en simple citoyen soucieux de vérité et de réconciliation pour notre patrie le Bénin la vérité c'est que depuis cent jours nous vivons une crise violente qui menace la **paix** civile durablement

****** *LionelZinsou_démocratie LZFB02052019**

Je m'exprime en simple citoyen que je suis notre pays peut et doit retrouver son génie de la **paix** et du droit

****** *LionelZinsou_élection LZFB18032016**

le Bénin notre patrie commune nous gagnerons ensemble dans la **paix** et la fraternité

****** *LionelZinsou_élection LZFB03032016**

il a exhorté à la **paix** et à l'unité nationale rassemblons-nous et allons le plus vite possible j'ai fait le rêve oui j'ai fait un rêve des routes d'eau de la lumière le rêve c'est la vitesse qui ne s'arrête pas

****** *LionelZinsou_élection LZFB29022016**

dans son message Lionel Zinsou a parlé de **paix** de consensus d'unité nationale des jeunes et des femmes qui sont pour lui les deux priorités de son projet de société ainsi que de sa gouvernance

****** *LionelZinsou_élection LZFB29022016**

les populations doivent être les gardiens de la **paix** a dit le candidat il a exhorté donc cette population à résister à la violence

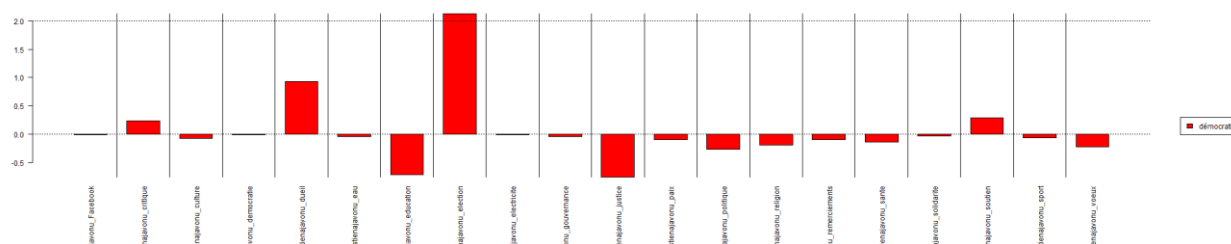
****** *LionelZinsou_élection LZFB16032016**

mais pour aller plus loin il nous faut d'abord revenir à nous-mêmes en consolidant notre vouloir vivre ensemble en magnifiant notre fierté d'appartenance à une nation de **paix** en renouant avec notre destin

6.1.2.2. L'éducation dans la parole politique de Lionel Zinsou

L'éducation dans le discours de Lionel Zinsou est associée au mot « formation ». Il apparaît 28 fois dans les occurrences et fait des propositions pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Figure 50 : Extrait du concordancier sur la « formation »



Dans le discours de Lionel Zinsou la lutte contre la pauvreté passe par la formation des jeunes, en adéquation aux besoins du marché de l'emploi et au numérique. Il y aura moins de jeunes au chômage, et de ce fait, la pauvreté et la précarité au sein de la jeunesse pourront diminuer. Le contenu de son discours porte aussi sur l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Cette appréhension de lutte contre la pauvreté domine le discours sur l'éducation comme le montrent les occurrences ci-après.

**** *LionelZinsou_emploi LZFB14032016

pour Lionel Zinsou le financement de l'entrepreneuriat est un impératif pour lutter contre le chômage des jeunes adapter la **formation** aux besoins du marché de l'emploi pour réduire le chômage adapter l'offre de **formation** au marché de l'emploi est également une solution au chômage des jeunes

**** *LionelZinsou_élection LZFB05032016

avec ces jeunes il a été question de la qualité de leur **formation** du renforcement des capacités de leurs enseignants et de la possibilité d'un emploi après leur **formation**

**** *LionelZinsou_emploi LZFB18032016

il faut donc encourager grâce à la **formation** numérique la sous-traitance sur des métiers spécifiques tels que l'expertise comptable lit la traduction le secrétariat la gestion de la logistique etc.

**** *LionelZinsou_emploi LZFB14032016

les causes ne sont pas à rechercher dans le refus de travailler des jeunes ou la mauvaise qualité de la **formation** ni même dans les choix éducatifs opérés elles sont essentiellement démographiques

**** *LionelZinsou_emploi LZFB18032016

un fardeau pour les familles et une déception après tant d'efforts consentis pour

**** *LionelZinsou_gouvernance sociale LZFB18032016

la gratuité de l'enseignement doit aussi être effective pour assurer une éducation de qualité il faudra aussi procéder à la généralisation des cantines scolaires les politiques **sociales**

Par ailleurs, il faut ajouter que dans les occurrences, la solidarité nationale est évoquée dans les mesures de lutte contre la pauvreté chez les populations les plus démunies. Dans ce contexte, il ne s'agit pas d'une action collective entre citoyens et Etat.

**** *LionelZinsou_gouvernance sociale LZFB14032016

dans un souci d'apporter des solutions efficaces à la base Lionel Zinsou appelle à un effort de solidarité nationale pour aider ces familles il propose pour elles la mise en place graduelle des transferts **sociaux** en espèces

En définitive, l'analyse du discours sur la pauvreté montre que malgré son positionnement et les enjeux politiques, Lionel Zinsou a axé sa parole sur des propositions et des suggestions pour l'amélioration de la gouvernance politique, sociale et économique. On note que le discours et la stratégie de communication ne sont pas basés sur la critique. Toutefois, il convient de souligner que tout comme Patrice Talon, Lionel Zinsou a un discours indirect sur la pauvreté.

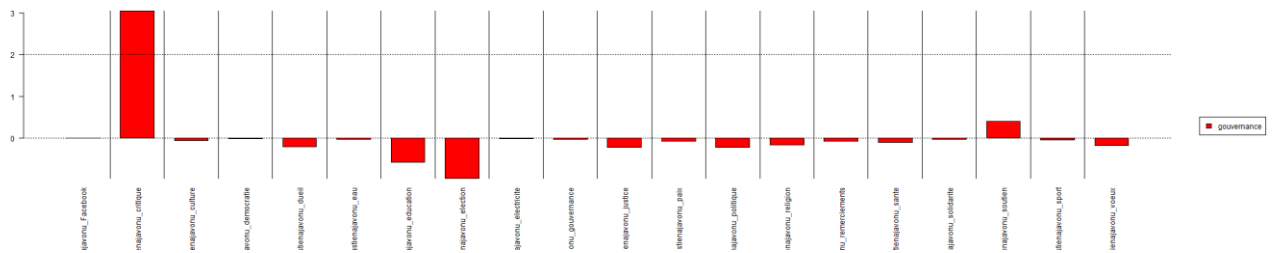
6.1.3. La place de la pauvreté dans le discours de Sébastien Ajavon

L'étude procède à une analyse de contenu à partir des occurrences du corpus. L'analyse de contenu peut être caractérisée « comme une technique objective, systématique et quantitative qui, à l'aide d'un système catégoriel, cherche à produire des inférences entre le texte et son contexte de production » (Gauthier, 1995, p. 355). Dans cette partie, les éléments statistiques lexicographiques de l'analyse du corpus qui permettent de faire émerger le sens du discours porte sur les formes « gouvernance », démocratie », « l'éducation » et « social ».

Forme « gouvernance »

La forme « gouvernance » apparaît 42 fois dans le discours de Sébastien Ajavon. Son contexte d'apparition se situe entre le soutien et la critique de la gouvernance du président Patrice Talon.

Figure 52 : Graphique de l'utilisation du mot « gouvernance »



On constate que le discours sur la gouvernance a évolué dans le temps. En 2016, au lendemain de l'élection présidentielle, Sébastien Ajavon se positionne comme un partenaire politique du président élu, Patrice Talon. Dès lors, le contexte politique était favorable. Le discours sur la gouvernance prend une forme d'appui et de soutien. Mais très tôt, la contradiction, voire la contestation est intervenue. Ainsi, le discours en faveur de la lutte contre la pauvreté, notamment sur la démocratie, les libertés, les droits de l'homme, la corruption, est devenu essentiellement contestataire. L'extrait du concordancier pour la forme « gouvernance » illustre ce changement de discours :

**** *SébastienAjavon_gouvernance SAFB29042016

les forces vives de toutes les ressources et compétences pour l'accompagner dans la réussite de sa mission

**** *SébastienAjavon_soutien SAFB27042016

la coopération entre la France et le Bénin traîne les pas je vous supplie de la revoir afin d'accompagner notre élan de développement a-t-il déclaré sécurité et bonne **gouvernance** au cœur des échanges l'administration béninoise manque de compétences criardes

**** *SébastienAjavonu_critique SAFB07042017

je suis davantage préoccupé par l'image de mon pays qui a été qualifié de plaque tournante du trafic de drogue restons mobilisés pour la consolidation d'un véritable état de droit et une **gouvernance** transparente au service du peuple je vous remercie

**** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018

il marque l'exemplarité de sa **gouvernance** en affirmant sereinement que nul n'échappe à cette lutte quelle que soit son obédience politique ou son appartenance sociale mais il se charge lui-même d'indiquer qu'il n'est que dans la posture une posture peu soutenable lorsqu'il déclare oh

**** *SébastienAjavon_critique SAFB08122018

nous avons une appréciation négative commune de la situation sociopolitique et économique de la **gouvernance** actuelle du Bénin avec plus de force nous avons décidé d'y mettre fin

****** *SébastienAjavon_critique SAFB19022020**

les libertés individuelles sont en constant recul et l'exclusion politique est devenue un mode de **gouvernance** l'état de droit bâti au prix du sang des patriotes et pour lequel la conférence nationale de 1990 a tant œuvré n'existe plus

****** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018**

nous prenons acte du fait que le président de la République nous informe qu'un diagnostic d'envergure soit toujours en cours dans le domaine de la santé après 32 mois de **gouvernance** tout en annonçant que le projet Arch qui reposera essentiellement sur les réformes du système de santé sera généralisé dès 2019

****** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018**

agir et réfléchir après est la marque de la **gouvernance** de la rupture l'Usl reçoit avec amertume l'affirmation désobligeante du président de la République sur les 200 000 emplois directs ou indirects créés

****** *SébastienAjavon_critique SAFB14042018**

la cause de cette situation vous vous en doutez tous est la **gouvernance** du pouvoir depuis deux ans

****** *Sébastienajavon_critique SAFB29122017**

redonner la parole au peuple en convoquant d'urgence une assise nationale des forces vives de la nation en vue de redéfinir de nouvelles bases consensuelles de **gouvernance** du pays

****** *Sébastienajavon_critique SAFB14042018**

la conséquence de cette **gouvernance** catastrophique c'est que notre pays est paralysé depuis bientôt trois mois et les rouages principaux du fonctionnement de l'Etat sont bloqués les établissements scolaires et les universités sont fermés

****** *Sébastienajavon_critique SAFB28122018**

sur la **gouvernance** du Bénin le président de la République vante la rigueur dont il fait preuve et qui se traduirait par la lutte contre l'impunité à ce titre il revendique et assume la création de la Criet

6.1.3.2. Un discours axé sur le président Patrice Talon

La parole de Sébastien Ajavon, sur la gouvernance, est associée au mot « président » qui apparaît 97 fois dans les occurrences. A l'analyse, on s'aperçoit que Sébastien Ajavon fait le lien du manque de libertés individuelles, de la démocratie, de la corruption au seul fait de la mauvaise gouvernance du président Patrice Talon. Entre 2016 et 2020, le discours a évolué. Ce changement pourrait s'expliquer par le positionnement politique de Sébastien Ajavon. En effet, le contexte est important pour comprendre ce changement. On sait que les relations politiques sont fragiles en période de crise ou de contradiction. Dès 2017, le soutien politique à Patrice Talon n'apparaît plus dans les prises de parole de Sébastien Ajavon. Les relations entre les deux partenaires politiques se sont dégradées. Il sera arrêté pour « trafic de

drogue » en 2018 et contraint de fuir le Bénin pour se réfugier en France, où il lui sera accordé le statut de réfugié politique¹²¹. A partir de ce moment, son discours prend une nouvelle forme. Ainsi, le discours est essentiellement centré sur les actions du président de la République. Dans l'ensemble, les occurrences sont utilisées soit pour répliquer un discours ou pour critiquer les choix de gouvernance du président de la République, qui en définitive, selon Sébastien Ajavon, participent à maintenir les populations béninoises dans la pauvreté.

****** *SébastienAjavon_gouvernance SAFB06042016**

je présente mes sincères félicitations au **président** patrice talon pour son investiture à la magistrature suprême de notre cher et beau pays le bénin bonne chance monsieur le **président** de la République Sébastien Germain Ajavon agir ensemble pour un nouveau départ

****** *SébastienAjavon_gouvernance SAFB28122018**

sur la gouvernance du Bénin le **président** de la République vante la rigueur dont il fait preuve et qui se traduirait par la lutte contre l'impunité à ce titre il revendique et assume la création de la Criet

****** *SébastienAjavonu_gouvernance SAFB28122018**

un aveu involontaire d'une lutte sélective contre les opposants sur le plan législatif le **président** de la République ne met en exergue que deux textes la charte des partis politiques et le code électoral

****** *SébastienAjavon_gouvernance SAFB28122018**

L'Usl note avec déception que le **président** de la République ne met pas à l'actif de son bilan 2018 la modification clandestine et orientée du code de procédure pénale ni les lois ciblées contre les libertés individuelles et collectives limitant les droits de grève

réussissons ensemble pour un mieux-être de notre pays je reste dans l'action avec le président talon restons mobilisés vers ce cap le bénin a besoin de nous tous au-delà des luttes politiciennes

****** *SébastienAjavonu_gouvernance SAFB29082016**

la paix pour tous nous avons pris les responsabilités qui sont les nôtres pour notre pays j'y ai joué ma partition je reste dans cette démarche pour que le mandat du **président** talon réponde aux attentes de nos populations

****** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018**

le **président** a également annoncé le retour de l'ananas béninois sur les marchés internationaux une information capitale révélée par le chantre du bénin révélé déjà 200 000 emplois directs ou indirects créés

****** *SébastienAjavon_justice SAFB18102018**

cette cour va le juger au premier ou au deuxième degré c'est tout sauf du droit insiste

¹²¹Bénin : La France accorde le statut de réfugié politique à Sébastien Ajavon – La Nouvelle Tribune

l'avocat le principal opposant du **président** patrice talon risque 20 ans de prison

****** *SébastienAjavon_critique SAFB14042018**

par ses déclarations et actes quotidiens le **président** de la République affirme s'opposer aux décisions de la cour constitutionnelle la plus haute juridiction constitutionnelle de notre pays et véritable clé de voûte de notre constitution qu'il se refuse systématiquement à exécuter

****** *SébastienAjavon_critique SAFB31032019**

comme le dit la cour africaine à plusieurs reprises dans son jugement la justice béninoise aux ordres du **président** de la République patrice talon n'a pas respecté l'égalité des armes et a violé mes droits fondamentaux

****** *SébastienAjavon_critique SAFB14042018**

le refus par le gouvernement du **président** patrice talon en complicité avec l'Assemblée nationale d'installer le cos Lepi en vue de l'apurement de la liste électorale permanente informatisée Lepi est une porte ouverte à cette dangereuse perspective

****** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018**

l'Usl a découvert avec toutes les populations un **président** de la République marqué physiquement manquant d'originalité dans la forme répétitive à souhait très approximatif sur les dossiers évoqués et ne prenant presque aucun risque chiffré

****** *SébastienAjavon_critique SAFB28122018**

le chef de l'Etat vient à nouveau de confesser la collusion inacceptable entre les deux pouvoirs ce qui met à mal la séparation des pouvoirs sur le plan international le **président** de la République estime que nos concitoyens sont désormais fiers à l'étranger d'être béninois

Le discours contestataire, constaté dans le discours de Sébastien Ajavon, se présente en tant que situation de communication appréhendée à la fois comme construction d'une communauté de conviction transitoire et comme espace de production et de dissension orale ou écrite¹²². Vaillancourt (2008) abonde dans le même sens en affirmant :

« La vision du politique, eu égard au changement, doit d'abord répondre, tout comme chez le manager, aux exigences de la dissonance cognitive, qui est un état de tension désagréable provoquée par la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportements) psychologiquement irréconciliables. C'est ainsi que tout élément susceptible de remettre en cause la poursuite de l'état actuel, qui est de

¹²²Petit Robert langue française, Collectif (Auteur) Josette Rey-Debove (Auteur) Alain Rey (Auteur) Edition 2014.

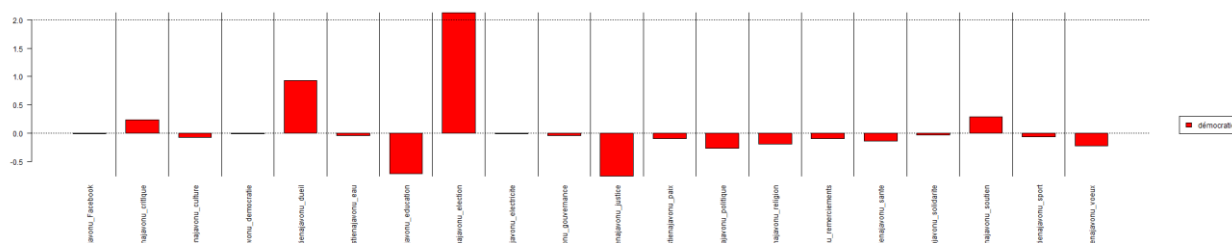
détenir le pouvoir, crée chez le politicien un effet de dissonance » (Vaillancourt, 2008, p. 61).

On retient que le discours de la contestation recouvre le refus de ratifier une proposition. Plantin (2002) souligne que la simple différence de jugement ou de divergence d'appréciation relève des enjeux liés au positionnement du locuteur. Il en ressort que le changement de discours chez l'homme politique est avant tout un processus psychologique qui trouve son essence dans des crises ou des bouleversements politiques.

Forme « démocratie »

La forme « démocratie » apparaît 37 fois dans les occurrences. Elle apparaît pour contester et dénoncer « le manque de liberté » dû au mode de gestion du pouvoir du président Patrice Talon.

Figure 53 : Graphique de l'utilisation du mot démocratie



Contrairement à la forme « gouvernance » qui a connu une certaine évolution, le discours sur la « la démocratie » est resté constante. Comme le montre le concordancier suivant, il s'est agi d'un discours essentiellement contestataire. Le manque de liberté, la privation des droits des citoyens, le recul démocratique sont constamment dénoncés.

**** *SébastienAjavon_démocratie SAFB04052019

chers compatriotes notre pays est en deuil non seulement pour sa **démocratie** et les libertés individuelles et collectives confisquées mais surtout parce que des personnes armées et présentes dans les rangs de la police républicaine

**** *SébastienAjavon_démocratie SAFB04052019

il convient de connaître les identités ont abattu une dizaine de nos concitoyens en l'espace de quelques heures parce qu'ils ont voulu défendre notre **démocratie**

**** *SébastienAjavon_démocratie SAFB08122018

c'est à ce titre que bon nombre d'entre nous prennent des risques quotidiens au péril de leurs libertés et de leurs droits individuels pour que les acquis de **démocraties** ne

soient pas sacrifiés sur l'autel des intérêts personnels de quelques-uns

**** *SébastienAjavon_démocratie SAFB14042018

déclaration de la coalition pour la défense de la **démocratie** au Bénin Béninoises Béninois chers compatriotes de l'intérieur et de la diaspora

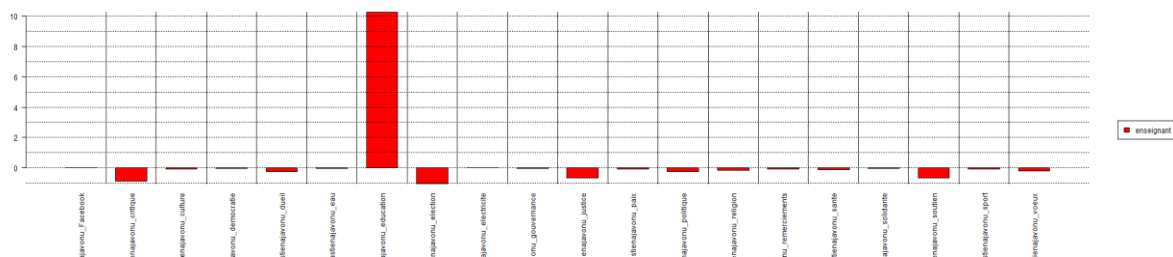
**** *SébastienAjavon_démocratie SAFB01072018

c'est pourquoi il serait souhaitable qu'en 2018 l'action publique soit mieux orientée vers la satisfaction des besoins du peuple la préservation de la paix la consolidation de la **démocratie** et de l'Etat de droit la construction d'une économie prospère éthique et équitable

Forme « éducation »

L'éducation apparaît 34 fois dans la parole politique de Sébastien Ajavon sous la forme « enseignant ».

Figure 54 : Graphique de l'utilisation du mot « enseignant »



On note dans l'analyse que la forme « éducation » apparaît dans deux contextes. D'une part, elle décline la vision de Sébastien Ajavon des réformes à mener pour « restaurer » l'école béninoise, et, d'autre part, elle conteste et dénonce le manque de liberté dû au mode de gestion du pouvoir du président Patrice Talon. Le concordancier ci-après montre les deux contextes d'apparition de la forme « enseignant ».

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB03102016

je crois en la renaissance de l'école béninoise je crois en la capacité de notre corps **enseignant** je crois surtout que les moyens ne sont pas hors de notre portée il est juste question de convenir

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB17092017

Sébastien Ajavon tient à manifester son soutien à tous les **enseignants** et à tous les parents pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions qui soient

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB28122018

rien non plus sur l'absence d'**enseignants** dans de nombreuses salles de classe jusqu'à cette fin de premier trimestre de l'année académique 2018 2019

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB04032016

les 20 mesures phares de Séba éducation mettre en place dès avril 2016 un programme dénommé programme spécial de renaissance de l'école béninoise *psreb* atteindre l'objectif dans l'enseignement maternel une classe un **enseignant** au terme du mandat

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB03102016

a tous les acteurs de notre système éducatif depuis nos chères mères qui font office de cantines dans nos écoles jusqu'à tous nos cadres dans les différents ministères en passant par nos enfants et les **enseignants** je souhaite une bonne rentrée académique et une fructueuse année pour toute l'éducation nationale

**** *SébastienAjavon_éducation SAFB03102016

chers parents chers **enseignants** j'ai eu à énoncer mes priorités pour l'école et l'éducation nationale le principe de base s'assurer que l'égalité des chances est une réalité pour tous les scolarisés de notre pays

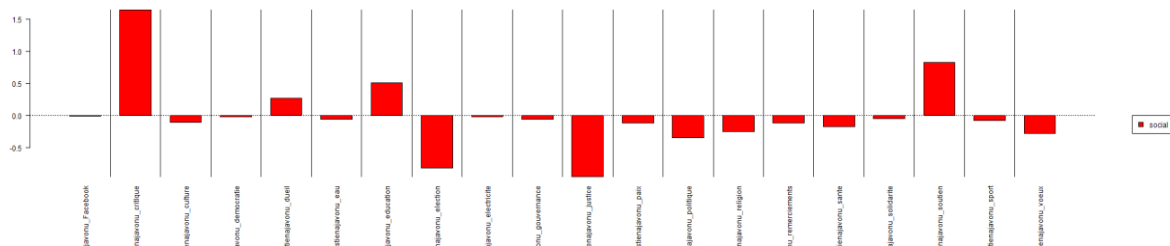
**** *Sebastienajavon_éducation SAFB03102016

c'est un devoir pour notre nation dès cette rentrée académique il peut être possible que pour les **enseignants** les plans de formation et de recyclage soient largement partagés et débattus et que l'orientation retenue pour leur accompagnement soit arrêtée

Forme « sociale »

La forme « sociale » apparaît 38 fois dans les occurrences. Il faut le rappeler, en matière de gouvernance sociale, le domaine de la santé et du bien-être constitue un champ de pratiques sociales (Jetté, et al., 2000).

Figure 55 : Graphique de l'utilisation du mot « sociale »



A l'analyse, on note que le discours de Sébastien Ajavon sur la gouvernance sociale est essentiellement contestataire. Il dénonce la précarité des conditions de vie des travailleurs,

le recul du pouvoir d'achat, du bien-être, de la santé et de l'intérêt général. Sur le plan social, les occurrences montrent que la pauvreté s'est accrue entre 2016 et 2020 sous la gouvernance de Patrice Talon.

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB14042018**

le dialogue avec les partenaires **sociaux** est dans l'impasse tout le peuple est en rébellion contre la politique actuelle béninoises béninois chers compatriotes

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB31042018**

nous assistons également de manière insidieuse mais inquiétante à une montée des tensions politiques et **sociales** dans le pays

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB14042018**

la constitution qui est le contrat **social** qui lie tous les citoyens de ce pays est attaquée de front par celui-là même chargé par serment de la garantir et de la protéger

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB01052018**

l'Usl constate l'absence de résultats du gouvernement et exprime son appel pressant à redéfinir les priorités économiques et **sociales** du Bénin l'Usl salue les forces **sociales** employeurs et salariés pour tous les efforts consentis les luttes en cours pour l'intérêt général

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB19022020**

aujourd'hui 19 février 2020 trente ans après nous mesurons avec amertume combien ce magnifique héritage fait d'acquis démocratiques et **sociaux** de progrès politiques et économiques est menacé de toutes parts depuis quelques années

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB01052018**

elle invite le gouvernement à plus d'initiatives et de responsabilités pour apaiser la situation **sociale** vive le travail vive les travailleurs vive l'USI

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance politique SAFB14042018**

notre pays le Bénin va mal en effet le Bénin notre pays est plongé dans une grave crise aux dimensions multiples politique économique **sociale** et culturelle la cause de cette situation

****** *SébastienAjavon_critique de la gouvernance sociale SAFB08122018**

nous avons en commun de penser et de clamer que le code électoral voté pour présider aux prochaines échéances électorales dans notre pays est porteur d'un virus de division de la nation et susceptible d'engendrer des troubles **sociaux** majeurs.

En définitive, le discours de Sébastien Ajavon sur la pauvreté est aussi indirect et détourné. Il présente deux fonctions fondamentales, à savoir le positionnement et la mobilisation (Aubin, 2003). En observant les enjeux, on comprend que le positionnement politique de Sébastien Ajavon oriente le discours contre la pauvreté. En effet, du statut de partenaire politique du président élu en 2016 à celui de l'opposant dès 2017 à 2020, le discours a subi un changement en fonction de l'évolution du contexte politique.

Par ailleurs, les occurrences montrent que le positionnement politique de Sébastien Ajavon s'inscrit dans une démarche de mobilisation et de persuasion de la population. En effet, les formes « peuple » et « public » associées à celle de la gouvernance sont utilisées 65 fois dans les occurrences. Ainsi, à travers des appels constants au peuple, Sébastien Ajavon voudrait sans doute mobiliser l'opinion afin d'amener le public à partager ses dénonciations et à faire pression sur les pouvoirs politiques pour le dénouement de la « crise ».

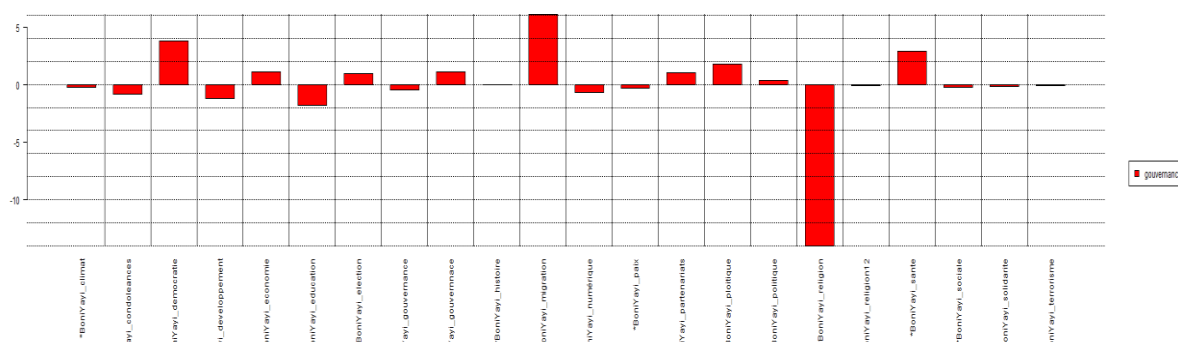
6.1.4. La place de la pauvreté dans le discours de Boni Yayi

L'analyse du discours de Boni Yayi sur la pauvreté est caractérisée par la retenue et la critique face aux actions du gouvernement de Patrice Talon.

6.1.4.1. La retenue

Les occurrences montrent que Boni Yayi dès la prise du pouvoir de Patrice Talon en 2016, a fait preuve de retenue dans son discours sur la gouvernance politique, économique et sociale.

Figure 56 : Graphique de l'utilisation du mot « gouvernance »



La forme « gouvernance » apparaît 105 fois dans les occurrences. L'analyse montre que dès 2016, Boni Yayi n'a fait aucune critique sur la gouvernance de son prédécesseur. Il s'est contenté de faire des déclarations d'ordre général sur la gouvernance au Bénin et dans les pays africains, comme le montrent les occurrences ci-après.

****** *BoniYayi_politique BYFB02102018**

du sexe de l'âge de tribus de régions et de la position sociale etc. une cohésion sociale s'impose donc pour inculquer dans le comportement de tous une bonne **gouvernance**

****** *BoniYayi_gouvernance BYFB017102020**

je souhaite que le président Talon se rapproche de dieu pour que le plan de développement et de paix que le tout puissant des cieux et de la terre a réservé au peuple béninois du nord au sud et de l'est à l'ouest se réalise à travers sa **gouvernance** dans tous les compartiments

****** *BoniYayi_politique BYFB02002020**

notre pays tient à la **gouvernance** du peuple par le peuple et pour le peuple et notre loi fondamentale de 1990 confère aux partis politiques le rôle de l'animation de la vie politique dans notre quête pour la prospérité commune

****** *BoniYayi_élection BYFB03102020**

Yayi Boni et Manuel Serifo Nhamadjo ont également discuté du renforcement du protocole de la CEDEAO et de la charte de l'union africaine sur la démocratie et la bonne **gouvernance** en vue de mieux garantir la transparence dans l'organisation des élections

Le contexte politique pourrait expliquer cette modération. Les relations entre Boni Yayi et Patrice Talon se sont détériorées en 2012 quand Patrice Talon est doublement accusé de tentative de coup d'Etat et d'avoir voulu faire empoisonner Boni Yayi, alors président de la République, avec l'aide de la nièce et du médecin personnel de ce dernier¹²³. Patrice Talon s'exile en France où il obtient le statut de réfugié politique. Le mardi 23 octobre dernier, la justice béninoise a délivré contre lui un mandat d'arrêt international qui est rejeté par la justice française. Après une longue bataille judiciaire, « le juge du sixième cabinet d'instruction du tribunal de première instance de première classe de Cotonou en charge du dossier prend, le 17 mai 2013, une ordonnance de « non-lieu à poursuivre » et remet en cause non seulement l'accusation d'association de malfaiteurs, de tentative d'empoisonnement, mais aussi celle de non-dénonciation de crime, le tout à l'encontre du chef de l'État »¹²⁴. Après une médiation menée par « l'ancien président sénégalais Abdou Diouf, le président Thomas Boni Yayi accorde un pardon en mai 2014 à Patrice Talon qui lui permet de rentrer au Bénin

¹²³Patrice Talon : « Au Bénin, je suis l'ennemi n°1 du président Boni Yayi » (rfi.fr), consulté le 30 mai 2022

¹²⁴Affaires tentative d'empoisonnement et de coup d'Etat : le juge Houssou prononce un non-lieu (acotonou.com, consulté le 30 mai 2022).

en 2015 »¹²⁵ Libre de toute accusation, il se présente à l'élection présidentielle de 2016 qui remporte au second face à Lionel Zinsou, candidat officiel de Boni Yayi. Ainsi, la modération constatée au début du mandat de Patrice Talon pourrait se justifier par ce contexte politique particulièrement tendu entre les deux hommes.

6.1.4.2. La critique

La modération dans le discours a duré deux ans. En 2019, lors des élections législatives, Boni Yayi porte des critiques très sévères sur la gouvernance de son successeur, comme le montrent les occurrences ci-après.

****** *BoniYayi_politique BYFB24042019**

monsieur le président de la République j'ai eu l'occasion de confirmer les gémissements de notre peuple dus aux dérives autoritaires que véhicule le processus électoral du prochain scrutin parce qu'ignorant le consensus et se situant aux antipodes d'une **gouvernance** électorale qui reconnaît de fait deux catégories de citoyens

****** *BoniYayi_politique intérieure BYFB14042018**

la conséquence de cette **gouvernance** catastrophique c'est que notre pays est paralysé depuis bientôt trois mois et les rouages principaux du fonctionnement de l'état sont bloqués les établissements scolaires et les universités sont fermés

****** *BoniYayi_politique intérieure BYFB14042018**

cette **gouvernance** est caractérisée par de graves conflits d'intérêts au sommet de l'Etat avec une véritable offre publique d'achat sur le Bénin et sur toutes ses ressources au profit exclusif du chef de l'état et de son clan

****** *BoniYayi_politique BYFB11042019**

à notre avis ce point interpelle toute la **gouvernance** actuelle et laisse dubitatif sur la nécessité de payer la caution de deux cent quarante-neuf million de franc CFA avant de prendre part aux législatives

****** *BoniYayi_politique intérieure BYFB06022018**

la construction des infrastructures de fibres optiques de la mise en œuvre du programme national de **gouvernance** électronique et enfin la poursuite de la mise en œuvre du service universel dans le domaine des communications électroniques et de la poste

****** *BoniYayi_politique BYFB13032020**

par exemple un code électoral l'excluant et ciblé est une erreur à éviter je crois à la

¹²⁵Bénin : Grâce présidentielle aux investigateurs des coups d'Etat (aa.com.tr, consulté le 30 mai 2022)

nécessaire mutualisation de nos efforts à améliorer la **gouvernance** des affaires de notre patrie commune

**** ***BoniYayi_démocratie BYFB28092020**

pour moi l'heure est grave et nulle part notre constitution ne m'empêche d'opiner sur la **gouvernance** décevante des affaires de notre pays pour son impact dévastateur sur le peuple

**** ***BoniYayi_démocratie BYFB28092020**

j'ai fait l'option conformément à la constitution de militer dans le parti les démocrates pour le retour de notre démocratie de l'état de droit et du respect des libertés fondamentales gage de notre marche vers la bonne **gouvernance** de nos affaires

**** ***BoniYayi_politique BYFB05062017**

le peuple béninois est aujourd'hui plongé dans une pauvreté profonde dont la cause remonte à la mal **gouvernance** des auteurs de telles informations les autorités compétentes brésiliennes devraient être encouragées à poursuivre leur enquête pour faire toute la lumière sur ce scandale en vue d'identifier et de punir les vrais auteurs

Cette évolution constatée dans le discours de Boni Yayi s'explique par son positionnement politique. En effet, ayant perdu le pouvoir face à Patrice Talon, « celui qui aurait attenté à sa vie », Boni Yayi est écarté de la gestion du pouvoir politique. En 2019, à la suite des réformes politiques engagées par le gouvernement de Patrice Talon, aucun parti politique, y compris celui de Boni Yayi, n'a pu respecter les exigences du Code électoral pour participer aux élections législatives. Il y avait uniquement les deux partis soutenant les actions de Patrice Talon.¹²⁶ Dès lors, la critique est devenue la principale stratégie de communication de Boni Yayi sur la gouvernance politique. Par exemple, sur la question de la démocratie, apparue 64 fois dans les occurrences, Boni Yayi est assez critique comme le témoignent les occurrences suivantes.

**** ***BoniYayi_démocratie BYFB02102018**

traquer cette jeunesse et la destiner à des emprisonnements arbitraires parce qu'elle dit haut ce que chaque citoyen vit et pense bas relève d'une politique de l'autruche à éviter le fondement de toute **démocratie** réside dans la liberté d'expression et de presse

¹²⁶Au Bénin, l'opposition privée d'élections législatives (lemonde.fr)

****** *BoniYayi_démocratie BYFB02102018**

les pères fondateurs de ce pays en quête d'une **démocratie** enrichissante lesquels sont délégataires de dieu notre père céleste le plus démocrate ne nous pardonneront pas ce virage dangereux que nous amorçons aujourd'hui parce que fait d'exclusions sur la base de l'ethnie

****** *BoniYayi_politique BYFB22092019**

je l'ai aussi vécu comme tout le monde sur les réseaux sociaux je ne saurais donc cautionner une telle démarche exclusive visant à affaiblir la résistance que mène l'opposition à laquelle appartient FCBE pour le retour de la **démocratie** et de la paix dans notre pays

****** *BoniYayi_politique BYFB22092019**

le préalable est la reprise du scrutin législatif du 28 avril 2019 sur une base consensuelle équitable et transparente notre **démocratie** doit éviter que les dirigeants procèdent à des nominations aux postes électifs

****** *BoniYayi_politique BYFB11042019**

en effet la décision du gouvernement de mon pays d'exclure toute l'opposition des législatives d'avril 2019 ne promeut pas la **démocratie** ni ne prévient les conflits et est contraire à tous égards à l'Etat de droit

****** *BoniYayi_politique BYFB11042019**

c'est la dénégation de toutes ces valeurs universelles gages de la **démocratie** qui explique le Benin d'aujourd'hui avec tous ses fils en exil politique ou remplissant les prisons à la suite d'arrestations musclées

****** *BoniYayi_politique BYFB11042019**

la **démocratie** est incompatible avec toutes modifications substantielles du régime électoral introduites de façon arbitraire ou subreptice la négation de cette disposition a produit le certificat de conformité inexistant dans les textes électoraux et par lequel l'exclusion arbitraire des partis de l'opposition a été assuré

****** *BoniYayi_démocratie BYFB28092020**

ne tuons pas notre **démocratie** la fin de mandats ne signifie pas la mort ou la soumission si la gouvernance ne convient pas le cas du Nigeria du Ghana du cap vert et autres sont des exemples à ne pas ignorer

****** *BoniYayi_politique BYFB11042019**

certain sur notre **démocratie** et ont plongé le peuple béninois dans une inquiétude profonde et le désarroi quant à la tenue dans les conditions actuelles d'une élection transparente et paisible échéances à venir

La discorde a atteint un niveau aussi élevé que le discours de Boni Yayi en 2019 a pris une forme de « radicalité » (Almeida, 2018) avec des appels à l'insurrection populaire et au coup d'Etat militaire.

****** *BoniYayi_politique BYFB18042019**

mes chers compatriotes j'en appelle également au professionnalisme des forces de défense et de sécurité dans toutes leurs composantes qui ont fait le serment de défendre à tout prix la **démocratie** et l'Etat de droit

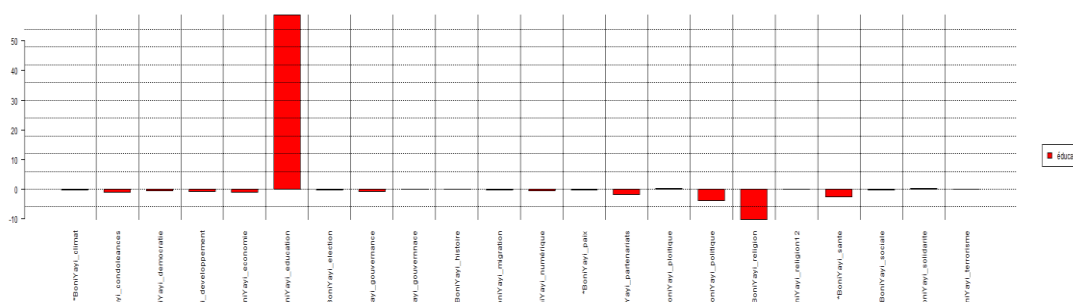
****** *BoniYayi_politique BYFB22092019**

je renouvelle mes amitiés à tous et lance un appel à l'esprit de rassemblement pour accompagner notre chère patrie commune préoccupée par le retour de la **démocratie** de la paix de la justice du respect des libertés fondamentales

Forme « éducation »

La forme « éducation » est abondante dans le discours de Boni Yayi. Elle apparaît 97 fois et varie en fonction de deux stratégies.

Figure 57 : Graphique de l'utilisation du mot « enseignant »



On note dans l'analyse que la forme « éducation » apparaît dans deux contextes. D'une part, les occurrences présentent les engagements de Boni Yayi pour l'éducation et l'analphabétisme pour tous, et, d'autre part, elles dénoncent de manière voilée la gestion de l'éducation par Patrice Talon. Le concordancier ci-après montre les deux contextes d'apparition de la forme « éducation ».

▪ **L'éducation et l'alphabétisme dans la lutte contre la pauvreté chez Boni Yayi**

La réduction de la pauvreté passe par l'éducation et l'alphabétisme. En effet, « l'éducation de base et notamment l'alphabétisation constituent un élément déterminant de la stratégie de réduction de la pauvreté » (Lauwerier, 2013). On note que Boni Yayi a consacré une partie de son discours à la sensibilisation de masse en vue d'un plus grand nombre de personnes alphabétisées au Bénin et sur le continent africain. Boni Yayi a été nommé au Conseil de l'administration de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie en 2017. On déduit que cet engagement constaté dans son discours, qui est une conséquence de son titre au sein de l'Unesco, relève de l'exercitif. Les occurrences suivantes montrent cet état de chose.

****** *BoniYayi_éducation BYFB19122016**

en effet le président a accepté avec plaisir de siéger au conseil d'administration de l'institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie en raison de sa profonde conviction du préalable incontournable constitué par l'éducation dans le développement durable

****** *BoniYayi_éducation BYFB04012017**

l'analphabétisme renforcé par une éducation de faible qualité perpétue les inégalités et les disparités et menace la durabilité des sociétés ce n'est pas certainement pas le monde que nous voulons

****** *BoniYayi_éducation BYFB19122016**

objectif de développement durable et le cadre d'action sur l'éducation de Incheon 2030 assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité

****** *BoniYayi_éducation BYFB19122016**

veiller à ce que l'éducation soit d'une qualité suffisante pour mener à des résultats d'apprentissage pertinents équitables et efficaces à tous les niveaux et dans tous les contextes fait partie intégrante du droit à l'éducation

****** *BoniYayi_éducation BYFB19122016**

des processus et des résultats devraient être instaurés et améliorés cadre d'action sur l'éducation 2030 l'alphabétisation un fondement pour l'apprentissage tout au long de la vie l'alphabétisation dans sa conception dynamique

****** *BoniYayi_éducation BYFB19122016**

aux politiques et stratégies d'apprentissage tout au long de la vie à l'alphabétisation et compétences de base à l'apprentissage des adultes ces programmes font de lui un instrument privilégié dans la réalisation des objectifs de développement durable ODD à savoir assurer une éducation équitable

**** *BoniYayi_éducation BYFB01122017

assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

6.1.4.3. Un discours d'analogie à visée critique

L'analyse montre, par ailleurs, que Boni Yayi est resté dans une logique de syllogisme. Il rapproche de façon subtile son action dans le domaine de l'éducation de celle de Patrice Talon. Ici, le discours est très souvent orienté sur le bilan de son mandat en tant que président de la République. Il tente de montrer que des résultats positifs ont été obtenus par son gouvernement avant la prise de pouvoir de Patrice Talon. C'est une manière camouflée de critiquer « l'inaction » de son successeur.

**** *BoniYayi_éducation

au niveau de l'enseignement maternel et primaire sont exceptionnelles
l'éducation était au cœur de l'action publique de l'ancien président de la République pour lui les enfants doivent aller à l'école y rester et y apprendre

**** *BoniYayi_éducation BYFB24102016

le droit à l'éducation étant vital pour le développement économique social et culturel du Bénin il n'a pas lésiné sur les moyens pour changer le visage du système éducatif béninois depuis l'indépendance du Bénin

**** *BoniYayi_éducation BYFB24102016

éducation pour tous l'éducation doit être accessible à tous les enfants du fait de la gratuité de l'enseignement décrétée par le président de la République sortant plus d'un million d'enfants ont eu la chance d'être scolarisés sur l'ensemble du territoire national

**** *BoniYayi_éducation BYFB24102016

le contenu pédagogique faisait l'objet de débat au niveau du conseil national de l'éducation dans le cadre des cantines scolaires 500 000 élèves sont nourris 2350 cantines scolaires ont été créées entre 2006 et 2015 contre 813 en 2006

**** *BoniYayi_éducation BYFB24102016

c'est la raison pour laquelle le régime du président Boni Yayi avait concentré ses efforts entre autres durant ses deux mandats sur l'éducation pour rendre les écoles accessibles et gratuites à tous les enfants et ainsi leur permettre d'apprendre à lire et à écrire

**** *BoniYayi_éducation BYFB24102016

conscient que l'éducation est un droit essentiel qui permet à chacun de recevoir une

instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale le chef de l'état sortant avait mis en œuvre de profondes réformes qui ont donné des résultats encourageants

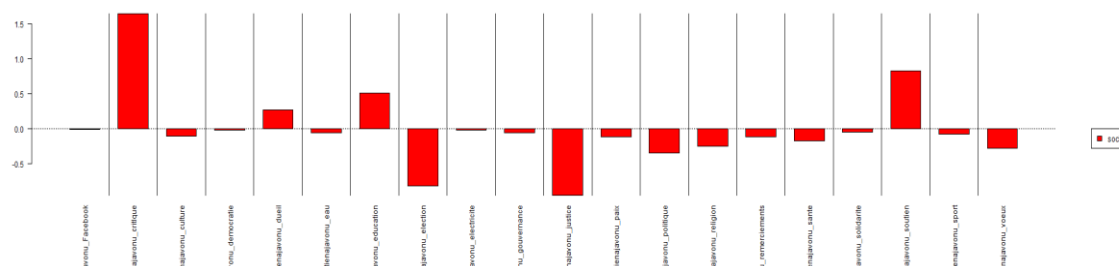
****** *BoniYayi_éducation BYFB24102016**

les efforts de son gouvernement dans ce secteur portaient sur la construction d'infrastructures scolaires le recrutement et la formation des enseignants l'amélioration des conditions de vie et de travail des apprenants et enseignants les performances du régime sortant en matière d'éducation

6.1.4.4. Le social chez Boni Yayi

La forme « sociale » apparaît 85 fois dans les occurrences du discours et aborde les questions de santé publique et de bien-être social.

Figure 58 : Graphique de l'utilisation du mot « sociale »



A l'analyse, on note que le discours de Boni Yayi sur la gouvernance sociale est fait de sensibilisation et de critique. D'abord, une partie des occurrences présente des sensibilisations d'ordre général sur l'importance de renforcer le social dans la lutte contre la pauvreté. Boni Yayi s'adresse ainsi non pas seulement à l'élite politique béninoise, mais à tous les pays africains.

****** *BoniYayi_sociale BYFB01072018**

notre monde globalisé est pris dans l'étau des dysfonctionnements de la gouvernance nationale et internationale et des crises sociales qu'ils engendrent cette situation ne doit pas entamer notre sens de l'humanité

****** *BoniYayi_sociale BYFB15042018**

interrogeons notre histoire et notre passé lointains notre responsabilité est partagée dans ce qui nous arrive la surprise est que la rupture promise ne rassure plus le peuple le concept est génial mais la pratique sociale a déjà abouti à une crise de confiance en notre sein

A ce niveau, on note aussi que le discours est critique. Les critiques de Boni Yayi sur la gouvernance sociale de Patrice Talon touchent les conditions de vie des Béninois. Les occurrences montrent que la lutte pour le bien-être social sous le règne de Patrice Talon n'a pas abouti à des résultats satisfaisants.

****** *BoniYayi_politique intérieure BYFB14042018**

le dialogue avec les partenaires **sociaux** est dans l'impasse tout le peuple est en rébellion contre la politique actuelle

****** *BoniYayi_politique intérieure BYFB14042018**

la constitution qui est le contrat **social** qui lie tous les citoyens de ce pays est attaquée de front par celui-là même chargé par serment de la garantir et de la protéger

****** *BoniYayi_sociale BYFB17122020**

l'urgence de la prise en compte de la demande **sociale**

****** *BoniYayi_gouvernance BYFB06022018**

il est important de noter que le système de rémunération des agents de l'état ne satisfait aucun acteur ni l'Etat ni les partenaires **sociaux** ni les PTF et encore moins les agents de l'Etat ne sont satisfaits de l'actuel système de rémunération

Le discours de Boni Yayi contre la pauvreté est indirect. Il passe par les occurrences « gouvernance », « démocratie » et « social ». Il présente deux caractéristiques dont la retenue et la critique. Les enjeux politiques liés au positionnement expliquent cet état de chose.

En définitive, on retient de l'analyse que le discours de la classe politique béninoise sur l'axe numéro 1 des objectifs du développement durable (ODD), consacré à la lutte contre la pauvreté, est indirect et prend par des chemins détournés de la gouvernance, de la démocratie, de l'éducation et du social. Les acteurs politiques ont recours à diverses stratégies. On note, certes, des ressemblances, mais aussi des différences remarquables, qui s'expliquent par le positionnement et le contexte politique. Les ressemblances notées concernent Patrice Talon et Boni Yayi sur l'exercitif. Chacun a affirmé une influence dans son discours sur la pauvreté. Le premier a exercé le pouvoir d'Etat, en tant que président de la République et le second en tant que membre du Conseil de l'Unesco. Le discours de Patrice Talon se distingue des autres acteurs politiques par un trait distinctif basé sur le promissif et le comportatif. On remarque aussi une ressemblance dans les stratégies de communication de Sébastien Ajavon et Boni Yayi. Elle est fondamentalement basée sur la critique. L'étude a

montré que le positionnement et le contexte politique expliquent cette stratégie. Enfin, Lionel Zinsou se distingue de Boni Yayi et de Sébastien Ajavon. En lieu et place de la critique, il fait l'option des propositions et suggestions.

Le discours de l'élite politique béninoise sur la pauvreté est à la fois inditrect, abondant et diversifié. Face à cette forme d'engagement en faveur de la lutte contre la pauvreté, il serait intéressant de faire un état des lieux du niveau réel de la pauvreté au Bénin au-delà des discours politiques. Les statistiques suivantes de la Banque mondiale renseignent sur l'état de la pauvreté au Bénin au cours de la période allant de 2016 à 2020.

6.1.5. La pauvreté au Bénin au-delà des discours politiques

Cette partie de la thèse ne vise pas à étudier en profondeur les effets des discours politiques. L'objectif est d'avoir une approche qui met en lumière l'écart ou non entre les discours politiques et le niveau réel de la pauvreté au Bénin. Il en résulte que l'étude va chercher, à savoir, à partir de statistiques officielles sur le premier axe des objectifs du développement durable (ODD) : « éliminer la pauvreté », si les discours de l'élite politique recensés sur les médias sociaux, durant ces cinq dernières années, ont contribué à réduire ou non le niveau de pauvreté au Bénin.

6.1.5.1. La pauvreté, une réalité quotidienne au Bénin

Selon les statistiques de la Banque mondiale¹²⁷, le taux de pauvreté en 2016 est de 40,10% et de 39,30% en 2017. Le rapport indique que ce taux s'élève à 38,50% en 2018. Il en est de même pour l'année 2019¹²⁸. La note de communication des résultats de la Première enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages dans l'espace de l'Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) confirme le taux de pauvreté des années 2018 et 2019 à 38,50 %. Pour ce qui est de l'année 2020, le taux national de pauvreté au Bénin est estimé à 45,90 %¹²⁹ et à 38,50 % en 2021.

Il en ressort de ces statistiques que les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté ces cinq dernières années sont très peu significatifs. En effet, entre 2016 et 2020, le taux de

¹²⁷Bénin Présentation (banquemondiale.org)

¹²⁸Bénin présentation (banquemondiale.org)

¹²⁹ Bénin Présentation (banquemondiale.org)

pauvreté a légèrement baissé, mais reste largement significatif. Certes, des efforts sont faits, mais la pauvreté continue de faire du chemin, la lutte est encore loin d'être remportée. Pour toucher davantage du doigt les indicateurs de la pauvreté, l'étude s'intéresse aux indicateurs du développement humain (IDH). L'IDH est un indicateur synthétique de développement qui mesure le parcours d'un pays vers l'atteinte de certaines normes de développement comme 85 ans d'espérance de vie, 100% de taux d'alphabétisation et de taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur, 40 000 dollars de parité pouvoir d'achat (PPA) par habitant¹³⁰. Il en ressort que l'IDH s'intéresse à la durée de vie, à la bonne santé, à l'accès au savoir et au niveau de vie décent. En la matière, les rapports annuels du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) renseignent les statistiques de chaque pays de la planète. Pour ce qui concerne le Bénin, les indicateurs du développement humain sur la période allant de 2016 à 2020 se présentent comme suit.

Le rapport sur l'indice de développement humain (IDH) publié par le PNUD classe le Bénin au rang de 166^e sur 188 pays dans le monde en 2016, puis au rang de 161^e en 2017¹³¹. Selon le classement, le Bénin est logé dans la catégorie des pays à faible niveau de taux d'indice de développement humain. Pour le compte de l'année 2018, le Bénin a occupé le 163^e rang sur 189 avec un indice de 0,515. L'IDH du Bénin pour 2019 s'établit à 0.545, ce qui place le pays à la 158^e position sur 189 pays et territoires. Pour 2020, il se situe au 149^e rang sur 190 du rapport *Doing business*, qui calcule l'indice de la facilité de faire des affaires¹³². Dans ce sens, le rapport de la Banque africaine de développement (Bad) sur les Perspectives économiques en Afrique en 2020 enlève le Bénin de la liste des 25 Etats les plus pauvres au monde¹³³ » (Banque mondiale, 1990, p. 6). Ces prouesses constatées font que la durée de vie est en légère hausse comme le montre le graphique ci-après. Elle passe de moins de 60 ans en 2016 à 62 ans en 2020.

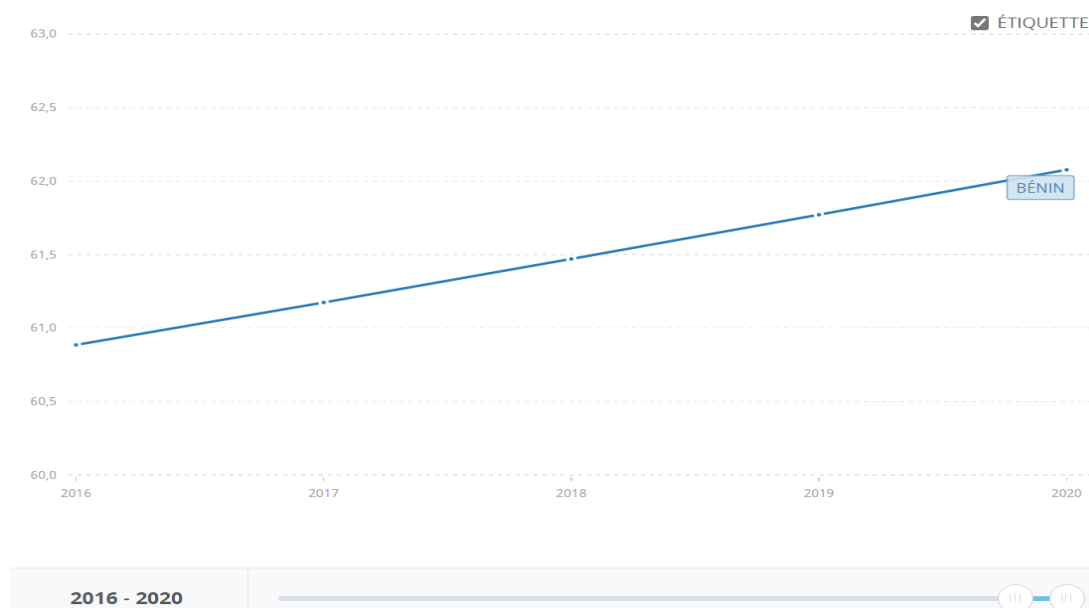
¹³⁰Population et développement durable - L'indicateur du développement humain (IDH) - IRD Éditions (openedition.org)

¹³¹Rapport sur le développement humain sur hdr.undp.org

¹³²« Doing Business. Bénin », Groupe de la Banque mondiale, disponible sur francais.doingbusiness.org, (consulté le 03 juin 2022).

¹³³Annual Report | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain (afdb.org).

Figure 59 : Graphique sur l'espérance de vie au Bénin de 2016 à 2020



Source : Banque Mondiale, 2020

De ces chiffres, il en ressort que le taux de pauvreté est encore largement en hausse au Bénin. Certes, des engagements sont pris par l'élite politique sur l'amélioration de la gouvernance sociale. Cependant, on note que la pauvreté est toujours manifeste au sein de la population.

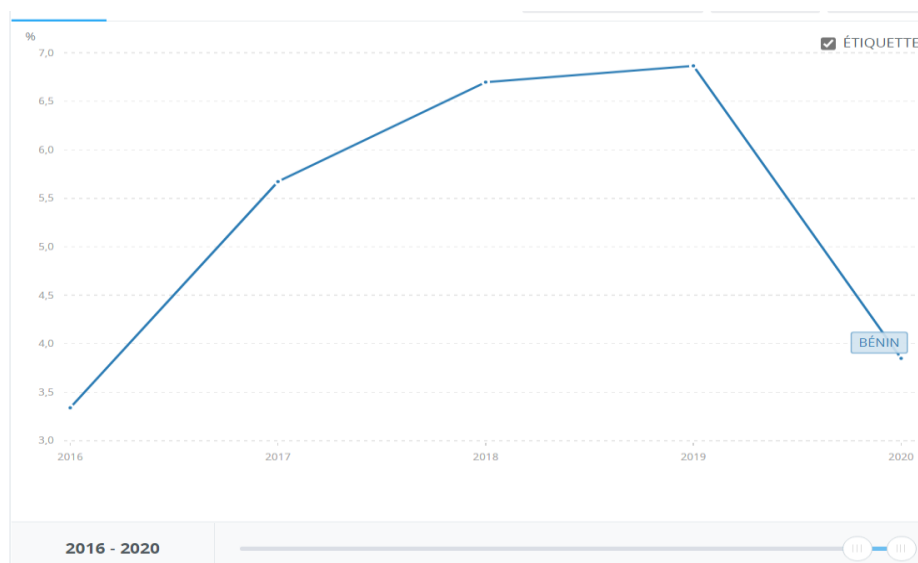
Outre la dimension sociale, il convient de questionner les chiffres sur la dimension politique qui s'inscrit sur l'axe du pouvoir. « Une politique de lutte contre la pauvreté implique un arbitrage » qui ne distingue pas forcément entre « croissance et recul de la pauvreté ». Il est connu qu'un ralentissement de la croissance peut signifier de « nouveaux obstacles à la lutte contre la pauvreté. Il faut le rappeler, le taux de croissance est calculé en fonction du PIB qui est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie, en plus de toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non inclusives dans la valeur des produits¹³⁴. Le calcul se fait sans effectuer de déductions pour la dépréciation des biens produits ou la perte de valeur ou la dégradation des ressources naturelles du pays.

Les statistiques fournies par la Banque mondiale sur le Bénin montrent qu'entre 2016 et 2020, le Bénin, l'économie du Bénin a connu un progrès. En effet, comme le montre le graphe

¹³⁴Présentation Bénin, (banquemondiale.org)

ci-dessous, en 2016, la croissance était de 3,5%. Elle est passée à 5,5% en 2017, à 6,5% en 2018 et en 2019, puis à 7% en 2020.

Figure 60 : Croissance annuelle du PIB



Source : Banque Mondiale, 2020

Au regard des statistiques sur la pauvreté, le moins qu'il convient d'en dire est que les résultats ont été mitigés entre 2016 et 2020. Le nombre de personnes, vivant dans la pauvreté, reste important. De ce fait, l'atteinte de l'objectif du développement durable relatif à l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030 peut être compromettant.

A l'analyse des discours de l'élite politique béninoise sur la pauvreté, on se rend compte qu'ils ne sont pas portés dans leur ensemble sur les statistiques officielles de la pauvreté. D'une part, les discours contestataires se sont limités à critiquer la précarité et la pauvreté des populations sans pour autant recouvrir aux données officielles existantes, notamment celles de la Banque mondiale. En revanche, on note, d'autre part, que Patrice Talon qui incarne le pouvoir public, dans son discours sur la pauvreté, a très peu fait référence aux données statistiques. Dès lors, quand on sait l'importance du recours aux chiffres, leur force d'imposition (Tréhin-Lalanne, 2015) et leur valeur sociale (Ogien, 2020), on peut affirmer que dans les médias sociaux, les stratégies de communication sur la lutte contre la pauvreté de l'élite politique béninoise sont restées quelque peu superficielles.

6.2. Discours sur l'environnement

Cette section de la thèse analyse la place de l'environnement dans la communication de l'élite politique sur les médias sociaux. Il tente de mesurer l'importance que revêt l'environnement dans la communication de l'élite politique béninoise. La plupart des pays en voie de développement connaissent de véritables problèmes environnementaux qui « se répercutent négativement sur les conditions de vie et les revenus de groupes déjà vulnérables » (Houdret, Pasqua, et Meknassi, 2018). Dans les pays africains sud sahariens, la lutte pour l'amélioration de conditions de vie des citoyens reste un défi permanent. Selon la Banque mondiale (2019), « 413 millions de gens vivant avec moins de 1,9 dollar par jour »¹³⁵. Dans ce contexte où la survie devient un problème de tous les jours, en lieu et place d'une vision futuriste du monde, qui priorise la sauvegarde de l'environnement pour le bien-être des générations futures, acteurs politiques et citoyens ont plutôt tendance à s'investir beaucoup plus dans les problèmes existentialistes d'aujourd'hui. Cette logique sous-entend qu'avant même d'œuvrer en faveur de l'environnement pour le bien-être des générations à venir, il faut, en amont, remporter le défi de la lutte contre la pauvreté. Dès lors, les enjeux inhérents aux conditions de vie des populations supplantent, de loin, ceux relatifs à la sauvegarde de l'environnement. En ce qui concerne le Bénin et son élite politique, pour mesurer la question environnementale dans le corpus, l'étude considère la notion de l'environnement selon les trois dimensions suggérées par les objectifs du développement durable (ODD). Il s'agit, dans un premier temps, d'analyser les discours relatifs à l'ODD numéro 13 qui s'intéresse aux aléas et catastrophes climatiques. Dans un deuxième temps, les discours allant dans le sens de l'ODD numéro 14, qui promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, seront passés en revue. Enfin, dans un troisième temps, on essaiera d'identifier les éventuels discours qui soutiennent la mise en place d'une gestion durable des écosystèmes terrestres, en l'occurrence les forêts et les montagnes. Cette dimension de l'environnement concerne l'ODD numéro 15 qui vise à préserver la biodiversité et les sols, limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

¹³⁵<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277613?sommaire=4318291>

A tour de rôle, le discours des quatre acteurs politiques pris en compte dans l'étude sera analysé pour mettre en lumière la place que l'environnement occupe dans leurs différentes stratégies de communication.

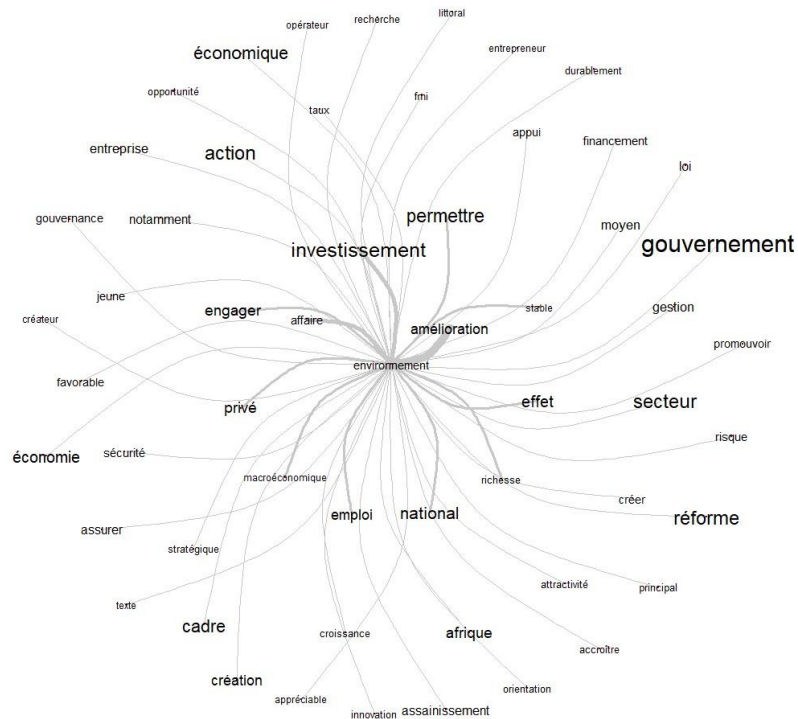
6.2.1. La place de l'environnement dans le discours de Patrice Talon

Le discours de Patrice Talon est passé en revue dans cette sous-section du travail. Etant dépositaire du pouvoir public, du fait de son statut de président de la République, on analyse ce que Patrice Talon aborde sur l'environnement et les stratégies de communication qu'il utilise pour l'aborder dans son discours. L'analyse du corpus révèle que Patrice Talon utilise très peu d'occurrences relatives à la sauvegarde de l'environnement. Les éléments statistiques lexicographiques montrent que deux occurrences sont utilisées pour désigner et aborder les enjeux écologiques. Il s'agit des mots « environnement » et « climat » qui représentent de très faibles pourcentages sur l'ensemble du corpus.

Forme « environnement » dans le corpus

La forme « environnement » apparaît neuf fois dans le discours de Patrice Talon. L'analyse montre que le mot « environnement » est employé dans deux contextes dans le discours. On le voit, les deux contextes d'apparition sur le graphe du mot proposé par le logiciel. Ici, l'utilisation du mot environnement n'est exclusive à la sauvegarde du cadre de vie. Il est employé, à la fois, dans le domaine économique et dans le domaine écologique.

Figure 61 : Graphe du mot « environnement »



En effet, dans un premier temps, Patrice Talon utilise le mot « environnement » pour faire référence aux réformes et aux investissements engagés par son gouvernement pour assainir le monde des affaires et permettre aux entreprises de créer de la richesse et de l'emploi au Bénin. Dans un second temps, le mot évoque, dans le discours de Patrice Talon les enjeux du développement durable, en l'occurrence la lutte pour un cadre de vie assaini sans les « déchets plastiques non dégradables » et la promotion de la culture du reboisement. Ici, la stratégie de communication utilisée rappelle les réformes et les actions politiques engagées pour un meilleur avenir en termes de finances et de l'écologie. Il apparaît que sur le plan strictement écologique, l'occurrence « environnement » désigne très peu de choses dans le discours de Patrice Talon, comme en témoigne le concordancier du mot environnement pris dans son orientation écologique.

Concordancier du mot « environnement »

**** *PatriceTalon_gouvernance PTFB31122020

au soutien de l'**environnement** assaini mon gouvernement a engagé des actions pour promouvoir l'habitat décent au profit des classes moyennes à cet effet je puis vous assurer que les financements sont bouclés pour une première phase de 12

**** *PatriceTalon_gouvernance PTFB22122017

la loi sur l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables la loi sur la gestion du littoral autant de textes qui ont vocation à protéger durablement notre **environnement** tout comme la plantation de près de cinq millions d'arbres d'espèces diverses

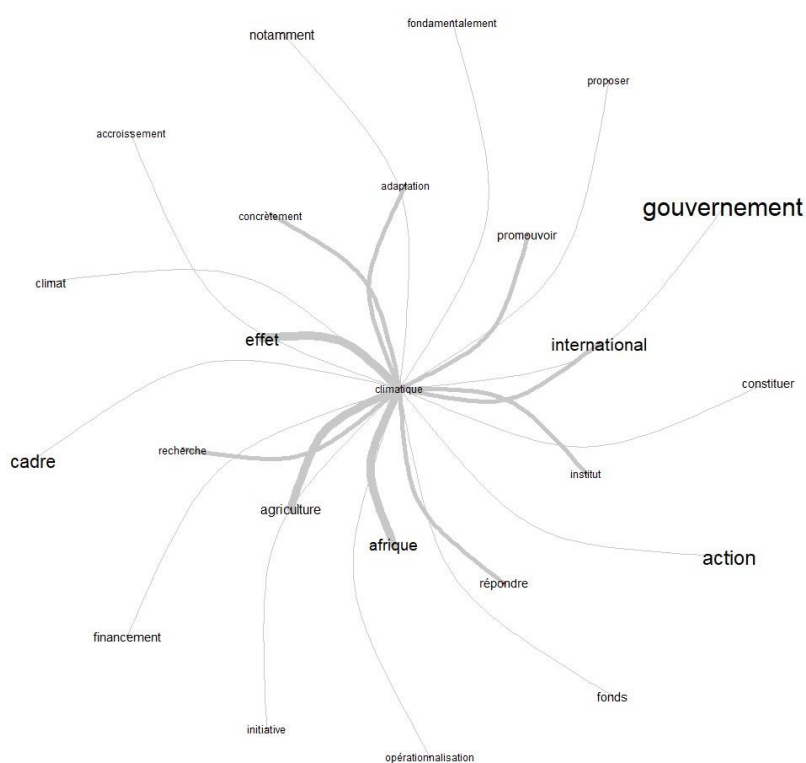
Pendant cinq années de discours et de gestion du pouvoir politique, la question environnementale n'a véritablement pas occupé une grande place dans le discours de Patrice Talon sur les médias sociaux. Contrairement à des thématiques comme la pauvreté et la gouvernance liées aux ODD numéro un, qui occupent une place centrale dans le discours, les enjeux environnementaux, quant à eux, sont presque inexistants. Cet état de chose pourrait s'expliquer par le fait qu'au Bénin et dans beaucoup d'autres pays africains, la lutte pour la réduction de la pauvreté reste l'urgence absolue chez les acteurs politiques et les pouvoirs publics. Les stratégies de communication sont alors centrées sur ces enjeux qui intéresseraient plus les citoyens. Bien que le Bénin dispose du plan d'action de mise en œuvre des objectifs du développement durable relatifs à la sauvegarde et à la protection de l'environnement, cette volonté politique ne se traduit pas dans les discours politiques et publics sur les médias sociaux.

Outre le mot environnement, Patrice Talon utilise aussi la forme « climat » pour évoquer l'écologie. Le rôle du climat dans la préservation de l'environnement n'est pas à démontrer. Les Nations unies alertent, en 2022, sur l'intensification et la fréquence des événements climatiques extrêmes¹³⁶. A cet effet, selon Estève et Maertens (2020, p. 11), les effets du changement climatique sont déjà visibles « sur les terrains d'intervention, avec des interactions complexes entre dynamiques sociales, économiques et environnementales dans l'émergence de tensions politiques, voire de conflits violents ».

¹³⁶Groupe II du GIEC, « Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability », deuxième partie du sixième rapport d'évaluation, 28 février 2022, disponible via [https:// www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/](https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/).

Dans le discours de Patrice Talon, le mot « climat » n'est pas alarmiste des effets négatifs du changement climatique encore moins des mesures politiques prises à l'échelle nationale. Le graphe du mot « environnement » permet de comprendre son contexte d'apparition.

Figure 62 : graphe du mot « climat »



Le constat est sans équivoque. Le mot « climat » désigne très peu de réalité. On y voit une stratégie de communication axée sur des promesses et des engagements internationaux pour lutter contre le changement climatique sur le plan international et africain. Les actions et les réformes entreprises sur le plan national en faveur de l'écologie sont quasi absentes dans le discours. En définitive, dans le discours et les stratégies de communication de Patrice Talon, l'environnement est pratiquement inexistant.

Concordancier du mot « climat »

**** *PatriceTalon_climat PTFB16112016

j'ai affiché ma volonté et celle de mon gouvernement à promouvoir et à abriter un centre international de recherche pour répondre concrètement aux effets néfastes des changements **climatiques** sur l'agriculture en Afrique en lien avec l'institut international pour l'agriculture tropicale

**** *PatriceTalon_climat PTFB16112016

tenant compte du fait que l'agriculture en Afrique de nature essentiellement pluviale est fondamentalement vulnérable aux effets du changement **climatique** il est heureux de noter que l'initiative "3A adaptation de l'agriculture en Afrique" lancée par sa majesté le roi du Maroc constitue le cadre d'action adéquat

**** *PatriceTalon_climat PTFB16112016

celles qui portent notamment sur l'adaptation aux changements **climatiques** l'accroissement rapide des financements **climatiques** et l'opérationnalisation du fonds vert pour le climat

6.2.2. La place de l'environnement dans le discours de Lionel Zinsou

A l'instar de Patrice Talon, l'analyse du corpus révèle que la dimension environnementale est peu présente dans le discours de Lionel Zinsou. Une seule occurrence : « environnement » est utilisée pour parler des enjeux liés à la sauvegarde de la planète. Ici, la question environnementale est appréhendée sous l'angle économique. Dans son discours, Lionel Zinsou compare le modèle des entreprises chinoises aux modèles européens en termes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Comme on peut le voir à travers le concordancier ci-après, il ne s'agit pas directement d'une vision qui analyse la mise en œuvre des ODD au Bénin.

Concordancier du mot « environnement »

**** *LionelZinsou_environnement LZFB22092016

la chine vient de changer radicalement ses niveaux d'acceptation de pollution par les carburants parce que cela devenait à la lettre invivable ce bouleversement des normes sociales et **environnementales** en chine va aussi se projeter de plus en plus à l'extérieur donc également en Afrique

**** *LionelZinsou_environnement LZFB16112016

mais qu'aujourd'hui leurs entreprises ne savent pas projeter des cadres internationaux contrairement aux entreprises européennes par exemple quant aux normes **environnementales** et

sociales on observe qu'en chine elles changent à toute vitesse

**** ***LionelZinsou_environnement LZFB16112016**

c'est vrai que les étatsuniens et les européens surtout ont un avantage car cela fait longtemps que leurs entreprises sont régulées et appliquent des normes sociales et **environnementales**

Il apparaît que la communication politique mise en œuvre par Lionel Zinsou accorde une place moins importante à l'écologie. Or, dans son discours, la problématique de la gouvernance politique et sociale, de la lutte contre la pauvreté et des choix économiques est fortement évoquée. Cet état de chose conforte l'hypothèse de recherche selon laquelle les acteurs politiques et les pouvoirs publics préfèrent s'occuper des défis et des enjeux du présent que d'œuvrer pour la sauvegarde de l'environnement qui n'est pas dans le contexte africain une question centrale.

6.2.3. Sébastien Ajavon, un discours en marge de l'environnement

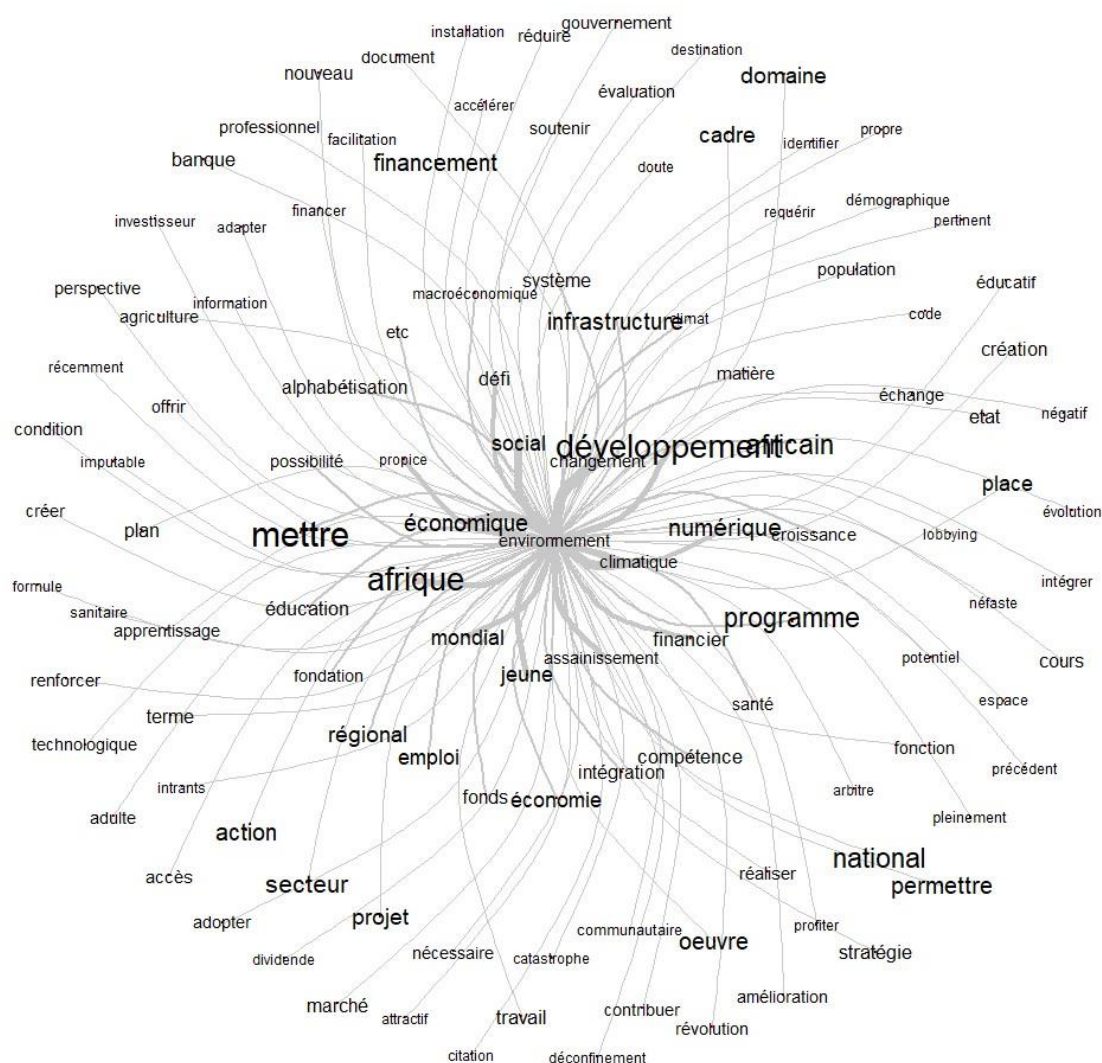
Contrairement à Patrice Talon et Lionel Zinsou dont le discours comporte une dimension écologique, même minime soit-elle, Sébastien Ajavon en cinq années de discours politiques n'a utilisé aucun mot allant dans le sens des ODD relatifs à l'environnement. L'analyse a montré que ni l'environnement, ni encore moins l'écologie n'est abordée dans les thématiques qu'il développe sur les médias sociaux. Quand on considère le contexte politique du discours de Sébastien Ajavon entre 2016 et 2020, on se rend compte que la lutte pour une bonne gouvernance, qui inclut la justice, l'égalité, la démocratie, reste le principal leitmotiv de son discours. La question écologique est complètement absente au détriment de la dimension sociale et économique.

6.2.4. Boni Yayi, une trilogie en faveur du climat

Dans le discours de Boni Yayi, le mot « environnement » ne renvoie pas à l'écologie, mais en grande partie à l'économie. Ici, comme chez Patrice Talon, le mot fait référence à l'importance de l'assainissement du monde des affaires dans l'impulsion du développement au Bénin. Le graphe du mot « environnement », proposé par le logiciel IRaMuTeQ, permet de voir son contexte d'apparition dans le discours de Boni Yayi. En effet, l'utilisation du mot « environnement » s'écarte des enjeux contenus dans les ODD 13, 14 et 15, qui font référence aux milieux naturels et aux impacts de l'activité de l'homme sur l'environnement ainsi que

les actions engagées pour les réduire. L'ONU le rappelle, la dégradation de l'environnement « compromet le développement et menace les progrès futurs en matière de développement » (...) et « menace également tous les aspects du bien-être humain »¹³⁷. Dans le discours, Il est mis en lumière les questions liées à la création d'emploi ainsi que les conséquences sociales relatives à la survie et au bien-être des citoyens.

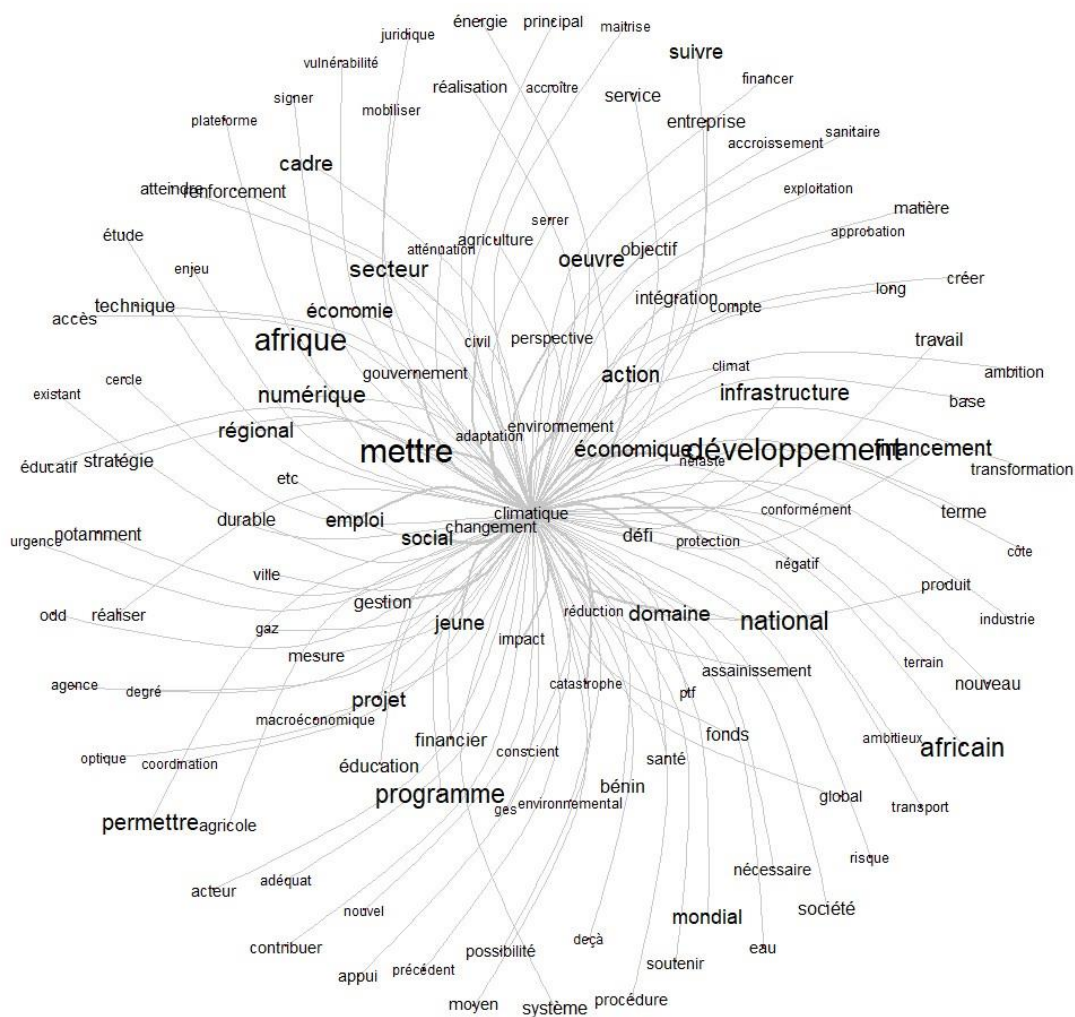
Figure 63 : graphe du mot « environnement »



¹³⁷Rapport GEO-4, PNUE, 2007, version française [archive]

Néanmoins, la problématique de la préservation de l'environnement est abordée dans le discours de Boni Yayi à travers l'occurrence « climat ». Diverses stratégies sont utilisées à cet effet. Dans un premier temps, la stratégie de communication est axée sur le contexte informationnel du changement climatique tant au Bénin qu'à l'international. Dans un deuxième temps, Boni Yayi fait preuve de plaidoirie à l'attention des pays industrialisés du nord puis dans un troisième temps, on y voit un discours axé sur le rappel des actions menées en faveur du climat et de l'environnement, sous sa gouvernance, avant la prise de fonction de Patrice Talon. Le graphe du mot « climat » ci-dessous met en lumière cette trilogie de discours sur l'environnement.

Figure 64 : graphe du mot « climat »



Comme le montre le concordancier ci-après, le contexte informationnel mis en avant dans le discours de Boni Yayi revient sur quelques actions fortes entreprises par certains Etats en l'occurrence les Etats-Unis en faveur du climat.

Concordancier du mot « climat »

****** *BoniYayi_climat BY07062017**

Obama était donc sur un terrain juridique relativement ferme en signant un nouvel accord **climatique** avec force juridique sans le soumettre au Sénat ou au congrès pour approbation dans la mesure où la procédure était mise en œuvre sur la base du droit existant

****** *BoniYayi_climat BY07062017**

les municipalités les entreprises les villes les universités et les Etats des USA ayant déjà des législations écologiques se sont engagés à aller au-delà des 25 28 en matière de réduction de gaz à effet de serre conformément à l'accord **climatique** de Paris

Quant à la plaidoirie dans le discours en faveur de l'environnement, le concordancier suivant montre qu'elle est formulée à l'endroit des pays industrialisés pour que la lutte contre les changements climatiques soit plus responsable et plus concluante.

****** *BoniYayi_environnement BY04122016**

Les Etats doivent s'engager dans des actions ambitieuses d'atténuation des gaz à effet de serres pour que cet objectif soit atteint elle est d'autant plus consciente que l'adaptation aux effets pervers des changements **climatiques**

****** *BoniYayi_environnement BY06022018**

la lutte contre les pollutions de toutes sortes notamment la pollution atmosphérique et la pollution sonore la lutte contre les changements **climatiques** et leurs effets adaptation et mitigation l'intensification des actions de reboisement et du suivi des plants mis en terre

****** *BoniYayi_environnement BY06022018**

perspectives l'harmonisation de la gestion des conventions du secteur la coordination de la gestion de la transversalité de la dimension environnementale et des changements **climatiques** le renforcement du dialogue sur les principaux enjeux du secteur avec les différents acteurs PTF, société civile, communes

Enfin, la troisième stratégie de communication utilisée pour aborder la question environnementale est le rappel des actions menées au cours de la présidence de Boni Yayi. Des actions menées sont évoquées pour rappeler sa contribution pour l'atteinte des objectifs du développement durable. Ici, en absence d'affrontement de discours sur l'environnement

de la part de l'élite politique béninoise, Boni Yayi préfère revenir sur les actions entreprises par le Bénin entre 2006 et 2016, durant les dix années de sa gouvernance.

Concordancier sur le « climat »

****** *BoniYayi_climat BY06022018**

programmes et projets de développement pour soutenir les efforts du gouvernement dans le domaine de l'environnement et des changements **climatiques** le fonds national pour l'environnement a été transformé en fonds national pour l'environnement et le climat

****** *BoniYayi_climat BY06022018**

dans le domaine de la protection civile face aux conséquences néfastes des changements **climatiques** ayant entraîné l'inondation dans plus de 71 communes sur les 77 que compte le pays le gouvernement avec l'appui des PTF a géré cette catastrophe dont les effets négatifs sont sans précédent

****** *BoniYayi_education BY04122016**

la République du Bénin est consciente que pour la réduction du réchauffement **climatique** dans l'optique d'un accroissement en deçà des 2 degrés la communauté internationale sans exclusion aucune

En résumé, on retient que, sur les médias sociaux, la communication de l'élite politique béninoise autour des questions environnementales est faible par rapport à la pauvreté. Le discours de Patrice Talon sur les enjeux écologiques sont orientés vers les promesses et les engagements internationaux face à la lutte contre le changement climatique. Lionel Zinsou appréhende la question environnementale sous l'angle économique. Son discours compare le modèle des entreprises chinoises aux modèles européens en termes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Sébastien Ajavon, dans son discours, ne se positionne pas par rapport à l'environnement. Chez Boni Yayi, le mot « environnement » renvoie à l'économie et fait référence à l'importance de l'assainissement du monde des affaires dans l'impulsion du développement au Bénin.

Chapitre 7 : Imagerie politique et médias sociaux

Ce chapitre de la thèse analyse et interprète le sens des images utilisées par la classe politique béninoise dans les médias sociaux. D'abord, il est question de définir la notion de l'image en politique, ensuite, de présenter les critères d'analyse retenus pour l'étude, et enfin, de procéder à l'analyse du sens des images collectées sur le compte Facebook et X des acteurs politiques béninois.

7.1. Bref aperçu sur l'image politique

La littérature scientifique ne fait pas l'unanimité sur une définition de l'image. Le défaut de consensus sur le contenu de cette notion ne date pas d'aujourd'hui. Collard, Giannattasio et Melot (1995) font remarquer, il y a trois décennies, que personne n'est capable de fournir une définition consensuelle de l'image qui fasse autorité. En politique, deux acceptions s'opposent dans la définition de l'image. Tandis que la première s'intéresse « à la conception, à la production, à la diffusion et aux effets des divers supports de l'image », la deuxième est orientée vers la « construction des représentations mentale, d'une image de marque, comme celle d'un leader, d'une formation ou d'une idéologie qui ont, chaque fois que le jugement du public est sollicité, leurs supporters, leurs détracteurs et leurs simples spectateurs » (Gourévitch, 2014, p. 9). Cette appréhension de l'image s'inscrit dans la dynamique de l'approche de Barthes (1964, p. 42) qui voit en l'image l'interaction d'une trilogie fondée sur « le message linguistique, l'image dénotée, l'image connotée ». Partant de ce postulant, Gourévitch (2014, p. 9) définit l'image politique comme étant « un manifeste qui comporte une part de figuration, un mode de représentation de figuration, un mode de représentation physique, accompagné ou non de texte ou de son qui peut s'inscrire sur des supports aussi différents que le papier, la pierre, le tissu ou l'écran ». Leclaire (1992), quant à lui, conçoit l'image comme relevant effectivement de la représentation physique et mentale, de la perception d'un objet ou d'un événement, susceptible de subsister à travers l'espace et le temps et d'être recrée par l'évocation. Il en ressort que l'image politique a une dimension interdisciplinaire. Elle couvre aussi bien le domaine de la communication que celui de la psychologie où les représentations mentales jouent un grand rôle. Elle est une mise en scène de soi et constitue un moyen d'affirmer son identité numérique (Merzeau, 2017). Ainsi, la communication par l'image en contexte politique mise sur le désir d'« élaborer, contrôler et imposer aux autres une certaine perception de soi » dans un objectif de reconnaissance

(Merzeau, 2017) et de mobilisation de l'opinion. La communication politique par l'image exige de la méthodologie et une grande rigueur dans sa mise en œuvre. C'est ce que montre Aoudia (2020, p. 108) en insistant sur le fait que « la construction de l'image politique exige du temps, à travers un travail cohérent que fait l'homme politique ou son équipe afin de modeler les messages selon les attentes de la cible ».

Il existe plusieurs types ou supports d'images en communication. Larouche (2014) regroupe les supports en quatre catégories. Il y a les peintures et fresques qui sont une « peinture murale de grandes dimensions » (Rey, 1992, p. 844). Elle vise un but décoratif (Parvulesco, 2020). La deuxième catégorie des types d'image est la caricature. Ce terme « est souvent appliqué sans distinction à la gravure de mœurs, aux cartons, voire aux dessins d'humour en général (Baridon, Guédron, 2015). Dans ce sens, Larouche (2014) précise que le message que véhicule une caricature est teinté des valeurs de son auteur, de sa vision du monde. Il s'imprègne du contexte social et politique.

Les photographies représentent la troisième catégorie des supports iconiques. Elle participe à la construction d'une image de soi et d'une manière de percevoir et de représenter l'autre (Conord, 2007, p. 13). Pour Barthes (*op. cit.*), la photographie peut être perçue comme une certitude d'existence assurée par sa référentialité. Glon (2012) recense deux fonctions de l'image photographique. La première est épistémique et permet d'informer, à cause de son mode de production particulier, ainsi que d'enregistrer le réel. La seconde est esthétique et débouche sur un mode réflexif, au même titre que les arts plastiques. Par sa subtilité et sa spontanéité, Bognoux (2000) relève que la photographie politique est une communication indicielle. De ce point de vue, elle est une mise en scène qui met en avant les éléments comme le lieu (le studio ou un décor naturel), les éléments de décor, les objets et accessoires qui entourent la ou les personne(s) photographiée(s), la lumière, le cadrage, l'accent sur certains aspects de l'image et la profondeur de champ (Larouche, 2014).

Dans les supports de l'image, il y a enfin les affiches, dont l'objectif premier est d'emporter l'adhésion du public. En effet, l'affiche, produite par l'homme politique ou une entreprise ou encore un artiste, est porteuse d'un message de persuasion. Gervereau (2020) explique ce rôle en montrant qu'il consiste à placarder des avis publics. Préli (1971) précise que l'affiche a pour première fonction d'informer, puis de motiver et convaincre. L'auteur montre que l'affichiste use de procédés de persuasion qui vont de l'intimation, à l'attraction surréaliste, au jeu, à la charade, sans compter les ressources rhétoriques puisées dans l'arsenal classique.

Dans le paysage politique, ce côté persuasif est particulièrement présent. En tant qu'outil de « mobilisation politique » (Fouéré, 2016), les affiches en contexte électoral, par exemple, visent, comme les posters publicitaires, à « séduire, exhorter, vendre, éduquer, convaincre, attirer » (Sontag, 1970).

Parmi ces supports d'image, l'étude choisit d'étudier les photographies et les affiches. Ce choix résulte du fait que les acteurs politiques béninois, dans leur communication sur les médias sociaux, ne font recours qu'à ces deux supports.

7.2. Les critères d'analyse de l'image

Partant de l'approche de Barthes (1964), Viallon (2006) élaborent une grille de plusieurs critères pour analyser les images en contexte numérique. Pour le faire, les auteurs ont proposé de commencer la lecture de l'image par une hypothèse et de formuler la première impression qu'elle suscite la vue d'une image. Il s'ensuit la nature du support utilisé, qui consiste à préciser s'il s'agit de l'original de l'image ou une copie ou encore analogique ou numérique. A ce niveau, l'analyse peut aussi nuancer si l'image utilisée est unique ou plurielle ; le support du matériel, la taille de l'image, sa définition sont aussi pris en compte par la nature du support utilisé. Il y a ensuite, le critère de l'émetteur, du récepteur et du contrat de communication qui fonde la diffusion de l'image. Ici, pour l'essentiel, il s'agit d'inscrire le modèle utilisé dans les stratégies « *one to one* », « *one to many* » et « *many to one* ». Ce critère d'analyse tient aussi du lieu, de la temporalité de l'image et du type de contrat. Lochard et Soulages (1998) ont identifié six types de contrat : le contrat d'information, le contrat d'explication, le contrat de divertissement, le contrat d'assistance, le contrat pédagogique et le contrat commercial. Par ailleurs, un autre critère d'analyse s'intéresse, successivement, au champ, hors-champ et au cadre, hors-cadre, à la portion d'espace à la fois en largeur, en hauteur et en profondeur qui est devant l'appareil photo ou la caméra et à l'espace qui n'est pas vu par l'appareil photo et la caméra. En outre, un autre critère d'analyse concerne les plans filmés ainsi que les formats du cadre de l'image. Le critère sur l'échelle des plans analyse la forme sous laquelle se présente l'image. Cordeau (2008) regroupe les formes d'échelle en cinq groupes. Il y a le plan général (PG), le plan moyen (PM), le plan américain (PA), le plan rapproché (PR), le gros plan (GP) et le plan insert (PI). Les angles de prise de vue constituent aussi un critère d'analyse. Ils sont étudiés selon leurs formes : standard, plongée ou contre-plongée. L'analyse de la composition de l'image

constitue un autre critère. A ce niveau, les auteurs suggèrent d'analyser l'image selon qu'elle est perpendiculaire, parallèle à l'action ou multi-focale. L'analyse de la quantité et du type d'informations véhiculées par l'image ainsi que la répartition des informations en avant ou arrière-plan est aussi à considérer. Le mouvement interne réel ou simulé constitue aussi un critère d'analyse de l'image. De même, les couleurs sont aussi à prendre en compte. A ce niveau, on retient de l'approche des auteurs que la dimension physiologique, environnementale et technique peut permettre de déduire le sens d'une image. L'analyse des couleurs débouche sur celle de l'éclairage avec des éventuelles priorités de lecture mises en avant dans l'image. L'analyse des personnages en présence sur l'image constitue un critère fondamental pour la lecture de l'image. Dans ce cadre, outre le regard qui se révèle comme un critère d'analyse significatif, il convient d'étudier les codes cinétiques lents, c'est-à-dire les postures, les attitudes, les mimiques faciales et les gestes. A cela, s'ajoute le code statique, qui concerne essentiellement le style vestimentaire. La proxémique de la réalité et de la représentation, la kinésique, notamment la poignée de main, le montage, peuvent aussi servir de critère d'analyse. D'autres critères d'analyse de l'image concernent le montage, le son, la langue, la relation texte/son-image, les modes de distanciation et le temps de l'histoire ainsi que le temps de la réception. Au terme de l'analyse, les auteurs proposent de faire une synthèse finale qui vise à rassembler tous les résultats et tirer des conclusions afin d'infirmer ou de confirmer les premières impressions.

Par ailleurs, l'outil d'interprétation de l'image élaboré par McCord (2003) Jadoulle, Delwart et Masson (2002) peut permettre de regrouper les critères en quatre catégories. Comme évoqué plus haut, le premier niveau de l'outil est la lecture affective de l'image. Elle est dirigée par trois les questions suivantes : quelles sensations, impressions ou souvenirs l'image provoque-t-elle ? Quelles questions ou hypothèses surgissent en la regardant ? Quelles inférences peut-on en faire ? (Stan et Larouche, 2016, p. 29). La deuxième étape de l'outil consiste à faire une critique externe et interne de l'image. Pour l'essentiel, il faut chercher à identifier l'auteur et son commanditaire, déterminer la nature de la source, c'est-à-dire vérifier si l'image est la version originale et authentique ou une copie reproduite et modifiée. Il y a aussi l'analyse du matériel utilisé et la technique pour repérer la date. A ce niveau, l'outil est orienté aux détails présentés sur l'image afin de déceler des informations relatives aux personnages et aux objets représentés, en suivant le premier plan, le plan moyen et l'arrière-plan de l'image. L'analyse peut chercher à associer ces informations à une époque, à un lieu,

et éventuellement, à une classe sociale. La quatrième et dernière étape de l'outil de lecture consiste à interpréter le sens de l'image.

7.3. L'élite politique béninoise et les stratégies de communication par l'image

Cette section de la thèse fait une analyse des stratégies mises en place par la classe politique béninoise à travers l'image dans les médias sociaux. Il est question de lever un coin de voile sur la manière dont chaque acteur politique essaie de construire une image de lui auprès du public dans les médias sociaux autour des questions relatives à la pauvreté et à l'environnement. Deux critères définissent le choix des images et de la plateforme numérique. En effet, d'une part, puisque Facebook est le réseau social le plus utilisé par l'élite politique au Bénin et que l'usage X (Twitter) est largement minimisé, l'étude a choisi d'analyser les images mises en ligne sur Facebook. Il faut le rappeler, les mêmes images sont publiées sur (X) Twitter. D'autre part, la dimension environnementale étant quasiment absente du discours de l'élite politique béninoise, les images analysées relèvent dans leur grande majorité des discours sur la pauvreté (ODD 1).

7.3.1. Les procédés stratégiques de Patrice Talon

Trois procédés stratégiques sont identifiés dans la communication par l'image mise en œuvre par Patrice Talon sur les médias sociaux. Toutes les classes d'âges ainsi que les groupes socioprofessionnels sont concernés par les stratégies mises en œuvre. Il s'agit de la stratégie de proximité (avec le peuple), la stratégie de crédibilité (auprès des chefs d'Etat et des personnalités publiques des pays étrangers) et la stratégie axée sur les traits physiques (le charisme).

7.3.1.1. La stratégie de proximité

La proximité est un terme polysémique. Il peut faire référence à une réalité d'ordre physique, géographique, morphologique, social et même affinitaire. Le mot « proximité » fait partie du vocabulaire politique ordinaire d'aujourd'hui (LeBart, Lefebvre, 2005). Les auteurs soutiennent que dans le domaine politique, la proximité est un construit social ; elle est une impression produite par les acteurs conduisant avec succès des stratégies de rapprochement. La classe politique béninoise a compris que la proximité est le sésame d'une démocratie de contact susceptible de régénérer le lien représentatif (LeBart et Lefebvre, 2015). Ici, l'objectif visé, à travers la publication des images dans les médias sociaux, est de resserrer les liens

avec le peuple, de construire une image de compassion, de partage de leurs peines et de leurs joies.

En effet, l'étude de cas montre que Patrice Talon a toujours utilisé la stratégie de proximité depuis son accession au pouvoir en 2016. Les images suivantes renseignent sur sa stratégie. Patrice Talon s'éloigne de la gouvernance verticale par la loi (Mékki, 2011) en s'affichant avec le peuple pour construire l'idée d'une société de confiance.

Photo 1 : Patrice Talon en visite de terrain



Source : Page officielle Facebook de Patrice Talon, publiée le 06 février 2020

Cette image de Patrice Talon lors d'une visite dans une unité de production de salades de dérivés de fruits est mise en ligne sur sa page Facebook, le 6 février 2020. Cette descente sur le terrain est un soutien exprimé vis-à-vis des groupes professionnels. La photographie en version numérique représente Patrice Talon, vu de profil, accompagné des cadres de l'usine de production et encadré par des gardes de sécurité rapprochées. Saluant de la main droite des travailleurs de l'usine. Le corps jusqu'au genou est resté dans le champ et dans le cadre de l'image. Trois éléments sont significatifs pour interpréter le sens de cette image. Il y a le

geste de salutation de la main droite qui répond aux acclamations des travailleurs présents sur l'image. On a le sentiment que ces jeunes producteurs d'ananas et de fruitiers se réjouissent de la visite du président Patrice Talon. Le deuxième élément notable est le sourire qu'ils échangent. Cela montre que la joie est matérialisée par le sourire et est partagée d'un côté comme de l'autre. Le style vestimentaire de Patrice Talon cadre très bien avec le contexte. En choisissant de mettre une chemise sous un pantalon, sans une ceinture, Patrice Talon fait le choix de s'afficher comme un jeune. Ce mode vestimentaire est très répandu chez les jeunes du Bénin. Il se dégage alors une proximité de Patrice Talon avec la jeunesse, qu'il connaît bien et avec qui il partage des pratiques sociales.

Par ailleurs, la construction de la proximité de Patrice Talon avec le peuple passe aussi par l'attachement aux femmes. En effet, ces deux photos prises le premier août 2018 et publiées sur sa page Facebook le 2 août 2018 illustrent cet état de chose. Les deux images présentées en contre-temps visent un même objectif, celui de montrer l'amour de Patrice Talon au peuple béninois en général et à la femme en particulier. Le face-à-face mis en lumière dans les photographies exprime le choix d'un mode de gouvernance participatif, qui s'oppose d'emblée à la gouvernance verticale. La communication cherche à montrer un homme politique qui va au contact de son peuple sans crainte, en sécurité et en confiance. Le regard, le sourire, les mots échangés, la joie sur les deux images renseignent sur cette proximité du président avec les femmes.

Photo 2 : Patrice Talon et les femmes à la célébration de l'indépendance du Bénin



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 02 août 2018

L'image d'un chef d'Etat proche des femmes est constamment exprimée dans les photographies de Patrice Talon avec son épouse, Claudine Talon. De nombreux

commentaires des internautes sur la page officielle Facebook font état de ce que Patrice Talon met en valeur la femme béninoise.

En outre, on note que la construction de la proximité de Patrice Talon avec le peuple par l'image se manifeste à travers des pratiques sociales expérimentées lors de la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, sur la photographie suivante, présentée en contre-champ, publiée le 17 décembre 2020 dans le cadre de la tournée nationale de reddition des comptes. Sur la photographie, on découvre Patrice Talon saluant du coude une jeune femme. L'image montre non seulement la détermination du président de la République, qui, malgré les risques de contamination, est allé au contact du peuple dans un contexte de crise sanitaire mondiale. Ne pouvant pas faire usage des mains pour les salutations en respect des gestes barrières, Patrice Talon utilise les coudes pour satisfaire le désir des femmes d'interagir avec lui par les gestes. Les mains restées tendues sur la photographie pourraient être un élément révélateur de la réciprocité de l'attachement de ces femmes vis-à-vis de Patrice Talon.

Photo 3 : Tournée de reddition des comptes



Source : Page officielle Facebook de Patrice Talon, publiée le 17 décembre 2020

Patrice Talon n'hésite pas à miser sur son capital familial pour montrer sa proximité avec le peuple. Dans ce sens, il affiche son couple pour construire, au sein de l'opinion publique, l'image d'une famille unie et son attachement pour la femme.

Photo 4 : Patrice Talon et les femmes à la célébration de l'indépendance du Bénin



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 1^{er} août 2019

Cette photographie met en scène Patrice Talon et son épouse, sous un angle de profil. Publiée le premier août 2019 à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Bénin, elle se présente sous un format vertical, en plan américain (PA). La mise en scène du regard est frappante. On note que les yeux du couple sont figés les uns dans les autres et les mains entrecroisées, toute chose qui laisse croire à l'attachement de Patrice Talon à son épouse. Cette mise en scène semble remporter l'adhésion des ministres et cadres présents dans le champ et le cadre de la photographie, qui admirent du regard le couple. On peut affirmer qu'ils sont sous le charme. L'expression des regards de l'assistance fixés admirablement sur le couple présidentiel en est une preuve tangible.

Cette volonté de construire une image positive auprès de la femme se voit aussi dans la photographie ci-après publiée le 8 mars 2020 à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes. L'image retouchée par un montage est en format

vertical. Vue de face, elle présente le couple présidentiel. Le sourire, la complicité affichée à travers les jeux des bras dessus, bras dessous et surtout l'admiration des personnes en arrière-plan montrent davantage que la stratégie de communication derrière ces images est de renforcer la perception des femmes sur la proximité du président de la République auprès d'elles.

Photo 5 : Patrice Talon et les femmes à la célébration de l'indépendance du Bénin



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 08 mars 2020

De même, on voit Patrice Talon s'afficher avec son épouse sur la photographie suivante prise et publiée le premier août 2018, à l'occasion de la commémoration du 58^e anniversaire de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale. Sur l'image prise en plan rapproché (PR) et en format vertical, on découvre Patrice Talon en pleine discussion avec son épouse. Si l'acte paraît banal à première vue, l'intention de communication derrière cet acte pourrait, cependant, beaucoup signifier. Dans la tradition béninoise, la célébration de la fête d'indépendance fait partie des événements les plus suivis par les populations. D'ailleurs, l'intégralité de l'événement est retransmise, en direct, à la télévision nationale. On peut

considérer que Patrice Talon tente de renforcer l'image du fort lien qu'il a avec son épouse et indirectement de son respect et attachement pour la femme en général. En s'affichant et discutant en public, sans complexe avec son épouse, de toute évidence, la stratégie de communication mise en œuvre est la mise en scène de la proximité.

Photo 6 : Patrice Talon et son épouse



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 1^{er} août 2018

Outre les jeunes et les femmes, Patrice Talon essaie aussi de se montrer proche des autorités traditionnelles, qui sont très respectées et redoutées au Bénin. En le faisant, Patrice Talon renvoie dans l'opinion que sa gouvernance est participative et tient compte de l'avis de tout le monde, surtout celui des autorités morales. Les deux photographiques ci-dessous illustrent si bien la situation.

Photo 7 : Patrice Talon et les rois du Bénin



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 25 août 2018

En effet, les deux photographies sont réalisées et mises en ligne sur Facebook le 25 août 2018. Il s'agit d'une rencontre d'échange du président de la République avec l'ensemble des rois et des têtes couronnées du Bénin dont le principal objet est de faire l'état des lieux de leur organisation interne. Sur la première image présentée en format horizontal, on voit Patrice Talon s'immerger au milieu des rois et têtes couronnées. Cette immersion pourrait s'apparenter à un attachement à ces rois et à leur rôle dans la cité.

Sur la deuxième image, présentée en contre-champ et en format vertical, on découvre Patrice Talon en convivialité avec ses hôtes. Le sourire affiché par ces rois mis en valeur par la technique du contre-champ montre qu'ils sont en symbiose avec le Chef de l'Etat.

En tout état de cause, l'idée renvoyée à toutes les royautes du Bénin et à l'opinion publique est que Patrice Talon aime les rois, il comprend et défend la cause des rois. Il souhaite améliorer leurs conditions de vie et de travail.

A l'analyse, on s'aperçoit que l'image de proximité chez Patrice Talon date de longtemps. C'est une pratique qui est ancrée dans sa communication iconique. Dans les deux photographies ci-après qui datent de 2016 et de 2019, on aperçoit Patrice Talon dans la même posture avec visiblement le même objectif : montrer sa proximité avec le peuple. En effet, sur la première image prise le 18 juin 2019 lors d'une visite de terrain, on voit Patrice Talon échanger un sourire avec des destinataires qui ne sont pas présents dans le champ et le cadre de la photographie. Mais de toute évidence, ce sourire est adressé à une foule de personnes. En acceptant de baisser la vitre de la portière de sa voiture pour échanger avec les populations présentes, malgré son statut de président de la République, il en ressort que Patrice Talon cherche de façon permanente à être proche du peuple. Cette proximité constamment en

construction se confirme dans la deuxième image prise le 24 mai 2016, soit trois ans après la première image. Sur l'image, on voit Patrice Talon répéter pratiquement le même geste. Baisser la vitre du véhicule pour échanger un sourire avec le peuple et le saluer de la main à défaut d'un face-à-face avec les populations.

Photo 8 : Patrice Talon à bord d'un véhicule Photo 9 : Patrice Talon à bord d'un véhicule



Source : page Facebook, publiée le 18 juin 2019 Source : page Facebook, publiée le 24 mai 2016

Le sport peut aussi être un moyen pour construire l'image de proximité. En effet, sur cette image en date du 24 mars 2019, les joueurs et encadreurs de l'équipe nationale de football sont reçus au domicile du président Patrice Talon après leur qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Egypte 2019. Sur cette image prise en contre-champ, deux éléments sont significatifs pour interpréter le sens de la photographie. Il s'agit des personnages, du style vestimentaire et des couleurs. En effet, on découvre Patrice Talon en compagnie de son ministre des Sports et loisirs s'entretenir avec les joueurs et l'encadrement technique. La posture des joueurs en short rouge et tee-shirt blanc est expressive : bras croisés, attention soutenue. On aurait pensé que Patrice Talon leur donnait des cours de stratégies. Aussi, l'air sérieux de l'encadrement technique montre-t-il que le discours de Patrice Talon est très bien suivi. Et pourtant, il n'en est rien. Cette mise en scène est une stratégie pour construire dans l'opinion que le football béninois tient particulièrement à cœur au président de la République. Etant le sport le plus populaire au Bénin, en le faisant, Patrice Talon pourrait gagner la sympathie des supporters qui verront un chef de l'Etat, partageant avec eux la passion pour le football. Il y a enfin la couleur, le jaune. La couleur jaune portée par Patrice Talon, son ministre des Sports et de l'encadrement technique est la couleur de l'équipe nationale de football. Cela renseigne sur la volonté de Patrice Talon de montrer son sentiment d'appartenance au football. Branchet (2004, p. 18) définit le sentiment

d'appartenance comme « la conscience individuelle de partager une (ou plusieurs) identité(s) collective(s) et donc d'appartenir à un (ou plusieurs) groupe(s) de référence dont l'individu a intégré un certain nombre de traits identitaires (valeurs, modèles comportementaux et interprétatifs, emblèmes, imaginaire collectif, savoirs partagés, etc.) ». Il y a aussi le numéro « 10 » et le nom « P. Talon » inscrits sur le maillot. En règle générale, le numéro « 10 » est l'attaquant de l'équipe. C'est à lui que revient la responsabilité d'organiser le jeu de l'équipe. C'est encore lui qui porte l'équipe et marque le plus de buts. Dans ce contexte, il en ressort que Patrice Talon se met dans la peau de l'attaquant de l'équipe. L'objectif serait de montrer son attachement à l'équipe, toute chose qui renforce l'idée de proximité avec le peuple et les catégories socio professionnelles du Bénin.

Photo 10 : L'équipe nationale de football au domicile de Patrice Talon



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 24 mars 2019

Il y a enfin les enfants qui participent aussi à la construction d'une image de proximité avec le peuple. En effet, Patrice Talon ne rate aucune occasion pour s'afficher aux côtés des enfants. Par exemple, sur cette image prise et partagée sur le compte Facebook de Patrice Talon, le 25 décembre 2016, à l'occasion de la célébration de la fête de Noël, on découvre le président de la République au milieu des enfants particulièrement joyeux. Le sens que dégage l'image est celui d'un homme politique qui aime les enfants, un chef de l'Etat proche et qui protège les

enfants. En définitive, il s'agit d'une stratégie de communication visant à montrer la proximité de Patrice Talon avec les enfants du Bénin.

Photo 11 : Patrice Talon aux côtés des enfants à Noël



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 25 décembre 2016

7.3.1.2. La stratégie de crédibilité

Outre la stratégie de proximité, la communication iconique de Patrice Talon est axée sur la stratégie de crédibilité. Quand on évoque la crédibilité, c'est « avant tout une question d'image, d'image du sujet parlant » (Charaudeau, 2015). L'analyse de la page Facebook de Patrice Talon révèle que la politique extérieure ou la diplomatie internationale constitue un moyen pour lui d'exercer sa stratégie d'influence pour crédibiliser sa gouvernance, tant au sein de la sphère politique, économique que sociale (Appel, 2005). Par la même occasion, en s'affichant avec les chefs d'Etat ainsi que des personnalités d'autres pays, Patrice Talon tente de renforcer le champ des représentations du peuple sur ses potentialités à représenter le Bénin sur le plan international, dans l'unique but de réduire la pauvreté et les conditions de vie des citoyens.

En effet, dans les images ci-après, il sera analysé des éléments proxémiques mis en œuvre par Patrice Talon aux côtés chefs d'Etat et des personnalités des pays « amis du Bénin ». Avant de procéder à l'analyse, il convient de définir la notion de la proxémie introduite par le sociologue Hall (1963). Pour lui, la proxémie renvoie aux « distances physiques que nous maintenons entre nous et autrui suivant le type de relation que nous établissons avec lui ». Ces distances en question « vont de la relation intime, avec un contact corps à corps, aux relations publiques et formalisées » (Delamarre, 2014, p. 11).

La photographie ci-après, publiée le 4 octobre 2019, s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail officiel effectué par Patrice Talon à Niamey, avec le président Issoufou Mahamadou de la République du Niger, pour faire un point sur la mise en œuvre du projet de pipeline reliant le Bénin et le Niger. On découvre deux chefs d'Etat très proches l'un de l'autre marchant sur un tapis rouge. Dans le champ et le cadre de l'image présentée en plan rapproché (PR) et en format horizontal, on voit les gardes du corps et des collaborateurs des deux hommes d'Etats. La distance rapprochée entre les deux personnalités et le mouvement des mains font penser à deux amis qui s'apprécient. Au lieu du caractère formel et protocolaire d'une visite de travail entre deux chefs d'Etat, respectant des règles et des formalités diplomatiques, cette image montre plutôt l'amitié et l'intimité entre Patrice Talon et Issoufou Mahamadou. En choisissant de publier cette photographie sur sa page Facebook, Patrice Talon fait le choix de construire dans l'opinion l'idée selon laquelle sa politique et son mode de gouvernance sont acceptés et appréciés par le Niger.

Photo 12 : Visite de travail entre Patrice Talon et Issoufou Mahamadou



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 4 octobre 2019

Le mouvement proxémique met en exergue l'enjeu de relation (di Bosco, 2021). La stratégie axée sur l'occupation de l'espace et l'image externe du corps « apparaît comme un médiateur du lien social » (Joddelet et Paredes, 2010). Ce qui est construit ici, ce sont les normes sociales de présentation et l'intention de gagner pour se crédibiliser. Cette mise en scène est encore plus visible dans l'image suivante entre Patrice Talon et Macky Sall, le président de la République du Sénégal. La photographie, prise au palais présidentiel de Dakar, est publiée sur la page Facebook de Patrice Talon le 2 octobre 2020. Sur cette image dont la beauté du paysage et de la verdure est mise en valeur, on découvre non pas deux chefs d'Etat en exercice, mais plutôt deux amis, deux frères, qui se retrouvent pour passer un moment d'intimité et de fraternité. Cette interprétation est d'autant plus vraie que dans le texte qui accompagne l'image, Patrice Talon remercie son « frère et ami, le président Macky SALL ».

Photo 13 : Patrice Talon et Macky Sall



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 2 octobre 2020

De même, la crédibilité de l'image de soi, axée sur la politique extérieure, s'illustre aussi à travers la relation entre Patrice Talon et Marc Christian Kaboré, l'ancien président du Burkina Faso, déchu par un coup d'Etat militaire en le 23 janvier 2022. L'image ci-après, entre les deux hommes d'Etat est mise en ligne le lundi 9 octobre 2017, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié effectuée par Patrice Talon au Burkina Faso. La distanciation, les gestes et le sourire observés sur l'image sont des éléments qui pourraient permettre de comprendre comment la crédibilité est construite. En effet, sur l'image en format horizontal et en plan rapproché, on aperçoit les deux chefs d'Etat assis autour d'une table à manger sur laquelle sont posés des assiettes, de la nourriture et des verres. Les deux hommes soulèvent leurs verres et trinquent « l'amitié » entre eux, d'une part, et entre le Bénin et le Burkina Faso d'autre part. En choisissant de publier cette image sur sa page Facebook, il en ressort la volonté de Patrice Talon de montrer ses bons rapports avec les chefs d'Etat des pays frères du Bénin.

Photo 14 : Patrice Talon et l'ancien président du Burkina Faso



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 09 octobre 2017

La stratégie de crédibilité de Patrice Talon est aussi mise en œuvre avec de nombreux autres chefs d'Etat ainsi que des personnalités. L'étude a pris en compte les images de quelques-unes de ces autres personnalités en question. En effet, il s'agit du feu, Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud d'Arabie saoudite, à l'occasion du Sommet islamo-arabo-américain sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme le samedi 20 mai 2017 à Riyad. Il y a aussi Kersti Kaljulaid, la présidente de la République d'Estonie, le 6 décembre 2018, lors de sa visite officielle au Bénin. Il y a, par ailleurs, le président de la République fédérale du Nigéria, Muhammadu Buhari, le 23 octobre 2018, lors de la cérémonie d'inauguration du poste de contrôle Juxtaposé de Sèmè-Kraké à la frontière entre le Nigéria et le Bénin. En outre, il y a Gianni Infantino, le président du comité exécutif de la FIFA, le 10 janvier 2019, lors de sa visite de travail avec les instances du football béninois au Bénin.

Photo 15 : Patrice Talon et Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 20 mai 2017

Photo 16 : Patrice Talon et Kersti Kaljulaid



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 6 décembre 2018

Photo 17 : Patrice Talon et Muhammadu Buhari



Photo 18 : Patrice Talon et Gianni Infantino



On constate que la stratégie de crédibilité est essentiellement axée sur la communauté internationale. Face aux autorités politico-administratives locales, Patrice Talon, dans ses sorties publiques, ne se sent pas obligé de s'afficher comme il le fait avec des personnalités étrangères. Les gestes, la proxémie, le sourire et la posture de Patrice Talon changent radicalement. Les trois photographies ci-après le montrent si bien. Successivement, la première image est publiée le 5 décembre 2020 et s'inscrit dans le cadre de la tournée

présidentielle de reddition de comptes dans les communes. Sur l'image, Patrice Talon s'affiche avec le maire de la ville de Porto-Novo, la capitale politique du Bénin. La date de la deuxième image remonte au 25 février 2019. Il s'agit d'une rencontre d'échange du président Patrice Talon avec les forces de l'opposition. Sur l'image, on voit une poignée de main de Patrice Talon et Candide Azannaï, son ancien allié, ancien ministre de la Défense nationale, devenu opposant politique. La troisième image date du 5 mai 2017. Elle s'inscrit dans le cadre d'une rencontre d'échanges du président Patrice Talon avec les maires, élus communaux et municipaux. On voit, sur l'image, une poignée de main entre Patrice Talon et Goerges Bada, un ancien maire.

A l'analyse, on s'aperçoit qu'à aucun moment Patrice Talon n'a eu le besoin de la stratégie de crédibilité décrite plus haut. Une poignée de main, un léger sourire, une distanciation remarquable, les photographies montrent le respect hiérarchique.

Photo 19 : Patrice Talon et le maire de la ville de Porto-Novo



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée 5 décembre 2020

Photo 20 : Patrice Talon et l'opposant Candide Azannaï



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée 25 février 2027

Photo 21 : Patrice Talon et le maire de la commune d'Abomey-Calavi



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée 5 mai 2017

En définitive, on constate que Patrice Talon, dès 2017, soit un an après son accession au pouvoir, a mis la politique extérieure à profit pour construire une image positive sur sa

crédibilité auprès des chefs d'Etat et autres personnalités. Après la stratégie de proximité avec le peuple et la stratégie de crédibilité auprès des chefs d'Etat et personnalités des pays extérieurs, la communication iconique de Patrice Talon est aussi axée sur la construction de l'image, de l'image de soi, l'image d'un homme politique charismatique et rigoureux, capable de diriger le Bénin.

7.3.1.3. La stratégie axée sur le charisme

Weber (1971) en abordant l'organisation et la gouvernance des sociétés, a identifié le charisme comme un élément fondamental pour comprendre les systèmes politiques. Il définit le charisme par : « la qualité extraordinaire d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ». Trois éléments permettent d'analyser le charisme d'une personne. Il s'agit de la source, de la manifestation et de l'interaction. En effet, pour ce qui est de la source, Weber (1971, p. 322) prétend que « tout charisme est apparenté aux pouvoirs religieux et à une grâce divine ». Et à Charaudeau (2015) de conclure qu'il y a donc « dans le charisme, quelque chose de *mystérieux*, de magique, qui provient d'une source invisible ». Pour ce qui est de la manifestation du charisme, Charaudeau (*op. cit.*) montre qu'il est lié au corps. Selon lui, si le leader charismatique est investi d'une grâce (divine ou païenne), il faut que sa personnalité irradie cette grâce pour que s'exerce une fascination. Quant à l'interaction, il résulte d'un jeu de communication entre « les images et les regards qui entrent en résonance et se font écho ».

Baudrillard (1979) a analysé le charisme dans le domaine politique. Pour lui, dans ce contexte, deux types de discours caractérisent la parole de l'homme politique. Il s'agit du discours à forte teneur symbolique et du discours de fermeté pragmatique. Pour l'essentiel, il est important que le discours du leader politique soit axé sur des valeurs dans lesquelles le peuple pourra se mirer et projeter l'assurance d'une meilleure condition de vie de la communauté. Dans le même temps que l'homme politique met en avant des valeurs dans son discours, il devra aussi faire manifester la prestance pour construire dans l'opinion qu'il est la seule personne habileté à résoudre les problèmes du peuple pour un meilleur « vivre-ensemble ». C'est la dualité de la personnalité du leader politique qui fait de lui un chef mystérieux pour le peuple. Weber (1995) le précise en termes :

« La croyance en la qualité extraordinaire [...] d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins, en dehors de la vie quotidienne, inaccessible au commun des mortels ; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple, et en conséquence considéré comme un chef » (Weber, 1995, p. 320).

L'esthétique et la beauté représentent le premier élément exploité par Patrice Talon dans la mise en œuvre de son charisme. En général, les hommes politiques communiquent fort bien avec cette technique. Hourmant (2021, p. 2) va jusqu'à affirmer que « la beauté est devenue vecteur de salut et de succès politique ». Elle est aussi la résultante d'une loterie génétique et héréditaire (Radman et Carton, 2011). A cet effet, les détenteurs de l'excellence esthétique détiennent une incontestable plus-value sur le marché de l'offre politique. Le capital esthétique relève du divin, car la beauté physique est « inégalement » distribuée au sein de la société.

Dans l'analyse du capital esthétique de Patrice Talon, ce qui intéresse, ce ne sont pas les traits néoténiques qui mettent l'accent sur le nez, les yeux, les pommettes, la bouche (Agnoletti, 2017), mais plutôt la silhouette, la morphologie, l'âge et l'allure, la taille, la démarche, le style vestimentaire (Millet, 2022).

En effet, sur l'image suivante en plan américain (PA) et en format vertical, publiée le premier août 2020, à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Bénin, on se rend compte que le côté esthétique est particulièrement mis en lumière. Outre la beauté du paysage renforcée par la verdure, on voit un alignement ordonné et méticuleux des hommes de l'armée. Ce qui frappe le plus sur l'image, c'est l'apparence physique de Patrice Talon. La sveltesse de sa silhouette met en valeur le costume bleu sombre sorti d'une chemise blanche et d'une cravate bleue. Ce choix est à dessein, quand on sait que le costume bleu sombre laisse voir la stature et le sérieux (Khamissy, 2010). Le style vestimentaire, l'allure, la posture associée aux lunettes de soleil donnent à Patrice Talon un air de jeune malgré ses 64 ans révolus. Il apparaît sur la photographie, comme un chef d'Etat charismatique que le Bénin n'ait jamais connu. Il est doté de traits physiques qui font penser qu'il est le plus esthétique des présidents de la République du Bénin depuis les indépendances à nos jours. Cette appréhension domine dans les commentaires des *followers* sur cette photographie de Patrice Talon. A cet effet, on relève des commentaires comme « notre mannequin national » ; « l'homme de la situation », « le plus beau des présidents », « quelle classe ! », « l'homme qu'il faut pour le Bénin », etc.

Photo 22 : Patrice Talon à la commémoration de la fête l'indépendance



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 1^{er} août 2020

De même, les photographies publiées sur la page Facebook de Patrice Talon le 21 décembre 2019 dans le cadre du 56^e sommet ordinaire de la CEDEAO à *Abuja* (Nigeria) renferment des connotations esthétiques. Sur l'image prise en plan américain (PA) et en format vertical, Patrice Talon apparaît aux côtés de son ministre des Affaires étrangères ainsi que des autorités nigérianes, qui lui ont réservé un accueil digne de son rang de chef d'Etat à sa descente d'avion. Quant à Patrice Talon, on relève des traits esthétiques sur sa silhouette, sa morphologie, sa posture et son style vestimentaire. En effet, le costume bleu sombre, la cravate noire, la chemise blanche, des lunettes de soleil, le visage sérieux, la posture imposante du « chef », tout semble montrer sur l'image que Patrice Talon met fortement en exergue son capital esthétique.

Photo 23 : Patrice Talon au 56^e sommet de la CEDEAO



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 21 décembre 2019

Il est indéniable que la force des apparences est une part de la force des gouvernants (Balandier, 2006). Il faut le dire, le fait de marcher avec assurance participe à la construction de l'image, de la confiance en soi et de l'estime de soi. L'homme politique est davantage charismatique quand il se dresse fièrement et marche avec fierté, en étant stable sur ses jambes d'un pas déterminé. A cet effet, Barrier (2019) trouve que « les sujets caractérisés par de grandes enjambées, d'amples balancements et une attaque résolue du pied sur le sol seraient plus dominants ».

A l'analyse des images, on se rend compte que l'image de la confiance en soi et de l'assurance se manifeste aussi chez Patrice Talon à travers sa façon de poser les pas et de marcher. Il soigne particulièrement sa démarche lors de ses sorties officielles. Sur l'image suivante, publiée le 3 août 2020 dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance, chaque geste de Patrice Talon est exécuté avec soin. L'image, en plan standard et en format vertical, affiche Patrice Talon, marché sur un tapis. En compagnie de son garde du corps et d'un élu municipal, il se dirige vers son siège pour assister aux manifestations officielles marquant la célébration de la fête de l'indépendance.

Outre le capital esthétique à travers le style vestimentaire évoqué plus haut, on relève dans sa démarche, les traits de domination et de confiance en soi, abordés par Barrier (2019). « Grandes enjambées », « amples balancements », « attaque résolue du pied sur le sol », « posture corporelle droite », la photographie donne l'impression d'un homme politique confiant et posé. Ces deux qualificatifs sont largement revenus dans les commentaires des internautes, qui se disent être doublement fascinés par l'esthétique et le charisme de Patrice Talon.

Photo 24 : Patrice Talon lors du 60^e anniversaire de l'indépendance du Bénin



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 03 août 2020

Dans la photographie suivante, la mise en scène de la démarche est d'autant plus remarquable que Patrice Talon y met une attention soutenue. L'image est publiée sur la page Facebook de Patrice Talon le 6 mai 2017 à la suite d'une rencontre d'échanges avec les maires, élus communaux et municipaux à la Présidence de la République. La photographie se présente en plan standard et en format vertical. Elle représente Patrice Talon qui marche seule pour se rendre à la salle de la rencontre. On peut dénoter de l'image que Patrice Talon pose « majestueusement » de « Grandes enjambées » au sol. On peut aussi noter l'effort qu'il fait de garder une « posture corporelle droite ». Le regard figé au sol démontre que Patrice Talon surveille chaque pas qu'il pose. Quand on observe le sourire de Patrice Talon sur la

photographie, on comprend qu'il est conscient de la mise en scène de la démarche au point qu'il en sourit. Il en ressort que sa démarche est appliquée à des fins de communication. Il met en scène l'art de marcher avec pour intention de mettre en valeur son capital esthétique et son charisme afin de séduire la population en général et plus particulièrement les internautes.

Photo 25 : Patrice Talon lors d'une rencontre avec des élus



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 06 mai 2017

Un autre trait du charisme chez Patrice Talon est la construction de l'image d'un chef d'Etat actif et rigoureux à travers l'expression faciale et émotionnelle. Pour Gil (2009), l'expression faciale est « considérée comme le canal majeur de communication émotionnelle tout simplement parce que le visage est une source considérable de « contact » avec autrui. Nadel

(2019) quant à lui, relève qu'elle joue un rôle important dans « l'interaction sociale ainsi que dans le ressenti de ses propres émotions et de celles des autres ».

Ainsi, dans la mise en scène de l'expression faciale émotionnelle chez Patrice Talon, on note la colère et l'indignation. En effet, face à des ministres, à des rencontres ou même lors des meetings politiques, Patrice Talon n'hésite pas à montrer sa colère contre certains maux qu'il juge constitués un frein pour la mise en œuvre de son projet politique. A titre illustratif, la photographie suivante publiée le 26 juin 2019 en dit long. L'image, prise en plan standard et format vertical, s'inscrit dans le cadre d'une visite du chef de l'Etat sur le site de regroupement du pèlerinage à la Mecque afin de constater les travaux de finition de l'ouvrage. Patrice Talon constate que le niveau d'avancement des travaux n'est pas très satisfaisant, ce qui pourrait constituer un handicap à son action de mettre à la disposition de ses « frères et sœurs » de la communauté musulmane cet édifice et par ricochet leur montrer sa solidarité et sa proximité. L'expression du visage sec et la mine fermée montrent une certaine colère du président de la République. Dès lors, on comprend la posture de son ministre des Travaux publics et celle du ministre du Cadre de vie qui reçoivent avec attention des consignes de Patrice Talon pour faire avancer les travaux.

Photo 26 : Patrice Talon aux côtés des ministres des élus



Source : page officielle Facebook de Talon, publiée le 26 juin 2019

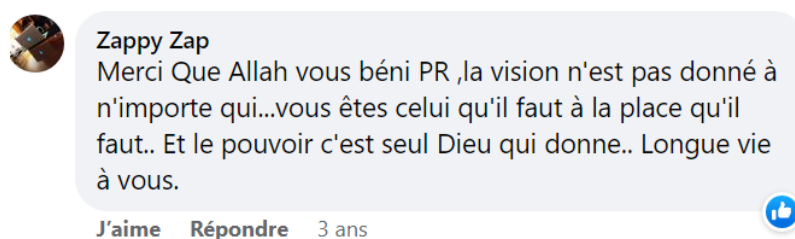
Cette stratégie de communication de Patrice Talon semble recevoir l'assentiment des *followers*. Comme le montrent les captures d'écran ci-après, on note que dans les commentaires, des internautes ont apprécié l'hyperactivité du chef de l'Etat, d'autres ont vu en Patrice Talon l'homme providentiel pour le Bénin.

Capture d'écran 35 : Commentaires des internautes



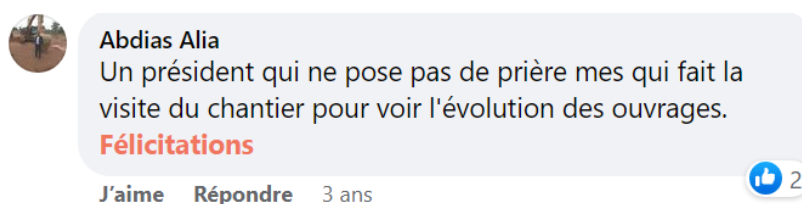
Source : page officielle Facebook de Talon (capture d'écran du 13/05/2022)

Capture d'écran 36 : Commentaires des internautes



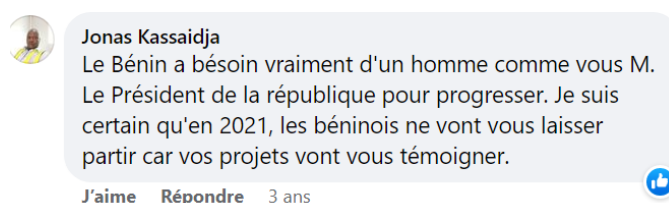
Source : page officielle Facebook de Talon (capture d'écran du 13/05/2022)

Capture d'écran 37 : Commentaires des internautes



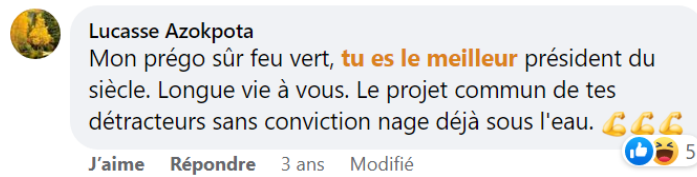
Source : page officielle Facebook de Talon (capture d'écran du 13/05/2022)

Capture d'écran 36 : Commentaires des internautes



Source : page officielle Facebook de Talon (capture d'écran du 13/05/2022)

Capture d'écran 37 : Commentaires des internautes



Source : page officielle Facebook de Talon (capture d'écran du 13/05/2022)

7.3.2. Les procédés stratégiques de Lionel Zinsou

Bien que les images soient moins abondantes sur les médias sociaux, Lionel Zinsou essaie aussi de passer par des photographies pour établir le contact et chercher l'adhésion des citoyens à son projet politique. Sur le réseau social Facebook et dans une moindre mesure sur X (Twitter), deux stratégies sont identifiées dans la mise en œuvre de sa communication. Il s'agit de la construction d'une identité sociale collective basée sur le style vestimentaire et l'appartenance religieuse.

7.3.2.1. La construction d'une identité sociale collective

Dans un premier temps, la stratégie de communication de Lionel Zinsou par l'image est basée sur l'appartenance sociale. Dans sa stratégie, Lionel Zinsou joue sur l'identité sociale collective, telle que développée par Leroy (1998). En effet, l'identité sociale collective fait appel à la notion de groupes, aux traits et aux similitudes partagées par les individus qui forment ces groupes. Pour Deschamps et Devos (1999, p. 151), le concept renvoie « au fait que l'individu se perçoit comme semblable aux autres de même appartenance, mais aussi à une différence, à une spécificité de ce « nous » par rapport aux membres d'autres groupes ou catégories ». Il en ressort que les individus adaptent leurs identités en tenant compte de l'image des autres personnes du groupe (Baudry et Juchs, 2007).

Pour mieux cerner la stratégie de communication de Lionel Zinsou, il faut considérer l'identité sociale dans son acception politique. En effet, Marion (2009) montre que dans le domaine politique, l'identité va ériger une frontière entre ceux qui partagent une même culture, une même histoire, au sein d'un même territoire, et ceux qui sont étrangers à ce dernier. Lionel Zinsou a bien compris que l'identité sociale peut être une arme pour son projet politique. Il apparaît utile de rappeler que Lionel Zinsou est né en France d'un père originaire du Bénin et d'une mère française. Depuis sa naissance, il a toujours vécu en France. S'il faut reconnaître que Lionel Zinsou a une très grande renommée dans le domaine de

l'économie bancaire, il faut souligner qu'il est très peu connu sur l'échiquier politique béninois jusqu'en juin 2015 où il est nommé Premier ministre du Bénin¹³⁸. Dès lors, beaucoup de Béninois découvrent pour la première fois à la tête de la primature Lionel Zinsou, un Métis, un « homme à la peau blanche ». Des polémiques sur l'identité sociale de Lionel Zinsou naissent à la suite de cette nomination. Sur les réseaux sociaux numériques, pendant que certains internautes voient un « premier ministre français », d'autres soutiennent qu'il est de nationalité béninoise. La polémique va devenir plus insistante en novembre 2015, quand le parti les « Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE) », parti au pouvoir, le désigne comme candidat à l'élection présidentielle de 2016¹³⁹.

Dès lors, la bataille de la communication a commencé dans les arènes politiques. Du côté de la majorité présidentielle, il faut montrer, par tous les moyens, que Lionel Zinsou a beau être un homme à la peau blanche, il est non seulement de nationalité béninoise, mais aussi, il partage toutes les valeurs de la culture béninoise. Le besoin de construire une image axée sur l'identité sociale devient un enjeu majeur. Lionel Zinsou ne parle avec aisance aucune langue béninoise, il choisit alors de construire son identité sociale à travers le style vestimentaire. Dès lors, on constate que sur toutes les images qui illustrent ces publications sur Facebook, entre 2016 et 2020, Lionel Zinsou se présente dans un style vestimentaire, exclusivement, issu de la tradition béninoise. Les images ci-après montrent cette volonté affichée de Lionel Zinsou de construire l'identité sociale à travers le style vestimentaire auprès des internautes.

¹³⁸« Bénin : Lionel Zinsou nommé premier ministre, Abiola vice-premier ministre » [archive], lanouvelletribune.info, 18 juin 2015, consulté le 26 juin 2022.

¹³⁹« Bénin : le Premier ministre Lionel Zinsou désigné candidat à la présidentielle par le parti au pouvoir », Jeune Afrique, 27 novembre 2015 (consulté le 26 juin 2022).

Photo 27 : Lionel Zinsou souhaitant les vœux de nouvel An aux Béninois



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 31 décembre 2019

Cette photographie en plan rapproché (PR) et en format vertical, sur laquelle Lionel Zinsou apparaît seul, est publiée le 31 décembre 2019 sur sa page Facebook. Un message linguistique accompagne l'image dans laquelle il formule des vœux de Nouvel An et de bien-être social au peuple béninois. Ce qui pourrait retenir l'attention à la vue de l'image est la chemise. En effet, ce modèle de chemise est très prisé par les Béninois. Il s'agit d'un style assez connu qui consiste à coudre une chemise moderne, mais en y introduisant un autre coupon de tissu. En choisissant de porter une telle chemise, Lionel Zinsou veut montrer son appartenance à la société béninoise. Dans un contexte où la quasi-totalité des citoyens béninois préfèrent porter des habits cousus en pagnes traditionnels, Lionel Zinsou se voit contraint d'aller dans la même direction pour susciter plus d'adhésion à son offre politique. D'autres images du même genre, qui tentent de renforcer la représentation des citoyens sur l'identité de Lionel Zinsou sont sélectionnées et présentées ci-dessous.

Photo 28 : Lionel Zinsou en boubou béninois



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 12 juillet 2019

La construction de l'identité sociale s'observe sur cette photographie prise en plan américain et en format vertical. L'image, en date du 19 juillet 2019, illustre une publication de Lionel Zinsou sur l'actualité politique béninoise, dans laquelle il demande aux acteurs politiques de prioriser la paix et l'unité nationale. Sur l'image, on découvre Lionel Zinsou en « boubou », un style vestimentaire classique au Bénin. En effet, ce type de boubou est porté par tous les Béninois sans exception ethnique. En matière de style vestimentaire, le boubou, aussi appelé *bomba*, fait partie des habits les plus portés et indémodables dans le pays. Il serait alors inconvenable de vouloir briguer la magistrature suprême au Bénin sans montrer, de façon explicite, qu'on partage cette habitude vestimentaire avec le peuple. Lionel Zinsou, semble avoir si bien internalisé ce principe. On le constate encore à travers l'image ci-après.

Photo 29 : Lionel Zinsou en complet boubou béninois



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 2 mai 2019

Cette photographie prise en plan rapproché (PR) et en format vertical est publiée le 2 mai 2019 pour illustrer une publication de Lionel Zinsou sur Facebook dans laquelle, il exhorte les acteurs politiques béninois à prioriser le dialogue que la violence. Sur l'image, on découvre Lionel Zinsou dans une tenue boubou béninoise assortie de chapeau. Ce chapeau est fait pour accompagner l'habit. Dans la conception collective béninoise, ce chapeau anobli et force le respect. Ainsi, dans un tel accoutrement, il serait aisé de convaincre, si besoin en est, que Lionel Zinsou partage les valeurs culturelles des Béninois et qu'il est digne d'être élu à la magistrature suprême.

Il faut préciser que durant tout le quinquennat allant de 2016 à 2020, la construction identitaire axée sur le style vestimentaire est systématiquement utilisée dans toutes les publications de Lionel Zinsou sur Facebook. Cette stratégie de communication mise en œuvre est fixe et s'étend de façon constante dans le temps. Comme on peut le constater sur l'image

ci-après, depuis 2016, le style vestimentaire était déjà mis au service de la communication par l'image de Lionel Zinsou.

Photo 30 : Lionel Zinsou en complet boubou béninois



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 21 mars 2016

L'image présente Lionel Zinsou en plan rapproché et en format vertical. Elle est publiée le 21 mars 2016 sur Facebook dans un contexte où Lionel Zinsou prend la parole pour reconnaître la victoire de Patrice Talon, à l'issue de second tour de l'élection présidentielle du dimanche 20 mars, avant même l'annonce officielle des premières tendances par la Commission électorale nationale autonome (CENA).¹⁴⁰

7.3.2.2. La stratégie axée sur l'appartenance religieuse

Outre la stratégie de construction identitaire axée sur le style vestimentaire, Lionel Zinsou fait aussi usage, à travers l'image, du sentiment d'appartenance basé sur la religion. Pour Escarpi (1992, p. 21), l'appartenance est « une fonction directe de la nature des communications à l'intérieur du groupe et donc des dimensions et de ses structures ». La stratégie d'appartenance en communication politique est une pratique très répandue au Bénin, un pays laïc, dans lequel les groupes religieux représentent une partie non moins importante de la population. Au Bénin comme dans d'autres pays du monde, les compétitions

¹⁴⁰Bénin : pourquoi Lionel Zinsou a perdu (lemonde.fr)

électorales constituent pour ces groupes des moments privilégiés de peser de leur poids dans le choix des gouvernants. Catholiques, protestants, évangéliques, musulmans et adeptes de religions endogènes s'investissent dans la bataille pour le choix des systèmes et projets politiques. Le cas béninois n'est pas un cas isolé dans l'actualité politique mondiale. Gomes (2005), abordant l'expérience brésilienne, fait remarquer l'existence d'une forte récupération politique de l'appartenance religieuse, surtout de l'appartenance aux Églises évangéliques, puisque leur influence sur les fidèles est plus efficace. Dans le cas d'espèce, Lionel Zinsou n'hésite pas à s'afficher sur Facebook, avec différents groupes religieux, avec pour objectif de montrer son appartenance et son respect des valeurs religieuses et spirituelles prônées dans ces groupes. Les deux images ci-après illustrent cet état de chose.

Photo 31 : Lionel Zinsou aux côtés d'un roi béninois



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 21 février 2016

Sur cette photo publiée le 21 février 2016 en plan américain (PA), on voit Lionel Zinsou saluant avec déférence un roi béninois. Dans le message linguistique qui accompagne, Lionel Zinsou martèle qu'il est « venu recevoir la bénédiction de l'ensemble des fils Aïzô et du Roi d'Abomey-Calavi ». Quand on sait que la commune d'Abomey-Calavi est la deuxième

commune la plus peuplée du Bénin¹⁴¹, on comprend l'importance que revêt cette stratégie mise en place par Lionel Zinsou. En s'affichant publiquement et sans complexe avec les dignitaires des religions endogènes de cette commune, des citoyens adeptes de ces religions, présents sur les médias sociaux, peuvent s'identifier à travers l'offre politique proposée par Lionel Zinsou. Il en est de même sur l'image ci-après avec les musulmans.

Photo 32 : Lionel Zinsou aux côtés des musulmans



Source : page officielle Facebook de Lionel Zinsou, publiée le 20 février 2016

L'image est en plan standard (PS) et en format vertical. Elle est mise en ligne le 20 février 2016. On y voit Lionel Zinsou implorer *Allah* au milieu des musulmans. La mise en scène de la posture est assez frappante. Assis en tailleur, les deux mains ouvertes, demandant la clémence divine, Lionel Zinsou se présente en parfait musulman. Et pourtant, on sait qu'il n'est pas de la religion musulmane. Mais il essaie de montrer, par cette image, qu'il maîtrise très bien comment se tenir pour faire la prière musulmane. On peut aussi remarquer que sa présence suscite l'admiration des personnes présentes sur l'image. Pendant que certains affichent un regard plein de contemplation, d'autres n'hésitent pas à le photographier pour immortaliser ce moment de prière.

¹⁴¹ABOMEY-CALAVI | ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Comme c'est le cas avec les dignitaires des religions traditionnelles, la religion musulmane n'est pas aussi laissée en rade dans la communication par l'image mise en œuvre par Lionel Zinsou sur les médias sociaux.

7.3.3. Les procédés stratégiques de Sébastien Ajavon

Entre 2016 et 2020, la communication par l'image utilisée par Sébastien Ajavon est essentiellement caractérisée par une stratégie de la construction d'une image de soi : l'image du « je ». En effet, pour illustrer son discours dans les différents médias sociaux et plus spécifiquement sur Facebook, Sébastien Ajavon place sa personnalité au cœur de son imagerie politique. Il apparaît très rarement aux côtés des citoyens ou des personnalités publiques internationales.

7.3.3.1. L'image du « je » chez Sébastien Ajavon

En début de mandat du président Patrice Talon, en 2016, Sébastien Ajavon s'est affiché comme un soutien et un partenaire politique au président de la République. Son discours était caractérisé par un appel à l'unité d'action autour du gouvernement. Dans la quasi-totalité des images qui accompagnent son discours, Sébastien Ajavon apparaît seul sur les images montrant les traits distinctifs de l'image du « je, émetteur » présentée par Gourévitch (1998).

Photo 33 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon



Dans cette photo de couverture Facebook, Sébastien Ajavon apparaît seul. On y voit le haut de son boubou traditionnel assorti du chapeau qui va avec. Tous les éléments de l'image concourent à la mise en valeur de la personnalité de Sébastien Ajavon. En effet, la couleur bleue, bien qu'étant la couleur de son parti politique, est utilisée, ici, pour harmoniser avec la couleur bleue de l'habit. L'effet recherché est l'esthétique pour renforcer le charisme de Sébastien Ajavon dans la représentation collective du peuple. Mieux, le message linguistique : « Nous réussirons ensemble ! » contraste avec la synergie et l'unité d'action de l'image. Sébastien Ajavon essaie de mobiliser toutes les forces politiques et sociales pour la réussite du mandat présidentiel de Patrice Talon. Mais dans cet environnement d'union nationale et d'unité d'action, il choisit d'apparaître tout seul sur l'image. Il aurait peut-être fallu solliciter la présence d'autres acteurs, soutien de Patrice Talon, pour insister sur cette unité d'action. En s'affichant seul, il en ressort que ce qui est mis en valeur, ce n'est pas le collectif, mais l'image personnelle et la personnalité intrinsèque de Sébastien Ajavon.

L'image suivante illustre davantage cet aspect de la communication politique par l'image mise en place par Sébastien Ajavon.

Photo 34 : Soutien à Patrice Talon



Sur l'image, si le message d'union des forces vives autour de Patrice Talon est manifeste à travers le message linguistique, la mise en scène du langage corporel de Sébastien Ajavon, digne d'une affiche politique, renseigne sur son objectif de mettre sa personnalité, au centre de la lecture de l'image. Chemise, veste, cravate, montre au poignet, tout concourt à valoriser Sébastien Ajavon comme si la compétition électorale était encore ouverte. Et pourtant, le 29 avril 2016, date de la mise en ligne de cette photo de couverture, Patrice Talon a été élu président de la République, il y a seulement une vingtaine de jours. Il en ressort que derrière le soutien affiché de Sébastien Ajavon au président Patrice Talon, la construction d'une image de marque reste l'objectif majeur de sa communication.

7.3.3.2. L'image du « je émetteur » et du « tu récepteur »

Par ailleurs, l'analyse a montré que le discours de soutien affiché par Sébastien Ajavon en début d'année 2016 a très vite changé en un discours très acerbe et critique. Dès lors, l'imagerie politique utilisée par Sébastien Ajavon sollicite accessoirement la présence du peuple, mais avec une très grande place accordée à la construction de l'image personnelle. On peut le constater à travers la photo de couverture ci-après.

Photo 35 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon



Sébastien Ajavon a changé sa photo de couverture.

15 juin 2018 · 🌐



Engagé avec VOUS, pour un Bénin prospère, juste et solidaire !



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 15 juin 2016

Dans un style d'affiche politique, le message linguistique qui accompagne l'image est sans équivoque. Sébastien Ajavon est résolument « engagé avec vous ». Mais ici, le visage des militants présents sur l'image est flouté et mis en retrait au profit de celui de Sébastien Ajavon, qui apparaît en leader, en défenseur du peuple. Mieux, sur la photo, en plus des « traits distinctifs de la respectabilité », Sébastien Ajavon rajoute son compte X, précédemment Twitter ainsi que l'adresse de son site Web. Tous ces éléments relèvent des traits personnels de l'acteur politique.

Cette mise en valeur de l'image va continuer, année après année, dans toutes les publications de Sébastien Ajavon sur Facebook jusqu'en 2020, comme on peut le voir dans les images ci-après.

Photo 36 : Photo de couverture de profil de Sébastien Ajavon



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 7 novembre 2017

Photo 37 : Critique de la gouvernance



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 29 mars 2018

Photo 38 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 25 janvier 2018

Photo 39 : Photo de couverture de Sébastien Ajavon



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 8 février 2019

Photo 40 : Critique de la gouvernance politique



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 19 février 2020

La communication politique par l'image mise en œuvre par Sébastien Ajavon n'intègre pas, de facto, la présence physique du destinataire. Comme on a pu le voir avec les images analysées plus haut, c'est en priorité la personnalité de Sébastien Ajavon qui est mise en avant dans les images. Néanmoins, les seuls moments où les populations sont sollicitées physiquement sur les images remontent à 2017 après que Sébastien Ajavon a été remis en liberté à la suite de sa garde-à-vue pour trafic de drogue. En effet, l'homme d'affaires était jugé pour une affaire de trafic de cocaïne, mais il a fini par être relaxé pour « insuffisance de preuve » et « au bénéfice du doute ». A l'annonce du verdict, au terme d'une audience qui a duré 10 heures, Sébastien Ajavon a partagé sa joie avec des partisans et sympathisants, massivement mobilisés. C'était la liesse populaire dans toute la ville de Cotonou.¹⁴² On y voit alors Sébastien Ajavon au milieu du peuple en signe de reconnaissance et de gratitude. Ce moment de partage reste l'une des seules fois où la présence physique des citoyens est sollicitée dans sa communication par l'image.

Photo 41 : Sébastien Ajavon au milieu des populations



Source : Page officielle Facebook de Sébastien Ajavon, publiée le 11 novembre 2017

¹⁴²Trafic de cocaïne : l'homme d'affaires Sébastien Ajavon relaxé (lemonde.fr)

L'absence de la figure du destinataire chez Sébastien Ajavon pourrait s'expliquer par son absence sur le territoire béninois depuis 2018. Après avoir été remis en liberté, Sébastien Ajavon s'est empressé de s'exiler en France où il bénéficie du statut de réfugié politique. Il sera condamné, par contumace, au cours d'une autre audience à Cotonou en 2018 par la justice du Bénin, à 20 ans de prison ferme pour trafic de drogue.

7.3.4. Les procédés stratégiques de Boni Yayi

L'analyse des stratégies de communication par l'image mises en place par Boni Yayi peut être classée en deux catégories. D'une part, on note une stratégie fondée sur l'image du « je », c'est-à-dire une image orientée vers lui-même, et, d'autre part, une stratégie axée sur l'image du « nous » dans laquelle la présence des citoyens est sollicitée.

7.3.4.1. L'image du « je émetteur » chez Boni Yayi

Boni Yayi, sur un certain nombre d'images publiées sur sa page Facebook, met sa personnalité et ses valeurs au centre de sa communication. Gourévitch (1998) avance que cette stratégie est bien utilisée dans la communication politique. Ce type d'image présente l'acteur politique avec un air de famille, amputé des membres et du corps, réduit au visage et aux signes distinctifs de la respectabilité sociale. Ici, Boni Yayi, pour illustrer son discours, caractérisé par la retenue et la critique entre 2016 et 2017, apparaît seul sur les images et tente de jouer sur les émotions. En effet, comme sur l'image suivante, en montrant un air préoccupé, il essaie de construire dans la représentation du citoyen que la gouvernance politique du président Patrice Talon le rend triste et malheureux.

Photo 42 : Photo de profil de Boni Yayi



Source : page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 22/09/2021

Cette photo de profil laisse transparaître des « signes distinctifs de la respectabilité sociale » décrits par Gourévitch (1998). On peut y voir le haut de sa veste et de sa cravate. Ses mains croisées expriment un repli sur soi, signe d'un sentiment négatif. Le regard hagard dans le vide qu'on peut lire sur le visage de Boni Yayi est une expression de la tristesse. Cette mise en scène du visage et de l'état d'âme cadre bien avec son discours tout au long du quinquennat analysé dans le corpus. Gerstlé (2004) le rappelle. Le corps porte en lui une trace de la personnalité et de l'état d'esprit de l'acteur politique. Il est important de préciser que cette stratégie de l'image du « je » utilisée par Boni Yayi vise à susciter et à orienter les avis des citoyens internautes.

Photo 43 : Photo de profil de Boni Yayi



Source : page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 22 août 2020

Photo 44 : Boni Yayi critique la gouvernance



Boni YAYI ✓

18 avril 2019 · 🌐



Béninoises et Béninois,
Mes chers compatriotes,
Après les événements de 2012 et 2013, j'ai pardonné. J'ai réellement pardonné et mon pardon est définitif et irréversible. Je le jure.
J'ai assumé le pouvoir d'Etat. Je l'ai exécuté et j'en connais les rouages et les difficultés qui y sont liées. On ne peut pas les surmonter en s'éloignant de Dieu le Père Céleste, Créateur du ciel et de la terre.
C'est pour prouver à toutes et à tous que mon pardon est sincère et pour donner une... **En voir plus**



Source : page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 18 avril 2019

7.3.4.1.1. L'image du « je » et du « il »

Dans sa communication par l'image, Boni Yayi fait aussi usage de la stratégie axée sur le « je » et le « il ». Cette stratégie permet à l'acteur politique de s'afficher aux côtés de personnalités publiques internationales pour renforcer son image auprès des citoyens. Si cette stratégie de communication est aussi utilisée par Patrice Talon que par Boni Yayi, les objectifs poursuivis ne sont pas les mêmes, dans les deux cas de figure. L'analyse a montré que Patrice Talon s'affiche avec les chefs d'Etats et personnalités publiques pour crédibiliser son pouvoir et sa gouvernance aux yeux de l'opinion publique. Quant à Boni Yayi, il s'affiche surtout aux côtés d'anciens chefs d'Etats pour, dans un premier temps, rappeler la richesse de son carnet d'adresse et, dans un second temps, crédibiliser son discours critique à l'endroit de Patrice

Talon. On peut le constater dans l'image ci-après publiée sur le compte Facebook de Boni Yayi, le 5 octobre 2018. Le contexte dans lequel s'inscrit l'image en dit long sur les intentions de Boni Yayi. En effet, l'année 2018 est marquée par une forte tension sociale justifiée par des réformes politiques entreprises par le président de la République, qui, de fait, excluent la participation de l'opposition aux élections législatives de 2019. Dès lors, Boni Yayi a été très critique vis-à-vis du pouvoir exécutif.

Photo 45 : Boni Yayi et François Hollande



Source : page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 05 octobre 2018

Sur cette image, Boni Yayi s'affiche, main dans la main, avec l'ancien président de la République française, François Hollande. La mise en scène des mains et l'expression des visages souriants traduisent une certaine proximité et surtout une grande amitié entre les deux hommes. Derrière cette image, Boni Yayi tente de rappeler à l'opinion qu'en tant qu'ancien chef d'Etat, il continue de côtoyer des acteurs politiques de renom sur le plan international. Il cherche par la même occasion à crédibiliser ses critiques de la gouvernance politique du Bénin et à légitimer ses propositions pour une sortie de crise, causée par l'exclusion de l'opposition aux élections de 2019. Il en est de même, dans l'image ci-après, où Boni Yayi apparaît aux côtés de l'ancien président de la République fédérale du Nigéria, Olusegun Obasanjo.

Photo 46 : Boni Yayi et Olusegun Obasanjo



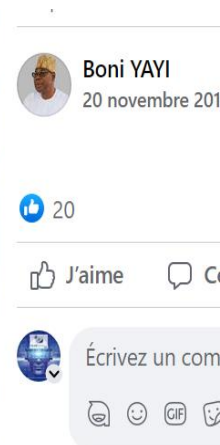
Source : page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 04 octobre 2018

Dans le texte qui accompagne la photo, Boni Yayi informe les internautes que cette image s'inscrit dans le cadre d'une « visite de travail à la fondation Obasanjo au Nigeria » pour la lutte contre l'analphabétisme numérique en Afrique. Mais l'analyse du contexte social et politique de l'image permet de mieux appréhender l'objectif de Boni Yayi. En effet, les relations entre le Bénin et le Nigéria étaient fortement dégradées entre 2018 et 2020. La crise diplomatique, entre les deux pays, était si grave que le Nigeria a décidé, en 2019, de fermer

unilatéralement ses frontières terrestres avec le Bénin¹⁴³, ce qui n'est pas sans conséquences sur le niveau de vie des Béninois. Le prix des denrées de premières nécessités a flambé, l'essence a doublé de prix, car le Nigéria constitue, pour le Bénin, un important marché informel d'approvisionnement de l'essence. En fermant ses frontières, le carburant était devenu rare et cher sur l'ensemble du territoire béninois. C'est dans ce contexte où la relation est devenue tendue et la communication est entièrement rompue entre les deux pays que Boni Yayi choisit de montrer sa bonne relation avec le Nigéria et ses autorités. L'objectif est donc de montrer que Patrice Talon ne maîtrise pas les codes de la diplomatie dont lui, il détient le secret.

Dans la même logique, Boni Yayi montre, dans les deux images suivantes, son amitié personnelle avec l'ancien président nigérian Jonathan Goodluck.

Photo 47 : Boni Yayi et des personnalités nigérianes



Source : Page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 20 novembre 2019

¹⁴³Ngozi Okonjo-Iweala : la fermeture de la frontière Bénin-Nigeria a été « trop brutale » - Jeune Afrique

Photo 48 : Boni Yayi au Nigéria



Source : Page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 20 novembre 2019

Sur ces deux images, on voit Boni Yayi se faire photographier au milieu des « invités spéciaux », venus dans le cadre de la publication du livre « Les Mémoires de Jonathan Goodluck », un ouvrage écrit par l'ancien président nigérian Jonathan Goodluck. Sur les deux images, aucun autre acteur politique béninois n'y est présent. Boni Yayi projette, de ce fait, dans l'opinion publique béninoise, ses bonnes entrées au Nigéria où Patrice Talon a échoué dans la construction d'une relation de fraternité et d'amitié. Par cette stratégie, une fois de plus, Boni Yayi veut convaincre l'opinion publique de son carnet d'adresse assez fourni, bien qu'il ne soit plus chef d'Etat en exercice. Ainsi, les critiques qu'il formule sur la gouvernance de Patrice Talon sont crédibilisées aux yeux de l'opinion publique.

7.3.2.4.3. L'image du « je » et du « tu »

La stratégie de l'image du « je » et du « tu » consiste à établir la connivence entre l'émetteur et le récepteur. Ici, l'objectif visé est de donner au peuple le sentiment qu'il est au centre de l'action politique (Gourévitch, 1998). Ainsi, l'acteur politique, émetteur de l'image, s'adresse à tous les citoyens par la mise en scène de sa posture, de ses gestes, du regard, pour montrer une proximité et un lien étroit avec le peuple. En effet, l'analyse a montré que Boni Yayi essaie

dans sa communication par l'image de redonner les clés du pouvoir au peuple. Bien n'étant plus dépositaire du pouvoir d'Etat, Boni Yayi joue sur son statut d'ancien président de la République pour construire au sein de l'opinion l'idée de compassion et d'assistanat face aux problèmes de pauvreté que vit le peuple. Les images suivantes lèvent un coin de voile sur cette stratégie.

Photo 49 : Photo de Boni Yayi au milieu des populations



Source : Page officielle Facebook de Boni Yayi, publiée le 17 décembre 2016

Cette image publiée sur la page Facebook officielle de Boni Yayi, le 17 décembre 2016, s'inscrit dans le cadre d'une visite aux populations du nord du Bénin à l'occasion d'une fête culturelle annuelle. Sur la photographie, on aperçoit Boni Yayi au milieu des populations. Le bras droit tendu, en signe de salutation, donne l'impression qu'il s'agit d'une foule immense que le hors champ et le hors cadre de la photographie ne montrent pas. Le sourire affiché traduit sa joie de partager ces moments avec les citoyens. Sur cette image qui intervient quelques mois après que Patrice Talon est arrivé au pouvoir, Boni Yayi montre sa popularité et sa proximité avec le peuple. Cette stratégie de communication qui place les citoyens au centre de l'attention marque les images publiées par Boni Yayi durant toute la période allant de 2016 à 2021

Photo 50 : Photo de couverture de Boni Yayi



Source : Page officielle Facebook de Boni Yayi, publié le 27 février 2021

Dans la stratégie de communication axée sur l'image du « je » en complicité avec celle du « tu », les classes sociales et les classes d'âges jouent un rôle déterminant. L'acteur politique peut choisir d'orienter son choix sur les enfants, les jeunes, les femmes ou encore les personnes du troisième âge. Boni Yayi essaie d'intégrer toutes les classes d'âge à sa communication. En effet, cette photo de couverture en date du 27 février 2021, cinq ans après la prise de pouvoir par Talon, illustre la mise en scène des relations entre Boni Yayi et les citoyens. Cette photo de couverture rassemble toutes les catégories d'âges. On y voit la présence de femmes, de jeunes, de personnes du troisième âge et d'enfants. L'élément le plus distinctif sur l'image est le geste forcé de Boni Yayi pour toucher et caresser la tête du petit enfant présent sur l'image. Par cet acte, il cherche à construire l'idée d'un homme politique qui place les préoccupations des citoyens au cœur de ses actions.

L'image suivante illustre davantage cette volonté de montrer la connexion avec le peuple. Sur la photo, Boni Yayi apparaît heureux et souriant, mettant la main dans le dos d'une jeune fille. On découvre à nouveau un acteur politique, « ami du peuple » protecteur des femmes.

Photo 51 : Photo de couverture de Boni Yayi



Source : Page officielle Facebook de Boni Yayi, publié le 27 février 2021

Ce chapitre a mis en exergue les stratégies de communication par l'image mises en œuvre par la classe politique béninoise sur les médias sociaux. Les stratégies de communication sont parfois convergentes, parfois divergentes. On retient que quatre procédés stratégiques caractérisent l'image politique de Patrice Talon. Il s'agit de la proximité, de la crédibilité internationale et de l'image de soi. L'image politique de Lionel Zinsou est orientée vers la construction d'une identité sociale collective basée sur le style vestimentaire et l'appartenance religieuse. Chez Sébastien Ajavon, les images publiées sur les médias sociaux visent essentiellement la construction d'une image de soi. Les stratégies de communication par l'image mises en place par Boni Yayi concernent la construction de l'image de soi et de l'image collective.

Ce dernier chapitre de l'étude aborde la dimension iconique des discours politiques. C'est un complément à l'analyse des discours textuels de l'élite politique béninoise sur les médias sociaux au Bénin sur la période allant de 2016 à 2020.

Conclusion générale

A l'origine, cette thèse avait pour objectif d'explorer les discours politiques à l'ère des médias sociaux au Bénin. Elle a tenté de décrire les stratégies de communication mises en œuvre par les acteurs politiques pour communiquer sur les objectifs du développement durable (ODD). On a essayé de montrer comment les objectifs du développement durable, en l'occurrence la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de l'environnement sont abordés dans les stratégies de communication de l'élite politique béninoise sur les médias sociaux. L'étude supposait trois hypothèses. Premièrement, les médias sociaux constituent, pour la classe politique, un espace d'expression, de contournement des médias traditionnels, une agora dans laquelle les discours s'affrontent en faveur de la lutte contre la pauvreté. Deuxièmement, les enjeux environnementaux intéressent moins l'élite politique béninoise à travers les médias sociaux et troisièmement, les acteurs politiques béninois ne sont encore totalement entrés dans la logique des médias sociaux qui se caractérisent par l'horizontalité et la spontanéité des interactions. La verticalité de la communication reste encore largement dominée dans les stratégies de communication sur les médias sociaux.

Deux positionnements épistémologiques ont permis de mener l'étude. D'une part, le constructivisme dans sa dimension sémio-discursive a permis l'analyse des discours de l'élite politique ainsi que les enjeux de leur mise en circulation sur les médias sociaux au Bénin. D'autre part, une analyse multimodale a mis en lumière le lexique, la grammaire et la syntaxe des images déployées au service de la communication politique. La démarche globale de cette étude s'est étalée dans un double mouvement. Dans un premier temps, une mise en contexte théorique a permis de concentrer les recherches sur le triple objet de recherche que constituent la communication politique, les médias sociaux et le développement durable. Ce mouvement a permis de cerner comment la communication politique s'est adaptée à l'émergence du numérique à l'ère des médias sociaux dans le contexte béninois. Dans un deuxième mouvement, l'étude a analysé finement les discours tant textuels qu'iconiques pour saisir les spécificités des stratégies de communication de chaque acteur politique béninois. Dans un troisième mouvement, la place du développement durable, en l'occurrence la pauvreté et l'environnement, a été analysé à travers les stratégies de communication politique.

Avant de faire un bilan général des résultats auxquels l'étude est parvenue, il conviendrait de relever quelques réserves à la démarche choisie. En limitant l'étude à une période anachronique de cinq ans, il serait difficile de prétendre avoir abordé l'ensemble des paramètres et des spécificités de la communication politique sur les médias sociaux, dans un contexte où le paysage politique et médiatique béninois a subi de grandes mutations depuis l'élection présidentielle de 2021. Cette étude a, tout de même, l'avantage d'ébaucher une analyse qui mériterait d'être poursuivie pour intégrer les nouveaux acteurs venus dans l'arène politique ainsi que l'usage de nouveaux médias sociaux en politique.

Les résultats de l'étude ont abouti, d'abord, à montrer que dans le contexte béninois, la communication politique est une compétition pour influencer et contrôler, grâce aux principaux médias de masse, les perceptions publiques des événements politiques majeurs et des enjeux (Blumler, 1990). Avec les évolutions engendrées par l'Internet, le problème du faible accès de certains acteurs politiques aux médias traditionnels ne représente plus un handicap à l'expression de la parole politique. Il s'est avéré que les médias sociaux constituent un espace public d'expression, tant pour la classe politique de la mouvance présidentielle que pour les forces de l'opposition. L'étude a pu montrer que ces médias sociaux garantissent l'ouverture d'espaces de visibilité, d'expression et de débat à la classe politique (Serrano, 2018). Il s'est avéré que Facebook est le principal réseau social utilisé pour la communication politique au Bénin. En tant qu'espace public, la participation citoyenne est fortement présente. Elle se caractérise de diverses manières. Les internautes citoyens participent à la communication politique en formulant des avis et des commentaires qui passent par des critiques, des encouragements ou encore un soutien affiché à l'acteur politique et à son projet. Toutefois, l'étude a relevé que la participation citoyenne et les interactions sur les médias sociaux sont unidirectionnelles. Les acteurs politiques béninois ne parviennent pas encore à entrer pleinement dans la logique des médias sociaux basée sur l'horizontalité et la spontanéité des échanges (Fagadé et Hounnou, 2024 ; Bourgeau, 2022 ; Batard, 2021 ; Viallon et Gardère, 2020 ; Viallon et Trestini, 2019).

Ensuite, il ressort de l'analyse que les discours politiques sur la lutte contre la pauvreté sont abondants sur les médias sociaux, mais ils sont indirects et prennent des chemins détournés de la gouvernance, de la démocratie et de l'éducation. Le positionnement et l'agenda politique déterminent la stratégie de communication mise en œuvre pour la mise en circulation de ses discours par chacun des acteurs politiques. En revanche, les discours sur l'environnement

sont très peu présents sur les réseaux sociaux. Bien qu'il existe une politique nationale de mise en œuvre des objectifs du développement durable, les acteurs politiques s'intéressent peu ou prou à l'environnement. L'étude est arrivée à la conclusion selon laquelle la dimension sociale est plus sollicitée dans les discours de l'élite politique béninoise au détriment de la dimension environnementale. La lutte contre la pauvreté et le bien-être social est la priorité absolue dans l'imaginaire politique et social. La lutte pour l'environnement, quoiqu'elle soit importante, ne relève pas des enjeux du présent dans les pays en voie de développement comme le Bénin.

Enfin, les résultats ont montré que les images prennent une part active dans la communication des acteurs politiques sur les médias sociaux. Ces images ne sont pas neutres et s'inscrivent dans la logique de l'école de Palo Alto qui postule que « on ne peut ne pas communiquer ». Dans un style multimodal, les acteurs politiques mettent en œuvre diverses stratégies de communication qui se révèlent parfois divergentes, parfois convergentes.

En termes de perspectives, cette étude est sans doute une étape pour les prochaines recherches qui tenteront d'analyser la dimension internationale de la communication politique dans les médias sociaux. Elles permettront, d'une part, de comparer les stratégies de communication digitales des acteurs politiques africains avec celles des acteurs d'autres continents. Dans ce cadre, la France, les Etats-Unis ou encore la Grande-Bretagne constituent des pistes à explorer. Par ailleurs, une approche comparative de la participation citoyenne en ligne pourra permettre, dans les recherches à venir, d'analyser les spécificités de la légitimité de l'opinion publique en ligne dans la communication politique.

Références bibliographiques

Abeza, G., O'Reilly, N., & Reid, I. (2013). Relationship marketing and social media in sport. *International Journal of Sport Communication*, 6(2), 120-142.

Achard, P. (1995). Formation discursive, dialogisme et sociologie. *Langages*, 82-95.

Adair, P. (1991). La théorie de la justice de John Rawls : contrat social versus utilitarisme. *Revue française de science politique*, 81-96.

Adam, J. M. (1997). Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75(3), 665-681.

Adamon, A. (2015). Le renouveau démocratique au Bénin. *Le renouveau démocratique au Bénin*, 1-224.

Adélakoun, C. (2008). *Les enjeux de la démocratisation au Bénin : le regard de la presse privée béninoise*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Agnoletti, M. F. (2017). *La perception des personnes: psychologie des premières rencontres*. Dunod.

Alexander, M. C., & Danowski, J. A. (1990). Analysis of an ancient network: Personal communication and the study of social structure in a past society. *Social Networks*, 12(4), 313-335.

Ali, H. (2021). Le rôle de la subjectivité dans les discours politiques: Étude appliquée aux discours électoraux de la présidentielle française de 2017. *Al-Alson Journal of Languages and Humanities*. Vol. 2021, no. 7, 58-82.

Almeida, J. D. D. (2018). Échos transnationaux de la culture politique issue des discours radicaux en français. *Lasemaine.fr*.

Akoun, A. (2001). Sociologie de la communication et philosophie. *L'Annee sociologique*, 51(2), 327-336.

Amossy, R., & Koren, R. (2010). Argumentation et discours politique. *Mots. Les langages du politique*, (94), 13-21.

Amossy, R. (2000). L'argumentation dans le discours. *Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.

- Anderson, J., & Education, I. T. (2010). A Regional Guide.
- Aoudia, N. (2020). La communication des hommes politiques sur RSN en Algérie A l'aune de la visibilité, proximité et interaction. *Revue Internationale de Management, Entrepreneuriat et Communication (RIMEC)*, (5).
- Arnoult, A. (2015). Réflexion méthodologique sur l'usage des logiciels Modalisa et IRaMuTeQ pour l'étude d'un corpus de presse sur l'anorexie mentale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales: revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 11(1), 285-323.
- Astier, P., Gal-Petitfaux, N., Leblanc, S., Sève, C., Saury, J., & Zeitler, A. (2003). Les approches situées de l'action: quelques outils. *Recherche & formation*, 42(1), 119-125.
- Aubin, D. (2011). L'évaluation des politiques de durabilité : un design basé sur les apprentissages et les cadres narratifs. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 50(1), 65-81.
- Averbeck-Lietz, S., Bonnet, F., & Bonnet, J. (2014). Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication. Une lecture des Sic depuis la Kommunikationswissenschaft allemande. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (4).
- Bacot, J. P. (1997). La parole confisquée. Un genre télévisuel, le talk show (Patrick Charaudeau et Rodolphe Ghiglione). *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 15(82), 295-296.
- Bakhtine, M. (1970). La poétique de Dostoïevski.
- Balagué, C., & Fayon, D. (2012). *Facebook, Twitter et les autres...: Intégrer les réseaux sociaux dans une stratégie d'entreprise*. Pearson Education France.
- Bantman, P. (2004). Le concept de réseau. *VST-Vie sociale et traitements*, (1), 18-19.
- Barats, C., Leblanc, J. M., & Fiala, P. (2013). Chapitre 5-Approches textométriques du web : corpus et outils. *U*, 99-124.
- Baridon, L., & Guédron, M. (2015). *L'art et l'histoire de la caricature* (p. 320). Citadelles & Mazenod.
- Barnes, H. E. (1942). Social institutions. *New York*, 29.

- Barthes, R. (1964). Éléments de sémiologie. *Communications*, 4(1), 91-135.
- Barthes, R. (1957). Les Romains au cinéma. *Mythologies*, Seuil, Paris.
- Barthes, R. (1975). En sortant du cinéma. *Communications*, 23(1), 104-107.
- Basque, J. (2005). Une réflexion sur les fonctions attribuées aux TIC en enseignement universitaire. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 2(1), 30-41.
- Bastien, F., & Greffet, F. (2009). Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec. *Hermès, La Revue*, (2), 211-219.
- Batard, R. (2021). *Intégrer les contributions citoyennes aux dispositifs de gestion de crise: l'apport des médias sociaux* (Doctoral dissertation, Institut polytechnique de Paris).
- Bateson, G. (1981). La Nouvelle Communication (éd. Y. Winkin). Paris, Le Seuil, Points.
- Baudrillard, J. (1979). *De la séduction*. Paris, Galilée, 250 p.
- Ben Mansour, B. (2019). L'usage politique du Web 2.0 et l'émergence de nouvelles formes de participation politique. *Médias et communication électronique : enjeux de société*.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris (Edition Gallimard) 1966.
- Ben Youssef, I. (2018). Grégory DERVILLE (2017), Le pouvoir des médias. 4e édition, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Coll. « Politique en plus ». *Communication. Information médias théories pratiques*, 35(1).
- Bernard, Y. (2004). La netnographie: une nouvelle méthode d'enquête qualitative basée sur les communautés virtuelles de consommation. *Décisions marketing*, 49-62.
- Blais, A., & Crête, J. (1982). La presse et la politique municipale dans deux villes du Québec. *Politique*, 1(2), 41-67.
- Blanchet, P. (2004). L'approche interculturelle en didactique du FLE.
- Blum, A., & Gribaudi, M. (1990, December). Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social. In *Annales. Histoire, Sciences Sociales* (Vol. 45, No. 6, pp. 1365-1402). Cambridge University Press.
- Blumler, J. G. (1990). Elections, the media and the modern publicity process. *Public communication: The new imperatives*, 101-113.

Boloc, A., Gire, F., & Rosanvallon, J. (2015). Les réseaux sociaux numériques. Vers un renouveau de la communication dans les entreprises?. *Sociologies pratiques*, (1), 19-32.

Bonnafous, S., & Tournier, M. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. *Langages*, 67-81.

Bougnoux, D. (2000). Light vers une culture allégée. *Les cahiers de mediologie*, (1), 75-81.

Bourdieu, P. (1982). Les rites comme actes d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43(1), 58-63.

Bourgeau, K. (2022). *L'utilisation des médias sociaux par les élus municipaux de la région de l'Outaouais* (Doctoral dissertation, Université du Québec en Outaouais).

Boyd, D. M., & Ellison, N. B. (2007). Social network sites: Definition, history, and scholarship. *Journal of computer-mediated Communication*, 13(1), 210-230.

Brodie, R. J., Hollebeek, L. D., Jurić, B., & Ilić, A. (2011). Customer engagement: Conceptual domain, fundamental propositions, and implications for research. *Journal of service research*, 14(3), 252-271.

Brunel, S. (2018). *Le développement durable : « Que sais-je ? »* n° 3719. Que sais-je.

Brysbaert, A. (Ed.). (2014). *Retracer les réseaux sociaux préhistoriques à travers la technologie : une perspective diachronique sur la mer Égée*. Routledge.

Candel, E., & Gomez-Mejia, G. (2016). Le bouton like: poétique du clic, vertige des discours. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (42). Mis en ligne le 25 août 2017, consulté le 25 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10623> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.10623>

Cavallari, P. (2019). La culture numérique selon Dominique Cardon/Dominique Cardon, Culture numérique, Presses de Sciences Po, 2019. *Sens public*.

Cardon, D. (2011). Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications*, (1), 141-148.

Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.

Caron, P., & Châtaigner, J. M. (2017). *Un défi pour la planète : les objectifs de développement durable en débat*. Editions Quae.

Chaduc, M. T. (1999). Les grandes notions de pédagogie, coll. « Formation des enseignants, Enseigner ».

Chapelle, J., Couvreur, P., & Pagano, G. (1992). Analyse discriminante et vocabulaire politique: essai méthodologique. *Res Publica*, 34(1).

Charaudeau, P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, 96-111.

Charaudeau, P. (2015). Le charisme comme condition du leadership politique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (7).

Charaudeau, P. (2007). Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (23).

Charaudeau, P. (2009). Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale. *Acte du colloque de Lyon*, 103-116.

Charaudeau, P. (2011). Chapitre 1. L'information comme acte de communication. *Medias-Recherches*, 2, 21-28.

Charaudeau, P. (2013). La conquête du pouvoir : opinion, persuasion, valeurs : les discours d'une nouvelle donne politique. *La conquête du pouvoir*, 1-250.

Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.

Charaudeau, P. (2000). Une problématisation discursive de l'émotion. *Les émotions dans les interactions*, 125-155.

Charest, F., Lavigne, A., & Moumouni, C. (2015). *Médias sociaux et relations publiques*. PUQ.

Chaumely, J., & Huisman, D. (1991). *Les relations publiques*. FeniXX.

Chedid, A. (2003). 2. L'image structurante dans l'écriture de La Cité fertile. *Effets du féminin*, 35-47.

Chen, P. J., & Smith, P. J. (2010). Adoption and use of digital media in election campaigns: Australia, Canada and New Zealand compared. *Public Communication Review*, 1(1), 3-26.

Collard, C., Giannatasio, I., & Melot, M. (1995). *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

Combiér, M., Peséz, Y., & Richaudeau, F. (1999). Encyclopédie de la chose imprimée (du papier à l'écran).

Comby, E., Mosset, Y., & de Carrara, S. (2016). *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS éditions.

Conord, S. (2007). Usages et fonctions de la photographie. *Ethnologie française*, 37(1), 11-22.

Cordeau, D., & Dubé, M. (2008). L'échelle de simplicité volontaire: une validation en français. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, (3), 33-46.

Cooper-Richet, D. (2013). La figure du passeur dans l'histoire de la diffusion transnationale de la théorie des Cultural Studies (années 1990). *História (São Paulo)*, 32, 190-197.

Crosbie, V. (2002). Qu'est-ce que les nouveaux médias. *En ligne : <http://www.sociology.org.uk/as4mm3a.doc>*.

Dacheux, E. (2009). *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris : Les Essentiels d'Hermès, CNRS Editions.

Dagnogo, G. B. (2018). Du réseau social traditionnel au réseau social numérique: pistes de réflexion pour une éducation aux médias sociaux numériques en Côte d'Ivoire. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (12).

Degenne, A., & Forsé, M. (2004). *Les réseaux sociaux* (Vol. 2). Paris : Armand Colin.

Delforce, B. (1996). La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens. *Les Cahiers du journalisme*, 2, 16-32.

Derville, G. (2017). *Le pouvoir des médias*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Deschamps, J. C., & Devos, T. (1999). Les relations entre l'identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier. *L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes*, 149-167.

Deslauriers, J. P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. McGraw-Hill,.

Dhanesh, G. S., & Duthler, G. (2019). Relationship management through social media influencers: Effects of followers' awareness of paid endorsement. *Public Relations Review*, 45(3), 101765.

De Saussure, F. (1916). Nature of the linguistic sign. *Course in general linguistics*, 1, 65-70.

Degenne, A. (2011). Retour à l'analyse des réseaux sociaux. *Hermès, La Revue*, (1), 39-42.

Degryse, C., & Pochet, P. (2009). Changer de paradigme : la justice sociale comme prérequis au développement durable. *Institut syndical européen, Working Paper*.

Delamarre, C. (2014). *Alzheimer et communication non verbale: Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*. Dunod.

Delforce, B., & Noyer, J. (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation: constructivisme et discursivité sociale. *Études de communication. langages, information, médiations*, (22), 13-40.

Delorme, K. (2021). L'expérience des passagers dans les aéroports canadiens: une analyse interprétative de la perception des passagers. Mémoire. Université Montréal (Québec, Canada).

Deschamps, J. C., & Devos, T. (1999). Les relations entre l'identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier. *L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes*, 149-167.

Dolbeau-Bandin, C., Lochon, A., & Krebs, V. (2017). Médias sociaux et associations: conjugaison réussie d'une communication fonctionnelle et relationnelle?. *Les Cahiers du numérique*, 13(2), 51-74.

Domenget, J. C. (2012). Les opportunités marketing de Twitter: dépasser le discours «SoLoMo». *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, (26-1/2), 37-54.

Dorna, A. (1995). Les effets langagiers du discours politique. *Hermès*, 16(2), 131-146.

Douplitzky, K. (2009). Le commerce du moi, modèle économique du profilage. *Hermès, La Revue*, (1), 113-117.

Duchastel, J., & Armony, V. (1993). *Un protocole de description de discours politiques*. J.-M. Tremblay.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit* (Paris : Les Éditions de Minuit). Gross, Maurice (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann. Harris, Zellig S. (1968). *Mathematical Structures of Language*, New.

Eagleman, D. (2013). *Incognito*. Robert Laffont.

El Hadani, N. (2019). *Les débats parlementaires sur l'immigration: positions politiques et évolution thématique (1998-2016)* (Doctoral dissertation, Université Paul Sabatier-Toulouse III).

El-Hajj, K. (2018). *La presse francophone libanaise au confluent des langues et des cultures libanaises et françaises : approche socio-sémiotique* (Doctoral dissertation, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III).

El Khamissy, R. (2010). L'identité visuelle d'un homme politique. *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 25, 83-92.

Ellison, N. B. (2007). Social network sites: Definition, history, and scholarship. *Journal of computer-mediated Communication*, 13(1), 210-230.

Escarpit, R. (1991). *L'information et la communication : théorie générale*, Paris, Hachette.

Estève, A., & Maertens, L. (2020). Introduction. Environnement, climat, défense et sécurité: un agenda en transformation. *Les Champs de Mars*, (2), 11-26.

Fagadé, C., & Hounnou, C. (2024). Mise en visibilité de la désinformation sur Twitter. Une approche socio-discursive. *Interstudia*.

Farah, J. (2014). *Enjeux et défis de la contribution des réseaux sociaux numériques à une transmission réussie : le cas de l'Eglise catholique* (Doctoral dissertation, Reims).

Fassassi, I. (2017). Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines. *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, (4), 69-86.

Fiore, Q., & McLuhan, M. (1967). *Le médium est le message* (Vol. 9). New York : Random House.

Fortin, M. F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.

Fouéré, M. A. (2016). L'affiche électorale: art, stratégie et matière à politique. La Révolution, l'opposition et les élections de 2015 à Zanzibar. *Politique africaine*, (4), 115-134.

Gallot, F. (2015). *En découdre : comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*. La Découverte.

Garcia Naddaf, F. (2016). *Réseaux sociaux d'internet : pratiques électorales et usages politiques de la classe politique chilienne* (Doctoral dissertation, Paris 8).

Gauthier, G. (2018). Le post-factualisme. Réalité, communication, information et débat public. *Communication. Information médias théories pratiques*, 35(1).

Gauthier, G. (1995). L'analyse du contenu des débats politiques télévisés. *Hermès (Paris. 1988), 1995, N° 17-18, fascicule thématique "Communication et politique"*.

Gervereau, L. (dir.) (2006). *Dictionnaire mondial des images*. Paris, Nouveau monde éditions.

Gerstlé, J. (2004). *La communication politique*, Paris : Armand Colin.

Gervereau, L. (2020). *Voir, comprendre, analyser les images*. La découverte.

Ghiglione, R. (1989). *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*. A. Colin.

Gibson, R., Römmele, A., & Williamson, A. (2014). Chasing the digital wave: International perspectives on the growth of online campaigning. *Journal of Information Technology & Politics*, 11(2), 123-129.

Gibson, R. K., & Ward, S. (2012). Political organizations and campaigning online. *The SAGE handbook of political communication*, 62-74.

Gibson, R., & Ward, S. (2009). Parties in the digital age—A review article. *Representation*, 45(1), 87-100.

Glaserfeld, E. (1994). Pourquoi le constructivisme doit-il être radical?. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(1), 21-27.

Glon, E. (2012). Photographie, information et manipulation. *Communication. Information médias théories pratiques*, 30(2).

- Goffman, E. (1987). *Façons de parler*. Paris: Éditions de Minuit.
- Gomes, B. (2005). Les évangéliques au Brésil: stratégies territoriales et participation politique. *Hérodote*, (4), 49-74.
- Gourévitch, J. P. (1998). *L'image en politique. De Luther à Internet et de l'affich au clip*. Paris : Hachette Littératures.
- Gourévitch, J. P. (2014). *L'image en politique*. Paris : Hachette littératures.
- Granovetter, M. (1983): « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », *Sociological Theory* 1: 201-203.
- Greffet, F. (2016). Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tensions. *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, 43-55.
- Grunig, J. E., Hunt, T. (1984). *Managing public relations*. Fort Worth, TX: Holt, Rinehart and Winston.
- Guespin, L. (1976). Introduction: types de discours, ou fonctionnements discursifs?. *Langages*, 3-12.
- Guigo, P. E. (2022). Introduction. La communication politique, un nouveau champ d'étude du politique. *Histoire, économie & société*, 41(4), 4-8.
- Guilhaumou, J. (2005). La langue politique et la Révolution française. *Langage et société*, (3), 63-92.
- Guyot-Téphany, J., Petrovitch, S., Davret, J., & Trouillet, B. (2022). *Rapport de recherche pour la simplification des Documents Stratégiques de Façade. La participation du grand public à la planification spatiale marine en France: Analyse de la participation et des contributions en ligne, recommandations de simplification* (Doctoral dissertation, Nantes Université).
- Habermas, J. (1997). La souveraineté populaire comme procédure. *Démocratie délibérative : Essais sur la raison et la politique*, 35, 67.
- Hall, E. T. (1963). Système de notation du comportement proxémique. *Anthropologue américain*, 65(5), 1003-1026.
- Hallil, W. (2017). La communication digitale : Quel impact sur la notoriété et la rentabilité de l'entreprise?.

Harada, T. (2003). Three steps in knowledge communication: the emergence of knowledge transformers. *Research Policy*, 32(10), 1737-1751.

Hénault, A. (2008). Image et texte au regard de la sémiotique. *Le français aujourd'hui*, (2), 11-20.

Hernandez-Bayter, H. (2014). *Du lexique à la phraséologie: analyse des discours d'Álvaro Uribe Vélez lors des Conseils Communaux (2002-2010)* (Doctoral dissertation, Artois).

Hoggart, R. (1970). Humanistic studies and mass culture. *Daedalus*, 451-472.

Houdret, A., Pasqua, I., & Meknassi, S. F. (2018). *L'accès à l'information environnementale: vecteur d'une gouvernance responsable au Maroc et en Tunisie?* Briefing Paper, Research Report.

Hourmant, F. (2021). *Pouvoir et beauté: le tabou du physique en politique*. PUF.

Hubert, P., & Labbé, D. (1990). La répartition des mots dans le vocabulaire présidentiel (1981-1988). *Mots. Les langages du politique*, 22(1), 80-92.

Huron, D., & Spieth, G. (2019). Médias sociaux et déterminants de la confiance. Les fédérations sportives françaises sur Facebook. *Management international/International Management/Gestión Internacional*, 23(3), 74-88.

Ibitowa, P. (2014). Représentation des modèles politiques africains dans la littérature et les médias : des héros de la lutte anticoloniale à nos jours. *Communication en question*, 78-102.

Jadoulle, J. L., Masson, M., & Delwart, M. (2002). L'histoire au prisme de l'image. *Apprendre l'histoire?*, n°5-6.

Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale. *Les Etudes Philosophiques*, 18(4).

Jetté, C., & Lévesque, B. (2000). *Economie sociale et transformation de l'Etat-providence dans le domaine de la santé et du bien-être: Une recension des écrits (1990-2000)*. PUQ.

Jodelet, D., & Paredes, E. C. (2010). *Pensée mythique et représentations sociales*. L'Harmattan.

Jouët, J. (1993). Pratiques de communication et figures de la médiation. *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 11(60), 99-120.

Joumard, R. (2019). Que recouvre le concept de développement durable?. *Fifth Int. Conf. on Energy, Materials, Applied Energetics and Pollution, ICEMAEP2019* (Vol. 3, 2067-2077).

Kalampalikis, N. (2003). L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales. In *Méthodes d'études des représentations sociales* ; Abric, J.C., éd. ; Editions Erès : Paris, France, 147 à 163.

Kaplan, A. M., & Haenlein, M. (2010). Users of the world, unite! The challenges and opportunities of Social Media. *Business horizons*, 53(1), 59-68.

Karoui, M. (2012). *Visibilité du capital social à travers les médias sociaux : Etudes de cas sur les dynamiques sociales de l'appropriation d'un outil d'Analyse de Réseaux Sociaux* (Doctoral dissertation, Châtenay-Malabry, Ecole centrale de Paris).

Kerbrat-Orecchioni, C., & Traverso, V. (2004). Types d'interactions et genres de l'oral. *Langages*, (1), 41-51.

King, D., & Le Galès, P. (2011). Sociologie de l'État en recomposition. *Revue française de sociologie*, 52(3), 453-480.

Kiss, A. C., & Doumbé-Billé, S. (1992). Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro-juin 1992). *Annuaire français de droit international*, 38(1), 823-843.

Kitching, G. (2008). *Le problème avec la théorie : les coûts éducatifs du postmodernisme* (Sydney, Allen & Unwin).

Kiyindou, A. (2011). Réseaux socionumériques et solidarité. *Hermès, La Revue*, (1), 117-122.

Kozinets, R. V. (1998). Sur la netnographie : Réflexions initiales sur les enquêtes de recherche sur les consommateurs de la cyberculture. *ACR Avancées nord-américaines*.

Lanmafankpotin, P. G. Y. (2015). Appropriation de la décision collective: évaluation environnementale comme champ d'application de la participation publique au Bénin. Thèse de doctorat, Université Montréal (Canada).

Lauwerier, T. (2013). *L'influence de la Banque mondiale sur les politiques d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone: les cas du Mali et du Sénégal de 1980 à 2010* (Doctoral dissertation, University of Geneva).

Lazega, E. (1995). *Analyses de réseaux et structures relationnelles*. Presses de Sciences Po.

Lagunilla, M. F. (1999). *La lengua en la comunicación política II : La palabra del poder*. Arco/Libros.

Lamizet, B., & Silem, A. (1997). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Ellipses.

Larouche, M. C. (2014). Voir et savoir interpréter des documents iconographiques, de l'affectif au cognitif.

Latour, B. (1985). Vues de l'esprit, *Culture & Technique*, n°14, 4-29.

Latour, B. (1992). Where are the missing masses? The sociology of a few mundane artifacts. *Shaping technology/building society: Studies in sociotechnical change*, 1, 225-258.

Lauwerier, T. (2013). *L'influence de la Banque mondiale sur les politiques d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone: les cas du Mali et du Sénégal de 1980 à 2010*. Thèse de doctorat, Université de Genève.

Le Bart, C., & Lefebvre, R. (2015). *La proximité en politique: usages, rhétoriques, pratiques*. PU Rennes.

Le Bart, C., & Lefebvre, R. (Eds.). (2005). *Proximité*. ENS Editions.

Le-Bart, L., & Salem, A. (1988). *Analyse statistique des données textuelles : questions ouvertes et lexicométrie*. Paris : Dunod.

Le-Bart, C., & Teillet, P. (2004). Erreur, lapsus, gaffes, fautes... Le discours politique comme genre.

Le-Bart, C. (1998). *Le discours politique*. Paris, PUF (Que sais-je ?).

Leclaire, N. (1992). Image interne de l'entreprise: concepts, diagnostic. Thèse de doctorat, Université de Lille I.

Leekancha, I. (2021). *Reformulation et discours touristique: analyse linguistique de récits de voyage en ligne* (Doctoral dissertation, Université Rennes 2).

- Leff, M. (1992). Things made by words: Reflections on textual criticism.
- Lemieux, V., & Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. De Boeck Supérieur.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. FeniXX.
- Lepinas, J. (2013). Les réseaux sociaux numériques: quel impact sur notre sociabilité?
- Lévy, P. (2013). *Qu'est-ce que le virtuel?*. La découverte.
- Lewin, K. (1947). Frontiers in group dynamics: II. Channels of group life; social planning and action research. *Human relations*, 1(2), 143-153.
- Lilleker, D. G., Koc-Michalska, K., Schweitzer, E. J., Jacunski, M., Jackson, N., & Vedel, T. (2011). Informing, engaging, mobilizing or interacting: Searching for a European model of web campaigning. *European journal of communication*, 26(3), 195-213.
- Lochard, G., & Soulages, J. C. (2021). Trois ancrages disciplinaires.
- Lokonon, C. (2015). *Description des productions discursives des hommes politiques : le discours de crise dans les médias au Bénin de 1990 à 2012*. (Thèse de doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Bénin).
- Maherzi, L. (2012). Le Maghreb face aux TIC. Appropriation, usages et politiques publiques. *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*, 83.
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, D. (2010). Le discours politique et son « environnement ». *Mots. Les langages du politique*, (94), 85-90.
- Maingueneau, D. (1998). Scénographie épistolaire et débat public. *La lettre entre réel et fiction*, 55-71.
- Mansour, B. (2020). Les acteurs de l'ombre. L'étude du profil des chargés de la communication numérique des partis politiques tunisiens. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (1), 67-79.

Marion, A. (2009). Une citoyenneté sans territoire ? La difficile quête d'une géographie politique et identitaire européenne. *Relations internationales*, (3), 65-72.

Mariyani-Squire, E. (1999). Social constructivism: A flawed debate over conceptual foundations. *Capitalism Nature Socialism*, 10(4), 97-125.

Martin, C. (1997). *L'après divorce : lien familial et vulnérabilité*. PU Rennes.

Massou, L., Mpondo-Dicka, P., & Pinède, N. (2022). *Analyses des sites Web*. ISTE Group.

Mastafi, M. (2016). Définitions des TIC (E) et acception. *Penser les TIC dans les universités du Maghreb: TIC et enseignement-apprentissage du et en français en contexte universitaire maghrébin*, 179-195.

Mazzoni, E. (2006). Du simple tracement des interactions à l'évaluation des rôles et des fonctions des membres d'une communauté en réseau: une proposition dérivée de l'analyse des réseaux sociaux. *ISDM-Information Sciences for Decision Making*, (25), 477-487.

Méadel, C. (2019). Une histoire de l'utilisateur des technologies de l'information et de la communication (TIC). *Le mouvement social*, (3), 29-44.

Melot, M. (2001). Culture, transmission et communication. *Les cahiers de médiologie*, (1), 150-151.

Merah, A. (2017). Indignation politique sur les réseaux sociaux numériques. Approche sociodiscursive des commentaires d'actualité ». *Revue algérienne de communication*, 26(1), 7-21.

Mercanti-Guérin, M. (2010). Analyse des réseaux sociaux et communautés en ligne: quelles applications en marketing?. *Management Avenir*, (2), 132-153.

Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. La découverte.

Mercklé, P. (2013). La « découverte » des réseaux sociaux. *Réseaux*, (6), 187-208.

Merzeau, L. (2017). L'éditorialisation de soi. *Séminaire de recherche de l'Atelier critique: «Dispositifs profilaires et digitalisation: ce que le "profilage" fait au social»*. CNAM, laboratoires LISE-CNRS et DICEN-IDF.

Millerand, F. (2002). La dimension cognitive de l'appropriation des artefacts communicationnels. *Internet : nouvel espace citoyen*, 181-203.

- Milner, J. C. (2017). *Le périple structural-Figures et paradigme*. Média Diffusion.
- Mlaiki, A. (2012). *Compréhension de la continuité d'utilisation des réseaux sociaux numériques: Les apports de la théorie du don* (Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine-Paris IX).
- Moreno, J. L. (1954). *Fondements de la sociométrie*/Trad. d'après la 2, éd. américaine par H. Lesage et PH Maucorps.
- Mucchielli, A. (1995). *Psychologie de la communication*. PUF.
- Millet, A. (2022). *Les dessous du maillot de bain: une autre histoire du corps*. Les Pérégrines.
- Musso, A., & Vuchic, V. R. (1988). *Characteristics of metro networks and methodology for their evaluation* (pp. 22-33). Washington, DC, USA: National Research Council, Transportation Research Board.
- Nadeau, R., & Bastien, F. (2003). *La communication électorale. La communication politique: état des savoirs, enjeux et perspectives*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Nadel, J. (2019). Le développement émotionnel. *L'information psychiatrique*, 95(5), 351-354.
- Norman, D. A. (1993). La cognition dans la tête et dans le monde : une introduction au numéro spécial sur l'action située. *Sciences cognitives*, 17(1), 1-6.
- Ogien, A. (2020). La valeur sociale du chiffre. *Revue française de socio-économie*, (en lutte), 99-120.
- Olson, C. L. (1974). Robustesse comparative de six tests en analyse multivariée de la variance. *Journal de l'American Statistical Association*, 69(348), 894-908.
- Parvulesco, M. (2020). Écriture, images et langage IV frontières de l'image et de l'écriture frontières de la peinture et des arts décoratifs. *Les globes de Coronelli*, (58), 1-33.
- Padgett, J. F., & Ansell, C. K. (1993). Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434. *American journal of sociology*, 98(6), 1259-1319.
- Paquienséguy, F. (2018). L'usage au fil des Tic : Une genèse à raviver pour mieux le repenser?. *Interfaces numériques*, 6(3), 481-481.

Pêcheux, M. (1995). Analyse automatique du discours. In *Michel Pecheux : l'analyse automatique du discours*, 63-121, Barbue.

Pétry, F. (2002). Pourquoi et comment étudier les engagements électoraux. *Le Parti québécois: bilan des engagements électoraux 1994-2000*, 9.

Picard, D. (1995). *Les rituels du savoir-vivre*. Seuil.

Préli, G. (1971). L'affiche dans la société urbaine. *Communications*, 17(1), 152-157.

Pronschinske, M., Groza, M. D., & Walker, M. (2012). Attracting Facebook'fans': The importance of authenticity and engagement as a social networking strategy for professional sport teams. *Sport marketing quarterly*, 21(4), 221.

Quoniam, L., & Lucien, A. (2009). L'intelligence économique 2.0?. *Les Cahiers du numérique*, 5(4), 11-37.

Radman, M., & Carton, D. (2011). *Au-delà de nos limites biologiques*. Plon.

Ratinaud, P., & Marchand, P. (2015). Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014). *Mots. Les langages du politique*, (108), 57-77.

Rawls, J., & Audard, C. (1987). *Théorie de la justice*. éd. du Seuil.

Rebillard, F., & Smyrnaio, N. (2019). Quelle «plateformisation» de l'information? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'Internet. *Tic&société*, 13(1-2), 247-293.

Reinert, P. M. (1987). Classification descendante hiérarchique et analyse lexicale par contexte-application au corpus des poésies D'A. Rihbaud. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 13(1), 53-90.

Rey, B. (1992). Jésus-Christ l'unique médiateur, Essai sur la rédemption et le salut. Tome II: Les récits du salut: Proposition de sotériologie narrative. *Coll. Jésus et Jésus-Christ*, n° 51.

Riffon, O., Tremblay, D., & Villeneuve, C. (2016). La grille d'analyse de développement durable adaptée aux ODD. *Liaison Énergie-Francophonie*, (102), 49-51.

Roblyer, M. D., McDaniel, M., Webb, M., Herman, J., & Witty, J. V. (2010). Findings on Facebook in higher education: A comparison of college faculty and student uses and perceptions of social networking sites. *The Internet and higher education*, 13(3), 134-140.

Roy, N., & Garon, R. (2022). Étude comparative des logiciels d'aide à l'analyse de données qualitatives: de l'approche automatique à l'approche manuelle. *Recherches qualitatives*, 32(1), 154-180.

Salomon, G., et Perkins, D. (2005). Les technologies nous rendent-elles plus intelligents ? Amplification intellectuelle avec, de et par la technologie. *Intelligence et technologie : l'impact des outils sur la nature et le développement des capacités humaines*, 71-86.

Sandré, M. (2019). Ère digitale et politique: quelle communication électorale sur Facebook. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, (59), 119-139.

Scott, W. R. (2012). *Théorie des groupes*. Courier Corporation.

Serrano, Y. (2018). Médias sociaux numériques et communication politique dans la Colombie en post-conflit. *Communication*, vol.35/2.

Severo, M. (2013). L'information quotidienne face au Web 2.0. La stratégie multiplateforme de six quotidiens nationaux français. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (41), 89-102.

Sicard, M. N. (2001). Nouvelles technologies et communication. *L'Année sociologique*, 51(2), 429-437.

Siegel, D. (2019). Le Discours : de la méthode pour gérer le changement stratégique. *La Revue des Sciences de Gestion*, (5), 55-62.

Simmel, G. (1908). Recherches sur les formes de socialisation, Paris, PUF, coll. *Sociologie*.

Simon, J. & Toullec, B. (2017). Identifier et analyser les discours d'escorte sur Twitter. L'influence des discours d'accompagnement sur le partage social », in Wigham Ciara R. & Ledegen Gudrun (eds.) *Corpus de communication médiée par les réseaux: construction, structuration, analyse*, Paris : L'Harmattan.

Sobur, Alex. (2004). *Semiotika Komunikasi*. Bandung: Rosda.

Spieth, P., Schneider, S., Clauß, T., & Eichenberg, D. (2019). Value drivers of social businesses: A business model perspective. *Long Range Planning*, 52(3), 427-444.

Stan, C. A., & Larouche, M. C. (2016). Illustrer le territoire québécois dans les manuels d'histoire au secondaire: étude de cas sur le paysage en tant qu'outil de médiation culturelle et ses rapports avec l'espace, le pouvoir et l'identité. *Regards géopolitiques*, 2(3), 20-32.

Stenger, T., & Coutant, A. (2013). Médias sociaux: clarification et cartographie Pour une approche sociotechnique. *Décisions marketing*, 107-117.

Stenger, F. (2012). *Numerical methods based on Sinc and analytic functions* (Vol. 20). Springer Science & Business Media.

Sontag, S. (1970). Posters: Advertisement, art, political artifact, commodity. *The art of Revolution*, 96.

Thanh, T. V., & Kirova, V. (2018). Wine tourism experience: A netnography study. *Journal of Business Research*, 83, 30-37.

Thelwall, M. (2009). Homophily in myspace. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 60(2), 219-231.

Tréhin-Lalanne, R. (2015). Le «miroir» de la comparaison internationale. Politiques et mises en scène des chiffres sur l'éducation dans la «société de la connaissance». *Entreprises et histoire*, (2), 59-73.

Van Dijk, T. A. (1985). Discourse and communication. *Berlin: W. de Gruyter*.

Vargas, M. I., Viallon, M., Nguyen, D., Beaulieu, J. Y., Delavelle, J., & Becker, M. (2010). Nouvelles approches en imagerie du plexus brachial. *Journal européen de radiologie*, 74(2), 403-410.

Viallon, P., & Trestini, M. (2019). *Cultures numériques : cultures paradoxales ?* (p. 217). L'Harmattan.

Viallon, P., & Gardère, E. (2020). *Médias dits sociaux ou médias dissociants?*. De Boeck Supérieur.

Wasserman, S., & Faust, K. (1994). Social network analysis: Methods and applications.

Wattanacharoensil, W., Schuckert, M., Graham, A. et Dean, A. (2017). Une analyse de l'expérience aéroportuaire du point de vue des voyageurs aériens. *Journal de gestion de l'hôtellerie et du tourisme*, 32, 124-135.

Watzlawick, P. (1988). *L'invention de la réalité : comment savons-nous ce que nous croyons savoir?: contributions au constructivisme*. Editions du Seuil.

Watzlawick, P., Beaven, H., & Jackson D. (1991). Une logique de la communication (1967), Seuil.

Wellman, B. (1982). *Studying personal communities in East York*. Toronto, Ontario, Canada: Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

Wiener, N. (1971). *Cybernétique et société* (1950). Paris: Union Générale d'Éditions.

Will, P. É. (1994). Développement quantitatif et développement qualitatif en Chine à la fin de l'époque impériale. In *Annales. Histoire, Sciences Sociales* (Vol. 49, No. 4, pp. 863-902). Cambridge University Press.

Wolton, D. (2013). Conclusion. Pour un manifeste de l'indiscipline. *Hermès, La Revue*, (3), 210-222.

Wolton, D. (1989). La communication politique: construction d'un modèle. *Hermès*, (1), 27-42.

Wolton, D. (1997). *Penser la Communication*. Paris : Flammarion.

Zamawe, F. C. (2015). The implication of using NVivo software in qualitative data analysis: Evidence-based reflections. *Malawi Medical Journal*, 27(1), 13-15.

Ziane, A. (2013). Les manifestes de Georg Baselitz, 1961-1994: intimité, altérité, et exposition (hors) de soi. *Études littéraires*, 44(3), 61-81.

Annexes 1 : Liens d'accès aux comptes Facebook

Patrice Talon : <https://www.facebook.com/patricetalon.pr>

Lionel Zinsou : <https://www.facebook.com/lionelzinsouofficiel>

Sébastien Ajavon : <https://www.facebook.com/sebastienajavon>

Boni Yayi : <https://www.facebook.com/yayibonithomas>

Annexes 2 : Liens d'accès aux comptes X

Patrice Talon : [Patrice TALON \(@PatriceTalonPR\) / X \(twitter.com\)](#)

Lionel Zinsou : [Lionel Zinsou \(@zinsouofficiel\) / X \(twitter.com\)](#)

Sébastien Ajavon : [Ajavon Sebastien \(@SebastienAjavon\) / X \(twitter.com\)](#)

Boni Yayi : [Boni YAYI \(@ThomasboniYayi\) / X \(twitter.com\)](#)

Annexes 3 : liste indicative des principaux discours analysés

1. Patrice Talon

29 décembre 2020

Discours sur l'état de la Nation du Président de la République

Suivez depuis le Palais des Gouverneurs (siège de l'Assemblée nationale) à Porto-Novo, mon discours sur l'état de la Nation.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

Mesdames et Messieurs représentant la Nation béninoise,

C'est avec honneur et enthousiasme que je me fais à nouveau le devoir de vous entretenir sur l'état de notre Nation.

Comme vous avez pu l'observer, j'ai fait cette année, le choix d'aller au contact de nos mandants, pour leur rendre directement compte de notre parcours commun durant ces cinq dernières années.

À quelques mois de la fin du mandat qu'ils m'ont accordé pour orienter et conduire notre action commune en vue de notre épanouissement commun, c'est devant vous que je voudrais solennellement présenter la photographie de notre pays dans les domaines essentiels de notre vie en communauté.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

En dépit de la pandémie du Covid-19 qui n'a épargné aucun pays, mon sentiment est que le Bénin va plutôt bien, même si nous devons poursuivre nos efforts en vue de satisfaire l'essentiel de nos besoins de base.

Quand on a été très mal et qu'on commence à aller mieux, avec la certitude d'aller bientôt très bien, n'est-il pas de bon ton d'affirmer qu'on va déjà bien ?

Non pas pour se satisfaire du peu, mais plutôt, pour entretenir, voire renforcer ce qui a permis d'aller mieux.

Nous pouvons donc oser le dire, dans tous les domaines, notre pays tient désormais le bon bout.

L'Unité Nationale, notre Unité, qui nous caractérise depuis fort longtemps déjà, demeure aujourd'hui encore un acquis intangible qui nous permet de préserver la paix et de rétablir très vite notre concorde, quand il nous arrive par moment de nous chamailler.

Nos libertés fondamentales, compatibles avec notre vie en communauté et notre développement demeurent, elles aussi, intangibles même si nous avons dû, pour l'intérêt général, renoncer à certaines de nos faiblesses que nous confondions avec la liberté.

Le constat est de la même portée en ce qui concerne notre démocratie qui, expurgée de ses travers, nous permet désormais de ne plus laisser une minorité initiée et privilégiée, prendre en otage tout le peuple innocent et mal informé.

Au plan sanitaire, notre indice de satisfaction demeure faible, même si le personnel dédié est désormais plus disponible. Il nous faudra encore patienter quelques temps pour constater les effets de nos efforts.

La dynamique et les investissements en cours permettront sous peu d'offrir à chacun de nous, y compris les plus démunis, une prise en charge sanitaire convenable.

L'eau potable est désormais à la portée de deux béninois sur trois, sachant qu'avec la dynamique en cours dans ce secteur, la quasi-totalité de nos compatriotes disposera de ce bien élémentaire avant la fin de votre mandat, Monsieur le Président.

Tel est l'état des lieux en ce qui concerne également l'énergie électrique.

À l'instant où je vous parle, notre pays produit par lui-même, la moitié de nos besoins actuels et sera totalement autosuffisant d'ici 18 mois.

La qualité et la stabilité du courant électrique présentement distribué laissent encore à désirer en raison du sous dimensionnement et de la vétusté du réseau de distribution.

Cette situation encore très préjudiciable pour le peu d'entre nous qui disposent d'une connexion électrique, ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir au vu des investissements en cours.

Quant aux autres biens de connexion que sont l'internet et le téléphone, ils demeurent un rêve pour un grand nombre de nos concitoyens et ceux d'entre nous qui en disposent ne sont pas pour autant satisfaits de la qualité du service.

Mais les travaux d'extension visibles ici et là et le retour imminent de Bénin Télécoms, tel que nous savons le faire désormais, ne manqueront pas de combler nos attentes d'ici à 2023.

S'agissant des liaisons routières entre nos régions, nos communes, nos quartiers de ville et villages, notre patrimoine a atteint un niveau d'envergure qui nous émerveille nous-mêmes.

Le rythme et la qualité des travaux en ce qui concerne aussi bien les routes revêtues que les routes en terre et les pistes rurales, permettent désormais à chacun d'avoir la certitude qu'il verra de ses yeux ce qui lui paraissait, il y a peu, comme un luxe lointain, voire improbable.

Dans le domaine des infrastructures administratives, marchandes, socio-culturelles et sportives, notre pays est en passe de disposer d'un patrimoine considérable dont le rythme de réalisation est désormais à la hauteur de nos attentes.

Dans le secteur éducatif, notre situation demeure globalement préoccupante.

Même si le taux de scolarisation de nos enfants paraît de plus en plus satisfaisant, la couverture de nos besoins en infrastructures et surtout en enseignants demeure insuffisante à tous les niveaux.

Mais notre faiblesse la plus préoccupante dans ce secteur vital pour notre présent et surtout pour notre avenir, est d'ordre structurel.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, notre système éducatif forme la plupart de nos enfants au chômage et n'offre pas à notre économie la main-d'œuvre qualifiée dont elle a besoin pour se développer et créer de la richesse.

Il urge de remédier à cela en remplaçant la majorité de nos établissements secondaires et universitaires actuels par des collèges, des lycées et des écoles supérieures techniques et professionnels.

Cette réforme est déjà engagée, Monsieur le Président.

Elle sera bientôt popularisée, sachant que des investissements massifs sont déjà en cours de mise en œuvre dans ce secteur si important pour notre vie, pour notre développement.

En ce qui concerne notre secteur économique, c'est-à-dire l'agriculture, l'industrie, le commerce, le tourisme, l'artisanat, la production artistique, culturelle, ludique et sportive, ainsi que les services, la tendance est remarquablement haussière et résiliente.

Notre environnement économique dispose désormais des atouts permettant l'investissement national et international créateur de richesses et d'emplois.

Notre port, notre aéroport, nos routes, l'énergie électrique, l'eau, l'internet, nos infrastructures marchandes, tout cela en cours de développement et de modernisation, ajouté à nos lois et règlements d'une attractivité sans pareille, sont pour nous autant de facteurs de développement économique désormais certain.

En outre, le sous-secteur des petites et moyennes entreprises, comprenant les artisans et les exploitants agricoles, bénéficie depuis peu, d'importantes lignes de financement et de garantie.

Quant à l'emploi, il est à noter que le taux de chômage reste élevé malgré le grand nombre d'emplois créés dans notre pays ces dernières années, aussi bien dans le secteur public que privé.

Mais l'espoir du plein emploi est désormais permis à moyen terme, en raison de notre nouvelle dynamique globale et surtout de notre nouvelle vision éducative.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Ce qu'il me plaît surtout de souligner pour mieux caractériser l'état de notre Nation, c'est notre nouvel état d'esprit.

En effet Monsieur le Président, il est heureux de constater que nous avons vaincu nos démons et réussi à opérer des réformes difficiles visant à changer nos habitudes.

Nous avons réussi à instaurer une gouvernance qualitative des affaires publiques axée sur l'éthique et la responsabilité.

Hier, le Bénin en proie à la corruption et à l'impunité endémique, s'illustre aujourd'hui dans une lutte implacable contre ces fléaux et le bien public est davantage respecté.

Nous avons cessé de dilapider nos ressources qui sont désormais consacrées à la construction de notre pays.

C'est le lieu pour moi de vous féliciter, mesdames et messieurs les députés, pour la part essentielle que votre institution prend dans cette œuvre de retour de la morale dans l'action publique.

En effet, il a été observé avant 2016, que le vote de certaines lois majeures comme le budget général de l'Etat ou encore la tenue de sessions extraordinaires, donnaient lieu à de honteuses tractations financières sans lesquelles le Parlement n'était pas disposé à jouer son rôle.

Ces pratiques qui n'honorent pas la démocratie sont désormais révolues et cela ne vous empêche pas de vous acquitter admirablement de votre mission.

Au contraire, vous travaillez plus que par le passé.

De manière générale, le personnel politique et administratif au service de notre Nation se comporte désormais de mieux en mieux.

Nous avons globalement réussi les changements d'habitude les plus inespérés.

Un nouveau vent de concorde, de progrès et d'espérance semble porter chacun de nous.

Le dialogue, la recherche de consensus et la persuasion ont même trouvé place dans la mise en œuvre des réformes les plus difficiles.

Cette dynamique s'illustre jusque dans le champ religieux réputé pour perpétuer les divergences.

Ce fut le cas avec l'Eglise protestante méthodiste du Bénin dont la crise durait depuis une vingtaine d'années et qui aujourd'hui, a retrouvé son unité grâce à notre capacité et notre détermination collectives à relever tous les défis qui entravent notre bien-être et notre cohésion sociale.

Ce fut également le cas avec l'Union islamique du Bénin dont la cohésion a été restaurée dans les mêmes conditions.

C'est dire Monsieur le Président, que notre nouvel état d'esprit nous permet désormais d'entreprendre avec confiance tous les changements et toutes les actions qui nous paraissent nécessaires à notre épanouissement commun.

C'est grâce à ce nouvel état d'esprit que nous avons également entrepris de réformer notre système politique et que, malgré les heurts et les difficultés, nous sommes en passe de réussir également ce challenge.

C'est en effet avec ces nouvelles règles d'organisation des partis politiques et des compétitions électorales que les élections communales de mai 2020 ont eu lieu, favorisant une grande cohésion au sein des conseils communaux et augurant de fait, d'une plus grande qualité de l'action publique.

Le prochain grand rendez-vous pour éprouver ces nouvelles règles, c'est la présidentielle d'avril 2021, à l'occasion de laquelle je ne doute pas que nos compatriotes auront le choix entre plusieurs projets de société.

Ce sera alors la fête de la démocratie, plus que jamais au service du développement durable de notre cher pays.

Il apparaît donc clairement que la Nation béninoise s'affirme, ose et réalise des prouesses au mérite commun de l'ensemble de notre peuple.

En effet, en moins de cinq ans, nous avons compris que la construction d'une nation moderne, forte, résiliente, respectée dans le monde, passe par le travail acharné dans la rigueur, le sérieux et l'ordre.

De fait, nous avons repris confiance en nous-mêmes et nous nous sommes remis au travail avec abnégation et sérieux.

Ainsi, notre pays n'est plus un pays très pauvre à faible revenu.

Il est passé en 2020, dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire.

Les effets d'un tel engagement collectif étant de plus en plus visibles, le Bénin est cité et respecté à l'international et nous avons retrouvé notre dignité.

Nous sommes un peuple de plus en plus fier et optimiste quant à notre avenir, un peuple convaincu enfin, que la damnation n'est pas son sort et que les progrès qui ont été possibles ailleurs le sont également sur ses terres.

Cela, je l'ai ressenti tout au long de ma tournée de reddition de compte et je voudrais nous inviter à en faire notre viatique.

En un mot, ces années écoulées depuis 2016 marquent une réelle renaissance de notre pays.

L'ampleur de nos réalisations est telle que, plus que par le passé, nous sommes convaincus qu'à force de volonté et de détermination, tous les challenges sont désormais à notre portée.

Ainsi, nous sommes maîtres de notre destin et nous entendons bien l'assumer pour prouver à nous-mêmes ainsi qu'au monde, que nous sommes capables du meilleur. Cette détermination est appréciée par la communauté internationale qui ne cesse de nous apporter son soutien.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Ce bilan est si élogieux pour notre peuple qu'un discours fleuve ne me paraît pas nécessaire pour faire l'état des lieux en ce moment-ci.

C'est cette certitude que notre pays est irréversiblement sur la voie du développement, cette certitude de renaissance, que je souhaitais partager avec vous ainsi qu'avec l'ensemble de nos compatriotes en cette fin d'année 2020.

Je vous remercie.

27 décembre 2019

Mon message sur l'état de la Nation face aux députés de la 8ème législature de l'Assemblée nationale du Bénin, à Porto-Novo.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En me soumettant, devant vous ce matin, à cet honorable exercice de message sur l'état de la nation, conformément aux prescriptions de la Constitution, je suis animé d'une foi inébranlable en l'avenir radieux de notre pays, le Bénin. Cette assurance procède des résultats de plus en plus probants que nous engrangeons sur le chantier de la construction de notre Etat. En effet, grâce au travail bien fait, avec abnégation et dans la discipline, nous consolidons les acquis de notre marche vers le développement pour offrir aux générations actuelles et futures, de meilleures conditions de vie.

Mesdames et Messieurs,

Il n'y a pas d'ambitions trop grandes pour un Etat, de même qu'il n'y a pas d'épreuves qu'il ne puisse surmonter. Solidaires dans l'effort, pour relever les défis du progrès et du vivre ensemble, c'est la marque des grands peuples et nous en sommes bien sûr un. Notre légitime marche vers la prospérité peut ainsi être éprouvée par des difficultés de parcours. Le cas échéant, il convient d'y faire face avec clairvoyance et sérénité. C'est ainsi que notre volonté commune d'améliorer nos pratiques politiques et partisanes, à travers la réforme de la Charte des partis politiques et du Code électoral, a généré des incompréhensions qui ont conduit à des violences à l'occasion des élections législatives du 28 avril 2019.

Ces violences ont été, heureusement, vite maîtrisées. Convaincus que les crises ont également une fonction de régulation de la société, nous avons tous, promptement, pris la mesure de la situation et organisé un Dialogue politique, du 10 au 12 octobre 2019. Cette initiative a permis aux acteurs politiques de tous bords de se parler en toute responsabilité, de s'entendre sur les amendements utiles à apporter aux lois qui régissent notre vie politique, et de formuler des doléances dans le sens de la prise de mesures d'apaisement pour tourner la page des dissensions nées des élections législatives. Avec diligence et responsabilité, mon Gouvernement a accompli tous les actes à sa charge pour la mise en œuvre des recommandations consensuelles issues de ce Dialogue politique. Votre auguste Assemblée a également pris sa part dans cette œuvre visant à favoriser le vivre ensemble harmonieux de notre peuple, en votant les lois subséquentes et je voudrais vous en féliciter chaleureusement. Il s'agit de la loi portant amnistie des faits criminels, délictuels et contraventionnels commis lors des élections législatives d'avril 2019, de la loi portant Code électoral, de la loi, modifiant et complétant la Charte des partis politiques, de la loi portant financement public des partis politiques et de la loi portant statut de l'Opposition.

Il s'agit aussi et surtout de la loi portant révision de la Constitution du 11 décembre 1990, rendue nécessaire par la mise en œuvre de certaines recommandations consensuelles du Dialogue politique, notamment l'alignement des mandats électifs pour favoriser l'organisation des élections générales à échéance régulière, ainsi qu'une meilleure représentation du peuple par les femmes. Cette révision fut un moment historique car nous avons montré à la face du monde qu'en Afrique, il est aussi possible de procéder à une révision technique de la Constitution, pour en faire un véritable outil de développement prospectif. Pour toutes les avancées contenues dans ces lois, je voudrais également féliciter tous nos partis politiques et leurs leaders qui ont joué leur partition de la symphonie nationale avec une conscience aigüe.

Ils l'ont fait sans jamais remettre en cause la nécessité pour les acteurs politiques eux-mêmes de consentir autant, sinon plus de sacrifices que le peuple, dans le sens de l'édification d'une nation moderne. C'est tout à leur actif. Ces différentes lois, ajoutées aux actions courantes du Gouvernement relatives notamment à l'amélioration de l'accès aux services judiciaires, à la modernisation du cadre législatif, normatif et institutionnel, puis à la protection des droits humains et des enfants en particulier, participent de la consolidation de l'état de droit et de la démocratie dans notre pays.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Sur le plan socioéconomique, la fermeture par le Nigeria, depuis le mois d'août 2019, de ses frontières avec tous ses voisins dont le Bénin, est source de préoccupations. Evidemment, notre pays, champion de la libre circulation des personnes et des biens, salué et célébré comme tel par la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ne saurait s'accommoder d'une telle situation nuisible aux activités de plusieurs de nos opérateurs économiques. C'est pourquoi mon Gouvernement ne ménage aucun effort, ni en direction des autorités nigérianes, ni en direction des organismes sous-régionaux, pour un retour à la normale. Mais ce qu'il importe de retenir de ce choc exogène, c'est que les efforts de transformation structurelle de notre économie commencent à produire leurs effets. Ainsi convient-il de comprendre la résilience dont notre pays fait preuve face à cette crise. Désormais, nous savons donc mieux résister aux chocs de cette nature et nous continuerons à renforcer cet acquis. C'est le sens de l'action que mène inlassablement mon Gouvernement depuis avril 2016 et qui s'est poursuivie tout au long de l'année qui s'achève. Quel chemin avons-nous donc parcouru depuis mon message à cette même tribune, il y a un an ?

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Nous savons que l'être humain est le premier facteur de tout développement. C'est pourquoi nous avons principalement intensifié notre action pour renforcer le secteur éducatif. Ainsi, grâce aux réformes et politiques publiques entreprises, la qualité de l'enseignement et de l'offre éducative, les conditions de travail des enseignants, les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants se sont considérablement améliorées au cours de cette année 2019. Au niveau du sous-secteur des enseignements maternel et primaire, le programme des

cantines scolaires, l'initiation à l'informatique et l'introduction de l'anglais au primaire sont de plus en plus des réalités tangibles. Dans la perspective de l'atteinte de l'objectif « une école, une cantine », l'action du Gouvernement a permis de doter, en 2019 comme prévu, 51% de nos écoles maternelles et primaires en cantines scolaires. Ce faisant, le programme permet à plus de 800 mille enfants dans plus de 4000 écoles de disposer d'un repas chaud par jour. Il s'agit là de performances jamais atteintes auparavant dans notre pays et qui concourent à l'éradication de la faim en milieu scolaire. Pour y arriver, la dotation budgétaire accordée au fonctionnement des cantines scolaires, qui était d'un milliard de FCFA en moyenne annuelle jusqu'en 2017, est passée à 14 milliards de FCFA en 2019 et, pour 2020, une allocation de 15 milliards de francs CFA est prévue. Nous voulons aller plus loin encore à la base en mettant en œuvre un nouveau Projet de Nutrition de la petite Enfance, au profit des tout petits de zéro à cinq ans, au cours des cinq prochaines années dans 48 communes de notre pays.

Au cours de l'année 2019, l'initiation à l'informatique au primaire a été renforcée et étendue à 160 écoles réparties dans nos douze départements, impactant plus de 36.000 écoliers. L'expérimentation qui a suscité un grand enthousiasme au sein de l'institution scolaire, offre également aux enseignants des écoles bénéficiaires, l'occasion de se former à l'utilisation et à l'entretien des équipements. Elle s'étendra au cours de cette année scolaire 2019-2020 à 20 nouvelles écoles primaires publiques. Par ailleurs, en vue de garantir la qualité de l'éducation, mon Gouvernement a procédé à l'inventaire des infrastructures dans le primaire et le secondaire, ainsi qu'à l'évaluation des capacités intellectuelles des aspirants au métier d'enseignant et à celle des connaissances professionnelles des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire général reversés en agents contractuels de l'Etat en 2008. Cette opération a permis d'identifier avec pertinence les besoins en renforcement de capacités de ces derniers et de générer une base de données des aspirants.

Au secondaire général près de 16.000 enseignants provenant de cette base de données ont bénéficié d'un contrat de travail pour le compte de l'année scolaire en cours, une option qui améliore le sort des anciens vacataires, tandis qu'au primaire, environ 11.000 enseignants en sont issus pour combler le déficit observé à la rentrée. De fait, pour la première fois depuis au moins deux décennies, notre pays a résorbé le déficit d'enseignants dans le primaire, et se rapproche plus que jamais de cet idéal au secondaire. Le tout, afin de donner un sens au concept « une classe, un enseignant ». Dans le même ordre d'idée, il convient d'évoquer, au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, la distribution gratuite d'un million six cent mille (1.600.000) cahiers d'activités de français et de mathématiques au profit des classes de CI et CP.

Dans l'enseignement secondaire général, professionnel et technique, nous avons assuré au titre de la promotion de la scolarisation des filles et de leur maintien dans le système, l'exonération des frais de scolarité de 230.107 filles du 1er cycle, pour un montant d'environ deux milliards cinq cents millions de FCFA ; et fourni la subvention pour le fonctionnement de 6 lycées de jeunes filles. De même, mon Gouvernement a subventionné le fonctionnement des établissements d'enseignement technique et professionnel et octroyé des bourses à un grand nombre de leurs apprenants. Mieux, nous avons posé les bases pour

l'opérationnalisation, dès l'année prochaine, de la stratégie de relance du sous-secteur à travers la mise en œuvre de son Plan d'Urgence en vue d'une véritable relance de l'enseignement technique et professionnel.

Au niveau de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons poursuivi le renforcement des infrastructures et équipements de recherche sur divers campus universitaires, ainsi que l'amélioration des curricula de formation.

De même, nous avons doublé le nombre d'allocataires de bourses et secours universitaires, qui est ainsi passé de 14.197 en 2017-2018 à 29.977 en 2018-2019, soit 15.780 nouveaux bénéficiaires et ce nombre est porté à 20.010 pour l'année 2019-2020, soit encore 27% d'augmentation. Par ailleurs, nous avons procédé au recrutement de 200 assistants au titre de 2018 - 2019 pour renforcer le personnel enseignant et le processus de recrutement de 100 autres est en cours au titre de 2019 - 2020. A côté de cela, l'assainissement dans le secteur des établissements privés d'enseignement supérieur s'est poursuivi, de même que l'organisation des examens nationaux de licence et master, pour restaurer la crédibilité de nos diplômes et rendre nos jeunes diplômés plus compétitifs. Enfin, il importe de rappeler que grâce à la mise en œuvre des réformes dans les différents sous-secteurs de l'Education, les résultats aux examens de fin d'année 2018-2019 ont été d'un niveau satisfaisant, comparé à ceux des années écoulées. Cette tendance, nous la voulons durable avec la mise en place du Conseil national de l'Education entièrement rénové et doté de larges attributions en vue de donner corps à la réforme du système éducatif béninois pour l'arrimer aux défis des temps modernes par ailleurs tributaires d'une ressource humaine en bonne santé.

Nous avons parfaitement conscience de cette exigence. A cet égard, mon Gouvernement n'a pas lâché prise et a poursuivi les réformes engagées pour redorer le blason de notre secteur sanitaire. Plusieurs textes ont ainsi été adoptés pour améliorer les conditions de travail, définir les normes et réguler la qualité des soins afin d'amener les praticiens hospitaliers à se faire plus disponibles au service de nos compatriotes. Ceux-ci, au regard des efforts consentis par le Gouvernement pour renforcer le plateau technique dans de nombreux centres de santé sur toute l'étendue du territoire, peuvent avoir l'assurance d'une meilleure prise en charge dans nos formations sanitaires. Celles-ci, nous les voulons de plus en plus modernes, proches de nos populations et disponibles partout. A cet effet, les travaux de construction de l'hôpital de zone de Savè avancent à un rythme satisfaisant, l'extension de l'hôpital de zone d'Allada est actée et les remises de sites ont été effectuées en vue de la construction d'un hôpital de référence à Ouidah et d'un hôpital de zone dans l'agglomération d'Adjarra/Akpro-Missérété/Adjohoun.

Dans ce domaine, un autre motif de satisfaction réside dans l'accomplissement de toutes les diligences en vue du démarrage effectif des travaux de construction du Centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi. Cet hôpital moderne de 400 lits disposera de services cliniques et d'un plateau technique de haut niveau, dans la plupart des spécialités médicales et chirurgicales. Il offrira les commodités pour les explorations diagnostiques, avec des unités de biologie et d'imagerie. Mais la santé, c'est aussi la prévention des risques et la maîtrise des facteurs qui peuvent la dégrader. A ce propos, nous le savons tous, un cadre de

vie insalubre est vecteur de maladies. Aussi avons-nous, tout au long de l'année, renforcé le cadre législatif à travers notamment le vote et la promulgation de lois de grande portée comme la Loi-cadre sur l'aménagement du territoire, la loi sur l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables, la loi sur la gestion du littoral.

Autant de textes qui ont vocation à protéger durablement notre environnement, tout comme la plantation de près de cinq millions d'arbres d'espèces diverses, sur une superficie de plus de 4.000 hectares lors de la 35ème édition de la Journée nationale de l'Arbre.

Toujours au titre de l'amélioration du cadre de vie, la poursuite des travaux de la première phase du projet Asphaltage est en cours dans les villes de Cotonou, Porto Novo, Parakou, Sème-Podji, Abomey-Calavi, Abomey, Bohicon, Lokossa et Natitingou. Ces travaux qui prennent fin en 2020 augurent déjà des contours de modernisation de ces villes ainsi que de la facilité de circulation pour les populations.

Pendant ce temps, nous prenons les dispositions pour la mise en œuvre de la prochaine phase. Au projet Asphaltage est adossé un autre non moins impactant sur la qualité de notre cadre de vie : celui de l'assainissement pluvial de Cotonou qui, après la phase de mobilisation des ressources, démarre effectivement l'année prochaine. Il permettra de maîtriser durablement les inondations dans notre capitale économique. En attendant, le projet de salubrité et de gestion des déchets solides ménagers dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi et Ouidah, est entré depuis quelques jours, dans sa phase d'équipement et de sélection des Petites et Moyennes Entreprises (PME) opératrices, pour toutes ses composantes « salubrité des villes », « collecte des déchets », « destruction des dépotoirs sauvages », et « curage des caniveaux ».

A cette étape, plus de 1.500 emplois seront créés et ce nombre devrait doubler très vite. Par ailleurs, les travaux de la deuxième phase du projet de protection de la côte à l'Est de Cotonou se sont poursuivis avec le rechargement de certaines cellules de plage, par le dragage de près de 2 millions de m³ de sable marin, l'assainissement du site libéré d'Akpakpa-Dodomè et l'achèvement des travaux de construction de la digue de Donaten. Vers l'Ouest, les travaux de construction de la digue immergée de 4.000 mètres à Avlékété sont pratiquement achevés, de même que la réalisation des études visant la mise en place d'une cité balnéaire à Ouidah et la protection du segment de côte entre Ouidah et Fidjrossè. Au soutien de l'environnement assaini, mon Gouvernement a engagé des actions pour promouvoir l'habitat décent au profit des classes moyennes. A cet effet, je puis vous assurer que les financements sont bouclés pour une première phase de 12.049 logements économiques et sociaux sur les 20.000 prévus, et que le site de Ouèdo à Abomey-Calavi, sera dans quelques semaines, le théâtre de grands mouvements d'engins et de milliers d'ouvriers pour la concrétisation des 11000 logements prévus pour y être érigés.

Ce serait déjà un bon début, sachant que ce nombre représentera plus de quatre fois, le nombre de logements économiques construits dans notre pays par l'Etat en plus de 50 ans d'indépendance. S'agissant du vaste projet de modernisation de marchés urbains et régionaux, la première phase prioritaire, qui démarre, concerne 20 marchés que sont :

Tokplégbé, Aïdjèdo, Gbégamey, Mènontin, Wologuèdè, Cadjèhoun, Midombo, PK3 et Sainte Trinité dans la commune de Cotonou, Guèma à Parakou, Houègbo à Toffo, Gbominan à Glazoué, Azovè à Aplahoué, Cococodji dans la commune d'Abomey-Calavi, Pahou à Ouidah, Ahouangbo et Ouando à Porto-Novo, Houndjro à Abomey, et les marchés de Djougou et Natitingou. Ces marchés de nouvelle génération, intégrant toutes les commodités requises, renforceront l'attractivité économique de nos villes et offriront à court terme, aux femmes et aux autres usagers, des cadres assainis et attrayants.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La qualité de vie se mesure aussi à l'aune des indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique. C'est pourquoi, dans le domaine de l'eau potable, en dehors de la redéfinition du modèle de gestion de la Société nationale des Eaux du Bénin (SONEB) en vue d'améliorer les performances, plusieurs programmes et projets ont été exécutés en milieu urbain et ont permis d'enregistrer les résultats probants tels que :

- l'amélioration de la capacité de stockage de plus de 143 mille m³ d'eau à travers le pays ;
- la réalisation des travaux de pose de réseaux de distribution et de d'adduction ;
- le raccordement de plus de 12.000 nouveaux abonnés.

A cela s'ajoute la réception, en cette fin d'année, d'ouvrages qui permettront d'améliorer de façon sensible le service aux populations dans plusieurs grandes villes.

Ainsi en est-il de la ville d'Abomey-Calavi où la capacité de production du système d'approvisionnement en eau potable passe, pour la première phase, de 600 m³ à peine par heure à 1.500 m³/h, soit plus du double de la capacité antérieure de production tandis que la capacité de stockage passe de 500 m³ à 4.000 m³, soit huit fois la capacité antérieure. Dans cette même ville, on peut encore noter, toujours au titre de la première phase, un accroissement de 103 km du réseau de distribution et de 28 km de réseau d'adduction.

Au même moment, dans la ville de Parakou, ces ouvrages permettent d'accroître de près de 300 km le réseau de distribution et de réaliser 7.000 branchements à coût réduit, avec une capacité de production qui passe de 400 m³/h à 1.700 m³/h. La même dynamique sera observée dans un très grand nombre de nos communes, aussi bien urbaines que rurales. En tout, mon Gouvernement aura mobilisé en un temps record, la somme de 493 milliards de FCFA pour ses projets de fourniture d'eau potable dont plus de 300 milliards de FCFA pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Il s'agit là d'une performance inédite quand on sait qu'auparavant la moyenne de mobilisation de ressources s'élevait seulement à environ 40 milliards de FCFA par quinquennat, soit 12 fois moins que ce qui est en cours.

Grâce à ces ressources, 199 forages à gros débit répartis dans tout le pays, sont en cours de réalisation au titre de la gestion 2019. Quant aux travaux de mise en place de système d'Adduction d'Eau multi villages, 110 chantiers sont déjà en cours d'exécution et l'année 2020 marquera une phase d'intensification de ces travaux. Par ailleurs, sur le plan de la

gestion intégrée des ressources en eau, divers projets sont mis en œuvre avec pour effets attendus :

- l'atténuation d'environ 50% des risques liés à l'eau ;
- la mobilisation d'une importante quantité d'eau à des fins multi-usages ;
- le développement de l'écotourisme autour des barrages.

Ces projets en cours d'exécution portent notamment sur la réalisation de onze (11) micro-barrages, la construction de quatre (04) retenues d'eau totalisant un volume d'eau de plus de 8 millions de m³ et l'aménagement de 169 hectares de périmètre irrigué à des fins agropastorales. Nos ambitions pour l'accès à l'eau potable pour tous ne nous empêchent pas d'accorder une attention particulière à nos ressources minières. Ainsi, s'agissant de la gestion des mines, nous avons lancé le processus d'élaboration des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur, et procédé à la sécurisation de divers sites. Puis, relativement aux hydrocarbures, nous avons doté notre pays d'un code pétrolier.

Mais ce qui retiendra le plus l'attention ici, c'est que nous avons réussi à décrocher, dans un contexte de rude concurrence avec d'autres pays, le projet de construction du pipeline pour le transport du pétrole nigérien depuis son site de production jusqu'à la côte béninoise à Sèmè-Podji pour son exportation. Ce projet, porté par des opérateurs privés, comporte des retombées évidentes pour l'économie béninoise et démontre une fois encore, l'amélioration de l'attractivité de l'environnement des investissements dans notre pays. S'agissant de la disponibilité de l'énergie électrique, la réhabilitation des centrales thermiques de la SBEE pour une capacité de 30 MW et l'achèvement de la construction de la centrale thermique de 127 MW de Maria Gléta 2 mise en service le 29 août 2019, permettent de disposer désormais d'une capacité propre de production d'environ 160 MW, soit la moitié de nos besoins aux heures de pointe. Cette performance est une vraie première pour notre pays depuis les indépendances, mais mon Gouvernement ne compte pas s'en contenter. Ainsi, en plus de la construction de lignes d'interconnexion nationales et régionales, s'est-il déjà engagé dans le projet de construction par des producteurs indépendants, d'une nouvelle centrale thermique à Maria Gléta.

Pour garantir l'alimentation en gaz de ces centrales thermiques, mon Gouvernement a conclu, dans le cadre d'un partenariat public-privé, la construction d'une unité flottante de stockage et de regazéification qui fera de notre pays un quasi-fournisseur de gaz sans en être encore producteur. En outre, dans le but de promouvoir un mix énergétique responsable, nous avons déjà procédé à la préqualification des entreprises pour la construction de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 50 MW à Bohicon, Djougou, Parakou et Natitingou. S'y ajoutera une cinquième d'une capacité de 25 MW, qui sera construite dans la région d'Onigbolo. D'ores et déjà, grâce à la mise en œuvre de toutes ces actions, des améliorations significatives sont enregistrées dans la fourniture des services énergétiques à nos populations. En effet, l'extension du réseau est en cours dans tout le pays et, depuis le mois d'octobre, la SBEE dont nous avons changé le modèle de gestion afin de la rendre plus

performante, a réceptionné 75.000 compteurs électriques pour satisfaire les demandes en instance.

Mesdames et Messieurs les députés,

Plus de performance, c'est ce qui a caractérisé notre agriculture au cours de l'année qui s'achève. C'est un motif de satisfaction de relever qu'au cours de la campagne 2018-2019, notre pays est devenu le premier producteur de coton en Afrique, avec 678.000 tonnes. Une telle performance, remarquable en soi mais qui reste à améliorer encore, s'est doublée du positionnement du Bénin comme deuxième producteur de vivriers dans l'espace UEMOA. Cela ne s'est pas fait sans le soutien de l'Etat qui a financé, sur ressources intérieures, les plans de développement des filières riz, maïs, manioc, anacarde, ananas, viande, lait et œufs de consommation, ainsi que des aménagements hydroagricoles. Pour soutenir cette dynamique satisfaisante, nous avons particulièrement renforcé la conformité de l'ananas béninois aux normes à l'exportation, ce qui a permis d'écouler, au cours de l'année, une quantité record de près de 600 tonnes sur le marché européen. Nul doute que ces chiffres seront améliorés les années à venir. La même ambition justifie que nous ayons aménagé 42 hectares de plantations pilotes de mangues avec pratiquement 9.000 plants greffés de nouvelles variétés prisées à l'export. C'est encore au nom de la performance que, dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat agricole et rural, nous avons :

- financé des centaines de projets privés,
- engagé l'aménagement de plus de mille hectares et la construction de quatre grands marchés dans la vallée de l'Ouémé,
- réalisé plus de 250 hectares de nouveaux périmètres irrigués à Malanville et Karimama, ou encore
- aménagé et mis en valeur 530 hectares de périmètres maraîchers tandis que 1.100 autres hectares sont en cours d'aménagement.

A l'appui de tout ceci, une action majeure mérite d'être soulignée. C'est l'assainissement, attendu depuis des décennies, des plans d'eau et pêcheries sur le Lac Ahémé, le Lac Nokoué, et la Lagune de Porto-Novo. L'écosystème aquatique est désormais débarrassé des engins prohibés et offre de meilleures conditions de navigation et de développement des poissons.

Toutes ces actions ont permis de maîtriser les prix des principaux produits alimentaires de grande consommation, et d'améliorer le niveau global de sécurité alimentaire des populations. Le taux des ménages en insécurité alimentaire dans notre pays est ainsi descendu à 9% contre 11% en 2018. Au total, ces actions ont généré dans le secteur agricole, la création d'au moins 14.200 emplois directs et 51.300 emplois indirects. Nous ne l'ignorons pas, la performance de l'agriculture est aussi fonction de bonnes conditions de transport des productions et des échanges commerciaux.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans ce domaine, mon Gouvernement a, comme il l'a fait les années précédentes, procédé à la réfection de plus de 13.000 km de pistes rurales et routes classées pour favoriser

l'écoulement des produits mais aussi la mobilité des populations. Plus généralement au titre des infrastructures, trois projets représentant 123 km de routes aménagées et bitumées ont été achevés en 2019, trois sont en attente de réception et seize sont en cours de réalisation sur un linéaire de plus de 516 km à travers tous nos départements. A ces données, il convient d'ajouter celles du Port et de l'aéroport de Cotonou en constante augmentation du point de vue du volume de marchandises traitées comme de celui du transport de passagers.

S'agissant tout particulièrement du Port de Cotonou, la mise en œuvre de la gestion déléguée permet déjà, moins de deux ans après, de moderniser ses pratiques et équipements, d'augmenter ses capacités et de le rendre plus compétitif, toutes choses qui améliorent ses rendements.

Le trafic global cumulé import et export s'établira à près de 11 millions de tonnes en 2019 contre 9,4 millions en 2017, soit une progression de 15% du trafic. Désormais, le non-encombrement de notre rade et l'enceinte portuaire ne sont plus synonymes de baisse d'activités portuaires, mais traduisent plutôt la performance des prestations portuaires et la fluidité des activités. De ce fait, nous pouvons constater aisément que le Port de Cotonou contribue réellement au développement du pays et joue davantage son rôle de plateforme des échanges commerciaux entre le Bénin et le reste du monde. Pour renforcer ce regain de dynamisme, notre action dans le sous-secteur de l'Industrie et du Commerce a singulièrement consisté à rendre nos produits plus compétitifs sur les marchés intérieur et extérieur.

Elle a aussi et surtout permis d'achever la réforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin pour promouvoir une gestion saine de cette institution, vitrine de notre commerce, dans un cadre nouveau de gouvernance consulaire.

En ce qui concerne la promotion de l'emploi ainsi que des petites et moyennes entreprises, en dehors du programme Emploi Jeunes qui a impacté 17 mille jeunes dont au moins 50% de femmes dans nos 77 communes, une étude a été réalisée pour la création d'un fonds de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises ainsi qu'à l'entrepreneuriat féminin. Sous ce chapitre, il convient aussi de souligner le démarrage, dans les prochaines semaines, du Programme spécial d'insertion dans l'emploi de 2000 jeunes. Comme je l'avais annoncé, ce programme vise à recruter chaque année, à la charge de l'État, 2000 jeunes diplômés qui seront placés dans des entreprises privées ou publiques, sur une période de deux ans, avec l'espoir qu'ils sauront se rendre utiles et efficaces pour se faire recruter à l'issue de la période d'insertion, ou alors qu'ils sauront voler de leurs propres ailes dans l'auto-emploi.

De même, un partenariat pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la valorisation de nos matières premières a été mis en place. Il a permis de construire 126 unités de transformation de nos matières premières au profit de nos braves populations dans 21 communes avec plus de 25 mille bénéficiaires dont au moins 8 mille femmes. Mieux, grâce aux mesures de facilitation du climat des affaires, le guichet unique de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) a enregistré la création de près de 22 mille

entreprises au cours des trois premiers trimestres de l'année. Celles-ci constituent autant de sources potentielles d'emplois.

Comme autre action pertinente menée au cours de l'année, nous retiendrons le recensement national des artisans du Bénin. L'opération a abouti à un effectif initial de plus de 241 mille artisans et conduira à la mise en place d'un registre biométrique des métiers dont sera issue une liste électorale en vue de la tenue des élections consulaires, pour l'avènement de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin. Elle servira, par ailleurs, de base à la délivrance de la carte professionnelle biométrique d'artisans qui facilitera l'accès de ceux-ci aux services du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH).

Parlant précisément de l'ARCH, il est désormais effectif à travers ses volets « Assurance maladie » et « Micro-crédit » dont la phase pilote se déroule bien en attendant sa généralisation. Mais déjà, nos compatriotes les plus démunis, qui en bénéficient, se réjouissent de sa portée sociale. S'agissant particulièrement des micro-crédits, plus de 15 milliards de FCFA ont déjà été effectivement décaissés par le Fonds national de Microfinance au profit de milliers de bénéficiaires, majoritairement des femmes. Au-delà de la mise en œuvre de l'ARCH, le volet social de notre action a consisté en un renforcement de la protection des plus vulnérables, et en dotations diverses pour les sortir de la précarité avec un accent particulier sur l'autonomisation économique des femmes. Cette sollicitude à l'égard de nos compatriotes dans le besoin s'est manifestée sur toute l'étendue du territoire national, à travers nos communes où l'accompagnement de l'Etat central a été plus que jamais une réalité.

A titre d'illustration, 100% du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC non affecté), soit près de 39 milliards de FCFA ont été effectivement mis à la disposition des collectivités locales contre environ 27,3 milliards de FCFA en 2018, ce qui correspond à une augmentation de plus de 42% de l'enveloppe. Une telle affirmation de la présence du Gouvernement aux côtés de nos communes vise à en faire de véritables espaces de vie, y compris dans les zones frontalières, où nos populations ont un meilleur accès aux services sociaux de base. Aussi voudrais-je, dans la perspective des élections municipales et communales de l'année prochaine, inviter les acteurs politiques à poser les diagnostics les plus justes et à soumettre aux populations les propositions les plus pertinentes pour améliorer la gouvernance locale et impacter effectivement le développement à la base.

Pour sa part, mon Gouvernement continuera à améliorer la sécurité et la protection civile pour tous, en tout temps et en tout lieu. En 2019, cela a été possible grâce notamment au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité qui ont, dans une synergie remarquable, assuré la protection de notre territoire, le maintien de l'ordre public et de la paix, et œuvré à garantir la tranquillité à nos concitoyens et aux visiteurs de passage chez nous. Ensemble, elles ont généralement veillé à promouvoir l'image de marque du Bénin, sur les théâtres internationaux de maintien de la paix où sont déployés leurs effectifs.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

A l'international justement, nous avons poursuivi la rationalisation de notre carte diplomatique sans pour autant renoncer à notre vocation d'être un acteur considéré et respecté de la scène mondiale. Aussi avons-nous régulièrement pris part aux grandes concertations qui engagent l'avenir de notre sous-région, de notre continent et du monde, et avons-nous tâché de faire entendre, de façon responsable, la voix de notre pays, appelant toujours à la concorde, à la coopération internationale et au développement des communautés. Enfin, il est loisible de constater que la judicieuse décision que nous avons prise d'exempter de visas tous les Africains qui désirent se rendre au Bénin, et la mise en place du visa électronique, renforcent l'attrait et la fréquentation de notre pays.

Mais la présence de notre pays sur la scène internationale, Mesdames et Messieurs, s'est davantage affirmée à travers les prouesses de nos sportifs. En effet, en dehors des médailles décrochées par nos athlètes dans les sports individuels comme la gymnastique, l'athlétisme, le karaté, le Roller-Sport, le scrabble, pour ne citer que ceux-là, c'est la prestation de notre équipe nationale de football à la Coupe d'Afrique des Nations édition 2019, qui aura marqué les esprits et révélé un peu plus le Bénin dans le concert des nations. Cette qualification en quarts de finale a procuré fierté et bonheur à notre peuple.

Désormais, nous pouvons aussi jouer dans la cour des grands. D'ailleurs, depuis lors, les catégories d'âge et les clubs semblent s'inspirer de leurs aînés pour performer aussi. Le vaste programme de construction de stades municipaux omnisports, dont 22 déjà en cours de réalisation, sera d'un concours précieux à l'expression des talents. Mais à l'heure de la globalisation, un pays attrayant, c'est aussi celui qui sait s'ouvrir sur le monde et s'offrir en destination de rêve.

Mesdames et Messieurs,

C'est la raison pour laquelle les investissements structurants se poursuivent dans le domaine du tourisme pour implanter à terme, dans notre pays, des attractions qui forcent le détour chez nous. Cet incident regrettable intervenu dans le Parc national de la Pendjari nous a conduits à y renforcer les mesures de sécurité pour rassurer la communauté des touristes. Les efforts impressionnants de numérisation et de digitalisation en cours contribuent aussi à l'ouverture de notre pays sur le monde autant qu'ils ont vocation à faciliter les échanges.

La création de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, pour combattre la cybercriminalité sous toutes ses formes en garantissant une sécurité à nos systèmes d'informations, répond aussi à cette logique. Elle contribue à l'effectivité de l'administration intelligente tout comme l'achèvement de la phase 1 du système national de PKI qui a rendu effective la Signature Electronique au Bénin et la mise en service prochaine d'un data center national. Mais déjà, pour démocratiser un peu plus l'internet, nous avons ouvert 24 salles multimédia de 40 positions de travail chacune, dans les établissements primaires et secondaires répartis dans les 12 départements de notre pays, et travaillons actuellement à la mise en place de points d'accès dans 4 établissements d'excellence. S'intègre aussi dans cette dynamique numérique, l'achèvement de la construction du réseau de collecte et de diffusion

sur les 29 sites de la Télévision Numérique Terrestre dont 14 sont déjà mis en service en vue de fournir à nos concitoyens, des programmes télévisuels en haute définition. La même exigence de qualité vaut en ce qui concerne les prestations des opérateurs GSM en activité dans notre pays, afin que les consommateurs bénéficient de services de qualité, à la hauteur des frais qu'ils engagent.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Avec la dématérialisation de la gestion des actes de carrière, des modules relatifs à l'avancement en grades, aux modèles-types de contrat et d'arrêté de mise à la retraite, plus de 54 mille situations administratives ont été traitées sans tracasseries pour les bénéficiaires. Les avancées concernent également la numérisation et la mise en ligne systématiques des nouveaux actes, la mise à jour des dossiers individuels des agents, l'apurement et la mise en production des données pour 43 mille agents de l'Etat en liaison avec les ministères sectoriels. Sous ce chapitre de la gestion des agents de l'Etat, le Gouvernement a pris la décision éminemment sociale de préserver les emplois de 5.641 d'entre eux, pourtant irrégulièrement reversés dans la Fonction publique depuis 2008. Il a également mis en œuvre des mesures d'accompagnement au profit des agents contractuels de l'Etat admis prématurément à la retraite en application de la modification de la loi portant code des pensions civiles et militaires de retraite.

Cette décision impactera, à terme, 3.100 agents. Comment aurions-nous pu engranger autant de succès si les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement n'étaient mobilisées et bien gérées ?

Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est le lieu de saluer le travail qu'abattent les agents et les responsables de nos différentes régies que sont les Impôts, le Trésor, les Douanes et Droits indirects, ainsi que l'appréciable contribution des acteurs de la chaîne des dépenses publiques. Grâce à eux, le niveau de mobilisation des ressources intérieures est en constante hausse et cela nous permet de solliciter nos partenaires dont les contributions à notre processus de développement sont hautement appréciées.

Ces ressources, une fois collectées, nous veillons à leur utilisation rationnelle et transparente. C'est pourquoi, plus aucun acte de prévarication n'est toléré. Nous mettons ainsi un point d'honneur à statuer avec diligence sur tous les rapports d'enquête puis à les transmettre à la justice. C'est grâce à cette diligence que l'assainissement de la gestion des finances publiques se poursuit et que l'impunité est en recul. Ces performances sont appréciées par les institutions internationales et nos partenaires techniques et financiers à qui nous renouvelons nos sincères remerciements pour leurs appuis et conseils.

Il va sans dire, vous en conviendrez, que notre pays, au prix d'efforts soutenus, s'installe de plus en plus dans le cercle vertueux de la bonne gestion de ses ressources pour ne plus jamais laisser place aux pratiques qui arrièrent et appauvrissent l'Etat, puis l'empêchent par voie de conséquence de se pencher efficacement sur la satisfaction des besoins vitaux des populations.

C'est pourquoi, avec mon Gouvernement, nous entendons maintenir le cap pour la mise en œuvre des conditions du développement durable de notre pays dans un environnement caractérisé par la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption et l'impunité. Sur ce chemin, celui de la vertu et de l'efficacité, je sais pouvoir compter sur le soutien et l'accompagnement de notre peuple, trop longtemps abusé par les discours et promesses stériles, trop longtemps déçu de l'inefficacité des politiques publiques, mais désormais convaincu que l'heure du développement du Bénin a enfin sonné.

Je vous remercie

27 décembre 2019

Je délivre ce jeudi 27 décembre 2018 mon message sur l'état de la Nation, devant l'Assemblée nationale à Porto-Novo.

Patrice TALON

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En venant m'acquitter, pour la troisième fois, de ce devoir que m'assigne la Constitution, je veux, avec vous et avec notre peuple, célébrer la République.

Car, c'est elle qui nous unit et nous motive au-delà de nos divergences. C'est donc avec gravité et fierté que je me sou mets à l'exercice. Gravité au regard des efforts continus et soutenus que nous devons faire pour redresser durablement notre économie, améliorer les conditions de vie de nos populations et conférer grandeur et honneur à notre pays. Fierté parce que je peux, comme vous et comme l'ensemble de nos concitoyens, observer que les fruits de nos efforts se révèlent de plus en plus dans maints domaines, signe que nous sommes dans la bonne direction et qu'à ce rythme, l'espoir est permis. Mais pourquoi avons-nous raison de regarder l'horizon avec confiance ? Est-il certain que nous avançons inexorablement vers le progrès ?

Et quand je dis-nous, je parle du peuple et des dirigeants confondus car, à la vérité, c'est d'une tâche collective qu'il s'agit. Les motifs de satisfaction qui apparaîtront dans ce message relèvent donc forcément de notre mérite à tous.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Au plan socioéconomique, nous avons durant cette année qui s'achève, dans beaucoup de domaines, des raisons d'être satisfaits. Partout à l'intérieur de nos frontières, nous nous sentons davantage en sécurité. Mieux, les tracasseries policières ont quasiment disparu de nos routes. Nos compatriotes s'en félicitent, les étrangers en visite chez nous le soulignent et

d'autres pays nous envient. Pour y arriver, Il a fallu prendre les mesures hardies, investir, bousculer les habitudes, redonner confiance et dignité à nos forces de sécurité et de défense. Ce ne fut pas de tout repos. D'importants moyens financiers ont été engagés ; des dotations en matériels ont été effectuées comme jamais auparavant en une seule fois. La pertinence de la fusion de la Police et de la Gendarmerie en une seule entité, la Police Républicaine, se lit aisément à travers le meilleur maillage du territoire et la répartition plus rationnelle des ressources humaines, qui ont permis d'intensifier la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Mais nous savons que la sécurité est une quête permanente, que les acquis doivent être renforcés. C'est pourquoi, au cours des prochaines années, mon Gouvernement prêtera la même attention à la sécurité, matérialisée par des investissements plus importants encore, dans le renforcement de capacités des hommes et dans l'équipement de nos unités, Forces armées béninoises et Police républicaine confondues. D'ailleurs, il convient ici de les saluer pour leur engagement républicain à veiller sur notre quiétude à tous. Si la sécurité est un facteur fondamental du bien-être, celui-ci est davantage porté et matérialisé par d'autres intrants.

Ainsi en-est-il de l'eau potable par exemple. Sur ce front, notre situation globale demeure inacceptable, mais les travaux entrepris au niveau de l'hydraulique urbaine et périurbaine permettent déjà de porter à plus de 3.000.000 de personnes, la population totale desservie au 31 décembre 2018, y compris dans le département des Collines réputé géologiquement difficile. Par ailleurs, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le programme d'investissement à court terme démarré en octobre 2018 a permis de lancer les travaux pour 110 nouvelles adductions d'eau multi-village dans tout le pays pour desservir 821.700 personnes, soit environ 20% des populations non encore desservies.

Sur ce front également, les études sont finalisées pour le démarrage au cours du deuxième semestre 2019, des travaux de construction de 500 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-village en vue de l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2021.

Sur un programme d'investissement prioritaire de 300 milliards de FCFA destiné à atteindre cet objectif, 200 milliards soit 66% sont déjà mobilisés, et les actions sont en cours pour le bouclage total du financement avant la fin du premier semestre 2019.

Dans le secteur de l'électricité, aussi vital que celui de l'eau, la situation s'améliore considérablement. Ici aussi, nous venons de loin, de sorte que l'amélioration notoire qui s'observe aujourd'hui nous donne l'impression que la crise énergétique aigue qui sévissait jusqu'en 2016 est si lointaine. Les groupes électrogènes ne tournent plus en effet à longueur de journée et de nuit car, l'énergie électrique est désormais plus disponible. Cependant, nous poursuivons nos efforts en vue d'assurer la disponibilité totale de l'électricité pour tous. A côté de l'eau et de l'électricité, la santé de nos compatriotes fait l'objet d'une attention particulière quand bien même l'année 2018 a été marquée par de sérieuses difficultés. Dans ce secteur, la situation est très préoccupante aussi bien dans le public que dans le privé. Les plateaux techniques insuffisants, la conscience professionnelle déficitaire, les intrants parfois détournés. Aussi, les profondes réformes initiées, les actions hardies engagées ont-elles soulevé des incompréhensions. Leur finalité est pourtant d'améliorer de façon significative

le système sanitaire au profit du plus grand nombre de nos populations. Nos actions ont particulièrement consisté en la lutte sans merci contre les faux médicaments, pour favoriser l'assainissement du sous-secteur pharmaceutique, en la fermeture d'environ un millier de centres de santé privés illégaux et surtout non qualifiés, en la réforme du service public de la santé, afin d'amener les agents de l'Etat à se consacrer exclusivement, et pour l'heure, à leur mission principale.

Au registre des infrastructures du secteur, la mise en service de l'hôpital de zone d'Allada, le redémarrage des travaux de celui de Savè, les démarches pour la construction de l'hôpital de zone des 3A (Adjarra, Avrankou, Akpro-Missérété), et les préalables déjà accomplis pour la construction de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi, témoignent de nos efforts. Ceux-ci sont soutenus par un vaste programme de réhabilitation des plateaux techniques existants. A cet égard, un diagnostic d'envergure est déjà en cours. C'est dire qu'à terme, le secteur de la santé sera totalement mis aux normes pour combler nos attentes. Pendant ce temps, les programmes sociaux comme la prise en charge de la césarienne, du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, de la dialyse ont été maintenus. Plus encore, les soins palliatifs pour les personnes atteintes de maladies graves, sont désormais intégrés à ce paquet de gratuité. Malgré ces acquis, les attentes restent grandes quant à l'universalité des soins de santé. A ce propos, je peux vous assurer qu'après la phase préparatoire qui a été plus longue que prévue, la mise en œuvre imminente du Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), dans son volet Assurance maladie, apportera des réponses claires aux préoccupations des populations à partir de 2019. Dans cette perspective, les pauvres extrêmes et les pauvres non extrêmes, premiers bénéficiaires, dont l'effectif est estimé à 4,2 millions de personnes, ont été identifiés. D'ores et déjà, 350.000 d'entre eux recevront gratuitement leur carte d'identité biométrique dans les prochaines semaines et bénéficieront de la phase pilote du projet dès le premier trimestre 2019, dans les zones sanitaires couvrant Abomey-Calavi et So-Ava, Dassa-Zoumé et Glazoué, Djougou, Ouaké et Copargo. Le projet sera ensuite généralisé à tous d'ici fin 2019.

Nous avons en effet besoin de citoyens en bonne santé pour prendre en charge tous les autres secteurs et celui de l'éducation en est un. Dans ce secteur aussi, la situation est apparue bien plus critique que perçue. En dehors des grèves qui le paralysaient et plombaient les performances des apprenants, l'insuffisance des infrastructures, la nature et la qualité des enseignements dispensés, posaient et posent encore problème.

C'est pourquoi, le Gouvernement a initié l'évaluation des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire général avec pour objectif, l'identification et la satisfaction des besoins réels de formation, pour de meilleures performances au profit de l'école béninoise. S'agissant de la maternelle et du primaire en particulier, le Gouvernement a relancé avec pertinence le programme des cantines scolaires. Celles-ci impactent désormais 537.400 enfants contre 351.000 l'année dernière, avec l'extension du programme à 1.600 nouvelles écoles pour compter de l'année scolaire en cours, soit un taux de couverture de 51% d'écoles. Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi et renforcé les mesures sociales à travers notamment l'exonération des frais de scolarité des élèves filles du 1er cycle de

l'Enseignement secondaire général et celles inscrites dans la filière industrielle de l'Enseignement technique.

Au total, 245.118 filles ont été impactées en 2018 pour un coût global de 2.490.000.000 FCFA. De façon spécifique, dans l'enseignement supérieur public, en dehors de la construction d'infrastructures, l'Etat a respecté ses engagements en procédant à l'apurement des arriérés d'allocations universitaires des années de 2015 à 2017, à hauteur de 15 milliards de FCFA. Bien plus, grâce à la réforme des allocations universitaires, le nombre de bénéficiaires a plus que doublé, passant de 14.000 à 30.000 étudiants environ. Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement a assuré l'inscription des étudiants handicapés dans des écoles et centres de formation professionnelle. Mais l'amélioration des réalités du secteur sera plus manifeste avec la création prochaine de l'Agence Béninoise pour l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, l'ouverture progressive des Instituts Universitaires d'enseignement professionnel, et surtout l'installation imminente du Conseil National de l'Education (CNE) nouvelle génération, dont le processus de désignation des membres est en cours.

A côté des jeunes en formation, qu'en est-il de la catégorie de ceux qui ne sont plus dans le système éducatif, et qui ont besoin d'accompagnement financier pour s'émanciper ? A leur profit, les divers programmes sociaux ont été poursuivis, notamment le financement de projets bancables, les microcrédits nouvelle génération et la finance digitale dont la phase pilote a été un succès, balisant ainsi le chemin à sa généralisation. Toutes ces mesures ont été renforcées par diverses autres actions sectorielles ou transversales. Ainsi, au chapitre des infrastructures routières, les statistiques s'améliorent de plus en plus, grâce aux nombreux chantiers ouverts à travers le pays. Notre démarche exige des ouvrages de grande qualité pour en garantir la durabilité. C'est le lieu de souligner que les grands travaux routiers se sont poursuivis au cours de l'année, à un rythme globalement appréciable. Ces travaux portent sur un linéaire total de 1.262 km et nous pouvons nous féliciter des retombées économiques qu'ils génèrent déjà au profit des populations. La même attention a été accordée aux pistes rurales dans nos communes, pour faciliter les déplacements des populations et surtout le convoyage de leurs productions vers les marchés. Ainsi, les travaux d'entretien ont concerné plus de 11.000 km de pistes rurales au titre de l'année 2018. Cette anticipation que nos compatriotes des campagnes apprécient à juste titre, sera rééditée au cours des années à venir, comme seront poursuivis, l'aménagement et le bitumage de grands axes routiers.

Ce sera par exemple le cas des axes Djougou – Péhunco – Kérou – Banikoara, dont l'appel d'offres sera lancé au cours des prochaines semaines ; Aplahoué-Dévè-Lokossa dont l'adjudication a déjà été prononcée ; et bien d'autres encore pour soulager les peines des usagers.

Améliorer le cadre de vie des populations a également été une préoccupation majeure du Gouvernement au cours de cette année. Dans ce domaine où les travaux d'aménagement urbain ont jusqu'ici été faits par petits bouts, nous avons engagé un programme historique pour assainir notre environnement et améliorer le cadre de vie. C'est ainsi que les travaux de la première phase du Projet Asphaltage ont effectivement démarré et ceux qui désespéraient

de les voir peuvent maintenant apprécier leur réalité. A ces chantiers qui vont embellir nos villes et faciliter la mobilité de leurs habitants, s'associe le Programme d'Assainissement pluvial de la ville de Cotonou dont les engagements financiers de 238 milliards de FCFA couvrent les besoins exprimés. Grâce à ce programme, la crise des inondations dans la ville sera jugulée.

En outre, pour optimiser les retombées du projet Asphaltage, le Gouvernement a engagé le grand programme de ramassage et de traitement des ordures afin de sortir définitivement de la malpropreté, les villes du Grand Nokoué : Porto-Novo, Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi et Ouidah. Ainsi, sur préfinancement de l'Etat, ce programme entrera en vigueur dès 2019. Mais déjà, en vue de préserver l'intégrité de notre territoire, nous avons sans tarder, initié les travaux de la deuxième phase du projet de protection de la Côte à l'Est de Cotonou. En un an à peine, les résultats sont remarquables puisqu'en plus de protéger la côte, nous avons réussi à faire reculer la mer en draguant 1.500.000 m³ de sable pour recréer de la plage là où elle avait disparu.

Cette prouesse a mis fin au désarroi des populations riveraines qui, il y a peu encore, ne savaient à quel saint se vouer. Le désarroi, il est perceptible aussi à Avlékété et environs. Mais depuis le 6 décembre 2018, il a fait place à l'espoir puisque nous y avons lancé les travaux de protection de la section centre de la côte. Le désarroi, c'est encore ce sentiment qui anime nos compatriotes de Grand-Popo qui subissent les mêmes affres de la mer. Je veux ici les rassurer. Je veux leur dire que les travaux de protection des 23 km de la section ouest de notre côté, allant de Hillacondji à la Bouche du Roy seront lancés en 2019. Les financements sont déjà mobilisés à cet effet. Toutes ces actions, qui impactent nos communes, ont été réalisées ou engagées dans le respect des règles de la décentralisation. Une décentralisation que nous voulons plus pertinente et productive de résultats au profit des populations. Aussi avons-nous accompagné la signature d'une Convention de partenariat entre l'Association des Elu(e)s Français(es) d'origine béninoise et l'Association nationale des Communes du Bénin. Ce partenariat vise à favoriser le partage d'expériences entre nos frères élus en France et les dirigeants de nos communes, afin d'améliorer leur gestion. Ces communes sont essentiellement rurales. Elles sont donc le théâtre par excellence de la mutation qualitative de notre agriculture dont les rendements sont en pleine croissance et dont la contribution au PIB s'améliore.

Nos efforts collectifs ont, en effet, permis de réaliser des performances agricoles inédites aussi bien pour les produits d'exportation que pour les vivriers, le maïs, le riz et le coton notamment. Je veux aussi mettre en lumière ici, le retour de notre ananas sur le marché européen, parce que nous avons réussi à lever les contraintes pour le conformer désormais aux normes exigées. Mais les agriculteurs ont besoin d'être mieux organisés et reconnus. C'est la raison d'être du Programme National de Développement Agricole en cours de mise en œuvre. La même logique vaut pour les artisans dont le recensement est déjà ordonné, et qui trouveront un cadre propice d'expression dans les Chambres des Métiers de l'Artisanat qui seront installées en 2019. Au total, au plan socioéconomique, les réformes et actions ont déjà eu pour effet, la création d'environ 200.000 emplois directs et indirects. Cependant, nous

sommes encore loin du plein emploi et, de ce point de vue, les attentes des jeunes sont légitimes. C'est pourquoi l'assainissement des finances publiques se poursuit pour dégager plus de ressources au profit des investissements productifs et des projets sociaux.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Venons-en justement à l'assainissement des finances publiques. C'est un domaine dans lequel l'action du Gouvernement a provoqué beaucoup de grincements de dents, de la part des agents publics comme de prestataires de l'Etat. Et pour cause, avec la volonté du Gouvernement de mettre fin à la gestion approximative des finances publiques, de mener une lutte implacable contre la fraude et l'évasion fiscale, de dématérialiser les procédures, dans un contexte où le maître-mot était le laxisme et les compromissions de toutes sortes, il va sans dire que toute action visant à instaurer la rigueur et la transparence, est forcément perçue comme trop contraignante. Cette même volonté d'assainissement s'est manifestée relativement aux entreprises publiques. Généralement infestées depuis de longues années par une mauvaise gestion caractérisée, sans souci de rentabilité pour l'Etat, nombre de ces entreprises se trouvaient, de fait, dans un état de déliquescence avérée. Logiquement, il ne restait qu'à les liquider ou à en changer le mode de gestion. Ce ne fut donc pas de gaité de cœur que les décisions de liquidation de certaines d'entre elles ont été prises, mais par nécessité. Nos compatriotes ne les ont pas souvent comprises.

Comme les agents de l'Etat et autres collaborateurs externes de l'Etat n'ont pas compris la politique de réduction du train de vie de l'Administration publique. Tout ceci a eu pour effet de favoriser, en lien avec l'amélioration de la gouvernance, une meilleure mobilisation des ressources intérieures et de valoir à notre pays des appréciations positives de la part des bailleurs de fonds et des institutions internationales spécialisées. Au plan de la gouvernance, après des années de pilotage à vue, la culture de la rigueur prônée par le Gouvernement permet d'entrevoir le rétablissement progressif du respect de la chose publique. En effet, s'il est vrai que les niveaux de performance absolue ne sont pas encore atteints, il y a lieu de considérer, cependant, que des avancées louables ont été enregistrées. Pour ce faire, il a fallu, entre autres, faire preuve de volonté et de détermination à toute épreuve pour ouvrir le front de la lutte contre la corruption et contre l'impunité. Aucun secteur n'y a échappé. Aucune catégorie de citoyens non plus : fonctionnaires de tous secteurs, acteurs politiques de toutes obédiences, opérateurs économiques, pauvres, riches, jeunes et vieux ont été amenés à répondre de leurs actes. Comment ne pas évoquer sur ce registre, au titre des réformes législatives majeures, la création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET), qui se révèle être un précieux instrument de lutte contre la corruption et dont le travail de salubrité que nous pouvons tous observer renseigne qu'elle manquait à l'édifice juridictionnel de notre pays ?

Oh ! j'entends bien que dans ce domaine, l'unanimité ne peut être faite tant nous cessons d'être d'accord dès que l'un des nôtres se trouve épinglé. A fortiori, quand c'est soi-même. En effet, chacun voudrait bien que cette action ne l'atteigne jamais, ni directement, ni

indirectement. Une telle logique, humainement compréhensible du reste, exige simplement de chacun de renoncer au vice pour épouser la vertu. Dans tous les cas, nous le savons tous maintenant, le Gouvernement est décidé à garder le cap et à assainir définitivement la gouvernance. L'une des preuves les plus éloquentes de ce que nous sommes sur la bonne voie, c'est le classement 2018 de l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG), l'un des baromètres de l'état du continent, au terme duquel le Bénin se situe dans le top 3 des pays de la CEDEAO. Autant de preuves s'il en fallait encore, que notre combat dans ce domaine est totalement justifié.

Notre détermination à réussir nous oblige davantage à accentuer notre marche vers la dématérialisation de l'administration publique pour l'arrimer au train de la modernité et favoriser des performances plus efficaces au profit de ses usagers. Ainsi, les agents de l'Etat apprécient déjà hautement de pouvoir consulter leur situation administrative, de suivre leur carrière sans avoir à se déplacer. On peut désormais donc, depuis n'importe quel endroit du pays, suivre le déroulement de sa carrière via une plateforme dédiée. Cette politique de dématérialisation et de digitalisation est, elle-même, portée par notre ambition dans le domaine de l'économie numérique. A ce propos, on retiendra surtout que la phase 2 du projet de déploiement de la fibre optique s'est poursuivie tout au long de l'année, pour la rapprocher des populations avec une meilleure offre d'internet haut débit. On retiendra aussi que la Télévision Numérique Terrestre (TNT) est aujourd'hui une réalité car, quatre sites entièrement achevés permettent déjà à quelques-uns d'en bénéficier en attendant sa généralisation. Enfin, le projet d'administration intelligente (SMART GOUV) se déploie progressivement, soutenu par les différentes agences dédiées au développement du numérique.

Mesdames et Messieurs les Députés,

L'assainissement ne s'est pas seulement limité aux finances publiques et à la gouvernance économique. Il a également pris en compte le système politique jusqu'ici marqué par une multiplication à outrance des partis et, partant, leur inaptitude à animer réellement le débat politique. Au plan législatif en effet, l'année 2018 a été marquée par des réformes majeures mises en œuvre et d'initiative partagée entre le Parlement et le Gouvernement, en vue de la mise en place progressive d'un cadre institutionnel et démocratique plus équilibré. Je m'en voudrais donc, Mesdames et Messieurs les Députés, de ne pas saluer votre engagement et votre contribution hautement appréciables. Au nombre de ces réformes, figure le vote des lois portant respectivement charte des partis politiques et code électoral en République du Bénin. Si la première a déjà commencé à produire ses effets, avec la recomposition qualitative amorcée du paysage politique, ceux de la seconde seront mis en évidence à l'occasion des élections législatives de l'année prochaine, pour lesquelles mon Gouvernement jouera pleinement sa partition. C'est le lieu de rappeler que les dysfonctionnements qui caractérisaient notre système politique avaient des impacts négatifs évidents sur l'ensemble de notre système sociopolitique voire économique. Désormais donc, l'action politique sera plus homogène et plus prévisible. Les partis politiques répondront, mieux que par le passé, à leurs obligations constitutionnelles et légales. Notre pays avance ainsi inexorablement vers

la rationalisation de son paysage politique. Le tout, sans remettre en cause le multipartisme intégral que nous chérissons tant, mais juste en l'encadrant de conditions objectives de représentativité. Ce faisant, nos populations désespéreront moins de la classe politique. Elles savent dorénavant que la démocratie, c'est moins la prolifération des partis politiques que la promotion d'idéologies et de projets de société visant à améliorer leur quotidien. Elles savent aussi qu'à l'avenir, nos institutions politiques fonctionneront de manière plus harmonieuse. Tout ceci crédibilise davantage notre pays dont l'amélioration de l'environnement des affaires, déjà perceptible, s'en ressentira davantage.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Grâce aux réformes engagées, notre pays évolue à grand pas vers le respect des principaux standards internationaux à travers la mise en place d'outils appropriés. Toute chose favorable au climat des affaires et à la promotion des investissements. Plus concrètement, les réformes ont permis de relancer effectivement notre économie. En témoigne l'évolution du taux de croissance, passé de 2,1% en 2015 à 6,5% au moins en 2018. Cette tendance haussière irréversible permettra indubitablement à notre pays de franchir, en 2019, le seuil de 7%, nécessaire pour engager durablement une réduction de la pauvreté. Cette performance est de plus en plus saluée par plusieurs partenaires internationaux ainsi que le soulignent :

- les rapports de satisfecit du Fonds Monétaire International qui, tout en crédibilisant notre pays, lui ouvrent les portes pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son programme de développement ; et
- la notation B+ stable de l'agence internationale de notation financière Standard & Poor's, qui permet à notre pays de se hisser dans le peloton de tête des pays les mieux notés et les plus stables en Afrique.

Par ailleurs, selon l'évaluation des politiques et des institutions nationales, faite par la Banque Mondiale, le Bénin obtient une note globale supérieure à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne. Dans tous les domaines de politique, notre pays fait mieux que la moyenne des pays dans cette zone. Il en est de même pour l'indice de performance de la logistique (LPI), l'indicateur de la Banque Mondiale qui reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays. Ici, notre pays a fait un bon de 39 positions entre 2016 et 2018, en passant de la 115ème à la 76ème place au plan mondial, devenant ainsi le 2ème de la CEDEAO. Cette évolution remarquable montre bien la pertinence des actions et réformes engagées au niveau de notre chaîne logistique, notamment au Port Autonome de Cotonou, sur les corridors et au niveau de notre administration douanière. Quant aux indicateurs socioéconomiques, les performances sont tout autant visibles pour le développement du capital humain, en lien avec les actions engagées pour réformer notre système de santé et d'éducation. Selon l'indice du capital humain de la Banque Mondiale, le Bénin est classé 2ème dans l'espace CEDEAO. Diverses autres actions de réforme ont été engagées pour l'amélioration du climat des affaires, parmi lesquelles le renforcement du cadre juridique et

judiciaire pour sécuriser les investissements, la simplification des démarches en vue de l'agrément aux régimes privilégiés du Code des Investissements, l'opérationnalisation des tribunaux de commerce et la réforme du code des Investissements pour le rendre plus attractif, la réforme de l'Agence pour la Promotion des Importations et des Exportations (APIEX) pour en faire le guichet unique d'accueil des investisseurs au Bénin.

Les effets positifs de ces différentes réformes sont illustrés par plusieurs indicateurs et classements internationaux, notamment le classement de « Doing Business 2018 », qui a relevé que « le Bénin a amélioré sa réglementation des affaires », quoique des efforts doivent encore être faits. Au soutien de ces performances et en vue de faire jouer pleinement aux entreprises nationales leur partition, le Gouvernement a transmis à votre auguste Assemblée un projet de loi sur la promotion et le développement des micros, petites et moyennes entreprises. Plus encore, il travaille actuellement à la mise en place d'un mécanisme de financement propre à faciliter leur développement et à encourager l'innovation.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Au chapitre de ses relations avec le reste du monde, le Bénin, mieux que par le passé, attire de plus en plus positivement l'attention sur lui. Nos compatriotes retrouvent de la fierté quant à la qualité de la représentation de notre pays dans les rencontres internationales. La qualité de la gouvernance, la pertinence des prises de position du Bénin, lui valent ce regain d'intérêt. La vitalité de notre diplomatie peut aujourd'hui s'apprécier à l'aune de son repositionnement sur la scène internationale. Notre sélection parmi cinq pays dans le monde, pour bénéficier de l'Initiative de soutien aux Objectifs de Développement Durable (ODD), la réponse positive de la France, visant à nous restituer des œuvres d'art historiques, achèvent de convaincre de ce retour au premier plan. Cette annonce de restitution d'œuvres d'art en particulier, l'on a pu se rendre compte à quel point elle a enthousiasmé le peuple béninois. A terme, ces œuvres dont la valeur historique, spirituelle et culturelle est inestimable seront, à n'en point douter, de véritables attractions touristiques. Mais d'ici à là, notre action dans ce domaine a permis de rénover totalement le parc Pendjari qui est redevenu une attraction et draine un nombre sans cesse croissant de touristes. Les travaux de construction de musées modernes seront lancés en 2019. Une fois achevés, ils contribueront à faire de notre pays, une destination prisée et vue. En cela, nos sportifs ont un rôle non négligeable à jouer, tant leur rayonnement peut contribuer à la visibilité du pays. Qu'il me soit donc permis ici, de me réjouir avec vous de leurs performances de plus en plus remarquables dans toutes les disciplines. Notre pays sort enfin de la philosophie de la simple participation aux compétitions, pour commencer à exceller. Les résultats positifs s'inscrivent dans une perspective durable et non plus conjoncturelle.

Notre subvention accrue aux fédérations sportives, la politique que nous déployons pour le financement du sport par les grandes sociétés, l'institution des classes sportives et des classes culturelles, l'institution des associations sportives communales, la construction des stades omnisports communaux dont 22 ont été déjà lancés cette année, sont de nature à soutenir cette dynamique positive. Dynamique qui sous-tend aussi notre quête de lendemains meilleurs.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme nous le constatons, les fondations pour un développement économique et social harmonieux de notre pays se consolident, grâce aux efforts et sacrifices consentis par nous tous. Mais nous devons redoubler d'ardeur pour accélérer le processus. Aussi voudrais-je compter davantage sur les talents et le dynamisme de notre peuple pour nourrir l'espoir d'un Bénin qui se métamorphose positivement pour le bonheur de tous. En effet, au regard du niveau d'assainissement atteint en moins de trois ans, avec les nouveaux réflexes vertueux qui font leur retour, fort des programmes sociaux en cours de mise en œuvre, notre pays offrira de plus en plus les meilleures conditions de vie à ses filles et ses fils. Ce sera déjà le cas pour les 20% de notre population, soit plus de 2 millions de personnes, qui n'ont pas d'acte de naissance. Grâce au projet d'enregistrement dérogatoire à l'état civil, ils cesseront d'être des citoyens entièrement à part, pour devenir des citoyens à part entière. Ils pourront alors envisager l'avenir avec moins d'anxiété et plus d'assurance. Citoyens, c'est à ce titre que nous serons appelés aux urnes dans quelques semaines, pour désigner nos députés, ceux de la 8ème législature. Je voudrais d'ores et déjà nous inviter à transcender, le moment venu, nos passions pour faire de ces consultations, un moment de convivialité. C'est ainsi que nous continuerons à perpétuer la bonne réputation de notre processus démocratique. Car, ce que la République attend de nous, ce n'est pas d'avoir raison individuellement. C'est d'avoir raison collectivement, historiquement, en tant que peuple, en tant que nation.

Mais la République, c'est aussi l'enfant qui vient de naître pendant que je vous parle, c'est l'artisan, c'est l'agriculteur, c'est la vendeuse du marché, c'est l'artiste, c'est le riche, c'est le pauvre, c'est le travailleur comme c'est celui qui est en quête d'emploi ; c'est vous et moi. Pour nous tous, le meilleur est toujours possible. Il est au bout de nos efforts conjugués. C'est pourquoi, nous ne devons pas nous contenter des bonnes appréciations de la communauté internationale, pas plus que des effets de plus en plus visibles de notre action. Ce sont simplement autant de signes que nous tenons le bon bout, que nous devons poursuivre nos efforts pour qu'à terme, les investissements de survie cèdent la place aux investissements de confort. Car, quand on se retrouve dans une situation où tout est prioritaire, les priorités sont celles de survie. Ce n'est qu'après que les secondes permettent d'améliorer le quotidien.

Pour ma part, je reste convaincu que notre effort commun nous permettra de passer des premières priorités aux secondes en peu de temps. Je poursuivrai donc avec cette conviction et le soutien de chacun, cette œuvre exaltante au service de notre pays et au bénéfice de tous. Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans vous remercier, Mesdames et Messieurs les Députés toutes tendances confondues, pour l'accompagnement dont mon Gouvernement a bénéficié, attesté une fois encore par le vote, la semaine dernière, du budget général de l'Etat exercice 2019. Son exécution nous permettra de poursuivre l'œuvre de construction nationale dont nous avons la responsabilité et que je m'emploierai à conduire avec détermination et honneur.

Vive la République,

Vive le Bénin,

Je vous remercie.

Chers amis,

Je vous invite à suivre l'intégralité du message que j'ai adressé ce vendredi 22 décembre 2017 devant la représentation nationale, sur l'état de notre Nation.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En venant m'acquitter pour la deuxième fois du devoir qui m'incombe de m'adresser à vous sur l'état de notre Nation, j'ai le sentiment que le temps ne s'est jamais arrêté depuis le 22 décembre 2016, date de notre dernière rencontre, dans ce même hémicycle. J'étais venu vous présenter le diagnostic objectif et rigoureux de mon Gouvernement sur l'état de notre Nation. Ce diagnostic critique à souhait, ne nous a pas, pour autant, découragés. Au contraire, nous y avons trouvé la force de rêver grand et beau, afin d'offrir de meilleures perspectives à notre pays qui a un grand dessein. C'est la raison d'être de l'ambitieux programme de reconstruction nationale que nous avons lancé. Projet et Dessein sont, en effet, les deux principales figures de l'identité nationale. Il n'y a point de dessein national en dehors de grands projets unificateurs. C'est fort de cette conviction que j'ai voulu associer chaque Béninoise et chaque Bénéinois au Programme d'Action du Gouvernement, « Bénin Révélé », en lui donnant un écho suffisamment large. Ceci, afin qu'ils puissent le comprendre en profondeur, l'apprécier comme il faut, l'enrichir de leurs critiques et contributions, le mesurer objectivement pour pouvoir l'évaluer en connaissance de cause au moment opportun. C'est le choix de la transparence et de la rigueur, car j'ai la conviction d'avoir fait le bon diagnostic et identifié les solutions les plus indiquées.

Je connais notre pays. Je connais ses forces et ses faiblesses. Je connais aussi les attentes des populations. Ce sont elles qui nous commandent d'agir comme nous le faisons depuis bientôt deux ans, en dépit des multiples difficultés. Mais prétexter de ces difficultés pour ne rien changer serait comme organiser un suicide collectif. C'est pourquoi, en briguant la fonction suprême, j'avais déjà fait le choix de l'action rigoureuse au lieu du populisme facile, aux retombées politiques pourtant si souvent immédiates.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le savez, le Programme d'Action du Gouvernement a été construit autour de trois grands piliers. Or un pilier, par définition, comporte toujours une réalité souterraine et donc invisible, mais solide et nécessaire, sur laquelle repose tout l'édifice à bâtir. Malgré son importance, cette réalité a une existence ingrate. C'est pourquoi, le temps de la fondation qui est toujours un temps non apprécié à sa juste valeur par l'opinion, paraît un temps perdu. Cependant, mon Gouvernement s'est attelé quotidiennement depuis bientôt deux ans, à

construire les bases solides de notre développement durable et harmonieux. Notre pays est aujourd'hui structurellement et opérationnellement en chantier dans tous les secteurs. Là où les actions opérationnelles n'ont pas démarré, la réflexion, la stratégie et les études ont déjà fait du chemin. Dans le secteur agricole, je me réjouis des progrès déjà enregistrés dans chaque filière de production. Qu'il s'agisse du coton, du cajou, du karité, de l'ananas, ou du riz, des performances de plus en plus remarquables sont notées. Au plan sanitaire, je ne peux me satisfaire de ce que, 57 ans après notre indépendance, notre système de santé soit si défaillant face aux attentes légitimes de nos populations. A ce propos, la poursuite des travaux de construction des hôpitaux de zone d'Allada et de Pobè, le lancement des travaux de construction des autres hôpitaux de zone déjà planifiés, le projet en cours de finalisation du nouvel hôpital universitaire de référence internationale d'Abomey-Calavi, la lutte contre les faux médicaments, visent à améliorer les conditions socio-sanitaires des populations et leur accès à des soins et services de qualité.

Plusieurs réformes touchant le cadre institutionnel et le fonctionnement du secteur de la santé devront assurer sa dépolitisation et une plus grande professionnalisation de ses acteurs ainsi que l'amélioration des plateaux techniques. Les profondes réformes institutionnelles que j'ai initiées au niveau du Conseil National de Lutte contre le Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies, confèrent à son Secrétariat Exécutif une responsabilité de premier ordre dans la réflexion, l'innovation et la prévention des fléaux dans notre pays. Ces réformes vont avec l'augmentation notable de la contribution du budget national au financement de ses activités. Mais que pouvons-nous faire, Mesdames et Messieurs, sans la disponibilité constante de l'énergie électrique dans nos résidences, nos sites de production, nos entreprises, nos hôpitaux et espaces publics ?

L'énergie est à la base de tout développement économique. Il faut la garantir et la réinventer constamment. A cet effet, le souci constant de mon Gouvernement depuis avril 2016, est d'agir pour assurer une totale indépendance énergétique à notre pays. Ainsi, en plus des actions urgentes pour maîtriser le délestage, nous avons lancé la construction d'une centrale bicom bustible de 120 MW avec le soutien financier de la BID. Mon Gouvernement vient tout juste d'autoriser la construction d'une nouvelle centrale de 120 MW par un opérateur privé dont les travaux démarreront dans les prochains mois. A cela s'ajoutent plusieurs centrales solaires dans nos départements, dont la capacité cumulée atteint les 100 MW. C'est dans ce cadre que nous avons signé, le 7 décembre 2017, avec l'Agence Française de Développement, la convention de financement du projet Defissol, d'un montant de 40 milliards de FCFA, pour construire la plus grande centrale solaire du pays, d'une capacité de 25 MW. C'est dans cette même dynamique qu'il convient de signaler la mise en œuvre du 2ème Compact du Millennium Challenge Account consacré à l'énergie grâce aux efforts du Gouvernement pour la satisfaction de toutes les conditions préalables. Quant à l'eau potable dont la disponibilité permanente, en quantité et en qualité, est en tête des exigences de nos populations, notre ambition est d'atteindre l'objectif n°6 des Objectifs du Développement Durable en fournissant, d'ici à 2021, l'eau potable à toutes nos populations et partout sur le territoire national.

Dans ce cadre, plusieurs projets d'alimentation ou de renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable sont entrés dans leur phase de concrétisation dans un grand nombre de nos communes.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La qualité de la santé publique repose généralement sur la qualité du cadre de vie. C'est la raison pour laquelle mon Gouvernement a renforcé les textes législatifs et réglementaires relatifs au cadre de vie et au développement durable. Plusieurs projets ont été ainsi soumis à votre examen, relatifs notamment, à l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables et à la gestion du littoral. L'aménagement et la sécurisation de nos 125 km de plage, le démarrage des travaux de la deuxième phase du projet de protection de notre côté maritime à l'Est de Cotonou, c'est-à-dire d'Akpakpa à Sèmè-Kpodji, sont des actions majeures engagées par mon Gouvernement dans ce domaine. Le démarrage des travaux d'aménagement des espaces libérés dans la ville de Cotonou, le démarrage au plus tard deuxième trimestre 2018 de l'asphaltage de 660 km de routes dans les villes de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè Kpodji, Abomey, Bohicon, Lokossa, Natitingou et Parakou, le projet de ramassage généralisé et de traitement des ordures dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Abomey Calavi et Ouidah dont l'appel d'offres est présentement en cours, sont autant de grandes réalisations qui impacteront positivement notre environnement pour le bien-être de tous. Le grand projet de construction et de modernisation de 47 marchés urbains ou régionaux, dont la sélection des cabinets d'architecture est déjà réalisée, y contribuera aussi.

La construction de la Cité administrative d'Abomey-Calavi et des cités administratives départementales qui débutera dans le deuxième semestre de 2018, est de nature à créer une nouvelle dynamique de développement de nos départements, et à améliorer les conditions de travail des agents de l'Etat. Ces grands projets d'infrastructures urbaines et d'aménagement de notre cadre de vie provoqueront sous peu, la métamorphose du paysage de nos grandes agglomérations qui désormais, seront plus agréables et plus saines. Mieux-être dans notre cadre de vie et mieux-être également sur nos routes. Les travaux d'infrastructures de transport se sont poursuivis, de façon soutenue, avec le lancement ou le démarrage prochain de plusieurs projets phares ou prioritaires. Ainsi sont en cours, l'aménagement et le bitumage des routes Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara, Kandi-Ségbana-Frontière Nigeria, Lokossa-Dévé-Aplahoué, Toffo-Lalo-Agbangnizoun-Abomey-Djidja, Zagnanado-Paouignan, etc. ou encore la reconstruction des routes Porto-Novo-Akpro-Missérété-Pobè et Bohicon-Parakou, l'aménagement et le bitumage de la Route des Pêches ainsi que de ses bretelles d'accès. Bien d'autres chantiers s'y ajoutent pour moderniser notre réseau routier et contribuer à l'amélioration qualitative de la circulation des personnes et des biens dans notre pays. Mais au 21ème siècle, les vrais ponts reliant les hommes et les sociétés entre eux sont davantage technologiques. Il est de notre devoir de préparer et de former notre jeunesse aux transformations technologiques de la post modernité. En cette période en effet, l'analphabétisme n'est plus seulement l'ignorance des lettres. Il est aussi et surtout l'incapacité de dialoguer avec les autres parties du monde à travers les Technologies de

l'Information et de Communication dont le langage est désormais universel. Pour atteindre cet objectif ambitieux et mettre notre pays aux normes, plusieurs projets structurants sont déjà en cours d'exécution, notamment :

- le projet de développement des technologies et infrastructures de télécommunication qui vise le maillage de l'ensemble du territoire national en fibre optique, en vue de la fourniture de l'internet haut et très haut débits aux administrations publiques, aux entreprises et aux ménages.

Ainsi, 2011 km de fibres optiques sont en cours de déploiement dans 67 communes du Bénin. Cette première phase s'achèvera au cours du premier trimestre 2018 ;

- le projet d'Extension de la couverture en réseaux de téléphonie mobile des zones en déficit d'accès, qui permettra le désenclavement total du territoire. Pour ce projet, l'installation des infrastructures techniques sur la plupart des sites retenus est très avancée. Sur les 34 sites concernés, 16 ont déjà été réceptionnés au mois de juillet 2017 ;
- les projets liés à l'effectivité de la Télévision numérique terrestre (TNT) et à la mise en place d'un Data Center National sont également très avancés.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La mise en place préalable et déterminante des bases solides pour un développement économique et social durable ne doit pas céder à l'urgence des attentes. Cette urgence qui conduit souvent à la précipitation dans la prise des décisions et à de mauvais choix. Nous devons poser patiemment et méthodiquement les jalons d'une économie moderne et compétitive, d'une politique sociale structurelle qui assure à chacun de nos compatriotes un filet de sécurité efficace, quels que soient les moments et les événements. L'éducation est l'un de ces préalables. Elle me tient particulièrement à cœur. C'est elle qui fait germer les compétences et assure les ressources humaines nécessaires dont nous avons besoin pour innover, inventer et faire rayonner notre pays au plan international. L'Enseignement primaire a besoin, de ce point de vue, d'une attention particulière, notamment en matière d'amélioration de l'accès à la scolarisation, de maintien de nos enfants dans le système scolaire et de formation des enseignants. C'est pourquoi des moyens conséquents ont été consacrés au paiement des subventions pour la scolarisation des filles et le fonctionnement des écoles, à la construction, la réhabilitation et l'équipement d'un grand nombre de salles de classe.

Le souci de l'équité, dans l'accès à la scolarisation, justifie l'accompagnement particulier apporté aux enfants des communes les plus défavorisées de notre pays. C'est ainsi que l'enveloppe financière allouée par le Gouvernement aux cantines scolaires a été révisée à la hausse, passant de presque rien à 6,8 milliards de FCFA par an jusqu'en 2021. La gestion de ces cantines est confiée au Programme Alimentaire Mondial comme prestataire de services pour en assurer l'efficacité. Cette action et bien d'autres ont permis l'effectivité du fonctionnement des cantines scolaires, couvrant 1574 écoles dans 11 départements dès le

premier jour de la rentrée scolaire 2017-2018, afin d'assurer l'alimentation de 351.109 enfants dans les zones défavorisées et en sous-scolarisation. Rien que sur le premier trimestre de l'année scolaire en cours, cela représente plus de 20 millions de repas distribués aux enfants. Ces efforts seront poursuivis et s'étendront à d'autres domaines où les besoins sont tout aussi urgents. C'est le cas des travaux de forage de puits prévus en 2018 pour les 1029 écoles de notre pays qui demeurent sans eau. L'Enseignement Secondaire Général a bénéficié, quant à lui, d'actions visant la promotion de l'éducation inclusive. Ces deux sous-secteurs ont bénéficié du recrutement de 6167 enseignants. L'analyse des offres de formation et l'étude prospective des nouveaux besoins du marché de l'emploi, nous imposent de réformer en profondeur le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour en faire des incubateurs d'emplois.

Mon Gouvernement a ainsi pris des mesures pour améliorer l'accès à l'enseignement technique et la formation professionnelle, notamment par la réhabilitation et l'équipement de 04 lycées techniques et de 03 Centres de Formation Professionnelle d'Apprentissage pour les transformer en établissements thématiques de référence. L'offre de formation s'est élargie avec l'arrivée d'une nouvelle filière en énergies renouvelables. Mais notre action, dans ce secteur, s'appréciera davantage pour compter de 2019. En effet, au sortir d'un séminaire gouvernemental tenu le 18 décembre 2017, nous avons pris la décision d'accorder une attention plus soutenue à l'Enseignement technique et professionnel dès 2019. Ceci se traduira, entre autres, par :

- une loi d'orientation sur la formation technique/professionnelle et l'emploi ;
- des mesures incitatives à l'investissement privé dont la défiscalisation des investissements dans le secteur ;
- un système de bourses spécifiques au secteur ;
- des mesures incitatives aux entreprises qui recrutent les jeunes formés.

Dans l'Enseignement Supérieur, les efforts sont tout aussi importants. Ils ont notamment consisté en l'achèvement et en l'équipement de salles de cours ainsi qu'en l'acquisition de nouveaux domaines pour les besoins de certaines Universités. Les actions sont en cours pour l'amélioration des services offerts aux étudiants. Enfin, toujours au plan éducatif, la création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir « Sèmè City » entrera dans sa phase active de réalisation, courant 2018. Elle permettra de disposer d'un environnement intégré pour la recherche et l'innovation favorables à l'éclosion de start up et de jeunes entrepreneurs dans notre pays. Le principal créateur de richesses et d'emplois dans un pays demeure en effet l'entreprise. Nous devons tout faire pour éduquer et former notre jeunesse à la culture de l'entrepreneuriat. Imaginer, flairer, concevoir, persévérer, sont constitutifs du génie d'une jeunesse ambitieuse et soucieuse de prendre en main le destin de toute une génération.

Il est de notre devoir donc, d'instaurer le cadre institutionnel propice ainsi que les conditions nécessaires pour susciter et développer chez nos jeunes la culture de l'audace, de l'excellence et du succès. C'est la raison pour laquelle la relance économique engagée par mon

Gouvernement mise sur le développement des Petites et Moyennes Entreprises et la Promotion de l'Emploi dont j'ai confié désormais la charge, à plein temps, à un département ministériel. Cependant, pour être efficaces, les réformes économiques doivent s'appuyer sur des réformes sociales fortes, car la croissance économique repose aussi sur le pouvoir d'achat de tous les citoyens. L'extraction des Affaires Sociales du périmètre de la Fonction Publique et leur articulation avec le volet Microfinance, traduisent ma volonté de réorganiser, pour plus d'efficacité et de performance, la gestion de ces problématiques. Mais au plan social, l'action de mon Gouvernement vise à assurer l'égalité des soins de qualité et des avantages sociaux.

C'est la raison d'être du projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain dont les premières prestations seront perceptibles vers la fin de l'année 2018. A cet effet, les différentes études d'étapes avec les partenaires techniques et financiers progressent convenablement. Faut-il le rappeler, ce projet favorisera l'assurance maladie pour tous, y compris les plus pauvres qui bénéficieront davantage de formations et de microcrédits. Mais d'ores et déjà, en dépit des dysfonctionnements relevés et en cours de correction, nous avons relancé les microcrédits avec plus de rigueur.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Gouverner c'est prévoir dit-on, et prévoir c'est savoir. Un Etat moderne est un Etat qui dispose notamment, dans tous les secteurs de la vie sociale, d'indicateurs fiables sur sa population, sa sécurité intérieure, sa politique de santé. Le savoir est au fondement de la prévention dans le monde d'aujourd'hui. Nul ne peut définir, de manière ciblée et efficace, des politiques publiques sans connaître précisément les catégories sociales auxquelles elles seront appliquées. En effet, le recensement de la population d'un Etat et la gestion de l'identité de ses ressortissants constituent un enjeu majeur en termes de développement économique, de services rendus aux citoyens et de maintien de la sécurité intérieure. C'est précisément pourquoi nous avons initié le Recensement Administratif initial à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

Ce programme qui a démarré le 1er novembre 2017, permettra à l'Etat, dans le cadre de ses missions de service public, de connaître individuellement les personnes vivant sur son territoire. Dès lors, il pourra accomplir efficacement des actes d'état civil, de santé, d'éducation, de formation, de sécurité, de transaction économique et de solidarité nationale à l'égard de tous, assurer la protection de chacun et la sécurité de tous. La sécurité, Mesdames et Messieurs les Députés, c'est avant tout celle des personnes et des biens. L'une des conditions essentielles à l'essor économique et au développement d'un pays est d'assurer à toute sa population, un climat de sécurité et de paix favorable à sa libre circulation et à celle de ses biens. La création d'une force unique de sécurité intérieure, par la fusion de la police et de la gendarmerie, vise l'amélioration de la coordination, la rationalisation et la mutualisation des ressources humaines, logistiques et financières. Le tout, en vue de répondre plus efficacement aux défis sécuritaires contemporains qui ont pour noms :

criminalité et cybercriminalité, crises sanitaires et écologiques. A cet effet, il est prévu le recrutement de 9000 agents des Forces de sécurité intérieure d'ici à l'horizon 2021, soit un doublement des effectifs actuels. Grâce à notre action pour améliorer les conditions de vie et de travail des Forces de défense et de sécurité, en les dotant de moyens de fonctionnement conséquents, l'on note déjà une baisse sensible de la délinquance dans nos villes et campagnes. De même, les tracasseries et rançonnements sur nos routes sont désormais moins fréquents. La grande criminalité est également en train d'être contenue grâce au démantèlement de grands réseaux de banditisme.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Gouverner, c'est avoir également de grandes ambitions pour son pays. Nous devons cesser de viser le minimum, car le Bénin a un grand dessein. La course à la satisfaction des besoins élémentaires ne doit pas être un frein à la faculté de rêver, de rêver grand pour espérer transformer radicalement notre pays pour toujours. La foi et l'espérance en ce grand dessein pour lequel nous faisons tant de sacrifices aujourd'hui, constituent les moteurs de notre action.

Car, ceux qui ont besoin de voir grand ne sont pas ceux qui ont déjà tout ; c'est ceux qui n'ont encore rien et qui ont tout à construire comme nous. J'assume pleinement pour mon pays les grandes ambitions que j'ai définies dans le Programme d'Action du Gouvernement, notamment à travers des projets phares. Je pense en particulier aux grands projets prévus dans le secteur touristique pour en faire une véritable filière. La plupart de ces grands projets, dont les études sont presque achevées, seront lancés dans le 2ème semestre de 2018. Les Parcs de la Pendjari et du W, le Musée d'Abomey et son Arène des parades Vodou non masqué, le Musée des Arts et Civilisations Vodou de Porto-Novo, le Palais Royal de Nikki et son Musée des Arts et Civilisations Batonou, le Musée Toussaint Louverture d'Allada, la Cité lacustre de Ganvié, la requalification de la ville de Ouidah pour y promouvoir le tourisme mémoriel, en sont quelques exemples qui vont, sans aucun doute, dynamiser le tourisme de masse dans notre pays. Dans ce cadre, le programme de promotion de notre patrimoine culturel, source de richesses et d'emplois, sera d'un grand apport. Dans le domaine du Sport, nous pouvons constater les performances de plus en plus probantes de nos athlètes. En effet, dans les sports individuels comme collectifs, les prestations sont encourageantes et plusieurs distinctions ont été obtenues. Cela a été rendu possible grâce au soutien financier plus important apporté aux fédérations et aux athlètes, ainsi qu'à l'organisation rigoureuse que nous mettons en place.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Pour tout ceci, il a fallu réaliser des études approfondies qui paraissent longues certes, mais qui sont nécessaires pour garantir les conditions efficaces et efficientes de mise en œuvre. En effet, il s'avère que les mauvaises études ou l'absence d'études sont la cause des éléphants blancs qui jonchent nos villes et nos campagnes, de la dégradation précoce des

infrastructures que l'on observe, des surfacturations et par conséquent de la corruption. La centrale thermique de Maria Gleta en est malheureusement l'illustration la plus incroyable. Nous ne pouvons continuer dans cette voie. C'est pourquoi, oui, l'argent facile ne circule plus comme c'était le cas. J'en conviens. Mais l'assainissement des finances publiques que nous avons engagé dans tous les secteurs permet d'une part de mobiliser davantage de ressources propres et d'autre part, de mieux les orienter vers les investissements pertinents, productifs et d'amélioration du cadre de vie. En effet, tous les efforts entrepris, ainsi que les sacrifices consentis pourraient s'avérer vains si nous n'engageons pas résolument notre administration publique, les sociétés et offices d'Etat, dans la voie de la bonne gouvernance. Celle-ci doit s'accompagner d'une lutte implacable contre la corruption et l'impunité. De vastes réseaux de fraude ayant occasionné des pertes énormes à l'Etat ont été ainsi démantelés dans plusieurs structures de l'administration publiques à la suite des audits. Tout récemment, un réseau de détournement de chèques certifiés et de faux crédits d'impôts a été découvert à la Direction Générale des Impôts. Des fraudes fiscales ont également été identifiées à la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et à Bénin Télécoms Services S.A. Les investigations de la Brigade Economique et Financière ont permis d'identifier et de confier à la justice, des agents des impôts et des personnes du secteur privé nuisibles pour notre développement. De même, dans le cadre de la mise en place d'un fichier unique pour le traitement de la paie des agents de l'Etat, plusieurs incohérences ont été constatées et les résultats provisoires ont permis de démasquer un grand nombre de fonctionnaires fictifs. Certains d'entre eux sont déjà sous les verrous et les enquêtes se poursuivent. C'est le lieu pour moi de réaffirmer mon engagement et ma détermination à mener ce combat sans état d'âme.

Il est d'autant plus nécessaire que la corruption a atteint, depuis de longues années maintenant, un seuil insupportable et constitue un frein à l'essor économique de notre pays. Aussi, l'impunité, qui en assure la perpétuation, ne doit-elle plus avoir droit de cité au Bénin. En effet, il n'est un secret pour personne que jadis, de nombreux projets ont été conçus dans un but d'enrichissement illicite, ce qui justifie leur abandon en cours d'exécution si ce ne sont les malfaçons et autres inadaptations qui les rendent totalement impropres à leur destination. Cet état des choses nécessite davantage de fermeté et d'efficacité de notre système judiciaire dont les acteurs doivent rester engagés, professionnels et dignes de leur serment. C'est à eux, à la suite des actions hardies du Gouvernement, de contribuer à décourager entre autres, le détournement des deniers publics et le trafic de médicaments et/ou de faux médicaments.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le constatez, le pays est engagé dans des réformes pertinentes dont les effets seront de plus en plus visibles. Ma détermination ainsi que celle de mon équipe à mener ce combat sans état d'âme. Il est d'autant plus nécessaire que la corruption a atteint, depuis de longues années maintenant, un seuil insupportable et constitue un frein à l'essor économique de notre pays. Aussi, l'impunité, qui en assure la perpétuation, ne doit-elle plus avoir droit de cité au Bénin. En effet, il n'est un secret pour personne que jadis, de nombreux projets ont été

conçus dans un but d'enrichissement illicite, ce qui justifie leur abandon en cours d'exécution si ce ne sont les malfaçons et autres inadaptations qui les rendent totalement impropres à leur destination. Cet état des choses nécessite davantage de fermeté et d'efficacité de notre système judiciaire dont les acteurs doivent rester engagés, professionnels et dignes de leur serment. C'est à eux, à la suite des actions hardies du Gouvernement, de contribuer à décourager entre autres, le détournement des deniers publics et le trafic de médicaments et/ou de faux médicaments.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le constatez, le pays est engagé dans des réformes pertinentes dont les effets seront de plus en plus visibles. Ma détermination ainsi que celle de mon Gouvernement restent intactes. Ma volonté de transformer notre pays n'a jamais faibli, y compris dans certaines circonstances où la vie peut nous faire traverser des épreuves inattendues. Mais aussitôt qu'elle reprend son cours normal, c'est pour décupler nos forces et notre passion pour agir. C'est pourquoi nous avons, sans désespérer, consacré de longs mois au diagnostic et aux études approfondies, à l'élaboration de réponses appropriées. C'est aussi pourquoi nous avons pris le temps nécessaire pour poser la fondation et réorganiser nos structures économiques, financières, judiciaires, sécuritaires, sanitaires, socioéducatives, agricoles, touristiques, sportives, sans jamais céder à la tentation de la précipitation. Désormais, le temps des réalisations palpables est venu. L'année 2018 s'annonce donc comme celle du début de la partie visible des réalisations des grands projets du Programme d'Action du Gouvernement que j'ai rappelés tantôt. C'est en vue d'accentuer la mobilisation de ressources internes que l'une des priorités de mon Gouvernement a été, très tôt, d'arrêter la saignée de l'économie nationale. Des mesures d'assainissement des finances publiques, d'amélioration du cadre macro-économique et de rétablissement de la crédibilité du Bénin vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, ont été engagées.

La réalisation de notre Programme d'Action appelle, en effet, l'apport des forces tant intérieures qu'extérieures. Celles-ci n'ont aucun intérêt à soutenir techniquement ou financièrement un pays qui n'est pas capable de mobiliser des ressources propres et de faire preuve de discipline budgétaire. De ce point de vue, l'accord triennal négocié entre le Bénin et le Fonds Monétaire International au titre de la facilité élargie de crédit, à l'appui de réformes économiques et financières, témoigne de ce que les orientations stratégiques de « Bénin révélé » portent la promesse d'une amélioration des conditions de vie des populations. Ceci, dans un environnement macroéconomique stable et sécurisé, où la participation du secteur privé dans la création de la richesse est fortement attendue. Ces efforts, salués du reste par le Fonds Monétaire International, lors de la récente visite chez nous de sa Directrice Générale, se sont adossés à l'amélioration de notre capacité de mobilisation des ressources internes et externes. De même, ils ont consisté en la modernisation de l'administration des finances publiques que nous voulons plus efficace, notamment en accélérant le chantier de sa dématérialisation. Ainsi, à la suite de la validation, en février 2017, du Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale, mon Gouvernement a mis en œuvre une série de

réformes majeures dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale, l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers et l'application juste et équitable de la loi fiscale. Il s'agit, entre autres, de :

- la mise en place d'une plateforme unique Impôt-Douanes-Budget pour améliorer le niveau de recouvrement des impôts et taxes intérieurs, et lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- la maîtrise du fichier des contribuables qui a permis d'accroître le nombre de contribuables actifs de 12 000 à 16 000 en 3 mois, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, la fidélisation des contribuables et la réduction de la fraude à l'importation ;
- le paiement, via les banques, des impôts et taxes dont la phase pilote, lancée le 03 juillet 2017, concerne 200 grandes entreprises. Il permet la réduction des tracasseries et des contacts physiques avec les agents percepteurs. L'impact de cette réforme sur les recettes est estimé à près de 9 milliards de francs CFA d'ici à 2019 ;
- la création de nouveaux centres d'impôts dans le but d'améliorer la prise en compte des moyennes entreprises, en portant leur contribution aux recettes fiscales à 10% au moins contre 7% actuellement ;

La dématérialisation des procédures de paiement initiée depuis janvier 2017, qui oblige au paiement systématique par virement, de l'ensemble des dépenses telles que : les salaires, les primes, les indemnités et les allocations universitaires, ainsi que le paiement des pensions de retraite supérieures à 50 000 FCFA depuis le 1er octobre 2017. Par ailleurs, la mise en place de la Cellule de Voyages Officiels a permis de faire respecter les règles en matière de voyages officiels, de rationaliser les coûts des voyages et d'éviter les surfacturations. L'année 2017 se termine avec moins de 3 milliards de dépenses en billets d'avions contre 17 milliards en 2015 et plus de 4 milliards au seul titre du 1er trimestre 2016, avant notre arrivée. De même, le nouveau dispositif qui sera en vigueur dès janvier 2018 pour les évacuations sanitaires contribuera à corriger les dysfonctionnements coûteux relevés. Il sera également procédé à une réorganisation de la prise en charge sanitaire des agents de l'Etat par la souscription d'une assurance auprès des compagnies privées. Nous allons poursuivre les efforts de modernisation de notre administration, grâce au processus de dématérialisation qui permet à la fois d'améliorer nos recettes fiscales et de minimiser le volume des transactions financières entre personnes physiques, généralement sources de corruption. Mais les réformes ne sont efficaces, Mesdames et Messieurs les Députés, que si elles sont assimilées et partagées par des hommes et des femmes compétents, intègres et dévoués au service public. Pour une plus grande efficacité de l'assainissement entrepris, la modernisation des outils administratifs doit donc s'appuyer sur une amélioration de la qualité de nos ressources humaines, dont les modalités de recrutement et de formation font l'objet de réformes majeures. C'est ce que visent notamment, la création et le lancement effectif en novembre 2017, du fichier national d'admission et de nomination des cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques qui sera opérationnel à partir de février 2018. La réforme en cours, des corps et organes de contrôle de l'ordre administratif dans notre pays, permettra de

renforcer l'indépendance, le professionnalisme, la spécialisation des inspecteurs pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de gendarmes de la bonne gouvernance. Ces différentes réformes sont soutenues par la fermeté de mon Gouvernement vis-à-vis de la mal gouvernance. C'est pourquoi toute faute avérée est immédiatement sanctionnée d'abord par la suspension de son auteur, puis sa mise à disposition de la justice pour répondre de ses actes. Les derniers événements dans notre pays ne sauraient distraire le Gouvernement. Ils nous encouragent plutôt à aller plus loin. C'est la seule voie pour sortir notre pays de son état de sous-développement.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans le domaine diplomatique, notre action a permis de rationaliser la carte diplomatique et consulaire de notre pays, de mieux gérer la situation du personnel, et surtout de rétablir la crédibilité du Bénin sur la scène internationale. Ceci nous a conduits à bien cibler nos priorités et à circonscrire notre action dans le sens de l'efficience.

Cette nouvelle doctrine de la diplomatie béninoise porte déjà ses fruits. Plusieurs de nos compatriotes sont désignés dans des instances internationales. Au plan international, le Bénin est resté fidèle à son idéal de paix et de sécurité. A la vérité, ces actions de rayonnement de notre pays sont orientées vers la recherche de la prospérité économique et le développement social.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La prospérité économique n'est possible que si les conditions d'une amélioration de l'environnement des affaires sont créées pour accroître les investissements et les opportunités d'emplois. Sur ce chapitre, les derniers rapports Doing Business, qui soulignent les progrès réalisés par notre pays, témoignent que nous sommes sur la bonne voie. Cette prospérité n'est profitable à tous que si elle a lieu dans un contexte qui garantit l'égalité effective des chances, la paix et la justice sociales. Il n'y a pas d'économie prospère qui ne soit portée par une bonne régulation politique, institutionnelle et juridique de la société. Principale garante du respect de toutes les lois de la République, la Justice repose avant tout sur la disponibilité et la qualité de ses acteurs. Le nouveau projet de statut de la magistrature en cours d'examen par l'Assemblée nationale, témoigne de la volonté de mon Gouvernement de relever les conditions de travail et d'existence de celles et ceux qui sont appelés à rendre la justice au nom du peuple.

Mais d'ores et déjà, d'importants moyens sont mis en place par l'Etat pour lever les freins qui inhibent le fonctionnement de notre Justice. Ainsi, une présence de qualité des juridictions

sur toute l'étendue du territoire est désormais assurée par la création d'une Cour d'appel de commerce et des tribunaux de commerce dont la mise en place est déjà programmée. En outre, l'opérationnalisation des chambres administratives dans les tribunaux de première instance et les Cours d'appel est désormais effective. A l'appui de toutes ces réformes d'envergure, la carte judiciaire sera renforcée en 2018 avec la construction et l'installation progressive de nouveaux tribunaux.

Toujours dans le cadre du renforcement de l'action de la Justice, 78 auditeurs de justice ont été recrutés cette année pour être formés à la profession de magistrat et déployés dans nos juridictions. Mieux, mon Gouvernement a décidé de poursuivre ce recrutement dès 2018 et d'y procéder chaque année, par vague de 40. Le régime carcéral n'a pas échappé au train de réforme. La carte pénitentiaire est en effet redéfinie et distingue désormais les lieux de détention des personnes en attente de jugement, de ceux d'exécution des peines de condamnation. Nécessaire au renforcement de la présomption d'innocence des personnes en détention provisoire, cette réforme engage également l'Etat à assurer une gestion efficiente de ces lieux de détention en y associant les partenaires privés. Je ne saurais fermer le chapitre des réformes sans m'arrêter un instant, Mesdames et Messieurs les Députés, sur le projet de révision de notre Constitution dont vous connaissez parfaitement le sort provisoire qui fut le sien. Avec le recul, je continue de croire que cette réforme est nécessaire pour le renforcement de nos institutions démocratiques, la normalisation du paysage politique, la sérénité dans la gestion de l'Etat et la prise en compte de l'urgence sociale. Mon Gouvernement a fait du Social une des priorités de son programme d'actions dont le troisième pilier porte sur « l'amélioration des conditions de vie des populations ». Cette ambition a été réaffirmée dans le Programme Economique et Financier que le Gouvernement a délibérément signé avec le Fonds Monétaire International en avril 2017. Dans le cadre de ce programme, le Gouvernement s'est engagé à affecter au titre de l'année 2017, 160 milliards FCFA aux dépenses sociales prioritaires. Il s'agit des dépenses affectées aux secteurs suivants : santé, éducation, énergie, eau, agriculture, élevage et pêche, affaires sociales, justice, cadre de vie.

A fin décembre 2017, le montant des dépenses sociales prioritaires est estimé à plus de 200 milliards de FCFA, bien au-delà des objectifs fixés. Il reste entendu, que ces chiffres n'intègrent pas les nombreux autres projets à fort impact social mis en œuvre sur l'année 2017. Vous comprenez donc qu'en dépit de la rigueur budgétaire, mon Gouvernement a fait du Social une des priorités de son action. Mon Gouvernement accentuera ses efforts pour que l'année 2018 et les autres à venir riment avec l'amélioration soutenue de la situation de l'emploi et du panier de la ménagère. A cette fin, l'amélioration du climat des affaires, à travers les diverses lois promulguées, les mesures d'assainissement des finances publiques ainsi que les actions engagées pour le rétablissement de la crédibilité de notre Etat, permettront la réalisation du vaste programme d'investissement prévu. En effet, le Gouvernement a soutenu et promulgué plusieurs lois relatives, entre autres, au Partenariat Public Privé, à la création de Zones Economiques Spéciales pour relancer les investissements dans notre pays. Ces lois sont aussi relatives à la réforme du Code foncier, à l'assouplissement des dispositions du Code du Travail pour introduire plus de flexibilité et encourager la

création d'emplois. Elles sont enfin relatives aux nouveaux mécanismes tels que la loi sur l'affacturage et celle sur le crédit-bail, pour faciliter l'accès au financement des affaires. Notre objectif est de donner les moyens aux entrepreneurs pour créer des emplois, la première mesure d'action sociale.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je voudrais vous remercier pour l'accompagnement des actions du Gouvernement consacrée, une fois encore, par le vote du budget 2018 qui nous donne les moyens de poursuivre l'œuvre de reconstruction de notre économie de manière à améliorer les conditions de vie des populations, seule priorité du Gouvernement. Notre pays va de mieux en mieux et surtout ira mieux demain. Les fondations pour un développement économique et social harmonieux sont en train d'être consolidées, grâce aux efforts et sacrifices désormais consentis par nous tous. Mais nous devons redoubler d'ardeur pour accélérer le processus. 2018 marquera un nouveau chapitre de notre action puisque nos projets phares vont commencer à devenir visibles, les chantiers seront lancés un peu partout dans le pays. Je compte sur les talents et le dynamisme des Béninois pour saisir les opportunités qui s'offrent à eux à travers le programme d'action du gouvernement. C'est sur cette note d'optimisme d'un Bénin Révélé, d'un Bénin qui se métamorphose et où il fera de plus en plus bon vivre pour chacun et pour tous, que je voudrais terminer mon message. Je souhaite à chacun de vous, à vos familles respectives, à tout le peuple béninois et aux amis du Bénin, mes Meilleurs Vœux pour l'Année 2018. Vive le Bénin ! Je vous remercie.

22 décembre 2016

Chers compatriotes,

J'ai prononcé ce jour devant les honorables députés de notre pays et au siège de l'Assemblée nationale à Porto-Novo, le premier discours de mon quinquennat sur l'état de la nation. C'était l'occasion pour moi de rappeler à travers un état des lieux, la situation politique, économique et sociale peu reluisante de notre pays dont j'ai hérité lors de mon investiture le 6 avril dernier. Face à ce constat, l'urgence était aux réformes politiques et administratives, à la restructuration de l'économie nationale, à la reconstitution du tissu social ainsi qu'à la restauration de la crédibilité de notre pays. Aujourd'hui encore, notre pays va mal. Je le concède volontiers, je lis vos inquiétudes certes, mais avec mon gouvernement, je vous réitère mon engagement à me consacrer tout entier à l'œuvre de redressement de notre pays et à prioriser le bien-être de nos concitoyens. J'ai bien conscience que les défis auxquels nous devons faire face sont réels et immenses, mais nous les relèverons ensemble patiemment, méthodiquement en établissant les priorités et les programmes de redressement. Je voudrais pour cela vous donner l'assurance que je garderai toujours à l'esprit l'intérêt général, rien que l'intérêt général. Je lance un appel à tous les fils et filles du pays à s'unir pour boucher les trous de notre célèbre symbole de la jarre trouée afin qu'ensemble nous remettons notre pays sur le chemin du développement pour mieux le révéler à la face du monde. Nul ne sera

de trop. Je profite pour souhaiter à tout le peuple béninois et aux amis du Bénin, mes Meilleurs Vœux pour l'Année 2017.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

En venant m'acquitter ce jour du devoir qui m'incombe de m'adresser à vous sur l'état de notre Nation, je suis empli des mêmes sentiments d'humilité et de gravité dont j'avais été empreint lors de mon investiture le 06 avril 2016 dans cette même ville, Porto-Novo, capitale de notre pays, si chère à nos cœurs. À cette occasion, j'avais partagé avec vous, à l'instar de tout le peuple béninois, la grande espérance ainsi que les heureuses perspectives qui s'offraient désormais à notre pays à la faveur de l'alternance démocratique que nous venions de réaliser dans la paix et dans la concorde. La République n'est-elle pas toujours forte quand elle finit par réunir tous ses enfants au-delà de toutes les contradictions inhérentes à l'animation de la vie politique pour faire converger leurs forces vers les mêmes objectifs d'unité nationale et de développement économique et social ? N'est-ce pas, Honorables Députés, le rappel à ce devoir que nous renvoie notre célèbre symbole de la jarre trouée figurant sur l'une des façades intérieures de ce palais des Gouverneurs qui nous accueille ? C'est cette image que nous devons toujours garder à l'esprit afin de parvenir à la construction dans notre pays d'une Nation solidaire et prospère. À l'époque de mon entrée en fonction, la situation politique, économique et sociale de notre pays n'était guère reluisante :

- la suprématie écrasante du pouvoir exécutif et le clientélisme érigé en mode de gouvernance étaient devenus une menace constante pour la démocratie et la liberté par suite de la rupture de l'équilibre constitutionnel des pouvoirs ;
- l'indice de développement humain n'était pas favorable pour laisser envisager une continuité à l'issue heureuse ; il était estimé à 0,48 en 2015, classant le Bénin au 166ème rang sur 177 avec un taux de pauvreté de 40,1%.
- le déclassement du Bénin était devenu inquiétant sur plusieurs plans. Selon le rapport d'évaluation du système national d'intégrité 2016, le niveau d'intégrité était globalement faible ;
- notre administration publique quant à elle était quasi léthargique, politisée à outrance, rongée de l'intérieur par toutes sortes de trafics et de pratiques malsaines ;
- la chaîne des dépenses publiques était peu maîtrisée et caractérisée par un manque de rigueur dans ses maillons essentiels ;
- plus grave encore était la situation de notre système éducatif caractérisé, entre autres, par un personnel enseignant peu qualifié, l'inadéquation entre les programmes d'enseignement et les besoins économiques, une carte scolaire et universitaire en inadéquation avec les ressources de l'État et les besoins d'emploi des ressources humaines disponibles ;
- l'absence d'une politique énergétique cohérente et durable impactait drastiquement la vie sociale et compromettait fâcheusement la dynamique de l'activité économique dans notre pays à cause des coupures intempestives d'électricité.

Voilà pourquoi j'avais indiqué que l'urgence était aux réformes politiques et administratives, à la restructuration de l'économie nationale, à la reconstitution du tissu social ainsi qu'à la restauration de la crédibilité de notre pays. Aujourd'hui encore notre pays va mal, je le concède volontiers et les défis pour le relever apparaissent immenses au regard du chemin qui reste à parcourir ainsi que des efforts et des sacrifices qui seront nécessaires pour satisfaire les légitimes attentes de nos populations toujours exposées à la précarité et à la misère. Je sais que les exigences des peuples sont toujours proportionnelles au degré de leur souffrance. Je lis l'inquiétude dans les regards de mes compatriotes et j'entends les critiques souvent acerbes qui sont faites. C'est dire que j'ai pleinement conscience de la légitimité de l'impatience de nos concitoyens et j'appréhende dans sa juste mesure l'immensité de la tâche qui attend mon gouvernement et moi-même. C'est pourquoi je voudrais redire en cette occasion solennelle que mon mandat ne sera pas celui des fausses promesses mais plutôt celui de la responsabilité.

J'entends pour cela réitérer mon engagement de me consacrer tout entier à l'œuvre de redressement de notre pays et au bien-être de nos concitoyens. Je sais que pour y parvenir, il faudra du temps, beaucoup de temps, de la méthode, mais aussi de la rigueur, et je le sais d'expérience puisque dans le parcours qui a été le mien, je n'ai jamais fait le choix des approximations ni des raccourcis. Ainsi, de la même façon que le peuple attend, je suis tout aussi impatient de réformer, de reconstruire sachant que les réformes ne seront pas achevées en une année et qu'il n'y aura pas non plus le plein emploi au bout d'une année seulement. Je voudrais d'ores et déjà faire appel au bon sens et au patriotisme de tout un chacun afin d'éloigner de nous l'esprit mesquin et immature de la diabolisation qui tronque dangereusement la réalité, pervertit les objectifs, et compromet inutilement l'unité nationale.

Ce que j'ai déjà entrepris me donne l'espoir pour ce que nous avons à accomplir demain afin de rétablir la prospérité et la fierté nationale. Je crois en effet que la force d'une nation ne réside pas nécessairement dans l'étendue de ses richesses mais plutôt dans le dynamisme de ses institutions et la capacité de ses dirigeants à faire des choix pertinents. Ma conviction est aussi que de grandes choses sont possibles toutes les fois que l'imagination sert un objectif noble et que le courage s'allie à la nécessité. C'est pourquoi ma seule boussole a été, jusqu'à ce jour, l'engagement pris devant les Béninois, en mon âme et conscience, de donner le meilleur de moi-même pour poser les jalons d'un développement socio-économique, institutionnel et politique solide et durable. Ainsi, les premières initiatives ou décisions prises par mon gouvernement avaient pour principal objectif d'arrêter la saignée de la dépense publique par l'identification et la résorption des poches de gaspillage de l'argent public. L'acte fondateur a été la réduction du train de vie de l'État grâce notamment à une redéfinition à la baisse du nombre de ministères que nous avons fait passer de 28 à 21, soit une réduction de 25%.

La chasse aux coûts inutiles devant impérativement passer par la modernisation de notre Administration publique, mon gouvernement a centralisé l'élaboration des décrets organisant les différents ministères sectoriels, dans une vue d'ensemble et dans le respect des dispositions constitutionnelles. Cette démarche globale a permis, grâce à la suppression

d'un nombre important de services en doublon et à la mutualisation des compétences bien ciblées, de réduire de plus du tiers le nombre de directions générales, nombre qui est passé de 430 à 280. Cet assainissement structurel nécessaire a été renforcé par un assainissement de nos ressources humaines. Cela devrait passer inévitablement par la courageuse décision d'annuler les concours frauduleux à la suite des investigations qui ont mis au jour de nombreuses irrégularités inadmissibles dans un pays de droit. Cela devrait également passer par la lutte contre les faux diplômes. Car il n'y a point de progrès sans justice sociale. Tous les secteurs de la vie économique, sociale et administrative ont été mis en chantier très rapidement.

La délicate question de la désignation des chefs-lieux de département, restée en suspens depuis plus de 15 ans, a été traitée diligemment et avec méthode afin de clarifier la situation administrative de nos préfectures. La carte universitaire a été revue et corrigée sur la base de critères qualitatifs, avec la volonté de doter nos universités de moyens conséquents et d'enseignants qualifiés et en effectif suffisant. C'est une réforme majeure qui devrait développer à court terme, des filières de formation professionnelle porteuses et promouvoir des activités de recherche dans les pôles économiques. Ainsi, les diplômes délivrés dans nos universités ne seront que davantage valorisés. Dans le secteur agricole qui est le moteur de notre économie, la filière coton notamment a fait l'objet de réformes structurelles urgentes qui l'ont fait sortir de la tutelle encombrante de l'État, permettant ainsi la prise d'initiatives efficaces et indispensables pour sa compétitivité. Il n'y a pas de subvention de l'État à la filière en 2016/2017 ; chose inimaginable ces 20 dernières années.

La création de sept agences territoriales de développement agricole, en lien avec les Pôles de Développement Agricole et douze Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, répond à l'impératif d'un développement équilibré et différencié de l'espace national basé sur la valorisation des potentialités régionales. Face à la détresse énergétique dans laquelle se trouvaient nos compatriotes, j'ai pris l'engagement ferme d'y mettre un terme en engageant des investissements lourds pour renforcer la capacité énergétique de notre pays et assurer à nos populations la fourniture en énergie et en eau potable. En dépit d'un retour partiel des coupures d'électricité inhérent à certains travaux de rénovation en cours, la situation s'est nettement améliorée. Dans le cadre de la restructuration de notre économie, le secteur privé doit jouer son rôle de créateur de richesses et d'emplois, avec l'accompagnement du Gouvernement et de l'Administration publique. À cet effet, la loi de finances rectificative, gestion 2016, caractérisée par le principe de modestie financière et adoptée par votre auguste Assemblée a prévu des mesures de facilitation aux opérateurs économiques ainsi qu'aux citoyens de façon générale. L'une des mesures qui touche l'ensemble de la population est le renoncement de l'État à percevoir les droits d'enregistrement des conventions de vente des parcelles et/ou domaines, en vue de faciliter la sécurisation foncière. Des innovations ont été introduites dans le projet de loi de finances 2017 dans le sens de l'amélioration du climat des affaires, innovations qui portent entre autres sur :

- la suppression de l'exonération de tous droits et taxes de douane ainsi que de la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) sur le matériel informatique, et sur les véhicules neufs à quatre roues importés, fabriqués ou vendus à l'état neuf et destinés à la mise en place de flottes de taxis dans les grandes villes ;
- la défiscalisation des investissements et salaires dans les domaines du sport et des arts.

Une série de mesures urgentes a été également prise rapidement pour corriger des dysfonctionnements ou des insuffisances dans plusieurs secteurs. Il s'agit, entre autres, de la création des tribunaux de commerce et du renforcement des moyens de nos tribunaux et cours d'appel, de la création d'une agence pour le cadre de vie et le développement du territoire, de la création d'une agence nationale de la promotion des patrimoines et du développement du tourisme, de l'acquisition de matériels pour améliorer les capacités d'action et de réaction des forces de sécurité, de la mise en affermage de 3 hôpitaux de zone pour garantir une prise en charge de qualité aux patients, de la création du conseil du Numérique qui traduit la volonté de mettre sur orbite notre pays sur le plan du développement numérique. Autant de décisions prises et de chantiers ouverts en très peu de temps. La question de l'emploi des jeunes est une préoccupation majeure de mon gouvernement. Je sais combien les populations sont impatientes, voire critiques par rapport à la situation de précarité dans laquelle vit une grande partie de notre jeunesse. Je ne puis m'en satisfaire. Je prends ici l'engagement de veiller à ce que l'attente ne soit pas trop longue. Nous avons longtemps pensé notre développement comme une série de petites retouches sectorielles à court terme et sans aucun creuset économique structuré. Nous avons pris l'habitude de traiter à chaud les problèmes et de nous contenter de solutions limitées aux circonstances qui les ont générées. Nous avons manqué de vision globale pour notre pays.

Comme vous le savez déjà, le choix de mon gouvernement a été de concevoir un vaste programme d'actions à la fois global, ambitieux et visionnaire, qui affiche clairement notre volonté d'engager des réformes profondes pour impulser une nouvelle dynamique de développement dans notre pays. Ce programme vous a été longuement exposé dans les détails lors de son lancement le vendredi 16 décembre 2016. Il produira d'autant plus de résultats que les actions d'assainissement du cadre macroéconomique et de maintien de la stabilité ainsi que la transformation structurelle de notre économie seront poursuivies. Aucune économie, au 21ème siècle et dans un monde globalisé, n'est viable en dehors d'une intégration sous-régionale et régionale renforcée, dans le respect des critères de convergence définis. De ce point de vue, nous avons décidé de dynamiser notre coopération avec les pays de la CEDEAO, en particulier avec le Nigéria par la création d'un guichet unique pour promouvoir des échanges à travers le renforcement du système d'intelligence économique et la facilitation des actions spécifiques de coopération économique.

La transformation structurelle de notre économie exige également de faire de la fiscalité un véritable outil d'impulsion capable de favoriser l'emploi et l'entrepreneuriat. À ce sujet, les secteurs touristique, culturel, agricole et le secteur du numérique représentent un gisement d'emplois pour la jeunesse. Nous devons être en mesure de mobiliser de manière stratégique

les ressources financières nécessaires à nos ambitions, par des mécanismes novateurs de mobilisation des ressources privées en complément des ressources propres et des financements publics extérieurs.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

Je voudrais, devant votre auguste Assemblée, rassurer mes compatriotes de ce que les réformes audacieuses déjà engagées et celles à venir sont bien pensées, conçues et évaluées avec méthode et rigueur. Elles seront, j'en suis convaincu, plus porteuses d'efficacité économique, de justice dans l'accès aux services publics de qualité, de confiance entre les collectivités, les entreprises et les citoyens. Ma conviction est que l'environnement politique et économique, en dépit du contexte international et sous-régional peu favorable, augure de bonnes perspectives pour booster la nouvelle dynamique de développement de notre pays. L'année 2017, qui s'annonce sous de bons auspices, marquera le début visible de cette transformation. La loi sur le Partenariat Public Privé (PPP) et l'amélioration du climat des affaires favoriseront sans nul doute un développement certain du secteur privé. Dans le cadre de l'appui à la compétitivité des entreprises commerciales, nous mettrons l'accent sur la promotion des Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries (PME/PMI). De même, nous veillerons au respect des principes de la libre concurrence et à la mise en place de mesures incitatives pour l'exportation. Le Gouvernement poursuivra l'extension du réseau routier bitumé par l'exécution de grands chantiers routiers, des travaux de construction, d'entretien et de réhabilitation des pistes rurales, la sauvegarde du patrimoine routier et la promotion de logements économiques et sociaux. Le secteur de l'éducation me tient particulièrement à cœur. Les actions phares à engager concernent entre autres la création et l'opérationnalisation d'une Agence pour la Qualité et l'Évaluation dans l'Enseignement supérieur ; la mise en œuvre de la déconcentration et de la décentralisation de la gestion de l'éducation à travers la constitution d'un pool d'inspecteurs départementaux; l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants ; la poursuite des recrutements d'enseignants dans les trois ordres d'enseignement, la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

Comme vous le constatez, le travail à accomplir est immense, autant que la volonté d'agir avec efficacité et une foi inébranlable. Nous sommes, mon gouvernement et moi, plus que jamais déterminés à travailler sans relâche pour renforcer l'image de marque de notre pays à travers l'innovation. Nous sommes un pays de dimension modeste sur le plan géographique certes, mais nous avons du génie et pouvons surprendre le monde. Il nous faut du courage, beaucoup de courage pour garder un rythme soutenu dans l'effort et la persévérance. Nous avons besoin de rester unis dans la paix et la cohésion sociale pour relever les défis qui s'imposent à notre pays afin d'assurer à nos enfants un avenir meilleur. Le diagnostic est fait, les remèdes sont identifiés, et la machine est en voie d'être relancée. Si ma démarche est comprise, il nous faudra un peu plus de patience. Mais nos rêves ne deviendront réalité que si nous portons tous les mêmes espoirs, changeons de mentalité, faisons nôtres les valeurs cardinales telles que le respect de l'autorité, de la loi et de la chose publique. Aucune main ne

sera de trop face à la tâche qui nous attend, et je puis vous assurer qu'en conjuguant nos efforts pour l'intérêt général, nous parviendrons à faire de notre pays, un pays stable, un pays uni et de paix, un pays à économie prospère et de bien-être partagé.

Honorables Députés,

J'ai bien conscience que les défis auxquels nous devons faire face sont réels et immenses, mais nous les relèverons ensemble patiemment, méthodiquement en établissant les priorités et les programmes de redressement. Je voudrais pour cela vous donner l'assurance que je garderai toujours à l'esprit l'intérêt général, rien que l'intérêt général. Ma conviction c'est que ce mandat sera celui de la responsabilité, de la reconnaissance du devoir envers notre pays, devoir que toutes les générations, présentes et futures, devront accepter dans la joie et non à contrecœur, avec cette certitude qu'il n'y a rien de plus réconfortant et de plus satisfaisant pour l'esprit que de se donner tout entier à une tâche difficile. J'ai la certitude de pouvoir remettre notre pays sur le chemin du développement même si je dois redouter et peut-être éprouver des difficultés de parcours. Je voudrais terminer mon message en souhaitant à chacun de vous, à vos familles respectives et à tout le peuple béninois et aux amis du Bénin, mes Meilleurs Vœux pour l'Année 2017. Vive le Bénin ! Je vous remercie.

2. Lionel Zinsou

31 décembre 2020

Au dernier soir de la terrible année 2020, je présente à tous nos concitoyens mes vœux et ceux de ma famille pour une année 2021 heureuse et constructive.

Le travail de tous, la dignité, la solidarité, la résistance de chacun et la bonne organisation d'un peuple fier ont contenu la pandémie et n'ont pas cassé la dynamique du développement.

Aujourd'hui nous devons plus que jamais travailler en pensant aux plus vulnérables mais aussi aux plus jeunes d'entre-nous. Nos urgences sont sociales, sanitaires et éducatives. Nous pouvons les traiter tous ensemble, chacun dans son rôle, avec cohérence et humilité. Nous ne pouvons pas relever ces défis dans la division de tous contre tous.

Le Bénin a pour lui la paix, la tolérance, le respect de ses traditions, l'éclat de sa culture, d'incroyables talents et l'une des bases les plus solides parmi les économies d'Afrique. Il nous reste à faire ensemble le vœu de l'union nationale pour l'égalité et les libertés.

12 juillet 2019

Je m'exprime ici en simple citoyen, soucieux de vérité et de réconciliation pour notre patrie, le Bénin.

La vérité c'est que depuis cent jours nous vivons une crise violente qui menace la paix civile durablement.

La vérité c'est que la régression des libertés publiques a culminé dans des élections législatives qui ont mis le Bénin au ban de l'Afrique démocratique.

La vérité c'est que le peuple a répondu, très fortement par son abstention, que la persécution du Président Yayi Boni l'a élevé au rang de symbole du courage et de la liberté et qu'il faut s'incliner devant les victimes de la répression.

La vérité également c'est qu'il faut consolider la confiance des investisseurs nationaux et internationaux, et que tous les projets de développement doivent pouvoir être soutenus par tous les Béninois. La réconciliation est donc nécessaire aujourd'hui.

Son moyen le plus simple serait de composer un gouvernement d'union nationale. Le gouvernement a l'initiative des lois ; s'il est représentatif, le travail législatif peut redevenir légitime. Il peut relancer l'emploi, rétablir la confiance des pays voisins et revenir aux libertés publiques.

Un espoir : la réconciliation. Un principe : le respect de la règle de droit. Un effort : l'Union nationale. Un moyen : former un gouvernement représentatif.

Lionel Zinsou

2 mai 2019

Je m'exprime en simple citoyen que je suis.

Notre pays peut et doit retrouver son génie de la paix et du Droit.

Pour éviter des années de divisions et de vengeance, pour n'avoir pas à pleurer plus de victimes et à éteindre plus d'incendies, créons un dialogue national.

Nous pouvons admettre les uns et les autres que notre pays a besoin de réformes, mais aussi qu'il doit recouvrer ses libertés publiques.

Le peuple a été courageux et clair : en 2016 il a voté pour Patrice Talon, en 2019 il s'est abstenu pour défendre la démocratie.

J'ai donné acte au Président de sa victoire, par amour du pays et de la paix ; cela a consolidé l'Etat de Droit en mars 2016.

En mai 2019, il faut un geste fort. Il y a encore, au-delà de la composition de l'Assemblée nationale, de nombreux moyens de gouverner notre pays dans l'Union Nationale et de sauver les libertés publiques.

Nous ne manquons pas des forces populaires, spirituelles et intellectuelles pour redonner au Bénin sa place de démocratie exemplaire en Afrique.

21 mars 2016

J'ai appelé Patrice Talon ce soir pour le féliciter de sa victoire et lui souhaiter bonne chance. Je m'exprimerai devant la presse pour remercier mes électeurs après l'annonce par la CENA des tendances provisoires.

18 mars 2016

LES QUATRE THÈMES TRANSVERSAUX DU BÉNIN GAGNANT

- L'économie sociale de marché

L'économie sociale de marché consiste à soutenir les créateurs de valeur ajoutée sans omettre d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques spécifiques pour la lutte contre la pauvreté. Le programme « Lumière pour tous » en est une illustration.

Il est également prévu d'adopter des solutions de transfert monétaire rapide et peu coûteux et de mettre en œuvre des politiques d'aide nutritionnelle de la mère et de l'enfant, car après la césarienne les moyens de survie manquent à certains foyers.

La gratuité de l'enseignement doit aussi être effective, pour assurer une éducation de qualité. Il faudra aussi procéder à la généralisation des cantines scolaires.

Les politiques sociales en faveur de l'emploi permettront de mettre 40.000 jeunes au travail dès cette année 2016. Pour Lionel Zinsou, les jeunes ne devront pas attendre 5 ans pour jouir des fruits de la croissance. « Le Bénin Gagnant », c'est maintenant.

- La croissance par la base

La croissance devra se construire par la base. Les petites victoires dans le monde rural et dans le monde artisanal constituent des socles pour le développement. Lionel Zinsou prône une République agrarienne, dans laquelle l'agriculture est valorisée.

L'agriculture occupe 50% de la population active, produit le quart de la richesse nationale, mais ne bénéficie que de 2% du financement national. Il est fondamental de reconnaître à l'agriculture le rôle majeur qu'elle joue dans l'effort national de production. Il importe de financer l'agriculture et de nous organiser pour en faire une priorité. Il faut donner sa place à l'agriculture.

Ce qui se fera au niveau de l'agriculture en termes d'accompagnement, se fera également au niveau des artisans. L'économie doit être financée à travers des outils tels que les banques agricoles au niveau des communes et la création d'un fonds souverain de financement des entreprises en capitaux. Ce fonds sera financé grâce aux excédents de 500 milliards de Fcfa de la sécurité sociale du Bénin.

Le financement des startups et leur accompagnement dans la révolution numérique sera donc une réalité. Lionel Zinsou porte une attention particulière à la vie des entreprises et promet aux entrepreneurs la paix fiscale : « Nous devons donner des certitudes fiscales ». Les initiatives de Lionel Zinsou couvrent également le financement du logement et du fonds de roulement des entreprises.

- L'amélioration de la gouvernance

Le Bénin entrera dans une nouvelle ère de gouvernance où l'administration sera davantage au service des populations et évoluera au rythme des entreprises. L'administration ne doit plus constituer un boulet au pied des entreprises, mais plutôt le facilitateur de la vie de ces entreprises.

Cette amélioration de la gouvernance passe par la prise en compte et la valorisation des mérites de tous. La corruption est un délit, une atteinte à la démocratie et un obstacle majeur au développement du Bénin. Il faudra, dans la perspective de la lutte contre la corruption, accélérer la numérisation de l'administration.

- La promotion de notre pays

Un pays de culture, de spiritualité, qui regorge de compétences et de ressources humaines... Pour la paix et le rayonnement international, la culture, le tourisme, la qualité de nos enseignants, nos soignants, notre sécurité intérieure, notre gouvernance, notre justice constituent des atouts susceptibles de positionner favorablement notre pays sur l'échiquier international. Il est essentiel de se pencher sérieusement sur ces secteurs pour asseoir un Bénin véritablement « Gagnant ».

18 mars 2016

LE BÉNIN GAGNANT - Un projet de société pour tous les béninois

EMPLOI DES JEUNES

Créer des emplois qualifiés en nombre suffisant pour les jeunes en milieu urbain

Le chômage des jeunes représente une perte pour l'économie nationale, un fardeau pour les familles et une déception - après tant d'efforts consentis - pour leurs enfants. Les causes ne sont pas à rechercher dans le refus de travailler des jeunes, ou la mauvaise qualité de la formation, ni même dans les choix éducatifs opérés. Elles sont essentiellement démographiques. Lionel Zinsou entend relever le défi de l'emploi des jeunes par la transformation structurelle de l'économie béninoise, basée sur le développement d'industries et de services intensifs en main d'œuvre.

Pour y arriver, il préconise de décentraliser l'effort au niveau des collectivités locales. Lionel Zinsou envisage ainsi la création d'une Banque de Développement des Entreprises dont les guichets seront implantés dans chaque commune.

Pour Lionel Zinsou, créer des emplois et des entreprises nouvelles partout au Bénin est une priorité.

Développer le goût de l'entrepreneuriat chez les jeunes

Mettre en place un cadre adéquat pour permettre aux entreprises privées de créer de la richesse et des emplois, telle est la vision de Lionel Zinsou. Il entend donc poursuivre l'amélioration du climat des affaires. L'une des priorités est d'accroître les moyens du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes « FNPEEJ » et l'implanter dans les départements afin que son action soit plus efficace. Il devra donc financer en capital et en dette les entreprises créées par des jeunes béninois.

Développer les dispositifs de garantie qui permettent de faciliter l'accès des PME au financement, initier la création d'incubateurs pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et re-dynamiser les structures chargées de les promouvoir et de les encadrer sont autant de propositions pour sortir les jeunes du chômage.

Pour Lionel Zinsou, le financement de l'entrepreneuriat est un impératif pour lutter contre le chômage des jeunes.

Adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi pour réduire le chômage

Adapter l'offre de formation au marché de l'emploi est également une solution au chômage des jeunes. Il faut développer les politiques incitatives d'orientation vers les filières techniques et scientifiques.

Les technologies de l'information et de la communication sont au cœur de la stratégie de développement du Bénin préconisée par Lionel Zinsou. Il faut donc encourager grâce à la formation numérique, la sous-traitance sur des métiers spécifiques tels que l'expertise comptable, l'IT, la traduction, le secrétariat, la gestion de la logistique, etc.

Favoriser l'emploi des jeunes par le financement partiel de leur insertion professionnelle

Lionel Zinsou compte accompagner pendant trois ans l'insertion professionnelle des jeunes par un appui budgétaire aux entreprises à travers une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût du travail de l'entreprise.

Il compte par la même occasion renforcer en capacité financière et technique les institutions telles que l'ANPE afin de passer de 6.000 jeunes aujourd'hui pris en compte à 40.000 par an. Cela passe par la re- dynamisation des structures chargées de promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat de la jeunesse, ainsi que le soutien, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

3. Sébastien Ajavon

19 février 2020

Au peuple béninois souverain, à ses filles et fils.

Mes chers concitoyens,

Le Bénin, notre pays, a une place singulière en Afrique : souvent à l'initiative sur des chemins précurseurs, des expériences politiques notables respectueuses des droits de l'Homme. Il y a trente ans jour pour jour, le 19 février 1990. Nous ouvrons une nouvelle ère en Afrique Sub-saharienne. Pour notre survie et celle des pays qui essaieront de faire autant que nous, nous avons inventé la Conférence des Forces Vives de la Nation dans une démarche inclusive et avec un sens élevé de l'intérêt supérieur de notre Nation. Le génie béninois a été de percevoir nettement la nécessité de se débarrasser du joug de la dictature, de l'oppression et de l'injustice. Certains de nos compatriotes, hommes d'État de l'époque, ont su répondre à leur destin et sont définitivement rentrés dans l'Histoire du Bénin et de l'Afrique en se soumettant à la volonté du peuple. A leur tête, Mathieu KEREKOU, Isidore DE SOUZA ont donné l'exemple d'une Nation unie autour des valeurs de démocratie, de liberté et de partage.

Aujourd'hui 19 février 2020, trente ans après, nous mesurons avec amertume combien ce magnifique héritage fait d'acquis démocratiques et sociaux, de progrès politiques et

économiques, est menacé de toutes parts depuis quelques années. Les libertés individuelles sont en constant recul et l'exclusion politique est devenue un mode de gouvernance. L'état de droit bâti au prix du sang des patriotes et pour lequel la Conférence Nationale de 1990 a tant œuvré n'existe plus. L'Histoire nous interpelle sur nos responsabilités individuelles et collectives. La responsabilité de restaurer l'état de droit dont nos aînés ont rêvé puis bâti, pèse désormais sur nos épaules. Plus qu'un état de lois, nous avons un état de droit à rétablir. Plus qu'un peuple, une nation à bâtir.

Dans la Fraternité, la Justice et le Travail.

Sébastien Germain AJAVON

28 novembre 2019

Ce jeudi 28 novembre 2019, la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples rend son arrêt sur le volet financier de l'affaire Sébastien Ajavon contre l'état béninois. La Cour fait droit à Sébastien Ajavon et lui reconnaît des dommages-intérêts. Ainsi, après avoir été relaxé par le tribunal de première instance de Cotonou le 04 novembre 2016, décision confirmée par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en mars 2019, Sébastien Ajavon vient d'être conforté par cette nouvelle décision. Il est à noter que d'autres mesures non financières sont contenues dans cette décision.

4 mai 2019

Chers compatriotes,

Notre pays est en deuil, non seulement pour sa démocratie et les libertés individuelles et collectives confisquées, mais surtout parce que des personnes armées et présentes dans les rangs de la Police républicaine, et dont il convient de connaître les identités, ont abattu une dizaine de nos concitoyens en l'espace de quelques heures parce qu'ils ont voulu défendre notre démocratie.

Je voudrais saluer la mémoire de ces concitoyens pour leur sacrifice à une cause noble et juste, exprimer toute ma compassion à leurs familles et à leurs proches. Que leur âme repose en paix ! Ma compassion va aussi à tous ceux qui ont été blessés. Je me sens le devoir moral de contribuer à tout faire pour que toute la lumière soit faite sur les conditions de ce carnage et que les coupables en répondent.

Notre pays est désormais une dictature ! Mon approche de la situation sera tout aussi conséquente.

Sébastien Germain AJAVON

31 mars 2019

Je suis soulagé, pour moi, pour ma famille, mais aussi pour tout le peuple béninois, de voir enfin aujourd'hui mes droits pleinement reconnus. C'est une grande victoire pour la justice et la liberté au Bénin et dans toute l'Afrique.

Comme le dit la Cour africaine à plusieurs reprises dans son jugement, la justice béninoise, aux ordres du président de la République Patrice Talon, n'a pas respecté l'égalité des armes, et a violé mes droits fondamentaux.

Le jugement de la Cour d'Arusha condamne en tous points la #CRIET, cette juridiction d'exception créée pour m'abattre, et ordonne à l'État d'effacer tous les effets de la décision de la #CRIET qui m'a condamné, rappelons-le quand même, à vingt ans de prison, avec délivrance d'un mandat d'arrêt international qui me vaut d'être demandeur d'asile en France.

27 décembre 2018

RÉACTION DE L'USL SUITE AU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Ce jeudi 27 décembre 2018, devant la représentation nationale et donc devant le peuple, le Président de la République a répondu à son devoir républicain de faire un diagnostic bilan de l'année qui s'achève tout en nous projetant dans la nouvelle, 2019. L'USL a découvert, avec toutes les populations, un Président de la République marqué physiquement, manquant d'originalité dans la forme, répétitif à souhait, très approximatif sur les dossiers évoqués et ne prenant presque aucun risque chiffré. La seule fois où ce risque a été pris sur les emplois créés, fut l'occasion pour le peuple béninois de découvrir un président très en froid avec la vérité et peu soucieux des difficultés des couches les plus vulnérables. Sur le fond, le Président de la République a présenté son bilan 2018 sous six (06) angles. Pour tous les secteurs, le Président de la République a exprimé son autosatisfaction et a, à peine, concédé qu'il pourra mieux faire en 2019. Dans le domaine socioéconomique, le Président de la République a évoqué la sécurité avec la police républicaine, la santé dont il annonce un diagnostic d'envergure encore en cours, le projet ARCH dont la phase préparatoire serait enfin terminée pour laisser place à sa généralisation en 2019. Le Président a également annoncé le retour de l'ananas béninois sur les marchés internationaux. Une information capitale révélée par le chantre du Bénin révélé : déjà 200.000 emplois directs ou indirects créés.

Nous prenons acte du fait que le Président de la République nous informe qu'un diagnostic d'envergure soit toujours en cours dans le domaine de la santé après 32 mois de gouvernance tout en annonçant que le projet ARCH qui reposera essentiellement sur les réformes du système de santé, sera généralisé dès 2019. Agir et réfléchir après est la marque de la gouvernance de la Rupture.

L'USL reçoit avec amertume l'affirmation désobligeante du Président de la République sur les 200.000 emplois directs ou indirects créés. Le principal vivier d'emplois était annoncé comme étant les nouvelles technologies. Sur ce volet, le Président a annoncé que l'installation de la fibre optique était toujours en cours. Ce seul vivier annoncé n'est donc pas à maturité. De plus, nous sommes témoins de la fermeture de nombreuses entreprises pour défaut d'activités ou harcèlement fiscal ou pression de la fiscalité interne. L'Etat lui-même ne recrute plus, des écoles n'ont toujours pas d'enseignants face aux enfants. Et le Président de la République annonce 200.000 emplois ! Il ne lui reste donc plus que 300.000 emplois pour

remplir sa mission ! Le pouvoir d'Etat s'exerce avec plus de rigueur et de responsabilité devant la représentation nationale.

Sur le plan de l'assainissement des finances, le Président de la République reconnaît les grincements de dents et justifie les raisons pour lesquelles il aurait procédé à des liquidations des entreprises d'Etat (plutôt intervenues en 2016 et 2017 que 2018). C'est ce qui aurait permis à l'Etat de mobiliser plus de recettes intérieures.

L'USL tient à rappeler que les liquidations auxquelles le Président de la République fait référence sont intervenues en 2016 et 2017 et ne sauraient faire l'objet du bilan 2018. Quelles sont les nouvelles mesures prises en 2018 pour assainir les finances de l'Etat ?

Est-ce que ce sont les contrats de leasing avec différentes sociétés ?

Est-ce que ce sont les grés à grés qui ont continué ?

Est-ce que ce sont les milliards investis dans SAFRAN pour un usage dont on peine à voir l'efficience ?

Est-ce que ce sont les nombreuses exonérations accordées aux entreprises proches des hommes forts du pouvoir ?

Est-ce que ce sont les contrats de délégation de gestion du Port Autonome de Cotonou ? Est-ce que ce sont les baisses constantes des recettes des douanes ?

Sur la gouvernance du Bénin, le Président de la République vante la rigueur dont il fait preuve et qui se traduirait par la lutte contre l'impunité. A ce titre, il revendique et assume la création de la CRIET. Il marque l'exemplarité de sa gouvernance en affirmant sereinement que « nul n'échappe » à cette lutte quelle que soit son obédience politique ou son appartenance sociale. Mais il se charge lui-même d'indiquer qu'il n'est que dans la posture, une posture peu soutenable lorsqu'il déclare : « Oh ! J'entends bien que dans ce domaine, l'unanimité ne peut être faite tant nous cessons d'être d'accord dès que l'un des nôtres se trouve épinglé. A fortiori quand c'est soi-même ».

Cette dernière affirmation du Président de la République prouve que tout le monde n'est pas touché par la prétendue lutte contre l'impunité. Car si l'assertion présidentielle était exacte et que ce sont réellement les citoyens touchés de près ou de loin qui marquent leur désaccord face à cette lutte dite implacable, tous devraient être contre ladite lutte. Un aveu involontaire d'une lutte sélective contre les opposants.

Sur le plan Législatif, le Président de la République ne met en exergue que deux textes : la Charte des partis politiques et le Code électoral. Nous attardant sur ces deux points, nous remarquons que le Président de la République qui dit vouloir promouvoir une animation qualitative de la vie politique autour des idéologies, est le premier de notre pays à avoir créé au moins deux partis politiques lui-même en y rassemblant des personnalités politiques d'obédiences diverses et variées et autour de deux orientations politiques opposées : le Bloc Républicain et l'Union Progressiste dont les idéologies constituent, sous d'autres cieux, les deux ailes opposées d'animation politique.

L'USL note avec déception que le Président de la République ne met pas à l'actif de son bilan 2018 la modification clandestine et orientée du Code de procédure pénale ni les lois ciblées contre les libertés individuelles et collectives limitant les droits de grève, de rassemblement, de communication sur les nouveaux médias etc...

L'USL note également l'affirmation de la coresponsabilité assumée entre l'exécutif et le législatif notamment les députés de la mouvance présidentielle. Le Chef de l'Etat vient à nouveau de confesser la collusion inacceptable entre les deux pouvoirs : ce qui met à mal la séparation des pouvoirs.

Sur le plan International, le Président de la République estime que nos concitoyens sont désormais fiers à l'étranger d'être Béninois. Le Président de la République annonce le lancement de la Construction de nouveaux musées, la récupération des œuvres culturelles, les appréciations positives des institutions internationales sur les résultats du Bénin et les classements internationaux.

Les institutions citées par le Président de la Républiques portent en effet lesdites appréciations sur le Bénin. Le Président de la République a bien le droit de citer les exemples qui lui paraissent favorables surtout s'il choisit de préférer les notations à la vie réelle de ses concitoyens. La réalité est présente dans chaque maison du Bénin. Nos concitoyens de la diaspora sont à nouveau plongés dans un temps qu'on croyait perdu depuis l'époque de la Révolution : la honte d'être originaire

d'un pays où les décisions de justice ne sont pas respectées,

d'un pays où le Conseil des ministres est devenu le lieu où les citoyens sont jetés à la vindicte populaire,

d'un pays où les marchés sont attribués entre copains,

d'un pays que la Cour Africaine des Droits de l'Hommes rappelle à l'ordre,

d'un pays où le Conseil Supérieur de la Magistrature est composé en majorité par l'exécutif...

L'année 2018 s'achève par ce discours du Président de la République sans que nous n'ayons aucune explication sur les raisons profondes pouvant expliquer pourquoi le budget 2018 n'a été exécuté qu'à 50%, pourquoi les recettes de l'Etat ont fondu comme neige au soleil et pourquoi la pauvreté a tant accru dans notre pays. Comment est-il possible d'annoncer 200.000 emplois créés au Bénin sans que cela ne soit perceptible sur la consommation intérieure avec un regain d'activités pour les entreprises liées à la production, à l'importation ? Pourquoi en lieu et place, on observe la fermeture de nombreuses entreprises ?

Le discours sur l'état de la nation se conclut sans que le Chef de l'Etat ne nous ait donné, sur la base du réalisé 2018 quelles sont les orientations choisies pour 2019 ? Quelle structure viable peut fonctionner sans une telle démarche objective et transparente ?

On aura noté d'autres grands dossiers absents du discours du Président de la République : aucune évocation des efforts supplémentaires qu'il s'apprête à demander aux Béninois après toutes les charges et taxes qu'il leur a imposées en 2018. En effet, rien n'a été dit des nouvelles

taxes prévues en recettes ni pour quelles dépenses qui pourraient profiter à la Nation entière si ce n'est pour certains privilégiés. Rien non plus sur l'absence d'enseignants dans de nombreuses salles de classe jusqu'à cette fin de premier trimestre de l'année académique 2018-2019. Enfin si le Chef de l'Etat a évoqué par deux fois les élections législatives pour l'année prochaine, nous aurons noté toute sa prudence à affirmer et confirmer que ces élections législatives seront bel et bien organisées à bonne date et que toutes les garanties de transparence sont prises pour assurer la communauté nationale et internationale sur l'issue de ces consultations.

L'USL appelle le peuple béninois à la vigilance et invite chacun à prendre toute la part active qu'il lui revient pour combattre le pouvoir exécutif en place.

#USLBENIN

#ETAT_DE_LA_NATION

8 décembre 2018

MESSAGE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR, SÉBASTIEN AJAVON, AU CONSEIL NATIONAL DES FCBE.

Monsieur le Secrétaire Exécutif National du Parti Forces Cauris pour un Bénin Emergent,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National du Parti FCBE,

Mesdames et Messieurs,

Recevez ici les chaleureuses salutations du Président d'Honneur de l'USL, le Président Sébastien AJAVON ; ainsi que celles du Bureau National de l'USL et de tous les militantes et militants de ce parti frère qui vient vous dire ici combien il tient à l'unité de la famille de l'opposition.

Au terme de votre Conseil National, vous serez, sans doute, la première formation politique de l'opposition à franchir officiellement le pas de la mise en conformité à la Loi N° 2018 - 23 DU 17 SEPTEMBRE 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin. D'autres partis, comme l'USL, suivront. Mais, nous avons tous en commun de penser et de clamer que cette Loi sur la Charte des partis politiques est antidémocratique ; nous avons en commun de penser et de clamer que le code électoral voté pour présider aux prochaines échéances électorales dans notre pays est porteur d'un virus de division de la Nation et susceptible d'engendrer des troubles sociaux majeurs. Nous sommes d'accord pour décrier tous les conflits d'intérêt qui foisonnent sous nos yeux, les libertés confisquées, les choix économiques hasardeux et l'envie compulsive de modifier notre constitution à des fins inavouables. Nous avons une appréciation négative commune de la situation sociopolitique et économique de la gouvernance actuelle du Bénin. Avec plus de force, nous avons décidé d'y mettre fin.

C'est à ce titre que bon nombre d'entre nous prennent des risques quotidiens au péril de leurs libertés et de leurs droits individuels pour que les acquis de démocraties ne soient pas sacrifiés sur l'autel des intérêts personnels de quelques-uns. En ce moment symbolique, je

voudrais saluer la bravoure de tous les députés de la minorité parlementaire : nous voudrions saluer ici tout particulièrement la constance de votre Secrétariat Exécutif National, l'honorable Valentin DJENONTIN. Vous êtes, avec quelques autres députés des FCBE, de l'USL, de la RB, de Restaurer l'Espoir, à mener ensemble cette lutte à l'Assemblée nationale. Avec vous, les militants des partis politiques dont vous êtes issus, le front pour un Sursaut patriotique, la société civile, portent le fer sur le champ du combat politique pour une démocratie enracinée dans notre pays. A chacune des étapes politiques importantes des 30 derniers mois de notre vie politique, nous avons entendu et vu les populations nombreuses à nos côtés avec un soutien franc et une reconnaissance sans limite.

Nous avons souffert ensemble et continuons de souffrir ensemble. Et le peuple qui souffre davantage que nous a décidé d'oublier ses douleurs et nous promet une consolation méritée pour elle-même et pour nous tous, à une seule condition : l'unité de l'opposition.

Avons-nous le droit de lui refuser cela ?

Ce peuple nous a déjà identifiés, nous tous qui souffrons avec lui, nous tous qui avons en désir de restaurer les libertés confisquées, nous qui avons décidé de ne pas courber l'échine face au pillage orchestré de nos ressources nationales ; nous qui avons choisi de privilégier les actions fortes à mener à l'Assemblée nationale pour que l'éducation, la santé et l'alimentation de nos populations soient la priorité de toute action publique pour les 4 années à venir ... Le peuple nous a déjà identifiés.

Ce peuple n'attend pas un nom de parti politique. Il n'attend pas un logo. Il n'attend pas un organigramme.

C'est notre conviction à l'USL. Nous prêchons pour une bataille commune lors de ces élections législatives. Notre lutte est commune. Notre victoire doit être commune. Car notre réponse aux attentes impératives des populations doit être commune.

Chers sœurs et frères, membres du Conseil National du Parti Forces Cauris pour un Bénin Emergent, l'Histoire nous tend la main. Nous avons un devoir envers la Nation. Tendons l'oreille et écoutons ensemble les pleurs des Béninoises et Béninois.

Nous vous souhaitons de fructueux travaux du Conseil National. Donnons-nous rendez-vous pour étonner le Bénin.

Vive l'opposition béninoise unie

Vive les FCBE

Vive l'USL

Vive le Bénin.

Je vous remercie.

31 juillet 2018

Mes chers compatriotes,

Voici 58 ans que nous essayons d'accomplir la devise notre pays : Fraternité, Justice, Travail.

Une Fraternité de solidarité et d'entraide.

Une Justice indépendante et impartiale.

Un Travail qui nous permette de vivre et de subvenir à nos besoins.

Bilan : quelques pas en avant, mais trop souvent d'importants reculs démocratiques.

Que les difficultés, sans cesse croissantes, soient au plus vite de lointains souvenirs. C'est mon vœu le plus sincère et c'est l'idéal de notre aventure politique commune.

Bonne fête à chaque Béninoise et chaque Béninois.

Sébastien Germain AJAVON

14 avril 2018

Appel de Djéffa du 14 avril 2018 :

Déclaration de la Coalition Pour la Défense de la Démocratie au Bénin.

Béninoises, Béninois !

Chers Compatriotes de l'Intérieur et de la Diaspora !

Notre pays, le Bénin, va mal !

En effet, le Bénin, notre pays est plongé dans une grave crise aux dimensions multiples, politique, économique, sociale et culturelle.

La cause de cette situation, vous vous en doutez tous, est la gouvernance du pouvoir depuis deux ans. Cette gouvernance est caractérisée par :

1 / De graves conflits d'intérêts au sommet de l'Etat avec une véritable Offre Publique d'Achat sur le Bénin et sur toutes ses ressources au profit exclusif du Chef de l'Etat et de son clan.

2 / Une opacité totale de la gestion des affaires du pays.

3 / Des privatisations sauvages (sous divers noms) des secteurs vitaux de l'économie nationale et la dernière en date est celle du Port Autonome de Cotonou livré à un Groupe étranger dans des conditions totalement inconnues du peuple.

4 / Des licenciements massifs des travailleurs des secteurs structurés ainsi que des destructions des moyens et conditions d'existence des petites gens et des couches populaires complètement fragilisées et affamées.

5 / Les destitutions systématiques des Maires soupçonnés d'opposition au pouvoir dit de la Rupture.

6 / Le mépris du peuple et le refus du dialogue franc avec les travailleurs et autres Autorités morales de ce pays.

7 / Des attaques frontales aux libertés fondamentales, acquises de haute lutte par le Peuple et consacrées par notre Constitution, qu'il s'agisse des libertés d'association, de presse, de manifestation et d'opinion.

8 / Une véritable chasse à l'homme est ouverte, sous le couvert de la lutte contre la corruption, contre les opposants à la politique actuelle, qu'il s'agisse des hommes d'affaires, des élus locaux, des syndicalistes de proue et des femmes de marchés.

9 / Une attaque frontale contre la Justice dont on veut remettre en cause l'indépendance, une justice qui a tenu bon et permis aux exilés de retrouver la terre de leurs ancêtres dans un passé récent.

La conséquence de cette gouvernance catastrophique, c'est que notre pays est paralysé depuis bientôt trois mois, et les rouages principaux du fonctionnement de l'Etat sont bloqués : les établissements scolaires et les universités sont fermés. Les élèves et étudiants sont dans les rues et ne savent plus à quel saint se vouer. Les hôpitaux sont fermés et la population est privée du droit élémentaire aux soins de santé.

Les tribunaux sont, eux aussi, fermés avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la vie quotidienne des paisibles citoyens. Beaucoup d'autres administrations participent également à ce mouvement général sans être formellement en grève. Le dialogue avec les partenaires sociaux est dans l'impasse : tout le peuple est en rébellion contre la politique actuelle.

Béninoises, Béninois !

Chers Compatriotes !

La Constitution qui est le Contrat social qui lie tous les citoyens de ce pays, est attaquée de front par celui-là même chargé par serment, de la Garantir et de la Protéger. Par ses déclarations et actes quotidiens, le Président de la République affirme s'opposer aux Décisions de la Cour Constitutionnelle, la plus haute Juridiction constitutionnelle de notre pays et véritable clé de voûte de notre Constitution qu'il se refuse systématiquement à exécuter.

Le dernier cas en date est la non-application jusqu'à ce jour, en complicité avec le Président de l'Assemblée nationale, de la décision DCC 17-262 faisant injonction au Parlement de désigner ses représentants au COS-LEPI au plus tard le 21 décembre 2017 et d'installer le COS-LEPI au plus tard le 29 décembre 2017.

Béninoises, Béninois !

Chers Compatriotes

La plupart des pays en guerre en Afrique sont ceux qui gèrent mal entre autres les conflits post-électorales lesquels conflits naissent pour l'essentiel de la mauvaise gestion des listes électorales. Le refus par le Gouvernement du Président Patrice TALON en complicité avec l'Assemblée nationale d'installer le COS-LEPI en vue de l'apurement de la liste électorale permanente informatisée (LEPI), est une porte ouverte à cette dangereuse perspective.

Aucun patriote démocrate ne peut accepter cette posture. La Cour constitutionnelle a rappelé dans sa décision que la LEPI a une validité de dix ans et court de 2011 à 2021. Nous devons donc tous nous mobiliser pour qu'elle soit actualisée pour éviter des crises postélectorales.

Le Gouvernement a l'obligation de garantir un processus électoral transparent, équitable, consensuel car dans notre pays, le consensus a une valeur constitutionnelle ainsi que l'a souvent rappelé la jurisprudence constante de la Cour constitutionnelle. Pour ce faire donc, il urge d'installer sans délai le COS-LEPI conformément à la loi 2013-06 du 25 novembre 2013 portant Code électoral en République du Bénin, et la décision DCC 17-262 de la Cour Constitutionnelle.

Béninoises, Béninois !

Chers Compatriotes

-Nous, Forces Vives et Patriotiques de la Nation, sous le haut parrainage de leurs Excellences, les Anciens Présidents de la République, Nicéphore Dieudonné SOGLO et Thomas Boni YAYI,

-de Sébastien AJAVON, Président d'honneur de l'USL,

-Pr Albert TEVOEDJRE, Médiateur émérite de la République,

-Pr Philippe NOUDJENOUME,

-de certaines Hautes Personnalités comptables des décisions de l'historique Conférence Nationale des Forces Vives,

-des Députés acteurs du rejet du projet de constitution le 4 avril 2017

-des Hauts Responsables du Front pour le Sursaut Patriotique (FSP),

-des Personnalités des Organisations de la Société Civile,

-et avec les soutiens des autorités morales, des forces populaires et républicaines,

réunies ce jour, Samedi 14 Avril à Djeffa dans la commune de Sèmè-Kpodji déclarons solennellement :

1°- Que la Constitution du 11 décembre 1990 est l'expression unique de notre vouloir vivre ensemble.

2°- que le Président de la République est coupable de violations manifestes du serment prêté le 06 avril 2016 en ne respectant pas les décisions de la Cour constitutionnelle ainsi que les lois de la République.

3°- Mettons en garde l'Assemblée Nationale contre toute velléité visant à faire remplacer la LEPI par une liste extraite du RAVIP.

En conséquence nous demandons au Président Patrice Talon de prendre la mesure des choses et de :

1°- faire installer, sans délai, le COS-LEPI conformément aux décisions de la Cour Constitutionnelle ;

2° faire procéder à un audit préalable de cette LEPI, en vue des élections législatives et présidentielles, constitutionnelles qui sont insusceptibles de report.

2°- Redonner la parole au Peuple en convoquant d'urgence une Assise nationale des Forces Vives de la nation en vue de redéfinir de nouvelles bases consensuelles de gouvernance du pays.

3°- En cas de non-satisfaction de ces exigences le peuple béninois, Maître unique de sa souveraineté sera invité à prendre ses responsabilités, conformément à la Constitution.

Nous tenons à saluer ici le Clergé catholique et l'Union Islamique du Bénin ainsi que toutes les Bonnes volontés pour tous leurs efforts en faveur de la paix.

Que le Dieu de Béhanzin, Kaba et Bio Guerra bénisse notre pays, Enfants du Bénin, debout !

29 mars 2018

"... Notre pays va mal. Et nous ne pouvons pas croiser les bras..."

31 décembre 2018

Chers compatriotes,

L'année 2017 a été une année difficile à tout point de vue pour nous tous. La situation économique et sociale de notre pays est rude et la majorité de nos concitoyens ont du mal à satisfaire le plus élémentaire de leurs besoins fondamentaux à savoir, prendre 3 repas par jour. Cette situation ne devrait laisser personne indifférent.

Nous assistons également de manière insidieuse mais inquiétante, à une montée des tensions politiques et sociales dans le pays. Un climat délétère qui ne rassure guère et ne favorise surtout pas l'édification d'une nation béninoise fondée sur la fraternité, la justice, la liberté et l'épanouissement de chacun de ses enfants.

C'est pourquoi, il serait souhaitable, qu'en 2018, l'action publique soit mieux orientée vers la satisfaction des besoins du peuple, la préservation de la paix, la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, la construction d'une économie prospère, éthique et équitable.

Je forme, pour vous et vos proches, mes vœux de bonne et heureuse année 2018.

Sébastien AJAVON

2 novembre 2016

Mes chers compatriotes,

Je vous renouvelle toute ma reconnaissance pour toute la sollicitude dont vous faites preuve à mon égard. Les populations au plus loin comme ici à Cotonou, les religieux, les personnalités politiques, syndicales et de la société civile ; les têtes couronnées, ... Du plus profond de mon cœur, je vous remercie.

Je suis toujours détenu, ce soir 02 novembre 2016. Je suis toujours à la Compagnie de la Gendarmerie de Cotonou. Je reste serein et confiant. Nul ne saurait courir plus vite que la

vérité car cette dernière est avant nous. Voilà ma certitude ! Restons vigilants. Que Dieu bénisse notre pays.

31 octobre 2016

Chers compatriotes, je vous salue.

Je vous remercie pour vos mots d'encouragement et votre présence à mes côtés. J'y suis infiniment sensible.

Nous sommes lundi 31 octobre 2016. Il est 15h45. Et comme vous le savez, je suis toujours retenu à la Compagnie de la Gendarmerie de Cotonou, attendant toujours que le droit soit dit. J'ai confiance. Ayez confiance avec moi. Soyons vigilants. Dieu est au contrôle. Dieu bénisse notre pays.

29 octobre 2016

Chers concitoyens,

Comme vous le savez, je suis

Homme d'affaires☒

Président du Patronat☒

Partenaire politique du Président TALON☒

Mais une seule chose importe dans la construction de ma personnalité : le respect des engagements et de la probité. Je suis aujourd'hui en politique et ...

- Il paraît qu'il n'y a pas d'éthique en politique. Mais quand j'ai décidé d'aller en politique c'est bien pour faire la politique autrement : c'est-à-dire de manière saine sans penser à détruire ses adversaires politiques. Ce qui caractérise de tous temps la politique politicienne Béninoise.

- Depuis ce matin des manœuvres sont en cours pour salir la réputation de la Société COMON, et donc ma propre réputation que j'ai mis plusieurs décennies à construire.

- Un fort contingent d'agents des forces de l'ordre Béninoises ont organisé une descente au pied de l'un de mes conteneurs arrivés au port de Cotonou en provenance du Brésil.

- Sur la base d'informations qu'ils auraient auparavant reçues, et avec une certitude complice et assassine qui n'a même plus eu besoin de vérifier l'information, ils ont invité la presse pour venir constater l'opération et le procureur serait aussi saisi.

- Ledit conteneur a été ouvert en présence de leur huissier et de mon huissier que j'ai dû dépêcher sur les lieux.

Constat avant ouverture :

Notre plomb sur le conteneur a été sauté et remplacé par un autre d'origine chinoise. Donc visiblement, le conteneur a été violé.

A l'ouverture, juste à l'entrée dudit conteneur qui comporte plus de 2000 cartons, ils ont découvert un sachet de 18 Kilos de stupéfiant.

- Ce n'est pas la première fois que j'ai fait l'objet de telles manœuvres. Le régime précédent a tenté plusieurs fois et sans succès de diverses manières de me salir.

Nous sommes à l'ère de la rupture et nous pouvions espérer ne plus avoir à vivre de tels faits ! Y sommes-nous réellement ? Nous sommes inquiets face à des pratiques d'un autre temps.

- J'ai voulu organiser ce point de presse

1. pour prendre tout le peuple béninois à témoin.

2. Vous renouveler toute ma probité et ma détermination plus que jamais ferme à œuvrer pour le développement de mon pays.

3. Je fais confiance aux institutions de notre pays. J'exige que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que tous les auteurs de cet acte aussi bas et aussi ignoble soient appréhendés et punis à la hauteur de leur forfaiture.

4. J'offre tout mon concours à la justice de notre pays pour y arriver. Et pour en donner le gage je me mets à sa disposition et en dehors de tout concours politique pour y répondre et conduire les responsables devant la justice béninoise.

16 octobre 2016

SOMMET DE LOME

A Lomé (Togo) se déroule le Sommet de l'Union Africaine sur la Sécurité Maritime et le développement de l'Afrique. Saluons cette initiative et soutenons la participation de notre pays, à travers le Président Talon, à la prise des décisions.

4. Boni Yayi

09 février 2021

Mon Appel au peuple pour le Dialogue et le consensus dans la gestion des affaires de notre Cité Commune.

Je demande à toute la Nation d'œuvrer de toute sa force, de son Corps, de son Ame et de son Esprit pour la Paix, la Sécurité de tous en ce moment sensible de notre histoire au pays de BEHANZIN, KABA, BIO GUERRA etc....

Par la Foi, le dialogue, notre attachement à notre Devise (fraternité- justice -Travail) nous aboutirons au consensus qui consolide l'unité Nationale et la gestion des affaires de notre pays.

Je lance un appel pressant à l'Union Sacrée de toutes les Forces Vives de la Nation autour de cet idéal commun. Ce n'est pas avec les armes contre le peuple que la paix se construit.

En ma qualité d'Ancien Président du Bénin et d'Ancien Président de l'Union Africaine et au nom de notre Patriarche Nicéphore Dieudonné Soglo, 1er Président du Renouveau Démocratique et en ma qualité d'Ancien Chef Suprême des armées, je lance un appel patriotique et humaniste aux Forces Armées d'aider par l'abstention de l'usage de la force, à la relance des bases du consensus issu de la Conférence Nationale de 1990. Le Bénin a besoin des forces armées du peuple et je sais pouvoir savoir compter sur la sagesse de nos frères d'armes.

Le Bénin ne doit pas être un problème pour nous, ni pour le monde à tout moment en général et en particulier tout au long du prochain scrutin présidentiel que nous voulons consensuel, ouvert, équitable et transparent.

Le prochain président démocratiquement élu devra prêter serment le 06 avril 2021 à Porto Novo devant le peuple qui l'aura librement choisi. En d'autres termes, le mandat du Président Talon prend bel et bien fin le 05 avril 2021 à 00 h 00 mn 00 s conformément à son serment le 06 Avril 2016 dans notre Capitale devant les 7 Sages de la cour constitutionnelle, à l'attention de l'opinion Nationale et Internationale sur cette Terre comme au Ciel sur la base de notre Constitution de 1990. Union de Prières et que Dieu Bénisse le Bénin, notre patrie commune.

Président Dr Thomas Boni YAYI

17 octobre 2020

Je viens de prendre connaissance de la publication du Président Talon et je souhaiterais apporter ma modeste contribution.

Je voudrais demander au Seigneur de toucher son cœur pour qu'il se rapproche de ses concitoyens pour leur dire exactement ce qu'il a fait.

Je prie pour que le Président TALON fasse la volonté du peuple. Qu'il puisse créer les conditions de paix, de stabilité, de sécurité pour tous, tout en garantissant l'État de droit, la démocratie, le respect des droits de l'homme, les libertés fondamentales, la liberté de presse et d'expression. Nous attendons de lui qu'il puisse mettre en place cet environnement pour permettre l'épanouissement de tous les citoyens pour faire de notre pays un havre de paix et une destination attractive pour tous les citoyens du monde.

Je rêve d'un Bénin de transformation radicale sur le plan politique, économique et sociale pour le bonheur de tous et non celui d'un clan.

En ma qualité d'ancien Président du Bénin, prédécesseur immédiat du Président Talon, sur la base des informations qui m'avaient été communiquées par les ministères de tutelle d'alors, je ne me reconnais pas sur une quelconque dette ou arriérés validés en Conseil des ministres à l'endroit des travailleurs. Si ceci se confirmait, les engagements pris de manière consensuelle avec les travailleurs sont soumis aux principes de la continuité de l'État. Ce qui a conduit, et le Président Talon le sait, mon régime à apurer les arriérés salariaux de 180 milliards laissés par les régimes précédents à celui de 2006 au nom de la continuité de l'État. Mieux je rends grâce à Dieu, le Père Céleste d'avoir accompagné nos efforts pour améliorer

sensiblement leurs conditions de travail et garantir leur sécurité pour un futur radieux, les travailleurs le savent et les enseignants en particulier de la Maternelle jusqu'au Supérieur.

Je suis alors surpris d'apprendre que mon régime a laissé une telle dette à l'endroit de ces travailleurs, cheville ouvrière de la République, qui ont été la cible majeure de mon action à la tête du pays (conditions salariales, primes, pensions, retraites, motivations, formations, contenus pédagogiques, infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires, sécurité humaine etc.).

Je suis d'autant plus surpris que dans sa déclaration le Président n'a pas fait allusion au sort réservé aux nombreux travailleurs victimes des licenciements abusifs dans la fonction publique et l'administration depuis 2016 et surtout dans le corps des enseignants, piliers et âmes de notre pays. Nul besoin aussi de faire référence à la loi sur l'embauche qui a eu comme principale conséquence de précariser l'emploi des travailleurs de notre pays.

Je souhaite que le Président Talon se rapproche de Dieu pour que le plan de développement et de paix que le Tout Puissant des Cieux et de la Terre a réservé au peuple Béninois du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest se réalise à travers sa gouvernance dans tous les compartiments.

Bonne chance au Président Talon en cette période sensible où le peuple Béninois doit exercer librement sa souveraineté au cours du prochain scrutin Présidentiel souhaité inclusif, équitable et transparent. Ce sera la seule manière démocratique de savoir l'appréciation du peuple sur ce qu'il a fait à la tête de notre nation au cours des cinq dernières années.

Comme j'ai eu à le faire par le passé à la veille des Législatives exclusives, en ma qualité de son aîné dans la fonction Suprême, je lui recommande de tirer leçon des perturbations graves liées aux dernières Législatives et Communales exclusives pour qu'enfin le Peuple béninois jouisse de son droit inaliénable à choisir librement le citoyen qualifié pour présider nos destinées au cours des cinq prochaines années. Ceci suppose alors la suppression des barrières et verrous de tout genre, porteurs de germes d'exclusion car ils sont sources de destruction de toute nation.

Puisse DIEU, Tout Puissant, bénir notre Patrie commune et notre vivre ensemble.

28 septembre 2020

A l'attention du Peuple Béninois

Dans l'interview accordée à Jeune Afrique parue le 9 septembre 2020, le Président Talon fait part de sa vision sur la gouvernance politique, démocratique, économique et sociale des affaires de notre cité commune.

C'est avec beaucoup de respect à notre Peuple que je souhaite faire quelques commentaires sur certains aspects de ses propos pour dissiper tout malentendu.

- Il souhaite que Thomas Boni YAYI et Nicéphore Dieu-Donné SOGLO retrouvent leur rang et qu'ils se ressaisissent. Est-ce une menace de plus après tous les déboires contre ces derniers ? A nous de nous ressaisir ? C'est bien lui qui doit se ressaisir et accepter les contradictions

constructives et la compétition car nous sommes du côté du peuple. Le Bénin appartient à nous tous.

Je vous laisse le soin d'apprécier la tonalité de ses propos à l'endroit de ses prédécesseurs dans la fonction qu'il n'a jamais respectés parce que encombrants pour lui. Quels que soient nos rangs, ne perdons pas de vue les valeurs africaines. Le respect des Aînés dans tous les domaines. Mieux, dans les écritures saintes, l'épître de Jacques dit je cite « La langue d'un homme est souvent la cause première de sa propre ruine » fin de citation.

- Mon pays le Bénin m'a formé et confié la plus haute fonction laquelle a débouché à des responsabilités continentales et internationales. A moi de lui prouver ma fidélité à son attachement à la paix du cœur et à la prospérité partagée. Notre loi Fondamentale De 1990 s'impose à moi. Je m'y suis plié sans négliger le principe inscrit au fronton de cette constitution : « le choix du Peuple pour la Démocratie (et non la pagaille) l'état de droit, le respect des Droits de l'homme et des Libertés Fondamentales »

Toujours fidèle à l'avenir radieux de notre Patrie, j'ai eu l'occasion d'offrir, le 6 Avril 2016, à mon successeur, la Sainte Écriture pour lui rappeler qu'à ce poste de responsabilité, il faut avoir du cœur, et ne pas s'éloigner de ce livre Saint, car c'est alors qu'il aura du succès et la réussite dans toutes ses entreprises c'est à dire dans la gestion de l'intérêt général au sommet de l'Etat. Mon successeur Talon m'a rassuré qu'il rangera la Bible et je lui ai dit de la lire de l'avoir sur son chevet, dans sa voiture et dans son bureau et de la mettre en pratique. J'étais convaincu que mon geste s'assimile aux meilleurs conseils et sagesse qu'il appelle de ses vœux aujourd'hui au soir de son Mandat. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

- A ce tête-à-tête, prenait part celui qu'il m'a présenté comme son neveu le plus fidèle, c'est à dire M. BOCCO Olivier.

- Après ma brève tournée les 6, 7 et 8 avril 2016, pour remercier les populations (à peine 3 jours). Je suis rentré à Cotonou pour une période de deux ans et demi (2 ans ½) dans un mutisme total. Ceci n'a pas empêché les persécutions, humiliations de tous genres contre ma personne, sans oublier mes parents et proches et certains collaborateurs obligés de lui faire allégeance sous peine de se retrouver en prison à l'appui des dossiers inventés ou à vérifier, stratégie ayant pour objectif de m'isoler des Ministres et députés encore dans mon entourage. Le point culminant est ce que vous connaissez en 2019 suite à l'exclusion de l'opposition des législatives.

- Après la médiation de mon Aîné, le Président Ouattara, Mr Patrice Talon, de retour au pays déclarait dès la descente de son avion, qu'il n'y aura jamais de compromissions avec YAYI Boni.

- Mr Talon m'accuse de lui avoir retiré le coton et le PVI, donc de vouloir détruire sa fortune alors que pour moi en matière d'intérêt général, je n'ai pas d'amis, ni de parents. Je préfère m'en arrêter là car vous connaissez la suite. La reddition des comptes au Peuple en fin de mandat s'impose à moi.

- Finalement, j'ai compris que le Roi est venu, il n'a que des Droits mais pas de devoirs vis-à-vis de son Peuple.

- Pour moi l'heure est grave et nulle part, notre constitution ne m'empêche d'opiner sur la gouvernance décevante des affaires de notre pays, pour son impact dévastateur sur le Peuple. Dès lors, en ma qualité d'Ancien Président, mon devoir est d'éviter tout silence complice car je suis préoccupé de l'avenir de ce pays, de sa jeunesse, de nos enfants et petits-enfants.

- J'ai fait l'option conformément à la constitution de militer dans le Parti « Les Démocrates » pour le retour de notre Démocratie de l'Etat de Droit et du respect des Libertés Fondamentales, gage de notre marche vers la Bonne gouvernance de nos affaires, laquelle détermine, la paix , la stabilité, la sécurité de tous , le développement et la prospérité partagée. Je ne crois pas aux réformes personnelles qui instaurent la dictature et les conflits d'intérêts au sommet de l'Etat au profit d'une minorité, qui esclavagiste le Peuple.

- Toute réforme sérieuse suppose la concertation, la co-construction et la codécision pour produire des fruits à court, moyen et long terme.

Pour un meilleur rendement sur les populations, les réformes doivent s'inscrire dans un cadre institutionnel comprenant les mesures, les règles, les organes de surveillance ou de contre-pouvoir, des organes d'information et des organes de décision.

- N'oublions pas le drame qui s'est abattu sur ma patrie que j'ai dirigée pendant dix (10 ans), provoqué par les nominations des députés devant voter des lois et contrôler l'action gouvernementale, les nominations des Maires devant animer la gouvernance locale pour contribuer à réduire les inégalités, les partenariats équilibrés entre nos communes. L'environnement actuel suscite des inquiétudes car dans ce processus, le Peuple souverain a été privé de ses prérogatives constitutionnelles et légales plongeant notre pays dans une incertitude. Comment gérer la problématique d'une gouvernance locale sans décentralisation et d'une décentralisation sans gouvernance locale en dehors du Peuple ?

- Où nous conduit cette réforme partisane, qui se refuse à reconnaître légalement le droit des citoyens à créer un parti politique d'opposition avec des projets de société responsables ? Nous sombrons sous le régime de parti unique. Quel recul ? Et quelles humiliations ? Quelle démission collective ?

- Jusqu'où nous conduira encore l'entêtement à poursuivre les exclusions dans le code électoral qui ne reconnaît pas l'opposition et instaure des verrous pour aboutir à un parti unique avec comme candidat le chef de l'Etat, lequel se donne les moyens de choisir des faire-valoir à travers le parrainage à donner par les 160 nommés (83 députés + 77 maires) par le chef de l'Etat ? Pourquoi pas un parrainage démocratique donné par les populations ?

- Où allons-nous avec de nombreux hommes et femmes politiques arbitrairement en prison ou en exil ?

C'est le moment de jurer la main sur le cœur, que lors de ma charge je n'ai jamais exilé mon compatriote Talon aujourd'hui Président. L'affaire de malle arrière n'est qu'un montage certainement de certains zélés à la recherche de gains faciles auprès de celui qui le dit. Mr

Talon m'a tout juste révélé qu'il montera son projet politique. Je lui ai souhaité une bonne chance. C'est alors que les intoxications ont démarré. Je n'ai jamais parlé d'un troisième mandat en 2016. Car je venais d'être élu en 2011. Pensez à 2016 était de pures intoxications.

Si le Président estime que mon adhésion au parti « Les Démocrates » s'assimile à un comportement de compétiteur, que diraient alors les Américains du Président Obama qui fait le tour de l'Amérique parce que convaincu que c'est dans un élan de démocratie et d'unité dans la diversité des projets de société qu'il dirige le parti « Démocrate » en Amérique et qu'il cautionne et parraine le candidat Démocrate, Joe BIDEN à la prochaine présidentielle américaine.

Le Président Trump ne s'en offusque pas. Naturellement, les institutions démocratiques sont fortes et indépendantes chez l'oncle SAM. En Afrique le Malawi s'est-il plaint des activités politiques de l'ex-présidente BANDA aujourd'hui au côté du nouveau Président élu pour un nouveau Malawi ? Elle était contre la gouvernance du Président sortant lequel était son prédécesseur.

Ne tuons pas notre Démocratie. La fin de mandats ne signifie pas la mort ou la soumission si la gouvernance ne convient pas. Le cas du Nigeria, du Ghana, du Cap-Vert et autres sont des exemples à ne pas ignorer. Puisque le Président démolit les œuvres de ses prédécesseurs et tente de les empêcher de s'exprimer, je crois que pour lui, ma résidence doit être au cimetière. Telle n'est pas la décision de mon Créateur et de ses Anges qui me gardent. Je ne suis pas influençable, Mr Talon lui-même le sait. J'ai des Droits et j'en ferai usage. Je n'ai peur de personne sauf de mon Dieu qui m'a créé.

Ce n'est pas par la dictature orientée centrée sur les conflits d'intérêts au sommet de l'Etat au profit d'un clan sous le signe de la corruption que les Béninois parviendront à la Terre Promise où coulent le lait et le miel pour tous.

Je souhaite le dialogue pour régler nos problèmes. Je souhaite le respect des Droits de tous les citoyens pour la Paix, la stabilité et la sécurité.

Le Bénin est la Gouvernance du Peuple par le Peuple et pour le Peuple, lequel Peuple souverain doit reprendre ses droits à choisir librement ses dirigeants qui le rassurent.

Le dernier mot revient au Peuple.

Gouverner bien, c'est dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit en toute transparence. Autrement on n'est plus audible par le Peuple. Par ailleurs l'Autorité de l'Etat passe par l'exemplarité des dirigeants.

Dieu a un projet de bonheur et non de malheur pour notre cité commune. Ce projet s'exécutera par sa Grâce.

Président Dr Thomas Boni YAYI

Ancien Président des Pays les moins avancés (PMA)

Ancien Président de l'Union Africaine (UA)

Ancien Président de la CEN-SAD

Ancien Président de l'UEMOA

5 avril 2020

Chers militants,

J'implore encore la volonté de Dieu de nous épargner cette crise sanitaire qui secoue l'Humanité. Puisse le Père Céleste, Dieu Tout-Puissant, intervenir pour sortir le monde de cette pandémie du siècle.

Je partage vos douleurs occasionnées par ce virus ravageur dans tous les domaines et je suis de cœur avec vous à tout moment. À cet effet, je lance un appel à un consensus national sans aucune distinction politique, de région, de confession, de race, ou d'ethnie et à la consolidation de l'unité nationale face à ce drame.

Le Père Céleste avec sa bonté sans limite nous exaucera très bientôt avec la détermination et le leadership qu'affichent toutes les forces vives de nos nations.

Chers Militants,

Notre pays a adhéré aux valeurs communes à l'Union Africaine, en vue d'aboutir à l'Afrique que nous voulons en 2063, qui de surcroît intègrent les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés aux Nations Unies au titre de l'année 2030. Comme vous le savez, aucune nation ne peut prétendre à ce développement durable sans les principes fondamentaux basés sur la paix, la stabilité, la sécurité, l'état de droit, la démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'autonomisation de la jeunesse et des femmes, ainsi que la consolidation de la société civile et des communautés.

Notre pays a souscrit aux instruments juridiques de la communauté internationale et au cadre stratégique de la bonne Gouvernance en Afrique. En ma qualité d'ancien Chef d'État et d'ancien Président de l'Union Africaine, le rôle de leadership transformateur que chacun doit jouer pour que ces valeurs soient ancrées dans la gouvernance de notre pays et de nos partis politiques me préoccupe énormément.

Dans notre Loi Fondamentale adoptée en 1990, les partis politiques animent la vie politique pour la préservation de cette meilleure gouvernance des affaires de notre cité commune :

Une gouvernance du peuple, par le peuple et pour le peuple. Pour que la nation puisse en tirer profit, la charte des partis politiques doit être construite de manière consensuelle et exiger la diversité des projets de société.

Point n'est besoin de vous rappeler qu'au regard de ces principes et valeurs, le Bénin a pris une option contraire. Par exemple je mets l'accent sur la gouvernance électorale marquée par le choix d'enlever au peuple son droit de choisir librement ses représentants à travers des processus électoraux non consensuels et d'exclusion. Nous sommes ainsi depuis cette date témoins de nominations à des postes électifs. Depuis les élections Législatives non inclusives du 28 avril 2019, le Bénin a opté pour des élections non équitables, injustes et non

transparentes avec un déficit d'équité tant au niveau de la nation qu'au niveau des partis politiques.

Nous avons encore en mémoire le drame des élections législatives non inclusives d'Avril 2019 et c'est le lieu pour moi de m'incliner une fois de plus, et très respectueusement, devant la mémoire de nos compatriotes qui ont payé de leur vie le combat pour le retour de l'État de droit et des élections transparentes.

Il est regrettable de constater que ce processus d'exclusion continue par des réformes personnelles au rang desquelles figure la charte des partis politiques. Cette charte nous conduit inexorablement à un parti unique à la solde du Président de la République, avec la complicité de toutes les Institutions et Organes. Pour rappel, cette idéologie du parti unique a été rejetée par notre peuple depuis la Conférence Nationale de 1990.

Sur la base de cette nouvelle vision de nos gouvernants depuis 2016, ma conclusion est leur volonté de faire disparaître, avec la complicité d'un groupe de militants, le parti FCBE.

C'était tout comme si le récépissé était conditionné entre autres à l'exclusion de certains militants. Ce récépissé a été négocié par un groupe illégitime selon le rapport qui m'a été fait par la plupart des membres du Bureau Exécutif National du parti. La gestion des positionnements sur la liste des candidats et le rejet du rapport de certains coordonnateurs communaux me confortent dans l'idée que le parti FCBE d'aujourd'hui n'est pas celui qui a été mis en place au Congrès de Parakou. Le virus de l'exclusion a emporté FCBE, l'obligeant à devenir l'un des pôles politiques du Président TALON dans la perspective du parti unique au niveau national visé par celui-ci, puisque les partis en compétition sont tous de la majorité présidentielle. Tous les moyens coercitifs de l'État sont mis à contribution à cet effet.

Pour tout processus électoral, le Président Talon a confirmé sa phobie de l'opposition, de la contradiction et de la compétition. Cette compétition fait aussi défaut dans la gestion des autres secteurs, notamment les marchés publics.

Aujourd'hui en définitive, cette faction des FCBE qui se prépare à aller au scrutin des Communales a fait le choix de cette autoroute de l'exclusion pour jouir des privilèges qu'offre ce choix. FCBE est désormais bel et bien un pôle politique du Président TALON.

Je devais partager cette conviction qui est confirmée par les coordinations chargées de transmettre les propositions de candidature choisies démocratiquement depuis nos villages, nos arrondissements et nos communes. Sont exclus, ceux qui sont soupçonnés de ne pas partager la vision du chef de l'État à laquelle est soumis le groupe à qui le récépissé a été confié.

Je ne saurais cautionner un tel état de fait. Je ne saurais militer au sein d'un parti qui a été confisqué en raison de son engagement pour le retour de l'État de droit et de la démocratie et qui tenait à rester dans l'opposition à la gouvernance actuelle des affaires de notre patrie commune.

J'ai donc le regret de vous annoncer que je me retire du parti FCBE et je demande à tous les militants de prendre leurs responsabilités et décisions selon leur conscience au regard de la

paix, de la sécurité, de la stabilité et du nécessaire développement de notre pays. Je souhaite qu'ils ne s'écartent pas du peuple et de l'intérêt général.

Je me retire du parti FCBE tout en me réservant le droit et le devoir d'opiner sur la gestion des affaires de notre pays car le Bénin nous appartient tous. Je suis un Homme d'État, de paix et je le resterai. L'avenir radieux de la jeunesse de mon pays me préoccupe énormément.

Par conséquent, j'interdis formellement l'utilisation de mon image, de mon nom et de ma caution sous quelques formes que ce soit par tout candidat de la liste FCBE. J'engagerai au besoin les actions pénales idoines pour faire respecter mon choix.

Ce choix est personnel et je souhaite être compris par les militants qui ont fait de FCBE un des plus grands partis du pays, convoité par le pouvoir en place.

Nous ne pouvons, en face d'une évidence manifeste, nous faire complices de nos bourreaux désormais tapis dans notre maison et je ne saurai faire campagne pour mes compatriotes dont je ne connais ni la vision ni le positionnement par rapport à la ligne politique du parti à sa création à Parakou.

Chers militants,

Une échéance électorale vous attend, en principe, en mai prochain, et ma personne ne doit plus servir de bouc-émissaire aux nouveaux dirigeants pour parfaire leur mission de destruction de notre famille politique savamment construite depuis près de 17 ans. Ceux-ci ont choisi d'écarter les autres du processus électoral et rejettent la tenue d'un congrès pour tester leur légitimité.

L'administration ne doit pas s'immiscer dans la gestion interne d'un parti qui se dit de l'opposition.

Malheureusement ce clan illégitime de négociation du récépissé conditionnel n'y trouve pas d'inconvénients ou se dit tenu de s'y complaire pour ses ambitions personnelles et d'autres raisons qui lui sont propres, perdant ainsi ses repères et son identité.

La raison est claire : ledit clan n'a aucune légitimité sur la base des rapports qui m'ont été fait. Il l'a reconnu lui-même, la nature du régime l'a obligé à violer l'esprit et la lettre de la ligne politique de notre parti pour obtenir le récépissé. Le deal est un coup de massue à cette famille politique vieille de 17 ans. Cependant le plan de Dieu est pour le développement de ceux qui croient en lui. Ce plan est aussi conçu pour notre cher Bénin.

Mes prières et mes encouragements accompagnent notre patrie commune sous la lumière du Père Céleste, Témoin et Juge suprême de tous et de tous les actes, en ce moment où notre peuple est secoué par la misère et la crise sanitaire.

Que la Providence suprême nous bénisse et nous débarrasse ici et maintenant du Covid-19, la pandémie du siècle qui a déjà fait des dizaines de milliers de victimes dans le monde dont je salue la mémoire à l'heure où je m'adresse à vous.

Docteur Thomas Boni YAYI

Ancien Président de la République du Bénin

Ancien Président de l'Union Africaine

20 février 2020

Message du Président d'Honneur, Docteur Thomas Boni YAYI aux militants et sympathisants du Parti Forces Cauris pour un Bénin Emergent

Réconcilier le Parti FCBE avec les militants

Je commencerai par souhaiter de nouveau, à la nation entière, et à vous militants FCBE en particulier, ce qui me paraît le plus capital : la santé et la paix dans vos foyers et pour notre nation.

Après les mesures, connues de tous et, qui m'ont conduit à me voir imposer un traitement dégradant et illégal ayant affecté mon état de santé, je suis reconnaissant de votre accompagnement tout le long de cette épreuve et ma réadaptation sanitaire.

Les échos qui me parvenaient sur notre famille politique, me laissaient craindre une atmosphère délétère où des frères et sœurs ayant concouru à quatorze (14) années de cohésion et de victoires politiques, notamment dix (10) années de gestion de l'Etat, en arrivaient à ne plus se parler que par injures, accusations, et invectives humiliantes et indignes des exemples que nous devons incarner.

Cette situation nécessitait en toute urgence, mon implication personnelle pour ramener la cohésion au sein de notre famille, et apaiser les militants, réels propriétaires de notre parti.

Je suis profondément reconnaissant de l'humilité des uns et des autres, qui a permis de faire asseoir dans une même salle les protagonistes de la situation de crise naissante.

- Oui, il faut le reconnaître, notre parti est menacé par une main extérieure, et le nier serait le début d'une réelle crise au regard de notre envergure sur le plan national.

Ce premier pas a été matérialisé par l'hymne national chanté à l'unisson et le constat que nous nous parlions encore avec courtoisie.

- Oui, il faut avouer que des confessions et des concessions ont été faites de part et d'autre.

- Oui, il faut avouer qu'une crise de confiance déchirait les dirigeants de notre famille politique et risquait de perdre nos militants déjà courroucés par notre exclusion injuste des élections législatives de 2019, dont nous peinons à sortir des dégâts humains et socio politiques.

Les séances qui ont suivi cette séance de réconciliation sanctionnée par un communiqué, ont permis de clarifier certaines situations au regard des confessions faites.

Pendant que nous nous croyions rétablis dans nos droits relativement à notre reconnaissance légale confisquée et dénoncée, nous découvrons par la suite comme première confession, que le récépissé récemment et finalement délivré, est le fruit d'une entorse à nos statuts.

En effet, aucune réunion du Bureau Exécutif National ou aucun Congrès préalables, n'ont abouti à la modification, en cercle restreint et de manière profonde, des statuts, du Règlement Intérieur, et du Bureau Exécutif National. L'implication anormale et la responsabilité du ministère de l'Intérieur dans le processus sont ici également questionnées.

Au-delà de cet inceste institutionnel, les incohérences entre les deux textes ci-dessus les rendent indignes de notre longue expérience politique, inapplicables, et trahissent une précipitation, aussi confessée.

L'esprit de notre famille politique ne peut s'accommoder de la confiscation frauduleuse et abusive des pouvoirs par une seule personne, fusse-t-elle Premier Responsable du Parti, qui cumule les pouvoirs des autres organes au point de se substituer à eux, et /ou décider de leur fonctionnement.

Quatorze (14) années d'existence et de victoires politiques, ne méritent nullement l'indignité de découvrir que des militants accueillis en cours d'existence et hissés à des hautes fonctions étatiques et au sein du parti, essayent de commercialiser notre famille politique.

Quatorze (14) années de fidélité croissante de nos militants ne méritent pas de découvrir, que des manœuvres sont orchestrées pour que le parti devienne le réceptacle d'une entente incestueuse, aux fins de porter de manière commerciale et tarifée, des candidats de la mouvance pour les élections communales et municipales à venir.

Notre parti a payé par son exclusion, et les atteintes aux droits fondamentaux de ses militants, le prix fort de notre appartenance à l'opposition que nous incarnons majoritairement.

A croire que la délivrance du récépissé est faite pour servir de parti refuge aux personnes qui ne trouveraient pas de positionnement au sein des deux principaux partis du gouvernement et de son Chef.

La Responsabilité morale qui est mienne, en ma qualité de fondateur de notre famille politique, m'impose de m'en remettre aux militants, réels propriétaires du Parti Forces Cauris pour un Bénin Emergeant.

Le Devoir institutionnel qui est le mien est de recommander, conformément à l'exigence majoritaire des militants sur le terrain, privés des documents d'origine, en toute urgence, une session extraordinaire du Bureau Exécutif National aux fins de convoquer avant le scrutin Communal du 17 Mai 2020 un Congrès extraordinaire du Parti FCBE.

Nous ne donnerons jamais notre caution à tous ceux qui s'écarterent de la ligne politique du Parti retenue ensemble au Congrès de Parakou.

Le Parti est inscrit dans la grande famille de la « Résistance » depuis l'exclusion de nous tous des dernières élections législatives de 2019 et le Congrès doit pouvoir se prononcer sur cette question, en plus de son ouverture aux forces et personnalités dudit creuset de lutte pour la restauration de notre démocratie et une meilleure gouvernance.

Le Congrès doit pouvoir statuer sur le comportement à adopter sur la question de notre existence légale au regard des échéances à venir.

Le Congrès sollicité par les militants viendra à point nommé. Il doit pouvoir définir et enraciner l'orientation politique de notre Parti selon moi, pour ne pas nous rendre complices naïfs ou marchandés de la situation de crise politique, économique et humanitaire continue dans laquelle végète notre pays. C'est le lieu de rappeler aussi que le manque de consensus et l'exclusion des opposants lors des dernières élections législatives toujours rejetés, se poursuit malheureusement dans le cadre du processus qui doit nous conduire aux prochaines Elections communales. Et ce processus est marqué par l'absence totale des opposants à toutes les étapes. Cette même opposition ignorée dans les organes chargés de l'organisation des Elections communales et municipales. Il se pose là le questionnement de la transparence du scrutin alors que se poursuit la parodie des élections Législatives non-inclusives qui a débouché sur un bain de sang, des emprisonnements arbitraires et des exilés politiques.

Nous n'oublierons jamais la mémoire des disparus. Avons-nous accepté ce qui s'est passé ?

Chers compatriotes

Ne perdez pas confiance en notre capacité à surmonter cette crise. Je lance un appel à un meilleur fonctionnement des Institutions et organes de notre Parti qui doivent jouer leur rôle.

FCBE, le premier parti politique d'opposition du Nord au Sud de l'Est à l'Ouest doit maintenir son identité et sa ligne politique. Je lance un appel à tous pour la discipline de groupe et rappelle à ceux qui s'écarterent de la ligne du parti de se ressaisir pour le combat en symbiose avec les autres formations politiques pour le retour de notre démocratie dans notre pays. Sans cette démocratie, il ne saurait y avoir de développement partagé.

Chers compatriotes, chers militants FCBE, le Bénin se porte mal.

Nul dirigeant n'est, seul ou accompagné d'un groupe d'exécutants, détenteur de la thérapie.

Nul citoyen, ne sera de trop pour assurer à tous un meilleur Vivre Ensemble, dont nous sommes tous débiteurs pour les générations futures.

Chers compatriotes, chers militants, ne perdez pas confiance en notre capacité à surpasser les crises.

Le Bénin est nôtre, au-dessus de Nous, et nous travaillerons, moi en premier à vos côtés, à le rendre plus grand.

Nous avons besoin de nous aimer, de nous respecter et d'éviter les injures. Nous avons besoin de mettre fin à la division et à l'opposition entre citoyens. Le Bénin est un et indivisible ! Nous avons besoin de la foi en notre créateur, le Tout Puissant.

Notre pays tient à la gouvernance du peuple, par le peuple et pour le peuple et notre Loi fondamentale de 1990 confère aux partis politiques le rôle de l'animation de la vie politique dans notre quête pour la prospérité commune.

Je ne dirai jamais assez, FCBE est un parti d'opposition responsable et ne sera jamais le troisième pôle du gouvernement de la Rupture. Il faut que cela soit compris de tous : c'est la position de nos militants et nous avons le devoir de les respecter. Chacun doit se ressaisir pour en faire un idéal. Et j'invite les militants à maintenir le combat déterminé et inébranlable

pour la survie de FCBE et ceci dans le cadre de nos dispositions Constitutionnelles issues de la Conférence Nationale voici trente ans dont les acquis nous manquent aujourd'hui.

Dieu le Père Céleste nous aidera dans ce combat pour sauver le pluralisme démocratique dans notre pays.

Le combat de la liberté et de la restauration d'un Etat de droit ne se fera pas sans le Parti FCBE.

Que Dieu vous bénisse !

Docteur Thomas Boni YAYI

Ancien Président de la République

Président d'Honneur du Parti FCBE

22 septembre 2019

MON ADRESSE AU SUJET DE LA POLÉMIQUE ACTUELLE AU SEIN DU PARTI FCBE

Militantes et militants du Parti FCBE.

Béninoises et Béninois ;

Mes très chers compatriotes,

Depuis la soirée d'hier 20 septembre 2019, de mon lit d'hôpital, j'ai appris qu'il s'est ouvert un débat sur fond de polémiques autour d'un certain récépissé provisoire qui aurait été attribué aux FCBE contre l'éviction de certains membres influents du parti, non condamnés, en exil pour leurs opinions et leur attachement aux idéaux du parti.

Je voudrais par la présente signaler qu'en ma qualité de Président d'Honneur, je n'ai été associé ni de loin ni de près à aucune étape de ce processus ou de ce deal alors que les statuts de notre parti l'exigent dès lors que ce processus concerne une orientation de fond. Je l'ai aussi vécu comme tout le monde sur les réseaux sociaux. Je ne saurais donc cautionner une telle démarche exclusive visant à affaiblir la Résistance que mène l'Opposition à laquelle appartient FCBE pour le retour de la démocratie et de la paix dans notre pays. Le préalable est la reprise du scrutin législatif du 28 avril 2019, sur une base consensuelle, équitable et transparente.

Notre démocratie doit éviter que les dirigeants procèdent à des nominations aux postes électifs. Notre Parlement, socle de notre démocratie, dans notre Loi Suprême de l'État, ne saurait déroger à cette règle surtout que l'élection de ses membres relève de la compétence du Peuple. Un Parlement sans opposition n'existe nulle part dans les grandes démocraties de notre temps contemporain.

Que dire donc de l'exception béninoise actuelle ?

Ce qui s'est passé n'est pas neutre sur la gouvernance actuelle et future de notre pays.

Toute exclusion dans un processus électoral de ce niveau n'est qu'un poison pour la Nation parce que source de tensions et d'instabilités pour aujourd'hui et demain.

J'invite donc tous les militants du parti à l'union et à la solidarité afin d'éviter le virus de la division que véhicule cette nouvelle manœuvre d'exclusion des responsables en dehors des organes compétents du parti.

Je renouvelle mes amitiés à tous et lance un appel à l'esprit de rassemblement pour accompagner notre chère patrie commune préoccupée par le retour de la démocratie, de la paix, de la justice, du respect des libertés fondamentales, du respect des droits de l'homme et de l'emploi pour la jeunesse.

Vive FCBE dans les coeurs

Que Dieu bénisse le BÉNIN

Président Dr Thomas Boni YAYI

9 mai 2019

Chers Compatriotes,

Les 1^{er} et 2 mai 2019, notre pays en trente (30) années de renouveau démocratique a connu les journées les plus sombres de son histoire.

Notre modèle de démocratie célébré à travers le monde a connu une rupture brutale par l'utilisation d'armes létales sur les populations civiles non armées.

Je viens donc en mon nom personnel et au nom de toute ma famille m'incliner sur la dépouille des femmes et des hommes tombés en martyrs au nom de la Démocratie et des libertés qu'ils ont voulu protéger.

Je présente mes sincères condoléances aux familles éplorées. Plaise à Dieu le Miséricordieux d'accueillir les victimes dans son royaume de sainteté et les combler de sa Grâce infinie.

Je voudrais rassurer les familles éplorées que ma famille et moi-même partageons leurs souffrances au quotidien. Je prie le Père céleste de les assister et de leur venir en aide.

Je saisis cette occasion pour souhaiter un excellent début du Mois Béni du Ramadan à toute la Communauté Musulmane de mon pays et du monde.

Dieu n'oubliera pas le Benin.

Dr Thomas Boni YAYI

Ancien Président de la République du BÉNIN

24 avril 2019

Lettre ouverte du Président Thomas Boni YAYI à Monsieur Patrice TALON, Président de la République

Quelques jours suivant ma déclaration sur la crise politique dans notre pays et à quelques heures du scrutin que vous avez convoqué au titre de l'élection des députés de la 8ème législature, je me fais le devoir de vous inviter à prendre conscience de l'anxiété de notre peuple.

Monsieur le Président

Je vous renvoie au préalable de notre Loi Fondamentale, la Loi Suprême de l'Etat et à laquelle le peuple a juré loyalisme, fidélité et respect.

Elu Président de la République, vous avez prêté serment sur cette Constitution dont vous en êtes aujourd'hui le garant. Vous devenez du coup garant de l'intérêt général et de la Paix dans notre pays.

Dans ce préalable, comme vous devez le savoir, le Peuple Béninois a réaffirmé son opposition fondamentale à tout régime fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel.

Par cette disposition, le peuple entend ne pas transiger pour imposer, l'Etat de droit et de démocratie pluraliste, la défense des droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques, la dignité de la personne humaine et la justice.

Sur cette base, notre pays est signataire de la charte des Nations Unies de 1945 de la déclaration universelle des droits de l'Homme et des Peuples adoptés en 1981 par l'Union Africaine (OUA) ratifiés par le Bénin le 20 janvier 1986.

Monsieur le Président de la République

J'ai eu l'occasion de confirmer les gémissements de notre Peuple dus aux dérives autoritaires que véhicule le processus électoral du Prochain scrutin parce qu'ignorant le consensus et se situant aux antipodes d'une gouvernance électorale qui reconnaît de fait deux catégories de citoyens.

Le processus que votre régime défend, vous le savez bien, prive le Peuple de son Droit fondamental de choisir librement ses représentants à l'Assemblée nationale, pièce maîtresse de notre édifice présidentiel.

En ma qualité d'Ancien Président de la République, donc un des garants de notre loi Fondamentale pendant dix ans, et au nom de mon cher Aîné le Président Nicéphore Dieudonné SOGLO, premier Président de l'ère Démocratique, je vous demande une fois de plus d'écouter les gémissements et les angoisses de notre Peuple, en suspendant ce processus électoral qui divise le BENIN, ses filles, ses fils, ses régions, ses ethnies, ses tribus et déchire les familles.

Je vous demande très sincèrement et fraternellement de le faire sans délai dans un message à la Nation, aux fins d'épargner à ce peuple déjà exposé à la misère, des lendemains encore plus difficiles. Au demeurant, votre logique ne peut que conduire à une Institution mort-née, en raison de l'opposition populaire que cette démarche suscite. Elle sera source d'une instabilité chronique difficilement gérable dans la durée et à laquelle notre pays n'est plus habituée depuis l'Historique Conférence des Forces Vives de la Nation.

Plaise à Dieu le Père céleste de nous épargner de ces épreuves.

Compte tenu de la gravité de cette situation dans notre pays, j'ai l'occasion de solliciter l'appui de certains Dirigeants de notre sous-région et de la Communauté internationale. Cet

appui est nécessaire pour vous convaincre de renoncer à votre choix et de réunir sans délai les fils de ce pays pour mutualiser leurs efforts en vue du renforcement notre Démocratie par un scrutin inclusif. Cette nouvelle démarche contribuera au rétablissement d'un nouveau cadre légal, et institutionnel solidement mieux construit.

Notre arsenal juridique vous permet cette démarche salutaire.

Je nourris l'espoir que vous renoncerez à votre dessein de marcher sur nos corps pour éviter ce coup de force institutionnel, synonyme d'un Coup d'État.

Les chars d'assaut et la militarisation du pays, sur fond d'arrestations, d'emprisonnements arbitraires des opposants et de panique généralisée, ne sauraient caractériser le contexte d'apaisement que nous appelons de nos vœux : un processus électoral consensuel, équitable, paisible et transparent.

Monsieur le Président de la République

Le Président SOGLO et moi-même, pour avoir été garants de notre Loi Fondamentale, vous rassurons que la volonté de tout un peuple est la prévalence du principe « Pas d'élections sans l'opposition ».

Nous gardons encore à l'esprit que Dieu le Père céleste vous orientera sans délai sur la voie de la sagesse afin qu'il ne soit trop tard.

Le Peuple souverain est le vrai détenteur du Pouvoir et il s'opposera toujours avec succès à toute dérive autoritaire. Personne n'est au-dessus du Peuple dont la prééminence vient de Dieu le Père Céleste.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de mes convictions républicaines.

Que Dieu Bénisse notre Patrie commune le Benin.

Président Dr Thomas Boni YAYI

18 avril 2019

Béninoises et Béninois,

Mes chers compatriotes,

Après les événements de 2012 et 2013, j'ai pardonné. J'ai réellement pardonné et mon pardon est définitif et irréversible. Je le jure.

J'ai assumé le pouvoir d'Etat. Je l'ai exécuté et j'en connais les rouages et les difficultés qui y sont liées. On ne peut pas les surmonter en s'éloignant de Dieu le Père Céleste, Créateur du ciel et de la terre.

C'est pour prouver à toutes et à tous que mon pardon est sincère et pour donner une chance au président Patrice TALON de gouverner pour le bien du peuple, qu'au matin du 6 avril 2016, je lui ai offert la Bible, l'un des plus grands livres saints qui organisent la meilleure gouvernance dans la société.

J'espérais sincèrement qu'il en ferait un bon usage tout au long de son mandat.

Le Roi ne saurait s'installer indéfiniment dans les œuvres de la chair, ni s'offrir indéfiniment des droits et ignorer indéfiniment ses devoirs à l'endroit de la cité. La justice divine est implacable.

Béninoises et Béninois,

Mes chers compatriotes,

Trois années durant, je me suis gardé de me prononcer solennellement sur la gouvernance du pays, espérant que le sursaut patriotique l'emporte sur la gestion clanique du pouvoir qui considère certains citoyens comme des citoyens de seconde zone. Ce silence est l'expression de mon choix de ne point interférer dans la gestion de mon successeur mais d'observer.

Aujourd'hui, au regard de la gouvernance imposée à notre peuple, des nuisances de tout genre qu'elle induit et singulièrement la crise politique que subit actuellement le pays, c'est un devoir patriotique et de salubrité nationale de rompre la réserve dans laquelle j'avais choisi de me murer en dépit des provocations et humiliations dont ma famille biologique, politique et moi-même continuons de faire l'objet.

Cette gouvernance permanente de musellement et de provocation instaurée depuis trois années, est montée crescendo avec le vote de la loi sur la Charte des partis politiques et le Code électoral. Nonobstant la désapprobation par la majorité d'entre vous de ces lois exclusives, et génératrices de conflits, le pouvoir en place n'a eu cure de vos protestations et a poursuivi allègrement l'escalade.

Nous voilà aujourd'hui dans une situation inédite dans notre pays où une bonne frange de la population est privée de son droit de libre choix, étant entendu que les candidats qu'ils soutiennent sont purement et simplement exclus de la compétition électorale par le Chef de l'Etat. Cette crise que traverse notre commune patrie, est une première depuis la fin de notre historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Pour la première fois, sous le renouveau démocratique, sont qualifiés à prendre part aux élections législatives, deux listes de la même obédience politique et créées par le Chef de l'Etat.

Cette situation inédite dans l'histoire politique de notre pays et même en Afrique, a ému la communauté internationale qui a successivement dépêché une délégation de la Commission de la CEDEAO, le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies et une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie, au chevet de notre démocratie menacée, sans oublier les émissaires spéciaux de son Excellence Muhammadu BUHARI, Président de la République Fédérale du Nigéria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO. J'ai eu l'insigne honneur de rencontrer et d'échanger avec toutes ces délégations. A ces différentes occasions, je leur ai toujours réaffirmé, l'attachement du peuple béninois à l'Etat de droit et à sa démocratie, et leur ai réitéré sa volonté d'aboutir à des élections législatives inclusives, crédibles, équitables et transparentes.

Je renouvelle mes vœux à l'endroit de la Communauté internationale de continuer de s'investir dans la résolution de cette crise. Je resterai reconnaissant des efforts en cours de son Excellence Muhammad BUHARI Président de la République Fédérale du Nigéria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO en relation avec les autres Etats Membres, pour une issue heureuse de cette crise en vue de la préservation de la stabilité dans la sous-région. J'associe à ce cri de cœur SOS en particulier l'Union Africaine, l'Union Européenne, les Nation Unies et toute la Communauté Internationale.

Mes Chers Compatriotes

Beaucoup d'entre vous se sont prononcés de diverses manières par rapport à cette crise. Je salue au passage mon aîné, le Président Nicéphore Dieudonné SOGLO et la Présidente Fondatrice du Parti de la Renaissance du Benin l'Honorable Rosine VIERA SOGLO qui ne cesse de s'investir en dépit du poids de l'âge. Je n'oublie pas les efforts fournis par les intellectuels, la société civile, le clergé, les têtes couronnées, les personnalités politiques, les sages, les jeunes, les femmes et nos frères et sœurs de la diaspora, dans la résolution de cette crise politique. Je ne saurais ignorer non plus le précieux appui de la communauté internationale.

Béninoises et Béninois

Mes chers compatriotes,

J'ai espéré que tous les gémissements et cri de cœur poussés dans le pays feraient entendre raison au Président de la République. J'ai cru que tous les efforts fournis par la communauté internationale allaient convaincre le Chef de l'Etat du risque encouru en optant pour des élections législatives sans la participation de tous les partis politiques qui le désirent et qui au demeurant ont accompli les diligences nécessaires. J'ai espéré enfin que la profession de foi du Président Patrice TALON de vouloir faire participer tous les partis politiques et l'assurance qu'il a donnée aux différentes délégations ayant séjourné dans notre pays dans le cadre de ces élections, étaient sincères.

Hélas ! Il n'en a pas été ainsi.

Contre toute attente et au mépris de ses professions de foi répétées face aux délégations étrangères et aux Béninois, le Président de la République s'est inscrit dans la poursuite de ce processus électoral qui exclut tous les partis politiques de l'opposition et qui n'autorise uniquement que son seul parti Politique divisé en deux pour la circonstance, à savoir l'Union Progressiste et le Bloc Républicain.

Béninoises et Béninois,

Mes chers compatriotes,

On gouverne pour le peuple. Toutes les difficultés rencontrées tout au long de ce processus devraient pouvoir dissuader le Président de la République de continuer sur sa lancée et sa propre logique préméditée. Tout Parlement qui découlerait de ces élections, ne peut aboutir qu'à une instabilité institutionnelle dans notre pays. Les intimidations, les arrestations, les menaces d'arrestation, les emprisonnements, les interdictions arbitraires de réunions ou de

manifestations des opposants, le déploiement dans nos villes et campagnes des chars d'assaut, les mandats d'arrêt non justifiés, la contrainte des opposants à la clandestinité, ou à l'exil, ne sont pas des solutions à la situation qui prévaut dans notre cher pays, le Bénin.

En tant qu'ainé, ancien Président de la République et citoyen de ce pays, il me plait de dire au Président Patrice TALON qu'il n'est pas dans la bonne direction. J'en suis profondément convaincu. S'entêter, c'est tourner dos aux idéaux de la Conférence des Forces Vives de la Nations. C'est détruire notre héritage démocratique, c'est décrédibiliser et isoler notre pays au plan international, c'est remettre en cause la légitimité, la paix et la stabilité dans notre pays. C'est inaugurer un cycle de violences inutiles, c'est enfin, mettre en péril la sécurité et la stabilité dans la sous-région. Plaise à Dieu, Le Père Céleste, de nous préserver du pire.

En conséquence, j'en appelle au sens élevé de l'Etat et de responsabilité du Président de la République, Monsieur Patrice TALON. Je l'invite à prendre toute la mesure de la gravité de la présente situation qui ne nous honore guère, et à arrêter le processus électoral en cours. Qu'il puise la bonne formule dans le riche arsenal juridique à sa disposition, pour juguler la crise. Ce faisant, il aura contribué au renforcement de la démocratie, à la préservation de la paix et à éviter des lendemains douloureux à notre peuple.

Toutes réformes et ajustements sont nécessaires et j'en conviens pour tenir compte des mutations qui affectent notre pays, la sous-région et le monde. Leurs réussites passent par une gestion participative et leur capacité à profiter à tout le monde et non à un clan. L'autorité de l'état chargée de la mise en œuvre de ces réformes pour être audible passe par l'exemplarité au sommet de l'Etat.

La Bonne gouvernance participative et permanente ne peut qu'impulser la transformation politique, économique, sociale et structurelle de toute société.

Mes Chers Compatriotes

J'en appelle également au professionnalisme des forces de défense et de sécurité, dans toutes leurs composantes, qui ont fait le serment de défendre à tout prix la démocratie et l'Etat de droit, de mettre fin aux exactions, aux persécutions, aux arrestations arbitraires, intimidations et menaces sur les populations. Ces dernières ne défendent que leur droit constitutionnel. Ne nous trompons donc pas de cible. Je formule les mêmes souhaits à l'endroit de notre justice et sollicite son impartialité.

Béninois et Béninoises

Au cas où le Président Patrice TALON s'obstinerait à conduire le pays dans le monolithisme politique, toute chose contraire à notre Constitution du 11 décembre 1990, j'invite tous les Béninois de tous bords, les institutions de la République, les acteurs politiques, les magistrats, les acteurs des médias et de la presse, les syndicalistes, les agents de sécurité et de défense, les femmes de nos villes et campagnes, les jeunes, les confessions religieuses, les enseignants et autres travailleurs de tous les secteurs, les artisans, les commerçants, les ouvriers, les producteurs agricoles, la société civile etc., à user du pouvoir que nous donne notre loi fondamentale, pour faire arrêter le processus électoral périlleux en cours, afin de

rechercher et de trouver sans délai les solutions idoines pour organiser des élections législatives inclusives, crédibles, équitables et transparentes. En effet la légitimité excède toujours la légalité. Il ne saurait y avoir d'élections législatives au pays de GBEHANZIN, KABA, BIO GUERA sans l'opposition. Ensemble dans la cohésion nationale et dans un sursaut patriotique, gagnons le pari d'un parlement inclusif pour garantir la Stabilité, la Paix et l'avenir radieux de notre Patrie commune, le Benin.

Vive le Bénin !

Vive la démocratie béninoise !

Que Dieu bénisse le Bénin.

14 avril 2019

Mes très Chers Compatriotes

Dans un contexte délétaire de crise électorale, politique, économique et sociale que connaît notre pays, je serais très reconnaissant à chacun et chacune de prier et de jeûner en implorant la miséricorde de notre Unique Créateur, Dieu des cieux et de la Terre, le Miséricordieux.

Regardons tous la Face du Père Céleste dans l'Humilité et détournons-nous de nos mauvaises pratiques marquées par l'idolâtrie, l'obscurantisme. Alors notre Père Céleste s'est engagé à nous guérir et guérir notre chère Patrie commune, le Bénin.

Notre Père Céleste s'est engagé à nous doter d'un Bénin nouveau marqué par son leadership à travers la qualité, la légitimité, la légalité, la crédibilité et l'indépendance de nos institutions fortes. Notamment un Parlement véritablement de contre-pouvoir défendant l'intérêt général en vue de garantir l'équilibre des pouvoirs, source de Paix et de stabilité de notre chère Nation. Un Parlement à la fois légitime parce que bâti sur la base du choix libre de notre peuple et reposant sur un Cadre Légal consensuellement adopté. C'est le fondement de notre démocratie. C'est le prérequis à la Paix durable, passage obligé pour notre bonheur commun et partagé.

Dieu notre créateur n'est pas Homme, Il est fidèle à l'Alliance avec ABRAHAM. Le Père Céleste Fidèle à ses engagements nous déchargera de tous les maux et risques élevés d'affrontements. Œuvrons tous, dans la fidélité à Dieu dans cette Alliance, pour le triomphe de la lumière sur les forces des ténèbres. La lumière triomphera bientôt de l'obscurité. La prophétie se réalisera très bientôt. Où que je sois, je suis toujours avec vous et je partage vos souffrances et douleurs.

Dieu nous en déchargera et courage à tous.

Que Dieu Bénisse le BENIN

Président Thomas Boni YAYI

2 octobre 2018

Cotonou le 2 octobre 2018

Ma lettre à la République

Je voudrais m'adresser à la République, à tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale de mon cher pays.

Depuis un certain temps, je note, au-delà des murmures, des grognes et des gémissements une espèce de malaise généralisée reflet de l'effet d'une arme de destruction massive. Ce que chacun vit et pense bas est relayé par la jeunesse de notre pays représentative pour que j'attire une fois de plus l'attention de tous en ma qualité d'Ancien Président de la République.

C'est le moment de mettre fin à la politique de l'autruche. Continuer de croire à une main invisible des politiques dans cette grogne de la jeunesse ne peut que relever d'une irresponsabilité.

Ces gémissements de la jeunesse, il faut les prendre au sérieux parce que cette jeunesse, comme vous le savez et à l'instar des autres pays de notre continent, représente en moyenne près de 65% de notre population dans sa tranche de 15 à 35 ans et près de 60% de la population sans revenus et sans emplois. Avec son coefficient élevé, la courbe de Gini sur la pauvreté s'élargit et le taux de pauvreté s'accélère. Le Bénin s'accommode aujourd'hui d'une pauvreté plus grandissante que par le passé selon les statistiques des institutions internationales crédibles. Plus grave moins de 1 béninois sur 3 s'offre dans les meilleurs des cas 1 repas de qualité par jour.

Où se trouve aujourd'hui notre pays avec l'Indicateur de Développement Humain (IDH) ? Notre positionnement n'est pas encourageant ni dans la sous-région, ni dans le continent, ni dans le monde. La meilleure source est le gémissement de tout un Peuple qui vit cette pauvreté. La jeunesse en paie le prix.

Continuer de croire à une main invisible de certains politiques nous éloigne de l'épicentre de notre marche commune vers la transformation radicale, politique et socio-économique de notre patrie commune, le Bénin.

C'est le moment de poursuivre mieux que par le passé, les investissements massifs et bien ciblés dans la jeunesse et les femmes avec la vision d'un véritable aménagement du territoire sur le plan national conformément à la feuille de route de l'Union Africaine adoptée en 2017 sur le nécessaire dividende démographique car la croissance démographique de l'ordre de 2,5 à 3,7% est largement au-dessus du rythme d'évolution de nos ressources.

L'implication de cette jeunesse dans la prise de décision, la gestion politique, économique et sociale des affaires de notre pays lèvera le doute qui l'anime et lui fait croire qu'elle est inutile dans son pays. Par exemple, un code électoral l'excluant et ciblé est une erreur à éviter.

Je crois à la nécessaire mutualisation de nos efforts à améliorer la gouvernance des affaires de notre patrie commune. Faisons l'effort de respecter nos engagements à l'endroit du Mécanisme Africain de l'Evaluation par les Pairs (MAEP) dont le Bénin est membre en matière de Bonne Gouvernance. On n'en parle plus. Dommage

Notre capacité à accélérer la transformation de notre système éducatif, le développement des compétences techniques et professionnelles, la santé et notre plateau technique, les infrastructures tels que : Energie propre, Numérique, assainissement, routes, chemin de fer,

Ports et aéroports de norme internationale; l'autonomisation, l'emploi, et l'entrepreneuriat de notre jeunesse nous aideront à consolider la paix, la stabilité, la sécurité, le développement et la prospérité partagés dans notre pays.

L'impact des chiffres sur la croissance de nos activités économiques publiés ces derniers temps ne nous rassure guère parce qu'à l'antipode d'une paupérisation gravissime dans nos centres urbains, nos villes, nos campagnes, nos écoles, nos universités, nos champs et nos marchés.

Seule une croissance véritablement inclusive d'un développement durable se vit et apporte la joie dans les cœurs et dissipe la haine. Nous en sommes encore loin.

Le défi de la transition démographique et la paupérisation actuelle symbole d'une arme de destruction massive nous invite à une réflexion collective.

Traquer cette jeunesse et la destiner à des emprisonnements arbitraires, parce qu'elle dit haut ce que chaque citoyen vit et pense bas relève d'une politique de l'autruche à éviter. Le fondement de toute démocratie réside dans la liberté d'expression et de presse.

Evitons de pousser le bouchon vers une radicalisation dans la violence qui mettra à mal notre République.

Peut-on faire à la République le point de l'impact de cette souffrance de la jeunesse sur la crise migratoire dans la sous-région, les pays de transit, et peut-être la méditerranée ? Que serait-il alors le profil futur de l'impact de cette crise migratoire si la gouvernance actuelle devait se poursuivre dans toutes ses dimensions : politiques, démocratiques, sécuritaires, économiques, sociales etc. ?

Les Pères Fondateurs de ce pays en quête d'une démocratie enrichissante lesquels sont délégués de Dieu, notre Père Céleste, le plus démocrate ne nous pardonneront pas ce virage dangereux que nous amorçons aujourd'hui parce que fait d'exclusions sur la base de l'ethnie, du sexe, de l'âge, de tribus, de régions et de la position sociale etc.

Une cohésion sociale s'impose donc pour inculquer dans le comportement de tous, une bonne gouvernance, l'éducation, la santé, la compétence, la formation professionnelle et technique, l'emploi afin de relever le défi de cette transition démographique et écologique motrice des Objectifs de Développement Durable.

Amorçons donc véritablement et sincèrement l'Emergence Economique et Sociale au profit de tout le monde dans notre pays.

Gouvernons bien, travaillons avec l'obligation de compte rendu et partageons sur la base des efforts car nul ne doit être abandonné sur le quai. Maintenons la solidarité Nationale.

Que le Père Céleste Bénisse notre Chère Patrie Commune.

Bonne Chance à Tous et du Courage.

Dr Thomas Boni YAYI

15 avril 2018

LE SENS DE MA PRESENCE A DJEFFA A L'INVITATION DES FORCES VIVES DE LA NATION.

Notre patrie va mal. Sortons de cette tautologie. Les symptômes s'aggravent mais les racines ne datent pas d'aujourd'hui. Interrogeons notre histoire et notre passé lointains. Notre responsabilité est partagée dans ce qui nous arrive. La surprise est que la rupture promise ne rassure plus le peuple. Le concept est génial mais la pratique sociale a déjà abouti à une crise de confiance en notre sein. Gouvernement - institutions – société civile – jeunes – femmes – travailleurs, peuple, etc.

L'Etat de veille conférée à tout citoyen a déserté le forum. Les acquis de notre Conférence Nationale et de notre constitution ne sont plus garantis. Nous en sommes tous comptables avec le silence de tous face à ce Peuple victime d'un système éducatif défaillant. Sans éducation point de démocratie.

Victime d'une crise de confiance, ce Peuple est dans le sous-sol d'une misère sans précédent avec le risque d'une aggravation programmée par le rejet répétitif de notre architecture légale et constitutionnelle en matière électorale. L'Appel de Djeffa est fondamental : le respect des décisions de la Haute juridiction constitutionnelle : la mise en place de la LEPI et du COS-LEPI pour des élections transparentes, équitables, pacifiques et consensuelles. Autrement plus d'Etat de droit et de Démocratie.

Mes gouttes de larmes, vraiment non préméditées et loin d'une comédie, état d'âme d'un ancien Président qui s'accuse aussi, à côté de mon aîné Nicéphore Dieudonné SOGLO dans la plus haute fonction au sommet de notre Etat, du Frère Melchior Albert TEVOEDJRE, de notre hôte Sébastien AJAVON, Président NATA et autres personnalités que je salue, je dis bien mes larmes sont le signe d'une honte, d'un regret et d'une alerte face au drame qui nous guette sans le consensus du processus électoral en cours.

Ces pleures partagent en même temps les souffrances de ce peuple et de cette jeunesse.

Où va ma patrie que j'aime si tant ? Assurément je n'ai pas le monopole du Cœur. Au terme de mon mandat constitutionnel au sommet de l'Etat, je m'attendais naturellement à plus de consensus, valeur constitutionnelle dans la gestion des affaires de notre cité commune, car à aucun moment je n'ai cru que tout était parfait sous moi. C'est évident et la Palice en dirait autant. Faire mieux que mon administration, c'est le sens de toute alternance démocratique. Autrement, cette alternance serait piégée.

Sortons vite ensemble de ce guépier et de ce piège dans l'unité nationale et sans considération d'âge ni de sexe et allons à une république exemplaire qui facilite la mise en place d'un Etat fort et d'une Autorité respectueuse.

L'Appel de Djeffa a vécu et est devenu historique avec l'ultimatum lancé à tous pour le respect de notre Loi Fondamentale, notre Vouloir Vivre Ensemble, notre attachement à ce consensus à valeur constitutionnelle pour éviter le drame des processus électoraux mal préparés qui malheureusement nous menacent en ce moment.

Les réformes structurelles comme institutionnelles pour une véritable transformation radicale de notre pays, source d'une croissance inclusive dans l'intérêt de tous, notamment

de cette jeunesse sans emplois sont possibles. Elles exigent cependant la cohésion et l'adhésion négociée de tous. Pour convaincre, ces réformes doivent éviter les conflits d'intérêts au sommet de l'Etat. Oui c'est possible. Soyons ensemble et unis autour de l'idéal de paix et de développement durable et partagé de notre pays.

En ma qualité d'Homme d'Etat et Homme politique, je défendrai toujours cet idéal à l'instar du combat des grands hommes d'Etat de ce monde, soucieux de leur leadership pour changer leur pays et notre planète. Le Président OBAMA est en pleine tournée dans son pays pour sensibiliser les Américains sur les nombreux défis à relever par son pays comme une nation unie décidée à préserver sa place de première Puissance Mondiale. C'est mon rêve pour mon pays le Benin et je le partagerai sur toute l'étendue du territoire national et dans le monde. C'est mon Droit et mon Devoir.

Que Dieu vous bénisse tous et bénisse la jeunesse de mon Pays.

Dr Thomas boni YAYI

Ancien Président du Benin

Table des matières

Résumé	2
Abstract	2
Dédicace	4
Remerciements.....	5
Sommaire.....	7
Liste des tableaux.....	8
Liste des figures	9
Liste des images	12
Liste des abréviations.....	15
INTRODUCTION GENERALE	19
La problématique	21
Question de recherche.....	23
Le cadre théorique	26
Le constructivisme	27
L'approche sémiologique	28
Le corpus et l'approche méthodologique	30
Le corpus	30
L'approche méthodologique	33
Le plan de la thèse	36
PREMIERE PARTIE : mise en contexte théorique	38
Chapitre 1 : Définir le discours politique	39
1.1. Le discours, une notion polysémique	39
1.2. Méthodologies contemporaines d'analyse du discours	40
1.2.1. La méthodologie automatisée de l'analyse du discours	40

1.2.2. La linguistique énonciative	41
1.2.3. L'analyse conversationnelle	41
1.2.4. L'analyse sociolinguistique	42
1.2.5. La dimension communicationnelle.....	42
1.3. Le discours politique	44
1.4. Présentation du paysage politique béninois	53
1.5. L'élite politique béninoise de 2016 à 2021	59
1.5.1. Patrice Talon.....	59
1.5.2. Lionel Zinsou	64
1.5.3. Sébastien Ajavon	65
1.5.4. Boni Yayi.....	68
1.5.5. L'essentiel à connaître sur le Bénin	70
1.5.5.1. L'organisation politique et administrative.....	71
1.5.5.2. La structure économique béninoise	74
1.5.5.3. Quelques données sur les TIC au Bénin	76
CHAPITRE 2 : La légitimité des médias	79
2.1. Les technologies de l'information et la communication	79
2.1.1. L'information et la communication	83
2.2. Les réseaux sociaux, un concept ancestral	88
2.3. Les réseaux sociaux aujourd'hui	89
2.4. La dichotomie médias et réseaux sociaux ?	93
2.5. La catégorisation des réseaux sociaux.....	96
2.5.1. Les Outils de discussion	96
2.5.2. Les outils de publication	96
2.5.3. Les réseaux sociaux numériques de contact.....	97

2.5.4. Les réseaux socionumériques de contenu	97
2.5.5. Le mélange des genres.....	98
CHAPITRE 3 : le développement durable : concept et dimensions	100
3.1. Définir le développement durable.....	100
3.2. Contenus et engagements des objectifs du développement durable.....	102
3.2.1. ODD 1 : « éliminer la pauvreté »	103
3.2.2. ODD 2 : « combattre la faim ».....	104
3.2.3. ODD 3 : « Encourager le bien-être grâce aux soins de santé »	106
3.2.4. ODD 4 : « Une éducation de qualité pour tous »	108
3.2.5. ODD 5 : « L'égalité entre hommes et femmes ».....	110
3.2.6. ODD 6 : « Eau propre et assainissement »	110
3.2.7. ODD 7 : « énergie propre à d'un coût abordable ».....	112
3.2.8. ODD 8 : « travail décent et croissance économique »	113
3.2.9. ODD 9 : « industrie innovante et infrastructure ».....	114
3.2.10. ODD 10 : « inégalités réduites ».....	115
3.2.11. ODD 11 : « villes et communautés durables ».....	116
3.2.12. ODD 12 : « consommation et production responsables »	117
3.2.13. ODD 13 : « stopper les changements climatiques »	119
3.2.14. ODD 14 : « vie aquatique ».....	120
3.2.15. ODD 15 : « vie terrestre ».....	121
3.2.15. ODD 16 : « paix, justice et institutions efficaces »	121
3.2.17. ODD 17 : « partenariats pour la réalisation des objectifs »	123
DEUXIEME PARTIE : Résultats, analyse et discussion	128
CHAPITRE 4 : Typologie des discours.....	128
4.1. Typologie des discours.....	128

4.1.1. Patrice Talon.....	129
4.1.2. Lionel Zinsou	133
4.1.3. Boni Yayi	138
4.1.4. Sébastien Ajavon.....	142
CHAPITRE 5 : Médias sociaux et présence politique en ligne.....	150
5.1. L'analyse des médias sociaux : approche de définition.....	150
5.1.1. Les abonnés sur X et Facebook.....	151
5.1.1.1. La page d'accueil Facebook	152
5.1.1.2. Les abonnés X (Twitter)	156
5.1.2. Les likes et les « j'aime »	142
5.1.2.1. Boni Yayi.....	163
5.1.2.2. Lionel Zinsou	166
5.1.3. Les commentaires	170
5.1.3.1. Patrice Talon.....	171
5.1.3.2. Lionel Zinsou	176
5.1.3.3. Sébastien Ajavon	178
5.1.3.4. Boni Yayi.....	181
CHAPITRE 6 : Discours politiques sur la pauvreté et l'environnement.....	189
6.1. Discours sur la pauvreté.....	189
6.1.1. La place de la pauvreté dans le discours de Patrice Talon	190
6.1.2. La place de la pauvreté dans le discours de Lionel Zinsou.....	200
6.1.3. La place de la pauvreté dans le discours de Sébastien Ajavon	204
6.1.4. La place de la pauvreté dans le discours de Boni Yayi.....	213
6.1.5. La pauvreté au Bénin au-delà des discours politiques.....	223
6.2. Discours sur l'environnement.....	227

6.2.1. La place de l'environnement dans le discours de Patrice Talon	228
6.2.2. La place de l'environnement dans le discours de Lionel Zinsou	232
6.2.3. Sébastien Ajavon, un discours en marge de l'environnement	233
6.2.4. Boni Yayi, une trilogie en faveur du climat.....	233
CHAPITRE 7 : Imagerie politique et médias sociaux.....	238
7.1. Bref aperçu sur l'image politique.....	238
7.2. Les critères d'analyse de l'image.....	240
7.3. L'élite politique béninoise et les stratégies de communication par l'image	242
7.3.1. Les procédés stratégiques de Patrice Talon.....	242
7.3.2. Les procédés stratégiques de Lionel Zinsou	270
7.3.3. Les procédés stratégiques de Sébastien Ajavon	278
7.3.4. Les procédés stratégiques de Boni Yayi.....	285
CONCLUSION	296
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	299
ANNEXES 1	319
ANNEXES 2	320
ANNEXES 3	321
TABLE DES MATIERES	406